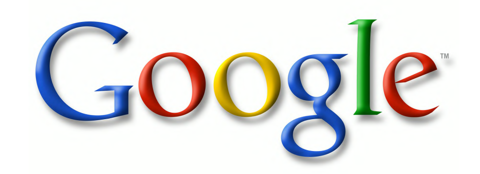
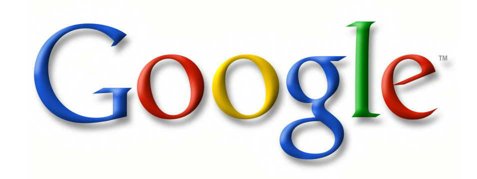
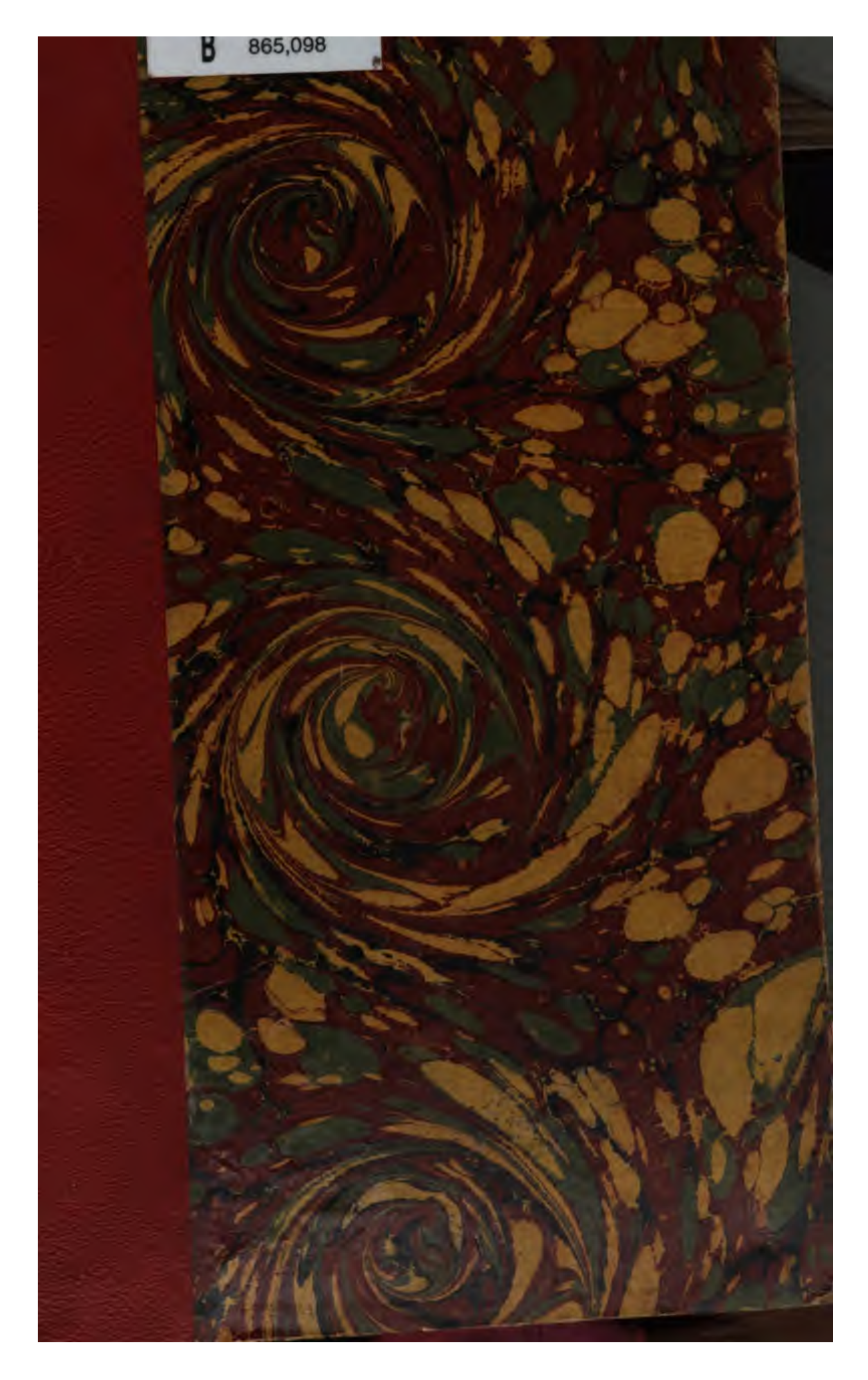







1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN





OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

De vitibus atque vinis apud Romanos, thèse pour le doctorat ès lettres. 1 vol. in-8° (epuisé).

De la Milice romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'a Constantin. 1 vol. in-12, librairie Hachette (2me édition épuisée).

Les Pays étrangers et l'Exposition de 1878, avec la collaboration d'écrivains de la *Revue des Deux-Mondes* et de professeurs. 18 vol. in-18, librairie Delagrave.

Camoens et les Lusiades, étude biographique, historique et littéraire, suivie du poème annote, **ouvrage honoré d'une mention par l'Académie française**. 1 vol. in-8°, librairie academique Didier.

Mémoires de Jules Xme, roman pédagogique, en deux parties : 1° *Avant le Collège*, 1 vol. in-18, illustré de 177 vignettes; 2° *Le Collège*, 1 vol. in-18, illustre de 83 vignettes, librairie Delagrave.

Premières Fables. — Nouvelles Fables. — Dernières Fables. — 3 vol. in-18, librairie académique Didier-Perrin (2me édition).

Histoire de Sainte-Barbe, avec aperçu sur l'enseignement secondaire en France de 1860 a 1900 (*pour faire suite aux trois volumes de J. Quicherat*). 1 vol. in-8°, librairie Delagrave.

Étude sur les peuples anciens de l'Italie et sur les cinq premiers siècles de Rome, pour servir d'introduction a l'histoire de la littérature latine. 1 vol. in-8°, librairie Jules Lamarre.

Histoire de la Littérature latine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement républicain, **ouvrage couronné par l'Académie française**, 4 vol. in-8°, librairie Jules Lamarre.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE LATINE

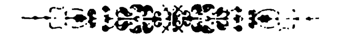
AU TEMPS D'AUGUSTE

PAR

CLOVIS LAMARRE

DOCTEUR ÈS LETTRES
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE LISBONNE

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE JULES LAMARRE
14, RUE DROUOT, 14

1907

Paris. — Imp. Heymann et Guélis, 3, rue du Four.

PRÉFACE

Le présent ouvrage est la suite de celui que j'ai publié il y a quatre ans sous le titre *Histoire de la littérature latine depuis les origines jusqu'à la fin du gouvernement républicain.* J'avais annoncé qu'après avoir, dans cette première partie, étudié la littérature sous la république, j'embrasserais celle de l'empire dans la série des volumes suivants. Mais ceux-ci seront nombreux, et, pour ne pas faire attendre trop longtemps mes lecteurs, dont plusieurs me réclament, déjà depuis un an, l'exécution de ma promesse, je me décide à donner dès aujourd'hui *le temps d'Auguste ;* je ne publierai que plus tard la période qui s'étend *de la mort d'Auguste à la fin de l'empire d'Occident* et mon *Histoire* aura trois parties au lieu de deux.

Le temps d'Auguste, par son importance et son caractère particulier, mérite bien d'être mis à part, et personne, je suppose, ne trouvera exagéré le développement que j'ai cru devoir donner à l'étude des écrivains immortels qui ont assuré la gloire de cette grande époque littéraire. Un tel développement est conforme aux proportions qu'a eues la première partie et qu'aura la dernière, de sorte qu'on appréciera, je l'espère, l'unité et la disposition de l'ensemble, lorsque l'œuvre se sera déroulée complètement.

Le travail que je présente ici se divise en cinq livres.

Il m'a paru logique d'en consacrer LE PREMIER à Auguste lui-même, auquel se joignent nécessairement ses deux principaux auxiliaires dans le gouvernement de l'empire, Agrippa et Mécène. Se rendre compte de la vie de ces trois

hommes, expliquer leur action intellectuelle et leurs œuvres, tel était, à mon sens, le plus sûr moyen de montrer exactement l'état général des esprits à cette époque de transformation politique et de rendre ainsi plus facile ensuite l'appréciation des pensées et des sentiments exprimés par les poètes et les écrivains leurs contemporains.

Virgile est le sujet du DEUXIÈME LIVRE. Après un chapitre biographique et un autre traitant des petits poèmes qui lui ont été attribués, j'examine le premier de ses ouvrages authentiques par ordre chronologique, le recueil de ses dix *Églogues* qui, malgré le travail d'imitation auquel il s'y est livré, montre déjà un poète de premier ordre. Puis viennent les *Géorgiques*, inspirées, elles aussi, par le même amour de la campagne qui l'avait porté tout d'abord vers le poème pastoral, mais qui ne sont plus une composition de simple agrément, ont un but utile et moral, et, tout en exprimant toujours ses sentiments personnels, s'accordent avec certaines vues politiques de ses puissants protecteurs; poème didactique, non moins remarquable par la précision de l'enseignement que par la perfection du style et le genre exquis de la forme, par la profondeur de la pensée, qui est pieuse, par la douce mélancolie, dont se dégage une émotion constante, et par un ardent patriotisme. Un tel chef-d'œuvre rendait impossible une production plus belle; mais, ne pouvant plus se surpasser, Virgile réussit à s'égaler dans un genre différent, et son dernier poème, l'*Énéide*, malgré certaines parties que sa mort prématurée l'empêcha de revoir et d'achever, reçut des Romains un accueil plus enthousiaste encore : c'est, en effet, une épopée nationale où ses convictions patriotiques et dynastiques prennent la forme la plus nette et la plus grandiose : elle répondait à leurs aspirations et, consacrant le culte indivisible d'Auguste et de Rome, elle donnait satisfaction à leur reconnaissance envers le grand pacificateur comme au légitime orgueil que leur inspiraient la domination, maintenant incontestée, du monde et l'éclat de toutes les gloires d'un long passé. Je passe en revue les

douze chants de ce poème, dont chacun a son caractère propre dans l'originale et harmonieuse beauté de l'ordonnance générale. Tout en expliquant pourquoi l'ensemble ne donne pas à beaucoup près l'impression de chaleur et d'animation que procure la lecture d'Homère, j'en analyse la perfection artistique : l'unité d'action produite par la mission d'Énée et la vision incessante des glorieuses annales du peuple romain; la variété et l'exactitude des peintures ; la noblesse et la gravité des pensées ; les qualités du style, de la langue et de la versification. Et ce qui me frappe tout particulièrement, là comme dans ses compositions précédentes, c'est sa sensibilité : elle lui inspire par moments comme un pressentiment des croyances qui vont se faire jour dans le monde ; elle me fait comprendre l'influence profonde et durable que ses œuvres ont exercée sur l'imagination des hommes.

Sans la majestueuse pureté, sans le caractère mystique et quasiment divin qu'on est si tenté de prêter au poète de Mantoue, Horace, par l'élévation de son génie, par la perfection de son goût et de son art, se fit, de même que lui, une place tout à fait prépondérante parmi les poètes nombreux du temps d'Auguste. Aussi l'étude de sa vie et de ses œuvres remplit-elle le TROISIÈME LIVRE en entier. En prenant ses divers poèmes, non pas dans l'ordre où les présentent ordinairement les manuscrits et les éditions, mais selon celui dans lequel il les a composés et publiés, *Satires*, *Épodes*, *Odes*, *Épitres*, je suis le développement et les tranformations successives de sa pensée, de son caractère et de son talent. L'analyse détaillée des deux livres des *Satires* permet déjà, sous quelque rapport qu'on établisse la comparaison entre eux, d'y relever des différences très sensibles et un commencement de l'évolution que l'âge et ses efforts constants vers le bien et le beau produiront chez lui, tant pour les questions philosophiques et morales que pour les questions littéraires, dans la deuxième manière de ses entretiens (Sermones), les *Épitres*. D'autre part, si agressive de pensée et de langage que soit la poésie satiri-

que de ses *Épodes*, imitée de celle d'Archiloque, on l'y entend exprimer, en plusieurs pièces, d'autres sentiments profonds que celui de la colère, et certaines, par les tons différents qu'il y prend, tons d'amitié, d'amour, de patriotisme, indiquent combien par ce genre il se disposait à composer ses *Odes*. En abordant celles-ci, je commence par constater la science qu'il a mise à modifier la versification des Grecs pour l'approprier le plus possible au génie latin; puis je les divise, dans chacun des recueils qu'elles composent, en groupes distincts d'après le sujet qu'elles traitent et le sentiment qu'elles traduisent: odes religieuses, patriotiques et nationales, qui font de lui comme un interprète des grandes pensées du règne d'Auguste et prennent, à un moment, toute l'apparence d'une sorte de *carmen de moribus* ayant pour but d'exposer et de célébrer les intentions réformatrices du prince; odes morales et philosophiques; odes adressées à d'illustres personnages et à ses autres amis; odes bachiques; odes adressées à des femmes; odes qui ne rentrent dans aucune de ces catégories; et cette méthode me conduit facilement à une vue d'ensemble qui fait ressortir l'exacte correspondance de la beauté extérieure de l'œuvre avec celle du fond. Dans les *Épitres* enfin, y compris celle qu'on a improprement appelée *Art poétique*, dernière manifestation de son âme et qui sont comme le testament du poète philosophe et de l'artiste littéraire, je trouve le digne couronnement de sa carrière. Carrière bien remplie, en vérité, puisque, par la haute idée qu'il donne de la poésie, par l'admiration que produisent les beautés de ses petits chefs-d'œuvre, lyriques et autres, par l'attrait que présente la modération de sa philosophie éclectique, par la sympathie qu'excite aussi sa bonne humeur, par sa facilité à laisser voir ce qu'il sent, ce qu'il pense, et à nous ouvrir, en étudiant lui-même et ceux qui l'entourent, l'étude de l'âme humaine et des passions de l'humanité, il est arrivé à ce résultat, qu'on n'a jamais cessé de le cultiver et qu'on le cultive encore à tout âge.

Le QUATRIÈME LIVRE comprend l'examen de tous les au-

tres poètes. Très grand en est le nombre; mais de la plupart le temps a détruit les œuvres : avec quelques poèmes didactiques, il n'a guère respecté que celles de trois auteurs qui représentent par excellence la poésie élégiaque, Tibulle, Properce et Ovide. Après quelques mots sur C. Cornélius Gallus, leur prédécesseur immédiat et glorieux dans ce genre de composition, mais dont il ne reste rien, j'étudie chacun d'eux. Des élégies de Tibulle, plus simple, plus constamment tendre et plus pénétrant que Properce et Ovide, vous distinguerez quelques morceaux de Lygdamus et de Sulpicia, qui, dans les recueils, ont été confondus avec elles. Properce, bien que trop souvent on puisse relever quelque obscurité dans ses idées et quelque pédantisme dans son art, vous attachera par la variété des sujets, des tableaux pittoresques, des scènes dramatiques qu'il fait successivement passer sous les yeux ; vous constaterez que sa pensée n'a ni la fraîcheur, ni l'ingénuité juvénile de celle de Tibulle, mais qu'elle a plus de mouvement, d'ampleur et d'énergie ; ce qui explique pourquoi, vers la fin de sa vie, qui fut trop courte, il se sentait porté à suivre les conseils de Mécène pour chanter autre chose que les amours en célébrant les gloires de Rome et d'Auguste, et comment aussi, malgré ses défauts, il eut chez les Romains et a encore chez nous des admirateurs disposés à lui donner la préférence sur le chantre de Délie. Tous les deux sont dignes d'être comptés au nombre des poètes les meilleurs de la littérature latine.

Ovide, leur émule dans l'élégie, inférieur à eux par le sentiment et la pensée, mais d'une fécondité extraordinaire, est celui de tous les poètes de Rome qui a produit le plus, et bien que nous ne possédions pas tout ce qu'il a écrit, nous ne saurions en moins de quatre chapitres procéder à un examen complet de ce qui le concerne. D'abord, je dis sa vie avec la chronologie de ses œuvres ; je parle de celles qui sont entièrement ou partiellement perdues et j'indique celles qui lui ont été attribuées à tort ou qui peuvent être contestées. Puis je passe à ses poèmes vraiment

authentiques et qui nous restent. 1° Poésies érotiques : *les Amours*, où il raconte plus ou moins véridiquement ses amours personnelles et, avec moins d'émotion, chante Corinne comme Tibulle et Properce venaient de chanter Délie et Cynthie ; les *Héroïdes*, qui décrivent, sous forme de correspondance entre amants, des amours dont il découvrait le roman dans les légendes antiques ; l'*Art d'aimer*, exposition didactique de la science des amours, poème qui devait avoir pour lui les suites les plus funestes, lorsque, plus tard, l'empereur y vit ou voulut y voir un instrument de corruption générale ; les *Remèdes d'amour*, dont le titre semble annoncer une réfutation de l'ouvrage précédent, ce qui n'est pas. 2° Deux compositions de très vaste envergure : les *Métamorphoses*, récit de toutes les transformations qui se sont produites dans le monde depuis le Chaos jusqu'au transfert de César au nombre des astres et jusqu'à la déification d'Auguste ; les *Fastes*, dont le but mi-religieux, mi-historique, était de rapporter l'origine des fêtes et des rites et les faits les plus importants de l'histoire de Rome, le tout classé, avec les phénomènes célestes, mois par mois, jour par jour, et le tout aussi écrit pour la plus grande gloire d'Auguste, puisque la gloire historique de Rome et celle de la religion aboutissaient désormais à lui ; deux sujets immenses et bien choisis pour satisfaire le chef de l'État, mais à la majesté desquels ne sut pas se conformer l'esprit léger du poète, et qui, traités par lui sur un ton souvent en désaccord avec le véritable sentiment du culte, produisirent, en somme, sur Auguste, malgré leurs beautés poétiques et malgré les louanges qu'il y recevait, une déception peu propre à amortir son récent mécontentement. 3°. Les poésies de l'exil, *Tristes*, *Pontiques*, *Ibis*, exprimant la douleur causée par la relégation loin de Rome en un pays barbare, quatre-vingt-dix-sept morceaux dans lesquels il y a sans doute des passages émus, des traits pittoresques, une grande habileté de plume à varier les formes qui recouvrent les mêmes pensées, mais, malgré cela, d'une lecture qui, à mesure qu'on s'y avance, devient

d'une monotonie de plus en plus sensible par le retour continu de trois ou quatre thèmes invariables, et qui, en outre, nous indispose par un manque presque absolu de dignité dans le malheur. Bref, en lisant tout Ovide, vous admirerez la grâce et l'éclat de son esprit, la fécondité de son imagination, son talent descriptif; vous goûterez le charme de sa parole limpide, abondante, pleine de finesse et d'élégance; mais vous regretterez que, parfois chez lui, l'esprit fasse tort à l'émotion, que l'abondance se change en rhétorique diffuse, que sa langue même, par insuffisance de travail, n'ait pas, si belle qu'elle soit, la précision et le relief de celle de Virgile; cependant les critiques que vous mêlerez à l'éloge ne vous empêcheront pas de lui rendre pleine justice, et, tout en le plaçant sur le seuil de la décadence, vous verrez encore en lui un des beaux génies du siècle.

A côté des grands poètes dont il nous est donné d'apprécier le mérite par nous-mêmes, il fallait mentionner la multitude de ceux dont nous n'avons que quelques fragments ou que seuls nous font connaître les jugements portés sur eux par les écrivains de l'antiquité. J'ai donc classé par groupes et produit successivement une cinquantaine de ces auteurs, plus ou moins célèbres, de poésies légères, de tragédies et de comédies, d'épopées historiques et mythologiques, de poèmes didactiques. Mais, après cette longue énumération, ce vous sera une satisfaction de trouver, dans le dernier des genres ainsi passés en revue, deux poèmes qui nous ont été conservés presque complets: l'un, en un seul livre, de Gratius Faliscus, qui traite de la chasse et qui ne manque pas de valeur; l'autre, de Manilius, d'un ton plus élevé et plus remarquable à divers titres; c'est un traité en cinq livres sur les astres, plus astrologique qu'astronomique, mais très original, très digne d'attention, et qui, sans briller d'un éclat comparable à celui des chefs-d'œuvre précédemment étudiés, ne laisse pas de projeter encore quelques rayons de belle lumière poétique sur les dernières années du règne d'Auguste.

Le Cinquième Livre embrasse toute la prose : éloquence, histoire, érudition.

L'éloquence, sous le nouveau gouvernement, a son action singulièrement entravée. En nous rendant compte des conditions nouvelles qui lui sont faites, nous voyons auprès des derniers orateurs appartenant à l'école de Cicéron, tels que A. Pollion et M. V. Messala Corvinus, ceux qui apportent à l'art de dire des modifications sensibles. T. Labiénus semble préparer la transition entre les deux manières et Cassius Sévérus passe pour avoir accompli cette révolution. Quatre noms célèbres se présentent ainsi à notre étude. De plus, bon nombre de ceux que les circonstances politiques éloignent alors du forum se renfermant dans les écoles, la déclamation cesse bientôt d'être un exercice préparatoire pour devenir un genre de l'éloquence même ; les déclamateurs les plus renommés du temps d'Auguste, Porcius Latron, Junius Gallion, Arellius Fuscus, Albucius Silus, Capiton, Cestius Pius, etc., ne peuvent être négligés, et comme nous tenons de Sénèque le Père un ouvrage qui est une mine précieuse de renseignements exacts sur eux, j'y cherche les renseignements qui nous les font connaître. D'aucun d'eux d'ailleurs nous ne possédons une œuvre entière ; nous n'avons de chacun que des passages plus ou moins importants ; mais ils suffisent pour nous permettre des observations générales sur la nature de leurs controverses. Je ne dissimule aucun des vifs reproches qu'on adresse d'ordinaire à leur système, et, sans oublier ce qui peut être dit en sa faveur puisqu'il présente quelques bons côtés, je constate l'influence considérable et fâcheuse qu'eurent leur enseignement et leur éloquence sur la littérature entière des siècles suivants.

Au milieu de la révolution politique qui transformait ainsi et diminuait l'éloquence, il était naturel que l'histoire héritât en partie de l'importance que perdait la tribune. Bien des écrivains s'y donnèrent carrière. Je m'en tiens à ceux-là seuls sur qui nous avons des données certaines, soit par ce qui nous reste de leurs écrits, soit par les juge-

ments des anciens. Un surtout vous attachera : c'est Tite-Live, qui, prenant Rome à son origine, embrassa dans son ouvrage toutes les annales du peuple romain y compris, jusqu'au récit de la mort de Drusus, le règne d'Auguste, devenu, par la fin des guerres civiles et la soumission du monde, le couronnement des destinées de la grande ville. Des cent quarante-deux livres dont il composa ce noble et grandiose travail, trente-cinq seulement sont entre nos mains; mais la matière qu'ils renferment à eux seuls est si considérable qu'elle en fait encore l'ouvrage le plus étendu de toute la littérature latine[1]. Sans doute ses efforts vers la vérité, si sincères et si vifs qu'ils soient, ne répondent pas aux exigences de la critique moderne; mais son honnêteté incontestable, son patriotisme et sa généreuse nature donnent une grande action morale à son histoire qui est une œuvre d'éducation civique; et cette action acquiert d'autant plus de puissance qu'il possède un art merveilleux de présenter les faits et les situations, de faire agir et parler ses personnages dans des narrations et des harangues qui, par la beauté de la langue non moins que par celle des idées et des sentiments, sont, pour la plupart, de véritables modèles. Celui qui, après lui, mérite le plus notre attention est Trogue Pompée, auteur d'une histoire en quarante-quatre livres, que nous n'avons pas telle qu'il l'a publiée, mais que nous connaissons par le travail de Justin qui l'a abrégée. Justin n'a pas rendu la proportion équilibrée des parties de l'original; mais on en reconnaît dans certaines pages le texte presque intégral, et si fautif que soit le point de vue auquel s'est placé Trogue Pompée qui, en imitant Théopompe, malgré la différence des temps, a pris la Macédoine comme objet central de l'histoire universelle, si sensible même que soit la différence de sa prose avec celle des meilleurs classiques, il ne vous en paraîtra

(1) L'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien elle-même, dans sa totalité, quoique composée de trente-sept livres, n'égale pas tout à fait en étendue la partie qui nous reste de l'ouvrage de Tite-Live.

pas moins digne d'être mis au nombre des auteurs les plus remarquables qu'aient produits les dernières années du règne d'Auguste.

Dans l'érudition, je comprends tous ceux qui, en dehors de l'éloquence et de l'histoire, se sont fait un nom en écrivant sur une des branches des connaissances humaines. D'abord, parmi les grammairiens très nombreux de cette époque, il y en a surtout trois à noter : Sinnius Capiton, C. Julius Hyginus et Verrius Flaccus, qui embrassèrent, semble-t-il, presque toutes les matières de l'enseignement encyclopédique de l'école. Viennent ensuite quelques savants spécialistes qui ont traité de l'art qu'ils pratiquaient, tels que le médecin Musa et l'architecte Vitruve, dont l'ouvrage en dix livres *De Architectura* est la seule œuvre bien authentique de toute la prose latine du règne d'Auguste qui nous soit parvenue en entier. On distingue aussi, au nombre des jurisconsultes, deux hommes illustres : M. Antistius Labéon et C. Ateius Capiton, dont l'opposition très accentuée donna naissance à deux écoles rivales, longtemps célèbres. Quant à la philosophie, bien qu'elle ait été étudiée par la plupart des poètes et des prosateurs dont nous nous occupons, elle n'a guère eu d'écrivains spéciaux qui tinrent d'elle leur gloire littéraire ; en laissant les deux Sextius qui écrivirent en grec, il ne reste à citer que Papirius Fabianus, philosophe conférencier, qui avait débuté non sans succès dans les controverses des rhéteurs, mais qui semble avoir eu le bon esprit de délaisser, dans son enseignement philosophique, les artifices de parole dont le goût allait avoir, grâce à l'engouement que produisirent les écoles de déclamation et les salles de lecture, l'action que nous avons dite sur les écrits des générations suivantes.

Pour ces cinq livres je suis le même plan, la même méthode que pour ceux de la première partie. Persuadé que les renseignements sur la vie, sur le caractère d'un écrivain, sur le milieu dans lequel il a écrit, sont on ne peut plus utiles à qui

veut le comprendre, je donne aux articles biographiques, toutes les fois que les documents en notre possession le permettent, une importance en rapport avec celle des auteurs eux-mêmes. Je m'efforce aussi de montrer par quelles lectures ils se sont préparés à leurs travaux, quels prédécesseurs ils ont pris pour modèles, à quelles sources diverses, grecques ou latines, ils ont puisé, afin de mieux préciser ensuite ce qui leur appartient en propre et en quoi consiste leur originalité. Je m'applique à présenter de chaque composition une analyse exacte, à examiner l'une après l'autre et à apprécier séparément les œuvres d'un même auteur avant de porter sur lui un jugement général, cherchant à marquer ainsi le plus nettement possible, avec les phases successives de sa carrière, le développement de ses idées, de ses sentiments et de son talent littéraire. D'autre part, sans négliger les questions obscures sur lesquelles se sont exercées les discussions des savants, je continue, pour donner une allure plus vive aux explications, à rejeter au bas des pages, comme notes, les détails d'érudition purement techniques ainsi que les indications relatives aux sources de renseignements. Et, pour le même motif, je m'y abstiens de toute longue citation de textes, je n'y cite que les quelques lignes souvent nécessaires à la confirmation de l'analyse ou de l'appréciation présentée. Mais je réunis dans un volume complémentaire, ayant pour sous-titre le mot *Appendice*, quelques pages typiques de chaque écrivain, et partout où le lecteur peut avoir intérêt à recourir à ce recueil pour préciser dans son esprit ce qu'il vient de lire, je le lui indique. L'*Appendice* d'ailleurs, comme je l'ai dit dans la préface de la première partie, « offre même cet avantage que, séparé du reste et considéré en lui-même, il devient comme un vivant tableau de la littérature. »

Aucune raison ne m'incitait à modifier ma manière de procéder. Au contraire, j'en avais d'excellentes pour y rester fidèle. Outre que le changement de système eût nui à l'unité du travail, les témoignages de satisfaction reçus par lettres de beaucoup de mes lecteurs, professeurs savants

et expérimentés, érudits renommés, membres de l'Institut de France et des académies étrangères, dont plusieurs même se sont plu à parler avec éloge de mon ouvrage dans des articles spéciaux d'une étendue plus qu'ordinaire[1] ; la souscription louangeuse du Ministère de l'Instruction publique; la haute distinction que l'Académie française m'a décernée en m'attribuant un prix dans le concours Marcelin Guérin de 1902[2] ; tout m'encourageait à me maintenir exactement dans la voie que je m'étais tracée. Puisse, en une entreprise si considérable et hardiment conçue à ce moment précis où, chez nous, au grand détriment de l'éducation nationale, l'étude du latin, notre langue-mère, devient, avec une sorte d'affectation de la part du public demi-lettré, l'objet de tant d'indifférence et de dédain, puisse la persévérance de mes efforts me conserver toute cette sympathie d'hommes d'élite qui m'est douce et dont s'honore ma vieillesse !

(1) Voir, entre autres, dans les *Annales de l'Université de Grenoble*, la savante et consciencieuse étude que M. Samuel Chabert, professeur de littérature latine à la Faculté des Lettres, membre du jury du concours d'agrégation des lettres, a intitulée *A propos d'une nouvelle histoire de la littérature latine*. (43 p. in-8°).

(2) Le prix Marcelin Guérin, aux termes de la fondation, est « destiné à récompenser les livres récemment produits en histoire, en éloquence et dans tous les genres de littérature, et qui paraissent les plus propres à honorer la France, à relever parmi nous les idées, les mœurs et les caractères, et à ramener notre société aux principes les plus salutaires pour l'avenir ».

AVIS. *On aurait pu placer en tête du premier volume de chaque partie une table alphabétique des matières qu'elle renferme et un index des ouvrages qui y sont cités ; mais il en serait résulté pour le lecteur en quête d'un renseignement l'inconvénient d'avoir parfois à porter ses recherches de trois côtés; et, de plus, chaque index aurait répété nécessairement bien des ouvrages mentionnés dans les deux autres. Il était donc plus utile et plus simple de dresser pour tout l'ensemble une seule table et un seul index, qui seront publiés à la suite du dernier volume de la dernière partie.*

LIVRE PREMIER

AUGUSTE AVEC AGRIPPA ET MÉCÈNE

CHAPITRE PREMIER

Auguste et son action sur les lettres.

I. Le siècle d'Auguste. Caractère général des écrivains de l'ère classique de la littérature latine. Débats sur la question de savoir si Auguste méritait de donner son nom à son siècle. — II. Son origine ; son éducation, à laquelle s'intéresse César, son grand-oncle. Ses maitres. — III. Événements qui expliquent son élévation rapide et au milieu desquels commencent ou grandissent la plupart des écrivains qui illustrèrent son temps. Guerre de Modène, pendant laquelle il ne discontinue pas ses études. Triumvirat avec Antoine et Lépide ; sa cruauté pendant les proscriptions, dont il rédige l'édit, puis à la bataille de Philippes et après la guerre de Pérouse. Mécène est pour lui l'homme des négociations comme Agrippa est son homme de guerre. Son mariage avec Livie. Il commence à montrer quelque clémence lorsqu'il triomphe de Sextus Pompée et qu'il dépose Lépide. Guerre contre Antoine. Bataille d'Actium. — IV. Il maintient l'apparence de la liberté et refuse la dictature, mais exerce le pouvoir absolu en réunissant entre ses mains tout le faisceau des magistratures républicaines. Il fait sentir aux Romains les bienfaits de son gouvernement. Grandeur et sécurité de leur empire. Ils lui décernent le nom d'Auguste, qui l'investit d'une sorte d'autorité divine, et, un peu plus tard, le saluent Père de la patrie. Les meilleurs écrivains, en mêlant leurs louanges à celles de leurs concitoyens, sont les interprètes de l'opinion publique. Sincérité des sentiments patriotiques que Virgile, Horace et Tite-Live expriment dans leurs ouvrages. — V. Ces ouvrages, écrits avec bonne foi, n'en servent pas moins les intentions d'Auguste. Il sait quelle influence considérable la littérature exerce sur l'opinion publique. Il pense donc qu'elle peut coopérer utilement à l'œuvre de restauration religieuse qu'il a entreprise. Il offre des facilités aux travaux des hommes de lettres et leur prodigue des encouragements soit par lui-même, soit par quelques-uns de ses confidents, qui forment chez eux des cercles littéraires. Le cercle de Mécène est le plus important de tous. Impulsion donnée aux écrivains. Chacun, toutefois, selon son tempérament et ses tendances propres, se met à ce travail avec plus ou moins d'empressement et y réussit différemment. Longue hésitation de Properce, qui finit par s'y livrer. Ovide, trop frivole, y apporte moins d'émotion et de conviction. Horace, dans ses odes, y prend part avec gravité. Nul ne sert mieux ce dessein d'Auguste que Virgile par la composition de l'*Énéide*. — VI. En relevant les temples et le culte religieux, Auguste combat la corruption des

mœurs. Concours que lui prêtent aussi, dans cette partie de son œuvre, les orateurs, les historiens et les poètes du temps, tout particulièrement Tite-Live, Virgile et Horace. — VII. Indépendance dont jouissent les écrivains dans la première période du règne d'Auguste. Rôle purement littéraire des préposés à la direction des bibliothèques. Longanimité témoignée souvent à l'égard des lettrés. Tribunal chargé d'examiner les œuvres dramatiques; prise de possession par Auguste de la juridiction exercée sur les acteurs et ceux-ci lui en sont reconnaissants. Cependant sa modération finit par se démentir. Causes diverses de ce changement de conduite : tragiques événements qui lui causent une douleur profonde et qui lui inspirent des craintes pour le succès de ses réformes et pour sa popularité; commencement d'opposition dans les banquets et les cercles, dans les salles de lecture et les écoles de déclamation. Répression sévère exercée contre les discours et les écrits de ceux qui sciemment combattent son pouvoir ou qui par imprudence vont à l'encontre de ses vues. Cette persécution ternit l'éclat de la gloire littéraire du siècle. L'œuvre d'Auguste n'en est pas moins considérable et justifie le témoignage qu'il s'est rendu à lui-même et par son testament et par ses dernières paroles dont il faut comprendre le sens véritable.

I

Il y a dans l'histoire de certains peuples une époque privilégiée qui présente un ensemble si harmonieux d'œuvres intellectuelles de premier ordre, qu'on a pris l'habitude de la désigner par le nom même de l'homme dont la puissance, rayonnant alors sur tout l'État, semble avoir créé ce concours admirable des productions les plus finies et les plus parfaites de l'esprit humain. Telle avait été, en Grèce, l'époque de Périclès; et telle fut, chez les Romains, celle qu'on est convenu d'appeler le siècle d'Auguste.

Non pas cependant que tous ceux, qui ont parlé de la période d'histoire littéraire qui porte le nom d'Auguste, aient entendu lui donner la même étendue ou la circonscrire dans les mêmes limites.

Lorsque Velleius Paterculus, en effet, le premier de

tous, avec l'expression de la plus vive surprise[1] et sans pouvoir trouver la cause d'un tel phénomène, constata que les plus beaux génies dans tous les genres, à Rome comme à Athènes, se sont pour ainsi dire donné la main en se rencontrant dans un espace de temps relativement court, il ne considérait pas seulement les quarante années de domination du prince qui venait de mourir au moment où il écrivait, mais sa vue se portait au delà jusque sur Térence et embrassait, non moins que le gouvernement d'Auguste, ce qu'avait produit, avant la toute-puissance de celui-ci, le temps de César et de Cicéron. Suivant l'exemple de Velleius, bon nombre d'érudits modernes ont donc compris dans la période classique de la littérature latine deux âges bien différents, dont l'un n'est à vrai dire que la préparation de l'autre, et, sans remarquer ce qu'il y avait de choquant dans cette confusion, ils ont attribué à tout cet ensemble la dénomination de siècle d'Auguste. Comme s'il était permis de faire servir à la gloire d'Auguste celle de l'homme dont il était l'héritier; et surtout comme s'il n'était pas scandaleux de reporter sur son nom l'illustration du nom de Cicéron, le grand patriote si lâchement sacrifié par lui à la vengeance d'Antoine sur la liste de proscription du triumvirat!

Sans tomber dans une pareille erreur, laissons au temps de César et de Cicéron tout ce qui lui appartient et ne voyons le siècle d'Auguste que là où il est. La grande éloquence politique, à la vérité, vient de disparaître à jamais avec la liberté qui lui donnait la vie; l'art dramatique est tombé dans la torpeur. Mais par ailleurs une magnifique lignée d'écrivains produit, comme dans une inspiration commune, des œuvres d'une maturité, d'une plénitude parfaite, et qui répondent à l'idéal d'équilibre et d'harmonie dont les conditions ne sont jamais remplies que

(1) « Quis enim abunde mirari potest, quod eminentissima cujusque professionis ingenia, in eamdem formam, et in idem arctati temporis congruerint spatium?... » *Hist. rom.*, I, 16 et 17.

dans la période vraiment classique d'une littérature.

Sans doute, et nous l'avons bien vu dans les quatre volumes qui précèdent, de grands poètes et de grands prosateurs avaient, avant Virgile, Horace, Properce, Tibulle, Ovide et Tite-Live, illustré les lettres latines; on peut même dire de plusieurs qu'ils témoignèrent de qualités individuelles qui n'ont jamais été surpassées. Mais, obligés de former eux-mêmes la langue dont ils avaient à se servir, ils ne pouvaient dans une étude si aride s'avancer qu'avec incertitude; et d'autre part, placés à la fois sous l'action de deux mobiles puissants, le tempérament national et l'influence hellénique, ils ne savaient pas encore bien pondérer leur mouvement, les uns montrant de la gaucherie parce qu'ils voulaient rester Romains, et les autres tombant dans le dilettantisme parce qu'ils se livraient trop entiers à l'imitation de l'art des Grecs. Il fallait que l'inexpérience de la langue cessât; il fallait aussi qu'une juste pondération s'établit entre les deux éléments contraires qui agissaient sur les écrivains, pour que la perfection se produisit. C'est cet exact équilibre, obtenu grâce aux longs tâtonnements de leurs prédécesseurs, qui d'une manière générale se fait remarquer chez les écrivains du siècle d'Auguste; aux réminiscences de la littérature grecque ils allient habilement les coutumes, les gloires, les vertus nationales; ils ne se font aucun scrupule, alors même qu'ils se moquent des vieux auteurs latins, d'aller puiser chez ceux-ci ce qu'ils y trouvent d'excellent, et avec l'élégance grecque de la forme ils gardent au fond la gravité romaine.

Communément aussi, à la conciliation harmonieuse des diverses inspirations auxquelles ils obéissent se joignent d'autres qualités non moins précieuses : l'ordre et la régularité, l'exaltation de l'amour patriotique, le sentiment de l'utilité et de la noblesse de leur travail. En effet, le calme et la sérénité, que donnait alors au monde l'autorité d'un seul après les compétitions sanglantes qui l'avaient si longtemps troublé, se reflètent dans leurs œuvres. Rome,

délivrée des guerres civiles et maîtresse incontestée de l'immense empire dont elle vient de fixer elle-même les limites, leur apparaît dans toute sa majesté et ils chantent à l'envi la paix triomphante dont elle jouit pour la première fois en toute assurance. Et la grandeur du sujet leur donne conscience de leur rôle : la littérature n'est plus cette sorte de bagatelle dont ne s'occupaient que dans leurs loisirs les hauts personnages de la société ; le chef de l'État et ses conseillers intimes la protègent ouvertement, l'associent à leurs desseins, voient en elle un moyen puissant de pacification des esprits, un moyen de gouvernement.

Les écrivains, qui ont l'heureuse chance de paraître en ces circonstances si favorables à l'épanouissement complet des lettres latines, ont donc, plus ou moins, mais tous, indépendamment de leurs qualités propres, le caractère auquel on reconnaît un âge classique.

Mais quelle part de mérite est-il équitable d'attribuer à Auguste dans ce concours de belles œuvres produites en un si grand nombre au moment le plus prospère de sa domination ? A-t-il exercé une action personnelle sur les événements ? A-t-il secondé la fortune ? S'est-il montré effectivement l'initiateur du progrès des arts et de la perfection des lettres en son temps ? Devons-nous, en un mot, le juger digne d'avoir donné son nom à son siècle ? Voilà une question dont l'examen n'a pas toujours été fait sans passion.

Lorsque, sous le gouvernement qui régissait la France il y a un demi-siècle, le droit d'écrire librement sur la politique du jour avait été supprimé, on chercha dans des travaux d'érudition et dans l'étude des peuples anciens le moyen de combattre par des allusions malicieuses un état de choses contre lequel on ne pouvait lutter ouvertement. Le temps d'Auguste et de ses premiers successeurs parut à plusieurs celui qui convenait le mieux à leurs préoccupations satiriques. Ils ne se firent point faute alors, pour se donner satisfaction, de dénaturer sensiblement l'histoire

romaine. Ils s'attachèrent à ne montrer dans Auguste que la continuation du personnage d'Octave qui, le pouvoir une fois conquis *per fas et nefas*, se sert de la rare astuce dont il est doué pour dissimuler la petitesse de son âme, n'est clément à certains moments que par intérêt, se défie de lui-même au point d'écrire ce qu'il a à dire dans ses entretiens avec sa femme, afin que sa pensée ne l'entraîne jamais au delà de ce qu'il faut, joue un rôle en habile comédien jusqu'à la dernière heure de sa vie, et, malgré toutes les précautions qu'il prend pour rester maître de lui, instrument néanmoins de l'ambitieuse Livie, laquelle règne derrière lui, finit par retourner contre lui les crimes qu'il a commis étant jeune, fait tuer un à un ceux qui sont appelés à lui succéder afin de leur substituer Tibère, et devient ainsi, selon ces érudits, pour la moralité de l'histoire, la personnification du châtiment attaché aux flancs du criminel. Quant au goût des lettres et des arts, oui sans doute, Auguste l'a. Les aides dont il se sert dans la protection qu'il se plaît à offrir aux poètes comme aux artistes l'ont aussi. Mais leur œuvre est néfaste. Sans eux, n'aurions-nous pas reçu de l'âge classique des travaux bien supérieurs à ceux qu'il nous a légués? Tous ces grands esprits, qui, livrés à eux-mêmes, eussent pu soutenir et répandre les idées généreuses en glorifiant le passé de la république et la liberté, en somme qu'ont-ils été sinon de complaisants adulateurs? Loin de respecter le génie, Auguste l'a donc corrompu[1]. Au grand détriment de la patrie et dans un

(1) La conclusion de tout ce raisonnement devait être et était en effet qu'on ne pouvait trouver dans les écrivains du siècle d'Auguste un bon élément de l'éducation de la jeunesse. On voulait bien ne pas en réclamer l'élimination absolue, parce que, disait-on, comme la littérature française est fille de la littérature latine, la connaissance du latin est nécessaire et que c'est précisément chez les auteurs de l'âge classique qu'on en trouve la meilleure forme; mais on demandait que le latin fût relégué au second plan, que la plus grande part de l'enseignement, la première en date et la plus longue, appartînt à la littérature grecque, aliment plus viril et plus généreux, qui prépare mieux les philosophes, les penseurs, les citoyens, les hommes d'État. Beulé ne concluait pas autrement l'ouvrage, d'ailleurs très intéressant, qu'il a intitulé *Auguste, sa famille et ses amis* (1867, in-8).

but égoïste, il l'a détourné de sa voie. Et nous, la postérité, nous n'avons qu'à exprimer un ressentiment profond, lorsque nous songeons aux nobles œuvres qu'il a étouffées dans leur germe et qu'il nous a volées.

A ceux qui raisonnaient ainsi d'autres répondaient, qui faisaient volontiers table rase de tout ce qu'avait fondé et développé le régime républicain, afin de ne rien voir de grand à Rome qu'à partir du jour où la toute-puissance y fut concentrée dans les mains d'un seul homme. De même qu'ils oubliaient ce qu'il avait fallu d'habileté et de sens administratif au Sénat pour permettre à un peuple aussi petit en nombre que le peuple romain d'étendre et d'exercer sa domination jusqu'aux limites du monde connu, ils ne voulaient pas se rappeler les progrès considérables faits en littérature dans les derniers temps de la république, ils se gardaient bien de remarquer que les grands génies eux-mêmes qui illustrèrent le commencement du principat appartenaient à la génération précédente, étant nés et ayant grandi au milieu des luttes qu'avait suivies cette paix universelle[1]. Sur Auguste, en un mot ils tenaient à reporter, avec toute initiative, tout l'éclat de la gloire de Rome. Et de plus, pour que leur idole restât à l'abri de toute flétrissure, ils allaient jusqu'à vouloir expliquer et excuser les crimes de l'ancien triumvir qui, insinuaient-ils, n'avait fait après tout qu'obéir à la raison d'État et que tirer vengeance des meurtriers de César, son père adoptif.

De part et d'autre, avec ces systèmes de considérations dénuées d'impartialité, on portait sur la personne et sur le gouvernement d'Auguste des jugements peu conformes à la vérité; et comme, pour présenter de lui un portrait trop uniformément noir ou trop flatteur, on ne donnait jamais qu'un compte inexact de l'état général des esprits en son temps, on méconnaissait nécessairement les sentiments

(1) Lors de la bataille d'Actium, Horace avait trente-cinq ans et Virgile en avait quarante.

véritables des écrivains qui illustrèrent cette époque. Il nous sera facile à nous qui, dans les questions littéraires que nous examinons ici, n'obéissons à aucune passion politique, à aucune préoccupation intéressée, de les traiter avec plus de pondération. Voyons donc, avant d'aborder l'étude des grands poètes et des écrivains proprement dits, ce que fut Auguste avec ses deux principaux auxiliaires dans le gouvernement de l'empire, Agrippa et Mécène, qui tous les trois d'ailleurs ont écrit aussi; et faisons pour eux comme pour tous ceux dont nous nous occupons, ne négligeons pas la partie de leur biographie qui peut servir à expliquer leur action intellectuelle et leurs œuvres.

II

Octave naquit, sous le consulat de Cicéron et d'Antoine[1], le neuvième jour avant les calendes d'octobre de l'an de Rome 691 (21 septembre de l'année 64 av. J. C.), à Rome même, dans le quartier Palatin, près de l'endroit appelé *Capita Bubula* (*Têtes de bœufs*)[2].

La famille à laquelle il appartenait était originaire de Velitræ (Velletri) qu'elle habitait[3]. Son père Octavius, qui était riche et avait le rang de chevalier, n'avait pas voulu, comme ses ancêtres, confiner sa vie dans cette modeste ville du Latium; il était venu à Rome briguer les charges publiques, et, après s'être honorablement acquitté de magistratures moins élevées, avait obtenu la préture, puis le gouvernement de Macédoine. Chargé par le Sénat, lorsqu'il partit pour sa province, de poursuivre en route les restes des bandes de Spartacus et de Catilina qui infestaient

(1) Vell. Paterc., *Hist. rom.*, 36.
(2) Suét., *Oct. Aug.*, 5.
(3) Suét., *Oct. Aug.*, 1.

les environs de Thurium[1], il remplit si bien cette mission que le surnom de Thurinus lui resta comme un titre de gloire. En Macédoine, il montra autant de justice que d'habileté militaire, dispersa dans un grand combat les Besses et les Thraces, et traita les alliés avec tant de modération que Cicéron, en adressant à son frère Quintus des conseils de sage administration, le lui présentait comme exemple[2]. Dès lors la réputation qu'il s'était acquise lui permettait d'aspirer au consulat, et telle était, à son retour, son intention, lorsque la mort l'enleva subitement. Il laissait, dit Suétone[3], d'Ancharia, sa première femme, une fille nommée Octavie, et d'Atia, sa seconde femme, une autre Octavie et un fils, alors âgé de quatre ans, Octave. Or Atia avait pour père M. Atius Balbus, de famille sénatoriale et qui par alliance tenait de très près au grand Pompée; pour mère elle avait Julie, sœur de J. César. Octave était ainsi le petit-neveu du dictateur, lequel, n'ayant pas de fils, n'avait pas d'héritier plus direct que lui.

J'entre dans ces quelques détails généalogiques parce que, si les flatteurs d'Auguste ont voulu lui trouver des aïeux dont l'illustration remontait jusqu'au règne de Tarquin l'Ancien et de Servius Tullius, ses détracteurs, à l'exemple de Marc Antoine, qui, au dire de Cicéron, accumula souvent toute espèce d'injures et de propos amers contre lui, traitaient avec dédain ses ancêtres maternels, prétendant que son bisaïeul était de race africaine et avait exercé, à Aricie, quelques-uns disaient le commerce de parfumerie, d'autres le métier de boulanger. La vérité est qu'Octave, sans se targuer d'une noblesse exagérée, s'attribuait lui-même pour origine une famille de chevaliers ancienne et riche, dont son père avait été le premier

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 3.

(2) *Epist. ad Quint. fratr.*, I. 1. — Les titres du père d'Octave sont rappelés par l'inscription qu'on trouvera dans les recueils de Gruter, p. CCXXV, n. 7, et d'Orelli, n. 592.

(3) Suét., *Oct. Aug.*, 4.

membre sénateur; qu'il porta quelque temps, en souvenir de celui-ci, le surnom de Thurinus[1]; et que, par sa mère, il était sans conteste le plus proche parent de J. César qui, dans une harangue au peuple, n'avait pas craint de proclamer hautement «qu'il y avait dans sa race tout à la fois la sainteté des rois et la majesté religieuse des dieux[2].»

Atia d'ailleurs avait les mérites de la femme romaine instruite et distinguée. Sans les posséder sans doute au même degré que la grande Cornélie, à laquelle on l'a comparée plus d'une fois[3], elle sut entourer ses enfants des soins les plus intelligents et leur donner à tous les deux une éducation tout à fait digne de la situation élevée que la fortune leur réservait. Peu après la mort d'Octavius, probablement sur le conseil de J. César, elle contracta une nouvelle union avec un ami de ce dernier, avec L. Marcius Philippus, fils du grand orateur, personnage très estimé et de la plus haute notoriété, d'un âge avancé déjà, et qui, dans les moments que ne réclamaient pas de lui les affaires politiques, s'associa, avec non moins de bonté que d'expérience, à la noble tâche qu'elle avait entreprise[4]. César lui-même s'y intéressait vivement.

Une éducation si soigneusement dirigée[5], lorsqu'elle est

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 7.

(2) J'ai cité cette harangue dans la 1re partie de l'*Hist. de la litt. lat.*, tome III, ch. I, 1.

(3) Cette comparaison n'a pas été employée seulement par les adversaires d'Auguste; l'auteur du *Dialogue sur les orateurs* s'en est servi en parlant (ch. 28) du grand avantage de l'austère et sage discipline exercée sur leurs enfants par certaines mères dévouées à leur devoir.

(4) Vell. Paterc., *Hist. rom.*, 59.

(5) Pour ce qui concerne l'éducation, les études et les écrits d'Auguste, voir : J. A. Fabricius, *Imp. Cæs. Augusti temporum notatio, genus et scriptorum fragmenta*, Hamburg, 1727, in-4 ; et surtout les dissertations de A. Weichert : I. *De Cæsaris Augusti juventute, magistris ac studiis*; II. *De Cæsaris Augusti apophthegmatis, jocis et strategematis*, Grima, 1835-1836, in-4; dissertations que l'auteur entreprit un peu plus tard de refondre entièrement et de compléter dans le travail qu'il intitula *Imper. Cæsaris Augusti operum reliquiæ*, Grima, 1841-1846, in-4.

reçue par un esprit naturellement ouvert aux leçons qu'on lui donne, le développe rapidement. Les effets s'en firent remarquer de bonne heure, s'il est vrai, comme le rapportent Suétone et Quintilien[1], qu'à l'âge de douze ans[2] Octave fut capable de prononcer à la tribune aux harangues l'éloge funèbre de son aïeule Julie. Ces éloges, à la vérité, faits d'après un même modèle et composés surtout d'espèces de formules qui répétaient avec les mérites du mort les titres d'honneur des aïeux, ne demandaient pas beaucoup d'invention; les grandes familles, comme celle de César, avaient toujours tout prêts dans leurs archives les documents nécessaires; et si nous réfléchissons en outre à l'aide que le jeune orateur put recevoir de quelqu'un de ses maîtres, nous ne rejetterons pas comme invraisemblable, bien que tout d'abord il nous surprenne, le récit de ce phénomène d'éloquence précoce, auquel ajoutait foi, remarquons-le bien, le si compétent auteur de l'*Institution oratoire*[3].

Je crois, pour ma part, que la chose eut lieu et qu'elle se fit sur l'avis et d'après les instructions de J. César lui-même. Tenant à cœur de préparer en son petit-neveu celui qui pouvait hériter de sa puissance, César devait juger utile de le produire en public de bonne heure et par un fait anormal, capable d'attirer sur lui l'attention et l'admiration du peuple. Ce qui me porte à le croire, c'est la hâte qu'il mit ensuite à lui accorder toutes sortes d'honneurs : à quinze ans, il lui donna pour robe virile le laticlave[4], insigne de la dignité sénatoriale, presque tout de suite après, un ponti-

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 8; Quintil., *Inst. orat.*, XII, 6, 1.

(2) Nicolas de Damas, historien contemporain, qui outrait volontiers l'éloge, dit (ch. 3) que ce fut à l'âge de neuf ans.

(3) Remarquons aussi que le même fait, sans doute par imitation, se reproduisit peu après à plusieurs reprises : Tibère et Caligula passent pour avoir prononcé à la tribune aux harangues, alors qu'ils étaient revêtus encore de la prétexte, l'un l'éloge de son père et l'autre celui de sa bisaïeule Livie; le second, il est vrai, avait seize ans, mais le premier n'en avait que neuf. Cf. Suét., *Tib.*, 6; *Calig.*, 10.

(4) V. Duruy, *Hist. des Rom.*, in-8 jés., tome III, p. 435.

ficat[1], puis, à l'occasion du triomphe qui célébra la fin de la guerre d'Afrique, des récompenses militaires, bien qu'il n'eût pas fait partie de l'expédition[2]. Il le fit venir alors en Espagne pour la guerre contre les fils de Pompée, et là, au milieu de ses légions, il lui témoigna la plus vive affection[3], le faisant habiter et voyager toujours à ses côtés, cherchant dans cette vie commune à développer en lui, avec la science de la direction d'une armée, les connaissances les plus variées. A peine les affaires hispaniques terminées, comme il projetait de l'emmener bientôt dans une expédition contre les Parthes, il l'envoya à Apollonie, accompagné de savants qui devaient parfaire ses études littéraires[4], en même temps que sa participation aux manœuvres des troupes qui se réunissaient en Macédoine compléterait son éducation militaire. Il lui assura même, croit-on, pour un avenir prochain[5] la charge enviée de maitre de la cavalerie. En aucune circonstance, vous le voyez, César ne négligeait rien soit pour l'instruire soit pour le mettre très en vue devant le peuple ou devant l'armée.

Octave, d'un caractère froid, prudent, avisé, se gardait bien de commettre dans sa conduite quoi que ce fût qui pût indisposer contre lui un oncle si puissant et si généreux. Il sentait au cœur une ambition qui de jour en jour devenait plus grande, avivée qu'elle était par tant d'honneurs reçus en un âge où nul autre n'eût pu les espérer. Aussi,

(1) Vell. Paterc., *Hist. rom.*, 59.

(2) Suét., *Oct. Aug.*, 8.

(3) Nicolas de Damas, 10-12 ; Vell. Pat., *loc. cit.*

(4) Certains traducteurs ou commentateurs de Suétone et de Velleius Paterculus, lisant dans ces auteurs que César avait recommandé qu'Octave étudiat à Apollonie, ont parlé des écoles de cette ville Mais Apollonie, bien que grande et imposante ville, *magnam urbem et gravem*, comme l'appelle Cicéron, n'a jamais passé pour avoir possedé des écoles fréquentées par les jeunes Romains ; l'enseignement qu'y reçut Octave lui fut particulier.

(5) Voir dans *Imp. Cæs. Aug. script. reliq.* de Weichert, p. 18-21, comment est commenté en ce sens le passage d'Appien (*Bell. civ.*, III, 9) qui a rapport à la collation de ce grade par César à Octave.

comme il se rendait parfaitement compte de l'utilité que devaient avoir pour lui, dans la brillante carrière qu'il rêvait, toutes les études auxquelles César désirait qu'il se livrât, il y montrait une ardeur continue de manière à mériter des maîtres préposés à son instruction les témoignages d'une entière satisfaction.

Ces maîtres durent être nombreux. En ce qui concerne la littérature, sans savoir avec précision ni la date à laquelle commença ni le temps que dura l'enseignement de chacun, nous en connaissons quatre ou cinq.

Le premier par ancienneté fut un certain Sphærus, qui vraisemblablement faisait partie de la maison d'Atia; par l'intelligence et le dévouement dont il fit preuve dans l'exercice de ses délicates fonctions il mérita l'affranchissement, et il mourut dès l'année 714, date à laquelle Dion Cassius nous apprend que son ancien élève lui fit des funérailles[1].

Areus d'Alexandrie semble être celui qui vint le second. La partie élémentaire de l'instruction d'Octave étant terminée, il était naturel qu'on en confiât la direction à un des plus honorables parmi les savants qui venaient alors à Rome pour y enseigner, avec l'art de penser, celui de bien dire en latin et en grec. Areus[2], dont la vie, le savoir et l'aptitude étaient connus de César, convenait d'autant mieux à cette charge qu'il était père de deux fils parfaitement élevés, Nicanor et Denys, qui, admis à se mêler à la vie de l'élève, pouvaient non seulement exciter son ému-

(1) XLVIII, 33.

(2) Areus est généralement classé au nombre des philosophes stoïciens. Cf. Fabricius, *Bibl. græc.*, vol. III, p. 540. La plupart des commentateurs croient aussi que c'est lui qui avait écrit sur l'art oratoire le traité dont Quintilien parle à plusieurs reprises (*Inst. orat.*, II, ch. 15, 35; III, ch. 1, 16; VII, ch 3, 12). Cependant Jonsius (*De script. hist. phil.*, III, ch. 41, 3) fait du rhéteur et du philosophe deux Areus distincts. Mais on sait que, depuis Aristote et Théophraste, comme le remarque d'ailleurs Quintilien dans le second des passages cités ici, les philosophes s'appliquèrent avec plus de zèle encore que les rhéteurs à donner des préceptes exacts sur la rhétorique.

lation dans les heures d'étude, mais même, le reste du temps, jusque dans les jeux de son âge, lui être très utiles en lui apprenant à l'usage toutes les délicatesses de la langue grecque[1]. Octave aimait beaucoup ce maître et, même lorsqu'il fut devenu tout-puissant, il le garda attaché à sa personne durant de longues années. Peut-être alors recevait-il de lui quelques services intimes pour la confection de certains travaux. Toujours est-il que nous tenons de Plutarque le récit d'un hommage on ne peut plus honorable qu'il lui rendit dans une circonstance solennelle. Lorsqu'il entra en vainqueur dans Alexandrie, le pays natal du philosophe, il le fit marcher auprès de lui, le tenant par la main et ne cessant de lui parler; puis, quand il fut monté sur l'estrade dressée pour le recevoir, comme les habitants, frappés de terreur, étaient tombés à genoux, il les fit relever et leur dit qu'il leur pardonnait, par égard pour leur premier fondateur, Alexandre; ensuite, par admiration pour la grandeur et la beauté de leur ville; en troisième lieu, pour faire plaisir à son cher Areus[2].

Après ces deux noms, nous trouvons ceux de Caper et d'Épidius. Le premier était-il le Flavius Caper plusieurs fois cité par Servius et à qui l'on attribue deux livres de grammaire intitulés *de Orthographia* et *de Verbis dubiis ?* La question reste douteuse. Car nous n'avons pas le prénom de celui qui travailla à l'instruction d'Octave, et nous ne le connaissons que par le témoignage de Pompeius qui[3],

(1) C'est ainsi, croyons-nous, qu'il faut entendre ces mots de Suétone : « ... eruditione, etiam varia, repletus est per Arei philosophi, filiorumque ejus, Dyonisii et Nicanoris, contubernium. » *Oct. Aug.*, 89.

(2) Plut., *Vie d'Antoine*, 81. — Il est possible qu'après cette manifestation publique de son amitié, Auguste ait laissé le vieux philosophe en Égypte, chargé d'une mission de confiance en cette province qu'il devait connaître mieux que personne. Areus, en effet, n'est pas mort à Rome; car Auguste n'aurait pas manqué de lui faire des funérailles comme à Sphærus, et nous n'en trouvons mention nulle part.

(3) Lindemann, *Pompeii Comment. artis Donati*, Lips., 1820, in-8, p. 132. Cf. Schopen, *de Terentio et Donato*, Bonnæ, 1821, in-8, p. 40 sqq.

dans un ouvrage de critique littéraire, à propos d'une expression contestée[1], l'a cité en lui donnant ce titre de *magister Augusti*. Épidius ne nous est pas beaucoup plus connu. Nous apprenons seulement de Suétone[2] qu'à un certain moment il eut aussi Marc Antoine pour disciple, et un biographe ancien de Virgile nous dit que le grand poète suivit également ses leçons[3]. Rien d'ailleurs ne nous interdit de voir en lui l'Épidius dont parle Pline le naturaliste, à propos de mémoires remplis de récits prodigieux[4].

Quelques érudits, comme l'historien allemand Drumann[5], comptent au nombre des maîtres d'Octave, en qualité de mathématicien, un certain Théogène, qui, disent-ils, avait été amené à cet effet de Rome à Apollonie; et ils citent à l'appui de leur dire le passage de Suétone[6], où ce biographe raconte que, pendant son séjour à Apollonie, Octave, accompagné d'Agrippa, s'étant rendu dans le haut d'une maison à la salle d'étude de Théogène pour le consulter sur leur avenir à tous les deux, cette espèce d'astrologue, après avoir prédit à Agrippa une prospérité étonnante, se jeta aux pieds d'Octave comme devant un dieu, ce qui donna à celui-ci une grande confiance en sa destinée. Mais, loin de prouver ce que prétend Drumann, le récit de Suétone le contredit absolument. Octave et Agrippa n'y sont-ils pas dépeints comme allant, en une heure de loisir, demander une consultation à une personne qui leur est étrangère, à un de ces charlatans,

(1) Pompeius dit que Caper, maître d'Auguste, avait relevé dans les lettres de Cicéron l'expression *piissimus* dont Cicéron lui-même, dans une de ses Philippiques, a condamné l'emploi. Cf. Cic., *Phil.*, XIII, 19; *Fragm.*, ap. Orellium, vol. IV, P. 2, p. 468.

(2) *De Clar. rhet.*, 4.

(3) Heyn. *Ad Donati Vit. Virgil.*, II, § 7.

(4) *Hist. nat.*, XVII, 25. Cf. 1re partie de notre *Hist. de la litt. lat.*, liv. VII, ch. v, 1.

(5) Drumann, *Hist. rom.*, tome IV, p. 254.

(6) *Oct. Aug.*, 94.

astrologues ou chaldéens, qui se rencontraient un peu partout à cette époque? Et pourquoi eussent-ils attendu pour le consulter qu'il fût installé à Apollonie s'ils le connaissaient à Rome? Enfin, chez quel écrivain ancien trouve-t-on la moindre mention d'un mathématicien savant du nom de Théogène?

Je ne veux pas non plus faire figurer sur cette liste Athénodore de Tarse, savant stoïcien, qui écrivit sur la philosophie, sur l'histoire et sur toutes sortes de sciences [1]. Octave était déjà triumvir lorsque, pour la première fois, je crois, il usa de ses leçons et se mit à goûter son amitié au point d'accepter de lui, sans s'irriter, certaines remontrances qui ne manquaient pas de vivacité si l'on en juge par l'anecdote que raconte Dion Cassius et qui se retrouve, sensiblement augmentée parfois, chez plus d'un chroniqueur byzantin [2]. Quelques commentateurs, à la vérité,

(1) Cf. Fabricius, *Bibl. græc.*, t. III; Bibl. Didot, *Histor. græc. fragm.*; Sévin, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XIII, p. 50-61.

(2) Octave était débauché et son pouvoir de triumvir lui donnait les moyens de satisfaire tous ses caprices. Lorsqu'il désirait une femme, il la faisait enlever dans une litière d'où elle ne sortait que dans sa chambre à coucher pour tomber en sa possession. Un jour, il se trouva que celle sur laquelle il avait porté ses vues était la femme d'un intime d'Athénodore. Le philosophe arriva précisément chez son ami au moment où les deux époux se désolaient dans l'impossibilité de résister à l'ordre qui venait de leur être signifié. Il les rassura et leur promit de faire revenir Octave à de meilleurs sentiments. Dès que la litière fut arrivée, lui-même s'y introduisit à la place de la femme, et, armé d'une épée, dans la litière bien voilée, se laissa transporter à la chambre d'Octave. Puis, à l'instant où celui-ci découvrait le voile, il bondit devant lui, l'épée à la main. Et il lui dit : « Ne craignez-vous donc pas qu'il vienne à l'esprit de quelqu'un de s'introduire ainsi chez vous pour vous tuer? » Non seulement, paraît-il, Octave ne se fâcha pas, mais il lui sut gré de cet avertissement et le lui témoigna. Il faut avouer d'ailleurs que le philosophe, avec habileté et pour la faire mieux accepter, avait donné à sa remontrance le caractère d'une leçon de prudence plutôt que d'une leçon de morale. Produisit-elle du moins un heureux effet? Les historiens semblent le croire. (*Cf.* Dion Cassius, LVI, ch. 43; Zonaras, X, ch. 38.) Un d'eux, Michel Glycas (*Annal.*, P. III, p. 382, éd. Bekker) prend même sur lui de dire qu'Octave s'engagea alors par serment à ne plus jamais user de la femme d'autrui.

prétendent qu'Athénodore n'était devenu à un tel degré l'intime d'Octave que parce qu'il l'avait eu pour élève depuis longtemps, son enseignement auprès de lui ayant dû commencer dès avant le séjour en Macédoine. Mais Hoffmann [1], qui s'est efforcé de réunir toutes les preuves possibles à l'appui de cette opinion, ne semble pas avoir réussi à l'établir assez solidement pour qu'on se sente obligé de l'accepter.

Il n'en est pas de même du rhéteur Apollodore de Pergame qui, établi à Rome avant même la naissance d'Octave [2], s'y était acquis une réputation méritée, et devint, comme les grands chefs d'écoles philosophiques, un maître dont les doctrines furent publiées par ses disciples [3]. César lui confia certainement de bonne heure le soin d'enseigner à son neveu l'art de parler et l'envoya ensuite de Rome à Apollonie pour y continuer l'œuvre dont il avait été chargé [4]. L'excellent rhéteur était alors âgé et présentait les qualités d'honorabilité, de savoir et d'expérience qu'exigent la surveillance et la direction des études d'un jeune homme de grand avenir qui se trouve pour la première fois éloigné de toute sa famille.

Avec des professeurs grecs tels qu'Apollodore et Areus, Octave devait arriver à savoir à fond la langue et la littérature de la Grèce. Il connut, en effet, très bien les poètes et les écrivains de cette littérature ; ce n'est pas douteux, puisque en toute circonstance et toujours à propos, il les cita de mémoire. Il pouvait aussi tenir la conversation en grec, et il montra même plusieurs fois, en plaisantant, qu'il était capable d'improviser quelques vers en cette langue. Deux anecdotes rapportées, l'une par Macrobe,

(1) *Disput. de Athenodoro Tarsensi*, Lips., 1732, in-4.

(2) Il est noté par saint Jérôme (*Chron. ad Olymp.* 179, 2) comme ayant eu pour élève l'orateur Calidius, dont j'ai parlé au liv. VII, ch. I, 3, de la 1re partie de cette histoire.

(3) Ils s'appelaient les Apollodoriens. Voir ce qu'en dit Quintilien, *Inst. orat.*, III, ch. I, 17. Cf. Strabon, XIII, ch. IV, 3.

(4) Suét., *Oct. Aug.*, 89.

l'autre par Suétone, nous en fournissent la preuve. Dans le temps où il fut tout-puissant, dit Macrobe[1], il eut affaire à un certain Grec qui, à chaque sortie, se précipitait vers lui pour lui présenter une épigramme. Comme ce manège durait depuis longtemps, un jour qu'il le voyait encore s'approcher, *il écrivit à la hâte une épigramme grecque* et la lui envoya à son tour. Mais l'autre alors de s'extasier, d'applaudir de la voix et du geste, et, s'approchant tout à fait, puis tirant quelques deniers du fond d'une maigre bourse, de les lui offrir et de lui dire : « C'est peu pour vous, mais si j'avais plus, je donnerais davantage. » Chacun, ainsi qu'Auguste, se prit à rire, et le pauvre Grec reçut cent mille sesterces. Le récit de Suétone est plus intéressant pour nous ; car les vers improvisés y sont cités. Auguste, raconte-t-il[2], appelait Ἀπραγόπολιν ou *Ville de l'Oisiveté*, une île voisine de Caprée où menaient joyeuse vie ceux de sa suite qu'il y avait envoyés sous la conduite de Masgaba, un de ses favoris, et, comme s'il se fût agi d'une colonie fondée par celui-ci, il l'avait surnommé κτίστην (*le fondateur*). Or Masgaba y étant décédé, l'année suivante, le jour anniversaire de cette mort, Auguste vit subitement de sa salle à manger la tombe toute illuminée par l'éclat des flambeaux d'une foule immense qui s'y était portée, et il prononça ce vers en l'improvisant :

Κτίστου δὲ τύμβον εἰσορῶ πυρούμενον
Du fondateur je vois la tombe toute en feu.

S'adressant alors à son voisin de table Thrasyllus, qui n'était pas au courant des faits, il lui demanda s'il connaissait le poète auteur de ce vers, et comme Thrasyllus cherchait, il en improvisa encore un autre :

Ὁρᾷς φάεσσι Μασγάβαν τιμώμενον ;
Voyez-vous Masgaba de flambeaux honoré?

(1) *Saturn.*, II, 4.
(2) *Oct. Aug.*, 98.

Puis de nouveau il lui posa la même question. Thrasyllus finit par répondre qu'il n'en savait rien, mais que, quel qu'en fût l'auteur, ces vers étaient excellents : réponse dont éclata de rire Auguste, qui en plaisanta longtemps.

Quelque savoir cependant que l'élève d'Areus et d'Apollodore eût acquis en ce qui concerne le grec, il est certain qu'il ne le sut jamais assez pour le parler avec le talent qu'y montrèrent Cicéron, Atticus et plusieurs autres. Nous pouvons nous en rapporter là-dessus à Suétone, qui affirme[1] qu'il ne parla jamais le grec avec une facilité parfaite, qu'il ne se hasarda jamais à produire un discours, une composition quelconque en cette langue. Lorsque même les circonstances exigeaient, comme cela lui arriva à Alexandrie, qu'il émît en grec un édit, une proclamation, une harangue, il écrivait en latin ce qu'il avait à dire, le faisait exactement traduire par un autre et n'émettait publiquement que cette traduction de son œuvre personnelle. Sa prudence d'ailleurs était telle en toutes choses, que nous ne devons pas nous étonner outre mesure d'une habitude qui, après tout, tint peut-être plus à un calcul qu'à une véritable inhabileté.

Quant à sa manière de parler et de composer en latin, nous l'expliquerons plus loin en montrant ce qu'il fut comme orateur et comme écrivain. Pour le moment, qu'il nous suffise d'avoir indiqué comment, depuis ses premières années jusqu'au temps de son séjour à Apollonie, il eut constamment auprès de lui les maîtres choisis comme les meilleurs par sa mère Atia et par J. César; combien une telle instruction était de nature à développer en lui le goût des lettres et plus tard le désir d'en favoriser à Rome l'épanouissement.

(1) *Oct. Aug.*, 89.

III

Ce fut à Apollonie qu'Octave apprit le meurtre de son oncle. Il n'avait pas encore tout à fait dix-neuf ans; mais les légions de Macédoine, aux travaux desquelles il prenait part et qu'il avait réussi déjà à s'attacher, lui demandèrent aussitôt de marcher sous ses ordres. Salvidienus, dont César avait fait un de ses principaux officiers, lui conseillait d'accepter leur offre. Marcus Vipsanius Agrippa, son ami d'étude, qui n'était guère plus âgé que lui et dont l'esprit viril se portait avec décision aux résolutions les plus tranchantes, le lui disait aussi. Mais Octave, avec sa réserve et sa prudence naturelles, ne voulut pas accomplir un acte qui l'eût mis tout d'abord en guerre ouverte avec le Sénat. Il aima mieux partir sans troupes pour l'Italie, où il apprit, en débarquant au petit port de Lupia, la scène des funérailles et les décrets du Sénat relatifs au testament. Sans retard il décida de prendre le nom de son père adoptif et de s'appeler désormais Octavianus Cæsar. Atia, dit-on[1], et Philippus, son beau-père, qui ne le voyaient pas sans crainte hériter, si jeune, d'un nom et d'une fortune en butte aux plus violentes passions, lui conseillaient de renoncer à ce dangereux héritage. Mais il leur résista. « Quand César, objecta-t-il à Philippus, m'a cru digne de porter son nom, ne serait-ce pas un sacrilège de m'en croire moi-même indigne? » Et pour répondre à sa mère, il usa de l'érudition dont elle l'avait munie[2] : il lui cita les vers du XVIIIe chant de l'*Iliade*, où Achille repousse les prières de Thétis en préférant la gloire d'une belle mort, fût-elle rapide, à la honte de ne pas accomplir la

(1) Vell. Paterc., *Hist. rom.*, II, 60.
(2) Appien, *Bell. civ.*, III, 13.

vengeance due aux mânes de celui qui lui était si cher :

Αὐτίκα τεθναίην, ἐπεὶ οὐκ ἄρ'ἔμελλον ἑταίρῳ
Κτεινομένῳ ἐπαμῦναι...[1]

Il se rendit à Rome, non sans avoir en route rendu visite à Cicéron, à qui il témoigna tous les égards possibles en lui donnant à croire qu'il se laisserait tout à fait conduire par lui[2]; et, dès son arrivée, il se présenta devant le préteur pour notifier régulièrement son acceptation du testament dont il promit ensuite au peuple assemblé d'exécuter tous les legs.

Je n'ai plus à retracer ici les événements qui se succédèrent depuis son arrivée à Rome jusqu'à la formation du triumvirat dans lequel il s'unit à Antoine et à Lépide. J'ai dit ailleurs[3] comment Cicéron crut pouvoir, contrairement à l'avis de M. Brutus, s'appuyer sur lui pour combattre Antoine; comment, avec le titre de propréteur, il reçut du Sénat l'*imperium* et un pouvoir égal à celui des deux consuls en charge, Hirtius et Pansa, pour se joindre à eux dans la direction des armées chargées de délivrer Décimus Brutus assiégé dans Modène; à quel point, à l'heure de la victoire, la mort simultanée des deux consuls favorisa son ambition, puisqu'on le soupçonna d'y avoir contribué par quelque crime; avec quelle hardiesse ensuite, mécontent du Sénat qui eût voulu lui enlever tout commandement, il rentra dans Rome à la tête de huit légions et se fit donner par l'assemblée du peuple le pouvoir consulaire; quelle habileté consommée, enfin, il déploya dans ses pourparlers

(1) *Iliad.*, ch. XVIII, v. 98 sqq.

(2) Cicéron écrivait alors à Atticus : « Modo venit Octavius, mihi totus deditus... » (*Epist.*, XIV, 11) et encore : « Nobiscum perhonorifice et amice Octavius. » (*Epist.*, XIV, 12.)

(3) Voir la biographie de Cicéron qui forme tout le premier chapitre du livre V de la première partie de cette histoire et, au chapitre III du livre VI, l'analyse des lettres de Cicéron et de Brutus.

avec Lépide pour se faire un allié d'Antoine lui-même et contracter avec eux deux cette union scélérate que scella le plus horrible des forfaits.

Je n'ai pas eu, à la vérité, l'occasion de noter l'opiniâtreté avec laquelle, malgré les soucis et les travaux d'une vie si tourmentée, il s'appliqua constamment à l'étude des lettres. Les historiens rapportent[1] que, même au plus fort de la guerre de Modène, il trouvait chaque jour quelques moments à consacrer à la lecture, à la composition ou à la déclamation. Cette application, je le sais bien, ne pouvait surpasser ni celle qu'avait montrée César en écrivant des poésies, des livres d'histoire, voire des traités de grammaire durant ses campagnes les plus pénibles, ni celle de Cicéron qui, au milieu de sa lutte contre Antoine, terminait son magnifique traité *des Devoirs;* mais, si l'on songe à l'âge qu'avait Octave, on la trouvera bien surprenante. Il faut avouer d'ailleurs que, si tant de travail n'avait jamais rien dû produire que des œuvres semblables à celle qui inaugura le triumvirat, on serait en droit de regretter une instruction mise avec une si habile perfidie au service d'une cause criminelle. Vous avez vu, en effet, par l'analyse qui a été donnée de l'édit de proscription des triumvirs[2], que cette proclamation n'a pu être écrite ni par Lépide ni par Antoine, qu'elle est bien de la composition d'Octave, et que, toute d'hypocrisie et de froide cruauté, elle est, avec ses raisons spécieuses et ses cauteleuses précautions, l'œuvre d'un orateur très savant en l'art de donner à un forfait sanguinaire les apparences de la justice et même de la clémence.

Sa cruauté dépassa celle de ses complices. Lorsque Lépide crut le moment venu de mettre fin aux meurtres, il n'eut pas honte de déclarer au Sénat que, quant à lui, il ne cesserait pas de proscrire tant qu'il croirait avoir à le faire[3].

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 84.
(2) 1re partie, liv. VII, ch. I, 5.
(3) Suét., *Oct. Aug.*, 27.

Parti avec Antoine pour combattre en Macécoine l'armée du parti républicain, commandée par Brutus et Cassius, lorsqu'elle eut été défaite dans les plaines de Philippes, il se montra encore sans pitié envers les vaincus, et comme Antoine était disposé à ensevelir honorablement Brutus, il fit décapiter le cadavre et expédier la tête à Rome avec ordre de la déposer aux pieds de l'image de César [1]. Enfin, lorsque l'impérieuse Fulvie, irritée de la répudiation de sa fille Claudia [2], eut excité cette guerre où le consul Lucius Antonius, père du triumvir, réussit à s'emparer de Rome et n'en fut chassé que par Agrippa, qui le contraignit à se réfugier dans la forte place de Pérouse et finalement à la livrer avec ses malheureux habitants, la vengeance d'Octave s'exerça de nouveau par un massacre épouvantable : au milieu de saturnales de sang, les magistrats de la ville et trois cents chevaliers ou sénateurs, dit-on [3], furent égorgés par ses ordres devant un autel élevé à celui dont les ides de mars avaient fait un dieu.

A ces actes de violence, dans lesquels il trouvait un moyen facile de se débarrasser successivement de tous ceux qu'il jugeait pouvoir dans l'avenir faire obstacle à son élévation, il avait soin de donner toujours le caractère d'un devoir accompli, d'un hommage rendu à la mémoire de son oncle. Aux heures mêmes où il semblait céder à l'emportement, l'atroce cruauté, dont il se rendit si souvent coupable en cette partie de sa carrière politique, ne s'exerçait pas sans calcul, son habileté ne l'abandonnait jamais.

Elle était mise parfois à une rude épreuve. Un peu avant la guerre de Pérouse sa situation fut des plus critiques. Il avait distribué de l'argent et des terres aux légionnaires et aux vétérans. Mais les habitants réclamaient des indemni-

(1) Dion, XLVII, 49.

(2) Claudia, que Fulvie avait eue de Clodius, était à peine nubile, lorsque, les légions d'Octave et d'Antoine réclamant une alliance entre leurs chefs, Octave avait consenti à l'épouser. Il la répudia encore vierge. Suét., *Oct. Aug.*, 62.

(3) Suét., *Oct. Aug.*, 25.

tés, les vétérans des frais de premier établissement. Les nouveaux colons, en outre, dépassant leurs limites, usurpaient les champs voisins, et les propriétaires dépossédés, qui n'avaient pas, comme Virgile, la ressource des beaux vers pour rentrer en possession de quelque domaine, accouraient en foule à Rome pour y susciter la révolte. Octave se vit un jour menacé d'une sédition des légionnaires. Il dut faire argent de tout pour procéder à de nouvelles largesses, et il ne lui fallut rien moins que toute l'adresse de son esprit ingénieux pour conjurer le danger. Un coup de maître[1] lui rendit l'appui de ses vieux soldats : avec les dix légions qu'il en forma et Agrippa pour général, malgré les dix-sept légions de Lucius, ce fut la victoire.

Cependant Antoine, parti en Asie avec l'intention de combattre les Parthes, y avait bientôt délaissé son devoir. A la vue de Cléopâtre, il l'avait suivie à Alexandrie, et là, dans les palais somptueux de la magnifique séductrice, il avait perdu son temps en indignes débauches, oubliant et sa femme et l'ambition d'Octave et Rome. Une invasion de la Syrie par les Parthes le surprit au milieu de ses plaisirs. Il s'en arracha pour se rendre à Tyr, où il trouva des lettres de Fulvie qui lui disaient la prise de Pérouse et la fortune croissante de son collègue, devenu maître de tout l'Occident, y compris la Gaule. Laissant aussitôt à un lieutenant le soin de pacifier la Syrie, il se hâta de reparaître en Italie.

Le pompéien Domitius et Sextus Pompée, qui étaient heureux de combattre Octave, n'hésitèrent pas alors à promettre à Antoine leur alliance. Déjà ils opéraient à la tête des troupes réunies par eux, quand un ami commun

(1) Il les réunit au Capitole, leur promit d'exécuter toutes les promesses qui leur avaient été faites, leur dit que Lucius, par la guerre qu'il fomentait, allait arrêter sa bonne volonté, et qu'il les prenait eux-mêmes pour arbitres entre Lucius et lui. Alors ce singulier tribunal se constitua à Gabies et quand les deux adversaires furent convoqués, Octave seul comparut; Lucius, « peut-être effrayé, dit V. Duruy, par une embuscade dressée sur sa route, » ne se présenta pas.

des deux triumvirs, Cocceius Nerva, au nom des légionnaires qui avaient combattu ensemble à Philippes, parla d'accommodement. Ceci ressortissait à Mécène; car Mécène était l'homme d'affaires d'Octave comme Agrippa était son homme de guerre. Il se chargeait de toutes les négociations difficiles. S'agissait-il d'un mouvement séditieux à l'intérieur de Rome, il paraissait au milieu du peuple; avec une extrême douceur et sans jamais se fâcher, il écoutait ses cris; puis il lui offrait avec quelques dons les plus belles paroles du monde. Était-il question de traiter avec quelque grand personnage dont il fallait apaiser la susceptibilité ou endormir la vigilance, son élégante et insinuante courtoisie faisait de lui le plus adroit des ambassadeurs. Il partait en mission, non pas avec cet apparat qui met l'esprit d'un rival en éveil et semble le provoquer à la discussion, mais entouré d'amis lettrés et de poètes comme s'il allait à un rendez-vous de plaisirs. Nous tenons d'Horace [1] le récit d'un voyage de ce genre et nous comprenons par la charmante narration du poète quel enjouement, quelle liberté d'esprit, quelles grâces un tel ambassadeur devait apporter aux négociations les plus importantes.

De toute une série de conférences et de démarches, il résulta deux traités et deux mariages politiques. Pour détruire l'animosité de Sextus, Octave épousa Scribonia, petite-nièce du grand Pompée, dont il eut bientôt la fille qui devint la fameuse Julie. Le traité de Brindes, en laissant l'Afrique à Lépide, donna à Antoine l'Orient jusqu'à la mer Adriatique et à Octave tout l'Occident. Le traité de Misène rectifia le précédent en spécifiant que Sextus aurait pour province la Sicile, la Corse, la Sardaigne et l'Achaïe. Et enfin, comme Fulvie était morte, Antoine épousa la sœur d'Octave, la belle et vertueuse Octavie, qui, veuve déjà, venait de mettre au jour ce Marcellus dont la vie fut si courte et que Virgile devait immortaliser au VI[e] chant de l'Énéide. « Tout le monde, dit Plutarque [2], approuvait

(1) Hor., *Sat.*, I, 5.
(2) *Vie d'Antoine*, 31.

ce mariage : on espérait qu'Octavie, qui joignait à une grande beauté beaucoup d'intelligence et de bon sens, une fois unie à Antoine, fixerait sa tendresse et garantirait la concorde entre lui et Octave. » La fin des guerres civiles semblait assurée.

Elle ne pouvait l'être que par le triomphe final d'un seul de ces ambitieux sur tous les autres. Sextus fut le premier qui perdit son pouvoir. Octave, en effet, n'était pas homme à lui laisser entre les mains le pays de qui dépendait l'approvisionnement de Rome et de ses légions; lui-même, d'ailleurs, n'avait pas assez de modestie pour se contenter de sa province; de sorte que le premier motif venu devait amener entre eux deux une lutte décisive. Or Octave, épris de Livie, fit à la famille de Pompée l'injure de répudier Scribonia.

Livie était mariée et enceinte de six mois; mais Octave envoya à Tibérius Claudius Néron, son mari, l'ordre de la répudier; celui-ci, quelque noble que fût sa famille, quelque douleur qu'il en éprouvât, dut se soumettre immédiatement[1]; au bout de trois mois, l'accouchement terminé, l'enfant lui fut envoyé; et ce fut ainsi que Livie devint la troisième femme du triumvir. Il la garda jusqu'à sa mort. Car elle prit et conserva sur lui assez d'empire pour n'avoir jamais à craindre pour elle-même le sort de celle qui l'avait précédée. Du reste, par des dehors imposants, elle sut effacer tout de suite le scandale de son mariage; son honnêteté ne fut jamais, comme celle de Scribonia, mise en question, et non seulement elle était belle, comme nous le prouvent une statue du Louvre[2] et les divers monuments qui nous ont conservé son image, mais elle possédait une rare intelligence, avait l'esprit cultivé, aimait les lettres, la poésie, les arts, et connais-

(1) On ne sait, dit Tacite, si elle-même s'y prêta volontiers « incertum an invitam ». *Ann.*, V, 1.

(2) Statue restaurée en Cérès, qui se trouvait dans la villa Pinciana avant d'être transportée d'Italie en France par le Premier Consul.

sait si bien les choses et les hommes que, pour les affaires de l'État, Octave, malgré toute son habileté, put souvent la consulter avec profit. Son influence, nous pouvons le croire, ne fut pas pour rien dans la transformation du triumvir, qui, sans perdre rien de sa réserve et de sa diplomatie, renonça bientôt aux procédés violents et sut, en conformant sa conduite à ce qui était désormais son intérêt, donner à son caractère le vernis de qualités propres à faire mieux accepter son autorité.

A son arrivée dans la maison d'Octave, elle put comprendre combien était grave la situation créée par la déclaration de guerre qu'entraînait la répudiation de Scribonia. Il fallait absolument, pendant tout le temps que dureraient les hostilités contre Sextus Pompée, se concilier Antoine et Lépide. Or, si Lépide promit tout de suite son alliance en mettant, il est vrai, peu de hâte à la témoigner par des actes, il était plus difficile de s'assurer le concours d'Antoine. A deux reprises, la pacifique Octavie réussit à amener son époux en Italie pour faciliter les négociations; Mécène déploya auprès de lui tout le charme caressant de son entretien; Livie lui adressa des présents; Octave, dans une conférence tenue à Tarente, lui prodigua les marques de la plus vive amitié. Tant d'efforts réunis finirent par obtenir de lui cent vingt vaisseaux en échange de deux légions dont il disait avoir besoin pour sa guerre contre les Parthes, et il partit définitivement. Ce fut, comme toujours, Agrippa qui, à peine revenu de pacifier l'Aquitaine et la frontière de Germanie, prit en main la conduite des opérations. Après des péripéties, inutiles à rappeler ici, il y mit fin par la grande victoire navale qu'il remporta entre Myles et Nauloque [1]. Sextus, à qui il ne resta que dix-sept vaisseaux, s'enfuit vers l'Asie où il alla se faire prendre et tuer dans Milet par un officier d'Antoine [2].

(1) 31 septembre de l'an 36 av. J.-C. — Cf. Appien, *Bell. civ.*, V, 118.
(2) Appien, *id.*, V, 134-144; Strabon, III, 141.

Lépide, qui s'était soumis jusque-là aux instructions d'Agrippa, se trouvait alors avec ses douze légions devant Messine où s'étaient réfugiées huit légions délaissées par Sextus. Celles-ci lui ayant offert de se rallier à lui, s'il leur permettait ainsi qu'à ses propres troupes de mettre la ville au pillage, malgré l'avis contraire du généralissime, il la leur livra; puis, fier de commander à une armée si considérable, il ne craignit pas d'élever la voix et de menacer Octave d'une guerre nouvelle, s'il ne consentait pas à lui donner dans le triumvirat une part de puissance plus étendue. Seulement les soldats ne l'aimaient pas; Octave, que le souvenir de César leur rendait toujours cher, n'eut qu'à paraître pour les gagner; et le pauvre ambitieux, réduit à se jeter aux pieds de son collègue, dut se considérer comme fort heureux d'obtenir d'une générosité, qui était toute nouvelle, le droit de vivre en conservant ses biens et sa dignité de grand pontife.

Sextus et Lépide disparus, en face d'Octave restait Antoine. Mais quel contraste entre les deux hommes qui allaient inévitablement se disputer l'empire du monde! L'un affectait le désintéressement et la modestie, se dérobait aux honneurs dont on l'accablait, semblait n'avoir en vue que le bien public avec la conservation de toutes les institutions républicaines, rendait aux magistratures urbaines leurs anciennes attributions, donnait à l'Italie le repos et la sécurité en lui assurant une administration vigilante, domptait glorieusement les pirates de l'Adriatique et les remuantes peuplades placées au nord de la péninsule, augmentait même le domaine de la république en réunissant à la province d'Afrique les possessions du dernier prince de Numidie, décorait le forum des dépouilles des vaincus, enrichissait Rome, par l'édilité d'Agrippa, de travaux de salubrité considérables et d'œuvres d'art en grand nombre, flattait en tout point l'orgueil patriotique des Romains sans rien oublier des jeux et des fêtes qui pouvaient leur faire goûter les douceurs de la paix qu'il leur avait acquise. L'autre, malgré le dévouement d'Octavie dont

on appréciait unanimement les vertus, se déshonorait dans les bras de Cléopâtre. Après quelques succès partiels obtenus, soit par lui-même, soit par ses lieutenants, en Syrie et en Judée, il n'était sorti d'une expédition contre les Parthes que par une retraite désastreuse; et puis, parce qu'un acte de trahison lui avait permis de s'emparer du roi d'Arménie, il était entré à Alexandrie avec les honneurs du triomphe, que Rome seule avait le droit de décerner. Oubliant qu'il était Romain, il quittait la toge pour une robe de pourpre, se couronnait d'un diadème, portait un sceptre d'or, distribuait les pays en son pouvoir aux fils qu'il avait eus de Cléopâtre et leur décernait le titre de roi, la traitait elle-même en reine en lui donnant des légionnaires pour gardes et serviteurs, et, dans sa folle passion pour cette femme, semblait vouloir lui livrer jusqu'à Rome même en faisant de la capitale de l'Égypte, où il accumulait les chefs-d'œuvre dérobés à la Grèce comme à l'Asie, le chef-lieu de l'empire. Sa conduite devenait si scandaleuse et ses débauches telles, que les plus distingués de ceux qui avaient le plus chaudement défendu ses intérêts le délaissaient successivement, soit, comme Messala et Plancus, pour passer délibérément dans le parti d'Octave, soit, comme Pollion, avec plus de noblesse, « pour rester neutres et devenir la proie du vainqueur[1] ».

Antoine cependant restait puissant. Cent mille hommes de pied, douze mille chevaux et cinq cents navires de combat, voilà ce dont il dispose aussitôt que la guerre est déclarée. Octave, lui, à grand'peine, ne peut réunir, avec douze mille chevaux, que quatre-vingt mille hommes de pied et deux cent cinquante vaisseaux. Mais ceux-ci sont légers, bien armés, dirigés par d'habiles matelots; ceux d'Antoine, au contraire, massifs, insuffisamment pourvus, n'ont pour les manœuvrer qu'un équipage levé à la hâte sur les côtes de la Grèce[2]. Aussi lorsque, malgré la supériorité

(1) Voir la noble réponse de Pollion à Octave, qui voulait se l'attacher, 1re partie, liv. VII, ch. I, 4.

(2) Plut., *Vie d'Antoine*, ch. 61 et 62.

évidente de son armée de terre, l'amant de Cléopâtre, pour lui plaire, se décide à engager l'action sur mer[1], les deux flottes, si inégales en nombre, se livrent un combat qui reste longtemps indécis ; la science d'Agrippa tient en balance la force numérique d'Antoine. L'habile général jette même quelque trouble dans l'aile droite et le centre de l'ennemi. Rien toutefois n'est encore décisif. Mais, aussitôt alarmée, Cléopâtre, avec ses soixante vaisseaux égyptiens, prend la fuite. Antoine, que l'amour aveugle, abandonne lâchement ceux qui meurent pour lui et suit celle qui, en fuyant, se perd et le perd avec elle[2].

Par la bataille d'Actium[3] Octave entre en possession de toute l'étendue de la république.

Quelques jours après, en effet, les légions antoniennes, délaissées par leurs chefs, se livrent à lui. Il n'a plus qu'à poursuivre en Égypte Antoine et Cléopâtre, qui se tuent dès qu'il y arrive. Puis il va régler les affaires de l'Asie-Mineure, et, deux ans à peine après cette victoire décisive,

(1) 2 sept. de l'an 31 av. J.-C.

(2) Plut., *Vie d'Ant.*, ch. 66. — Sur les détails de la bataille d'Actium et sur la situation topographique d'Actium, voir L. Heuzey, *le Mont Olympe et l'Acarnanie*, p. 386.

(3) Malgré le témoignage de Plutarque et de la plupart des historiens, quelques-uns prétendent que, resté dans son camp, Octave n'aurait pas participé à ce combat naval. Fidèle à l'esprit superstitieux des Romains, il en aurait été empêché par un mauvais rêve et des présages sinistres. On rappelle à ce propos que, lors du combat contre la flotte de Sextus Pompée, Antoine lui reprochait d'être resté couché dans son navire et de ne s'être montré aux soldats qu'après que les vaisseaux des ennemis eurent été mis en fuite par Agrippa. Bref, on l'accuse de lâcheté. La vérité est qu'il ne possédait pas à beaucoup près au même degré qu'Agrippa les vertus et le talent militaire de son oncle : souvent malade ou malheureux les jours de bataille, il n'eût certainement pas conservé la confiance des soldats, si l'ombre de César ne l'avait protégé. Mais de là au reproche qui lui est adressé, il y a loin. Le jour où il pénétra sans garde et désarmé dans le camp de Lépide pour lui enlever ses troupes (Vell. Pat., II, 80) ; le jour où, dans une attaque contre une ville des Japodes, voyant fléchir ses légionnaires, il s'élança, lui cinquième, sur un pont qu'il fallait prendre pour avoir accès à la muraille (App., *Bell. Illyr.*, 14 sq ; Dion, XLIX, 34-8) ; dans d'autres occasions encore, il montra vraiment du courage.

il revient à Rome, où veillaient en son absence Agrippa, Mécène et Livie[1]; il y rentra, avec les honneurs du triomphe, maître incontesté du monde.

IV

Le très bref résumé ci-dessus des événements qui expliquent l'élévation si rapide d'Octave a l'avantage de présenter nettement à nos yeux les circonstances, on ne peut plus troublées, au milieu desquelles ont commencé et grandi la plupart des écrivains qui illustrèrent son temps, circonstances auxquelles aussi nous trouverons dans leurs écrits mainte et mainte allusion. Mais bien plus grand encore est l'intérêt que nous avons à nous rendre quelque peu compte des réformes, morales non moins que politiques, dont le maître des destinées de Rome tenta l'accomplissement, en s'efforçant d'y faire travailler avec lui ces écrivains eux-mêmes.

Remarquons tout d'abord que les mots *empire* et *règne*, dont nous nous servons communément lorsque nous parlons d'Auguste, sont tout à fait impropres. L'expression *imperium romanum*, qui signifiait chez les Romains la puissance romaine, avait été de tout temps employée par eux sous la république, et, jusqu'à la fin de la vie d'Auguste, la forme du gouvernement ne cessa pas d'être de nom républicaine. Il n'y eut après la bataille d'Actium aucune révolution violente. Celui qui, quinze ans auparavant, était parti simple écolier de la ville d'Apollonie pour revendiquer l'héritage de son père adoptif, n'avait point, contre toute attente, déjoué la politique des plus habiles et brisé la force des plus puissants pour risquer de perdre en un jour le prix de tant d'habileté et d'efforts. Si la vie de César lui avait enseigné comment on peut impunément s'emparer d'un

(3) Août de l'an 29 av. J.-C.

peuple, sa mort, elle aussi, était un enseignement et lui disait combien il est dangereux d'exercer ouvertement et franchement le pouvoir usurpé en enlevant à chacun jusqu'à l'illusion de la liberté.

Octave ne brusque donc rien : il a l'air de reculer devant la moindre usurpation. Il accepte le commandement suprême de toutes les forces militaires, une véritable dictature, mais il la recouvre de ce vieux titre d'*imperator* que les soldats ont toujours donné sur le champ de bataille à leurs chefs victorieux. Il fait une revision sévère de l'ordre équestre; il modifie le Sénat, en élève le cens, en change les membres, en dirige les délibérations, mais parce que, sous le nom de *préfecture des mœurs*, on lui a conféré le pouvoir de la censure et qu'après chaque fermeture de cens il est d'usage qu'un des censeurs devienne le premier du Sénat, *princeps senatus*. Il a aussi tout le pouvoir civil, c'est-à-dire, l'administration générale et la justice, l'initiative et l'exécution des lois, la convocation et la direction des assemblées du peuple, mais parce qu'il exerce légalement et le *consulat*, et le *proconsulat* et le *tribunat*, cette charge plébéienne à laquelle est attaché, comme vous le savez, le privilège inappréciable de l'inviolabilité. A la mort de Lépide, il recevra encore la dignité de grand pontife. En un mot, il réunit entre ses mains tout le faisceau des magistratures républicaines. Sans doute il lui semble difficile d'expliquer la réunion de certaines d'entre elles, comme le consulat et le proconsulat, qui régulièrement doivent se succéder, et surtout la perpétuité de fonctions pour la plupart annuelles. Aussi montre-t-il une longue résistance à porter cette atteinte aux vieilles institutions. Mais le peuple et le Sénat insistent tellement qu'il finit par céder. Il n'y consent toutefois qu'à la condition que les autres citoyens ne seront pas privés de tant d'honneurs, et que, s'il prend sans partage les droits de certaines charges, d'autres pourront en porter le titre et les insignes. Comme c'est par dévouement, prétend-il, qu'il s'impose un pareil fardeau, il ne veut aussi l'assumer que pour dix ans. Lorsque ce temps

à la vérité sera écoulé, tout en protestant contre la violence faite à ses goûts, il laissera proroger ses pouvoirs pour une nouvelle période et continuera ainsi jusqu'à sa mort. Mais loin de lui le mot de royauté, celui de dictature! Un jour que le peuple épouvanté par un débordement du Tibre, une peste et une disette, croira détourner tous ces fléaux en forçant les sénateurs, sous menace d'incendier la curie, à le nommer dictateur à vie, il résistera, déchirera de douleur ses vêtements et, fléchissant le genou, découvrant sa poitrine[1], demandera la mort plutôt que d'accepter la honte de cet attentat à la liberté publique!

De la liberté il maintiendra jusqu'au bout l'apparence. Il sait bien qu'à ceux-là mêmes qui verront plus clairement le fond de sa politique il sera agréable d'être caressés dans leur amour-propre et de pouvoir encore, s'ils en ont la vanité, se dire des hommes libres. Il sait surtout que la masse n'y regardera pas de si près. Ostensiblement le Sénat ne fonctionne-t-il pas et ne fait-il pas des lois comme par le passé? N'y a-t-il pas des consuls qui portent la marque de leur dignité, des préteurs qui rendent des jugements, des questeurs, des tribuns et des édiles qui agissent au nom du Sénat et du peuple? Le peuple ne se réunit-il pas toujours dans ses comices? Et lui-même ne le voit-on pas se mêler à la vie générale de la même manière que tous les autres citoyens? Bien qu'il ait le droit de porter l'habit de guerre en tout temps, jamais il ne revêt à l'intérieur de Rome d'autre vêtement que la toge sénatoriale. Il va voter dans sa tribu; aux jours d'élections, il parcourt les comices en recommandant avec les formules d'usage les candidats qu'il appuie; et s'il est appelé comme témoin dans une affaire judiciaire, il souffre patiemment qu'on l'interroge et même qu'on le réfute[2]. Il assiste aux spectacles avec une attention soutenue. Il entretient avec beaucoup d'amis un

(1) « Genu nixus, dejecta ab humeris toga, nudo pectore deprecatus est. » Suét., *Oct. Aug.*, 52.

(2) Suét., *Oct. Aug.*, 56.

commerce de devoirs réciproques et prend place à leurs fêtes de famille. Dans ses réceptions, il reçoit les gens du peuple et leur parle avec douceur[1]. La maison qu'il habite au Palatin[2] est celle qui a appartenu à Hortensius; il l'agrandit pour qu'elle ne reste pas indigne de sa fortune; mais, en procédant à l'achat des terrains voisins, il a bien soin de faire dire qu'il veut en consacrer une partie à des édifices religieux et qu'il travaille dans l'intérêt du public plus que pour lui; il y fait, en effet, élever ce temple d'Apollon Palatin, ces deux bibliothèques, l'une grecque et l'autre latine, dont vont parler si souvent les écrivains du temps, et devant la magnificence de ces constructions l'agrandissement de sa propre demeure s'accomplit presque sans qu'on s'en aperçoive[3]. Il y vit très modestement. Les meubles et les objets à son usage n'y sont pas, pour la plupart, au niveau du luxe ordinaire. Il couche sur un lit fort bas et recouvert simplement. Les repas qu'il y offre fréquemment ne se composent que de trois mets, de six au plus dans les grandes occasions; et les autres jours, il se contente d'aliments communs, se nourrissant surtout de pain de ménage, de petits poissons, de fromage et de figues. Les vêtements qu'il porte sont faits le plus souvent par son épouse Livie qui rappelle, en les travaillant elle-même, les vertus des matrones d'autrefois[4]. Toute sa manière de vivre, en un mot, est celle d'un simple particulier et les moindres détails de sa conduite s'accordent avec la forme qu'il entend laisser à son gouvernement. Le souvenir du meurtre de César lui inspire une telle horreur des titres de roi et de dictateur qu'il fait tout au monde pour écarter

(1) Un homme du peuple se montrant embarrassé pour lui remettre en mains propres une demande, il le plaisanta amicalement et lui reprocha de s'y prendre avec autant de précaution que s'il s'agissait de présenter une pièce de monnaie à un éléphant. Suét., *Oct. Aug.*, 53.

(2) Il avait demeuré d'abord auprès du *forum romanum*, dans une maison qui avait appartenu à l'orateur Calvus.

(3) Cf. G. Boissier, *Promenades archéologiques*, ch. II, 1.

(4) Suét., *Oct. Aug.*, 73-76.

des esprits la pensée de les lui donner, et l'appréhension qu'il éprouve, de se voir conférer par n'importe quel autre titre significatif l'évidence du pouvoir absolu, est si grande que le mot *dominus* lui-même, mot tant employé pourtant par simple politesse dans la conversation courante, suscite chez lui, lorsqu'on le lui applique, une réprobation absolue [1]. Il ne souffre pas qu'on l'appelle ainsi dans sa maison, il défend même aux siens de se servir entre eux de ce terme de courtoisie, et il n'hésite pas, un jour, à flétrir par un édit une adulation du peuple qui, pendant une représentation théâtrale, s'est tourné vers lui en couvrant d'applaudissements unanimes cette apostrophe adressée par l'acteur à un personnage de la scène : « *O dominum æquum et bonum !* O maître juste et bon ! »

Mais s'il tient à ce que les Romains remarquent en lui la noble simplicité du concitoyen, détenteur légal des magistratures de la république, il ne tient pas moins à leur faire sentir les bienfaits de son gouvernement. Il n'a plus rien de commun avec ce cruel triumvir, plus acharné que ses collègues aux proscriptions et qui, après chaque victoire remportée sur les partisans des meurtriers de César, répétait aux suppliants : « Il faut mourir ! » Il est devenu clément, généreux. En fermant le temple de Janus, resté ouvert si longtemps, il semble, à partir de son retour à Rome, deux ans après la bataille d'Actium [2], avoir promis, avec le pardon de ses ennemis, la paix, la sécurité, le bonheur de tous. Comme si son triomphe définitif avait fait de lui un autre homme, il ose tout de suite, par un acte public, renier son passé et en prononcer lui-même la condamnation, en édictant la suppression de toutes les ordonnances triumvirales. Et bientôt, pour mieux témoigner encore qu'il se sépare tout à fait de sa vie d'autrefois, il cherche un nouveau nom qui puisse couvrir et faire oublier celui d'Octave sur lequel ce passé trop condamnable n'appelle point la sympathie. On

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 53.

(2) A cette date les meurtriers de César avaient péri tous, y compris le poète Cassius de Parme qu'il avait fait égorger dans sa retraite.

lui propose d'abord celui de Romulus, qui le ferait regarder comme le second fondateur de Rome; mais ce nom de roi fait dieu par une fin violente lui paraît d'un mauvais augure; il préfère le nom d'Auguste que l'habile Munatius Plancus suggère au Sénat. Emprunté à la langue sacerdotale, ce terme désignait, dans les vieux rituels, les temples consacrés selon les rites[1]; le Sénat, en le lui décernant, semble donc, comme dit Florus[2], « vouloir lui donner de son vivant même un avant-goût de l'apothéose qui lui est réservée »; et lui, en s'investissant par cette dénomination d'une sorte d'autorité divine, prend l'engagement moral de répandre autour de lui tout le bien que doit aux hommes le représentant des dieux sur la terre.

Le premier de ses bienfaits est la paix intérieure dont tout le monde alors est affamé. Déjà, au temps de Lucrèce, on la réclamait, et le poète, bien qu'il fît profession de nier l'action des dieux, trouvait dans son patriotisme une prière ardente pour supplier la déesse mère des Romains, l'aimable et douce Vénus, d'obtenir de son divin amant la fin des guerres civiles. Cinquante années de luttes intestines, de massacres, de désordres sans nom, viennent de montrer ce que coûte la compétition des ambitieux. On a besoin de tranquillité. C'est au repos bien plus qu'à la liberté que tendent tous les vœux; et ce repos, si souhaité, Auguste le garantit.

Pour qu'il soit assuré bien complet, ce n'est pas seulement dans Rome et l'Italie qu'il met l'ordre; il organise régulièrement les provinces et, après y avoir étouffé tous les troubles, y met des gouverneurs qui, au lieu de se payer de leurs mains, reçoivent un traitement fixe et, restant sous sa surveillance, ne peuvent plus commettre les effroyables abus dont les habitants étaient autrefois victimes. Il y relève les ruines et y trace ces magnifiques voies qui se prolongent dans tous les sens jusqu'aux extrémités de l'empire. De plus il donne aux frontières assez de

(1) Cf. G. Boissier, *La religion romaine*, liv. I, ch. I, I, *ad finem*.
(2) Florus, IV, 12.

solidité pour que cette immense administration ne soit pas inquiétée par les attaques des voisins. La constitution d'une armée permanente, dont les exigences à la vérité pourront devenir un danger, mais qu'il soumet à une sévère discipline, lui permet de faire face à tout. En Europe, il ferme la barrière du Rhin et porte au Danube ses avant-postes; en Asie, il se fait rendre les drapeaux de Crassus par les Parthes; en Afrique, il contient les nomades. Si quelque part surgit un danger, il y va ou y envoie quelqu'un des siens, Agrippa, Germanicus, Drusus, Tibère, et il puise à son trésor particulier pour subvenir aux frais de l'expédition lorsque le trésor public[1] n'y suffit pas, prodiguant ainsi sa personne, sa famille et ses biens. Il ne recourt d'ailleurs aux armes que si l'intérêt de la paix l'exige, il n'a nul désir de conquête, et avec les plus turbulents ou les plus puissants des peuples voisins son habile politique ne lui est pas moins utile que son armée. Les provinces, qui se sentent protégées tout à la fois contre les rapines du dedans et les entreprises du dehors, saluent son gouvernement comme une délivrance, et leur sécurité confirme celle de Rome.

Mais c'est à Rome surtout qu'il prodigue ses faveurs. La paix qu'il lui donne, il veut la rendre aussi agréable, aussi belle que possible. Il se sert au profit de tous des richesses qu'il a trouvé accumulées dans le palais de Cléopâtre[2]. Il complète le cens de sénateurs ruinés, paye les dettes de nombreux chevaliers, supprime les créances de l'État[3], distribue de l'argent à tous les citoyens, sans oublier dans ses largesses les enfants même les plus jeunes. Fréquemment il donne au peuple des rations de blé. Il ne se contente pas de le nourrir : il pourvoit à ses plaisirs. Il

(1) Le trésor public, *ærarium*, avait été laissé au Sénat, mais Auguste possédait une caisse particulière où avait été portée pour premier fonds une somme considérable et qu'entretenaient certains impôts et les contributions de ses provinces.

(2) Suét., *Oct. Aug.*, 41; Dion, III. 17.

(3) Dion, LIII, 2.

lui offre des fêtes comme on n'en a jamais vu, dont l'une dure cinquante-neuf jours. Il y fait paraître les bêtes inconnues, les monstres surprenants que lui envoient des contrées lointaines. Une fois, le cirque représente une chasse de bêtes fauves dans laquelle sont égorgés plusieurs centaines de lions; une autre fois, un lac creusé près du Tibre étale deux flottes entières montées par trois mille combattants qui se livrent une bataille[1]. Et il prend soin de témoigner à la multitude qu'il partage son amusement, sachant qu'elle a reproché naguère à César de travailler avec ses secrétaires pendant la célébration des jeux; il y vient exactement, il y apporte le plus vif intérêt[2].

Des plaisirs plus nobles s'adressent en même temps aux yeux et aux esprits par la splendeur des œuvres d'art dont il décore la ville. Il l'a reçue de briques, il veut la laisser de marbre. Des monuments magnifiques et innombrables, temples, aqueducs, fontaines, thermes, portiques, bibliothèques, théâtres[3], marchés, sont élevés ou par lui, à ses frais, ou sous son inspiration, par ceux de ses amis, comme Agrippa, dont l'opulence se prête à de pareilles dépenses. Dans cette vaste entreprise artistique, une idée géniale lui fait même trouver le moyen de rattacher le présent au passé et de donner à son pouvoir une consécration nouvelle, tout en flattant au plus haut point l'orgueil des Romains. Il restaure, en y laissant leurs anciennes inscriptions, tous les monuments qui, jusque-là, ont perpétué la mémoire des grands hommes de la république. Il déclare que nul d'entre eux ne doit être exclu du culte des gloires nationales[3]. Sous les portiques du Forum, qui porte son nom et que remplit le souvenir de ses propres actions, il dresse leurs statues en costume de triomphateurs.

Flattés dans leurs sentiments les plus vifs, satisfaits dans

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 43.

(2) *Id*, 45.

(3) Suétone note avec soin (*Oct. Aug.*, 31) qu'il n'y eut même pas d'exception pour le grand adversaire de César et que la statue de Pompée fut placée, sous une arcade de marbre, en face du théâtre portant son nom.

leurs intérêts, au milieu de ce repos fortuné, les Romains dont l'âme, après tant de révolutions douloureuses, est délivrée du poids immense de l'incertitude, saisissent toutes les occasions possibles de lui exprimer leur reconnaissance. Le Sénat, par ses décrets, lui décerne honneurs sur honneurs; mais, en dehors de ces marques officielles de respect, que de témoignages spontanés de la gratitude de tous ! Les chevaliers, de leur propre mouvement, célèbrent pendant deux jours l'anniversaire de sa naissance. Chaque année aussi, les divers ordres de l'État jettent dans le gouffre de Curtius des pièces d'argent pour son salut, et, même en son absence, on porte des étrennes au Capitole. Sa maison du Palatin vient-elle à être brûlée, aussitôt les vétérans, les décuries, les tribus et les particuliers de toutes les classes se mettent à contribution, apportant chacun une somme en rapport avec ses moyens; il touche à peine à ces monceaux d'argent et n'accepte de personne plus d'un denier; mais la manifestation ne s'en produit pas moins avec un caractère de dévouement unanime. Revient-il d'une excursion en province, on court au devant de lui, on le comble de vœux, on dresse un autel au dieu du Bon-Retour. Est-il sauvé d'une maladie dangereuse, on élève à son médecin Antonius Musa, par souscription, une statue d'airain à côté de celle d'Esculape. Les villes d'Italie et les provinces ne sont pas moins expansives dans l'expression de leur affection. Elles lui dédient des autels, instituent en son honneur des jeux quinquennaux. Les rois amis et alliés fondent des villes appelées Césarées [1] et décident de faire achever à frais communs et de consacrer à son Génie un temple de Jupiter Olympien depuis très longtemps commencé à Athènes. Enfin, d'un consentement universel, le plus glorieux, le plus envié des surnoms lui est conféré : par l'organe de Valérius Messala, le Sénat, après le peuple, le salue *Père de la Patrie* [2].

(1) Pline, *Hist. nat.*, liv. V et VI. Il y en eut en Mauritanie, en Palestine, en Galatie, en Cappadoce, en Cilicie, en Pisidie, en Arménie.
(2) Suét., *Oct. Aug.*, 57-60.

Au milieu d'un tel enthousiasme, faut-il donc s'étonner que les meilleurs écrivains du temps aient mêlé leurs louanges à celles de leurs concitoyens? Comment voir en leurs écrits immortels de plates adulations de commande, des actes de servilité? N'ont-ils pas dû éprouver en eux-mêmes ce que sentaient les autres? N'ont-ils pu, comme l'ont fait chez nous pour Louis XIV les Corneille, les Racine, les Molière, les Boileau et les Bossuet, louer Auguste en parlant avec sincérité? Et si sur certains points ce qu'ils ont dit de lui nous paraît dépasser le mérite que nous, à distance, avec nos idées et nos jugements actuels, nous lui attribuons, ont-ils, en quoi que ce soit, cherché à tromper leurs contemporains? N'ont-ils pas, au contraire, rendu dans leurs œuvres l'exacte impression des événements au milieu desquels ils vivaient? Ne devons-nous pas croire qu'ils ont été de grands écrivains précisément parce que, tout en unissant à la beauté de la forme celle de la pensée et du sentiment, ils sont restés en même temps les fidèles interprètes de tout un monde?

Virgile, qui a vécu de la vie des champs et qui s'est vu déposséder de ses biens, connaît mieux que personne les tristes effets des guerres civiles. Écoutez-le, lorsque, plusieurs années avant la bataille d'Actium, il dépeint, dans sa première *Géorgique*, les campagnes de l'Italie privées des bras que réclament les camps, la charrue autrefois honorée et désormais abandonnée, la faulx du moissonneur convertie en glaive sanglant, le juste et l'injuste confondus dans la mêlée des fureurs guerrières. A la vue de cet état lamentable de l'agriculture, il invoque les dieux des ancêtres, les divinités nationales, et Romulus et l'auguste Vesta, qui veille sur le Tibre et le mont Palatin : « Veuillez du moins, les supplie-t-il, ne pas empêcher un jeune héros de relever les ruines de la patrie! »

Di patrii, Indigetes, et Romule Vestaque mater,
Quæ Tuscum Tiberim et Romana palatia servas,
Hunc saltem everso juvenem succurrere sæclo
Ne prohibete!

Georg., I, 498-501.

Voilà bien l'accent vrai de la prière patriotique que tous les citoyens en ce moment-là ont dû adresser au ciel. Puis, lorsque cette prière est exaucée, lorsque le monde romain non seulement se relève de ses ruines mais présente un aspect inouï de paisible grandeur, son âme, comme celle de Rome, s'épanouit; c'est encore avec bonne foi, j'en suis convaincu, qu'il s'unit à ceux qui l'entourent pour applaudir à l'œuvre du pacifique vainqueur; et comme ils sont fiers de pouvoir associer le présent au passé en contemplant sur le forum, auprès de la statue d'Auguste, les statues réunies des grands hommes qui ont fondé et agrandi la république, lui, dans son *Énéide*, naturellement devient l'interprète de ce sentiment d'orgueil national et groupe autour de celui qu'un accord unanime proclame l'auteur et le détenteur de la gloire actuelle de Rome les chers souvenirs des glorieuses annales de la vieille cité.

Horace n'agit pas autrement. Le soin qu'il prend d'arranger artistement sa vie et les charmes discrets qu'ont pour lui les festins embellis par l'amitié sont loin de le laisser indifférent à la prospérité de l'État. Il a vu, lui aussi, les misères des luttes meurtrières, il lui est même arrivé, sans vocation militaire assurément, de prendre part à plusieurs combats. La paix rétablie, il en goûte plus que tout autre les douceurs et pas n'est besoin de contrainte pour qu'il en reconnaisse les bienfaits. Il chante la bienfaisante déesse de l'abondance nourrissant de nouveau les campagnes où le laboureur peut en sûreté promener ses bœufs; il chante les mers pacifiées que sillonnent en tous sens les nautoniers :

Tutus bos etenim rura perambulat,
Nutrit rura Ceres, almaque Faustitas;
Pacatum volitant per mare navitæ; ...
Carm., IV, 5, v.17-19.

Il ne fait en cela que constater la vérité ; car ce n'est pas seulement l'agriculture que favorise la paix, c'est le commerce du monde entier, et rien ne prouve mieux la recon-

naissance que sentent en ce moment pour Auguste les négociants des pays même les plus lointains, que l'anecdote qui nous est racontée par Suétone : « Auguste, dit l'historien, naviguait près de la baie de Pouzzoles, quand les passagers et les matelots d'un navire d'Alexandrie, qui venait d'arriver, se présentèrent devant lui ; ils étaient vêtus de robes blanches et couronnés de fleurs, brûlèrent de l'encens et le comblèrent de louanges et de vœux pour son bonheur, en s'écriant que, s'ils vivaient, s'ils naviguaient en sûreté, s'ils jouissaient de la liberté et de leurs biens, c'était à lui qu'ils le devaient. » Horace en ses vers en dit-il plus ?

De même lorsque, durant l'excursion faite par Auguste en Gaule pour en régler l'administration, Horace lui adresse en ces termes la prière de ne pas prolonger son absence :

Divis orte bonis, optime Romulæ
Custos gentis, abes jam nimium diu :
Maturum reditum pollicitus patrum
Sancto concilio, redi.

Lucem redde tuæ, dux bone, patriæ ;
Instar veris enim vultus ubi tuus
Affulsit populo, gratior it dies,
Et soles melius nitent.
Carm., IV, 5, v. 1-8.

Toi qu'a fait naître la bonté des dieux pour veiller, avant tous, au salut du peuple de Romulus, depuis trop longtemps déjà dure ton absence ; tu as promis un prompt retour à l'auguste assemblée du Sénat, nous t'en prions, reviens. En nous rendant celui qui nous guide si bien, rends à ta patrie sa lumière ; car sitôt que tes regards brillent sur le peuple, comme à la venue du printemps, les jours s'écoulent plus riants, le soleil brille d'un plus pur éclat.

soyez persuadés que l'expression de cette prière ne dépasse ni sa pensée ni celle des autres. Il faut vous rappeler les circonstances qui la motivent. Le portique de Paul Émile vient d'être consumé par un incendie qui a

tellement menacé le temple de Vesta qu'on a dû transporter le feu sacré dans la demeure des prêtres Flamines [1]; ou a reçu en même temps la nouvelle d'un tremblement de terre dans une contrée de l'empire; la foule, toujours superstitieuse et d'ailleurs ordinairement facile à s'émouvoir chaque fois qu'Auguste est absent, attribue ces calamités à son éloignement de Rome, et le Sénat vient d'ordonner des prières pour son heureux retour. Le poète s'associe donc à un vœu public.

Quelques années auparavant, il a saisi les plus puissantes cordes de sa lyre pour célébrer la soumission générale des plus fiers ennemis du nom romain. Dans une ode en l'honneur d'Auguste, il a comparé les marques de sa puissance sur la terre à celle du pouvoir de Jupiter dans le ciel :

Cælo tonantem credidimus Jovem
Regnare : præsens Divus habebitur
Augustus, adjectis Britannis
Imperio, gravibusque Persis.
Carm., III, 5,1-4.

Aux cieux par son tonnerre Jupiter nous dit qu'il règne, et de la terre Auguste est le dieu, lui qui vient de soumettre à l'empire et les Bretons et les Perses redoutables.

et, dans l'hymne composé pour la fête solennelle des jeux séculaires, il a fait chanter aux chœurs des jeunes gens :

Quæque vos bobus veneratur albis
Clarus Anchisæ Venerisque sanguis,
Impetret, bellante prior, jacentem
Lenis in hostem.

Jam mari terraque manus potentes
Medus Albanasque timet secures;
Jam Scythæ responsa petunt, superbi
Nuper, et Indi.
Carm. sæc., v. 49-56.

(1) Dion, LIV, 23-24.

Tout ce que vous demande, ô dieux, en vous sacrifiant ces blancs taureaux, l'illustre rejeton d'Anchise et de Vénus, qu'il l'obtienne de vous, vainqueur dans les combats et clément aux vaincus. Déjà sur terre et sur mer sont redoutés du Mède son bras puissant et les faisceaux albains ; déjà viennent ici chercher des lois les Scythes, naguère si superbes, et les Indiens.

Mais souvenez-vous de ce qui venait de se produire. Phraate, le roi des Parthes, que nul jamais n'avait vaincu, qui avait conquis la Médie, fait prisonnières les légions de Crassus, forcé celles d'Antoine à la retraite et envahi avec succès l'Arménie, tout à coup devant les légions envoyées par Auguste, avait accepté ses conditions, rendu les enseignes militaires conquises sur les Romains, livré, avec les trophées naguère érigés par les Parthes, tous les prisonniers encore en son pouvoir, et même remis en ôtage ses femmes, ses fils et ses petits-fils. Ses ambassadeurs, venus à Rome, avaient fléchi les genoux devant Auguste, qui, posant une couronne sur la tête du chef de l'ambassade, avait semblé signifier que le puissant monarque ne tenait plus ses États que de Rome[1]. L'événement avait eu un retentissement immense et presque aussitôt de tous les points du globe étaient venues des ambassades rendre hommage à la puissance de l'empire : entre autres celle de l'île des Bretons, celle de Candace, la reine d'Éthiopie, celle de Porus, qui se vantait de commander à six cents rois de l'Inde. Auguste, en élevant la gloire de Rome à son apogée, devenait pour tous l'homme du destin, l'élu des dieux, un dieu lui-même[2]. Ni dans son ode, ni dans son hymne, Horace n'exagérait rien.

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 21 ; Justin, XLII, 5.

(2) Déjà Sextus Pompée et Antoine s'étaient fait donner les honneurs divins de leur vivant : Sextus, après ses victoires navales, s'était déclaré fils de Neptune et représenté sous ce nom sur ses monnaies ; Antoine avait ordonné qu'on l'adorât par toute la Grèce comme étant Bacchus. Octave, plus raisonnable, n'avait permis aux provinces de lui élever des temples qu'en compagnie de la déesse Rome ; il ne s'était pas opposé à ce que la même chose se fît en Italie. Mais il avait défendu expressément aux Romains de

Remarquez du reste qu'en chantant la gloire d'Auguste, il la confond sans cesse avec celle de Rome, et que, s'il adresse des vœux au ciel pour lui, c'est elle qu'il a constamment en vue. L'hymne des jeux séculaires commence par une invocation « au soleil, afin que ce dieu puissant qui dispense et ravit la lumière ne puisse jamais, dans sa course éternelle, contempler rien de plus grand que Rome » :

Alme sol, curru nitido diem qui
Promis et celas, aliusque et idem
Nasceris, possis nihil urbe Roma
Visere majus !

et si certaine partie, que je viens de citer, fait nécessairement mention des immenses succès de l'homme, d'un bout à l'autre du poème, rien n'est oublié de ce qui concerne

prendre part à ce culte. A la fin cependant, après qu'il eut reçu le nom d'Auguste, comme le Sénat avait tourné la difficulté en adressant les hommages non pas à sa personne, mais à ses vertus et à ses bienfaits, en élevant des autels à la justice et à la concorde *augustes*, il laissa s'établir une dévotion nouvelle. Les *magistri vicorum* qui, au nombre de quatre dans chacun des deux cent soixante-cinq quartiers de Rome, en réglaient la police, joignaient à leur administration civile des fonctions religieuses; ils présidaient aux fêtes, à la purification du quartier, et, dans les chapelles des carrefours, au culte des dieux Lares, des *Lares præstites*, c'est-à-dire des Lares protecteurs de l'État (Ov., *Fast.*, V, 129 et suiv.). Auguste ayant réparé toutes ces chapelles et ordonné que deux fois par an on les ornât de fleurs (Suét., *Oct. Aug.*, 31), les fêtes célébrées en cette circonstance fournirent à la reconnaissance publique l'occasion qu'elle cherchait depuis longtemps : aux Lares anciens, qui étaient deux, les *magistri vicorum* en ajoutèrent un troisième, le Génie d'Auguste. « Malgré la résolution qu'il avait prise de ne pas se laisser adorer à Rome, explique M. G. Boissier (*La religion rom.*, liv. I, ch. II, 3), Auguste accepta cet hommage. Le génie d'un homme n'étant, d'après les croyances romaines, que la partie la plus spirituelle et la plus divine de lui-même, celle par laquelle il existe et qui lui survit, on pouvait bien, puisqu'on l'adore après la mort sous le nom de *Lare*, lui rendre sous celui de *génie* quelques honneurs pendant la vie. » Auguste accepta donc en quelque sorte une demi-apothéose; mais s'il n'avait pas résisté opiniâtrement aux vœux du peuple de Rome, il eût reçu de son vivant tous les honneurs réservés aux dieux; et sa divinité fut décrétée (cælum decretum, Tac., *Ann.*, I, 8) aussitôt qu'il fut mort.

la grandeur, la prospérité, le bonheur et la durée de la patrie.

Quelques critiques cependant se sont plu parfois à jeter sur le caractère du poète des insinuations déplaisantes. Parce qu'il s'était jadis enrôlé sous les drapeaux de Brutus, ils l'ont volontiers représenté comme un transfuge, échangeant brusquement le culte de la liberté contre celui de la tyrannie, et se rendant, par intérêt, coupable d'une basse apostasie. Cette trahison, ces vils calculs, en vérité n'eurent pas lieu. Horace servit Brutus jusqu'à sa ruine, et après Brutus il n'y eut plus pour la cause républicaine de chef sincère qu'on pût suivre. L'expérience de la guerre civile, l'anarchie dans laquelle on se trouva plongé, lui en firent sentir tous les dangers pour Rome et si de cette anarchie son esprit peu à peu s'achemina vers le pouvoir régulier d'un seul, c'est que, suivant la même marche, tous les esprits sages en vinrent alors à adopter comme un axiome cette pensée « que le vaste corps de l'empire ne pouvait plus se tenir debout ni en équilibre, sans quelqu'un qui le dirigeât. » Il est d'usage d'admirer la réponse hardie par laquelle M. Valérius Messala Corvinus sut, sans renier son passé, expliquer au maître de Rome le dévouement qu'il lui témoignait : « J'ai toujours été du parti le plus juste », lui dit-il. Et une autre fois, comme il lui présentait Straton[1], ce fidèle serviteur de Brutus qui avait tenu l'épée sur laquelle le héros républicain se précipita : « Voici, osa-t-il lui dire en le lui recommandant, celui qui a rendu les derniers services à mon cher Brutus. » Eh bien, Horace, pas plus que Messala, n'a abjuré ses anciens sentiments. Il est toujours resté fidèle à la mémoire de ses anciens amis et n'a jamais cherché dans une insulte au passé l'exaltation du présent. Loin d'être le mercenaire et plat courtisan qu'on voudrait nous représenter, il a constamment, au contraire, défendu son indépendance et sa dignité avec une singulière fermeté ; et vous verrez, tant par sa biographie,

(1) Cf. Plut., *Vie de Brutus*, 63.

qu'exposera un des chapitres suivants, que par certaines des lettres d'Auguste dont je parlerai tout à l'heure, combien toute sa conduite a répondu d'avance à ses détracteurs. Non seulement il ne s'est pas précipité vers le maître pour lui offrir les produits mensongers d'une lyre vénale, mais il a résisté à ses avances et dans cette résistance a témoigné parfois d'une manière presque incivile une sorte d'éloignement pour sa personne. Dans les louanges données au chef de l'État, la chose est manifeste, il ne célébrait que les actions et les entreprises qu'il jugeait capables d'assurer la puissance et la grandeur de l'État lui-même ; et il aimait à appuyer ces louanges sur les maximes qui avaient fait l'illustration des anciens, sans hésiter à donner comme exemples aux contemporains les Curius, les Régulus, les Caton, et tous les grands hommes de la république. La perpétuité de la gloire de Rome, voilà, au fond, pour lui comme pour Virgile, l'objet de ses poèmes politiques qui, par le sentiment sincère et profond dont ils étaient inspirés, devenaient de vrais chants nationaux.

Tite-Live, non moins que les deux poètes, a éprouvé le même sentiment, ce respect du passé politique de Rome et cette croyance à l'éternité du Capitole, *Capitoli immobile saxum*. Il a embrassé aussi largement que possible les annales entières du peuple-roi, en montrant par quels progrès successifs la vallée où mugissaient les bœufs d'Évandre est devenue la ville souveraine du monde; et il l'a fait sans apporter dans son ouvrage les préjugés et les passions du moment. Son patriotisme, qui lui dicte en somme un panégyrique, tout en le rendant fier de la grandeur actuelle de Rome, ne lui ferme pas les yeux sur la corruption qui s'y est introduite et l'on sent bien qu'il place l'âge d'or de cette histoire non pas à l'époque où il écrit, mais à celle des Scipions et de Caton. Du reste l'indépendance politique, qu'il témoigna dans sa vie, ne soulève aucun doute. Bien qu'il fût l'ami d'Auguste et fréquentât assez familièrement dans sa maison, il loua Brutus et Cassius[1]

(1) Tac., *Ann.*, IV, 34.

il osa dire du grand César qu'on ne savait s'il avait été plus nuisible qu'utile à sa patrie[1] et Auguste l'appelait le Pompéien.

Ainsi donc nous pouvons, nous devons croire à la sincérité des sentiments qu'ont exprimés les trois plus grands écrivains du temps d'Auguste.

Mais s'en suit-il que leurs œuvres, écrites avec bonne foi, n'aient pas servi à Auguste? Ce serait folie assurément de supposer un seul instant qu'un si adroit politique ait méconnu le pouvoir des lettres. Il n'ignorait pas combien elles peuvent jeter de lustre sur une époque et sur un homme. Il savait bien aussi que, si les grands poètes sont les interprètes de l'opinion publique, ils ne laissent pas en retour d'exercer sur elle une influence considérable. Comment alors n'aurait-il pas cherché à faire agir cette influence au profit de sa gloire, de ses réformes et de la consolidation de son empire? Dans quelle mesure il s'y efforça et y réussit, nous allons le voir.

V

Lorsqu'il se sentit maître de Rome, Auguste, au dire de Dion Cassius, aurait réuni dans un conciliabule secret ses deux amis, Agrippa et Mécène, et leur aurait posé cette question : « Dois-je garder le souverain pouvoir? Dois-je rétablir la liberté? » Dion reproduit les deux prétendus discours d'Agrippa et de Mécène, l'un défendant la république, l'autre plaidant la cause de l'empire[2]. C'est, vous vous en souvenez, la grande scène si bien rendue par Corneille dans *Cinna*. Mais le récit de Dion n'est pas vrai.

(1) Sén., *Quæst. nat.*, V, 18.
(2) Dion, LII, 1-30.

D'abord les discours qu'il met dans la bouche des personnages sont si peu authentiques, que celui de Mécène présente un résumé de la constitution impériale telle qu'elle s'était développée jusqu'au temps de l'historien, qui est le temps de Commode et de Septime-Sévère. Et puis, l'homme qui, durant quatorze ans, avait répandu tant de sang pour arriver à son but, pouvait-il concevoir, à l'heure où il l'atteignait, la pensée de le délaisser? J'imagine que, si l'idée lui était venue d'avoir avec ses amis un tel entretien, ce n'eût été de sa part qu'un jeu pour se rendre compte des raisonnements que pouvaient encore faire valoir en faveur de la cause perdue ses derniers partisans; il eût connu d'avance le résultat de la discussion; et cette comédie me rappellerait alors les finesses dont il usait envers le Sénat, en demandant tous les dix ans qu'on le soulageât du poids du pouvoir, bien décidé à le porter toujours[1].

Nous voyons, en effet, dans Suétone[2], comment, après avoir remis, un jour, les comptes de l'empire, il prit soin, en les reprenant aussitôt, de consigner dans un édit le motif qui le faisait renoncer au désir de repos qu'il venait de simuler. Les termes de l'édit, textuellement cités par le biographe, expriment on ne peut plus nettement l'ambition d'établir, avec un gouvernement définitif, des institutions durables :

Ita mihi salvam ac sospitem rempublicam sistere in sua sede liceat, atque ejus rei fructum percipere, quem peto, ut optimi status auctor dicar, et moriens ut feram mecum spem, mansura in vestigio suo fundamenta reipublicæ, quæ jecero.

Qu'il me soit permis d'affermir la république dans son état permanent de grandeur et de sécurité; j'en retirerai la récompense que j'en

(1) Montesquieu pense que toute la vie d'Auguste proteste contre la possibilité chez lui d'une idée d'abdication du pouvoir. Il établit à ce sujet une grande différence entre Auguste et Sylla « dans toute la vie de qui, au contraire, au milieu de ses violences, on voit un esprit républicain ». Cf. *Grand. et déc. des Rom.*, ch. XIII.

(2) Suét., *Oct. Aug.*, 28.

attends, si je passe pour lui avoir donné la meilleure des constitutions, et si, en mourant, j'emporte l'espoir qu'elle restera inébranlablement basée sur les fondements posés par moi.

Le premier des fondements de l'État lui parut devoir être la religion. Non pas sans doute qu'il fût très religieux; car Antoine, dans ses lettres, lui reprochait très vivement d'avoir un jour, dans une débauche de jeunesse, parodié, sous le costume d'Apollon, avec ses amis, déguisés en dieux et en déesses, le banquet des douze grandes divinités de l'Olympe. Dans cette orgie, les convives des deux sexes s'étaient livrés à de tels excès que des vers très répandus, quoique restés sans nom d'auteur, disaient que les dieux du ciel s'étaient voilé la face et que, pour ne pas en être témoin, Jupiter s'était enfui du Capitole[1]. Toutefois cet acte scandaleux, qui appartenait à la plus mauvaise partie de sa vie de triumvir, était oublié comme ses autres méfaits, et alors même qu'il n'aurait éprouvé aucun sentiment religieux bien profond, il pouvait, puisque sa manière de vivre semblait s'être très sensiblement modifiée, témoigner sous ce rapport, sans susciter trop d'étonnement, un zèle dont il était loin d'avoir donné la preuve auparavant. La chose devait d'autant moins surprendre que les Romains,

(1) Voici ces six vers, que Beulé (*Aug., sa fam. et ses amis*, ch. II) ne trouve pas très bons et qu'il attribue à Antoine, par cette raison probablement qu'on peut être à la fois méchant triumvir et méchant poète :

Quum primum istorum conduxit mensa choragum,
Sexque deos vidit Mallia, sexque deas;
Impia dum Phœbi Cæsar mendacia ludit,
Dum nova Divorum cœnat adulteria;
Omnia se a terris tunc numina declinarunt,
Fugit et auratos Juppiter ipse toros.

Le scandale avait été d'autant plus grand que Rome en ce moment-là souffrait de la disette. Aussi, le lendemain, avait-on crié qu'il ne fallait pas s'étonner d'avoir faim, puisque les dieux avaient tout mangé, et l'on avait apposé sur les murs ces deux mots : *Apollo Tortor* (Apollon bourreau), joignant ainsi au nom du dieu qu'Octave avait parodié le surnom sous lequel il était vénéré dans le quartier de la ville habité par les marchands d'instruments de torture. Cf. Suét., *Oct. Aug.*, 70.

qui confondaient si volontiers toutes sortes de superstitions avec le culte de la divinité, n'ignoraient pas qu'il était très superstitieux[1]; leur religion elle-même, qui consistait en pratiques plus qu'en dogmes et en croyances et qui réclamait de ses fidèles moins de sentiments réels que de dévotion apparente, avait avec la froide nature d'un homme si minutieux, si accoutumé à ne rien laisser au hasard, assez d'affinités pour qu'en se portant vers elle il parût agir naturellement.

Dès qu'il eut pris la résolution de rendre à la religion des ancêtres l'autorité qu'elle avait en grande partie perdue, il comprit que la première chose à faire était de donner au culte le plus d'éclat possible. Durant les guerres civiles les temples avaient été négligés : « On ne s'étonnait plus, disait un poète, de voir l'herbe croître dans la demeure des dieux et la toile de l'araignée voiler leurs images »;

Sed non immerito velavit aranea fanum
Et mala desertos occupat herba deos[2];

la plupart des plus anciens de ces monuments tombaient même en ruine[3]. Auguste invita les plus riches

(1) Il tenait compte de tout ce qui avait rapport à lui soit dans ses propres songes, soit dans ceux d'autrui; c'est ainsi qu'à la suite d'un rêve il avait pris l'habitude de se tenir, un jour par an, à la porte de son palais, en y tendant la main aux passants comme un mendiant. Il avait la superstition de ne se mettre jamais en route le lendemain des marchés et de ne commencer rien d'important le jour des nones. Il ajoutait foi aux présages : si, le matin, on lui présentait mal ses souliers, en lui mettant le gauche au pied droit, c'était pour lui un mauvais signe; mais il considérait comme le signe heureux d'un prompt retour la vue de la rosée au moment du départ pour un long voyage. Un palmier ayant poussé entre deux pierres devant sa demeure, il le fit transporter dans la cour des dieux Pénates et en prit constamment soin. A son arrivée à Caprée, un vieux chêne, dont les branches pendaient languissantes jusqu'à terre, ayant paru se ranimer tout à coup, il en fut si heureux qu'il voulut avoir l'île et donna Énarie en échange à la cité de Naples. Cf. Suét., *Oct. Aug.*, 91-92.

(2) Properce, *Eleg.*, II, 6, v. 35-36.

(3) Corn. Nép., *Vit. Attic.*, 20.

citoyens et particulièrement ceux dont les aïeux s'étaient distingués par de pieuses fondations, à réparer les constructions délabrées et à en élever de nouvelles[1]. C'est ainsi que Marcius Philippe érigea le temple de l'Hercule des Muses; L. Cornificius, celui de Diane; Asinius Pollion, le vestibule de celui de la Liberté sur le mont Aventin; Munatius Plancus, celui de Saturne; Agrippa, en l'honneur de Jupiter Vindicator, l'édifice qu'on appela Panthéon parce qu'il fut destiné à recevoir tous les dieux. Lui-même, tout en achevant le temple dédié par J. César à Venus Genetrix, la mère divine dont se prétendait issue la famille des Jules, fit élever à ses frais le temple de Mars Vengeur, celui d'Apollon dans son palais du Palatin, celui de Jupiter Tonnant au Capitole, ceux de Minerve et de Junon Reine sur l'Aventin, celui des Lares au sommet de la Voie Sacrée, celui des dieux Pénates dans la Vélie, etc. Par une mesure générale prise au cours de son sixième consulat, il en refit quatre-vingt-deux, sans oublier de réparer tous ceux qui n'avaient pas été compris dans les actes de munificence des particuliers[2]. Il les orna en outre de présents en or, en perles et en pierres précieuses, représentant des sommes considérables[3]. Il redressa enfin tous les petits autels des carrefours, où, comme nous l'avons vu, par une innovation qui avait le double mérite de lui être très utile et de rajeunir le passé, on allait vénérer avec les dieux Lares d'autrefois un troisième dieu protecteur qui n'était autre que son propre génie.

Non moins que les temples, certains rites étaient tombés dans l'abandon. Il s'occupa de les rétablir. Il rendit leur solennité, par exemple, aux fêtes Lupercales[4], aux Saturnales[5], aux vieilles cérémonies de l'*Augurium Salutis* qui

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 29.
(2) *Inscript. d'Ancyre*, 2, 19-20.
(3) Suét., *Oct. Aug.*, 30.
(4) Suét., *Oct. Aug.*, 31.
(5) Macrob., *Saturn.*, I, 20, 23.

s'accomplissaient en vue du salut de l'État[1]. Puis la moralité et le fonctionnement des collèges sacerdotaux laissant à désirer, il les réorganisa, surveilla la nomination des prêtres, augmenta leur nombre, accrut leurs privilèges[2]. L'attention qu'il mettait à prémunir la religion nationale contre tout abus, se porta aussi, en dehors des corporations, sur les livres censément religieux qui s'étaient répandus dans le public. Plus de deux mille volumes de prédictions furent brûlés; les livres sibyllins, les seuls que reconnût l'État, après avoir été soumis à une revision sévère, furent déposés dans deux coffrets d'or sous la statue d'Apollon Palatin[3]; comme les faux oracles, les faux devins et les cultes non reconnus furent pourchassés; il interdit aux magiciens, sous peine de mort, de prédire l'avenir; il défendit, dans l'intérieur du *pomœrium*, la pratique du culte égyptien et de la religion juive[4].

Tant de soins ne lui paraissaient pas encore suffisants. Il lui semblait que les esprits, émerveillés par la splendeur des édifices qui s'élevaient de tous côtés, ne resteraient pas insensibles à l'action que chercherait à exercer sur eux une littérature qui les pousserait vers les idées religieuses auxquelles il voulait les amener. Les collabora-

(1) Dion, LI, 20.

(2) Suét., *Oct. Aug.*, 31. Il est probable que le fameux collège des Frères Arvales fut soumis à cette réglementation, puisque nous n'avons pas d'actes plus anciens que ceux qui remontent à l'époque où elle eut lieu. Cf. M. Bréal, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. IV, 1881, p. 373 sqq.

(3) Ils furent confiés à la garde des quindécemvirs. Cf. Suét., *Oct. Aug.*, 31; Tac., *Ann*. VI, 12; Dion, LIV, 17.

(4) Il ne laissait pas que d'honorer ces deux religions chez elles : ainsi, après la prise d'Alexandrie, il témoigna aux habitants beaucoup de respect pour leur dieu Sérapis (Dion, LIII, 2); et malgré la haine et le mépris qu'on manifestait ordinairement pour la religion des Juifs, il envoya des présents à leur temple de Jérusalem (Joseph., *de Bell. Jud.*, V, 38). Mais il ne voulait pas que des cultes en contradiction avec le culte national vinssent s'étaler trop ouvertement à Rome; il s'y opposait d'autant plus qu'aux motifs religieux s'en joignaient de politiques, « l'introduction de divinités étrangères, explique Dion (LII, 36), donnant naissance à des réunions secrètes, à des ententes et à des complots, toutes choses qui sont dangereuses pour le pouvoir d'un seul ».

teurs qu'il trouverait ainsi dans les grands écrivains serviraient d'autant mieux ses projets qu'ils ne pourraient travailler à son œuvre qu'en faisant de lui l'éloge qu'elle lui méritait. Et il lui serait facile, pensait-il, de leur faire comprendre l'intérêt patriotique qu'il y avait à favoriser un tel mouvement. Car, quelque incrédule et indifférente que fût alors la classe intelligente à l'égard des anciennes croyances, on y aimait bien, en somme, à se mettre en règle avec les dieux, et surtout la vieille politique romaine, qui de tout temps s'était servi de la religion en lui prêtant appui, y était toujours estimée comme la sauvegarde de la patrie, laquelle n'avait point d'incrédules.

Or, les littérateurs étaient nombreux et tout l'engageait à se porter vers eux. Ne devait-il pas s'y sentir disposé par le goût des lettres qu'il avait puisé dans son éducation première et qu'il n'avait jamais cessé d'entretenir par la fréquentation quotidienne des savants dont il s'entourait ?

Déjà Lucullus avait mis sa bibliothèque à la disposition du public; Asinius Pollion, avec les dépouilles de la Dalmatie, en avait fait construire une plus importante sous le nom d'*Atrium Libertatis*[1]; Auguste suivit leur exemple. Les richesses dont il disposait et l'expérience acquise par les deux fondations précédentes lui permettaient de faire plus grand et mieux que les autres ; ses bibliothèques du Palatin, ornées des bustes de tous les grands hommes de la Grèce et de Rome, meublées d'armoires et de boîtes[2] con-

(1) « *Sanctuaire de la Liberté* », nom qui semblait faire résider la liberté là où l'esprit, se recueillant, peut se dégager des faiblesses humaines. Cf. Plin., *Hist. nat.*, VII, 31. Voir la Ire partie, liv. VII, ch. I, 4.

(2) On ne saurait se rendre compte par nos bibliothèques modernes de l'aspect que présentaient celles des anciens. Elles se composaient non pas, comme les nôtres, de rayons apparents, mais de meubles fermés, armoires et boîtes. Les armoires contenaient des rayons très rapprochés, sur lesquels se posaient à plat les manuscrits roulés et à chaque manuscrit on attachait un fil dont l'extrémité, descendant au-dessous du rayon, était munie d'une étiquette portant le nom de l'ouvrage. Une armoire ainsi disposée renfermait beaucoup plus de manuscrits qu'on ne pourrait aujourd'hui, avec nos rayons espacés, y ranger de volumes. Quant aux boîtes (*scrinia*), dont les pein-

courant par leurs bois rares et travaillés à la décoration artistique des salles, contenaient des manuscrits plus nombreux et plus précieux, aménagés avec plus d'ordre et de méthode[1]. Mais il ne se contenta pas de procurer ainsi aux littérateurs les moyens de se livrer plus aisément à leurs études, il leur prodigua les encouragements, soit par lui-même, soit par ceux des hommes influents qui lui étaient unis de sentiments. Ceux-ci firent de leurs maisons les centres de groupes littéraires qui, malgré les petites rivalités auxquelles on s'y laissait parfois aller, ne reçurent pas moins du contact de tous les jours une sorte d'unité favorable aux projets d'Auguste. Le plus brillant de tous fut le cercle de Mécène, l'homme élégant, perspicace, adroit et conciliant, dont nous avons déjà dit le rôle au cours des négociations politiques qu'avaient nécessitées les guerres civiles, et qui, la paix une fois établie, employa, en grand seigneur et en bon vivant, dans ses rapports avec les gens de lettres et les poètes, tous les charmes de son habileté à leur faire aimer celui dont il était l'intime et dévoué conseiller. Chez lui fréquentaient, comme nous le verrons un peu plus loin, un très grand nombre d'écrivains célèbres. Le cercle de Messala, moins important, dont le membre le plus influent fut Tibulle et où venait aussi, mais non fréquemment, Ovide, comprenait le frère du maître de la maison Pedius Poplicola, le poète didactique Æmilius Macer, l'élégiaque C. Valgius Rufus, le frère aîné d'Ovide Lygdamus, la dame poète Sulpicia, etc.[2].

tures de Pompéi nous ont conservé l'image, elles étaient complètement rondes avec un couvercle muni d'une patte qui s'engageait dans une serrure; on y pouvait enfermer, selon leurs dimensions, quinze ou vingt manuscrits.

(1) Auguste annexa même aux salles des manuscrits une salle de camées et de pierres gravées, qu'on appela *Dactyliothèque*. Ce fut après la mort de son neveu Marcellus qui, ayant la passion des camées et des pierres gravées, en avait fait une riche collection.

(2) Asinius Pollion, qui s'était montré le premier protecteur de Virgile, eut aussi son cercle; mais comme, sans faire d'opposition à Auguste, il conservait une attitude réservée, il n'y avait rien à craindre de son action sur ceux qui l'entouraient.

Grâce aux indications données par Auguste et ses confidents, il finit par se former entre de nombreux poètes et littérateurs une sorte d'accord dans la coopération à cette œuvre de restauration du passé, dont Varron, dans un but essentiellement national et républicain, s'était occupé naguère par la confection si savante de ses *Antiquités divines et humaines*[1], mais qui, maintenant, selon les vues des promoteurs du mouvement religieux, allait profiter à la consolidation du gouvernement d'un seul, sans cesser pour cela, remarquez-le, d'être, dans l'esprit de presque tous les coopérateurs, une œuvre patriotique, puisque, en rappelant le respect sur les temples abandonnés, sur les rites anciens et les vieilles traditions, ils étaient convaincus de travailler à la grandeur comme au bonheur de Rome.

Chacun toutefois, selon son tempérament et ses tendances propres, se mit à ce travail avec plus ou moins d'empressement, et rien ne prouve mieux que l'exemple de Properce l'impulsion latente et persévérante que durent exercer sur certains esprits les conseils avisés de Mécène. Le poète élégiaque, dont les faveurs ou les infidélités, les colères ou les pardons de Cynthie remplissaient les chants, ne semblait guère né pour célébrer des sujets nationaux. Lui-même d'abord le déclarait et vraisemblablement c'était bien pour répondre aux premières exhortations de Mécène qu'il lui opposait son manque d'inspiration devant tout autre objet que l'objet de son amour :

Ingenium nobis ipsa puella facit.
Eleg., II, 1, v. 4.

« Oui certes, lui disait-il, si les dieux m'avaient accordé assez de génie pour chanter les faits des grands hommes, je célébrerais les actions d'Auguste, dans ses louanges je lui associerais celui qui l'a toujours aidé dans ses guerres comme dans ses travaux pacifiques; mais je n'ai pas assez

(1) Cf. 1re partie, liv. VII, ch. v, 6.

de nerf, assez d'haleine pour mettre César majestueusement à sa place auprès des héros phrygiens dont il descend; que chacun se renferme dans sa carrière; mon destin à moi est de livrer sur une couche étroite des combats amoureux, et ma gloire sera de mourir dans mon amour! »

Quod mihi si tantum, Mæcenas, tanta dedissent,
Ut possem heroas ducere in arma manus, ...
Te mea Musa illis semper contexeret armis,
Et sumta et posita pace fidele caput...
Nec mea conveniunt duro præcordia versu
Cæsaris in Phrygios condere nomen avos...
Nos contra angusto versamus prœlia lecto.
Qua pote quisque, in ea conterat arte diem.
Laus in amore mori...
Eleg., II, 1, v. 17-18; 35-36; 41-42; 45-47.

Cependant l'idée d'écrire un poème héroïque, ainsi rejetée dès le principe, reste en lui; entretenue par des invitations nouvelles, elle fait peu à peu des progrès dont il nous est facile de constater la marche. Un peu plus tard, en effet, dans des vers qu'il adresse à Auguste, il reconnaît que, s'il convient à la jeunesse de chanter l'amour, il sied à la vieillesse de s'élever plus haut; il lui promet donc, si les dieux protègent sa vie, de s'attacher plus tard à célébrer sa gloire; mais, pour le moment, sa muse ne connaît pas les sources d'Ascrée, s'étant laissé toujours guider par l'Amour sur les rives du Permesse.

Ætas prima canat Veneres, extrema tumultus...
. . . . Tua castra canendo,
Magnus ero, servent hunc mihi fata diem...
Nondum etiam Ascræos norunt mea carmina fontes,
Sed modo Permessi flumine lavit Amor.
Eleg., II, 10, v. 7; 19-20; 25-26.

Au lieu d'opposer un refus comme la première fois, il ajourne. Déjà même il se complait à décrire à sa maîtresse

le riche portique du temple d'Apollon Palatin[1]. Il parle avec émotion de la grande œuvre entreprise par Virgile et s'écrie « qu'il va naître je ne sais quoi de plus grand que l'*Iliade !* »

Nescio quid majus nascitur Iliade.
Eleg., II, 36, v. 66.

Il raconte aussi un songe dans lequel il s'est vu composant un poème sur le magnifique passé de Rome et approchant ses lèvres profanes des ondes sacrées où le vieil Ennius étanchait sa soif.

Parvaque tam magnis admoram fontibus ora,
Unde pater sitiens Ennius ante bibit.
Eleg., III, 3, v. 5-6.

Puis le sentiment patriotique envahit ses vers. Il s'y occupe de la guerre des Parthes, désirant pouvoir, tendrement appuyé sur la beauté qu'il aime, assister au spectacle qu'offrira le retour triomphal du vainqueur[2]. Il pleure la perte de Marcellus, ce héros de vingt ans que la mort en un instant vient d'enlever aux espérances de sa famille et du peuple romain[3]. Il va jusqu'à dire à Mécène que c'est l'exemple de sa modération qui lui interdit l'ambition de s'élancer dans la carrière de l'épopée, mais que, si lui-même veut guider son inexpérience en lui donnant le signal du départ, il franchira la barrière.

At tua, Mæcenas, vitæ præcepta recepi, ...
Te duce vel Jovis arma canam...
Mollia tu cœptæ fautor cape lora juventæ,
Dexteraque immissis da mihi signa rotis.
Eleg., III, 9, v. 21; 47; 57-58.

(1) *Eleg.*, II, 33.
(2) *Eleg.*, III, 4.
(3) *Eleg.*, III, 18.

Enfin la mort de Cynthie achève de donner consistance à son projet. Au début du livre IV, il annonce qu'il va célébrer les origines religieuses de Rome, ses temples, ses rites et ses fêtes, il entreprend définitivement de chanter les *Fastes* :

Sacra diesque canam...
Eleg., IV, 1, 69.

Non pas qu'il se flatte d'avoir une force de voix égale à sa pieuse ardeur, mais tout le souffle qui s'échappera de sa faible poitrine, il veut désormais le consacrer à sa patrie :

Mœnia namque pio conor disponere versu.
Hei mihi, quod nostro parvus in ore sonus !
Sed tamen exiguo quodcumque e pectore rivi
Fluxerit, hoc patriæ serviat omne meæ.
Id., v. 57-60.

et comme c'est pour Rome que s'élève son œuvre, c'est de Rome qu'il invoque la protection :

Roma fave; tibi surgit opus; ...
Id., v. 67.

Pas plus que Properce, Ovide, « chantre des amours légers, *tenerorum lusor amorum* », n'était appelé au rôle de poète national et religieux. Comme lui pourtant, mais sans y apporter la même émotion ni le même sentiment de sincérité, il finit, après avoir promené sa muse à travers toutes sortes de jeux spirituels, par lui demander de raconter les origines des cultes et des fêtes, les *Fastes* de Rome. Il était surpris tout le premier du chemin qu'il avait dû faire pour en arriver là. Écoutez-le :

Nunc primum velis, Elegi, majoribus itis :
Exiguum, memini, nuper eratis opus.
Certe ego vos habui faciles in amore ministros,
Quum lusit numeris prima juventa suis.

Idem sacra cano, signataque tempora Fastis :
Ecquis ad hæc illinc crederet esse viam ?
Fast., II, v. 3-8.

Voici la première fois, ô ma muse élégiaque, que vous voguez à pleines voiles. Naguère, il m'en souvient, vous étiez chose légère ; messagère docile, vous serviez mes amours, alors qu'à la fleur de l'âge je me livrais au charme des faciles préludes. Aujourd'hui je chante la religion et l'ordre des temps consacré par les Fastes. Qui eût pensé que de mon point de départ j'arriverais où je suis ?

Il y avait été amené, on ne le sent que trop, par le désir de plaire en haut lieu. Désir d'ailleurs qui ne s'accomplit pas; car il ne se rendait pas assez compte de la majesté du sujet qu'il traitait. Le ton frivole qu'il prit souvent pour égayer son poème; le plaisir qu'il y montra à s'arrêter aux anecdotes qui se prêtaient le plus à sa manière ordinaire de parler, telle que l'amusante aventure de Faune, *fabula plena joci;* les plaisanteries qu'il se permit même à l'égard des dieux et des héros, n'étaient point de nature à faire de ses Fastes une œuvre bien conforme aux intentions religieuses d'Auguste[1]. On ne put lui savoir gré d'une entreprise dont l'exécution trahit, loin de la servir, la pensée de ceux qui avaient pu l'y engager.

Il n'en fut pas de même d'Horace, bien que lui aussi dût forcer un peu sa nature et éprouver quelque embarras pour prendre le ton solennel de la religion. Par tempérament, sa muse essentiellement gracieuse préférait côtoyer tranquillement le rivage que se lancer sur la haute mer, et, dans les premiers temps, chaque fois qu'il s'apprêtait à le faire, « Phébus, comme il l'a dit[2], par un son impérieux

(1) C'est ainsi que, dès le début du premier livre (v. 29), il se moquait de Romulus qui par erreur a partagé l'année en dix mois : « O Romulus, lui disait-il, tu connaissais mieux la guerre que l'astronomie !

Scilicet arma magis, quam sidera, Romule, noras. »

(2) *Carm.*, IV, 15, v. 1-4.

de sa lyre, l'arrêtait, sa barque étant trop frêle pour se risquer à travers les flots de la mer Tyrrhénienne. » De plus, ne s'était-il pas, dans le principe, déclaré partisan de la doctrine d'Épicure et de Lucrèce? N'avait-il pas, dans son récit du voyage de Brindes, à propos d'un prétendu miracle du temps d'Egnatia, nié la Providence, répété d'après les leçons d'Épicure « que les dieux passent le temps au sein d'un continuel repos et que, s'il se produit dans l'ordre de la nature quelque merveille, nous n'avons pas à croire qu'ils prennent la peine de nous l'envoyer du haut de leur demeure céleste »?

... Deos didici securum agere ævum,
Nec, si quid miri faciat natura, Deos id
Tristes ex alto cæli demittere tecto.
Sat., I, 5, v. 101-103.

Mais les sentiments que lui firent éprouver les grands événements auxquels il assistait donnèrent à ses vers plus de hardiesse, et d'autre part son incrédulité cessa. Nous lisons dans une de ses odes comment un coup de foudre dans un ciel serein opéra sa conversion :

Parcus Deorum cultor et infrequens,
Insanientis dum sapientiæ
Consultus erro, nunc retrorsum
Vela dare, atque iterare cursus

Cogor relictos. Namque Diespiter
Igni corusco nubila dividens
Plerumque, per purum tonantes
Egit equos, volucremque currum...
Carm., I, 34, v. 1-8.

Avare et négligent adorateur des dieux, je me laissai égarer par les leçons d'une folle sagesse; je suis obligé maintenant de tourner ma voile et de naviguer en sens contraire. Car Jupiter, qui d'ordinaire lance ses feux à travers les nuages, a fait retentir dans un ciel serein le pas tonnant de ses coursiers et le roulement de son char.

Dès lors il déclare hautement sa foi en l'activité des dieux ; il croit si bien à leur intervention dans la vie des hommes, qu'en plusieurs circonstances critiques, il attribue son salut à leur vigilance directe sur sa personne ; cette protection, à ses yeux, est la récompense de sa piété : « Oui, s'écrie-t-il, les dieux me protègent : aux dieux sont chers mes chants et ma piété ! »

> Di me tuentur ; Dis pietas mea
> Et musa cordi est.
>
> *Carm.*, I, 17, v. 13-14.

Aussi est-il loin de se dérober à l'honneur de dire leurs louanges dans les grandes cérémonies publiques : lorsqu'il est question, à cause d'une épidémie, de fêter avec plus de solennité les jeux Apollinaires du mois de juillet, il donne la prière que la jeunesse romaine doit adresser à Apollon et à Diane[1] ; lorsque Auguste veut faire célébrer les jeux Séculaires d'après les rites déterminés par les livres Sibyllins, il compose l'hymne, *Carmen sæculare*, que, pour obéir à l'injonction de l'oracle, doivent chanter des chœurs séparés de jeunes garçons et de jeunes vierges. Toutes les fois d'ailleurs que son patriotisme le porte à exprimer dans des vers des vœux pour la grandeur et le bonheur de l'État, il trouve pour s'adresser aux dieux de nobles et pieux accents. Il regrette la longue série de sacrilèges qu'ont fait commettre les guerres civiles :

> Eheu ! cicatricum et sceleris pudet
> Fratrumque ! Quid nos dura refugimus
> Ætas ! quid intactum nefasti
> Liquimus ? unde manum juventus
>
> Meta Deorum continuit ? quibus
> Pepercit aris ?...
>
> *Carm.*, I, 35, v. 33-38[2].

1. Carm., I, 21.
2. Voir la traduction à l'Appendice [illegible] CCLIII

et sous peine de voir retomber sur eux le châtiment des fautes commises par leurs pères, il réclame des jeunes Romains le relèvement des temples qui tombent en ruine, des autels négligés et profanés :

Delicta majorum immeritus lues,
Romane, donec templa refeceris,
Ædesque labentes Deorum, et
Fœda nigro simulacra fumo.
Carm., III, 6, v. 1-4 [1].

Voilà bien la poésie qui devait plaire à celui que Tite-Live appelle le fondateur et le restaurateur de tous les temples, *Augustus Cæsar templorum omnium conditor aut restitutor* [2]. Tout, dans les parties religieuses des odes d'Horace, concourt ainsi à l'œuvre entreprise par le grand réformateur, tout, voire même l'affirmation du caractère sacré dont Auguste veut entourer son autorité ; car le poète voit en lui l'image et le représentant de la Divinité sur la terre :

Gentis humanæ pater atque custos,
Orte Saturno, tibi cura magni
Cæsaris fatis data ; tu secundo
Cæsare regnes.

Ille, seu Parthos Latio imminentes
Egerit justo domitos triumpho,
Sive subjectos Orientis oræ
Seras et Indos,

Te minor latum reget æquus orbem ;
Tu gravi curru quaties Olympum,
Tu parum castis inimica mittes
Fulmina lucis.
Carm., I, 12, v. 49-60.

(1) Voir la traduction à l'*Appendice*, CCLIX.
(2) Tite-Live (IV, 20) donne ce titre à Auguste en parlant des explications que lui a fournies Auguste lui-même sur les dépouilles opimes remportées par Cossus et déposées dans ce temple de Jupiter Férétrien qu'il venait de relever.

O père et conservateur de la race humaine, fils de Saturne, c'est à toi que les destins ont confié le grand César; prends César pour lieutenant et qu'il règne avec toi. Lui, soit qu'il triomphe des Parthes qui menaçaient le Latium, soit que, sous le ciel de l'Orient, il soumette les Sères et les Indiens, inférieur à toi seul, il gouvernera équitablement toute la terre; toi, de ton char retentissant tu ébranleras l'Olympe et tu lanceras ta foudre vengeresse sur les bois qu'a profanés l'impiété.

Paroles graves et réfléchies, où l'on aurait tort de ne voir qu'une pure flatterie ; en faisant entendre que l'autorité du chef de l'État est une sorte d'émanation de la puissance divine, elles ne font, en somme, qu'exprimer la formule même du gouvernement que fonde Auguste, le principe sur lequel s'appuieront pendant tout le moyen âge les royautés chrétiennes, et que, dès le IIe siècle, un des docteurs les plus sévères du christianisme reconnaîtra en disant : « Les honneurs qu'il nous est permis de rendre à l'empereur et qu'il lui est utile de recevoir, nous les lui rendons ; car, s'il n'est qu'un homme à nos yeux, c'est un homme qui vient immédiatement après Dieu ; il a reçu de Dieu ce qu'il tient, mais il n'est inférieur qu'à lui [1] ».

Quelle que soit toutefois l'utilité qu'Auguste a pu tirer de l'œuvre d'Horace pour affermir ses contemporains dans l'idée qu'il voulait qu'ils prissent de sa personne et de son pouvoir, nul poète, au point de vue religieux, ne servit son dessein mieux que Virgile par la composition de son *Énéide*. Les premières impressions d'une enfance qui avait attaché Virgile à la religion ne s'étaient jamais effacées, et sa mélancolie naturelle, qui le dépaysait dans la brillante société de ses illustres amis, l'y ramenait sans cesse. S'il lui était arrivé parfois de jeter un regard d'envie sur l'homme audacieux « qui met sous ses pieds les terreurs de l'avenir et les bruits de l'Achéron »[2], il n'en avait pas

(1) Tertul., *Ad Scap.*, 2.
(2) *Georg.*, II, 491-492.

moins toujours persisté dans les croyances du passé, de sorte que, pour se conformer à la pensée d'Auguste, il n'avait point, comme tant d'autres, à forcer sa nature ou à revenir sur des opinions antérieurement émises. Est-ce à dire qu'il n'a obéi dans l'exécution de son épopée à aucune sorte d'influence? Nous savons le contraire. Les écrivains anciens nous ont renseignés[1] sur ses rapports continus avec l'empereur, à qui il communiquait, tantôt de vive voix, tantôt par écrit, ses conceptions poétiques; et nous ne pouvons pas supposer que cette correspondance et ces entretiens se soient produits sans amener un échange d'idées pouvant imprimer quelque direction à son inspiration. Nous en doutons d'autant moins que, par timidité, il était enclin à suivre les conseils des autres et que déjà il avait suivi l'avis de Pollion en écrivant les *Bucoliques* et celui de Mécène lorsqu'il avait entrepris les *Géorgiques*. Mais l'impulsion d'Auguste, pas plus que celle de Pollion et de Mécène, n'a détourné son génie de ses voies naturelles; c'est parce qu'il avait l'esprit essentiellement pieux, qu'il a fait de son *Énéide* un poème avant tout religieux, et c'est par son caractère propre qu'il a été le plus entraîné à aider dans ses efforts le restaurateur de la religion romaine.

L'*Énéide*, en effet, est le récit d'une sainte expédition dirigée par un héros dont la piété est la principale vertu et qui, en retour du respect qu'il témoigne aux dieux, est tout le temps soutenu par eux. D'après leur ordre, il cherche le séjour réservé par le destin à ses Pénates exilés; obéissant constamment dans sa course aux oracles que le ciel lui signifie, ne négligeant jamais de s'arrêter aux sanctuaires qu'il rencontre pour y faire ses dévotions selon les rites prescrits, il atteint enfin le but sacré de sa mission dans le pays de Latinus, où il se réserve le soin de rendre à ses dieux le culte qui leur est dû :

> Sacra deosque dabo; socer arma Latinus habeto.
>
> *Æn.*, XII, v. 192.

(1) Macrob., *Saturn.*, I, 24.

Cette arrivée d'Énée en Italie n'est pas une invention du poète; elle a été chantée déjà par Nævius et par Ennius, elle a été racontée par les vieux historiens latins. Car, selon l'antique tradition si chère aux Romains, c'est d'Énée, fils de Vénus, que descend Romulus, le fondateur de la Ville éternelle à qui est promis l'empire du monde. Et actuellement c'est d'Énée que se prétend issue la famille des Jules. Rome, depuis ses origines les plus lointaines jusqu'au temps présent, voilà donc, sous le récit de la pieuse expédition du héros, le sujet patriotique du poème. Par les artifices de la plus savante composition, Virgile ramène à l'unité d'une seule et même action la vie entière du peuple romain; l'épisode, par exemple, des imprécations de Didon annonce la lutte de Rome et de Carthage; la descente aux enfers, grâce à une heureuse application du dogme de la métempsycose, permet à Énée de voir défiler devant lui toutes les âmes des héros qui formeront sa postérité; la description du bouclier divin retrace les principales scènes de l'histoire romaine depuis l'enfance de Romulus jusqu'à la bataille d'Actium et le triomphe d'Auguste. Si, avec une connaissance exacte de toutes les antiquités nationales, divines ou humaines, Virgile sait tirer le profit le plus habile de sa parfaite érudition, il a en même temps le profond sentiment de la grandeur de sa patrie, dont les destinées divines s'accomplissent en ce moment même par la main d'Auguste. A côté de la figure d'Énée celle de son glorieux descendant semble ici planer sur Rome, semblable à la statue placée par Agrippa à l'entrée de son Panthéon comme pour signifier qu'Auguste est désormais le gardien de tous les dieux qui veillent au salut de l'empire.

Une pareille conception répondait trop aux sentiments d'orgueil patriotique des Romains pour ne pas produire sur eux un grand effet, et l'on comprend aisément la prédilection qu'Auguste témoignait à l'œuvre et au poète.

VI

Celui qui restaurait la religion voulut aussi, chose plus difficile, réformer les mœurs. Se faisant professeur de morale, il prit l'habitude de recueillir de sa main ou de faire recueillir sous ses ordres dans les vieux auteurs les préceptes et les exemples le plus utiles à la vie privée comme à la vie publique, et il envoyait ces extraits, soit à ses intendants particuliers, soit à ses lieutenants militaires et aux gouverneurs de province, soit aux magistrats, selon que chacun, par sa conduite, lui semblait en avoir besoin. Il y eut même des livres et des discours, datant d'une époque où les mœurs conservaient encore leur antique sévérité, qu'il lut en entier devant le Sénat ou qu'il fit connaître au peuple par des édits, voulant par là, dit Suétone[1], donner à ses avis et à ses admonestations personnels la consécration du passé. Il s'efforça d'inspirer à tous le respect des convenances sociales : aux sénateurs il défendit de se donner en spectacle dans les combats de l'arène et d'épouser des filles d'affranchis ou de comédiens; aux chevaliers il ordonna de ne plus monter sur le théâtre ; aux citoyens il interdit tout mariage avec des femmes tarées et prescrivit dans les assemblées le port, apparent et sans manteau, de la toge nationale[2]. Il combattit l'abus des affranchissements qui, tout en avilissant la dignité du peuple, altérait la pureté de la race. Il rappela aux riches leurs devoirs d'équité et de bienfaisance envers les pauvres, en flétrissant les grosses usures, en menaçant de fortes amendes les juges qui faisaient des visites et les avocats qui réclamaient des émoluments. Par une loi somptuaire il restreignit le luxe exagéré de la table. Enfin, pour mettre une digue à la li-

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 89.
(2) Id., 40.

cence, dont le cynisme pouvait détruire la famille et la société, en même temps qu'il attachait des privilèges aux unions légitimes et fécondes, il se décida à punir les célibataires des deux sexes, à frapper l'adultère, à régler sévèrement tout ce qui a rapport au mariage, divorces, dots, donations, hérédités, legs, etc. Ce fut un des actes les plus importants de son gouvernement et rien de plus grand en législation n'avait été fait depuis les XII Tables ; car ces lois, au dire de Montesquieu[1], qui pourtant d'ordinaire ne le flatte pas, « ont tant de vues, elles influent sur tant de choses, qu'elles forment la plus belle partie des lois civiles des Romains. »

Mais quelque fût son pouvoir et quelque empressement qu'on mit généralement à aller au-devant de ses désirs, vous vous doutez bien, n'est-ce pas, que des mesures d'une telle gravité, alors même que son caractère ne l'eût pas porté à agir en toutes choses avec une sage lenteur, ne pouvaient être prises par lui sans ménagement, sans précaution. Trop de gens se trouvaient intéressés à défendre leurs vices pour qu'il n'employât pas dans l'exécution de son projet tous ses moyens politiques. Il se fit inviter par le Sénat, qui lui avait conféré non seulement la censure, mais la direction des mœurs et des lois, *morum et legum regimen*[2], à se servir du pouvoir que lui donnait cette haute dignité ; et comme à ceux qui le pressaient ainsi d'user de ses prérogatives, il simulait la résistance, arguant de l'inefficacité des lois anciennes en même matière pour ne pas en promulguer de nouvelles, on alla jusqu'à s'engager d'avance par serment à respecter celles qu'il ferait. En même temps, ceux de ses confidents qui exerçaient une action sur des cercles littéraires, firent en sorte que, par les hommes de lettres, le public fût préparé peu à peu aux réformes projetées. Il était d'ailleurs naturel que, dans le mouvement qui venait de porter la littérature vers l'étude

(1) *Esprit des Lois*, XXIII, 21.
(2) Dion. LIV, 10.

du glorieux passé de la République, le sentiment moral se joignît au sentiment religieux : en célébrant les hauts faits et la piété des ancêtres, ne devait-on pas louanger aussi la simplicité de leur vie, l'austérité de leur caractère et voir dans leurs mœurs, dans toutes leurs vertus, la principale cause du rapide développement de la ville de Romulus?

Ainsi firent, comme d'un commun accord, les poètes, les historiens et les orateurs du temps. Les écoles de déclamation qui, depuis la disparition des luttes oratoires du Forum, devenaient un Forum fictif, et auxquelles Auguste ne dédaignait pas de rendre de fréquentes visites, virent dans ce sujet une abondante matière à leurs exercices. Ceux-là mêmes des poètes, dont le ton ordinaire était le moins élevé, y trouvèrent aisément des thèmes poétiques dont la hauteur ne dépassait pas la mesure de leur essor habituel. Et les grands écrivains, avec leur manière philosophique de persuader et l'élévation de leur style, y apportèrent tout le poids de leur autorité.

Entre tant d'œuvres pénétrées de morale, se distingue tout particulièrement celle de Tite-Live, historien d'une franchise, d'une honnêteté sans égale, et qui, avec non moins d'éloquence que de conviction, déroula aux yeux de ses contemporains toute la série des annales de Rome, en célébrant constamment les plus fortes vertus de l'âme romaine. Il suffit de lire la préface de son magnifique travail pour en saisir tout de suite le but. « Ce que je désire surtout, dit-il, c'est que chacun s'applique à connaître la vie et les mœurs de nos ancêtres ; à savoir quels sont les hommes, quels sont les moyens qui, dans la paix et dans la guerre, ont fondé notre empire et l'ont agrandi ; à suivre enfin, par la pensée, l'affaiblissement d'abord insensible de la discipline dans un premier relâchement des mœurs qui, bientôt entraînées dans une pente de plus en plus rapide, précipitèrent leur chute jusqu'à notre époque où le remède nous est devenu aussi insupportable que le mal. Le premier et le plus fructueux des avantages de l'histoire est de nous présenter, dans un cadre lumineux, des leçons

de toute espèce, qui nous disent ce que nous devons imiter dans notre intérêt comme dans celui de la république, et aussi ce que nous devons éviter comme honteux à concevoir, honteux à accomplir. Au reste, ou je m'abuse sur le travail que j'entreprends, ou jamais république ne fut plus grande, plus sainte, plus riche en bons exemples ; jamais dans aucune la soif des richesses et le luxe ne pénétrèrent si tard, l'économie et la pauvreté ne furent si longtemps en honneur : tant avec moins de fortune on avait moins de désirs ! C'est de nos jours qu'avec les richesses est venue l'avarice, avec l'excès des plaisirs, la fureur de se perdre et de tout entraîner dans un abîme de luxe et de débauches. Mais ces plaintes ne déplairont que trop, peut-être, lorsqu'elles seront nécessaires; écartons-les au moins au début de ce grand ouvrage. »

Ad illa mihi pro se quisque acriter intendat animum, quæ vita, qui mores fuerint : per quos viros, quibusque artibus, domi militiæque, et partum et auctum imperium sit : labente deinde paullatim disciplina, velut desidentes primo mores sequatur animo ; deinde ut magis magisque lapsi sint; tùm ire cœperint præcipites : donec ad hæc tempora quibus nec vitia nostra, nec remedia pati possumus, perventum est. Hoc illud est præcipue in cognitione rerum salubre ac frugiferum, omnis te exempli documenta in inlustri posita monumento intueri : inde tibi tuæque reipublicæ, quod imitere, capias : inde fœdum inceptu, fœdum exitu, quod vites. Ceterum aut me amor negotii suscepti fallit, aut nulla umquam respublica nec major, nec sanctior, nec bonis exemplis ditior fuit : nec in quam civitatem tam seræ avaritia luxuriaque immigraverint : nec ubi tantus ac tam diu paupertati ac parsimoniæ honos fuerit : adeo, quanto rerum minus, tanto minus cupiditatis erat. Nuper divitiæ avaritiam, et abundantes voluptates desiderium per luxum atque libidinem pereundi perdendique omnia invexere. Sed querelæ, ne tum quidem gratæ futuræ, quum forsitan et necessariæ erunt, ab initio certæ tantæ ordiendæ rei absint.

L'ouvrage entier répond à la préface. Dans cette comparaison des mœurs du temps et de celles d'autrefois, Tite-Live, obéissant à son patriotisme, donne sincèrement aux

ancêtres une noblesse, une grandeur idéale; il y confond Rome ancienne avec la vertu même, si bien qu'il présente en elle les exemples les plus dignes d'être suivis, les plus capables d'inspirer à la race dont il déplorait la dégénérescence tous les sentiments qui font l'honneur et la vigueur d'un peuple.

Virgile, d'une autre façon, concourt au même but : à ses instructions religieuses se lient sans cesse des préoccupations morales. Lui aussi, dans la peinture qu'il donne du passé, trace de l'âme romaine une image de majestueuse simplicité; et, s'il ne jette pas sur ses contemporains les mêmes regards inquiets que Tite-Live, il ne leur donne pas moins les mêmes conseils de sagesse, de modération et de vertu : « Ayez le courage, leur dit-il, de mépriser les richesses.... Apprenez de moi la vertu et le travail... »

Aude, hospes, contemnere opes,...
Æn., VIII, v. 364.
Disce, puer, virtutem a me verumque laborem...
Æn., XII, v. 435.

Il leur enseigne aussi que, dans la vie qui suit celle de la terre, chacun est traité comme il le mérite et que le dieu qui préside aux jugements des enfers saura les récompenser ou les punir selon qu'ils auront agi. Après avoir décrit le séjour intermédiaire où mènent une existence inerte et morne les âmes de ceux qui n'ont été ni coupables, ni vertueux, soit que la mort les ait surpris dès leur naissance, soit que, par dégoût de la vie, ils l'aient rejetée en se tuant eux-mêmes, il dépeint le Tartare et l'Élysée. Dans le séjour des méchants, il place, avec les ennemis des dieux, ceux qui se sont rendus coupables d'un crime contre l'humanité, tel que le frère qui a détesté son frère, le fils qui a maltraité son père, le mauvais riche qui a couvé d'un œil trop jaloux ses trésors, et ceux qui ont commis des actes condamnés par la loi romaine, le patron qui a fait tort à son client, l'affranchi qui a trahi son maître, l'adul-

tère, l'incestueux, le citoyen rebelle qui s'est armé contre sa patrie et le traître qui l'a vendue, le magistrat prévaricateur, tous les criminels, en un mot, qui de mille et mille manières ont violé les lois divines et humaines, et dont il serait impossible de passer en revue tous les genres de supplices, eût-on cent langues, cent bouches et une voix de fer.

Non, mihi si linguæ centum sint oraque centum,
Ferrea vox, omnes scelerum comprendere formas,
Omnia pœnarum percurrere nomina possim.
Æn., VI, 624-626.

Dans l'Élysée, séjour de la félicité, il montre, en possession d'un air et d'une lumière qu'eux seuls connaissent, les héros magnanimes nés en des siècles meilleurs, les guerriers blessés en combattant pour la patrie, les prêtres dont la vie fut chaste, les poètes religieux dont les chants furent avoués des dieux, ceux qui en inventant les arts travaillèrent à la civilisation de la terre, tous les hommes enfin qui, par leurs belles et bonnes actions, ont mérité la reconnaissance des autres.

En mêlant, dans ces tableaux de l'autre vie, aux légendes mythologiques les idées spiritualistes qui n'étaient encore familières qu'aux lettrés, Virgile insinuait celles-ci dans la foule ; et il les exprimait en si beaux vers, il leur donnait une telle élévation, une telle pureté, qu'Auguste assurément n'eût pu souhaiter un meilleur interprète de l'enseignement moral qu'il voulait répandre autour de lui.

Sans se livrer à la composition d'un poème d'aussi longue haleine, Horace ne laissait pas moins de répondre aux mêmes vues ; les conseils qu'il répétait coup sur coup dans un grand nombre de petits poèmes de divers genres pouvaient même agir d'autant mieux qu'ils se renouvelaient plus souvent. Qu'on examine, en effet, ses satires, ses odes ou ses épitres, on retrouve partout les mêmes leçons. Dans les satires, lorsqu'il en est arrivé à abandonner sagement le système des allusions personnelles, il poursuit de ses

railleries philosophiques d'une manière générale les débauchés, les ambitieux, les avares, les usuriers, les captateurs de testaments, tous ceux qu'agite le besoin du luxe, et qui, ne sachant se contenter d'un sort modeste, consument leur vie en efforts qui la rendent misérable ; il cherche, en leur faisant honte de leurs folies et de leurs misères, à leur inculquer des sentiments d'honneur et de dignité : « Armez-vous de courage, leur fait-il dire par le paysan Ofellus, et, si la fortune ne vous sourit pas, opposez-lui un cœur viril. »

> Quocirca vivite fortes,
> Fortiaque adversis opponite pectora rebus.
> *Sat.*, II, 2, v. 135-146.

Par les épîtres, par celles du moins où il ne traite pas de questions littéraires, sans s'attacher strictement à une école particulière de philosophie,

> Nullius addictus jurare in verba magistri,
> *Epist.*, I, 1, v. 14.

il enseigne aux jeunes gens qu'il veut guider vers le véritable bonheur les préceptes de la sagesse qui y conduit. Il leur explique que l'homme de bien est celui qui hait le vice par amour pour la vertu, qui sait combattre ses désirs sans se laisser dominer par eux à la façon d'un soldat qui se laisserait désarmer par l'ennemi [1] ; que le bonheur de l'homme est en lui-même, qu'on ne saurait jouir de la vie sans la liberté, et qu'on peut, en fuyant les grandeurs, mener sous un humble toit une existence plus heureuse que celle des rois et favoris des rois :

> ...Fuge magna ; licet sub paupere tecto
> Reges et regum vita præcurrere amicos.
> *Epist.*, I, 10, v. 32-33.

(1) *Epist.*, I, 16, *ad Quinctium.*

Ses odes surtout, en prêtant à son enseignement l'éclat de la poésie lyrique, lui donnent la forme la plus nette et la plus saisissante; c'est là principalement qu'au milieu des allusions aux légendes mythologiques et aux grands faits historiques, sa voix, prenant plus d'ampleur, se fait le mieux entendre, et il semble aussi qu'il y prenne plus de goût que partout ailleurs à commenter les projets et les réformes d'Auguste. Il rappelle l'éducation qu'avait reçue, au temps des guerres puniques, la jeunesse qui rougissait les mers du sang Carthaginois, cette mâle postérité de rustiques soldats et de mères rigides; et il attribue les maux dont Rome a soufferts, les dangers récents au milieu desquels a failli sombrer son empire, à la démoralisation qui a gangrené les familles :

> Fecunda culpæ sæcula nuptias
> Primum inquinavere, et genus, et domos;
> Hoc fonte derivata clades
> In patriam populumque fluxit.
> *Carm.*, III, 6, v. 17-20.

Pour remédier à ces mœurs déréglées, il recommande, avec la piété envers les dieux, toutes les vertus civiles et domestiques sur lesquelles repose le salut de l'État. Le bien de l'État, la grandeur de la patrie, voilà, en effet, ce qui l'intéresse, ce qu'il demande sans cesse aux dieux, et le motif qui fait que tout ce qu'il dit s'applique aux mesures réparatrices du moment. Ses éloges de la modération et ses critiques du luxe concordent avec les lois somptuaires en préparation; ses vœux au sujet de la fécondité des mariages [1], avec la loi contre les célibataires; ses exhortations à la jeunesse pour lui inspirer le goût des travaux du Champ de Mars [2], avec les récompenses officiellement promises à ces sortes d'exercices; ses attaques contre les

(1) *Carm.*, *sæc.*, v. 47.
(2) *Carm.*, III, 2, v. 1-13; III, 24, v. 51-54.

femmes mariées qui volent à de criminelles amours[1], avec la loi contre les adultères. Il ne se contente même pas d'appuyer les mesures prises, il les provoque. « A quoi sert « de gémir, s'écrie-t-il, si par le châtiment on ne coupe pas « le mal dans la racine? »

Quid tristes querimoniæ,
Si non supplicio culpa reciditur?
Carm., III, 24, v. 33-34.

Et il adjure Auguste de sévir contre les dérèglements : « Quelque grand que puisse être, lui dit-il, celui qui entreprend de mettre un terme à nos meurtres impies et à la rage de nos guerres civiles, s'il veut que le monde décore ses statues du titre de *Père*, il doit oser soumettre au frein la licence indomptée. »

O quisquis volet impias
Cædes, et rabiem tollere civicam,
Si quæret Pater urbium
Subscribi statuis, indomitam audeat
Refrænare licentiam.
Id., v. 25-29.

VII

Si Auguste tira profit du concours que lui prêtèrent en général les poètes et les écrivains, il sut longtemps, sachons le reconnaître, leur laisser l'indépendance dont la privation d'ailleurs leur eût enlevé, avec toute dignité, toute autorité. Durant la première, c'est-à-dire la plus heureuse et la plus belle période de son règne, il témoigna dans sa conduite à l'égard des lettrés un esprit généreux et vrai-

(1) *Carm.*, III, 6, v. 25-32.

ment libéral; il les protégea sans exiger d'eux aucun acte de servilité. Jamais il ne s'offensait de l'éloge qu'ils osaient faire des derniers défenseurs du gouvernement républicain, et lorsque Virgile représentait Caton dans les Champs Élysées comme « le roi des hommes vertueux »,

> His dantem jura Catonem ;
> *Æn.*, VIII, 70.

lorsque Horace vantait « en face de la soumission du monde entier, l'indomptable vertu de ce héros »,

> Et cuncta terrarum subacta,
> Præter atrocem animum Catonis;
> *Carm.*, II, 1, v. 23-24.

ou prenait plaisir à louer dans ses vers les L. Sextius, les Q. Dellius, les Pompeius Grosphus, les Cassius de Parme, qui tous avaient combattu le parti d'Octave, non seulement leur liberté de langage ne lui déplaisait pas, mais il l'approuvait et trouvait, pour marquer son approbation, plus d'une occasion de parler absolument comme eux. Nous avons vu déjà qu'il avait rendu un hommage public à l'adversaire de César, le grand Pompée, en plaçant sa statue devant un théâtre de Rome; il n'agit pas autrement à l'égard de Brutus le tyrannicide, dont les habitants de Milan avaient, en souvenir de certains bienfaits, conservé la statue, il les en félicita. Un jour, un courtisan, pensant lui faire plaisir, s'était mis à faire devant lui la critique du caractère et de la conduite de Caton; il le reprit : « Caton, affirma-t-il, était un bon citoyen qui avait raison de s'opposer à un changement dans l'État. » Une autre fois, ayant surpris un de ses petits-fils qui lisait à la dérobée un livre de Cicéron, il lui dit : « Cicéron était un honnête homme qui aimait bien sa patrie. » La condamnation solennelle qu'il avait prononcée lui-même sur son passé en supprimant par un édit les ordonnances triumvirales et en adoptant

le nom d'Auguste, semblait lui permettre d'oublier maintenant tous les anciens actes d'Octave et de porter ainsi des jugements impartiaux sur ceux que naguère il avait poursuivis avec le plus d'acharnement ou de cruauté. Son intérêt lui prescrivait cette largeur de vue.

Aussi ne faut-il pas voir, à cette époque du moins, dans l'administration qui fut préposée à la direction et à la surveillance des bibliothèques publiques une sorte de cabinet de censure spécialement chargé d'une mission de répression politique. De même que la bibliothèque de l'*Atrium Libertatis*[1] avait été classée et dirigée par le savant Varron, la bibliothèque *Octavienne*[2] et celle du temple d'*Apollon Palatin*[3], composées toutes deux de deux parties distinctes, réservées l'une à la littérature grecque et l'autre à la littérature latine, étaient confiées à des érudits tels que Pompeius Macer, Hygin, Mélissus, Sextus, etc. Leur rôle à la vérité ne consistait pas uniquement à ranger et à conserver les ouvrages mis à la disposition des lecteurs ils en prononçaient l'admission ; mais leur examen portait sur le mérite littéraire et non sur les opinions politiques des écrivains. Les poésies de Catulle et de Bibaculus, par exemple, bien qu'elles renfermassent des passages on ne peut plus acerbes et injurieux contre César et ses amis, n'avaient pas été exclues et étaient livrées à ceux des curieux qui désiraient les lire. La lettre même, très correcte et très simple[4], qu'Auguste écrivit à Pompeius Macer pour lui recommander de ne pas communiquer au public certains opuscules composés par César dans son enfance et dans son adolescence, comme ses *Louanges d'Hercule*, sa tragédie

(1) Voir Thorbecke, *de Asinio Pollione*, p. 35 sqq.

(2) *Mon. Ancyr.*, 19.

(3) Voir la dissertation de Lürsen *de Templo et Bibliotheca Apollinis Pallatini*, Franequeræ, 1719, in 12; l'ouvrage intitulé *Il Palazzo de' Cesari sul monte Palatino, restaurato da Cost. Thon... illustrato da Vinc. Ballanti*, Rome, 1828. Cf. G. Boissier, *Promenades archéologiques, Le Palatin*, in-12, 1880.

(4) Suét., *Jul. Cæs.*, 56.

d'*Œdipe*, son *Recueil de mots remarquables*, prouve simplement que si, à titre de curiosité, on conservait parfois dans ces bibliothèques des œuvres de peu de valeur à cause du grand renom de leurs auteurs, on prenait soin de ne pas les mettre à la disposition du premier venu. L'avis d'Auguste, même en ce cas particulier, ne s'appuyait sur aucun motif politique ; il voulait seulement soustraire à la critique littéraire de quelque curieux malveillant les premiers essais, naturellement peu châtiés, d'un écrivain qui, pendant le reste de sa vie, s'était montré d'une remarquable sévérité sur la correction du style. Il va de soi cependant que, lorsqu'il s'agissait d'ouvrages légalement réservés au feu, tels que tous ces recueils d'oracles qu'il avait été ordonné de détruire lors de la revision des Livres sibyllins, les érudits bibliothécaires n'avaient point à en apprécier le mérite, leur devoir alors se réduisait à appliquer la loi.

La longanimité d'Auguste, à cette époque de sa vie, était si grande qu'il laissait impunis les discours et les quelques libelles diffamatoires que dirigeaient contre lui le très petit nombre de ceux qui lui étaient opposés. A peine y répondait-il par des plaisanteries, préférant ne témoigner que de l'indifférence à l'égard d'attaques qui se perdaient au milieu de l'enthousiasme général et auxquelles la moindre répression eût attribué plus d'importance et de force qu'elles n'en avaient en réalité. Un jour que, dans un procès criminel intenté à Æmilius Ælianus de Cordoue, il entendait reprocher à l'accusé, entre autres crimes, celui d'avoir mal pensé et médit de lui : « Je voudrais bien, s'écria-t-il en se tournant vivement vers l'accusateur, que vous pussiez me prouver cela ; je lui ferai voir que j'ai aussi une langue, et j'en dirai contre lui bien plus encore qu'il n'en a dit contre moi ; » et il ne s'en occupa pas davantage, ni dans le moment, ni dans la suite. On connaît aussi la réponse qu'il fit à Tibère qui, dans une lettre, s'était plaint à lui, avec assez d'amertume, de tant de tolérance : « Gardez-vous, mon cher Tibère, de trop céder à l'ardeur de

votre âge, et ne vous indignez pas trop du mal que l'on dit de moi : il doit nous suffire qu'on ne puisse pas nous en faire [1]. » Il refusa même toujours d'édicter contre ces invectives [2], assez habituelles à Rome, qu'adressaient aux puissants du jour, dans leurs testaments, ceux qui dans leur vie n'avaient pas eu le courage d'élever la voix.

De tout ce qui touche aux lettres il n'y eut, semble-t-il, que l'art dramatique qui se trouva soustrait à l'immunité de la censure. Du moins on s'accorde généralement à dire, d'après le témoignage d'un scoliaste d'Horace, qu'il y avait, dans la bibliothèque palatine, un tribunal, composé d'un président et de cinq assesseurs, dont la mission était d'examiner et de recevoir les pièces de théâtre. Ce président était Spurius Mæcius Tarpa, qu'Horace mentionne dans une de ses satires et dans son épître aux Pisons [3], savant au goût délicat et dont les lettrés appréciaient beaucoup le tact littéraire. Le rôle de ce comité de lecture se bornait-il à prononcer l'admission des œuvres dramatiques dans la bibliothèque même? C'est peu probable ; car nous venons de voir que les érudits préposés à la direction des bibliothèques étaient chargés de ce soin pour tous les livres en général ; et pourquoi aurait-il été créé un tribunal particulier pour les pièces de théâtre, si ce comité spécial n'avait pas eu des attributions quelque peu différentes et plus étendues? Malheureusement aucun écrivain contemporain ne nous a laissé d'indications précises sur les véritables fonctions de Tarpa ; ce que nous en dirions ne serait qu'hypothétique. Contentons-nous de constater le soin jaloux avec lequel Auguste mit en ses propres mains l'importante juridiction qui était comme la censure non pas des auteurs de pièces de théâtre mais des acteurs qui les représentaient. Par la loi ancienne, les préteurs avaient, en tout temps et en tout lieu, le droit de punir les comé-

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 51.
(2) *Sat.*, I, 10, v. 46; *ad Pis.*, v. 387.
(3) Suét., *Oct. Aug.*, 55.

diens ; il restreignit aux bornes de la scène et à la durée des jeux leur autorité coercitive[1], se réservant à lui seul, hors de la scène, le pouvoir de les faire battre de verges (*jus virgarum*). Il savait par expérience combien il était facile à un acteur, par une intonation ou par un geste auquel l'écrivain n'aurait pu songer, de produire dans l'immense assemblée du théâtre une manifestation considérable, et sans doute il espérait par là inspirer aux comédiens une crainte salutaire qui les empêcherait d'oser contre lui toute entreprise malsonnante; mais il se garda bien de donner à cette innovation un pareil motif; ce fut sous forme de privilège[2] qu'il leur accorda de ne plus dépendre des préteurs autant que par le passé, et, comme pour le moment ils le connaissaient bon et clément, ils furent heureux de le voir se substituer ainsi aux magistrats, ils lui en témoignèrent leur reconnaissance.

Il est certain d'ailleurs qu'il n'usa de ce pouvoir que dans l'intérêt de l'ordre public et pour réprimer, comme elle le méritait, la licence de certains histrions. Il s'en servit, par exemple, à l'égard d'Hylas et de Stéphanion : l'un avait commis un désordre grave dont le préteur s'était plaint; l'autre avait causé un véritable scandale en se faisant servir par une matrone vêtue en jeune garçon et qui, pour dissimuler sa personnalité, s'était coupé les cheveux comme ceux des esclaves[3]. Quant à Pylade, il le bannit de Rome momentanément, mais il ne lui fit pas subir l'ignoble

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 45.

(2) Si bien que, sous Tibère, les préteurs ayant réclamé dans toute son étendue leur ancien pouvoir sur les comédiens, et l'affaire ayant été portée pour la forme devant le Sénat, l'empereur y fit défendre par un tribun le privilège que les comédiens et lui-même tenaient d'un de ces règlements d'Auguste, qu'il considérait, disait-il, comme des lois sacrées. (Cf. Tac., *Ann.*, I, 77.) « Tibère, en effet, dit Magnin dans ses *Études sur l'origine du théâtre antique* (1838, in-8, p. 483), n'avait garde de laisser sortir de ses mains une si importante juridiction ; le droit des verges était un trop puissant moyen de gouvernement; c'était ce qu'au XVIIIe siècle furent le Fort-l'Évêque et la censure. »

(3) Suét., *Oct. Aug.*, 45.

châtiment des verges. Pylade, vous le savez, était l'acteur pantomime qui, pour la danse grave et pathétique, obtenait un succès égal à ceux que remportait Bathylle pour la danse comique et gracieuse[1] ; tous deux excellaient tellement dans cet art nouveau, dont s'était engoué le public de Rome, que deux grands partis s'étaient formés à leur sujet et se livraient aux plus bruyantes querelles. Un jour, Pylade s'étant permis une inconvenance envers un spectateur qui l'avait sifflé, Auguste profita de l'occasion pour mettre un terme aux conflits que soulevait la rivalité des deux émules, il l'exila. Mais il le rappela bientôt, et l'anecdote qu'on raconte à propos de ce rappel[2] donne une idée de l'indulgence dont il faisait preuve en ces sortes d'affaires. Comme Pylade était venu le voir pour lui présenter ses remerciements, il l'exhorta à ne plus exciter de cabales contre Bathylle; mais le comédien avisé, qui comprenait parfaitement combien le chef de l'État avait personnellement intérêt à voir les Romains s'occuper de jeux et de théâtre plutôt que de politique, lui répondit simplement : « Mais, César, il ne vous est pas inutile que le peuple s'occupe de Bathylle et de moi ! » Auguste, qui voyait deviné un des secrets de son gouvernement, trouva la réponse spirituelle, en pardonna la hardiesse et mit fin à l'entretien par quelques bonnes paroles.

Cependant cette bonté, qu'il témoigna si longtemps à propos de tout ce qui touchait de près ou de loin à la littérature, ne persista pas jusqu'à la fin de sa vie; sa modération finit par se démentir; et si nous recherchons à quoi tint ce changement, nous en trouverons plus d'une cause.

D'abord, la fortune, qui lui avait continuellement prodigué ses faveurs, cessa de lui sourire. Non seulement elle lui infligea, dans les forêts de la Germanie, la perte, qui fut une douleur si persistante, des belles légions commandées par Varus; mais elle lui enleva l'un après l'autre, en

(1) Athén., Δειπνοσοφισταί., I, 17 ; Juvén., *Sat.*, VI, v. 63.
(2) Dion, LIV, 17.

peu d'années, tous ceux qu'il affectionnait le plus et ses meilleurs conseillers[1]. Déjà il avait perdu sa sœur Octavie et son neveu Marcellus, objet de tant d'espérances; coup sur coup, Virgile, Agrippa, Drusus, Mécène, Horace lui furent ravis. L'ambition et l'habileté de Tibère l'inquiétèrent : il s'occupa aussitôt, continuant le système qui lui avait réussi, de munir de magistratures républicaines les deux fils de sa fille Julie, Caïus et Lucius César, en qui il voyait ses futurs héritiers; il les éleva rapidement au consulat, les fit nommer Princes de la jeunesse; mais Lucius, envoyé à l'armée d'Espagne, tomba malade à Marseille et y succomba; Caïus, investi du pouvoir proconsulaire sur tout l'Orient, périt, au milieu d'une expédition en Arménie, frappé par la main d'un traître. Restait le troisième fils de Julie, Agrippa Posthume; mais il n'avait pas seize ans; Auguste, en l'adoptant, crut devoir, dans l'intérêt de l'État et malgré ses préventions, adopter en même temps Tibère. Cette double adoption ne put même pas durer. Le jeune Agrippa, débauché, grossier de mœurs et d'esprit, s'en rendit indigne, et de tous les héritiers que le vieil empereur s'était successivement choisis, seul, celui qui lui avait le moins inspiré de sympathie, celui que lui avait imposé la nécessité[2], lui resta.

Une si longue accumulation de pertes cruelles et le sentiment des luttes sourdes qui se livraient autour de lui dans la compétition de l'héritage futur de son pouvoir étaient bien de nature à aigrir quelque peu son esprit, si ferme que fût sa volonté de se dominer comme il dominait les autres[3].

(1) On a souvent comparé les tristesses des dernières années d'Auguste à celles qui assombrirent la fin du règne si brillant de Louis XIV.

(2) Suét., *Tib.*, 23.

(3) Jamais homme n'exerça sur son propre caractère autant de force de volonté qu'Auguste devenu tout-puissant, et la parole que Corneille lui prête dans *Cinna* n'est pas seulement un beau vers, elle le peint avec vérité :

Je suis maître de moi comme de l'univers,
Je le suis, *je veux* l'être...

Act. V., sc. 3.

Une douleur plus vive encore peut-être se joignit à toutes celles-là. Il lui fut prouvé que, s'il est toujours possible d'élever des temples et de restaurer des cérémonies, on ne peut refaire à coups de lois, même avec l'appui des plus illustres écrivains, la moralité d'un peuple, et la preuve lui en fut donnée, de la manière la plus pénible, par les dérèglements de ses propres enfants. Peut-être me direz-vous qu'il l'avait bien mérité. La première des conditions d'un bon enseignement est le bon exemple, et quel exemple pouvait-il se targuer d'avoir donné à son peuple et aux siens? Avait-il respecté cette chasteté du mariage sur laquelle il légiférait ? N'avait-il pas, au contraire, jeté le désordre dans mainte et mainte famille; n'avait-il pas souillé jusqu'à sa demeure en y faisant amener les femmes, voire les femmes mariées, que convoitait sa luxure? Tout cela, j'en conviens, méritait un châtiment. Mais il le reçut terrible. Julie, sa fille chérie, qu'il avait entourée dans son enfance des soins les plus vigilants, qu'il avait élevée sévèrement, pour lui donner avec l'instruction étendue de l'homme toutes les vertus de la femme, et qu'ensuite il avait, dans ses combinaisons politiques, pour l'associer au pouvoir de son futur héritier, mariée successivement à Marcellus, à Agrippa, à Tibère, se montra profondément dépravée et mena la vie la plus dévergondée qu'on puisse imaginer. Non contente de se choisir des amants dans le groupe des jeunes patriciens, amoureux de plaisirs, dont elle aimait les adulations, elle se mit à courir les rues comme devait le faire plus tard la fameuse Messaline; et une nuit, la nuit même qui suivit la promulgation des lois sur l'adultère, faite au peuple assemblé du haut de la tribune aux harangues par Auguste en personne, elle vint sur le Forum avec son cortège de jeunes débauchés pour y narguer les lois de son père, monta dans la tribune, et là, dans ce sanctuaire de toutes les vieilles traditions de la république, elle se livra à ses amants, prenant soin de compter les marques de son déshonneur en déposant une couronne sur la tête d'une statue voisine chaque fois qu'elle

passait des bras de l'un dans ceux d'un autre! Longtemps Auguste avait ignoré sa conduite; soit que Livie craignît de l'affliger, soit que, par animosité contre Julie, elle voulût que l'impunité enhardît la coupable et l'entraînât à des fautes irréparables, elle avait gardé le silence. Mais le mal devenait au plus haut point scandaleux; elle parla. Jugez de la stupeur, de la douleur, de la colère d'Auguste, en qui étaient frappés à la fois et le père et l'empereur! Immédiatement il rédigea de sa main un mémoire qui relatait les infamies commises par sa fille, l'adressa au Sénat, l'y fit lire publiquement par un questeur; plusieurs des amants de Julie ou se tuèrent pour se soustraire à une condamnation ou furent exportés dans les îles; elle-même fut reléguée, près des côtes de Campanie, dans l'île Pandataria, où dès lors, sans autorisation spéciale, aucun homme n'eut accès. Après cette explosion de son courroux, peut-être regretta-t-il la grande publicité donnée à la répression; il est permis de le penser en songeant à l'exclamation qu'on l'entendit pousser : « Ah! si Mécène et Agrippa avaient vécu![1] »; mais, dans le combat que durent se livrer alors les divers sentiments de son âme, l'idée du pardon fut loin de prévaloir. Il l'écarta plus encore lorsque les événements qui suivirent renouvelèrent sa honte : sa petite-fille, la seconde Julie, et son petit-fils Agrippa Posthume se livrèrent eux aussi aux dérèglements les plus coupables; comme leur mère, tous les deux furent déportés et gardés à vue dans des lieux d'exil; il s'opposa même à ce qu'on élevât l'enfant que sa petite-fille mit au jour après sa condamnation. Mais il eut beau exercer envers les siens toute sa sévérité, les offrir comme en holocauste à la morale publique, avec cette triste consolation sans doute de s'entendre dire qu'il ressemblait aux grands Romains d'autrefois, aux Brutus, aux Manlius, qui avaient immolé leurs fils au respect des lois et au salut de l'État, il ne se sentait pas moins humilié de voir que sa famille donnait

(1) Sén., *De Benef.*, VI, 32.

au monde l'exemple de cette dépravation des mœurs qu'il avait la prétention de réformer. En gémissant, il appelait ses enfants « ses abcès, ses chancres, *vomicas, carcinomata sua*[1] », et il répétait, en le modifiant légèrement pour se l'appliquer à lui-même, le quarantième vers du troisième livre de l'Iliade :

Αἴθ' ὄφελον ἄγαμος τ'ἔμεναι, ἄγονος τ'ἀπολέσθαι.
Que ne suis-je resté dans le célibat et que ne suis-je mort sans enfants !

vœu singulièrement lamentable dans la bouche de celui qui avait édicté des peines contre les célibataires et des privilèges pour les unions fécondes !

Ce n'est pas tout. En même temps que ce grand nombre d'événements tragiques jetaient un poids sur son cœur, il avait à craindre qu'ils n'agissent fortement sur l'opinion publique et qu'ils ne lui fissent perdre en partie sa popularité. Déjà l'état des esprits n'était plus tout à fait le même qu'immédiatement après la fin des guerres civiles. La jeune génération, qui n'en avait pas connu les horreurs, tout en jouissant, au milieu de fêtes nombreuses, de la tranquillité qu'il avait rendue à l'empire, ne pouvait comprendre, par une comparaison, toute l'étendue des bienfaits de la paix ; elle devait être tentée souvent de trouver quelque exagération aux témoignages d'admiration et de reconnaissance dont il avait été comblé et qu'on lui prodiguait toujours. Ceux-là mêmes qui avaient traversé les grandes crises dont on avait tant souffert, après avoir pris part à l'explosion d'enthousiasme qu'avait suscitée l'ère nouvelle d'une sécurité générale, maintenant qu'ils étaient bien remis de leurs frayeurs, en arrivaient à porter sur le présent des considérations plus calmes, plus réfléchies et dans lesquelles entrait parfois cette critique malicieuse et frondeuse si naturelle au caractère romain. Parmi les sénateurs, sans parler de deux ou trois oppo-

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 65.

sants déclarés, tels qu'Antistius Labéon à qui ses violents propos avaient donné dans l'origine un air d'extravagance[1], il y en avait qui, malgré le concours ostensiblement prêté par eux aux flatteries quotidiennes de leur assemblée, en comprenaient très bien les mensonges, sortaient des séances mécontents des autres et d'eux-mêmes, et, dès qu'ils étaient certains de ne plus être entendus du maître, parlaient tout autrement dans les repas et dans les cercles, *in conviviis et in circulis*. Car c'est là que, déjà sous la dictature de César, s'était réfugiée la liberté de la parole[2].

Il y avait aussi les salles de lecture et les écoles de déclamation, véritables domaines des lettrés, où l'esprit d'opposition semblait faire depuis peu de réels progrès.

La première salle de lecture avait été imaginée par Pollion qui, ne trouvant plus dans la politique l'attitude et l'importance qu'il voulait avoir, avait cherché l'une et l'autre dans cette manière de produire au grand jour ses tragédies et ses ouvrages. Il avait monté dans sa maison une sorte de théâtre où il convoquait par invitations per-

(1) « ...Labeone insanior inter sanos dicatur... » Hor., *Sat.*, I, 3, v. 82-83. Voir plus loin (liv. III, ch. III, § 2) la dernière note de l'analyse de cette satire d'Horace.

(2) Nous voyons en effet dans Cicéron que, sous la dictature de César, l'opposition, ne pouvant plus se déclarer ouvertement à la tribune du Forum, se manifestait dans les repas et les cercles, où l'on décriait, déchirait, médisait, souvent d'ailleurs avec plus de malignité que de méchanceté réelle : « *more hominum incident, in conviviis rodunt, in circulis vellicant; non illo inimico, sed hoc maledico dente carpunt.* » *Pro Balbo*, 26. Cf. *Ad. Attic.*, II, 18. — On appelait *circuli* les petits groupes d'oisifs qui, tantôt assis sur les bancs des carrefours et des places, tantôt debout, dissertaient plus ou moins prudemment sur toutes sortes de choses intéressant la curiosité publique. Les gens distingués avaient leurs réunions mondaines, où les lettrés ne faisaient point défaut et où circulait, à propos des faits quotidiens, plus d'une épigramme méchante qu'on se répétait à l'oreille. Mais c'était surtout dans les repas entre parents, collègues et amis qu'on cherchait de plus en plus le plaisir de s'entretenir en liberté et pas n'est besoin de dire le peu de retenue que l'animation de la table devait, en certains cas, laisser aux langues.

sonnelles ceux dont il désirait être entendu ; et le succès qu'il y avait obtenu lui avait fait aussitôt assez d'imitateurs heureux pour que ce fût devenu de mode pour la bonne société de se réunir assidûment dans ces salles. On s'y rendait comme à des fêtes littéraires ; en attendant la lecture annoncée, les beaux esprits, dans des conversations aiguisées de bons mots, y donnaient carrière à leur imagination caustique ; puis, pendant la lecture, si peu que l'auteur eût glissé dans son ouvrage une allusion aux faits du jour, celle-ci était soulignée par eux avec empressement, et l'auditoire, à leur exemple, applaudissait.

Les écoles de déclamation étaient plus dangereuses encore ; car elles s'adressaient à cette jeunesse qui, n'ayant pas vu les guerres civiles, ne pouvait se rendre un compte exact des services rendus par le gouvernement nouveau, et l'enseignement y était donné par des maîtres de grand mérite, dont plusieurs étaient de véritables républicains. Ces hommes éloquents sentaient que leur talent leur eût permis de s'élever très haut au milieu des anciennes luttes du Forum ; ils voyaient avec chagrin leur carrière renfermée dans des limites étroites, et, sous l'éloge qu'ils faisaient, ainsi que les poètes, des grands hommes et des institutions du passé, il y avait place bien souvent pour des regrets manifestes au sujet du régime actuel. Les thèmes des compositions des élèves étaient même parfois empruntés aux événements qui touchaient le plus sensiblement à la réputation d'Auguste. Un de ces sujets de déclamation, par exemple, était la mort de Cicéron : on le supposait délibérant, dans ses derniers moments, avec ses amis pour savoir s'il devait implorer le pardon d'Antoine ; alors ses amis commençaient par flétrir comme elles le méritaient les proscriptions des triumvirs, puis lui conseillaient de mourir plutôt que de se déshonorer, lui disant d'ailleurs qu'il n'avait rien à attendre de personne, puisque, s'il était odieux pour Antoine, il était gênant pour Octave[1],

(1) « *Si cui ex triumviris non es invisus, gravis es.* » Sén., *Suas.*, 6.

et que sa mort allait les délivrer tous deux d'un poids égal. On comprend avec quel entrain les jeunes gens se livraient à de pareils développements et quel accueil chaleureux était fait à celle des compositions hardies que le maître proclamait la meilleure.

Faut-il s'étonner après tout cela que le vieil empereur, d'une santé de plus en plus chancelante[1], affecté par ses malheurs, sevré des joies de famille, privé des conseillers qui avaient le mieux collaboré à sa fortune, menacé d'insuccès dans une partie de ses réformes, en butte en outre à des conspirations de meurtre auxquelles ne mettait même pas fin le généreux pardon accordé à Cinna, se soit inquiété à la pensée que l'opinion publique pourrait s'émouvoir? Non, ne soyons pas surpris de ce sentiment d'inquiétude ; mais reprochons-lui d'avoir eu recours, pour se rassurer, à des procédés de coercition dont la rigueur ne rappelait que trop le caractère dur et vindicatif de l'ancien triumvir.

Plus il avait supporté patiemment les attaques dirigées contre lui tant qu'il n'y avait attaché aucune importance et favorisé de sa bienveillance les poètes et les écrivains tant qu'il avait cherché et cru trouver en eux des collaborateurs précieux, plus il comprima, par n'importe quel moyen, toute opposition reconnue sérieuse et témoigna sa colère à ceux des lettrés dont il jugea les discours ou les écrits capables de contrarier ses desseins. Il commença par

(1) Auguste avait un bel extérieur ; plutôt petit, mais bien proportionné, il conservait en tout temps, soit qu'il parlât, soit qu'il se tût, un visage tranquille et plein de sérénité, qui produisait d'autant plus d'impression que son regard était vif et faisait baisser les yeux sur lesquels il l'arrêtait. Mais il eut toujours une santé délicate et fit dans le cours de sa vie plusieurs maladies graves. Devenu vieux, il souffrit de rhumatismes, d'eczéma, de crises tantôt hépatiques, tantôt néphrétiques, et de longues douleurs de vessie causées par des calculs dont il se débarrassait difficilement. Aussi était-il astreint aux plus grandes précautions. Il voyageait de préférence par eau, toutes les fois que cela se pouvait, et ne faisait par terre que de courts trajets en litière, très lentement, mettant par exemple deux jours pour aller de Rome à Tibur. Cf. Suét., *Oct. Aug.*, 79-82.

mettre tous les concours littéraires sous la surveillance rigide des préteurs et leur recommanda d'y défendre absolument les sujets de composition prêtant à des développements dont sa dignité et l'éclat de son nom pourraient avoir à souffrir [1]. Puis il usa des armes que lui fournissait la loi et que les légistes les plus réputés avaient reconnues légitimes. De tout temps, en effet, la législation romaine ne s'était-elle pas attachée à poursuivre quiconque réciterait publiquement ou composerait des vers injurieux ou diffamatoires? Les XII Tables et la loi Hortensia ne s'étaient-elles pas montrées si sévères à cet égard qu'on avait fini par ne plus oser appliquer les peines édictées par elles [2]? Et Cicéron lui-même n'avait-il pas semblé couvrir de toute l'autorité de sa parole ces sortes de répressions, puisque, lorsqu'il avait parlé dans sa *République* [3] du terrible supplice prononcé par les XII Tables, il avait dit que « rien n'était plus sage, notre vie, soumise à l'examen légitime des juges et des magistrats, ne devant point l'être aux caprices des poètes ». C'était donc avec toute la force que lui donnait en apparence l'ensemble des lois anciennes qu'Auguste se mit à combattre la littérature qui allait à l'encontre de ses vues. Je dis en apparence, parce que, en réalité, il dénatura peu à peu l'esprit de cette ancienne législation par une application de plus en plus arbitraire.

Labiénus, qui, à maintes reprises, n'avait pas caché dans ses discours l'indignation dont le remplissaient les flatteries adressées au prince, avait écrit le récit des événements des derniers temps, et l'on savait qu'il n'y épargnait aucun de ceux qui avaient tiré profit de leur trahison envers la cause républicaine. Il avait lu certaines parties de son ouvrage dans quelques réunions d'amis, mais en prenant

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 89.

(2) Voy. *Fragm. leg. Tabl. XII, de Delictis*, à la fin de l'*Introd. de l'Hist. du droit romain*, de Giraud; Bouchaud, *Comment. sur la loi des XII Tables*, t. II, p. 25. — Cf. Hor., *Sat.*, II, 1, v. 80-83; *Epist.*, II, 1, v. 147-155.

(3) *De Rep.*, IV, 10.

soin lui-même de passer les morceaux les plus violents et en disant à ses auditeurs qu'ils les liraient aprés sa mort. Le ton acerbe des pages dont il donnait lecture faisait juger du degré de hardiesse auquel devaient s'élever celles qu'il se refusait à faire connaître de son vivant[1]. Auguste craignit le danger de cette publication. Il fit porter l'affaire devant le Sénat qui ordonna que le livre fût brûlé sur la place publique; et Labiénus, frappé par cette condamnation comme par un coup mortel, ne voulut pas survivre à son œuvre : il se tua, « en se faisant lui-même, dit Sénèque, de peur que le feu qui avait brûlé sa gloire ne fût refusé à son corps, porter et sceller dans le tombeau de ses ancêtres ».

On dit qu'à la nouvelle de cette sentence du Sénat contre les livres de Labiénus, l'orateur Cassius Sévérus s'écria : « Qu'on me brûle donc tout vif! je les sais par cœur! » Lui aussi était un ennemi du gouvernement. Son humeur caustique et son animosité contre ceux, hommes ou femmes, qui faisaient partie de la cour du Palatin, s'étaient si souvent manifestées dans ses discours et ses écrits que l'opinion publique lui attribuait souvent les épigrammes, les pamphlets, les inscriptions anonymes qui outrageaient l'empereur ou quelqu'un de son entourage. Aussi fut-ce contre lui que pour la première fois reçut une singulière extension l'ancienne loi de *majesté*[2] : celle-ci s'appliquait aux actes criminels portant atteinte à la majesté du peuple romain, aux crimes, par exemple, de trahison, de sédition, de prévarication dans l'exercice des magistratures; la loi nouvelle atteignit tout ce qui pouvait nuire à l'État ou bien au chef de l'État, y compris la diffamation. Glaive redoutable et qui, comme nous le verrons, devint, sous

(1) Ainsi parle Sénèque le Père, qui avait assisté à une de ces lectures : « *Memini aliquando, cum recitaret historiam, magnam partem convolvisse et dixisse :* Hæc quæ transeo post mortem meam legentur. *Quanta in illis libertas fuit, quam etiam Labienus extimuit !* » *Controv.*, V, *Præf.*

(2) Tac., *Ann.*, I, 72

Tibère et ses successeurs, l'arme quotidienne de la délation, le principal instrument de la tyrannie ! Sous l'accusation d'avoir diffamé dans des écrits insolents des hommes et des femmes d'un rang illustre, Cassius fut donc déféré au Sénat et, par un arrêt « rendu sous la religion du serment[1] », le Sénat prononça son exil, le relégua en Crète.

Auguste n'eut même pas toujours recours à la sanction du Sénat. Sans se servir d'aucun tribunal, il rendit des arrêts. Nous en avons la preuve dans les lamentations d'Ovide, intitulées les *Tristes*. Le malheureux poète, malgré sa tendance à la courtisanerie, avait eu le malheur de lui déplaire, non seulement en se laissant entraîner par sa légèreté à devenir le témoin de choses qu'il n'eût pas dû voir, mais aussi et surtout en donnant à sa poésie, dans l'*Art d'aimer*, une direction opposée à celle qu'eût réclamée la réforme des mœurs. De sa propre autorité et sans procès aucun, il l'envoya, pour le reste de ses jours, gémir, à l'extrémité de l'empire, dans la plus inhospitalière des contrées, sous le ciel sombre de la Scythie. L'exilé eut beau l'implorer, reconnaître ses torts en poussant l'humilité jusqu'à le remercier de ne s'être pas servi du Sénat pour le condamner,

Nec mea decreto damnasti facta senatus,
Nec mea selecto judice jussa fuga est.
Tristibus invectus verbis (ita principe dignum)
Ultus es offensas, ut decet, ipse tuas.
Trist., II, v. 130-133.

Tu n'as pas fait décréter ma condamnation par un sénatus-consulte ; ce n'est pas un tribunal spécial qui a ordonné mon exil ; prononçant l'arrêt toi-même (ainsi doit le faire un prince), c'est toi, comme il convient, qui as vengé tes injures personnelles.

humbles adulations, prières, vœux et larmes restèrent inutiles, jamais le pardon ne fut accordé.

(1) Tac., *Ann.*, IV, 21. Plus tard, comme il ne se taisait pas, un second arrêt le jeta sur le rocher de Sériphe.

Ces quelques exemples montrent suffisamment à quel point, en certains cas, Auguste se montra sévère dans la répression des lettrés qui sciemment combattaient son pouvoir ou qui par imprudence nuisaient à l'effet de ses réformes. Parfois, à la vérité, il se contenta de leur retirer les faveurs qu'il leur avait précédemment accordées : ainsi fit-il à l'égard du rhéteur historien Timagène, qu'il chassa de sa maison et qui ne trouva de refuge que dans celle de Pollion ; à l'égard aussi du grammairien Hygin[1], qui, après être resté longtemps préposé à la direction de la bibliothèque Palatine, fut privé de cette fonction et mourut dans une extrême pauvreté[2]. Mais quelque atténuation qu'il ait consenti dans ces circonstances à apporter à sa sévérité, il n'en reste pas moins vrai que les lettres n'avaient plus leur indépendance, que Tite-Live croyait n'avoir plus rien de mieux à faire que de protester par le silence en arrêtant son récit à la mort de Drusus, et que l'éclat de la gloire littéraire du siècle est à nos yeux quelque peu terni par cette persécution finale de la pensée. Sénèque le Père s'en consolait par cette réflexion « que le génie ne commença d'être opprimé qu'au temps où il devenait plus rare, *eo seculo ea ingeniorum supplicia cœperunt, quo et ingenia desierunt* » ; nous avons le droit de nous demander, nous, si le génie ne devint pas plus rare précisément parce qu'il cessa d'être libre.

L'œuvre d'Auguste n'en reste pas moins considérable.

Sans doute ses lois n'eurent pas sur les mœurs l'action qu'il en attendait. Ce n'est pas une toute-puissance tendant à assujettir les âmes qui devait, par un retour aux dieux du passé et en s'investissant elle-même d'un nom et d'un caractère divins, accomplir la révolution morale du monde. En ce temps-là même apparaissait celui que le

(1) Voir, au sujet de la disgrâce d'Hygin, ce qu'en dit A. E. Egger, *Examen critique des Historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, 1844, in-8, p. 71-72.

(2) Suét., *De illustr. gramm.*, 20.

monde devait reconnaître et proclamer l'homme-Dieu, celui de qui ses apôtres allaient recevoir la mission de répandre par la terre, avec la doctrine de l'affranchissement des âmes, une morale divine.

On ne peut pas dire non plus qu'il ait imaginé un régime politique empreint d'une véritable grandeur. Il est probable que César, dont la nature était plus franche et plus noble, eût su, si ses meurtriers ne l'eussent pas arraché si tôt à ses vastes desseins, établir l'édifice nouveau sur une base beaucoup mieux définie, beaucoup plus large. La crainte d'une mort semblable, en donnant à réfléchir à son successeur, lui fit chercher dans les ressources de son incomparable habileté le moyen d'arriver au même pouvoir sous le déguisement des formes républicaines. De là ce régime hybride, sans sincérité, qui n'affirmait rien avec précision, et qui, se gardant bien de fixer aux citoyens comme au chef de l'État leurs devoirs et leurs droits, les livrait tous, en somme, aux embarras d'une conduite incertaine dans une situation rendue comme à plaisir ténébreuse.

Mais ce par quoi l'œuvre d'Auguste paraîtra toujours grande, ce qui en fit la vie, c'est la puissante organisation administrative par laquelle il unifia et consolida l'empire, le mit à l'abri des attaques du dehors et des désordres intérieurs, et permit à quatre-vingt millions d'hommes de vivre en paix durant une longue série d'années. Voilà la cause de l'admiration et de la reconnaissance dont il fut universellement honoré; « le genre humain, dit Pline, lui décerna la couronne civique... (coronam civicam genere humano accepit ipse)[1]. » Et voilà aussi la justification du témoignage qu'il se rendit à lui-même dans ce testament si fier que nous a conservé l'inscription d'Ancyre, témoignage que ne contredisent nullement ses dernières paroles.

Nous savons comment il mourut[2]. Il allait atteindre sa

(1) Plin., *Hist. nat.*, XVI, 3.

(2) Suét., *Oct. Aug.*, 99. — On admet généralement le récit de la mort

soixante-seizième année, lorsque, en revenant de conduire à Bénévent Tibère qui s'apprêtait à partir pour l'Illyrie, il fut pris à Nole de douleurs telles qu'il se sentit tout près de sa fin. Il fit aussitôt rappeler Tibère et le retint longtemps enfermé avec lui. Il s'inquiéta plusieurs fois de savoir si le bruit répandu de sa mort imminente n'avait point troublé la tranquillité publique. Puis, la dernière heure approchant, il tint à mourir décemment; il demanda un miroir, ordonna de peigner ses cheveux, de réparer sur son visage les ravages de la maladie, et fit entrer ses amis. Il leur demanda « s'ils jugeaient qu'il avait convenablement joué la comédie de la vie... *Ecquid iis videretur mimum vitæ commode transegisse* », et il ajouta en grec la formule traditionnelle qui terminait les pièces de théâtre :

Εἰ δὲ πᾶν ἔχει καλῶς, τῷ παιγνίῳ
Δότε κρότον, καὶ πάντες ὑμεῖς μετὰ χαρᾶς κτυπήσατε.

Si tout est bien, applaudissez la pièce, et tous ensemble battez des mains avec plaisir.

Après quoi il les congédia et mourut entre les bras de Livie.

Ses ennemis ont voulu voir dans ses dernières paroles l'aveu fait par lui de n'avoir joué pendant toute sa vie qu'une comédie. Je crois qu'ils en ont méchamment abusé

tranquille d'Auguste tel que l'a présenté Suétone, qui était bien placé pour savoir la vérité et qui d'ailleurs est entré dans des détails qu'on n'invente pas. Conséquemment on rejette le sombre tableau que Tacite, on le sent trop, n'a imaginé (*Ann.*, I. 4) qu'avec l'intention de faire peser sur Livie et sur Tibère l'accusation d'un meurtre dont aucune preuve n'a jamais été fournie. — Remarquons, en passant, que, malgré la contradiction absolue de ces deux récits, dont l'un ou l'autre doit être entièrement abandonné, Beulé, qui trouvait, dans l'un, des paroles d'Auguste qu'il pouvait interpréter à son détriment, dans l'autre, un moyen d'attribuer à Livie un crime servant de châtiment aux forfaits de l'ancien triumvir, n'a pas hésité à prendre indifféremment des deux côtés tout ce qui convenait à sa thèse. (*Auguste, sa famille et ses amis*, ch. I et ch. III, p. 15 et p. 149-151 de la 5e éd.).

ou qu'ils se sont étrangement trompés. Comment supposer que cet homme si habile ait voulu, à l'instant de sa mort, jeter lui-même sur sa vie entière la plus cruelle des critiques? N'est-il donc pas d'un usage constant de comparer le monde à une grande scène, la vie humaine à un drame et les puissants de la terre à des personnages qui, sur cette scène et dans ce drame, tiennent les rôles principaux? Eh bien, Auguste avait conscience d'avoir tenu le sien avec maîtrise, et lorsqu'il parlait ainsi, il ne se servait, pour signifier qu'il était satisfait de son œuvre, que du langage allégorique de tout le monde, langage accompagné d'un sourire et d'une sérénité d'esprit qui ne manquait pas de grandeur sur le seuil de la tombe[1].

(1) Victor Duruy n'est pas contraire à l'avis que j'exprime. « On a voulu croire, dit-il, que l'empereur, à son dernier jour, ôta ce masque qu'il avait porté quarante-quatre ans. Quand la pièce dure si longtemps il n'y a plus d'acteur; le rôle passe dans la vie, et l'on devient à peu près ce que l'on veut paraître. Ce n'est pas le sceptique badin, mais le grave politique qui s'entretient à ses derniers moments avec son successeur, qui s'inquiète si la tranquillité n'est pas troublée; et je le vois mourir comme il a vécu, avec cette pensée, si nécessaire au monde romain, de l'ordre public. » *Hist. des Rom.*, éd. in-8 jés., t. IV, p. 145. — Voir surtout la page éloquente par laquelle Jules Zeller termine l'étude consacrée à Auguste dans l'ouvrage intitulé *Les Empereurs romains, caractères et portraits historiques*, 1863, in-18, 1re partie, § 1.

CHAPITRE II

Les deux principaux auxiliaires d'Auguste, Agrippa et Mécène.

I. Agrippa. Son origine. Ses rapports avec Octave datent de leur enfance. On le trouve avec lui à Apollonie et il l'accompagne en Italie et à Rome après le meurtre de César. Son énergie. Grands services qu'il rend à Octave dans toutes ses guerres et récompenses qu'il reçoit de lui. Son ambition qui ne tend à rien moins qu'à l'héritage de l'empereur et qu'arrête une mort prématurée. — II. Travaux d'utilité publique exécutés par lui. Son goût pour les arts plastiques le fait travailler à grands frais à l'éducation artistique du peuple et lui inspire l'idée d'une exposition universelle de tableaux et de statues. C'est néanmoins sa gloire militaire que célèbrent surtout les poètes. — III. Mais dans cet ami libéral de l'architecture, de la statuaire et de la peinture il y avait aussi un orateur, un historien et un savant géographe. Ses discours ; ses lettres ; son autobiographie ; son travail sur les aqueducs, *de Aquis ;* ses écrits sur la géographie générale du monde, d'après lesquels fut dressé l'*orbis pictus*, carte générale de la terre, qui vulgarisa la science géographique. — IV. Mécène. Sa haute naissance. Il se lie avec Octave à Apollonie et lui est très utile dès les commencements de sa vie politique. C'est lui qui dès lors, jusqu'à la victoire décisive d'Actium, mène toutes les négociations. Octave lui donne aussi une large part, non seulement dans ses conseils, mais dans l'administration de Rome et de l'Italie. — Le prudent conseiller tend à faire aimer celui à qui il s'est attaché. Le goût des lettres et un penchant naturel à protéger les lettrés le font se charger de la mission délicate de les séduire et de les charmer. Un cercle nombreux et brillant d'écrivains se forme autour de lui, qui s'attachent ardemment ou se rallient au nouveau gouvernement, et qui, en même temps, font de lui-même un éloge dont il tirera aux yeux de la postérité son plus grand titre de gloire. — Mécène est, en effet, plus connu comme protecteur des lettres que comme écrivain. Son style prétentieux à l'excès rendait mal sa pensée, qui était celle d'une âme grande et vigoureuse ; opinions à ce sujet de Sénèque et de Quintilien. Ses œuvres littéraires : discours ; dialogues ; un *Banquet* (*Symposium*) ; mémoires historiques (*Res gestæ Augusti*) ; tragédies ; poème didactique intitulé *De cultu suo ;* poésies diverses, dont deux sont des témoignages de sa profonde affection pour Horace. — V. Cause

de son éloignement des affaires dans les derniers temps de sa vie. Jusqu'à sa dernière heure, il reste fidèle à ses deux grandes amitiés, Auguste et Horace.

I

Il ne nous reste plus à examiner dans Auguste que l'orateur et l'écrivain; mais auparavant il est bon, me semble-t-il, d'apprécier les deux hommes qui l'ont le plus aidé dans l'ensemble de son œuvre et tout particulièrement dans la partie qui nous intéresse; car Agrippa et Mécène, nous l'avons dit, ont avec Auguste protégé les lettres et les arts et, comme lui, ils ont écrit. En disant tout de suite ici ce qui concerne leur vie et leurs écrits, nous n'aurons plus à revenir plus tard sur leur compte.

Agrippa, malgré l'éclat de sa carrière, n'a pas eu de biographe dans l'antiquité; l'autobiographie qu'il avait écrite et qui devait épuiser le sujet est sans doute cause de cette abstention; et comme son livre est aujourd'hui perdu, on serait assez embarrassé d'y suppléer sans les indications éparses dans les écrits de Dion, Appien, Velleius, Suétone, Pline et quelques autres. Plusieurs auteurs modernes ont eu l'excellente idée de réunir ces divers renseignements, et de leurs travaux, dont les principaux sont ceux de Frandsen[1] et de A.-F. Motte[2], nous apprenons ce qu'il nous est utile de savoir.

(1) *M. Vipsanius Agrippa. Eine historische Untersuchung über dessen Leben und Wirken*, von D. P. S. Frandsen, Professor am Gymnasium in Altona 1836.

(2) *Étude sur Marcus Agrippa* par Adh. Fr. Motte, Paris, 1872, in-8 de xv-256 pages. — Cf. *Mémoire*, de l'abbé Leblond, *sur la vie et les médailles d'Agrippa, gendre d'Auguste*, Ac. des Inscr. et bel. let., tom. XL, p 37-68, 1780; R. Mencenati, *De Vita rebusque gestis M. V. Agrippæ commentarius, testimoniis scriptorum veterum concinnatus*, Romæ,



Son enfance toutefois nous est peu connue. Il appartenait à une famille nommée Vipsania dont l'*ignobilitas* est certifiée par Tacite et Velleius[1], c'est-à-dire dont aucun membre n'avait encore joui du *jus imaginum*. Il est faux cependant qu'il ait jamais eu, comme on l'en a accusé, la honteuse faiblesse de rougir de son origine, puisque les Athéniens, qui étaient d'adroits flatteurs, la mentionnèrent sur le piédestal de la statue qu'ils lui élevèrent, chose dont ils se seraient bien gardés si une telle mention lui avait été désagréable. Ses parents d'ailleurs étaient riches : certains disent que son père appartenait par sa fortune à l'ordre équestre, et ce qui prouve qu'il naquit dans un milieu non seulement opulent, mais honorable, c'est l'éducation aristocratique qu'il reçut et qui lui permit d'être en rapport de très bonne heure avec le petit-neveu du dictateur. De deux passages de Cornélius Népos et de Nicolas de Damas[2], on est en effet en droit de conclure qu'Agrippa et Octave furent liés dès leur enfance et que leur amitié existait bien avant leur séjour à Apollonie.

Cette union s'y resserra davantage dans leurs travaux militaires comme dans leur étude commune des lettres et des arts de la Grèce, et lorsque arriva la mort de César, ils partirent ensemble à la conquête de son héritage. Non pas qu'Agrippa se considérât comme un instrument aveugle entre les mains de son ambitieux ami ; car lui-même ne manquait pas d'ambition et il comprenait tout l'intérêt qu'il avait à travailler au triomphe de l'héritier du grand Jules. « C'était, dit Velleius[3], un homme d'un mérite émi-

1821 ; B. Van Lanckeren Matthès, *Specimen historico-litterarium de M. V. Agrippæ in rempublicam romanam meritis*, Amsterdam, 1841 ; Weichert, *Imp. Cæsaris Augusti scriptorum reliquiæ*, Fasc. I L. I, exc. III ; p. 81, Grimæ, 1841 ; Van Eck, *Quæstiones historicæ de M. V. Agrippa*, Leyde, 1842 ; Beulé, *Auguste, sa famille et ses amis*, ch. V.

(1) Tac., *Ann.*, I, 3 ; Vell., II, 96 et 127.

(2) Corn. Nep., *Vit. Attic.*, 12 ; Nic. Dam., dans les *Fragm. hist. græc.* éd. Müller, tom. III, p. 430.

(3) Vell., II, 79.

nent, invincible à la fatigue, aux veilles, aux périls, tout disposé à obéir mais à un seul, désireux par contre de commander aux autres et, en toutes choses, prompt à bien concevoir et à joindre les actes aux paroles ».

Arrivé à Rome, il se produisit tout de suite par un acte de courage. Quand Octave voulut traduire devant les tribunaux les meurtriers de César, ce fut lui qui se chargea du rôle d'accusateur contre Cassius. Il avait alors une vingtaine d'années. Et dès lors, chaque fois qu'il y eut à exécuter une résolution virile, à affronter quelque danger, à diriger quelque entreprise de guerre importante, il fut l'homme indispensable. Nous avons vu comment, avec dix légions, il vint à bout des dix-sept légions de Lucius Antonius, frère du triumvir, et détermina le succès de la guerre de Pérouse; comment, après s'être heureusement acquitté de la mission de pacifier l'Aquitaine et la frontière de Germanie, il prit contre Sextus Pompée le commandement en chef des forces de terre et de mer et remporta la victoire de Nauloque. Chargé presque aussitôt d'une expédition en Illyrie, il la mena avec tout autant de bonheur, et lorsque, trois ans plus tard, s'engagea avec Antoine la lutte décisive, c'est encore lui qui, à la tête de la flotte, démoralisa l'ennemi, causa sa fuite et fut le véritable vainqueur dans la journée d'Actium. Son action militaire ne s'arrêta même pas là. Il contribua pour beaucoup à pacifier ensuite celles des provinces qui en eurent besoin. Aussi Octave ne lui ménageait-il pas les récompenses : nommé préteur à vingt-trois ans, après le siège de Pérouse, il fut, deux ans plus tard, élevé au consulat, et reçut, quand il eut défait Sextus Pompée, l'honneur d'une couronne rostrale d'une forme particulière[1]. Après la bataille d'Actium il fut honoré de distinctions plus grandes encore : il eut le droit de faire flotter devant lui, en tout temps et en tout lieu, le drapeau vert de mer, d'avoir en campagne une tente pareille à celle du chef de l'État et de donner, comme lui, le mot d'ordre

(1) Scheffer, *De militia navali veterum*, IV, ch. 3.

aux troupes ; l'empereur en outre le fit entrer dans sa propre famille en lui faisant épouser sa nièce Marcella, le prit comme collègue deux ans de suite dans le consulat et lui conféra le titre de censeur qui l'appela à présider lui-même à la première célébration des jeux quinquennaux institués pour perpétuer le souvenir de la fameuse victoire due à son talent militaire.

Ce talent n'était pas le seul qui le distinguât : homme d'État complet, il se rendait utile par ses conseils comme par ses actes, et dans la paix non moins que dans la guerre. Octave lui dut plus d'une fois, avant la guerre de Sicile, par exemple, et dans l'année qui précéda la guerre d'Actium, l'apaisement de troubles qui menacèrent l'intérieur de Rome et l'Italie. Après cette dernière guerre, il fut chargé de tenir la ville pendant que l'empereur allait en Égypte. Son concours politique prit encore plus d'importance après le retour du triomphateur. Il participa à toutes les réformes politiques, et, pour la constitution du régime qui fut alors définitivement arrêté dans l'esprit du maitre, on dit qu'il eut une influence décisive sur le parti qui fut pris de laisser au gouvernement de l'empire toute l'apparence des magistratures républicaines. De là sans doute, bien qu'il ne fût pas républicain, cette réputation de républicanisme que lui fit dans la suite le récit de Dion, imaginant les fameux discours tenus dans un entretien confidentiel entre Auguste, Mécène et lui. Rien, en réalité, n'était plus loin de sa pensée que de rendre aux Romains cette liberté de se gouverner qu'ils n'auraient pas su garder plus qu'ils n'avaient su la défendre. La preuve en est qu'il aspira à succéder lui-même à celui qu'il avait élevé. Un jour Auguste tomba gravement malade, se sentit près de la mort, et comme Marcellus, à qui il avait l'intention [1] de léguer, mais plus tard, son héritage, était trop jeune encore pour qu'on lui confiât un si

(1) Dion, LIII, 30 ; Vell., II, 93 ; Sén., *Cons. ad Pol.*, 34 ; id., *ad Marc.*, II.

lourd fardeau, il remit, devant les principaux sénateurs et chevaliers assemblés, à Agrippa, beau-frère de Marcellus, son anneau sigillaire, sceau de l'État ; cette remise qui, en autre temps, lorsqu'il s'était absenté de Rome, avait été une délégation de pouvoir, devenait, ce jour-là, une véritable investiture de succession. Mais Auguste se rétablit, et, Marcellus par ce fait redevenant l'héritier en perspective, il fut nécessaire de revenir sur la manifestation faite si publiquement en faveur d'Agrippa. Celui-ci se trouva obligé de s'éloigner de Rome[1] ; il fut nommé gouverneur de la Syrie, de la Cilicie et de l'île de Chypre, et, résigné à la modération, sans étaler la pompe qu'eût permise la richesse d'une telle province, il la fit administrer par ses lieutenants, tout en vivant silencieusement à Lesbos de la vie artistique et raffinée des Grecs. Un retour de fortune imprévu lui rendit ses vastes espérances : Marcellus mourut. Aussitôt il fut rappelé à Rome et dès lors sa situation devint sans égale. Auguste l'investit des fonctions de *præfectus urbi*, lui fit épouser sa fille, l'associa à sa puissance tribunitienne, entreprit avec lui sa seconde *lectio senatus*, l'éleva au quindécemvirat, fonction religieuse la plus importante après le sacerdoce, et enfin lui conféra le pouvoir proconsulaire à perpétuité, *imperium perpetuum proconsulare*. La puissance tribunitienne et son mariage le rapprochaient surtout du but rêvé. A la vérité, se trouver le mari de Julie devait lui causer de fréquents tourments, et bien que les vices de cette femme dépravée ne fussent pas encore aussi notoires qu'ils le devinrent plus tard, bien que, comme il arrive d'ordinaire, il ne les connût sans doute qu'imparfaitement, il lui fallait, afin de ne pas recourir à un divorce qui eût été la ruine de son ambition, montrer une complaisance très pénible pour fermer les yeux sur le

(1) Agrippa jugea-t-il lui-même son éloignement nécessaire, ou bien Auguste le lui imposa-t-il en le nommant malgré lui gouverneur de Syrie? La question est discutée, l'autorité de Suétone, Velleius et Tacite pouvant être invoquée dans le premier sens, celle de Pline, Dion et Josèphe dans le second.

peu qu'il en savait. Il crut néanmoins — les ambitieux ont parfois de ces faiblesses inexcusables — ne pas acheter trop cher à ce prix le droit de prétendre à l'empire du monde ; et tout annonçait en effet que, bien portant et solidement actif, il succéderait à Auguste, constamment maladif, lorsque tout à coup, au retour d'une expédition en Orient, la mort l'enleva prématurément à l'affection du chef de l'État et du peuple.

II

Le peuple, en effet, si rudoyé qu'il eût été quelquefois par lui au milieu de certains troubles, l'aimait réellement. Ses exploits militaires et sa renommée de grand général, choses qui attirent toujours l'admiration populaire, n'étaient pas le seul motif de cet attachement ; on voyait également en lui l'homme qui, pendant son édilité, avait pourvu le plus largement aux plaisirs publics et qui, en tout temps, avait contribué avec le plus de magnificence à assainir et à embellir la ville. Réparer et rendre à leur destination les anciens aqueducs que plusieurs riches avaient détournés en partie pour leur usage personnel ; les compléter par un nouveau travail du même genre plus considérable encore[1] ; fournir une eau suffisante à chaque maison au moyen d'une canalisation merveilleusement agencée ; réparer et curer les égouts en y menant des cours d'eau qui les balayaient complètement et permettaient même de les parcourir en barque pour en constater le bon état[2] ; établir de divers côtés sept cents bassins, cent cinq fontaines et cent trente châteaux

(1) Ce nouvel aqueduc, qu'il appela *Aqua Julia*, mesurait 15,426 pas, dont 700 au jour et le reste sous terre.

(2) Dion, XLIX, 43 ; Plin., *Hist. nat.*, XXXVI, 24.

d'eau [1]; rendre les bains d'un usage général en offrant aux pauvres cent soixante-dix lavoirs absolument gratuits : telle avait été l'œuvre d'assainissement et d'hygiène qu'il n'avait pas craint d'entreprendre et qu'il avait accomplie en y dépensant des sommes considérables. Ses travaux artistiques n'avaient pas été moindres. En mettant la dernière main aux *Septa* [2], c'est-à-dire à l'enceinte du Champ de Mars où se tenaient les comices, il en avait décoré les murs d'incrustations en marbres rares et y avait placé des statues de grande valeur. Non loin des *Septa*, il avait élevé le *diribitorium*, où se distribuaient les bulletins de vote aux comices, la solde aux soldats et les largesses au peuple, édifice colossal dont le toit, au dire de Pline et de Dion [3], était une des merveilles de Rome. Il avait dédié au dieu des mers, en souvenir de ses victoires navales, sous le nom de *porticus Neptuni*, un magnifique portique qu'on appela communément *porticus Argonautarum* [4] à cause des tableaux de prix, représentant l'expédition des Argonautes, qui en faisaient l'ornementation. Il avait construit aussi, dans le voisinage l'un de l'autre, le célèbre monument du *Panthéon* [5] et celui des *Thermes* appelé de son nom : dans ce dernier, il avait placé des tableaux précieux et, dans les deux, des chefs-d'œuvre de sculpture tels que l'Apoxyomène de Lysippe [6], des cariatides et des statues renommées de Diogène d'Athènes [7]. On lui devait en outre le beau portique sur les murs duquel, après sa mort et pour répondre à son intention, Auguste fit placer la carte du monde [8], portique qu'on

(1) Plin., *Hist. nat.*, XXXVI, 24.

(2) Il les dédia sous le nom de *Septa Julia*. Plin., *Hist. nat*, XVI, 201.

(3) Plin., *Hist. nat.*, XXXVI, 104; Dion. LV, 8.

(4) Les deux noms ont fait que quelques érudits ont cru à deux portiques différents, ce que contredit formellement Dion (LIII, 27); il s'agit du portique qu'Horace désigne par les mots *porticus Agrippæ*.

(5) Il existe encore sous le nom de *Sancta Maria rotunda* ou de *Sancta Maria ad martyres*.

(6) Plin., *Hist. nat.*, XXXIV, 62.

(7) Plin., *Hist. nat.*, XXXV, 121; XXXVI, 28; Macrobe, *Saturn.*, II, 13.

(8) Plin., *Hist. nat.*, III, 27.

appelait *porticus Polæ,* du nom de sa sœur Pola qui s'était chargée des frais de cette œuvre dispendieuse. Enfin il avait créé des jardins publics, des promenades plantées d'arbres et ornées, comme ses fontaines, ses bassins et ses châteaux d'eau, de colonnes de marbre et d'innombrables statues de marbre et d'airain. Lorsqu'on se rappelle le prix qu'il mit aux deux statues d'Ajax et de Vénus qui furent vendues par la ville de Cyzique [1] et qu'on songe alors à la dépense totale que dut entraîner, avec tant de travaux ou de constructions, l'achat de tant d'œuvres d'art, on se demande comment sa fortune a pu suffire à sa générosité et l'on comprend facilement la reconnaissance que lui en témoignaient les Romains.

Au désir de leur plaire s'alliaient d'ailleurs chez Agrippa la volonté de coopérer, en cela comme pour tout le reste, à l'œuvre d'Auguste et aussi le plaisir de donner satisfaction à son goût personnel pour les arts plastiques, goût si prononcé qu'il y puisa l'idée très ingénieuse de travailler à l'éducation artistique du peuple en exposant à ses yeux tous les chefs d'œuvre que les riches possédaient dans leurs maisons particulières. Dans un discours magnifique et digne du plus grand citoyen, dit Pline le Naturaliste [1], *oratio magnifica et maximo civium digna,* il les exhorta à rendre publics les beaux tableaux et les belles statues dont ils avaient seuls la jouissance, cherchant à leur montrer combien il vaudrait mieux faire jouir la cité entière de toutes ces œuvres d'art que de les retenir comme en exil dans leurs villas, *quod fieri satius fuisset quam in villarum exsilia pelli.* « C'était demander, comme le remarque judicieusement C. Martha [2], la première exposition permanente des beaux arts; et quand on pense qu'après le long et constant pillage de la Grèce, presque toutes les merveilles de l'art antique étaient alors disséminées dans les villas

(1) Trois cent mille deniers, près de 250,000 francs de notre monnaie. Plin., *Hist. nat.*, XXXV, 9.
(2) *Mélanges de littérature ancienne*, 1896, in-16, p. 190.

romaines, on peut affirmer que, si les riches amateurs avaient pu consentir à ce sacrifice civique, une telle exposition eût été sans pareille, et que dans la suite des âges jusqu'à nos jours, chez aucun peuple, elle n'eût pu être égalée en splendeur. »

Si grandes cependant que fussent la gloire et la reconnaissance que lui valurent son goût pour les arts et sa générosité, il considéra toujours comme son principal titre à la renommée non moins qu'à la gratitude d'Auguste et des Romains son mérite de général et ses victoires. Rien ne lui était plus doux que d'entendre les poètes célébrer les honneurs qui lui avaient été décernés en récompense de ses exploits et, malgré les précautions qu'il y avait à prendre pour ne pas éveiller la susceptibilité d'Auguste par un éloge trop éclatant des succès d'un autre, les poètes ne lui refusaient pas ce plaisir. Ovide ne parlait du gendre de l'empereur qu'en le montrant décoré de la couronne rostrale ;

> Navalique gener cinctus honore caput;
> *De Art. am.*, III, 392.

Virgile, dans la description du bouclier d'Énée, le dépeignait, à la bataille d'Actium, « secondant les vents et les dieux, conduisant son armée, la tête haute et le front brillamment orné du noble insigne de sa valeur, des éperons de sa couronne navale » ;

> Parte alia ventis et dis Agrippa secundis
> Arduus agmen agens : cui, belli insigne superbum,
> Tempora navali fulgent rostrata corona.
> *Æn.*, VIII, 683-685.

Varius, en écrivant un poème spécial à la louange d'Auguste[1], l'associait à son principal héros ; et Horace, de

(1) Voir, dans l'édition de Virgile de Lemaire, *Virgilii vita per annos digesta*, tom. VIII, p. 318, et Walckenaer, *Histoire de la vie et des poé-*

qui il eût bien voulu obtenir toute une épopée sur le même sujet, en s'excusant de ne pouvoir entreprendre une œuvre homérique, unissait aussi les deux gloires : « C'est à Varius, disait-il, à l'aigle de la poésie méonienne, qu'il appartient de célébrer ta valeur, tes victoires et les hauts faits qu'ont, sous ta conduite, accomplis sur mer et sur terre les soldats de Rome. Mais ma muse, qui ne possède qu'une faible lyre, me défend de compromettre la gloire de l'illustre César et la tienne par mon peu de génie. »

> Scriberis Vario fortis et hostium
> Victor, Mæonii carminis aliti,
> Quam rem cumque ferox navibus aut equis
>   Miles, te duce, gesserit.
> Nos, Agrippa, ...
> Imbellisque lyræ Musa potens vetat
> Laudes egregii Cæsaris et tuas
>   Culpa deterere ingeni.
>
> *Carm.*, I, 6, v. 1-5; 10-12.

III

Tous ces éloges donnés à Agrippa prouvent aussi que, s'il n'eut pas assidûment, comme Mécène, un cercle de poètes autour de lui, les lettrés ne lui restèrent pas indifférents. Et comment l'eussent-ils été, puisque le goût des arts ne va pas ordinairement sans celui des lettres et que dans l'ami de l'architecture, de la statuaire et de la peinture il y avait également un orateur, un historien, un savant géographe. De ses œuvres littéraires malheureusement il ne nous reste qu'un très petit nombre de débris, la plupart sans importance, et il est probable que même les

sies d'Horace, 2e éd., 1858, tom. I, p. 359 et p. 495. Voir aussi plus loin (liv. IV, ch. VII) ce que nous disons du poème de Varius.

titres de toutes ne nous ont pas été conservés. Nous venons de mentionner, par exemple, le discours qu'il prononça, dès le début de sa carrière, dans l'accusation contre Cassius et celui que, beaucoup plus tard, il adressa aux riches Romains sur l'utilité qu'aurait l'exposition publique des chefs d'œuvre artistiques détenus par eux ; mais une anecdote, racontée par Sénèque le Père [1], nous fait savoir que, dans un débat judiciaire où il s'était chargé de la défense de l'accusé, l'accusateur, son adversaire, prit un malin plaisir à lui rappeler l'obscurité de son origine en l'appelant tout le temps Vipsanius et sans jamais lui donner le nom d'Agrippa sous lequel il s'était illustré. Or, si Sénèque, à propos de cet incident qu'il tenait à citer, nous a parlé par hasard du rôle de défenseur pris alors par Agrippa, il est à présumer qu'il ne plaida pas seulement ce jour-là et que les soins donnés aux affaires publiques ne l'empêchèrent point, à l'époque où il était puissant, de se présenter au barreau pour défendre les clients qui recouraient à lui.

Il en est de même de ses lettres. Bien certainement, dans les situations élevées qu'il a occupées et dans le cours des missions difficiles dont il a été chargé, il a écrit à Auguste et à d'autres un grand nombre de lettres très importantes et qui, si nous les avions, éclairciraient singulièrement divers événements de son temps. Mais de sa correspondance il ne reste que deux lettres, adressées l'une aux Éphésiens, l'autre aux Cyrénéens. Encore faut-il, pour les considérer comme authentiques, nous en rapporter entièrement à l'historien Josèphe qui, dans ses *Antiquités judaïques* [2], les cite à cause des dispositions qu'elles contiennent en faveur des Juifs : elles défendent de les appeler en justice le jour du Sabbat et prescrivent des mesures pour protéger leurs envois d'argent à leur temple de Jérusalem. Elles présentent bien d'ailleurs la concision, la netteté, le ton

(1) *Controv.*, II, 12.
(2) *Ant. jud.*, XVI, 6.

impératif qui conviennent à un personnage ayant l'habitude du commandement, et, jusqu'à preuve du contraire, rien ne s'oppose à en admettre l'authenticité, comme l'ont fait Frandsen[1] et M. Motte[2] qui sont tentés d'y voir deux morceaux précieux, les deux seuls fragments complets des œuvres du grand homme.

Un écrit qui nous eût également renseignés sur beaucoup de points importants du règne d'Auguste, c'est son autobiographie, qui se composait de deux livres au moins, puisque Philargyrius, scoliaste de Virgile, en a cité le second[3]. On a même supposé quelquefois, en s'autorisant de deux passages de Pline l'Ancien, qu'il avait publié une biographie d'Auguste et puis encore, en dehors de l'histoire générale de sa propre vie, un travail spécial sur le temps de son édilité. Pline, en effet, invoque quelque part[4], à propos de certains détails de la vie d'Auguste, le témoignage d'Agrippa et de Mécène; et ailleurs[5] il s'appuie sur le récit fait par Agrippa de son édilité pour parler des jeux et des bains gratuits offerts au peuple par lui. Mais, en vérité, ni l'un ni l'autre de ces deux passages n'impliquent nécessairement l'existence de deux ouvrages particuliers, Agrippa ayant très bien pu, dans son autobiographie, donner sur la vie d'Auguste et sur sa propre édilité les renseignements que Pline dit fournir d'après ses affirmations. Sans nous perdre dans des conjectures inutiles, tenons-nous-en donc à l'ouvrage historique sur l'existence duquel nous n'avons aucun doute à concevoir.

Le seul écrit d'Agrippa ayant rapport à son édilité fut un travail sur les aqueducs ou plutôt sur le service des eaux,

(1) Frandsen, ouvr. cit., p. 201.
(2) Motte, ouvr. cit., p. 154
(3) Philarg., *ad Virg.*, *Georg.*, II, 162.
(4) « Philippensi prælio morbus, fuga, et triduo in palude ægroti, et (ut fatentur Agrippa et Mæcenas) aqua subter cutem fusa turgidi latebra. » Plin., *Hist. nat.*, VII, 46.
(5) « Adjicit ipse *in ædilitatis suæ commemoratione*, et ludos undesexaginta diebus factos, et... » *Hist. nat.*, XXXVI, 24.

de Aquis. Voici ce qu'en dit Frontin[1] ; « A la suite de l'édilité qu'il n'exerça qu'après avoir été déjà consul, Agrippa fut chargé le premier de la surveillance perpétuelle des aqueducs.. Les eaux étant devenues abondantes, il dressa la liste des quantités qui seraient données aux travaux publics, aux réservoirs et aux particuliers... Plus tard, Auguste confirma par un édit le droit de ceux qui, d'après les livres d'Agrippa, *ex commentariis Agrippæ*, jouissaient d'une certaine quantité d'eau. » Ces *commentaires*, comme on le voit, n'étaient vraisemblablement que des espèces de registres où se trouvaient consignées toutes les notes nécessaires à l'administration du service régulier qu'il venait de créer, registres administratifs auxquels le public n'avait pas accès, mais que Frontin, surintendant des eaux et aqueducs de Rome sous les empereurs Nerva et Trajan, eut à sa disposition dans les archives de l'État.

Bien plus importants sans contredit étaient les écrits qu'il rédigea sur la géographie générale du monde et qui devaient servir à dresser la carte que, pour l'enseignement du peuple, il avait l'intention d'exposer, comme en effet après sa mort elle le fut par les soins d'Auguste, sur les murs du *porticus Polæ*. Je sais bien qu'on a voulu quelquefois diminuer considérablement l'importance de ces commentaires d'un nouveau genre : on a prétendu que, sous ce titre, il fallait simplement entendre de brèves indications qui auraient été gravées sur les murs du portique pour expliquer la carte. Mais une telle opinion ne s'appuie sur aucune preuve, et nous avons, au contraire, pour croire fermement au livre de géographie universelle d'Agrippa, le témoignage formel de Pline, qui non seulement nous dit mainte et mainte fois qu'il y puise des renseignements, mais nous affirme en outre que c'est d'après cet ouvrage[2] qu'a été exécuté l'*orbis pictus* d'Auguste[3].

(1) Front., *de Aquæd. urb. R. comment.*, 98-99.
(2) Pli., *Hist. nat.*, III, 3.
(3) Cf. K. Müllenhoff, *Ueber die Weltkarte und Chorographie des*

Ce n'était pas la première fois qu'une carte était mise sous les yeux du public ; car nous voyons, dans le premier livre du *De re rustica* de Varron[1], que, lorsqu'il arrive au temple de Tellus pour y converser avec ses amis, il les trouve occupés à considérer une carte d'Italie peinte sur la muraille « *spectantes in pariete pictam Italiam* ». Mais jamais encore il ne s'était agi d'une carte du monde. Agrippa se trouvait placé mieux que personne pour oser cette grandiose entreprise et pour composer le livre préparatoire dont la richesse de documents pût en permettre l'exécution. Outre les travaux d'arpentage qu'il avait la facilité de diriger personnellement sur n'importe quelle partie de l'empire, outre les renseignements qu'il était à même de recevoir de tous les gouverneurs des provinces, il pouvait aussi profiter du vaste relevé géodésique que J. César avait ordonné un peu avant de mourir et qui, malgré les entraves que durent y apporter plusieurs fois les guerres civiles, avait été constamment poursuivi. Des savants d'un mérite reconnu[2], dont les noms nous ont été transmis, comme Zénodote, Nicodème, Didyme, Théodote, et Polyclite, chargés par le chef de l'État de ce relevé qui devait servir en même temps à établir le cadastre et la répartition de l'impôt, avaient envoyé aux archives, chaque année, depuis la mort du dictateur, tous les documents fournis par leurs opérations, et l'on comprend quelle aide pouvait procurer à un géographe un tel ensemble de rapports scientifiques dont le caractère officiel était une garantie de certitude.

Kaisers August, Kiel, 1856, in-4 : C. Petersen, *Die Kosmographie des Kaisers Augustus und die Commentarien des Agrippa*, Rhein. Mus., VIII, pp. 161-210 : 377-403 : IX, pp. 85-106 ; 422-442.

(1) Varr., *De re rust.*, I, 2. — Cf. *Hist. de la litt. lat.*, 1re partie, tom. III, p. 591.

(2) Cf. Æthicus Ister *Expositio* dans le Mela de Gronovius : « *J. Cæsar... censuit omnem orbem jam romani nominis admetiri per prudentissimos viros et omni philosophiæ munere decoratos...* » Ouvrage abrégé et complété dans le Vat. 3684 : « *Omnis orbis peragratus est per sapientissimos et electos viros...* »

On compte dans l'histoire naturelle de Pline jusqu'à trente-deux passages[1] où se trouve invoquée l'autorité de l'ouvrage d'Agrippa. Pline, à la vérité, est le seul écrivain ancien, avec Martianus Capella, qui l'ait cité, et encore peut-on croire que celui-ci ne l'a fait qu'en répétant Pline lui-même. Le silence de tous les autres s'explique par l'aridité du sujet traité et surtout sans doute par ce fait que l'ouvrage, contenant des détails intéressant au plus haut point les intérêts de l'État, dut rester dans les archives. Pline n'en aura eu communication qu'en raison de la situation élevée et privilégiée qu'il occupait auprès de l'empereur Titus. Grâce à lui, sans pouvoir nous rendre compte, ni des divisions, ni du plan général de l'œuvre, nous savons du moins qu'elle ne contenait pas seulement les résultats des opérations d'arpentage dont je viens de parler, mais qu'elle renfermait aussi[2] des données sur les origines et sur les mœurs des peuples.

Cette œuvre, en permettant la publication qu'Agrippa avait projetée de la carte du monde, devint, par les copies réduites et simplifiées qu'on fit de cette dernière, la base de l'enseignement géographique donnée à la jeunesse romaine. C'est à elle aussi que se rattachèrent plus tard la cosmographie d'Æthicus[3], la carte de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, où il n'y eut qu'à tenir compte des modifications survenues dans le tracé des routes et la délimitation des provinces. On peut dire qu'Agrippa, par l'exactitude de ses commentaires comme par la carte qui en résulta, porta la science géographique, tout en la vulgarisant, aussi haut qu'il lui était possible de l'élever. L'homme

(1) Voir Frandsen, ouvr. cit., p. 195; Van Eck, p. 54; A. F. Motte, p. 165-168.

(2) On en a la preuve de ce que dit Pline à propos des habitants des côtes de la Bétique : « *Oram eam universam originis Pœnorum existimavit M. Agrippa.* » *Hist. nat.*, III, 3.

(3) *Die Vermessung des röm. Reichs unter Augustus, die Weltkarte des Agrippa und die Kosmographie des Æthicus*, Rhein. Mus., N. F. I, p. 481-523.

d'État avisé qui, parti d'une origine modeste, s'était, sans aucun acte de déloyauté, promu jusqu'au seuil du pouvoir suprême, l'illustre capitaine, l'habile administrateur, le généreux protecteur des arts, l'ami des lettrés, était aussi un savant de premier ordre.

IV

La vie de Mécène[1] fait complètement contraste avec celle d'Agrippa; autant celui-ci fut et se montra ambitieux du pouvoir, autant Mécène rechercha peu les charges publiques. Son origine pourtant, celle du moins que lui reconnaissaient les poètes qui l'ont célébré, n'était rien moins que princière : né à Arretium (Arezzo), ville d'Étrurie, il descendait des lucumons de ce pays :

Mæcenas, atavis edite regibus,
Carm., I, 1.

dit Horace[2]; mais, « bien qu'issu de sang royal, il se borna, toute sa vie, comme l'en félicite Properce, à la simple condition de chevalier romain » :

(1) Voir sur la vie et les écrits de Mécène : H. Meibom. *Mæcenas, sive de C. Cilnii Mæcenatis vita, moribus et rebus gestis liber singularis*, Lugd. Bat. 1653, in-4 ; G. M. Cenni. *Della vita di C. Cilnio Mecenate libri II*, Roma, 1684, in-8 ; Souchay, *Recherches sur Mécénas*, Acad. des Inscript., tom XIII, ann. 1734 ; H. Richer, *La vie de Mécénas*, 1746, in-8 ; Ralph Schomberg, *The life of Mæcenas*, London, 1766, in-8 ; Santa Viola, *Storia di C. Ciln. Mecenate*, Roma, 1816 ; P. S. Frandsen, *C. Cilnius Mæcenas. Eine historische Untersuchung über dessen Leben und Wirken*, Altona, 1843, in-8 de xv-238 p. ; A. Lion, *Mæcenatiana*, Göttingæ, 1846, in-8, p. 15-58 ; Aa. Feugère, *C. Cilnius Mæcenas. C. Octav. Augusto ad adipiscendum retinendumque principatum quantum profuerit*, thèse pour le doct. ès let., 1874, in-8 de 95 p.

(2) Cf. Hor., Carm., III, 29, v. 1 : « *Tyrrhena regum progenies...* »

Mæcenas eques[1] Etrusco de sanguine regum
Intra fortunam qui cupis esse tuam.
Eleg., III, 9, 1-2.

Cette condition d'ailleurs n'était nullement en contradiction avec la noblesse de l'origine qu'on lui attribuait, et, bien que nous connaissions la facilité avec laquelle les riches Romains se créaient une magnifique généalogie, nous pouvons accepter ce qui nous est rapporté de la sienne. Peu de personnages possédaient de l'ancienneté et de l'illustration de leur race des preuves aussi évidentes que celles qu'il était à même de donner. Parmi ses aïeux paternels et maternels[2], on en connaissait plusieurs qui avaient commandé de grandes armées :

... avus tibi maternus fuit atque paternus,
Olim qui magnis legionibus imperitarent;
Hor., *Carm.*, I, 6, v. 3-4.

et nous lisons dans Tite-Live combien la famille des *Cilnius*, que représentait son père, était depuis longtemps

(1) Tous les auteurs anciens lui donnent ce titre. Cf. Hor., *Carm.*, I, 20, v. 5 : « *Care Mæcenas eques* » ; *Carm.* III, 16, v. 20 : « *Mæcenas, equitum decus* »; Vell. Paterc., II, 88 : « *C. Mæcen. equestri sed splendido genere natus* » ; Tac., *Ann.*, VI, 11 : « *Ciln. Mæcen. equestris ordinis* » ; Mart., *Epigr.*, XII, 4, v. 2 : « *Mæcenas atavis regibus ortus eques* » ; Dion, LI, 3; LV, 7.

(2) Voici l'explication que, sous une forme quelque peu humoristique, Beulé donne des deux noms de *Cilnius Mæcenas* : « Sa famille paternelle s'appelait du nom étrusque de *Cfelne* qui a été traduit en latin par *Cilnius*... Du côté maternel, il descendait d'une autre famille qui s'appelait soit *Mecné*, soit *Mesné*, d'où l'on avait fait le mot latin *Mæcenas*. Suivant l'usage étrusque, son nom le plus important était celui de sa mère. C'est ce qu'on remarque dans les tombeaux étrusques, où les morts sont désignés par le nom de leur mère, peut-être parce que, dans un pays aussi corrompu que l'était l'Étrurie, il n'y avait de filation certaine que du côté maternel. Le nom de la femme étant préféré, le nom du père ne servait que de prénom... » *Aug., sa fam. et ses amis*, 5e éd., p. 260-261. — Dans quelques inscriptions le nom de Mécène se trouve écrit *Mecenas*, *Moecenas* et même *Mecoenas*, mais la véritable orthographe est *Mæcenas*, que les Grecs traduisent Μαικήνας.

puissante et riche, puisque, plus de deux siècles auparavant, un soulèvement général s'était produit en Étrurie à la suite des séditions du peuple d'Arrétium contre l'omnipotence de ces Cilnius dont les richesses, dit l'historien[1], étaient un sujet d'envie. Il n'avait fallu rien moins que deux expéditions et le talent du dictateur M. Valérius Maximus pour ramener la paix dans le pays et réconcilier les Arrétins[2] avec cette famille opulente, qui dut alors aux Romains l'affermissement de son pouvoir.

La date de la naissance de Mécène nous est inconnue ; nous savons bien, par Horace[3], qu'il naquit aux ides d'avril ; mais en quelle année, nous l'ignorons, et ce doute s'étend de l'an 74 à l'an 64 av. J.-C. Nous n'avons non plus aucun détail sur ses premières années. Qu'il ait reçu l'éducation soignée que les grandes familles tenaient à cœur de donner à leurs enfants, nous n'en doutons pas. Comme Octave et Agrippa, il dut acquérir de bonne heure cette science et cette connaissance des deux langues dont on le félicita plus tard[4], et peut-être même, puisqu'il avait quelques années plus qu'eux, son instruction était-elle plus avancée que la leur lorsqu'il les rencontra à Apollonie. Comment se lia-t-il alors avec Octave ? Fut-ce, comme on le dit généralement, à cause d'une communauté d'études, ou bien, comme le croit plutôt An. Feugère[5], par suite des visites qu'il eut occasion de lui faire en qualité d'officier d'une des légions qui manœuvraient dans le pays ? Peu importe ; toujours est-il que des relations très amicales s'y étaient

(1) Tit.-Liv., X, 3 : « *Etruriam rebellare, ab Arretinorum seditionibus motu orto, nunciabatur : ubi Cilnium genus præpotens, divitiarum invidia pelli armis cœptum.* »

(2) Id., X, 5 : « ... *Seditionibus Arretinorum compositis, et Cilnio genere cum plebe in gratiam reducto.* » Cf. Silius Italic., *Pun.*, VII, 29 : « *Cilnius... Clarum nomen erat.* »

(3) Hor., *Carm.*, IV, 11, v. 13-20.

(4) Hor., *Epist.*, I, 19, v. 1 : « *Mæcenas docte* » ; id., *Carm.*, III, 8, v. 5 : « *Docte sermones utriusque linguæ.* »

(5) Thèse lat. cit., p. 14.

nouées entre eux, et que, lors de la mort du dictateur, ils ne se quittèrent pas. A partir de cette époque, nous retrouvons sans cesse Mécène auprès de l'héritier de César, travaillant avec une habileté peu commune au succès de tous ses desseins.

Je crois bien que, dès les commencements, et quoique les historiens n'en parlent guère, il lui rendit de très grands services, non seulement comme un des membres les plus riches de l'ordre des chevaliers, mais en même temps comme le personnage le plus influent de la ville d'Arrétium. Octave, en effet, pour tenir les engagements pris par César et pour se frayer dans le peuple et dans les légions le chemin du pouvoir, eut un besoin immédiat de beaucoup d'argent; il lui fallut aussi, dès qu'il leva des troupes pour participer à la guerre de Modène, avoir une place forte à lui où il pût les appeler et les réunir en sûreté. Or personne n'était plus en situation que Mécène de lui fournir un prêt à longue échéance, et par lui-même et par ses amis les chevaliers, dont l'enrichissement ordinaire précisément provenait en partie de ces sortes d'opérations fructueuses; personne non plus ne pouvait lui garantir pour les soldats se rendant à son appel une meilleure place qu'Arrétium. Si donc Octave trouva facilement les fonds dont la nécessité se faisait sentir, si Arrétium devint, comme nous le lisons dans Appien [1], le lieu de rendez-vous de son armée, Mécène, nous sommes autorisés à le penser, ne resta pas étranger à ces heureuses combinaisons.

Il ne se montra jamais homme de guerre. Il savait, au besoin, payer de sa personne dans les expéditions militaires; on le vit à Modène, à Pérouse, en Sicile, à Actium aussi, réclamant pour lui les dangers qui menaçaient son puissant ami :

Paratus omne Cæsaris periculum
Subire...

Hor., *Epod.*, I, 1, v. 3-4.

(1) *Bell. civ.*, III, 42.

mais il n'eut jamais le commandement d'une armée et le rôle qu'il remplit pendant toute sa vie fut absolument pacifique. Son aide n'en eut pas moins de prix, et si Agrippa, par sa valeur guerrière et ses hauts faits, contribua brillamment à l'élévation d'Octave, lui la prépara par des services moins éclatants, mais tout aussi certains.

C'est lui qui, depuis la guerre de Modène jusqu'à l'affaire décisive d'Actium, mena toutes les négociations sans lesquelles les succès militaires eussent été ou impossibles ou inutiles. Nous avons vu déjà[1] comment, dans des moments difficiles, les fameux traités de Brindes et de Misène, les mariages d'Antoine et d'Octavie, d'Octave et de Scribonia furent son œuvre. Lorsque, dans la guerre maritime contre Sextus Pompée, Octave, après avoir vu sa flotte détruite par une tempête, avait besoin de vaisseaux, Mécène partit à Athènes en demander à Antoine et il lui démontra si bien que cette guerre était soutenue dans un intérêt commun que le secours demandé fut promis[2]. Mais les circonstances s'étant bientôt modifiées, il devint nécessaire d'aviser autrement. Agrippa, revenu des Gaules, avait, avec son génie et son activité ordinaires, équipé rapidement de nombreux navires et formé, en joignant le lac Lucrin au lac Averne et tous les deux à la mer, un vaste port, le *Julius Portus*, capable d'abriter cette nouvelle flotte. Dès lors, un secours n'était pas indispensable; car, si Antoine, comme il en témoignait l'intention, venait se jeter lui-même avec ses vaisseaux au milieu des hostilités, son intervention personnelle n'allait-elle pas devenir un danger plus qu'une aide? Des pourparlers, on ne peut plus délicats, s'engagèrent. Mécène, d'accord avec Octave, y déploya ce talent « qu'il avait depuis longtemps, dit Horace, de rapprocher des ennemis divisés »,

... aversos soliti componere amicos,
Serm., I, 5, v. 29.

(1) Page 27.
(2) App., *Bell. civ.*, V, 92.

et Antoine caressé, flatté, gagné, moyennant le simple abandon de deux légions, s'en alla, en livrant à Octave toute une flotte qui accrut de cent vingt unités celle qui se trouvait déjà réunie dans le *Portus Julius*. Non seulement se trouvaient ainsi acquises par Octave toutes les forces nécessaires à la lutte contre Sextus, mais la bonne entente, pour le moment assurée avec Antoine, lui donnait les coudées franches pour accroître à l'infini son pouvoir dans l'Occident jusqu'au jour où il se sentirait assez fort pour s'attaquer dans l'Orient à Antoine lui-même.

De tels succès diplomatiques valaient de grandes victoires. Mais ce n'était pas à ces fructueuses négociations que se bornaient les services de Mécène. Plus d'une fois, Octave, au cours de ses expéditions, le renvoya en toute hâte à Rome pour prévenir ou faire cesser les désordres que pouvaient y faire naître ou qu'y avaient suscités de mauvaises nouvelles. Après le désastre de sa flotte, par exemple, comme après un échec subi en Sicile[1], il le dépêcha avec cette mission, et les troubles n'eurent pas lieu ou furent apaisés immédiatement. De même, aussitôt après la bataille d'Actium, où il avait pris soin de se faire accompagner par lui afin d'user de son habileté politique si l'affaire, tournant moins bien, avait nécessité le recours aux négociations[2], il le fit retourner en Italie : obligé d'aller en Asie et en Égypte pour parfaire sa victoire, il voulait qu'en son absence un *alter ego* veillât sur Rome et sur la péninsule ; et Mécène, d'abord seul, puis avec Agrippa, qui vint s'adjoindre à lui, se chargea de l'admi-

(1) App., *Bell. civ.*, V, 99 et 112.

(2) Comme preuve de la présence de Mécène à la bataille d'Actium, on cite l'élégie de Properce II, 1, v. 26 sqq. ; l'épode I d'Horace « *Ibis Liburnis...* » ; l'épode IX où le poète se plaint de ne pouvoir, à cause de son absence, fêter immédiatement avec lui, la coupe en main, le triomphe d'Auguste. On cite encore les vers 45-46 de l'élégie *In obitum Mæcenatis* :

Quum freta Niliacæ texerunt lata carinæ,
Fortis erat circum, fortis et ante ducem.

nistration générale, muni d'un des deux sceaux[1] du chef de l'État. Il n'était revêtu, dans ces diverses circonstances, ni du titre officiel de préfet de la ville *præfectus urbi*, que nous ne lui voyons attribué formellement par aucun écrivain ancien[2], ni de celui de préfet du prétoire, *præfectus prætorio*, qui ne fut créé qu'après sa mort; mais, de fait, il exerça les fonctions de ces magistratures et en posséda l'autorité.

Ce ne devait pas être chose facile, en ce temps de guerres civiles, d'assurer à Rome et dans l'Italie entière la sécurité de tous; d'imposer silence au mécontentement des citoyens qui se trouvaient victimes de certaines spoliations, à celui même des bénéficiaires qui jugeaient ne pas avoir reçu

(1) « Primitivement, dit Pline (*Hist. nat.*, XXXVII, 4), ce sceau figurait un sphinx : Octave en avait trouvé deux exactement semblables dans les bijoux de sa mère, et, lorsqu'il s'absentait, il en laissait un à celui de ses confidents qui devait signer pour lui les lettres et les édits. Ceux qui recevaient ces missives en plaisantèrent assez spirituellement en disant que le sphinx leur apportait des énigmes... Ce qui fit que, plus tard, pour couper court à cette plaisanterie, il adopta pour sceau une tête d'Alexandre. » — Le sceau personnel de Mécène était une grenouille : il s'en servit sur les lettres d'avis qu'il eut à envoyer de tous côtés pour faire rentrer les impôts; de là ces mots de Pline : « *quinetiam Mæcenatis rana per collationem pecuniarum in magno terrore erat.* »

(2) Dion (LI, 3) dit en parlant du pouvoir exercé par lui : « Μαικήνας ᾧ καὶ τότε ἥ τε Ῥώμη καὶ ἡ λοιπὴ Ἰταλία προσετέτακτο »; Tacite (*Ann.*, VI, 11) s'exprime en des termes à peu près semblables : « *Augustus Cilnium Mæcenatem, equestris ordinis, cunctis apud Romam atque Italiam præposuit* »; Velleius Paterculus (II, 88) l'appelle simplement « *custodiis Urbis præpositus* », et l'auteur incertain de l'élégie sur sa mort (v. 27) « *custos Urbis* ». Ils ne se servent jamais du terme formel de *præfectus Urbi* tout en mettant bien dans les fonctions remplies par lui cette police qui veillait à la sécurité générale et qui en réalité incombait au préfet de la ville; mais ses fonctions étaient plus étendues. D'autre part, le titre de *præfectus prætorio* ne lui est attribué qu'une seule fois et par un scoliaste des Géorgiques de Virgile (in Bern. Virgil. cod.); bien que Mommsen (*Rhein. Mus.*, ann. 1860, t. XVI, p. 448) donne de la valeur à cet unique témoignage, nous devons, nous semble-t-il, et c'est l'avis d'An. Feugère (th. lat., p. 43), nous en rapporter à Dion, d'après qui (LV, 10), la préfecture du prétoire n'a été nommément créée qu'à une date postérieure à la mort de Mécène.

suffisamment; d'établir la part de chacun et de subvenir aux frais considérables auxquels il y avait à faire face. Mais quelques difficultés que présentât cette tâche, Mécène ne lui fut pas inférieur, et là où d'autres n'eussent recueili que colères et haines, il sut gagner la popularité, à ce point qu'après une maladie, lorsqu'il reparut pour la première fois en public, tout le peuple le salua par trois salves d'applaudissements :

... populus frequens
Lætum theatris ter crepuit sonum.
Hor., *Carm.*, II, 17, v. 25-26.

Ses discours agréables et ses manières affables, qui concordaient si bien avec l'indolence molle et efféminée dans laquelle il se plaisait à se bercer dès que les affaires lui laissaient quelque relâche, lui faisaient beaucoup d'amis. Non pas toutefois que cette apparente bonhomie et ce penchant à la mollesse le rendissent incapable d'énergie et de décision. Sa vigilance, au contraire, lorsque les circonstances le demandaient, se refusait même au sommeil, et non seulement il savait voir, mais il savait agir. Velleius Paterculus, qui nous le dépeint en quelques lignes très nettes[1], nous en donne la preuve par le récit d'une conspiration tramée contre les jours du vainqueur d'Actium. Au moment où celui-ci allait revenir d'Alexandrie, M. Lépidus, fils de l'ancien triumvir et de Junie, sœur de Brutus, jeune homme doué de plus d'agréments que de sagesse, forma le dessein de l'assassiner à son arrivée. Mécène, sans en avoir l'air, épia ses menées, se rendit compte de tout, puis, à l'improviste, sans exciter le moindre trouble dans les affaires ni dans les esprits, « avec une rapidité de décision remarquable, dit l'historien, éteignit l'étincelle redoutable

(1) Vell., II, 88 : « ... vir, ubi res vigiliam exigeret, sane exsomnis, providens atque agendi sciens ; simul vero aliquid ex negotio remitti posset, otio ac mollitiis pæne ultra feminam fluens,... »

qui allait rallumer tous les feux de la guerre civile »; le jeune téméraire, appréhendé, paya de la vie son projet criminel.

Mécène prit donc part assez souvent d'une manière active au gouvernement intérieur de l'État, et si ordinairement on ne le considère pas sous ce jour, c'est qu'il est surtout connu par ses négociations politiques, par le rôle de conseiller qu'il remplit longtemps auprès d'Auguste et par celui de protecteur des lettres, qui servait non moins efficacement les desseins de l'empereur. Lorsque la mort d'Antoine eut débarrassé celui-ci du dernier de ses compétiteurs à l'empire du monde, tous les efforts du prudent conseiller tendirent à consolider dans la paix le pouvoir acquis par la guerre et à faire aimer celui qui ne s'était guère montré digne d'amour jusque-là. Son influence sur les réformes accomplies alors dans toutes les branches de l'administration romaine est indiscutable, et nous n'avons pas besoin de recourir au long discours[1] que lui prête Dion pour comprendre combien grande fut son action sur l'esprit de l'homme tout-puissant qui tint à tout régler. Nul certes, au dire de Tacite[2], n'eut comme lui, tant qu'il vécut, le dépôt de tous les secrets; et ne savons-nous pas qu'il réussit même à modérer le caractère emporté et sanguinaire d'Auguste en travaillant comme Livie à en corriger les colères et les violences ? Un jour que le maître jugeait en matière criminelle et qu'entraîné par la férocité de sa nature, il multipliait les condamnations à mort, Mécène, séparé par la foule, lui jeta ses tablettes après y avoir écrit ces mots : « *Surge, carnifer !* Lève-toi donc, bourreau ! » Le juge, se levant aussitôt, remit les affaires au lendemain, et, le lendemain, il les reprit de sang-froid. Autant l'habile homme consentait à recourir à la rigueur des lois lorsque la justice l'exigeait, autant il était d'avis de témoigner en tout

(1) Sans compter une lacune, les dissertations de Mécène et d'Agrippa occupent quarante chapitres du LII[e] livre de Dion.

(2) Tac., *Ann.*, III, 30.

autre temps la plus parfaite clémence : contre les inimitiés il ne voyait point de remède plus sûr et plus doux que le dédain et l'oubli. S'il avait vécu jusqu'à la fin du règne, il est probable que la persécution des lettrés n'aurait jamais pris les proportions qu'elle eut.

Le goût des lettres et un penchant naturel à protéger les écrivains, voilà, en effet, son plus grand titre de gloire aux yeux de la postérité, si bien que son nom est devenu proverbial et se donne communément à quiconque s'illustre par une protection du même genre. Il lui fut aisé, dès l'origine, de montrer à Auguste, lettré lui-même, combien il importait au fondateur d'un nouvel ordre de choses d'attirer dans l'orbe de son gouvernement des hommes de génie, de talent et d'esprit, capables non seulement d'affermir les esprits dans la satisfaction, mais aussi d'imposer à la suite des siècles l'éloge immortel de son nom. Il se chargea de la mission délicate de les séduire et de les charmer. Pour cela rien ne lui manquait. Maître en l'art de caresser et de lier les gens, pas n'était besoin pour lui d'efforts surhumains pour venir à bout de l'orgueil, souvent si naïf et si facile à désarmer, des hommes de lettres. Il leur offrait délicatement, comme d'égal à égal, toutes les douceurs de l'amitié; et cette union cordiale, à laquelle il leur était d'autant plus permis de se livrer qu'ils l'avaient toujours vu se soustraire aux grands honneurs officiels, n'allait pas sans joindre aux satisfactions de l'esprit et du cœur certains avantages qui, pour être plus matériels et beaucoup moins enviables, ont néanmoins quelque prix. Est-il nécessaire de rappeler les preuves d'une générosité qui ne demandait qu'à s'exercer : Virgile remis, grâce à lui, en bonne situation après la perte de son domaine paternel ; Properce tiré d'embarras résultant aussi d'une confiscation de biens ; Horace gratifié de maisons de campagne qui complétaient son bonheur [1] ! Si désintéressés que fussent ces trois grands

(1) Hor., *Carm.*, II, 18, v. 12-14; III, 16, v. 37; *Epod.*, I. 31; *Epist.*, I, 7, v. 15; Suét., *Q. Horatii vita.*

poètes, pouvaient-ils rester insensibles à de telles faveurs? Mais, sans même parler de ces hautes marques de bienveillance données en des occasions exceptionnelles par un homme puissant et riche à ceux dont il recherche ou cultive l'amitié, pensons à celles qu'il lui est possible de leur témoigner à chaque instant dans le cours ordinaire de la vie. Mécène partageait son existence entre deux résidences, l'une à Rome sur le mont Esquilin, l'autre à Tibur. Celle de Rome était un vaste palais aux constructions si élevées qu'elles semblaient défier les nues

> Molem propinquam nubibus arduis,
> Hor., *Carm.*, III, 29, v. 10.

et qu'agrémentaient des jardins très étendus dont on vantait la fraîcheur, la beauté et la vue [1]; Auguste y venait quelquefois consulter son confident, et il lui arrivait même, étant malade, de s'y faire porter pour y respirer un air plus pur [2]. Celle de Tibur ne présentait pas moins de charme. Toutes deux, décorées de toutes sortes de chefs d'œuvre grecs, possédaient, avec ces magnificences de l'art, tout ce qu'avaient pu inventer le luxe le plus raffiné et la sensualité la plus ingénieuse [3]. On y trouvait, avec ces aménagements non moins commodes que luxueux, mets succulents, vins fins, commensaux agréables, lectures d'œuvres inédites [4], gais

(1) De la tour que Mécène avait fait construire on pouvait contempler au loin Tibur et le coteau d'Æsula. C'est du haut de cette tour que, d'après Suétone, Néron contempla l'incendie de Rome en chantant la ruine de Troie. Suét., *Vit. Neronis*, 38. Cf. Sén., *Epist.*, 114. — On en a trouvé les restes entre l'église de Sainte-Marie-Majeure et les bains de Titus dans la direction de Saint-Jean de Latran. Quant à la villa de Tibur, on en reconnait la cour avec des arcades aux demi-colonnes doriques dans une maison située au-dessus des petites Cascatelles.

(2) Suét., *Oct. Aug.*, 72.

(3) Il avait importé à Rome l'usage des piscines d'eau chaude où l'on pouvait se baigner en n'importe quelle saison.

(4) Sur l'emplacement de la maison de Rome on a découvert, en 1874, les ruines d'une magnifique salle de lecture, salle en hémicycle, éclairée d'en

propos, prévenances et attentions délicates. On n'y avait pas affaire à un de ces hôtes exigeants qui font sentir à ceux qu'ils reçoivent le poids d'une hospitalité gênante. Aimant lui-même, en même temps que les beaux livres et les beaux vers, la bonne chère et les plaisirs, dont les habitants de l'Étrurie, ses congénères, passaient pour être si friands, s'attachant à satisfaire à la fois et les besoins du corps [1] et ceux de l'intelligence [2], il témoignait, au milieu de ses amis, le bonheur véritable qu'il éprouvait à se trouver ainsi en leur société; la cordialité qu'il mettait à partager avec eux tant d'agréments en doublait le prix. Ajoutez à cela qu'il respectait leur indépendance, qu'il ne réclamait point d'eux, en retour de ses bienfaits, quoi que ce fût qui contrariât leurs sentiments intimes, et qu'il comprenait parfaitement, par exemple, qu'un poète comme Horace ne renonçât pas à sa liberté pour les fonctions de secrétaire de l'empereur. Il ne se fâchait même pas de les voir parfois s'éloigner de lui pour travailler tranquillement dans une retraite plus favorable à leurs études. Bien plus, il lui arrivait alors de leur montrer de la manière la plus flatteuse combien il les estimait, et si, rompant pour un jour ce travail solitaire, ils l'invitaient à leur tour à venir prendre chez eux un repas tel que la modestie de leur fortune permettait de le lui offrir, il échangeait, pour goûter le plaisir de leur entretien, la somptuosité de sa table contre la simplicité de la leur. « Quelquefois, dit Horace, le contraste plaît aux riches; et, sous un toit très humble, une table qui ne brille que par la propreté, sans dais fastueux, sans lits de pourpre, a pu dérider un front chargé de soucis :

Plerumque gratæ divitibus vices,
Mundæque parvo sub lare pauperum

haut, où, devant une tribune réservée au lecteur, il y avait place pour trois cent trente-quatre auditeurs assis sur sept rangées de gradins.

(1) Voir la note n° 3, page 124.

(2) Voir la note n° 4, page 124.

Cœnæ, sine aulæis et austro,
Sollicitam explicuere frontem.
Carm., III. 29, v. 13-16.

Aussi furent-ils nombreux les lettrés qui, cédant aux attraits d'une liaison de ce genre, fréquentèrent volontiers chez Mécène. Outre Horace, Virgile et Properce, déjà cités, on y vit Varius, le poète épique; Domitius Marsus, que l'épigramme rendait redoutable; Fundanius, célèbre par ses comédies; Valgius Rufus, auteur d'élégies et d'ouvrages d'érudition; Plotius Tucca, conseiller de Virgile, un des premiers confidents de l'*Énéide ;* les grammairiens Mélissus et Aristius Fuscus; les deux savants grecs Areus et Héliodore; les deux Viscus, ornements du Sénat; Servius Sulpicius, le fils du grand jurisconsulte tant vanté par Cicéron; l'orateur Pedius Publicola, qui n'avait pas, comme la plupart des autres avocats, la manie de farcir de grec ses plaidoyers[1]; Caïus Furnius, habile aussi en l'art de parler, et son fils, l'historien; etc.

En pratiquant son amitié, les membres du cercle brillant qu'il avait formé apprirent, les uns à s'attacher au nouveau gouvernement au point de coopérer de toute l'énergie de leur plume au succès des réformes d'Auguste, les autres à ne pas le combattre. Tous en même temps se mirent à célébrer en Mécène le protecteur éclairé des lettres et lui créèrent cette réputation que devaient confirmer les écrivains des générations suivantes, soit en lui comparant ceux qui les honoraient d'une puissante amitié, soit en exprimant des regrets de ne pas trouver autour d'eux son égal. « On s'étonne, s'écriera Martial, qu'il nous manque un génie comme celui du divin Virgile et que personne n'embouche pour nos combats la trompette héroïque. Viennent des Mécènes et les Virgiles ne manqueront pas! »

Ingenium sacri miraris abesse Maronis,
Nec quemquam tanta bella sonare tuba.

(1) Hor., *Sat.*, I, 10, v. 13-16.

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones.
Epigr., VIII, 56, v. 3-5.

Assurément cette protection intelligente[1] des lettres fit plus pour l'immortalité de son nom que ses autres mérites et surtout que son mérite littéraire. Car, il faut le reconnaître, bien qu'il se soit livré à des travaux de genres différents, tels que des tragédies, des poésies légères, un ouvrage sur sa toilette, des études historiques, aucune de ses œuvres ne semble avoir été vraiment remarquable. La coquetterie qu'il apportait aux soins de sa personne[2], la mollesse à laquelle il se laissait aller dans ses manières ordinaires, ne se trahissaient que trop dans les raffinements et la mignarde nonchalance d'un style prétentieux à l'excès. Auguste s'en moquait spirituellement en lui reprochant ses *tresses parfumées* μυροβρεχεῖς[3]. Et ce défaut était si sensible, montrait si bien l'homme dans l'écrivain, que Sénèque, parlant à Lucilius de l'influence des mœurs sur le langage, ne trouve pas d'exemple plus probant que le sien. « On sait trop, dit-il, pour que j'aie besoin de le répéter ici, quelle était la manière d'être de Mécène, sa démarche, sa molle délicatesse, sa manie d'être vu, l'affectation qu'il mettait à ne pas cacher ses vices. Eh bien, son style n'est-il pas aussi lâche que sa tunique flottante, sa manière de parler aussi prétentieuse que sa parure, son cortège, sa maison et sa femme? C'était un homme d'un grand génie, s'il l'eût dirigé comme il faut, s'il ne s'était pas efforcé de ne pas se faire comprendre, s'il n'avait point porté jusque dans le style le dérèglement de ses mœurs. Aussi lui voyez-vous le langage d'un homme ivre, langage

(1) Il ne faut pas oublier que Mécène n'a pas attendu, pour s'attacher les grands poètes, qu'ils cussent produit leurs chefs d'œuvre, il les a devinés à leurs premiers essais.

(2) Il portait la tunique flottante et se couvrait les doigts, qu'il avait jolis, de bagues et de pierres précieuses, montrant pour cette parure un goût moins digne d'un homme que d'une femme.

(3) Suét., *Oct. Aug.*, 86. — Cf. *Dial. de caus. corrup. eloq.*, 26; Macrob., *Saturn.*, II, 4.

obscur, flottant, plein de licences. Quoi de plus mauvais, par exemple, que ces façons de parler dans son livre, *De cultu suo* :

Amne silvisque ripa comantibus vides ut alveum [1] lintribus arent, versoque vado remittant [2] hortos. — Feminæ cirro crispatæ [3] labris columbatur [4], incipitque suspirans, ut cervice lassa feratur [5] nec more [6] tyranni [7]. — Irremediabilis factio : rimantur epulis, lagenaque tentant domos, et spe mortem exigunt. — Genium festo vix suo testem [8], tenuisve cerei [9] fila, et crepacem molam ; focum mater aut uxor investiunt.

En ce fleuve, dont les rives se coiffent de forêts, voyez les petites barques qui labourent son lit et qui, battant son cours, laissent derrière elles ses jardins. — Aux lèvres de la femme à la frisure bouclée il donne des caresses de pigeon, et, en soupirant, elle se met à demander qu'on la porte, sans donner à sa tête penchée l'attitude d'un tyran. — Bande implacable, ils s'insinuent par les festins, tentent les maisons par la bouteille et poussent à la mort par l'espérance. — Un génie à peine témoin de sa propre fête, les filets d'une cire bien ténue, un gâteau de sel pétillant, un foyer autour duquel une mère et une épouse font ceinture.

(1) Burmann (Auth., t. II, p. 657) propose de lire : *Amnem silvisque ripæ comantibus viridem alveum.*

(2) Scaliger lit : *versosque vado remigant ;* Lipse, *remi iciunt.*

(3) Muret lit : *Femina cirro crispat.*

(4) De cette citation Lipse en fait deux, dont la première finit au mot *columbatur.*

(5) Il lit *fanatur.*

(6) D'autres donnent *nemore* ou *nemoris* (?).

(7) Selon quelques-uns le mot *tyranni* commence la citation suivante.

(8) Pour parler d'une fête parcimonieusement célébrée en l'honneur d'un Génie.

(9) D'autres, comme Scaliger, lisent *Cereris* et font entendre que de minces filets de pâte et de farine salée sont parcimonieusement offerts au Génie sur le foyer domestique. Ceux qui, avec Lipse, préfèrent *cerei* expliquent ce mot par le peu de lumière éclairant la fête.

Le vague de toutes ces expressions y a fait apporter par les commentateurs beaucoup de variantes. Il est difficile maintenant d'en reproduire exactement la forme versifiée, de sorte qu'il est préférable de les citer couramment sans les aligner en vers plus ou moins hypothétiques. On ne saurait non plus, en les traduisant, leur donner plus de clarté qu'elles n'en ont par elles-mêmes.

Quand vous lisez de telles choses, n'avez-vous pas aussitôt devant les yeux l'homme qui allait toujours par la ville la robe lâche et qui, même lorsqu'il remplaçait Auguste absent, donnait le mot d'ordre en cette tenue d'abandon ?... Ces tournures de phrases si mal construites, si négligemment jetées, d'une venue si contraire à l'usage, nous témoignent que ses mœurs n'ont été ni moins étranges, ni moins mauvaises, ni moins singulières. On lui a fait une grande réputation de mansuétude parce qu'il s'abstint du glaive, ne répandit point le sang et ne donna de son pouvoir d'autre marque que sa licence; mais cette réputation il l'a démentie lui-même par l'inconcevable mignardise de son langage qui décèle un caractère mou plutôt qu'indulgent. Voilà ce qu'accusent manifestement et cette élocution entortillée et ces expressions contournées et ces idées qui, souvent grandes en elles-mêmes, sont énervées par la façon dont il les rend[1]... » Nous avons vu plus haut comment les manières efféminées de Mécène s'alliaient, quand il le fallait, à l'activité et à l'énergie; nous pouvons donc supposer que, pour les besoins de la thèse qu'il soutient, Sénèque apporte ici quelque exagération dans l'appréciation pessimiste du caractère de l'homme. Mais la conclusion qu'il tire ainsi des œuvres de l'écrivain indique suffisamment que celles-ci, par le style du moins, méritaient tous ses reproches. Un passage de Quintilien d'ailleurs les confirme : « Il y a, dit l'auteur de l'*Institution oratoire* en parlant de l'hyperbate[2], abus de cette figure dans une construction que rendent vicieuse la recherche et l'afféterie, comme dans ces phrases de Mécène : *Sole et aurora rubent plurima*[3]. — *Inter sacra movit aqua fraxinos*[4].

(1) Sén., *Epist. ad Lucil.*, CXIV.

(2) Quint., *Inst. orat.*, IX, 4. — L'hyperbate est une figure qui consiste à renverser l'ordre du discours.

(3) *Plurima*, à l'ablatif. Trad. : « *Ils sont rougis par le soleil et par une aurore abondante.* »

(4) La phrase est vicieuse parce que *inter*, qui semble se rapporter à *sacra*, se rapporte à *fraxinos*; quant à *movit*, ce verbe est employé au

— *Ne exequias quidem unus inter miserrimos viderem meas.* [1] »
Sénèque toutefois, au milieu des critiques qu'il prodigue au style maniéré de Mécène, est loin de blâmer le fond de ses idées ; à plusieurs reprises, il leur reconnaît de la grandeur ; il est rare même qu'il blâme sa manière d'écrire sans rendre, comme dans la page que je viens de citer, quelque hommage à son génie. Lorsque, par exemple, il rappelle cette expression d'une de ses tragédies « *Ipsa enim altitudo attonat summa* », il lui reproche d'avoir dit ainsi « *la grande hauteur nous foudroie* », pour dire « *nous expose à la foudre* », mais tout en trouvant dans cette locution une exagération, une ivresse de langage (*ebrius sermo*), il admire la pensée comme une vérité qu'aurait arrachée à l'auteur la torture des grandeurs, et il ajoute : « Cet homme avait du génie et il était né pour devenir un des maîtres de l'éloquence romaine, si la prospérité ne lui avait enlevé sa force et jusqu'à sa virilité [2]. » Ailleurs il cite ce vers :

Nec tumulum curo ; sepelit natura relictos.

Je ne me préoccupe pas d'une tombe ; si l'on néglige de nous ensevelir, la nature s'en charge.

et il ne peut s'empêcher de s'écrier : « On croirait entendre un homme d'une mâle énergie : Mécène avait effectivement l'âme grande et vigoureuse, si par son genre de vie il ne l'eût comme à plaisir amollie ! [3] »

Malheureusement il nous est impossible de juger par nous-mêmes des œuvres littéraires de celui qui a joué le

neutre. Trad. : « *Au milieu des chênes l'eau sacrée s'est mise en mouvement.* » Cf. A. Lion, p. 52, n. 3, ainsi que les notes de Spalding et de G. A. B. Wolff dans leurs éd. de Quintilien.

(1) Trad. : « ... Si malheureux que je ne verrai même pas mes funérailles. » En en blâmant la construction, Quintilien ajoute que cette troisième phrase est d'autant plus mauvaise qu'elle joue sur un sujet qui par lui-même est triste.

(2) Sén., *Epist. ad Lucil.*, XIX.

(3) Id., XCII.

rôle le plus important dans la protection des lettres au meilleur temps d'Auguste. Les fragments qui nous en restent sont si peu nombreux et si peu importants qu'il ne nous est même pas permis de savoir exactement la nature et l'étendue des matières traitées par lui.

Ses discours n'ont pas dû être nombreux. Il ne pouvait guère avoir occasion de parler dans l'assemblée du Sénat puisqu'il n'avait jamais consenti à être créé sénateur. Devant le peuple il fut évidemment obligé de prendre la parole plusieurs fois lorsque, chargé d'administrer Rome en l'absence d'Auguste, il eut à apaiser certains troubles. Mais il ne se plaisait pas à pérorer; il avait plutôt la réputation d'un taciturne; son élément était la négociation et vraisemblablement, dans les difficultés de politique intérieure, il devait mieux aimer s'aboucher avec les meneurs du Forum et exercer sur eux une action particulière que monter souvent à la tribune aux harangues. Pour la même raison, après qu'il eut paru au barreau, comme tous les jeunes gens instruits, pour parfaire son éducation oratoire, il ne s'y chargea plus ensuite d'aucune cause. Il y accompagnait Auguste, mais sans rôle actif. Il le suivait aussi dans ses visites aux écoles de déclamation; et là, comme il pouvait faire montre de bel esprit et étaler les raffinements de langage qu'il affectait, sans doute il ne gardait pas obstinément le silence; on suppose que les expressions que nous venons de voir relever par Quintilien comme hyperbates vicieuses, proviennent de ces petits discours faits peut-être dans l'intention de provoquer ou d'embarrasser les savants rhéteurs auxquels il s'adressait[1].

En prose, Mécène avait écrit des *Dialogues*, un *Banquet* (*Symposium*) et des *Mémoires historiques*.

Des *Dialogues* nous n'avons qu'un rappel du grammairien Charisius qui, à propos du mot *volucris*, donne les deux formes du génitif au pluriel, *volucrium* et *volucrum*, qu'il trouve, dit-il, l'une dans Cicéron et l'autre dans le second

(1) Cf. Bähr, *Röm. Litt. Gesch.*, p. 487, éd. 2.

dialogue de Mécène[1]. » Peut-être aussi est-ce cet ouvrage que Pline entend désigner lorsqu'il porte Mécène au nombre des auteurs qu'il a consultés pour les livres XXXII et XXXVII de son *Histoire naturelle.*

Du *Banquet* nous ne possédons qu'un seul fragment que nous a conservé Servius et qui a rapport aux propriétés agréables du vin. « Dans le *Symposium,* où figuraient Virgile et Horace, constate le commentateur de l'Énéide, Mécène fait dire à Messala : le vin donne plus de vivacité aux yeux, rend toutes choses plus belles et rappelle les charmes de la douce jeunesse :

Vinum ministrat faciles oculos, pulchriora reddit omnia, et dulcis juventæ reducit bona[2].

L'existence de ses *Mémoires historiques* ou de quelque écrit du même genre auquel on donne d'ordinaire le titre de *Res gestæ Augusti,* nous est attestée non seulement par le passage de Pline que j'ai déjà cité à l'occasion des ouvrages d'Agrippa[3], mais aussi par Servius, dans son commentaire des *Géorgiques*[4], et par ces vers d'Horace :

... Tuque pedestribus
Dices historiis prœlia Cæsaris,
Mæcenas, melius, ductaque per vias
Regum colla minacium.
Carm., II, 12, v. 13-16.

Toi-même, dans la prose de tes histoires, tu diras mieux que moi, ô Mécène, les combats de César et les rois menaçants qu'il a traînés enchaînés à travers nos rues.

(1) *Inst. gramm.*, I, sub fin., p, 119, éd. Putsch. — Quelques commentateurs rattachent à un *dixième* dialogue la citation faite par le même Charisius (*Inst. gr.*, I, p. 60 sqq.) à propos du mot *catinus* employé au masculin : « Catinus masculo genere dicitur : ut Mæcenas in decimo :
Jugeribus fumans calido cum farre catinus. »
(2) Serv., *ad Æn.*, VIII, 310.
(3) P. 110, note 4.
(4) Serv.. *ad Georg.*, II, 42.



Certains voudraient égalcment en voir un rappel dans un second passage de Pline, celui où se trouve rapportée la jolie mais invraisemblable anecdote de l'enfant de Baïes, transporté chaque jour à son école de Pouzzoles par un dauphin complaisant. Mais voici la traduction exacte des paroles de Pline : « Je n'oserais mentionner ce fait, s'il n'avait été raconté *dans les écrits de Mécène*, de Fabianus, d'Alfius et de beaucoup d'autres[1]. » En s'appuyant sur l'autorité de Mécène, l'auteur ne cite donc pas d'une manière précise ses *Mémoires* et la nature du fait en question conviendrait tout aussi bien, mieux même à un développement d'une de ses œuvres poétiques qu'à ses *Res gestæ*. Je serais d'autant plus porté à entendre dans ce sens la mention de Pline, qu'auprès du nom de Mécène il cite Alfius dont les grammairiens nons ont conservé quelques fragments d'anecdotes en vers[2].

Comme vers, Mécène passe pour avoir laissé des tragédies, un poème didactique et des poésies diverses.

Les deux tragédies qu'on a coutume de lui attribuer auraient eu pour titres l'une ; *Prometheus*, l'autre *Octavia*. Mais l'accord n'est pas unanime : il en est qui doutent qu'il ait pu prendre le ton tragique et qui sous ces deux titres supposent des poèmes d'un genre différent[3].

Du poème didactique, intitulé *De cultu suo*, quel était au juste le sujet? L'auteur y traitait-il seulement de sa toilette ou de toute sa manière de vivre? Y faisait-il la description des magnifiques jardins qu'il avait créés sur l'Esquilin, dans la partie autrefois la plus déserte, la plus sauvage de la ville ? Et, dans ce dernier cas, en nous appuyant sur les encouragements donnés par lui à la culture des jardins comme des champs, en cherchant à nous appuyer aussi sur cette invocation que lui adresse le poète des *Géorgiques* au moment de parler des soins à donner aux arbres fruitiers,

(1) Plin., *Hist. nat.*, IX, 8.
(2) Cf. Egger, *Examen des hist. d'Aug.*, p. 83.
(3) Cf. Frandsen, p. 124.

Tuque ades inceptumque una decurre laborem[1],

faudrait-il croire que le *De cultu suo* était un ouvrage précurseur du livre que Columelle a intitulé *De cultu hortorum*. La question a été longuement et vivement discutée ; mais les dissertations et les commentaires d'Andréas Ravinus, de Wernsdorf, de Ruhkopf, de Blackwell, de Fickert, de Frandsen et de Lion ne l'ont guère résolue. Et pourquoi d'ailleurs s'attacher plus longtemps à la résoudre puisque nous n'avons de l'œuvre entière que les quelques phrases sans intérêt conservées par Sénèque dans la critique citée ci-dessus ?

Quant aux poésies diverses, nous en possédons quelques fragments plus importants et meilleurs. Tel est celui que donne l'Anthologie[2] et dont le ton rappelle les vers adressés par Catulle à la déesse Cybèle ;

Ades huc, ades Cybele, Dea montigena Dea[3],
Age tympano sonanti quate flexibile caput :
Latus horreat flagello, comitum chorus ululet.

Viens à nous, viens, Cybèle. déesse, déesse des montagnes, au son retentissant du tambour agite vivement ta tête; que les flancs frémissent sous le fouet, que ceux qui te font cortège poussent en chœur leurs hurlements.

Il y en a deux qui sont des témoignages de sa profonde amitié pour Horace. Voici le premier dont la fin fait allusion à un proverbe romain :

Ni te visceribus meis, Horati,
Plus jam diligo, tu tuum sodalem
Ninnio videas strigosiorem[4].

(1) *Georg.*, II, 39.

(2) Burmann, *Anthol. vet. lat. epigr. et poem.*, epig. 53.

(3) Barth. (*Adversar.*, XVII, 3) veut lire *montirega* au lieu de *montigena*; d'autres lisent *fera montium dea* ou bien encore *Dea, montium age Dea*.

(4) Burm., id. *epigr.* 225. — Lindenbroy, comme Burmann et Gronovius, donne au mot *ninnio* ou *ninno*, *ginno*, *hinno*, le sens de cheval ou de mulet chétif.

Si je ne t'aime plus que mes entrailles, Horace, je veux bien que tu me voies, moi, ton ami, plus sec qu'une haridelle.

L'autre, d'après Walckenaer[1], aurait été écrit dans une grave circonstance : Horace, étant malade et craignant de mourir, aurait envoyé en présent à Mécène une de ses bagues, formée de plusieurs pierres précieuses, et Mécène, dont le goût pour ces sortes de bijoux était bien connu, lui répondit tendrement par ces vers où il lui dit que « dans l'affliction où le jette la maladie d'un ami qu'il aime comme la vie, le plus cher objet de ses vœux n'est ni l'émeraude, ni le brillant béryl, ni la perle fine, ni l'anneau qu'a poli l'habile Bithynien, ni la pierre de jaspe. »

Lugens te[2], mea vita, nec smaragdos,
Beryllos quoque, Flacce, nec nitentes,
Nec percandida margarita quæro,
Nec quos Thynica lima perpolivit
Anellos, nec Iaspios lapillos.

V

Il est étonnant que nous ne trouvions aucun fragment ayant rapport à sa femme Térentia, qu'il aima passionnément, dont la beauté et les charmes étaient sans pareils, mais dont les caprices et l'inconstance lui causèrent bien des tourments. Ce furent entre eux une suite continuelle de ruptures et de raccommodements, c'est-à-dire de divorces et de noces sans cesse renouvelés, ce qui attirait sur lui

(1) *Hist. de la vie et des poésies d'Horace*, 2e éd., t. II, p. 408.
(2) On lit aussi *lugent, lugente, lucente, lucentes*. Les variantes de ces cinq vers sont on ne peut plus nombreuses. On n'en compte pas moins d'une vingtaine. Cf. A. Lion, p. 41-44.

des plaisanteries semblables à celle de Sénèque[1], en faisant dire qu'il s'était marié mille fois quoiqu'il n'eût eu qu'une seule femme. Tant de péripéties dans son amour avaient dû lui inspirer bon nombre d'élégies et d'épigrammes, et nul doute que, si nous possédions les dix livres de ses poésies, nous y verrions le nom de l'aimable et volage Térentia aussi souvent répété que ceux de Délie et de Cynthie dans les vers de Tibulle et de Properce.

La cruelle avait poussé la perfidie jusqu'à le frapper doublement dans ses affections en trouvant plaisir à se laisser aller dans les bras de l'empereur, à faire oublier à celui-ci, dans cette impardonnable faute, les devoirs les plus sacrés de la reconnaissance et de l'amitié. On a même attribué à une légitime irritation la demande qu'il adressa à Auguste et qui lui fut accordée, dans les derniers temps de sa vie, de se tenir éloigné des affaires. D'autres, il est vrai, expliquent autrement sa retraite. Muréna, frère de Térentia, disent-ils, s'étant avisé de conspirer, Auguste avait recommandé le silence à Mécène, afin de surprendre dans cette conspiration, qu'il connaissait et qu'il surveillait, tous ceux de ses ennemis qui s'y engageraient; mais, pour plaire à Térentia, Mécène la prévint du danger que courait son frère, et les conjurés se mirent à l'abri; Auguste dès lors, sans rompre en rien ses relations avec lui, sentait au cœur quelque défiance à son égard. En même temps, Crispus Salluste, le neveu de l'historien, courtisan habile et discret, qui sous des apparences efféminées et sous une modestie affectée, dissimulait la vigueur d'un esprit égal aux plus grandes affaires[2], avait pris au palais, sous la protection de Livie, une influence qui grandissait chaque jour. De là chez Mécène une sorte de lassitude et d'amertume qui l'aurait déterminé à un repos absolu. Mais il n'est pas nécessaire, je crois, de recourir à ces explications.

(1) « qui uxorem millies duxit, quum unam habuerit. » *Epist. ad Lucil.*, CXIV.

(2) Tac., *Ann.*, III, 30.

Un motif que nous connaissons et qui rend inutile la supposition de tout autre, c'est l'état de santé auquel il se trouvait condamné. Un délabrement d'estomac et une insomnie continue le faisaient cruellement souffrir. Il avait besoin de se soigner, d'écarter de son esprit tout travail, tout souci des affaires. Et il le fit avec d'autant plus de soin qu'il tenait beaucoup à la vie ; un fragment de ses poésies précisément nous le prouve : « Rendez-moi, s'écriait-il, infirme des mains, des pieds, des hanches, le dos chargé d'une énorme bosse, sans dents qui tiennent, pourvu que vous me laissiez la vie, cela suffit ; quand je serais assis sur le pal, prolongez-la ! »

Debilem facito manu,
Debilem pede, coxa ;
Tuber adstrue gibberum,
Lubricos quate dentes :
Vita dum superest, bene est,
Hanc mihi, vel acuta
Si sedeam cruce, sustine[1].

Quelque forme exagérée que ces vers donnent à sa pensée, qui ressemble ainsi à une boutade[2], le fond n'en est pas moins vrai : il désirait ardemment vivre longtemps.

Il eut beau cependant recourir, pour combattre ses dou-

(1) Scaliger (*Epist.* XXXIII *ad Pith.*) aligne ces vers autrement pour en faire des ithyphalliques.

(2) Sénèque, s'empressant de prendre cette exagération à la lettre, en profite pour lancer tout un discours des plus véhéments contre la lâcheté d'un homme à qui la peur de la mort a arraché un pareil souhait. (*Epist. ad Luc.*, CI) Notre bon La Fontaine le comprend mieux : il n'y voit que l'expression du désir de vivre qui nous est naturel à tous, même aux plus misérables, et il le répète à la fin de la fable qu'il a intitulée *La mort et le malheureux* (*Fabl.*, I, 15) :

Mécénas fut un galant homme :
Il a dit quelque part : « Qu'on me rende impotent,
Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
Je vive, c'est assez, je suis plus que content. »
Ne viens jamais, ô mort! on t'en dit tout autant.

leurs d'estomac, à tous les remèdes qui lui furent indiqués, et pour rappeler le sommeil, aux artifices délicats que lui suggérait son ingéniosité, comme celui de réunir à quelque distance de la chambre où il cherchait le repos un orchestre dont les sons amortis lui arrivaient à l'état de murmure ; la maladie l'emporta sur ses efforts et sa retraite ne dura guère que trois années. Il mourut en l'an 8 av. J.-C. (746 de R.).

Jusqu'à sa dernière heure, il resta fidèle aux deux grandes amitiés de sa vie. « Souviens-toi, dit-il alors à Auguste, souviens-toi de moi et de mon cher Horace[1] ». Double vœu qui fut exaucé. Car Auguste continua si bien à penser à l'habile conseiller qu'il avait perdu, qu'on l'entendit un jour, dans un des moments les plus pénibles de son règne, exprimer à haute voix le regret de ne plus l'avoir auprès de lui[2] ; et quant à Horace qui, comme pour tenir l'engagement qu'il avait pris d'accompagner Mécène dans la tombe[3], mourut vingt-sept jours seulement après lui, Auguste le fit ensevelir sur l'Esquilin à côté de celui dont il avait, par ses vers, confirmé à jamais la gloire d'avoir protégé les lettres.

(1) Suét., *Vit. Horat.*
(2) Voir plus haut, p. 86.
(3) Hor., *Carm.*, II, 17, v. 5-16.

CHAPITRE III

Auguste orateur et écrivain.

I. Auguste orateur. Ce qui lui manquait pour être un grand orateur ; qualités de son élocution. Ses éloges funèbres ; ses harangues militaires ; ses discours au peuple ; ses discours au Sénat ; et le peu de fragments qui nous ont été conservés de toutes ses œuvres oratoires — II. Auguste écrivain. Ses poésies : Poème intitulé *Sicilia;* Recueil d'épigrammes ; Tragédie intitulée *Ajax;* Éloge en vers de Drusus. — III. Sa correspondance. Quelques particularités de son style épistolaire. Lettres à Cicéron, à Atticus et à Antoine. Plusieurs spécimens de celles qu'il écrivit à sa femme, à ses proches, et particulièrement à Tibère ; question de savoir si elles ont jamais été publiées en volumes. Fragments de sa correspondance avec Horace ou avec Mécène au sujet d'Horace. Un seul fragment de ses lettres au Sénat. — IV. Écrits législatifs : édits, mandats, décrets, rescrits, constitutions, sénatus-consultes, plébiscites et lois. Importance de la *lex Julia et Papia,* une des œuvres les plus considérables de tout le droit romain.— V. Ouvrages divers ; Exhortations à la philosophie, *Hortationes ad philosophiam ;* Réplique à Brutus au sujet de Caton, *Rescripta Bruto de Catone;* treize livres de mémoires, *Augusti libri XIII de vita sua*. Intérêt qu'auraient eu pour nous ces mémoires : idée que nous pouvons en avoir d'après les rares indications données incidemment par quelques écrivains anciens. — VI. Œuvres posthumes. Son testament, *Testamentum*. Livre de conseils laissé à Tibère, *Mandata de administranda republica et Tiberio data*. Livres qu'il avait confiés aux Vestales et qui furent remis par elles au Sénat : 1° Instructions au sujet de ses funérailles, *Mandata de suo funere;* 2° Statistique générale de l'empire, *Breviarium totius imperii;* 3° Précis de sa vie politique, *Index rerum a se gestarum*, qu'on a appelé son testament politique et dont une copie nous a été conservée (monument d'Ancyre). Analyse et appréciation de ce précieux document.

I

Il était utile de joindre immédiatement à la vie d'Auguste celle d'Agrippa et de Mécène pour mieux saisir l'action simultanée de ces trois hommes dans les faits qui nous intéressent. Revenons maintenant tout particulièrement à

Auguste et, comme nous venons de le faire pour ses deux illustres collaborateurs politiques, examinons ses mérites littéraires.

Ses aptitudes, son caractère et la faiblesse de sa constitution s'opposaient, semble-t-il, à ce qu'il devînt un grand orateur. Il eut les meilleurs professeurs de rhétorique, s'imposa de longs exercices de déclamation qu'il n'interrompit même pas au milieu de ses premières expéditions militaires, garda soigneusement un maître chargé de diriger son débit; et, malgré tout, il n'acquit ni l'abondance de parole, ni le talent d'improvisation, ni la vigueur de voix nécessaires à ceux qui dirigent les assemblées par l'éloquence de leurs discours. Suétone avance, à la vérité, qu'il était capable d'improviser, mais on se demande où le biographe a pu trouver la preuve de son affirmation, puisque lui-même explique qu'on ne l'entendit jamais se livrer à une improvisation. « Jamais, dit-il, il ne parla soit au Sénat, soit au peuple, soit à ses soldats, sans avoir travaillé et entièrement composé son discours[1]. » Suétone va plus loin : il ne nous le dépeint pas seulement plein de défiance au sujet des écarts qu'il eût pu commettre en se laissant aller à parler sans ces précautions; il nous le montre tout aussi peu confiant en sa mémoire. « De peur de manquer de mémoire, ajoute-t il, et pour ne pas perdre de temps à apprendre par cœur ce qu'il écrivait, il prit le parti de tout lire. Il rédigeait d'avance jusqu'à ce qu'il avait à dire dans ses conférences politiques, même dans ses entretiens avec Livie, lorsque le sujet en était important, et il parlait d'après ses tablettes, de peur que l'improvisation ne lui fît dire trop ou trop peu. » On voit, par ce soin que prenait Auguste à se prémunir contre toute surprise de langage, combien sa prudence politique nuisit à son talent d'orateur. Mais ce n'est pas tout. Sa voix, qui avait une douceur d'un timbre tout particulier, resta toujours faible, et comme sa gorge était délicate et lui interdisait les grands efforts, il lui arrivait,

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 84.



lorsqu'il avait à parler devant une assemblée nombreuse comme celle du peuple, de ne pas pouvoir lire lui-même le discours qu'il avait écrit, et de recourir pour cette lecture à l'intermédiaire d'un héraut. Ne voilà-t-il pas pour l'éloquence les conditions les plus défavorables qu'on puisse imaginer?

Ces discours toutefois, où chaque pensée était mûrement calculée, chaque expression arrêtée d'avance, et que le manque de débit et d'action privait de qualités essentielles à l'excellence des maîtres en l'art de parler, ne manquaient pas de valeur. Nous ne pouvons guère en juger par nous-mêmes, puisque de l'ensemble de ses œuvres oratoires il nous reste à peine quelques lignes; mais les jugements des écrivains anciens nous en donnent une idée. Aulu-Gelle le loue « d'avoir parfaitement connu la langue latine et de s'être montré partisan de l'élégante pureté de style de son père[1] ». Fronton reconnaît chez lui « la marque de l'élégance de son siècle et l'agrément d'un langage correct plutôt que de l'abondance[2] ». Tacite, en parlant de l'infériorité de Néron à l'égard de ses prédécesseurs sous le rapport de l'éloquence, après avoir dit que César ne le cédait pas aux plus grands orateurs, exprime son sentiment sur l'héritier du dictateur et trouve « son élocution facile et courante, digne d'un prince[3] ». Suétone naturellement entre dans plus de détails : « Auguste, dit-il, s'était attaché à un genre d'éloquence élégant et tempéré, aussi éloigné de la recherche que de la négligence. Évitant avec soin les expressions surannées auxquelles il trouvait comme une odeur de moisi, il cherchait avant tout à exprimer clairement sa pensée, et pour mieux y parvenir, pour se faire entendre

(1) « Linguæ latinæ non nescius, munditiarumque patris sui in sermonibus sectator. » *Noct. Att.*, X, 24.

(2) « Augustum vero sæculi residua elegantia et latinæ linguæ etiam tum integro lepore potius quam dicendi ubertate præditum puto. » *Epist. ad Verum imp.*, 1.

(3) « Augusto prompta ac profluens, quæ deceret principem, eloquentia fuit. » *Ann.*, XIII, 3.

sans embarras, sans hésitation de ses lecteurs ou de ses auditeurs, il ne craignait pas d'ajouter des prépositions aux verbes, de multiplier les conjonctions, toutes choses dont la suppression n'ajoute de grâce au style qu'aux dépens de la clarté. Il avait une égale aversion pour ceux qui affectaient des manières nouvelles de parler et pour ceux qui recherchaient l'archaïsme; il faisait la guerre à ces deux défauts opposés. Il se moquait, par exemple, des phrases prétentieuses, des *tresses parfumées* de Mécène et il se plaisait à les parodier. D'autre part, il n'épargnait pas Tibère qui employait volontiers les locutions vieillies et obscures. Il traitait d'insensé M. Antoine qui écrivait plutôt pour se faire admirer que pour se faire comprendre et qui, avec mauvais goût, se portait tour à tour sur tous les genres de style sans savoir auquel s'arrêter... Et dans une lettre à sa petite-fille Agrippine, où il louait son esprit, il ajoutait à cet éloge : « Mais prends bien garde à ne point écrire, à ne point parler d'une manière difficile à saisir; *sed opus est dare te operam, ne moleste scribas aut loquaris*[1]. »
Une grande facilité, une élégante et noble simplicité, beaucoup de clarté, telles sont donc les qualités qui semblent avoir été celles de l'éloquence d'Auguste. C'étaient celles d'ailleurs qui lui convenaient le mieux. Dans la situation que lui avaient créée les événements, il n'avait pas à déployer soit au Sénat, soit au Forum la parole abondante et émouvante des grands orateurs de la république : à partir du jour où il était devenu triumvir, et il l'avait été de bonne heure, il avait su qu'il lui suffirait ordinairement de présenter avec dignité l'explication aussi claire que possible de ses volontés, et que, dans les cas fréquents où il lui faudrait donner le change sur les sous-entendus de sa politique, cette forme limpide, sans recherche, si semblable en sa netteté et sa correction à l'expression de la vérité pure, faciliterait singulièrement le déguisement de ses pensées secrètes.

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 86.

Il avait parlé publiquement pour la première fois, à peine adolescent, à la mort de son aïeule Julie. Je ne reviendrai pas sur l'éloge funèbre qu'il lut alors, j'ai déjà dit[1] ce que j'en pense. Plus tard la pertede proches parents, qu'il subit dans le cours de sa longue vie, lui imposa plus d'une fois le même devoir. Lorsque mourut le jeune Marcellus, son neveu et son gendre, sur qui il avait fondé tant d'espérances, il prononça son éloge[2], et ce discours fut publié, puisque Plutarque dit y avoir puisé certains renseignements sur la vie de l'illustre M. Claudius Marcellus, le vainqueur de Clastidium et de Syracuse[3]. On suppose[4], au contraire, qu'il ne tint pas à conserver celui qu'il lut à la mort d'Agrippa[5] : celui-ci n'avait pas une longue série d'aïeux et l'éloge, qui nécessairement portait tout entier sur ses actions personnelles, était de nature à diminuer aux yeux de la postérité la part de gloire revenant à l'empereur lui-même. Aucun auteur ne parle d'éloge lu solennellement par lui quand il perdit sa mère Atia, à qui pourtant il rendit de grands honneurs[6]. Mais nous savons par Dion et par Zonaras qu'il prononça ceux de sa sœur Octavie[7] et de son gendre Drusus[8]. De tous ces discours composés en l'hon-

(1) Page 13.
(2) Dion, LIII, 30.
(3) Plutarque, en effet, dans la *Comparaison de Pélopidas et de Marcellus* (ch. 1), cite Auguste parmi les auteurs qu'il a consultés et la seule œuvre d'Auguste qui pouvait lui fournir les renseignements en question était précisément l'éloge funèbre du descendant de l'illustre capitaine ; l'orateur avait dû s'étendre d'autant plus sur les exploits de l'ancêtre que la courte vie du défunt ne permettait pas de longs développements sur son compte.
(4) Weichert, p. 117.
(5) Dion, LIV, 28; Zonar., *Ann.*, X, 34.
(6) Suét., *Oct. Aug.*, 61.
(7) Dion, LIV, 35; Zonar., *Ann.*, X, 34.
(8) Dion, LV, 2; Zonar., *Ann.*, X, 35. — On a voulu voir dans une élégie de Properce (IV, 11, v. 58-61) l'indication d'un éloge funèbre prononcé à la mort de Cornélia qui, par sa mère Scribonia, primitivement mariée à Cornélius, était sœur de Julie, fille d'Auguste. Mais les mots *gemitus* et *lacrymas*, qu'emploie le poète, disent simplement que l'empereur a témoigné de la douleur et ne font nullement allusion à un discours que rend invraisemblable son divorce avec Scribonia.

neur des siens nous ne possédons que deux fragments de phrases qui nous ont été conservés, l'un par Servius et l'autre par Suétone. Servius, à propos de l'expression employée par Virgile au sujet de Didon «*pesti devota futuræ*[1] », la rapproche de celle qu'il trouve, dit-il, dans l'éloge du jeune Marcellus, où Auguste disait « qu'il était *dévoué* à une mort prématurée, *illum immaturæ morti devotum fuisse* ». Suétone, qui rapporte les marques d'affection données par l'empereur à Drusus[2], dit qu'à sa mort, en le louant publiquement, il pria les dieux « de rendre les Césars semblables au défunt et de lui accorder à lui-même une mort aussi glorieuse que la sienne — *Similes ei Cæsares suos facerent, sibique tam honestum quandoque exitum darent, quam illi dedissent*[3] ».

Ce qui nous reste de ses harangues militaires est encore moindre. Un seul mot authentique[4], et c'est tout : Suétone nous apprend que, durant les guerres civiles, il s'adressait aux soldats en les appelant *commilitones, camarades d'armes*, tandis que, dans la suite, il les qualifia toujours de *soldats, milites*, ne souffrant même pas que ses fils ou ses gendres en agissent autrement lorsqu'ils étaient pourvus du commandement[5]. Cette distinction nous donne la certitude qu'il y eut dans son éloquence militaire une différence très sensible entre l'époque où il aspirait au pou-

(1) Virg., *Æn.*, I, 712.

(2) Suét., *Claud.*, 1.

(3) D'où ces vers de l'auteur du poème *Consol. ad Liviam Aug.*, v. 211-212 :

> Tu letum optasti, Dis aversantibus omen,
> Par tibi, si sinerent te tua fata mori.

(4) Appien (*Bell. civ.*, III, 86-87 ; III, 94 ; V, 47 ; V, 126) et Dion (XLVI, 46 ; L, 24-30) mettent dans sa bouche des harangues parfois très longues ; mais on voit très bien qu'elles sont de toutes pièces de leur invention. Plutarque, dans son récit de la bataille d'Actium (*Vie d'Ant.*, 65), après avoir dit que les deux chefs ne s'épargnèrent pas avant l'action, indique le sens des conseils donnés alors par Antoine à ses combattants, mais ne fait pas mention des paroles adressées par Octave aux siens.

(5) Suét., *Oct. Aug.*, 25.

voir et celle où sa puissance avait atteint l'apogée. Tant qu'il eut besoin de flatter les troupes de qui dépendait sa fortune, il n'épargna rien pour se les attacher, pas plus les paroles de camaraderie que les promesses de distributions de terres et d'argent. Plus tard, lorsque son intérêt lui commanda de raffermir le plus possible la discipline si longtemps ébranlée par les guerres civiles, il jugea que les locutions flatteuses n'étaient plus opportunes, qu'elles donneraient trop aux légions le sentiment de leur puissance et qu'il était de sa dignité de leur parler d'une autre manière. Les premières de ces harangues ne durent jamais être bien connues : outre les souvenirs de César qu'elles rappelaient sans cesse, puisque c'était son titre d'héritier de César qui lui assurait la fidélité et le dévouement de ses soldats, elles renfermaient des engagements si compromettants qu'il valait mieux pour lui qu'elles restassent ignorées; et nous avons la preuve du soin qu'il prenait de n'en rien laisser divulguer. Un jour qu'il parlait ainsi à ses troupes, il remarqua parmi les quelques citoyens qui s'étaient approchés du prétoire, un chevalier du nom de Pinarius qui prenait furtivement des notes : il le fit appréhender et mettre à mort aussitôt[1]. Après de tels exemples, les indiscrétions, vous le comprenez, ne se renouvelèrent pas souvent. La publicité des harangues de la deuxième période de sa vie ne présentait ni le même inconvénient pour ses intérêts immédiats ni le même danger pour sa réputation dans l'armée, mais elles furent beaucoup moins nombreuses et elles ne laissèrent pas plus de traces.

S'il parla, selon les temps, de deux façons différentes aux soldats, il eut aussi deux manières de parler selon qu'il s'adressait au Sénat ou à la plèbe. Autant il prenait de précautions pour ménager l'orgueil et la vanité de ceux dont les prédécesseurs avaient tué César, autant parfois il en montrait peu pour ce peuple qui n'avait plus rien des vertus des anciennes générations, qui n'était plus

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 27.

composé que de descendants d'anciens esclaves, et dont il savait, en lui offrant des jeux et du blé, n'avoir presque rien à redouter. Plus d'une fois il le rudoya, et si nous nous en tenions aux très rares et très courts fragments qui nous restent des paroles prononcées par lui au Forum, nous croirions même que telle fut son habitude. Voyait-il, autour de lui, dans cette assemblée de plébéiens, la multitude de manteaux de couleur foncée au milieu desquels apparaissait à peine la toge blanche, vêtement national, il s'écriait avec indignation, en leur appliquant ironiquement un vers de Virgile : « Les voilà donc ces Romains, maîtres du monde, ce peuple qui porte la toge ! — *En... Romanos, rerum dominos, gentemque togatam*[1] *!* » Le pressaient-ils de procéder à une distribution d'argent depuis longtemps promise, il se contentait de leur répondre « que sa parole était un bon gage ; — *Bonæ se fidei esse*[2] ». Se plaignaient-ils de la rareté et de la cherté du vin, il leur rappelait la tempérance des ancêtres et concluait son discours par ces mots pleins d'un dédaigneux humour : « Mon gendre Agrippa, en amenant par ses aqueducs les eaux de tant de sources, a largement pourvu à ce que personne n'ait soif ; — *Satis provisum a genere suo Agrippa, perductis pluribus aquis, ne homines sitirent*[2] ». Sollicitaient-ils, croyant lui être agréables, le pardon et le retour de sa fille Julie, il rougissait de se voir rappeler par eux l'inconduite des siens et il repoussait leur demande en leur souhaitant durement d'avoir « de telles filles et de telles épouses, *tales filias talesque conjuges*[3] ». Mais ces boutades, dont les expressions sont arrivées jusqu'à nous parce que les historiens les ont citées précisément à cause de leur forme exceptionnellement vive et acérée, ne doivent pas nous induire à penser qu'il traita constamment le peuple avec une pareille arrogance. Il ne se les permit sans doute que dans cer-

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 40. Cf. Virg., *Æn.*, I. 282.
(2) Suét., *Oct. Aug.*, 42.
(3) Suét., *Oct. Aug.*, 65.

taines circonstances et lorsque son pouvoir fut fermement assis; nous voyons trop avec quelle condescendance il alla souvent dans les comices recommander lui-même ses candidats, avec quelle attention il flatta l'ambition des citoyens les plus humbles par l'importance donnée à leurs chapelles des carrefours et aux fonctions des mille soixante *magistri vicorum* qu'ils nommaient entre eux, pour lui supposer une habitude qui, en entretenant chez eux de l'irritation, n'eût pas laissé que de nuire à sa politique. Car, bien qu'il ne les craignît point et qu'il les méprisât, c'était sur eux en somme non moins que sur son armée qu'il entendait s'appuyer au besoin pour faire face aux velléités d'opposition qu'aurait pu lui témoigner l'aristocratie. Il n'en faut pas moins constater qu'il se permettait à leur égard un ton auquel il se serait bien gardé de recourir devant le Sénat.

Les rapports avec le Sénat étaient, en effet, plus délicats. Celui-ci représentait la vieille aristocratie qui, même après avoir été défaite à Pharsale et à Philippes et quoique dégénérée, gardait encore un grand nom. Les guerres civiles, à la vérité, lui avaient enlevé beaucoup de ses membres les plus considérables et, par contre, y avaient introduit tant de créatures indignes d'y figurer, tant d'*Orcini* (*venus de l'enfer*) comme on disait alors, qu'il avait fallu qu'il s'épurât en ramenant le nombre de ses membres du chiffre mille institué par César au chiffre ancien de six cents. Mais cette épuration lui avait rendu quelque dignité, d'autant plus qu'Auguste, qui avait profité de la mesure pour faire éliminer plusieurs de ceux qui lui étaient désagréables, n'avait pas cherché et n'aurait point réussi à exclure certains hommes indépendants comme Antistius Labéon, que leur honorabilité et leur haute situation imposaient au choix de leurs collègues. La seconde reconstitution dont il se chargea lui-même avec Agrippa, lorsqu'il eut été nommé *préfet des mœurs*, ne lui permit pas davantage de ne laisser dans le Sénat que des hommes qui lui fussent entièrement dévoués. Il en orga-

nisa les travaux et les séances si savamment qu'il s'assura d'avoir toujours en lui un instrument docile de ses volontés; mais, même alors, il s'y trouva quelques membres indépendants, capables de faire entendre de loin en loin un mot hardi ou un murmure; toute opposition n'y fut jamais complètement éteinte. Auguste d'ailleurs n'avait-il pas intérêt à laisser à ce grand corps de l'État le plus de dignité possible en y maintenant l'apparence d'une entière indépendance? Ne voulait-il pas faire croire à la continuation de la république? Dissimuler sa propre autorité, avoir l'air de se soustraire au pouvoir, donner à penser que le Sénat était le maitre et que le prince ne demandait qu'à exécuter ses décrets, telle fut la politique de toute sa vie, celle qu'il témoigna jusque dans son testament.

Suétone cite deux faits qui en donnent la preuve. Asprénas Nonius était un ami d'Auguste; blessé d'une chute de cheval aux jeux Troyens, il avait reçu comme consolation le grand honneur d'un collier d'or avec le titre de Torquatus pour lui et ses descendants; mais, un jour, il fut accusé d'empoisonnement par Cassius Sévérus, et Auguste, déférent envers le Sénat, le consulta sur la conduite qu'il avait à tenir. Il craignait, dit-il, « ou, en assistant Asprénas, d'arracher un coupable à la vindicte des lois, ou, en se taisant, d'avoir l'air d'abandonner un ami et de le condamner lui-même par avance; — *ne, si superesset, eriperet legibus reum; sin deesset, destituere ac prædamnare amicum existimaretur* ». Et le Sénat, à l'unanimité, ayant exprimé l'avis qu'il s'abstint, il alla s'asseoir sur un des bancs pendant plusieurs heures, dans un silence absolu, sans même faire entendre une de ces louanges judiciaires auxquelles il était d'usage de recourir en faveur de tout accusé [1]. Une autre fois, Cornélius Gallus, à qui il avait remis le gouvernement de l'Égypte, ayant trahi sa confiance, il lui retira ses faveurs et lui interdit l'entrée de ses provinces; mais le Sénat, le trouvant trop clément, se

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 56.

montra plus sévère et par ses décrets détermina le coupable à se donner la mort. Auguste loua le sentiment de ceux qui, par dévouement pour lui, venaient de manifester une telle indignation, tout en pleurant et en se plaignant « d'être le seul qui ne fût pas le maître de borner les effets de sa colère contre ses amis; — *quod sibi soli non liceret amicis, quatenus vellet, irasci*[1] ». Dans sa douleur il y avait, je n'en doute pas, beaucoup d'hypocrisie, mais, en ce cas comme en l'autre, il n'en marquait pas moins des égards envers le Sénat.

Nous trouvons encore dans Suétone les indices des mêmes dispositions respectueuses qui auraient été témoignées par plusieurs discours ayant rapport à Tibère. Lorsque, par exemple, se trouvant avec dépit sur le point d'être évincé par Caïus et Lucius, fils de Julie, et ne voulant pas rester plus longtemps témoin des débauches d'une femme qu'il lui était impossible de répudier, Tibère manifesta l'intention de quitter Rome, Auguste, qui s'opposa à son départ aussi longtemps qu'il le put, ne finit par y consentir qu'après avoir exprimé au Sénat ses très vifs regrets d'une telle séparation et s'être dégagé, devant lui, de toute responsabilité par cette plainte[2] qui n'était, en somme, qu'un acte de parfaite déférence. Plus tard, lorsque Caïus et Lucius furent morts, la réconciliation eut lieu et Tibère devint l'héritier présomptif de l'empire. Seulement il n'avait de prévenances pour personne : il marchait le cou raide, la tête renversée en arrière, le visage sévère; il ne disait mot à ceux qui l'entouraient ou, s'il leur parlait, ce qui était très rare, il ne le faisait que négligemment et sans souci de leur plaire. Auguste, qui avait remarqué l'effet produit par ces habitudes peu gracieuses et arrogantes, prit plus d'une fois, dit le biographe, la précaution de l'en excuser, alléguant que, chez lui, « c'était un défaut de

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 66.

(2) « ... deseri se etiam in senatu conquerenti... » Suét., *Tib.*, 10. — Cf. Vell. Paterc., II, 99; Dion, IV, 9.

nature et non du cœur; — *naturæ vitia esse, non animi* »[1].

S'il tint toujours à témoigner au Sénat qu'il avait le vif désir de ne froisser aucun de ses sentiments, le Sénat répondait à ses politesses par celles des flatteries qui pouvaient le mieux lui plaire. Nous avons vu de combien d'honneurs il le combla. Celui de tous qui lui procura le plus de joie fut le surnom de *Père de la patrie*. Nous connaissons les paroles textuelles[2] qui lui furent adressées et celles qu'il répondit dans cette circonstance solennelle. Elles sont simples et montrent, comme toutes celles que nous venons de citer, l'importance qu'il attachait à rester d'accord avec la haute assemblée. Voici ce qu'au nom de tous lui dit V. Messala Corvinus :

Quod bonum faustumque sit tibi, domuique tuæ, Cæsar Auguste : sic enim nos perpetuam felicitatem reipublicæ et læta huic precari existimamus : Senatus te, consentiens cum populo Romano, consalutat *Patriæ patrem*.

Bonheur et prospérité à toi et à ta maison, César Auguste ; par ce vœu nous souhaitons perpétuelle félicité et toutes choses heureuses à la république : le Sénat, d'accord avec le peuple romain, te salue Père de la Patrie.

Et, les larmes aux yeux, il répondit :

Compos factus votorum meorum, patres conscripti, quod habeo aliud Deos immortales precari, quam ut hunc consensum vestrum ad ultimum vitæ finem mihi perferre liceat ?

Je suis au comble de mes vœux, pères conscrits ; qu'ai-je à demander aux dieux immortels si ce n'est d'obtenir de vous jusqu'à la dernière heure de ma vie la même approbation ?

Comme on le voit, les discours du Sénat, même dans de grandes occasions, étaient parfois d'une concision remar-

(1) Suét., *Tib.*, 68. Cf. Tac., *Ann.*, I. 10.
(2) « ... Cui lacrymans respondit Augustus his verbis (ipsa enim, sicut Messalæ, posui) : ... » Suét., *Oct. Aug.*, 58.

quable. Il fallait du reste, ce jour-là, que de part et d'autre les termes en eussent été bien pesés d'avance, et dans ces conditions rien ne sert de parler beaucoup, mieux vaut que chaque mot ait son poids.

Au surplus, je crois que, si Auguste parla souvent au Sénat, sa parole n'y prit jamais ni l'ampleur ni la forme oratoire de grands discours d'apparat. On trouve bien dans Dion[1] une longue harangue de ce genre qu'il aurait lue, après son septième consulat, pour exprimer le désir de renoncer au pouvoir; mais on peut penser, et Weichert le pense[2], que, tout en indiquant avec vérité le sujet traité, Dion l'a revêtu d'une rhétorique qui n'appartient qu'à lui. Auguste vraisemblablement se contentait de fournir en termes clairs des explications et des conseils sur les mesures administratives prises ou à prendre en vue des intérêts de l'empire; la forme qu'il leur donnait était plutôt celle qu'un homme d'État donne à sa pensée dans un grave entretien. Nous savons même qu'à l'appui de ses propositions et de ses avis il lui arrivait souvent de lire ou de faire lire ce qu'avaient écrit déjà sur les mêmes sujets les hommes célèbres du passé[3], et rien ne ressemble plus à une conférence que ces longues citations mêlées à l'expression de pensées personnelles. Sa parole, en un mot, ne devait pas être au Sénat très différente de ce qu'elle était dans cette espèce de Conseil privé[4] qu'il tenait dans son

(1) Dion, LIII, 3-10.

(2) Weichert, p. 127-128.

(3) Tit.-Liv., LIX, *Epitom*,; Suét., *Oct. Aug.*, 89.

(4) Je suis bien tenté de croire que c'est à une discussion de ce Conseil privé que fait allusion Suétone lorsqu'il parle de notes écrites par Auguste en vue de ses entretiens les plus importants avec Livie. Quant à ces notes, nous n'en avons pas. On a bien voulu quelquefois en voir une citation textuelle dans le récit que fait Sénèque (*De Clement.*, I, 9) d'une conversation d'Auguste avec Livie au sujet de la conjuration de Cinna et dans le discours que l'empereur, suivant lui, aurait adressé à Cinna en accordant le pardon. Mais Weichert (p. 131-135) prouve d'une manière absolue que ce passage de Sénèque est entièrement de lui et qu'il en a arrangé lui-même toute la rhétorique de façon à présenter un exemple de clémence dans les termes les plus propres à produire une impression sur l'esprit de Néron.

palais pour y étudier avec Livie, Mécène, Agrippa et ses confidents les plus intimes les grandes questions du jour.

Quoi qu'il en soit, nous n'ignorons pas en quelle estime était tenu ce qu'il disait. Le Sénat avait fait graver sur des colonnes d'airain un certain nombre de ses instructions et décidé qu'on en ferait chaque année une lecture solennelle aux calendes de janvier; cette lecture annuelle se perpétua pendant tout le règne de Tibère et ne cessa que sous Claude qui la supprima, jugeant inutile de consacrer une longue séance à lire publiquement ce que chacun pouvait voir tous les jours sur les stèles[1]. Malheureusement il vint un temps où les stèles disparurent et les discours avec elles.

II

Auguste fut moins un orateur qu'un écrivain puisque ses discours furent constamment écrits d'un bout à l'autre et qu'il n'écrivit pas que des discours. Il exerça sa plume en divers genres de compositions; il se livra même à la poésie.

J'ai déjà dit, en parlant du soin qu'il avait pris de cultiver la langue grecque, la facilité avec laquelle il citait de mémoire des vers d'Homère, et j'ai noté qu'il lui était arrivé plus d'une fois d'improviser un ou deux vers grecs. Il eût été étonnant que ce goût pour la poésie ne se fût manifesté chez lui qu'en langue étrangère, et nous voyons qu'en effet il s'essaya dans la poésie latine de plusieurs manières.

Suétone avait en main un petit poème de lui, composé

(1) « ... ἔπαυσεν, ἀρκοῦν εἶναι φήσας, ἐν ταῖς στήλαις αὐτοὺς (λόγους) ἐγγεγράφθαι. » Dion, LX, 10.

d'un seul livre, écrit en vers hexamètres et « dont le sujet, comme le titre, dit-il[1], était la Sicile, *Sicilia* ». Que renfermait-il au juste ? il est difficile de le dire. Quelques-uns ont supposé que c'était une description de la Sicile et des phénomènes naturels qu'on y pouvait voir. Mais à cette hypothèse on objecte le silence gardé par Sénèque qui, en conseillant à Lucilius[2] de ne pas se laisser détourner d'une description du volcan l'Etna par ce qu'en ont déjà dit Virgile, Ovide et Sévérus Cornélius, ne cite pas du tout Auguste au nombre de ceux qui l'ont dépeint. Il est vrai que ce silence peut très bien tenir au peu d'importance attribué par le philosophe aux vers du prince sur ce point particulier. Peut-être aussi, dit-on, ce travail n'était-il que la traduction abrégée d'une œuvre grecque telle que celle de Nicandre de Colophon, intitulée Σικελία et qui ne comptait pas moins de dix livres, de sorte que Sénèque n'aurait pas eu à le citer comme ouvrage original d'un écrivain latin. Mais cette seconde explication n'est pas vraisemblable ; car comment penser que Suétone aurait parlé comme il l'a fait d'un livre qui n'eût été qu'un simple exercice de langue sans aucun mérite de composition ? Ne vaut-il pas mieux croire[3] que, sous ce titre de *Sicilia*, Auguste, sans négliger complètement la description du pays, avait pris surtout pour sujet sa guerre de Sicile contre Sextus Pompée ? Dans tout ce qu'il faisait, nous le savons, il s'attachait constamment à travailler pour sa gloire dans la postérité ; et ne devait-il pas trouver dans le récit de cette guerre l'occasion d'expliquer à sa façon les actes d'inexpérience qu'il y avait commis comme les périls qu'il y avait courus, et surtout de se laver du reproche de lâcheté dont Antoine s'était plu à ternir son succès ? Toujours est-il que Suétone est le seul des écrivains anciens qui ait fait mention de la *Sicilia*, et si le sujet en était bien ce que

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 85.
(2) *Epist. ad Lucil.*, LXXIX.
(3) Cf. Weichert, p. 88.

nous pensons, cet oubli s'explique par le fait qu'un autre traita la même matière avec beaucoup plus de talent et d'ampleur : car Cornélius Sévérus écrivit un *Bellum Siculum* en plusieurs chants dont le premier, dit Quintilien[1], était si beau que, si le reste avait eu la même valeur, l'auteur eût été après Virgile le plus grand des poètes épiques de Rome.

En citant ce poème, Suétone mentionne également un autre travail poétique d'Auguste : « c'était un livre tout aussi court, un recueil d'*Épigrammes* (c'est-à-dire de pièces variées, la plupart badines, satiriques ou licencieuses), qu'il avait composées surtout au bain ». Ce genre de compositions ne doit pas nous surprendre chez Auguste : les personnages les plus illustres, comme le constate Pline le Jeune dans une lettre adresssée à Ariston[2], s'y livraient volontiers ; brèves, ne réclamant pas beaucoup de temps, elles pouvaient plaire à des hommes d'État voulant occuper les quelques minutes de loisir que leur laissaient les affaires et elles convenaient tout particulièrement à celui chez qui l'esprit vif et mordant ne manquait pas, si l'on en juge par le grand nombre d'apophtegmes et de mots incisifs qu'il passait pour avoir prononcés[3]. On sait que dans

(1) *Inst. orat.*, X, 1, 89.

(2) Pline le Jeune (*Epist.*, V, 3), à la suite d'un grand nombre de Romains célèbres qui par leur exemple l'autorisent à pratiquer l'*épigramme*, cite J. César, Auguste, Nerva et Titus.

(3) Voici quelques-uns de ces mots d'Auguste. Pacuvius Taurus, sollicitant de lui quelque largesse, lui disait : « Tout le monde parle d'une somme considérable que vous m'avez donnée. — N'en crois rien, lui dit l'empereur ; *Sed tu noli credere.* » — Un officier de cavalerie destitué lui demandait une gratification : « Je ne vous la demande pas, lui disait-il, pour le profit que j'en tirerai, mais afin de passer pour avoir reçu de vous une récompense et ainsi pour m'être demis moi-même de mes fonctions. — Dis partout que tu l'as reçue, répliqua Auguste, et je ne te démentirai pas ; *Tu te accepisse apud omnes affirma ; et ego dedisse me non negabo.* » — Herennius, jeune débauché, qu'il avait chassé de son camp, le suppliait de lui pardonner : « Comment retourner à la maison paternelle ? que dire à mon père ? — Dis-lui que tu étais mécontent de moi ; *Dic me tibi displicuisse.* » — Un soldat, défiguré par un coup de pierre, faisait trop valoir

ces sortes de poésies surtout, et nous en avons la preuve par les épigrammes de Catulle, les Romains n'avaient nul souci de la pudeur ; ils s'y exprimaient parfois en termes tels qu'il nous serait difficile d'en mettre de pareils en français sous les yeux de nos lecteurs. Or le seul morceau

son courage : « Quand tu fuiras, lui dit-il, ne regarde jamais derrière toi ; *At tu, quum fugies, nunquam post te respexeris.* » — Vettius labourait le terrain où son père avait été enseveli : « Voilà, dit Auguste, ce qu'on peut appeler montrer le culte de la famille ; *Hoc est vere monumentum patris colere.* » — Quand il apprit que le fils d'Hérode avait été compris dans le massacre des enfants au-dessous de deux ans qu'avait ordonné en Syrie ce roi des Juifs, il dit : « Il vaut mieux être le porc d'Hérode que son fils ; *Melius est Herodis porcum esse quam filium.* » — Il était rare qu'il refusât les invitations à dîner qu'on lui adressait. Un jour qu'il avait fait maigre chère et qu'on ne lui avait servi qu'un repas des plus ordinaires, comme il se retirait l'estomac vide et sans qu'on lui rendît aucun honneur, il murmura ces simples mots à l'oreille de son hôte qui lui disait adieu : « Je ne croyais pas être si bien ton ami : *Non putabam me tibi tam familiarem.* » Un marchand, qui lui avait vendu de la pourpre de Tyr à laquelle il ne trouvait pas un éclat suffisant, lui disait de la lever et de la regarder d'en bas : « Faudra-t-il donc, lui répliqua-t-il, pour que les Romains me jugent bien habillé, que je me montre à eux me promenant sur ma terrasse ? *Quid ! ego, ut me populus romanus dicat bene cultum, in solario ambulaturus sum ?* » — Vatinius, quoique tourmenté par la goutte, voulait faire croire à sa guérison et se vantait de faire une promenade d'un mille : « Je te crois, lui dit-il, les jours sont un peu plus longs ; *Non miror, dies aliquanto sunt longiores.* » — On lui parlait de l'énormité des dettes secrètes qu'avait laissées à sa mort un chevalier romain ; à la vente aux enchères de ses meubles, il fit alors acheter l'oreiller de son lit et à ceux qui s'en étonnaient il donna ce motif : « C'est un oreiller où le sommeil doit être facile que celui où a pu dormir un homme qui devait tant ! *Habenda est ad somnum culcita in qua ille, quum tantum deberet, dormire potuit.* » — Il répétait souvent cette maxime : « Hâte-toi lentement ; Σπεῦδε βραδέως », et cette autre : « On fait assez vite ce qu'on fait assez bien ; *Sat celeriter fieri, quicquid fiat satis bene.* » — Jugeant aussi qu'on ne doit engager aucune guerre, aucun combat où le gain ne peut surpasser de beaucoup le dommage possible, il disait que : « Risquer beaucoup pour gagner peu, c'est pêcher avec un hameçon d'or dont nulle capture ne pourrait compenser la perte ; *Minima commoda non minimo sectantes discrimine, similes esse aureo hamo piscantibus, cujus abrupti damnum nulla captura pensari posset.* » Cf. Macrob., *Saturn.* II, 4 ; Suét., *Oct. Aug.*, 25.

qui nous reste du recueil en question est précisément celui qui sous ce rapport dépassait tous les autres, puisque le poète Martial, qui nous l'a conservé, ne le choisit en le citant que pour s'en faire une arme défensive et se justifier de l'excessive liberté qu'il va prendre lui-même dans une série d'épigrammes licencieuses. Après nous avoir prévenus en effet que le livre qu'il commence sera le plus libertin de tous, qu'il ne reculera devant aucune expression, pas même devant celle de *mentula* dont se servait d'ailleurs le pieux Numa [1], il s'adresse aux gens difficiles qui, à la vue de certains mots, prennent un air renfrogné, et il leur donne à lire ces six vers [2] de César Auguste, dont la franchise toute romaine, affirme-t-il, doit excuser la sienne.

Quod futuit Glaphyren [3] Antonius, hanc mihi pœnam
Fulvia constituit, se quoque uti futuam.
Fulviam ego ut futuam? Quid si me Manius oret
Pædicem, faciam? Non puto, si sapiam.
Aut futue, aut pugnemus, ait. Quid, quod mihi vita
Carior est ipsa mentula. Signa canant.

Parce qu'Antoine use de Glaphyre, Fulvie veut me condamner à user d'elle. Moi user de Fulvie? Mais si Manius s'offre à moi, accepterai-je? Non, je pense, à moins que je ne sois fou. Use, dit-elle, ou c'est la guerre! Eh bien, la vie m'est moins chère que ma *mentula*. Sonnez, clairons.

Remarquons que ce morceau qui, dans sa brièveté atteint cruellement trois de ses ennemis, fut écrit au moment où Auguste n'était encore qu'Octave et ne croyait pas avoir à garder dans son langage la dignité que devait lui comman-

(1) Mart., *Epigr.*, XI, 15.
(2) Id., XI, 20.
(3) Les uns pensent qu'il s'agit ici d'une des nombreuses courtisanes qui portaient ce nom, mais d'autres, avec plus de raison, de la mère d'Archelaus Sisenna, prétendant au trône de Cappadoce, avec laquelle Antoine aurait eu des relations dont le bruit se serait un moment répandu à Rome et dont le scandale aurait cessé devant celui que produisirent ensuite celles qu'il eut avec Cléopâtre. Cf. App., *Bell. civ.*, V, 7; Dion, XLIX, 32.

der plus tard son principat. Fulvie lui créait alors en Italie, pendant qu'Antoine était en Orient, les plus graves difficultés ; Manius la servait autant qu'il pouvait[1] ; et l'irritable triumvir trouva moyen, en six vers, tout à la fois de rappeler les désordres d'Antoine, de décocher contre Manius un de ces traits empoisonnés que Catulle n'avait pas épargnés à certains amis de César, et d'adresser à Fulvie, sous la forme la plus méchante, sa déclaration de guerre.

Il est certain qu'à cette époque de sa vie la poésie dut être pour lui une arme terrible. Il n'eût pas été prudent à ceux qu'il attaquait dans ses vers d'essayer de lui répondre sur le même ton. Aussi comprend-on le mot prononcé par Pollion et que rappelle Macrobe[2]. Pollion était partisan d'Antoine ; à ce titre le triumvir de Rome l'avait attaqué dans quelques vers fescennins[3] : « Pour moi, dit-il, je garde le silence, il est trop difficile d'écrire contre celui qui peut proscrire ».

Nous devons regretter très vivement de n'avoir pas d'autres souvenirs que ceux-là d'un recueil qui eût excité au plus haut point notre intérêt. Car il serait étonnant que l'auteur ne l'eût pas tout à fait détruit, s'il l'avait jugé indigne d'être conservé ; nous savons qu'il n'éprouvait aucune hésitation à supprimer les produits poétiques de sa plume lorsqu'il ne s'en trouvait pas satisfait.

Suétone et Macrobe nous apprennent[4], en effet, qu'il s'était essayé dans le genre tragique, qu'il avait entrepris

(1) Il est question des agissements de ce Manius dans Appien, *Bell. civ.*, V, 19, 21, 22, 29, 32, 52, 66. Antoine, au moment où fut conclue la paix de Brindes, le condamna à mort, attribuant à ses conseils la guerre qu'avait soulevée Fulvie.

(2) Macrob., *Saturn.*, II, 4.

(3) En écrivant *fescenninos*, Macrobe a peut-être voulu dire des vers licencieux et satiriques, car ce mot a été employé souvent avec ce sens général. Dans tous les cas il ne reste aucun vestige de vers fescennins d'Auguste et aucun autre écrivain ancien n'en a parlé.

(4) Suét., *Oct. Aug.*, 85 ; Macrob., *Saturn.*, II, 4.

avec beaucoup d'ardeur la composition d'une tragédie intitulée *Ajax*[1], dont il avait parlé à plusieurs de ses amis, et que, mécontent de son œuvre, il la détruisit. Comme ses amis n'en entendaient plus rien dire, ils lui demandèrent un jour ce que devenait Ajax, et il leur répondit spirituellement par allusion à la mort du héros se précipitant sur son épée : « Mon Ajax s'est précipité sur une éponge ; — *Ajax meus in spongiam incubuit.* »

Il avait écrit aussi quelques vers en l'honneur de Drusus, et ceux-là furent connus ; car, après avoir prononcé son éloge funèbre, il les fit graver sur sa tombe[2] ; mais nous n'en avons rien.

Quant au morceau composé de trente-sept hexamètres dans lequel il est dit qu'on ne doit pas se conformer au vœu de Virgile en livrant au feu l'Énéide, bien qu'il lui ait été souvent attribué, il n'est pas de lui et je n'ai pas à en parler pour le moment. En somme, nous ne possédons de ses poésies que les six vers cités par Martial.

III

Nous sommes un peu plus heureux avec la correspondance d'Auguste qu'avec ses vers. Suétone nous fournit des renseignements précis sur quelques détails de son style épistolaire et nous avons aussi plusieurs spécimens de ses lettres.

(1) Suidas et Eudoxie, dans son recueil polygraphique *Ionia* publié par Villoison, parlent soit de deux tragédies distinctes ayant pour titres l'une *Ajax* et l'autre *Achille*, soit d'une seule intitulée *Ajax et Achille*. — Weichert pense que l'idée d'écrire un *Ajax* lui serait venue à la mort d'Antoine, lequel avait combattu pour le pouvoir comme Ajax pour les armes d'Achille et, comme Ajax aussi, s'était donné la mort après sa défaite.

(2) Suét., *Claud.*, 1.

Il se servait, par exemple, familièrement de locutions qui lui étaient particulières et dont une au moins a si bien réussi qu'elle est encore employée de nos jours. Voulait-il expliquer la rapidité avec laquelle une chose s'était faite, il mettait : « En moins de temps qu'il n'en faut pour cuire des asperges ; *Celerius quam asparagi coquuntur* ». Engageait-il quelqu'un à se contenter du présent, il écrivait : « Contentons-nous de ce Caton-là ! *Contenti simus hoc Catone* [1] ». Et parlait-il de gens insolvables, il disait « qu'ils payeraient aux calendes grecques ; *ad kalendas græcas soluturos* ». Pour qualifier un fou, il employait le mot *baccolus*, [2] un objet brun, *pulleiaceus* au lieu de *pullus*, une personne en délire, *vacerrosus* au lieu de *cerritus*. Pour signifier qu'il se portait mal, il mettait « qu'il se portait vaporeusement, *vapide se habere* ». Au lieu du mot ordinaire *lachanizare* (languir), il disait *belizare* [3], écrivait *simus* pour *sumus*, *domos* au génitif pour *domus* et *die quinte* ou *quinti* pour *die quinto* [4].

Par une singularité à laquelle ne manqueront pas d'applaudir ceux qui, de nos jours, veulent qu'on écrive tous les mots de la langue française tels qu'ils se prononcent, il tendait à appliquer un système semblable à l'orthographe latine et, dans cette intention bien marquée, il y apportait parfois les modifications les plus audacieuses. Aussi Suétone s'étonne-t-il qu'on ait pu dire qu'il avait fait remplacer un lieutenant de consul sous prétexte d'ignorance pour avoir écrit *ixi* pour *ipsi* ; mais ne croyons pas qu'Auguste

(1) C'est-à-dire : « Caton, les hommes et les choses de son temps n'existant plus, contentons-nous du présent. » Le nom de Caton (Val. Max., II, 10, 8) était devenu proverbial.

(2) Mot formé du grec βάκτηλος.

(3) *Lachanizare* venait du mot grec λάχανα ayant eu la signification du latin *olera*, herbes ; le mot d'Auguste vient de *beta* ou *betis*, mot latin signifiant aussi une sorte d'herbes.

(4) Aulu-Gelle (*Noct. Att.*, X, 24), après avoir dit qu'Auguste se servait fréquemment de cette locution dans ses lettres, montre combien elle avait été usitée dans toute l'antiquité et explique qu'il y aurait à établir cette distinction que *die quarto* s'applique au passé et *die quarte* à l'avenir.

ait été inconséquant, car le lieutenant, sans obéir du tout au désir de réformer l'orthographe, avait bel et bien commis une faute résultant d'une ignorance qui était assez connue sans doute pour lui mériter sa disgrâce.

Il avait aussi l'habitude, contrairement à l'usage alors établi, de ne jamais diviser un mot: lorsqu'il n'avait plus assez de place à la fin d'une ligne pour y écrire le mot tout entier, au lieu d'en rejeter les dernières lettres à la ligne suivante, il les plaçait sous les premières en les enfermant dans un trait.

Enfin, chaque fois qu'il écrivait intimement aux siens et qu'il ne voulait pas que d'autres qu'eux pussent lire couramment ses lettres, il y changeait la valeur de chacun des caractères de l'alphabet, employant le *b* pour l'*a*, le *c* pour le *b*, et ainsi de suite jusqu'au *z* qu'il remplaçait par deux *a*[1]. C'était un système d'écriture diplomatique dont la clef n'aurait pas été difficile à trouver[2], mais qui était à la portée de ses petits-enfants, qu'il s'attacha à instruire lui-même et auxquels il dut l'apprendre de bonne heure, puisqu'il n'y avait rien à quoi il tînt davantage qu'à leur voir une écriture en tout point semblable à la sienne[3].

Avant et pendant son triumvirat il avait certainement écrit un grand nombre de lettres. Nous lisons en effet dans

(1) Je me demande pourquoi il se servait de deux *a*, puisque l'*a* simple se trouvait ainsi sans emploi.

(2) Aulu-Gelle (*Noct Att.*, XVII, 9), en mentionnant de curieux moyens de correspondance secrète employés par les anciens en Grèce et en Asie, parle des alphabets employés par J. César dans ses lettres confidentielles. Suétone, à la vérité, dans sa biographie de César (ch. 56), n'en indique qu'un, celui qui consistait à prendre toujours au lieu de la lettre régulière la quatrième y faisant suite, le *d* pour l'*a*, l'*e* pour le *b*, et ainsi du reste; mais il est certain que César changeait souvent cette disposition d'après les conventions faites avec ceux à qui il écrivait; aussi le grammairien Probus publia-t-il tout un commentaire pour donner la clef de ses diverses manières d'écrire.

(3) Suét., *Oct. Aug.*, 64 : « Nepotes et litteras, et notare, aliaque rudimenta, per se plerumque docuit : ac nihil æque elaboravit, quam ut imitarentur chirographum suum. »

une lettre de Cicéron à Atticus qu'au temps où il travaillait à avoir le commandement de la guerre contre Antoine, il écrivait presque quotidiennement au grand orateur, soit « pour lui demander une conférence secrète », soit pour réclamer de lui des conseils « ou le prier de prendre la direction des affaires, afin de sauver une seconde fois la république[1] ». Nous voyons aussi dans Cornélius Népos que, pendant qu'il était triumvir, il entretint avec Atticus, dont la science pouvait lui rendre de grands services, des relations si suivies que, s'il était en voyage, il n'envoyait pas de correspondance à Rome sans y mettre quelque mot pour lui, et qu'à Rome même, s'il ne pouvait le voir, il ne passait pas un jour sans lui écrire, tantôt pour le consulter sur un point d'antiquité, tantôt pour lui soumettre une question de poésie, s'attardant parfois à badiner afin d'obtenir de son savant ami des réponses plus longues[2]. Nous trouvons çà et là dans Suétone, Dion Cassius et Appien les traces de la guerre de plume qu'il eut à soutenir contre Antoine toutes les fois que la politique les sépara. Antoine l'avait attaqué d'abord dans sa naissance par des plaisanteries du plus mauvais goût sur son père non moins que sur sa mère; puis il avait incriminé ses mœurs au point de l'accuser de s'être prostitué à César pour être adopté par lui et à Aulus Hirtius pour gagner trois cent mille sesterces; il voulut ensuite le faire passer pour un lâche, qui se serait enfui durant deux jours entiers du champ de bataille de Modène, et même pour un assassin qui, par ambition, aurait fait assassiner les deux consuls Hirtius et Pansa; il le cingla de nouveau du reproche de lâcheté après la victoire gagnée sans lui par Agrippa sur Sextus Pompée. A tout cela il avait dû répondre, non seulement pour parer les coups qui lui étaient portés, mais aussi pour en diriger de non moins violents contre son puissant adversaire. La conduite de celui-ci ne lui laissait que trop de

(1) Cic., *Ad Attic.*, XVI, 8 et 11.
(2) Corn. Nep., *Vit. Attic*, 20.

prise et, comme bien vous le pensez, il avait su en profiter. Mais il ne nous reste aucune de toutes ces lettres-là.

Nous avons cependant un fragment de quelques lignes d'une lettre adressée à Antoine, mais qui le fut dans un temps où ils étaient réconciliés. Auguste, qui aimait, comme nous l'avons dit, la clarté du style, s'y amusait à lui reprocher son peu de raison d'écrire pour se faire admirer plus que pour se faire comprendre et ajoutait, en le plaisantant sur son défaut de suite dans le choix d'un genre de style :

Tuque dubitas, Cimberne Annius, an Veranius [1] Flaccus imitandi sint tibi, ita ut verbis, quæ C. Sallustius excerpsit ex Originibus Catonis, utaris ? an potius Asiaticorum oratorum, inanibus sententiis, verborum volubilitas [2] in nostrum sermonem transferenda [3].

Te voilà bien embarrassé, ne sachant si tu dois imiter Cimber Annius ou Véranius Flaccus, si tu te serviras des vieux mots que C. Salluste a tirés des *Origines* de Caton, ou s'il ne vaut pas mieux faire passer dans notre langue, avec leurs vains développements, la verbeuse volubilité des orateurs asiatiques.

Mais sa correspondance avec sa femme, ses proches et ses amis nous a laissé des fragments plus nombreux et plus longs. Le plus important de tous montre, avec l'affection qu'il portait à chacun des siens, même à celui qui était le plus disgracié de la nature, le soin légitime qu'il prenait de sauvegarder publiquement la dignité de la famille. Le morceau est trop étendu pour que je le donne ici ; vous le trouverez à l'*Appendice* [4]. Deux autres, moins longs, qui concernent également le malheureux Claude, rendu par sa faiblesse physique et intellectuelle une sorte de monstre méprisé des autres membres de la famille impériale, témoignent de préoccupations qui font honneur à

(1) Var. : « Verrius ». Cf. Weichert, IV, *Excurs.*, V.
(2) Var. : « inanis sententiis verborum volubilitas. »
(3) Suét., *Oct. Aug.*, 86.
(4) *Appendice*, CXCIII.



celui qui les a exprimées. Tous les deux, comme le précédent, faisaient partie de lettres adressées à Livie : dans l'une, Auguste prend souci de la société que fréquente ordinairement ce pauvre jeune homme chez qui il se plaît à constater une nature généreuse :

Tiberium [1] adolescentem ego vero, dum tu aberis, quotidie invito ad cenam, ne solus cenet cum suo Sulpicio et Athenodoro [2]. Qui vellem, diligentius et minus μετεώρως deligeret sibi aliquem, cujus motum et habitum et incessum imitaretur, misellus.

'Ατυχεῖ πάνυ ἐν τοῖς σπουδαίοις λίαν [3].

Ubi non aberravit ejus animus, satis apparet ἡ τῆς ψυχῆς αὐτοῦ εὐγένεια.

Pendant que tu seras absente, j'inviterai tous les jours le jeune Claude à souper, de peur qu'il ne soupe seul avec son Sulpicius et son Athénodore. Combien je voudrais qu'avec plus de soin et de réflexion il se choisît un ami dont il pût imiter le geste, la tenue et la démarche, le malheureux ! Il ne reussit à rien de ce qui demande de l'attention. Mais quand son esprit ne s'égare pas, il est facile de reconnaître la noblesse native de son âme.

Dans l'autre, il s'étonne avec une satisfaction évidente du résultat de quelques efforts faits par lui :

Tiberium nepotem tuum placere mihi declamantem potuisse, peream, nisi, mea Livia, admiror. Nam qui tam ἀσαφῶς loquatur, qui possit, quum declamat, σαφῶς dicere, quæ dicenda sunt, non video [4].

Que Claude, ton petit-fils, ait pu me plaire en déclamant devant moi, je veux mourir, ma chère Livie, si je ne m'en étonne pas. Com-

(1) Claude s'appelait *Tiberius Claudius Nero*.

(2) Ce grec Athénodore est inconnu ; quant à l'autre, c'est vraisemblablement le Sulpicius Flavius que Claude prit plus tard comme collaborateur pour écrire ses ouvrages historiques. — Cf. Suét., *Claud.*, 41.

(3) J. C. Schwarz (*Carm. et Fragm. Cæs. Fam.*, Coburg, 1715) attribue ce vers à l'auteur même de la lettre ; mais, sans pouvoir dire de qui il est, on peut croire qu'il appartient à un des poètes grecs qu'à tout moment Auguste citait de mémoire.

(4) Pour les trois fragments concernant Claude, Cf. Suét., *Claud.*, 4.

ment, lui que l'on comprend si peu quand il parle, peut-il, quand il déclame, prononcer tout distinctement, je ne me l'explique pas.

Le fragment d'une lettre adressée à sa petite-fille Agrippine, épouse de Germanicus, prouve des soins non moins attentifs à l'égard de ses arrière-petits-enfants; il s'agit de Caïus, celui qui devait régner sous le nom de Caligula :

Puerum Gaium quintodecimo kalendas Junii, si Dii volent, ut ducerent Talarius et Asellius, heri cum his constitui. Mitto præterea cum eo ex servis meis medicum, quem scripsi Germanico, si vellet, ut retineret. Valebis, mea Agrippira, et dabis operam, ut valens pervenias ad Germanicum tuum[1].

Ton petit Caïus, s'il plaît aux dieux, partira le quinzième jour avant les calendes de juin, sous la conduite de Talarius et d'Asellius avec qui je me suis entendu hier à ce sujet. Je le fais accompagner en outre d'un de mes esclaves qui est médecin et que Germanicus, ainsi que je le lui écris, pourra garder, s'il le veut. Porte-toi bien, ma chère Agrippine, et tâche d'arriver en bonne santé auprès de ton Germanicus.

Aulu-Gelle nous a conservé aussi une lettre très affectueuse écrite à Caïus César, fils de Julie, dans le temps où il lui réservait ainsi qu'à son frère Lucius l'héritage de l'empire[2]. Il célébrait alors le soixante-troisième anniversaire de sa naissance, et comme les Romains avaient remarqué que d'ordinaire la soixante-troisième année de l'homme est marquée par des maladies, la mort ou quelque catastrophe, il s'y félicite d'avoir accompli sans mal cette année critique, faisant des vœux d'ailleurs pour que ses deux petits-fils, à quelque époque qu'il meure, reçoivent de ses mains, grâce à la bonté des dieux, la république en bon état. Aulu-Gelle, avant de citer cette lettre, que je donne à l'*Appendice*[3], raconte « qu'il s'est mis une nuit à

(1) Suét., *Calig.*, 8.
(2) Voir page 84.
(3) Appendice CXCIV.

lire *les lettres d'Auguste à Caïus* et qu'il s'est senti entraîné par la beauté d'une correspondance qui non seulement ne dénote ni morosité ni trouble d'âme mais se fait remarquer par la simplicité et la facilité du style[1] ».

Ce passage a donné à croire que les lettres d'Auguste auraient été publiées en volumes et classées d'après les personnes à qui elles étaient adressées. Rien ne le prouve absolument et Pline le Naturaliste, qui dit en avoir vu un certain nombre[2] et y avoir puisé des renseignements[3], ne parle nulle part de ces livres et de ce classement. Mais, s'ils existaient, la place qu'y occupaient les lettres à Tibère devait être assez considérable, à en juger par le nombre de fragments que nous en possédons. Plusieurs malheureusement ne se composent que de quelques mots. Tel est celui que j'ai déjà traduit en parlant de la tolérance qu'il témoigna longtemps à l'égard des lettres[4] :

Ætati tuæ, mi Tiberi, noli in hac re indulgere, et nimium indignari, quemquam esse, qui de me male loquatur. Satis est enim, si hoc habemus, ne quis nobis male facere possit[5].

telle est aussi la réponse que cite Suétone[6] à propos d'une demande de droit de cité faite par Tibère en faveur d'un Grec son client : « Je ne te l'accorderai qu'autant que tu pourrais de vive voix me convaincre que cette demande est fondée sur de justes raisons — *non aliter se daturum, quam si præsens sibi persuasisset, quam justas petendi caussas haberet* ». D'autres n'ont rapport qu'à des détails minimes de sa vie intime. Tantôt il lui parle du peu de nourriture qu'il prend et de l'irrégularité de ses repas. « Pour nous,

(1) Aul. Gel., *Noct. Att.*, XV, 7.
(2) *Hist. nat.*, XIII, 12, 83.
(3) *Hist. nat.*, XVIII, 15, 139 ; XXI, ch. 3, 6.
(4) Voir page 81.
(5) Suét., *Oct. Aug.*, 51.
(6) Suét., *Oct. Aug.*, 40.

lui dit-il, nous avons mangé en voiture du pain et des dattes; *nos in essedo panem et palmulas gustavimus* »; et puis: « En revenant de la basilique à la maison, j'ai mangé une once de pain avec quelques grains de raisin sec; *Dum lectica ex regia domum redeo, panis unciam cum paucis acinis uvæ duracinæ comedi*; » et encore :

Ne Judæus quidem, mi Tiberi, tam diligenter sabbatis jejunium servat, quam ego hodie servavi, qui in balineo demum post horam primam noctis duas bucceas manducavi prius, quam ungi inciperem [1].

Non jamais Juif, mon cher Tibère, n'observe mieux le jeûne un jour de sabbat que je ne l'ai fait aujourd'hui : ce n'est que dans le bain, après la première heure de la nuit, que j'ai mangé deux bouchées avant qu'on me frictionnât.

Tantôt il l'entretient du plaisir que lui procure le jeu. Ainsi dans ces lignes :

Cenavi, mi Tiberi, cum iisdem. Accesserunt convivæ Vinicius et Silius pater. Inter cenam lusimus γεροντικῶς, et heri et hodie. Talis enim jactatis, ut quisque canem aut senionem miserat, in singulos talos singulos denarios in medium conferebat : quos tollebat universos, qui Venerem jecerat [2].

J'ai soupé, mon cher Tibère, avec les mêmes personnes auxquelles s'étaient joints deux autres convives, Vinicius et Silius le père. En soupant, nous avons joué, mais en vieillards, aujourd'hui comme hier. Car, les dés jetés, celui qui amenait ou le coup du chien ou tous les six mettait à la masse un denier par dé et celui qui amenait le coup de Vénus [3] ramassait tout.

et dans celles-ci où il se montre beau joueur et très généreux envers ceux qui faisaient sa partie :

(1) Pour ces trois citations, Cf. Suét., *Oct. Aug.*, 76.

(2) Suét., *Oct. Aug.*, 71. Et de même pour le fragment qui suit.

(3) On se servait de quatre dés à quatre faces marquées *unio*, *senio*, *ternio*, *quaternio* et de trois autres à six faces marquées en outre *binio* et *quinio*. Le coup du chien consistait à présenter l'*unio* sur tous les dés à la fois; le coup de Vénus ou coup royal, à présenter un nombre différent sur chacun d'eux.

Nos, mi Tiberi, Quinquatrus satis jucunde egimus. Lusimus enim per omnes dies, forumque aleatorium calfecimus. Frater tuus magnis clamoribus rem gessit. Ad summam tamen perdidit non multum : sed ex magnis detrimentis præter spem paullatim retractus est. Ego perdidi viginti millia nummûm meo nomine : sed quum effuse in lusu liberalis fuissem, ut soleo plerumque. Nam si, quas manus remisi cuique, exegissem, aut retinuissem, quod cuique donavi, vicissem vel quinquaginta millia. Sed hoc malo. Benignitas enim mea me ad cælestem gloriam efferet.

Pour nous, mon cher Tibère, nous avons passé assez agréablement les Quinquatries[1] : nous avons joué tous les jours et bien échauffé la table du jeu. Ton frère, au cours de l'action, a poussé de grands cris; mais en somme il n'a pas perdu beaucoup, car peu à peu et contre tout espoir il s'est refait de ses désastres. Moi j'ai perdu en mon nom vingt mille sesterces, mais parce que, dans mon jeu, je me suis laissé aller aux très larges libéralités qui me sont assez ordinaires ; car, si j'avais exigé le payement de tous les mauvais coups dont j'ai fait remise ou si j'avais gardé ce que j'ai donné aux uns et aux autres, j'aurais gagné au moins cinquante mille sesterces. Je préfère qu'il en soit ainsi : ma générosité m'élève à une gloire divine[2].

Très peu de ces fragments concernent la personne même de Tibère : on voici un cependant où il lui adresse un compliment au moment où il l'envoie en expédition :

Vale, jucundissime Tiberi, et rem gere feliciter, ἐμοὶ καὶ ταῖς

(1) Fêtes de Minerve ainsi appelées parce qu'elles duraient cinq jours. Cf. Ovid., *Fast*, III, 809 :

« Et fiunt sacra Minervæ
Nominaque a junctis quinque diebus habent. »

(2) Suétone cite une autre lettre d'Auguste, adressée celle-là à sa fille Julie, où il est question également de dons faits à des joueurs : « Je t'ai envoyé, lui écrivait-il, deux cent cinquante deniers; c'est ce que j'avais donné à chacun des convives pour qu'ils pussent jouer, en soupant, soit aux dés, soit à pair et impair; *Misi tibi denarios ducentos quinquaginta, quos singulis convivis dederam, si vellent inter se inter cenam, vel talis, vel par impar ludere.* » - On peut comparer à ces habitudes d'Auguste celles de Louis XIV qui aimait le jeu et se montrait volontiers généreux envers ceux qui se livraient avec lui à ce plaisir.

Μούσαις [1] στρατηγῶν. Jucundissime, et ita sim felix, vir fortissime, et dux νομιμώτατε, vale [2].

Adieu, mon très aimable Tibère; mène très heureusement cette expédition où tu commandes pour moi et sous l'œil des Muses. Très aimable et aussi, pour mon bonheur ! très vaillant et très sage général, adieu.

Et Suétone, à la suite de cette citation, donne toute une page où quelques commentateurs sont d'avis de distinguer deux ou trois passages de lettres différentes, mais où d'autres ne voient qu'un extrait d'une seule et même lettre. Les différentes parties de cette page d'ailleurs se lient assez bien entre elles : Auguste y commence par complimenter Tibère sur sa conduite de général au milieu de circonstances difficiles, lui dit combien il regrette de ne pas l'avoir auprès de lui chaque fois qu'il éprouve un embarras ou un chagrin, et, en terminant, le supplie de ménager sa santé, si précieuse aux siens et au peuple romain. On la trouvera à l'*Appendice* [3]. Les paroles aimables qu'elle renferme ne sont pas de sa part l'expression d'une affection réelle, mais un témoignage de reconnaissance pour des services dont il ne pouvait méconnaître l'importance et en même temps une nouvelle preuve d'amour pour Livie dont il savait flatter les ambitions maternelles ; car nous avons vu que Tibère par lui-même lui était antipathique et qu'il ne le fit héritier de l'empire qu'à contre-cœur et à défaut de ceux qu'il avait le plus aimés.

(1) Il en est qui, ne comprenant pas ce que viennent faire les Muses dans une expédition militaire, proposent de lire : « ἐμοὶ καὶ τοῖς σοῖς, *pour moi et pour les tiens* ». Il en est aussi qui expliquent ce mot par une allusion aux études littéraires auxquelles Tibère, comme César et comme Auguste, se livrait sans doute, même au milieu de ses travaux guerriers. Mais je préfère le sens indiqué par ma traduction : le général, en commandant pour l'empereur, ne travaille-t-il pas aussi sous l'œil des Muses, en vue de la gloire que célébreront les poètes ?

(2) Suét., *Tib.*, 21.

(3) *Appendice*, CXCV.

En dehors de sa famille, sa correspondance nous est très peu connue. Nous avons bien quatre fragments de celle qu'il eut avec Horace ainsi que le fragment d'une lettre à Mécène relative à ce même Horace : ils sont on ne peut plus curieux parce qu'on y aperçoit les sentiments de l'empereur à l'égard d'un de ses écrivains favoris et aussi la résistance très honorable que sut lui opposer celui-ci afin de garder son indépendance : je me réserve de les citer dans la biographie du poète. Nous possédons également l'extrait qu'a donné Macrobe d'une autre lettre où, en s'adressant à Mécène, il se moquait de son style et le parodiait :

Vale, mel gentium, melcule, ebur ex Etruria, laser Arretinum, adamas supernas, Tiberinum margaritum, Cliniorum smaragde, jaspi figulorum, berylle Porsenæ : carbunculum habeas, ἵνα συντέμω πάντα, μάλαγμα mœcharum [1].

Adieu, miel des familles, petit miel, ivoire d'Étrurie, aromate d'Arezzo, diamant de l'Adriatique, perle du Tibre, émeraude des Cilnius, jaspe des sculpteurs, béryl de Porsenna, garde bien ton escarboucle, pour tout résumer, doux émollient des courtisanes.

Mais nous n'avons aucune des lettres politiques si nombreuses qu'il avait dû écrire au Sénat, aux gouverneurs de province, aux peuples et aux rois alliés. Nous en retrouvons à peine quelques souvenirs chez des historiens qui ont écrit en langue grecque tels qu'Appien et Josèphe ; un seul fragment authentique de l'une d'elles nous a été conservé par Sénèque. Dissertant sur le besoin de repos que ressentent les hommes arrivés au faîte de la grandeur, Sénèque rappelle qu'Auguste, au milieu de ses travaux, exprimait sans cesse le souhait d'être délivré des soins du

(1) Les variantes de ces quelques lignes sont infinies ; j'adopte le texte auquel s'est arrêté Weichert après l'avoir discuté presque mot par mot. Cf. pp. 184-187, *Excursus VI De loco Macrobii Sat.*, II, 4.
(2) Cf. App., *Bell. civ.*, V, 77, 80 ; Jos., *Antiq. jud.*, XVI, 11, § 1 ; XVI, 16, § 3.

gouvernement et de pouvoir, « quelque jour, vivre pour lui-même, *aliquando se victurum esse* », non pas qu'il ne sût très bien que son vœu ne serait jamais réalisé, mais parce que, à en parler, il en jouissait en imagination, et « voici textuellement, ajoute le philosophe, ce que je lis dans une de ses lettres au Sénat :

Sed ista fieri speciosius, quam promitti possunt; me tamen cupido temporis optatissimi mihi provexit, ut quoniam rerum lætitia moratur adhuc, præciperem aliquid voluptatis ex verborum dulcedine[1].

Ces vœux-là sont plus beaux à accomplir qu'à exprimer; cependant mon impatience de voir arriver un moment tant désiré fait que du moins, puisque ce bien se laisse attendre encore, j'en goûte d'avance quelque douceur par le seul plaisir d'en parler.

Je laisse à Sénèque son appréciation du motif qui incitait Auguste à parler constamment de son désir de délaisser le pouvoir; nous avons vu plus haut pourquoi il tenait tant à avoir toujours l'air de ne le garder que sur les instances du Sénat, et si nous avions la collection de ses lettres, elle nous permettrait certainement d'y constater à chaque instant les habiletés politiques de sa conduite à l'égard de cette assemblée. La perte de sa correspondance n'est pas moins regrettable au point de vue de l'histoire qu'au point de vue littéraire.

VI

A la correspondance d'Auguste touchaient de près et se rattachaient même d'ordinaire très intimement ses travaux législatifs. N'était-ce pas dans ses lettres à l'assemblée des sénateurs qu'il indiquait les décisions qu'il venait de

(1) Sén., *De Brevit. vit.*, 5, § 1.

prendre et les formules des sénatus-consultes, sur lesquels ils avaient à délibérer? Ses édits n'étaient-ils pas des sortes de lettres ou de discours adressés à l'assemblée du peuple? Ses épîtres aux gouverneurs des provinces n'avaient-elles pas pour objet de leur signifier ou de leur expliquer ses mandats? Aussi est-ce le moment de dire quelques mots des édits, mandats, décrets, rescrits[1], constitutions[2], sénatus-consultes, plébiscites et lois[3] qu'il rédigea et formula.

La chose n'est certes pas étrangère à notre sujet et l'histoire particulière de la science du droit fait bien partie de l'histoire générale de la littérature latine. Vous avez vu, tout au début, que c'est le droit qui a inspiré aux Romains leur première grande œuvre littéraire, la *Loi des XII*

(1) L'*edictum* était une instruction contenant des dispositions générales; le *mandatum* était envoyé par l'empereur aux fonctionnaires et avait le même caractère; tous les deux pouvaient renfermer quelques principes de droit tout à fait nouveaux, tandis que le *decretum* et le *rescriptum* ne présentaient que des rapprochements et des applications aux divers cas particuliers du droit déjà en vigueur. Entre le *decretum* et le *rescriptum*, il y avait cette différence que l'un était un véritable jugement rendu en connaissance de cause et que l'autre tranchait une question de droit sans entrer dans l'examen des faits. Cf. Hugo, *Hist. du dr. rom.*, trad. Jourdan, 1825, § 286.

(2) La *constitutio* n'était pas du tout ce que nous entendons par le mot *constitution*, signifiant forme de gouvernement ou loi fondamentale d'une forme de gouvernement. Ce terme s'appliquait aux ordres publiés par l'empereur avec force de loi sous n'importe quelle forme, édit, décret, etc. Plus tard on réunit les *constitutions* des princes (*constitutiones principum* ou *principum placita*) dans des compilations nommées codes. Cf. Giraud, *Hist. du dr. rom.*, p. 258; Ortolan, *Hist. de la lég. rom.*, 11e éd., 1880, nº 350; Mispoulet, *Inst. pol. des Rom.*, 1882, p. 270; P. Willems, *Droit publ. rom.*, 5e éd., 1884, p. 567 sqq.

(3) On appelait *senatusconsultum* une décision prise par le Sénat sans la participation des plébéiens. — Le *plebiscitum* était une loi décrétée par les plébéiens seuls et sans la participation du patriciat; mais à partir du jour où il fut obligatoire pour tous, on le confondit souvent avec la *lex*. — On appelait *leges* les résolutions que le peuple romain tout entier adoptait dans les comices sur la proposition d'un magistrat appartenant à l'ordre des sénateurs, Cf. *Instit.*, l. I, titre II, § 4.

Tables. Vous verrez de même, dans le récit de leur décadence, que c'est aussi dans leurs monuments législatifs qu'on retrouve le plus longtemps les vestiges de la pureté de leur langue. J'aurai donc soin d'indiquer, pour chaque époque, comme je l'ai fait pour celle de Cicéron, les noms, les travaux des principaux jurisconsultes, et de dire comment, en portant leur étude tout à la fois sur la philosophie et sur la philologie, plusieurs ont travaillé à organiser le droit en haute science exacte et conservé à leur parler cette précision des termes, cette concision, cette simplicité et cette clarté qui firent du latin une langue juridique telle qu'aucune autre n'en a encore atteint la perfection. Pour l'instant, puisque nous nous occupons des écrits d'Auguste, il nous importe de connaitre ce qui a rapport aux textes législatifs publiés par lui.

Ils furent nombreux. Si l'on considère que, pendant la longue durée de sa toute-puissance, il travailla constamment tant à transformer légalement le gouvernement de tous en gouvernement d'un seul qu'à réformer les mœurs et toutes les parties de l'administration civile et militaire, on comprend immédiatement combien il lui fallut exprimer, sous toutes formes d'écrits, les décisions innombrables qui lui paraissaient nécessaires à l'exécution de ses vastes desseins. Réunissant entre ses mains toutes les magistratures républicaines, il avait, aux titres les plus divers et dans la mesure la plus large, le *jus edicendi* dont jouissaient les censeurs, les consuls, les préteurs, les édiles curules, les gouverneurs de province et les questeurs ; il tenait de l'autorité, quasiment dictatoriale, que lui avait conférée le titre d'*imperator* la faculté de donner à ses ordres et à ses instructions force de loi [1] ; maitre des assemblées dont il

(1) La volonté du prince faisait loi parce que c'était une loi qui conférait au prince la puissance impériale, *cum ipse imperator per legem imperium accipiat*. Remarquons toutefois que la loi qui avait conféré cette sorte de dictature a Auguste ne lui avait pas donné le pouvoir de la transmettre à ses héritiers : ceux-ci, à leur avènement, eurent donc besoin de se la faire conférer à nouveau, et c'est cette loi d'investiture qu'on a appelée *lex regia*, *lex imperii*, *augustum privilegium*.

dirigeait à son gré les délibérations et les suffrages, il pouvait en outre, seul légiférer en son nom, faire passer des plébiscites et des sénatus-consultes tels qu'il les préparait.

Les édits remplacèrent souvent sous sa plume les discours qu'il eût eu à prononcer devant le peuple. Ils avaient à ses yeux ce grand avantage sur les harangues, qu'ils le mettaient à l'abri des surprises que rend toujours possibles une grande réunion d'hommes, et qu'ils répondaient mieux à son système de gouvernement en lui permettant de parler en maître dont on n'a pas à discuter l'avis. Suétone en mentionne plusieurs : 1° celui qu'il publia, après avoir manifesté l'intention d'abandonner le pouvoir, pour expliquer les motifs qui le décidaient à le conserver ; j'en ai rapporté et traduit plus haut le passage cité par le biographe[1] ; 2° celui qui suivit l'érection de toutes les statues des hommes illustres de Rome sous les deux portiques de son forum et où il disait « qu'il voulait que lui-même, tant qu'il vivrait, et les princes des siècles suivants fussent jugés par les Romains d'après l'exemple de ces grands hommes » ;

Commentum id se, ut illorum velut ad exemplar et ipse, dum viveret, et insequentium ætatum principes exigerentur a civibus[2];

3° celui par lequel il flétrit les indécentes adulations du peuple qui, pendant une représentation théâtrale, lui avait appliqué, au milieu d'applaudissements bruyants, le titre de *dominus* prononcé dans la pièce par l'acteur en scène[3] ; 4° ceux enfin dont il se servit pour faire connaître au peuple plusieurs livres où de grands personnages avant lui avaient émis des opinions conformes à ses décisions[4].

(1) Page 51 ; Cf. Suét., *Oct. Aug.*, 28.
(2) Suét., *Oct. Aug.*, 31.
(3) Suét., *Oct. Aug.*, 53.
(4) Suét., *Oct. Aug.*, 89 : « libros totos senatui recitavit et populo notos per edictum sæpe fecit... ». — On trouve ailleurs que chez Suétone, dans Dion Cassius par exemple et dans les lettres de Pline le Jeune à Tra-

Des mandats et des rescrits il serait difficile de citer un texte authentique.

Pline l'Ancien parle d'un décret, qui existait encore de son temps, rendu en faveur des Napolitains. En établissant une colonie en Campanie, Auguste, par ce décret, avait ordonné « qu'on payât de son trésor particulier vingt mille sesterces par an aux Napolitains, propriétaires de la colline Leucogée », motivant cette redevance annuelle « sur ce que les Campaniens, pour préparer convenablement l'aliment appelé *alica*, avaient besoin de la craie spéciale que produisait cette colline ». L'historien semble bien se servir des termes mêmes du décret :

Exstatque divi Augusti decretum, quo *annua vicina millia Neapolitanis pro eo* (colle Leucogæo) *numerari* jussit *e fisco suo*, coloniam deducens Capuam. Adjecitque causam adferendi, *quoniam negassent Campani alicam confici sine eo metallo posse* [1].

Végèce [2] fait allusion aux ordonnances (*constitutiones*) militaires d'Auguste, sans en rien citer ; mais il s'en trouve un passage dans le *Digeste* au sujet de l'abus qu'il craignait qu'on ne fît, dans un intérêt particulier, des travaux d'artisans auxquels seraient exercés les soldats.

Etsi scio, fabrilibus operibus exerceri milites non esse alienum : vereor tamen, si quicquam permisero quod in usum meum aut tuum fiat, ne modus in ea re non adhibeatur, qui mihi sit tolerandus [3].

Certaines de ses *constitutions* eurent une importance judiciaire considérable : une d'elles organisa le système des

jan, des traces d'édits d'Auguste. Cf. Plin., *Epist.*, X, 83, où il est question d'un édit d'Auguste en contradiction avec la loi Pompeia et permettant d'arriver aux petites magistratures à vingt-deux ans accomplis : « *Sequutum est deinde edictum Divi Augusti quo permisit minores magistratus ab annis duobus et viginti capere.* »

(1) Plin., *Hist. nat.*, XVIII, 29.

(2) *De Re militari*, I, 8.

(3) Macer, *de Re militari*, I. (L. XLIX, *Digest.*, tit. 16, 12.)

fidéicommis et des codicilles[1]; une autre affranchit les militaires de la crainte d'exhérédation paternelle; une troisième porta qu'un fils de famille soldat (*filius familias miles*) aurait la faculté de disposer par testament de ce qu'il avait acquis à la guerre[2].

Parmi les sénatus-consultes de son règne il en est aussi dont l'importance est si grande qu'il ne peut être douteux que, si le Sénat les a votés, ce n'a été qu'à son instigation et dans les termes voulus par lui. Tel est celui que l'on connaît sous le nom de *Silanianum*, remarquable dans l'histoire du droit civil parce qu'il eut pour objet de soumettre à des déchéances légales ou testamentaires le droit de successibilité dans certains cas[3]. Tel est aussi celui en vertu duquel il fut décidé qu'on pourrait exercer sur les choses fongibles un droit analogue à celui d'usufruit (*quasi usufructus*).

De même que le Sénat semblait prendre en liberté dans son palais des résolutions dictées en réalité par l'empereur, le peuple était réuni dans les comices, non seulement pour créer les magistrats désignés à ses suffrages, mais aussi pour voter, soit les plébiscites, soit, d'accord avec le Sénat, les lois qui devaient consacrer les réformes impériales. Sans parler d'un grand nombre de lois criminelles ou de lois de procédure[4] et de fiscalité[5] qu'on rapporte à l'initiative personnelle d'Auguste, je ne veux citer ici que celles

(1) § 1. *Inst.*, 2, 23. *De fideicommissariis hereditatibus;* Pr. Inst., 2, 25. *De Codicillis.*

(2) Pr. Inst., 2, 12.

(3) Paul. *Sent.*, 3, 5. *Ad SC. Silanianum; Dig.*, 29, 5. *De SC. Silaniano et Claudiano quorum testamenta ne aperiantur.*

(4) Les lois *Juliæ* de procédure supprimèrent les antiques *legis actiones*, établirent les principes des nouvelles formules interprétées par les jurisconsultes, fixèrent la durée des instances judiciaires, régularisèrent la cession des biens (*cessio bonorum*), et aussi sans doute déterminèrent le mode d'appel.

(5) Au premier rang des lois fiscales il faut mettre la loi *Julia Vicesimaria*, qui établit un impôt de cinq pour cent sur les héritages de personnes n'étant pas de très proches parents.

qui modifièrent le plus sensiblement le droit civil et qui répondirent le mieux à la volonté qu'il avait de relever la dignité du peuple romain en purifiant la race et en améliorant les mœurs. C'étaient deux idées qui se liaient intimement dans son esprit que celle d'embarrasser d'obstacles la route qui menait l'esclave hors de servitude et celle de favoriser la fécondité des mariages. Sans oublier que plusieurs hommes d'origine ou de condition servile avaient été l'honneur des lettres et des arts, il était convaincu que l'abus des affranchissements était un élément de corruption ; mais comme, après toutes les pertes causées par les guerres civiles, l'affranchissement était une manière de recruter le peuple, ce recrutement ne pouvait être atténué qu'à la condition qu'on accrût le nombre de naissances chez les citoyens. De là le double courant que nous remarquons dans ses actes législatifs. D'une part, la loi *Furia* ou *Furia Caninia* et la loi *Ælia Sentia*, dont nous connaissons beaucoup de détails[1], décidèrent, l'une, que les affranchissements par testament seraient proportionnés au nombre des esclaves possédés par le testateur; l'autre, que le droit d'affranchir serait interdit à tout débiteur insolvable comme à tout individu âgé de moins de vingt ans et qu'en outre il faudrait, pour que l'esclave fût considéré comme libre par la volonté de son maître (*domini voluntate*), qu'il eût plus de trente ans et eût été affranchi d'une manière solennelle[2], c'est-à-dire par la vindicte et par le testament. D'autre part, la loi *Julia de maritandis ordinibus*[3] [illegible] poursuivirent le célibat et eurent

[illegible] non possunt :
[illegible] — [illegible] Qui et a quibus
[illegible] Sentiana.
[illegible] cause quand
[illegible] affranchissement avait été procuré et
[illegible] sans rapports avec celle
[illegible]

pour but d'encourager la procréation des enfants légitimes. La première, par ses dispositions rigoureuses, avait tout d'abord suscité de nombreuses réclamations et même une manifestation violente des chevaliers en plein théâtre, mais, après en avoir, dans la pratique, adouci momentanément les effets, Auguste, sans perdre de vue son but, la refondit dans la seconde qui, par ses développements, devint comme un code nouveau que l'on désigna sous la double dénomination de *lex Julia et Papia* ou le plus souvent par le simple nom de *leges*.

Il y considérait non seulement le mariage mais le mariage fécond comme un impôt dû à l'État. Il rendait donc, de vingt-cinq à soixante ans pour les hommes, de vingt à cinquante ans pour les femmes, le mariage obligatoire à l'état permanent, n'accordant que dix-huit mois ou deux ans de délai pour contracter une seconde union lorsque le divorce ou la mort avait rompu la première. Tous ceux qui contrevenaient à cette règle étaient dits célibataires, *cælibes*, et ceux qui, s'étant mariés, n'avaient pas d'enfants, *orbi*. Les uns et les autres, mais les *cælibes* beaucoup plus sévèrement que les *orbi*, étaient frappés d'une diminution de droits utiles. Vous savez, par exemple, combien chaque citoyen aspirait toujours à trouver la fortune dans le droit qu'il avait d'être porté sur le testament d'un ami. Eh bien, le *cælebs* était déclaré incapable de rien recevoir ainsi, l'*orbus* n'avait droit qu'à la moitié de ce qu'un étranger lui laissait et ne pouvait même hériter de sa femme ou tester en sa faveur que pour un dixième. Par contre les biens dont ils étaient privés revenaient aux héritiers ou légataires qui avaient des enfants [1], *patres*, et ceux-ci, outre l'énorme privilège de jouir de ces dispositions caduques, avaient encore, selon le nombre de leurs enfants, d'autres prérogatives telles que meilleure place au théâtre, accès plus rapide aux magistratures, exemption

(1) A leur défaut, ils revenaient au peuple romain, père commun de tous, c'est-à-dire au fisc. Cf. Gaius, *Inst.*, II, 206 et 286.

des charges personnelles, libération des tutelles, double part dans les distributions. En même temps, Auguste traitait dans ces lois de la validité et des empêchements du mariage, des fiançailles, du concubinat, du divorce, de l'obligation des pères de famille de doter[1] leurs enfants, de la capacité de recevoir entre époux, etc, etc. Cette œuvre fut, comme on l'a dit avec raison[2], « le monument le plus vaste et le plus important du droit romain après la *Loi des XII Tables.* »

V

En dehors de sa correspondance et de sa législation Auguste avait écrit en prose un grand nombre d'ouvrages de genres différents. C'est du moins ce qu'affirme Suétone[3] qui en cite trois comme ayant été lus par l'auteur, en tout ou en partie, dans le cercle d'amis qui lui tenait lieu de public. Il est probable que la plupart n'étaient que des opuscules, sortes de dissertations comme on en faisait beaucoup alors pour les salles de lecture, et il est possible que le cercle d'amis dont il est parlé ait pu s'étendre parfois jusqu'aux réunions d'auditeurs de première marque choisis par Mécène pour l'amphithéâtre de sa belle maison du mont Esquilin[4]; cependant, si l'on s'en tient au texte de Suétone, il vaudrait mieux penser que l'empereur se contentait d'un auditoire plus restreint, composé seulement de

(1) Auparavant (en 17 av. J.-C.) sa loi *Julia de adulteriis* avait établi le système du régime dotal en posant en principe que le mari ne pouvait aliéner un immeuble dotal quoiqu'il en eût le *dominium*.

(2) Giraud, *Hist. du dr. rom.*, p. 255.

(3) Suét., *Oct. Aug.*, 85.

(4) Voir plus haut, p. 124, note 4.

ceux qui étaient admis à fréquenter son propre palais. Toujours est-il que pas un de ces ouvrages, à l'exception des trois que cite Suétone, ne nous est connu, même par son titre ; et des trois il n'en est qu'un seul, ses *Mémoires, De vita sua*, dont nous trouvions quelques vestiges chez les écrivains anciens ; les deux autres, *Hortationes ad philosophiam* et *Rescripta Bruto de Catone* n'ont été rappelés nulle part ailleurs et nous n'en connaissons que les titres.

Les *Exhortations à la philosophie* étaient peut-être, comme le croit Fabricius, une imitation de l'*Hortensius de Cicéron*. Le goût qu'Auguste avait toujours témoigné pour les études philosophiques et son affection constante pour les philosophes qui avaient vécu auprès de lui nous inciteraient à penser qu'il a pu, en prenant le grand orateur pour modèle, chercher à prouver dans un traité spécial l'importance et l'utilité de cette science. L'ouvrage toutefois ne lui mérita pas l'honneur d'être classé parmi les représentants de la philosophie romaine.

La *Réplique à Brutus au sujet de Caton* devait être un écrit non moins politique que littéraire et dont le sujet touchait l'auteur d'une façon plus personnelle que le précédent. Après la publication de l'*Éloge* de Caton d'Utique par Cicéron, J. César avait écrit un *Anti-Caton*[1] ; mais Brutus avait répondu à César, et il était naturel que l'idée vînt à Auguste de présenter une réplique à la réponse de Brutus. Suétone nous dit que l'empereur était vieux déjà lorsqu'il en donna connaissance à ses amis, et qu'après en avoir commencé la lecture, se trouvant trop fatigué pour la terminer lui-même, il la fit achever par Tibère à qui il passa son manuscrit. Nous n'en savons rien de plus.

Ses *Mémoires* (*Augusti libri XIII*) ont été appelés par quelques érudits *Commentarii de vita sua;* mais ce mot de *commentarii* qui, d'après eux, aurait été employé par lui par imitation du titre donné par J. César au récit de

(1) Voir, dans la 1re partie de l'*Hist. de la litt. lat.*, la biographie de Cicéron, liv. V, ch. I, 5 ; tom. III, p. 47.

ses guerres, ne figure pas dans l'énoncé de Suétone, qui cependant prend bien soin de l'indiquer pour l'ouvrage de J. César [1]. Dans les treize livres dont ils se composaient il racontait sa vie jusqu'à la guerre des Cantabres inclusivement, mais sans aller au delà [2], c'est-à-dire jusqu'à l'époque où il échangea son nom d'Octave contre celui d'Auguste. On comprend l'intérêt qu'il avait à traiter lui-même toute cette longue période de son existence, afin de répondre aux diverses accusations auxquelles avait donné lieu sa conduite, et d'atténuer, par toutes sortes d'explications, de réticences et de dissimulations, ce que, si souvent alors, elle avait eu de condamnable. Il suivait en cela l'exemple de Sylla [3], et de même que Sylla avait dédié ses mémoires à Lucullus, personnage témoin de sa vie et dont l'autorité scientifique pouvait les recommander à la postérité, Auguste n'avait pas négligé de dédier les siens à Mécène et à Agrippa [4] comme pour en faire attester la véracité devant les générations futures par les deux hommes les plus éminents de l'époque et qui connaissaient le mieux tous ses actes [5]. Sans aucun doute Plutarque, qui s'est servi des mémoires de Sylla pour composer la biographie, que nous possédons, de cet homme d'État, n'avait pas moins fait usage de ceux d'Auguste pour écrire les pages qu'ils lui avaient consacrées, mais hélas! celles-ci se sont perdues, de sorte que le reflet que nous y aurions trouvé de l'œuvre de l'empereur, n'a pas moins disparu que l'œuvre elle-même.

(1) Suét., *J. Cæs.*, 56.

(2) « Quam tredecim libris, Cantabrico tenus bello, nec ultra, exposuit. » Suét., *Oct. Aug.*, 85.

(3) Cf. Weichert, p. 102. — Cf. 1re partie, liv. III, ch. II, 4; t. III, p. 368.

(4) Plut., *Compar. de Démosth. et de Cic.*, 3.

(5) La comparaison s'impose d'autant plus que Lucullus, comme écrivain, se trouvait par rapport à Sylla dans une situation analogue à celle d'Agrippa et de Mécène devant Auguste. Tous les trois écrivirent des mémoires sur les événements de leur temps et, d'un côté comme de l'autre, il était logique que le chef de l'État adressât tout d'abord les siens à ceux qui pouvaient les confirmer par les leurs. — Cf. plus haut, pour les mémoires d'Agrippa, p. 110, et pour ceux de Mécène, *Augusti res gestæ*, p. 132.

Il ne nous en reste que de rares indications données incidemment par quelques écrivains anciens. Trois ou quatre sont fournies avec avis de celui des treize livres auquel elles se rapportent, les autres sans ce renseignement.

Dans le livre premier, Auguste parlait d'abord de l'origine de sa famille, mettait à néant les récits injurieux lancés par ses ennemis contre l'honorabilité de ses ancêtres paternels et maternels, et détruisait avec non moins de scrupule les légendes créées par la courtisanerie de ses partisans. « Il se disait issu d'une famille de chevaliers ancienne et riche, dont le premier membre sénateur avait été son père Octavius, il ne prétendait pas à autre chose[1]. » Il entrait alors dans quelques détails sur la vie de cet Octavius dont la célébrité avait été assez grande pour qu'il lui fût permis de faire figurer sa statue au nombre de celles des hommes illustres qui ornèrent les portiques de son forum. Egger[2] pense même que l'*elogium* gravé au bas de cette statue et qu'on a retrouvé n'est qu'un résumé de la biographie qu'il avait présentée dans cette partie du premier livre. Il y racontait ensuite sa naissance et vraisemblablement y mentionnait quelques-uns des prodiges qui en grand nombre, au dire des historiens, la précédèrent ou la suivirent : le récit, par exemple, d'un songe de Cicéron que rappellent Suétone, Dion Cassius et Plutarque[3], devait s'y trouver; car « il ne négligeait jamais, dit Suétone[4], ce qui dans ses propres songes ou dans ceux d'autrui pouvait le concerner ». Il expliquait enfin son éducation et toute sa jeunesse jusqu'à son séjour à Apollonie.

(1) « Ipse Augustus nihil amplius quam equestri familia ortum se *scribit*, vetere ac locuplete, et in qua primus senator pater suus fuerit. » Suét., *Oct. Aug.*, 2.

(2) *Examen des hist. d'Aug.*, p. 16 et p. 28.

(3) Suét., *Oct. Aug.*, 94; Dion, XLV, 2; Plut., *Vie de Cic.*, 44.

(4) « Somnia neque sua, neque aliena de se, negligebat. » Suét., *Oct. Aug.*, 51.

Le deuxième livre devait commencer à la mort de César. Auguste y disait pourquoi, plutôt que de débarquer à Brindes, il avait pris pied en Italie par le petit port de Lupia[1]. Et il n'est pas douteux qu'en cet endroit de ses mémoires il ait donné quelques explications au sujet des funérailles et du testament de son père adoptif. C'est à ce second livre, selon l'affirmation de Servius[2], que se rattache le fragment authentique conservé par Pline et où il est question de la comète qui parut pendant les jeux qu'il célébra en l'honneur de Vénus Génitrix, peu de temps après la mort du dictateur, dans le collège que celui-ci avait institué. « Voici, dit l'historien naturaliste[3], en quels termes il exprime la joie qu'il ressentit d'un fait qu'il considérait comme un heureux augure pour lui-même » :

Iis ipsis ludorum meorum diebus, sidus crinitum per septem dies in regione cæli, quæ sub septentrionibus est, conspectum. Id oriebatur circa undecimam horam diei, clarumque et omnibus e terris conspicuum fuit. Eo sidere significari vulgus credidit, Cæsaris animam inter deorum immortalium numina receptam; quo nomine id insigne simulacro capitis ejus, quod mox in foro consecravimus, adjectum est.

Pendant la célébration de mes jeux, une comète se montra sept jours de suite dans la partie septentrionale du ciel. Elle se levait vers la onzième heure du jour, avec un vif éclat et visible de toutes les parties de la terre. Elle fut pour tout le monde le signe que l'âme de César avait été reçue au nombre des dieux immortels, et c'est à ce titre qu'on ajouta l'image de l'astre sur la tête de la statue que nous lui consacrâmes peu après dans le Forum.

Le récit des faits qui avaient précédé la formation du triumvirat et celui des proscriptions réclamaient une ha-

(1) Nous pouvons croire qu'Appien, qui avait en main les mémoires d'Auguste, y a puisé beaucoup des détails qu'il donne au livre III. ch. 10 sqq., de son *Histoire des guerres civiles*.

(2) Comm. *ad Eclog.* IX, v. 47 : « Ecce Dionæi processit Cæsaris astrum. »

(3) Plin., *Hist. nat.*, 23.

bileté de plume peu commune. Nous tenons de Plutarque[1] qu'il y reconnaissait les services que lui avait rendus Cicéron et cet aveu ne pouvait être fait sans qu'il s'efforçât ensuite de faire retomber sur Antoine seul toute l'horreur qu'avait inspirée aux Romains le meurtre du grand citoyen. Vous avez vu d'ailleurs dans l'analyse que j'ai donnée du préambule des tables de proscription[2] avec quel art les triumvirs, grâce à lui, avaient présenté au peuple les motifs de leur conduite, et vous pouvez par là prendre une idée des raisons que, dans ses mémoires, il a dû invoquer pour justifier d'une manière générale les rigueurs exercées contre tous ceux qui avaient participé à l'assassinat de César.

Plusieurs des vestiges qui nous ont été laissés des livres suivants nous permettent de comprendre combien il s'y efforçait constamment d'anéantir d'anciennes récriminations et d'exposer les faits sous le jour qui lui était le plus favorable. Nous en avons un exemple par le récit de la première bataille de Philippes. Plutarque raconte[3] les péripéties de ce combat où celles des légions républicaines qui avaient suivi l'impétuosité de Messala, s'étant jetées sur le camp d'Octave, rencontrèrent sa litière qui fut criblée de traits et de piques et massacrèrent tous ceux qui étaient alentour, si bien que quelques soldats, l'épée sanglante à la main, allèrent annoncer à Brutus qu'ils l'avaient tué ; mais l'illusion de Brutus ne fut pas longue; l'échec de l'aile que formaient les troupes d'Octave fut réparé par celles d'Antoine et, après la victoire de l'armée des triumvirs, Octave reparut. Pourquoi ne l'avait-on pas rencontré? Ses ennemis prétendaient qu'il avait pris la fuite, qu'il était resté trois jours dans un marais, et attribuaient même à ce séjour prolongé dans un lieu si malsain l'hydropisie dont il fut ensuite atteint[4]. Que leur répond-il? Plutarque cite deux

(1) Plut., *Comp. de Démosth. et de Cic.*, 3.
(2) Première partie, liv; VII, ch. I, 5; tom. III, p. 412.
(3) *Vie de Brutus*, ch. 41-43.
(4) Plin., *Hist. nat.*, VII, 46.

fois l'explication qu'il donnait de son absence. Voici ce que nous lisons dans la *Vie de Brutus :* César, *comme il l'écrit lui-même dans ses Mémoires,* avait été averti par le songe d'un de ses amis, Marcus Artonius, à qui une vision avait ordonné de lui conseiller de s'absenter et de s'éloigner des retranchements ; » et dans la *Vie d'Antoine*[1] : « Lors de la première affaire, César est complètement battu par Brutus, perd son camp, s'enfuit et est tout près d'être pris par ceux qui le poursuivent. *Il écrit pourtant dans ses Mémoires* que, pour obéir à l'avis qui lui était donné par le songe d'un ami, il s'était éloigné de son camp avant la bataille. » Ainsi donc il prétendait n'avoir commis aucun acte de lâcheté ; les dieux lui avaient témoigné leur protection en lui envoyant un avis et il n'avait fait qu'obéir à leur volonté !

Suétone nous fournit un autre exemple en nous racontant l'anecdote relative au préteur G. Gallius, d'abord d'après la version générale, et puis d'après l'explication d'Auguste : « Le préteur était venu saluer le triumvir en tenant des tablettes sous sa robe : celui-ci crut que c'était une arme ; il ne le fouilla pas immédiatement de peur de se tromper publiquement ; mais il le fit enlever aussitôt de son tribunal par des centurions et des soldats, il le mit ensuite à la torture comme un esclave et, sans avoir pu lui arracher aucun aveu, il commanda de le tuer après lui avoir crevé les yeux de sa main. Cependant on lit dans l'écrit d'Auguste que Gallius lui avait demandé un entretien pour attenter à sa vie, que, jeté d'abord en prison par son ordre, puis rendu à la liberté avec défense d'habiter Rome, il avait péri dans un naufrage ou de la main de quelques brigands[2] ; *colloquio petito insidiatum sibi, conjectumque a se in custodiam, deinde Urbe interdicta dimissum naufragio vel latronum insidiis perisse.* »

(1) *Vie d'Antoine*, ch. 22.

(2) Suét., *Oct. Aug.*, 27. — Appien adopte à peu près la version des *Mémoires*. D'après lui, Q. Gallius, dont le frère Marcus était partisan d'Antoine.



Sa passion pour Livie lui fit rompre à la hâte son union avec Scribonia qu'il n'avait épousée que par politique. On l'accusa d'avoir sacrifié cette femme, au moment où il venait d'avoir d'elle une fille, sans autre motif que cet emportement qui le poussa à enlever Livie, alors enceinte de Drusus, à son mari Tibérius Claudius Néron. Antoine n'était pas le seul à lui reprocher la précipitation qu'il avait mise à un tel acte[1]; il ajoutait « que Scribonia n'avait été répudiée que pour avoir trop déploré la puissance de sa rivale[2] ». Auguste, dans ses *Mémoires*, cherchait donc à se disculper sur ce point comme sur les autres. Il n'avait divorcé, y disait-il, « que par suite du dégoût que lui inspirait la perversité des mœurs de Scribonia, *pertæsus morum perversitatem ejus*[3] ».

On disait qu'il lui était arrivé souvent d'oublier son rang et sa dignité en admettant à sa table des inconnus et de simples affranchis. Valérius Messala avait déjà repoussé cette imputation en écrivant dans un de ses ouvrages[4] « que jamais aucun affranchi n'avait été invité aux soupers de l'empereur, si ce n'est Ménas, à qui préalablement il avait accordé tous les droits attachés à une naissance libre pour lui avoir livré la flotte de Sextus Pompée ». Mais il tenait à présenter lui-même sa défense sur un sujet qui avait une toute autre importance aux yeux des Romains qu'aux nôtres; et pour bien montrer qu'il avait toujours eu grand soin, à la table de son palais, de distinguer les rangs et les hommes, il raconta « que, s'il avait un

irrité de s'être vu refuser par le triumvir un commandement militaire en Afrique, avait tenté de l'assassiner. Le peuple indigné saccagea sa maison, le Sénat le condamna à mort; mais Octave lui fit grâce de la vie et lui donna ordre d'aller retrouver son frère. Il s'embarqua et jamais plus on n'entendit parler de lui. *Bell. civ.*, III, 93.

(1) Cf. Tac., *Ann.*, V, 1.

(2) Suét., *Oct. Aug.*, 69.

(3) Suét., *Oct. Aug.*, 62.

(4) Dans son livre *de Familiis romanis* ou dans les Commentaires qu'il avait écrits sur les événements de la guerre civile. Cf. G. J. Vossius, *Hist. lat.*, I, 18; Heeren, *de Font. Plutarch.*, p. 175.

jour, en voyage, permis de manger avec lui à un homme dans la maison duquel il habitait, c'est que cet homme avait été autrefois un de ses gardes du corps; *invitasse se quemdam, in cujus villa maneret, qui speculator suus olim fuisset*[1] ».

On lui reprochait aussi d'avoir manqué, pendant son triumvirat, en ses jours de férocité, à tous les devoirs dus aux morts. N'avait-il pas, après la victoire de Philippes, mêlé l'outrage aux supplices prononcés contre les plus illustres captifs, et ne répétait-on pas que, l'un d'eux lui ayant demandé la sépulture, il lui avait répondu « d'adresser sa requête anx vautours, *jam istam volucrum fore potestatem*[2] »? Il voulut faire oublier cette malheureuse parole et, dans son x^e livre, (le Digeste nous a conservé ce fragment en précisant le livre dont il faisait partie) il affirma « qu'on n'a jamais le droit de refuser à ses proches le cadavre d'un condamné à mort et qu'il avait toujours observé cette loi ; *corpora eorum, qui capite damnantur, cognatis ipsorum neganda non sunt, et id se observasse etiam Divus Augustus libro decimo de vita sua scribit*[3] ».

Il semble encore, dans un autre fragment, repousser un reproche qui lui aurait été adressé au sujet des distributions de grains. Il nous apprend, dit Suétone, « qu'il avait conçu le projet d'abolir à jamais les distributions de blé, parce que, en comptant sur elles, on négligeait de cultiver la terre, mais qu'il avait renoncé à ce projet, persuadé qu'on ne manquerait pas, après lui, de les rétablir dans des vues intéressées ».

Impetum se cepisse — scribit — frumentationes publicas in perpetuum abolendi, quod earum fiducia cultura agrorum cessaret : neque tamen perseverasse, quia certum haberet, posse per ambitionem quandoque restitui[4].

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 74.
(2) Suét., *Oct. Aug.*, 13.
(3) *Digest.*, l. XLVIII, tit. 24. *De cadaveribus punitorum.*
(4) Suét., *Oct. Aug.*, 42.

Il voulait faire entendre par là que, s'il en continuait l'usage, c'était uniquement, par bienfaisance, pour subvenir aux besoins du peuple et nullement pour le flatter.

Toutes ces citations nous montrent suffisamment que, si nous possédions les XIII livres d'Auguste, nous ne pourrions les lire sans la circonspection qu'on apporte ordinairement à la lecture d'un plaidoyer ou d'un panégyrique. Nous ne saurions trop cependant en déplorer la perte. Nous y trouverions assurément un grand nombre de renseignements utiles sur le caractère de l'homme. Lorsque nous lisons, par exemple, dans une ligne citée par Pline [1] « qu'il avait chaussé son soulier gauche avant le droit le jour où il faillit être la victime d'une sédition militaire, *lævum sibi calceum præpostere inductum, quo die seditione militari prope afflictus est* », nous comprenons, par le soin qu'il a pris de noter une telle corrélation entre les deux choses, à quel degré son esprit était superstitieux [2]. De même nous y rencontrerions sur les événements, sur les pays, sur les peuples, dont il parlait, des détails curieux que n'ont pas toujours répétés ceux qui sont venus après lui. Ainsi, dans le récit qu'il faisait de cette guerre, si glorieuse pour lui, contre les Japodes, les Liburnes, les Dalmates, où il déploya personnellement une valeur remarquable, comme dans la narration qu'à la fin de son ouvrage il consacrait à la guerre des Cantabres, il y avait sur la défense acharnée de ces montagnards des Alpes et des Pyrénées des documents on ne peut plus précieux ; quelques chapitres [3] des *Illyrica* d'Appien, où cet historien dit y avoir recouru, mais en les abrégeant singulièrement, avivent nos regrets en nous faisant mieux sentir le vif intérêt qui s'attacherait pour nous à certaines parties de ces *Mémoires*.

(1) Pline, *Hist. nat.*, II, 5.
(2) Cf. Suét., *Oct. Aug.*, 92.
(3) App., *Illyr.*, ch. 14 sqq.

VI

Je n'ai plus à parler que de ceux des écrits d'Auguste qui ne furent connus qu'après sa mort, c'est-à-dire de son testament et des livres qui en étaient la suite.

Son testament avait été fait seize mois avant qu'il mourût et était écrit en partie de sa main, en partie de la main de ses affranchis Polybe et Hilarion. Suétone et Dion Cassius nous en ont laissé l'analyse[1]. Il y instituait pour héritiers Tibère et Livie, laquelle devait prendre le nom de Julia Augusta, et à leur défaut, Drusus, fils de Tibère, pour un tiers, Germanicus et ses trois fils pour le reste. Il léguait au trésor public quarante millions de sesterces ; à la plèbe de la ville, 3,500,000 ; à chaque prétorien, mille sesterces ; à chaque soldat des cohortes urbaines, cinq cents ; à chaque légionnaire, trois cents ; il faisait encore divers autres legs ; et donnait un an pour les payer, vu l'exiguité de son patrimoine et malgré les quatre milliards qu'il avait reçus dans les vingt dernières années par les testaments de ses amis, puisque, disait-il, il les avait employés, ainsi que d'autres successions, pour la république. Quant aux Julies, sa fille et sa petite-fille, il défendait qu'on les portât, à leur mort, dans son tombeau.

Avec son testament il avait écrit quatre livres[2], dont trois avaient été déposés chez les Vestales et un confié à Tibère. Les trois premiers devaient être remis au Sénat

(1) Suét., *Oct. Aug.*, 101 ; Dion, LVI ; Cf. Tac., *Ann.*, I, 8.

(2) Tacite en confond deux ensemble lorsqu'il attribue au *Breviarium* le conseil de ne plus reculer les frontières de l'empire, conseil qui se trouvait dans le livre remis à Tibère. De son côté, Suétone, à la fin de sa biographie d'Auguste du moins, ne parle que des trois livres remis officiellement au Sénat par les Vestales. Mais Dion Cassius (LVI, 33) énumère bien les quatre en précisant le sujet de chacun d'eux. Cf. Egger, *Examen des hist. d'Aug.*, ch, I, sect. 2.

par les Vestales, d'une manière officielle, immédiatement après sa mort ; l'autre devait rester la propriété de son successeur qui n'en donnerait connaissance qu'autant qu'il le voudrait et à mesure que les circonstances en rendraient la lecture utile.

Ce quatrième livre renfermait des conseils à Tibère et à la république ; entre autres, celui de restreindre les affranchissements et de ne pas prodiguer le droit de cité au point de remplir la ville d'un peuple sans homogénéité et de rendre égaux aux Romains leurs sujets ; celui de confier les affaires de l'État à tous ceux que désignaient leur expérience et leur sagesse, sans en accumuler le soin sur un seul, dont l'ambition pourrait devenir dangereuse ou dont l'infortune, en cas de malheur, entraînerait la ruine de la république ; celui aussi de ne pas étendre les frontières d'un empire déjà trop vaste pour être conservé sans difficulté : il était à craindre, disait-il, qu'en voulant conquérir encore on ne perdît les conquêtes accomplies. C'est Dion Cassius qui nous indique tout cela dans l'analyse qu'il fait en quelques lignes des principales instructions laissées par Auguste à Tibère. Mais nous en trouvons la trace aussi dans les ouvrages de Suétone, de Tacite et de Velleius Paterculus. Ainsi nous lisons dans Suétone que Néron, au début de son règne, pour signaler ses dispositions, déclara qu'il gouvernerait « d'après les prescriptions d'Auguste[1] ». Tacite, dans la *Vie d'Agricola*, nous dit de même que Tibère, pour expliquer sa résolution de n'entreprendre aucune expédition en Bretagne, s'appuyait sur les instructions reçues de son prédécesseur, instructions qui pour lui étaient des lois[2]. Et Velleius Paterculus, qui devait bien le savoir puisqu'il dut à la recommandation d'Auguste d'être immédiatement proposé par Tibère pour la

(1) « ... ex Augusti præscripto imperaturum se, professus... » Suét., *Ner.*, 10.

(2) « Consilium id Divus Augustus vocabat, Tiberius præceptum. » Tac., *Agric.*, 13.

préture, nous apprend que ce livre de conseils, outre les instructions qu'il renfermait, comprenait aussi une liste des candidats les plus aptes à remplir les diverses magistratures : il nous affirme que le premier soin de Tibère fut de procéder aux élections d'après cette *ordinatio comitiorum* écrite tout entière de la main d'Auguste [1]. Un tel livre fut une arme puissante entre les mains des successeurs du premier empereur : ils purent, chaque fois qu'ils le crurent bon pour leur politique, se couvrir de son autorité en arguant des instructions qui s'y trouvaient ; peut-être même leur arriva-t-il plus d'une fois, en y introduisant quelque interpolation pour les besoins du moment, d'y trouver ce qui primitivement n'y était pas.

Des trois livres remis avec le testament par les Vestales, le premier réglait l'ordre des funérailles, le second présentait un état des forces et des ressources de l'empire, le troisième était un résumé biographique.

Nous n'avons rien du premier ; mais nous savons par Suétone et Dion Cassius quel en était le sujet (*mandata de funere suo*), et dès lors nous n'avons qu'à nous rendre compte de ce qui se fit aux funérailles pour connaître du même coup ce que disait l'écrit ; car évidemment on se conforma aux dispositions qui y étaient exprimées. Le corps avait été porté de Nole à Boville par les décurions des municipes et des colonies, puis de Boville au palais du Palatin par les chevaliers romains ; durant sept jours, il y était resté exposé sur un lit d'or et d'ivoire [2], sous la garde de sénateurs et de matrones en habits de deuil. Le jour des funérailles, les magistrats portèrent eux-mêmes le lit funéraire ; devant eux on voyait la statue de la Victoire, celle qui d'ordinaire ornait la salle du Sénat ; derrière, plusieurs

(1) « Primum principalium ejus operum fuit ordinatio comitiorum quam manu sua scriptam D. Augustus reliquerat. » Vell. Pat., II, 124.

(2) Le corps était dans un cercueil couvert de tapis de pourpre ; mais au-dessus du cercueil, sur le lit funéraire, était une image en cire très ressemblante.

statues d'Auguste revêtu de la toge triomphale, les images de ses ancêtres, celles de tous les grands hommes qui avaient illustré la république, celles des nations qu'il avait vaincues ; puis marchaient les sénateurs, les chevaliers, les matrones, les soldats du prétoire et de la garde urbaine, et tout le peuple. Des chants funèbres étaient exécutés par les fils et les filles des principaux citoyens. Arrivé au Forum, le cortège s'arrêta. Tibère et son fils Drusus, l'un, devant le temple de J. César, c'est-à-dire à la nouvelle tribune aux harangues, l'autre, à l'ancienne tribune, prononcèrent l'éloge. Puis on se dirigea vers le Champ de Mars où l'on arriva par la porte Triomphale. Un bûcher à quatre étages, magnifiquement décoré, y avait été élevé ; le lit funéraire y fut déposé au second étage ; et les cérémonies religieuses s'accomplirent. Quand les trompettes au son grave en eurent donné le signal, l'immense cortège marcha par la gauche et fit processionnellement le tour de l'édifice, en y jetant toutes sortes de présents, les uns des parfums, de l'encens, du nard, de la myrrhe et de l'huile, d'autres, et principalement ceux qui avaient fait la guerre avec lui, les couronnes et les récompenses militaires gagnées par leur valeur. La procession et les offrandes terminées, des centurions lancèrent des torches allumées ; et pendant que les pleurs et les gémissements éclataient de toutes parts, mêlés aux chants de deuil et au bruit des instruments de musique funèbre, du milieu des noirs tourbillons de fumée, on vit, comme s'il emportait aux cieux l'âme de l'empereur [1], s'élever dans les airs un aigle échappé du petit temple qui surmontait la pyramide. A la fin du cinquième jour, lorsque le bûcher ne présenta plus qu'un amas de cendres et de charbons éteints, les premiers des chevaliers vinrent en tunique, sans ceinture et pieds nus, recueillir les ossements avec Livie ; elle les lava, les parfuma et, après les avoir enfermés dans une urne d'albâtre, les porta dans la chambre sépulcrale du mausolée

(1) Dion, LVI, 42.

grandiose qu'Auguste, dès l'époque de son sixième consulat, s'était fait construire entre la voie Flaminienne et le Tibre au milieu des bosquets et des promenades qu'il avait alors ouverts au public [1]. Aussitôt après [2], on procéda à l'apothéose. Le Sénat, selon l'expression de Tacite [3], lui décerna le ciel par décret (*cælum decretum*), le proclama *divus* et pourvut au culte de sa divinité, en créant un sacerdoce particulier (*flamen Augustalis*), en instituant un collège de vingt et un prêtres (*sodales Augustales*), tirés au sort parmi les plus grands personnages de Rome et auxquels on adjoignit les membres de la famille impériale, Tibère, Drusus, Claude et Germanicus [4]. Après cela est-il nécessaire d'insister sur l'importance qu'Auguste avait attachée au cérémonial de ses funérailles et aux conséquences qu'auraient pour le succès posthume de sa politique les dispositions qu'allait prendre le Sénat à leur occasion? Les instructions qu'il lui laissait par le premier des trois livres joints à son testament, non moins que celles qu'il avait données à sa famille

(1) Suét., *Oct. Aug*, 100. — Voir la restauration du tombeau d'Auguste par Reynaud, *Traité d'architecture*, 2e partie, pl. 47, et l'histoire de ce monument par Chr. Wagner, *de Mausoleo Augusti* (Allgemeine Schulzeitung, 1828, Abth. II, n. 7).

(2) Le jour même des funérailles, un sénateur, nommé, d'après Dion, Numérius Atticus, affirma par serment qu'il avait vu l'image d'Auguste s'élever du bûcher vers le ciel. Livie lui donna un million de sesterces pour l'en récompenser.

(3) Tac., *Ann.*, I. 73.

(4) Voir, sur l'apothéose d'Auguste, l'ouvrage de M. G. Boissier, *La Religion romaine*, liv. I, ch. II, § 3; sur les *sodales Augustales* et les *flamines Augustales*, le travail de M. Dessau, dans l'*Ephemeris epigraphica*, III, p. 205. — A côté de ce culte public, institué par le Sénat, il se forma bientôt une foule d'associations pieuses en l'honneur du prince qui venait de mourir et qui devint ainsi, dans la plupart des familles, l'objet d'un culte domestique. Livie naturellement en avait donné l'exemple : elle avait élevé dans le Palatin un sanctuaire où elle réunissait les amis et les clients de la maison ; elle-même s'en était constituée la prêtresse (*Augusta sacerdos*). Et le développement rapide dans tout l'empire de ce culte domestique ne contribua pas moins que le décret du Sénat à la déification d'Auguste, qui ne fut plus appelé partout que le *divus Augustus*.

sur la conduite qu'elle devait tenir après sa mort, travaillaient puissamment, n'en doutons pas, à la consécration de l'œuvre de toute sa vie.

Le second livre, que Suétone désigne sous le nom de *Breviarium totius imperii*, n'était pas sans rapport avec les *Rationes imperii* ou *Comptes de l'État* qu'Auguste avait pris l'habitude[1] de publier à intervalles inégaux. Écrit quelque temps seulement avant sa mort, il devait être le résultat du dernier cens romain, des derniers recensements fournis par les autorités locales des provinces et de ce grand travail géographique et cadastral dont j'ai parlé à propos d'Agrippa et qu'après la mort de celui-ci l'empereur n'avait pas cessé de compléter. Tacite et Suétone indiquent le contenu du *Breviarium* à peu près de la même manière. « C'était, dit Tacite[2], l'exposé de la puissance publique : il y montrait combien de citoyens et d'alliés étaient en armes, le nombre des flottes, des royaumes, des provinces, l'état des contributions ou des revenus, celui des dépenses obligatoires et volontaires. » — « C'était, explique de son côté Suétone, la statistique de tout l'empire : on y voyait combien de soldats étaient sous les armes, combien d'argent il y avait au trésor et dans les caisses ou restait dû sur les contributions. » Mais Tacite termine sa courte analyse par ces mots : « Le tout était écrit de la main d'Auguste, qui, était-ce prudence ou jalousie, on ne sait, avait ajouté le conseil de ne plus reculer les bornes de l'empire. » Je viens de dire dans une note que Tacite, en plaçant ce conseil à la fin du *Breviarium*, avait commis une confusion ; elle s'explique : l'historien raconte, en effet, que Tibère, à son avènement, vint jouer devant le Sénat une scène d'hypocrisie pour refuser la lourde charge de l'empire et qu'afin de prouver l'immensité de ce fardeau, il énuméra les diverses parties du *Breviarium ;* ajouter le conseil d'Auguste à cette énumération était apporter une preuve nouvelle à l'appui

(1) « ... Rationes imperii ab Augusto proponi solitas.., » Suét., *Calig.*, 16.
(2) Tac., *Ann.*, I, 12.

de sa thèse; le prince l'avait sans doute fait valoir en donnant connaissance de ce passage du livre d'instructions qui lui avait été laissé, et de là, dans l'analyse de la lecture faite par lui, la réunion des deux arguments. Suétone, qui ne raconte pas le même incident, mais qui rend compte simplement du *Breviarium*, termine autrément : « Auguste, écrit-il, avait même ajouté la liste des affranchis et des esclaves à qui l'on pouvait demander des explications sur cette statistique. » Et ceci se comprend : le livre présenté au Sénat n'était nécessairement qu'un résumé, une sorte de rapport budgétaire faisant connaître le chiffre global de chacun des chapitres d'un vaste travail d'ensemble, mais ne pouvant entrer, pour chaque chapitre, dans tous les détails que seuls les registres de l'administration et les archives de l'État étaient à même de fournir. Indiquer avec ordre les noms des employés chargés de la tenue de ces divers registres était donc le meilleur des documents à procurer aux lecteurs du *Breviarium* tentés de s'instruire complètement.

Le troisième livre est pour nous le plus important; car nous le connaissons à peu près en entier. Auguste avait ordonné de le graver sur des tables d'airain et de l'exposer devant son tombeau. L'ordre fut exécuté; mais ce n'est pas cette copie que nous possédons, c'en est une autre. Après sa mort, en effet, à mesure que son culte se répandit, la flatterie ou la reconnaissance des hommes lui élevèrent en différents pays un grand nombre de temples sur lesquels on se plut à répéter cette glorification de sa vie, composée par lui-même. Les ruines d'Apollonie de Pisidie nous en ont livré des fragments et on l'a retrouvée à Angora, l'ancienne Ancyre, sur les murs solides de vieilles constructions provenant d'une école turque qui avait remplacé une église byzantine, laquelle avait succédé d'abord au temple grec anciennement consacré au divin Auguste. La plupart des ornements de l'édifice primitif ont disparu depuis longtemps; mais les plaques de marbre, dont les unes portaient le texte officiel et les autres une traduction grecque plus

intelligible aux habitants du pays, ont assez bien résisté au temps comme à l'incurie des derniers architectes. Il s'agissait de les mettre au jour toutes également. Après des travaux de déblaiement, qui présentaient des difficultés de tous genres, et grâce à des efforts persévérants, d'habiles archéologues réussirent, il y a quarante ans, à déchiffrer le texte grec non moins que le texte latin de manière à nous permettre aujourd'hui de lire l'inscription d'un bout à l'autre sans lacune importante[1].

(1) Les premiers essais de transcription du texte latin d'Ancyre furent faits, vers le milieu du XVIe siècle, par Ghislen de Busbecq et par Antoine Weranz; ils servirent de base à toutes les éditions, qui parurent dans le XVIe et le XVIIe siècle, de ce qu'on appelait généralement le *Testament politique* d'Auguste. Une transcription plus complète, tentée par Daniel Cosson et publiée par Jacob Gronovius en 1695, reparut en 1707 et 1715 dans des publications de Gruter et de Pitiscus. Un voyageur français, Paul Lucas, donna une nouvelle copie avec les lignes et les mots mutilés qu'avaient négligés les transcripteurs précédents et Fabricius s'en servit dans sa *Notatio temporum Augusti* de 1727. Un autre Français, Pitton de Tournefort, fit encore une transcription en prenant soin de noter le nombre et la disposition des lignes du monument; mais il ne les publia pas lui-même; il les livra à l'antiquaire anglais Chishull, qui, dans ses *Antiquitates Asiaticæ* (1728), donna une restauration et une explication du texte qui servit de base à plusieurs réimpressions ultérieures. Cependant on reconnaissait l'utilité qu'aurait la traduction grecque pour éclaircir et compléter le texte latin. Pococke, au milieu du XVIIe siècle, en transcrivit quelques lignes à Ancyre. Puis on retrouva quelques fragments d'une traduction semblable à Apollonie de Pisidie (Cf. J. Arundell, *Discovery in Asia Minor*, London, 1834, vol. II, p. 426), et le voyageur anglais Hamilton, sur dix-neuf colonnes dont se composait le texte grec d'Ancyre, en copia cinq en entier avec les fragments d'une autre. Franz, de Berlin, profita de ces découvertes pour rétablir certaines parties du texte latin et en expliquer d'autres à nouveau (*Ex reliquiis græcæ interpretationis restituit* J. Franz, *commentario perpetuo instruxit*, A. W. Zumpt, Berlin, 1845, in-4). En même temps, A. E. Egger, dans son *Examen des historiens d'Auguste* (p. 412-456), étudiait avec beaucoup de soin et de critique tous les textes publiés. Enfin eut lieu la précieuse découverte dont je parle ci-dessus et le texte grec de douze colonnes, dont on ne connaissait rien, fut mis au jour : grâce à ce complément inespéré, l'heureux explorateur, M. Perrot, put combler une grande partie des lacunes du texte latin et préciser le sens de ce qu'on en possédait. (*Exploration archéologique de la Galatie*, etc., par MM. Perrot, Guillaume et Delbet, Paris, 1863, 2 vol. in-fol. av. pl.) M. Th. Mommsen, aidé

Voici le titre qu'elle porte :

Rerum gestarum divi Augusti, quibus orbem terra[*rum*] imperio populi Rom(*ani*) subiecit, et inpensarum, quas in rem publicam populumque Ro[*ma*]num fecit, incisarum in duabus aheneis pilis, quæ su[*n*]t Romæ positæ, exemplar sub[*i*]ectum.

Actions par lesquelles le divin Auguste a soumis l'univers à l'empire du peuple romain, et dépenses qu'il a faites pour la république et pour le peuple romain, copie de l'acte authentique qui est gravé à Rome sur deux tables d'airain.

Ainsi, ses entreprises militaires, ses réformes politiques et civiles, d'une part, et, de l'autre, le compte de ses largesses et de ses bienfaits, en un mot, l'énumération des titres qu'il croyait avoir à la reconnaissance des Romains, tel est le sujet de ce récit d'Auguste. Il n'y parle donc pas, comme dans ses *Mémoires*, de sa naissance et de ses premières années. Ce n'est pas toute sa vie qu'il y veut dire, mais seulement sa vie politique, celle qui intéresse le peuple de Rome, l'État et l'univers.

Les commencements n'étaient pas faciles à rappeler. Il peut, à la vérité, raconter comment, à l'âge de dix-neuf ans, il leva une armée par sa seule initiative et à ses frais, et comment, pour avoir délivré la république de la tyrannie d'une faction, le Sénat, par des décrets honorables, l'admit dans son sein avec le rang de consulaire, lui conféra le droit de commander des troupes et lui confia le soin de veiller comme propréteur au salut de l'État avec les consuls C. Pansa et A. Hirtius. Il ne manque pas de le faire et c'est par là qu'il débute :

Annos undeviginti natus exercitum privato consilio et privata impensa comparavi, per quem rem publicam [*do*]minatione factionis oppressam in libertatem vindic[*avi. Propter quæ sen*]atus decretis

de ce travail, fit paraître, deux ans après, son savant ouvrage intitulé *Res gestæ divi Augusti ex monumentis Ancyrano et Apolloniensi*. (Berlin, 1865, in-8 de LXXXVII — 160 p. av. pl.)

honori[*fi*]cis in ordinem suum [*me adlegit, C. Pansa et A Hirti*]o consulibu[*s, c*]on[*sula*] rem locum [*mihi tribuens. Eodemque tempore imp*]erium mihi dedit. Res publica, n[*e quid accideret, a Senatu mihi*] pro prætore simul cum consulibus [*t*]r[*adita est tuenda*].

Mais n'allons pas croire qu'il fasse ensuite allusion à sa trahison envers Cicéron et le Sénat. Il se garde bien de mentionner son alliance avec ce même Antoine que le Sénat l'avait félicité d'avoir combattu, le pacte odieux conclu à Bologne et les moyens par lesquels il devint triumvir. On dirait, à l'entendre, que, sans qu'il se fût produit rien d'anormal, le triumvirat lui a été conféré comme une suite naturelle des honneurs précédemment décrétés. Et voyez quel euphémisme il emploie pour passer rapidement sur les horreurs des proscriptions. « Cette même année, dit-il, les deux consuls ayant succombé dans la guerre, le peuple me créa moi-même consul et, pour cinq ans, triumvir chargé de constituer la république. J'ai exilé les meurtriers de mon père, punissant leur crime par des jugements réguliers, et après cela, comme ils faisaient la guerre à la république, je les ai vaincus deux fois en bataille rangée. »

[*Populus*] autem eodem anno me consulem, cum [*consul uterque bello ceci*]disset, et trium virum rei publicæ constituend[*æ in quinquennium creavit*].

Qui parentem meum [*occideru*]n[*t, eo*]s in exilium expuli iudiciis legitimis ultus eorum [*scelus et p*]ostea bellum inferentis rei publicæ vici [*acie bis*].

Il prend même soin d'ajouter aussitôt que, s'il a porté ses armes sur terre et sur mer en soutenant des guerres dans le monde entier contre les citoyens et les étrangers, victorieux, il a pardonné aux citoyens qui avaient survécu au combat, de même que, pour les nations étrangères, quand il a pu les épargner sans danger, il a mieux aimé les conserver que les détruire.

[*A*]rma terra e[*t*] mar[*i civilia exter*]naque toto in orbe terrarum s[*ustinui*] victorque omnibu[*s superstitib*]us civibus peperci. Exte[*rnas*] gentes, quibus tuto [*parcere pot*]ui, [*co*]nservare quam excidere m[*alui*].

Il s'abstient d'ailleurs de remuer les souvenirs de ces guerres civiles, n'émet contre ses anciens rivaux aucune récrimination qui soit de nature à soulever quelque protestation, consacre deux lignes à peine à la grande guerre de Sicile, et ne rappelle même sa victoire décisive d'Actium que pour constater le mouvement spontané qui porta alors l'Italie entière et tout l'Occident à lui prêter serment de fidélité.

Il se montre plus à l'aise dans le rappel des victoires remportées sur les ennemis de Rome. On sent le bonheur qu'il éprouve à décrire la pacification des frontières de l'empire et la vengeance qu'il a tirée des outrages faits à l'orgueil national. Les étendards, naguère perdus par des généraux, reconquis et placés par lui dans le sanctuaire de Mars Vengeur; toutes les provinces du peuple romain, qui touchaient à des peuples non encore soumis, portant chez eux leurs nouvelles limites; l'Égypte annexée; l'Éthiopie et l'Arabie parcourues victorieusement; les Pannoniens, chez qui aucune armée romaine n'avait encore pénétré, faisant leur soumission; les Cimbres, les Charydes, les Semnons et d'autres peuples germains sollicitant son amitié; les Daces taillés en pièces; les rois de l'Inde et des contrées les plus lointaines lui envoyant des ambassades; les Parthes et les Mèdes demandant à recevoir leurs rois de ses mains; la porte du temple de Janus fermée par lui trois fois, alors qu'elle ne l'avait été encore que deux fois depuis la fondation de Rome : voilà les faits qu'il se plaît à énumérer dans huit des trente-cinq chapitres[1] dont se compose l'inscription. La défaite de Varus, est-il besoin de le dire, n'y figure pas.

(1) J'en donne un extrait à l'Appendice, CXCVI.

C'est avec la même complaisance qu'il étale ses travaux pacifiques: tous les temples anciens, le Capitole et le théâtre de Pompée restaurés; des temples nouveaux élevés en grand nombre et enrichis à ses frais; le théâtre de Marcellus édifié; des aqueducs reconstruits ou refaits avec l'adduction de sources nouvelles pour doubler la distribution des eaux; le forum Julien terminé; les voies et les ponts réparés; puis la réforme qu'il a pu entreprendre grâce aux pouvoirs étendus que lui ont conférés le Sénat et le peuple pour la surveillance des lois et des mœurs; la liste des sénateurs trois fois dressée; la cérémonie du cens trois fois célébrée et un triple recensement du peuple qui constate de la première à la troisième fois une augmentation de huit cent soixante quatorze mille citoyens. « Par la promulgation de nouvelles lois, dit-il avec fierté, en résumant d'un mot ses réformes, j'ai fait revivre les exemples de nos ancêtres, que notre cité commençait à oublier, et moi-même j'ai donné plus d'un exemple que la postérité fera bien de suivre ».

Legibus novi[*s latis et reduxi multa e*]xempla maiorum exolescentia ex nost[*ra civitate et ipse proposui*] multarum rer[*um exe*]mpla imitanda pos[*teris*].

En même temps, il énumère ses actes de générosité : les approvisionnements livrés gratuitement aux magasins publics dans les temps de disette; les distributions d'argent et de blé faites mainte et mainte fois au peuple; les libéralités dont il a gratifié les soldats des colonies; les terres assignées aux colons, tant en Italie que dans les provinces, moyennant le payement de 860 millions de sesterces (172 millions de francs) effectué par lui entre les mains des détenteurs, alors qu'autrefois ceux-ci ne recevaient aucune indemnité; les gratifications allouées aux vétérans renvoyés dans leurs municipes; la remise accordée aux municipes et aux colonies de l'or coronaire qui lui était offert pour ses triomphes; le secours qu'il a donné

quatre fois au trésor public en y versant de ses ressources personnelles 150 millions de sesterces; la même aide accordée à la caisse militaire pour 170 millions de sesterces; plus les fêtes offertes avec une magnificence qui ne coûtait pas moins que les dons d'argent et de nourriture; des combats de gladiateurs; des combats d'athlètes; vingt-six combats de bêtes fauves; un combat naval; vingt-sept fois des jeux, entre autres les Jeux séculaires.

Mais tant de services rendus dans la paix comme dans la guerre et tant de libéralités ont eu leur récompense et il dit aussi les honneurs qui lui furent décernés. Il reçut ceux de l'ovation et trois fois ceux du grand triomphe, sans compter les triomphes nombreux qu'il n'a pas célébrés, se contentant d'en déposer les lauriers au Capitole. Cinquante-cinq fois il se vit décréter des sacrifices d'actions de grâces aux dieux. On lui offrit la dictature et le consulat à vie qu'il a refusés. Il fut revêtu de la puissance tribunitienne, déclaré sacro-saint, nommé grand pontife, augure, membre du collège des quindécemvirs, des septemvirs, des Arvales, des prêtres Titiens, des Féciaux. Le Sénat décréta qu'au terme de chaque période de cinq ans des vœux seraient solennellement offerts aux dieux pour son salut. Un autel fut consacré à la *Fortune du retour* le jour où il revint de Syrie et ce jour, qui a pris le nom d'*Augustalia,* est célébré par un sacrifice anniversaire. De même, après les affaires d'Espagne et de Gaule, un autel fut élevé à la *Paix-Auguste.*

Il réserve pour la fin de ce récit abrégé de sa vie politique le rappel des deux honneurs qui lui furent le plus sensibles: le nom d'Auguste et celui de Père de la Patrie.

In consulatu sexto et septimo p[*ostquam bella civili*]a exstinxeram, per consensum universorum [*potitus rerum omn*]ium rem publicam ex mea potestate in senat[*us populique romani a*]rbitrium transtuli. Quo pro merito meo senat[*us consulto Augustus appe*]llatus sum et laureis postes ædium mearum v[*incti sunt publice coronaq*]ue c[i]vica super ianuam meam fixa est [*clupeusque aureus*] i[*n c*]uria Julia positus, quem mihi senatum [*populumque Roman*]um d[*are*] virtutis

cle[*mentiæ*] iustiti[*A pietatis causa testatum*] est p[er ei]us clupei [*ins*]c[*ription*]em. Post id tem[*pus præstiti omnibus dignitate, potest*]atis a[*utem n*]ihilo ampli[*us habui quam qui fuerunt mi*]hi quoque in ma[*gis*]t[*rat*]u conlega[e].

Tertium dec[*i*]mum consulatu[*m cum gerebam, senatus et eque*]ster ordo populusq[*ue*] Romanus universus [*appellavit me patrem p*]atriæ idque in vestibu[*lo a*]edium mearum [*i*]nscriben[*dum esse et in curia e*]t in foro Augusto sub quadr[*igi*]s, quæ mihi [*ex*] s. c. pos[*itæ sunt, censuit. Cum scri*]psi hæc, annum age[*b*]am septuagens[*imum sextum*].

Dans mon sixième et mon septième consulat, après avoir mis fin aux guerres civiles, quand l'accord de tous les citoyens me livrait le pouvoir absolu, je remis aux mains du Sénat et du peuple le gouvernement de la république. En récompense de cette action, on m'a donné, par un sénatus-consulte, le nom d'Auguste; ma porte a été officiellement décorée de lauriers et surmontée d'une couronne civique; on a placé dans la curie Julia un bouclier d'or sur lequel il était inscrit que le Sénat et le peuple romain me l'ont offert en souvenir de mon courage, de ma clémence, de ma justice et de ma piété. A partir de ce moment, bien que je l'emportasse sur les autres en considération, je n'ai jamais eu, dans les magistratures que j'ai exercées, plus de pouvoir que ceux qui étaient mes collègues.

Pendant mon treizième consulat, le Sénat, l'ordre équestre et tout le peuple romain m'ont donné le nom de *Père de la Patrie* et ont voulu que ce titre fût inscrit dans le vestibule de ma maison, dans la curie et dans mon forum au-dessous du quadrige qu'un sénatus-consulte y a fait planter en mon honneur. — Quand j'ai écrit ceci, j'étais dans ma soixante-seizième année.

Au lieu de résumer ces deux chapitres avec les autres, je les cite entièrement parce qu'ils me semblent avoir un intérêt particulier. Le premier montre combien on serait sujet à se tromper si l'on n'écrivait l'histoire que d'après les inscriptions. Auguste ici, même en son tombeau, veut faire croire aux Romains qu'il leur a rendu, après Actium, la liberté et le gouvernement républicain. Lui qui, en réunissant dans ses mains tous les pouvoirs de l'État, vient de créer le plus formidable engin de despotisme qu'on puisse imaginer, se vante de leur avoir fait remise de la toute-puissance, et l'on dirait, à le lire, qu'il n'a exercé

sur ses concitoyens qu'une autorité morale au milieu de collègues restés ses égaux. C'est le mensonge de son système politique qu'il transmet tout entier à ses héritiers. Et le dernier chapitre proclame combien ce mensonge a réussi, puisque désormais sont oubliés tous les crimes commis durant les longues années du triumvirat. Ce titre de *Père de la Patrie*, qu'Auguste tient d'une manière éclatante du consentement de tous les citoyens, amnistie le passé, couvre tout et consacre définitivement la transformation, si complète, qu'il vient d'opérer dans le gouvernement, sans usurpation apparente.

L'ensemble du monument d'ailleurs a de la grandeur. « Il est impossible, dit M. Boissier[1], de n'en pas être frappé. On voit bien, à un certain ton dominateur, que l'homme qui parle a gouverné pendant plus de cinquante ans le monde entier. Il connait l'importance des choses qu'il a faites : il sait qu'il a créé un nouvel état social et présidé à l'une des plus graves transformations de l'humanité. Aussi, quoiqu'il ne fasse guère que résumer des faits et citer des chiffres, tout ce qu'il dit a un grand air, et il sait donner à ces sèches énumérations un tour si majestueux qu'on se sent saisir, en les lisant, d'une sorte de respect involontaire. » Nous y trouvons, en effet, avec la concision, la simplicité et la clarté qui distinguaient son style, cette « dignité d'élocution qui convient à un prince, *quæ deceret principem*, » dont parle Tacite en parlant de lui[2]. Mais quelque impression que produise sur nous une telle majesté, nous savons nous en défendre pour découvrir les mensonges qu'elle sert parfois à cacher. Ainsi avons-nous dû précédemment, tout en reconnaissant les grandes choses qu'il a faites et particulièrement la protection qu'il a longtemps accordée aux arts et aux lettres, ne pas dissimuler le peu de sympathie que nous éprouvons pour son caractère et ne pas lui accorder, comme on l'a fait trop souvent, une admiration sans réserve.

(1) G. Boissier, *Cicéron et ses amis*, étude sur Octave, § 1.
(2) Tac., *Ann.*, XIII, 3.

LIVRE DEUXIÈME

VIRGILE



CHAPITRE PREMIER

VIRGILE. — SA VIE ET LA CHRONOLOGIE DE SES ŒUVRES.

I. Renseignements biographiques fournis par les écrivains anciens. Orthographe de son nom. Date et lieu de sa naissance. Sa famille. — II. Ses premières études. Son arrivée à Rome. Maîtres dont il y suit les leçons. Relations qu'il s'y crée. Son retour et son installation au pays natal. — III. Ses premières poésies. Motifs qui le portent à écrire ses ÉGLOGUES. Elles sont composées de l'an 42 à l'an 37 av. J.-C. ; mais le recueil que nous avons les présente-t-il dans l'ordre chronologique de leur composition? Comment on peut vraisemblablement, d'après les faits auxquels elles se rapportent, en fixer la succession. Bienveillance qui lui est alors témoignée, d'abord par Pollion, puis, lors du partage des terres de Crémone et de Mantoue aux vétérans, par Varus, Corn. Gallus, Octave et Mécène. Il peut se montrer sensible à la générosité de ces deux derniers sans faire ni dire rien de contraire à ses sentiments politiques. Il cherche pour quelque temps une paisible retraite dans les environs de Tarente et c'est là qu'il publie le recueil de toutes ses *Églogues*.— IV. Composition des GÉORGIQUES. Causes qui l'y incitent. Années qu'il y consacre. Genre de vie qu'il se plait à mener en y travaillant. Ses goûts et son caractère. Il a dédié les *Géorgiques* à Mécène, mais il ne les publie qu'après les avoir lues à Octave. Question de savoir s'il a fait deux publications différentes. — V. Les conseils de Mécène et peut-être même d'Octave l'enhardissent à élever de plus en plus le ton de sa poésie et à entreprendre sa grande épopée, l'ÉNÉIDE. Comment il conçut le plan de son poème et se mit à l'exécuter : ordre chronologique dans lequel en ont été composés les divers chants. Il meurt sans l'avoir achevé et ordonne, par un des articles de son testament, de le détruire. Auguste s'oppose à ce sacrilège; le testament du poète n'est exécuté qu'en ce qui concerne sa fortune et sa sépulture.

I

Des deux poètes dont la gloire jette le plus d'éclat sur le siècle d'Auguste, Virgile est le premier en date.

La faveur dont il jouit parmi ses contemporains, et qui

fit qu'après sa mort ses œuvres devinrent tout de suite un texte habituel de lectures et d'explications, fit aussi qu'il y eut immédiatement parmi ses admirateurs des écrivains qui se plurent à donner des détails sur sa vie et son caractère[1]. Le grammairien Asconius Pédianus écrivit même alors tout un traité contre ses détracteurs[2]. Mais leurs écrits se sont perdus, ne laissant de traces que dans ceux de commentateurs qui appartiennent aux âges suivants. La notice attribuée à Probus[3], le poème en vers hexamètres de Phocas[4], le commentaire des *Géorgiques* attribué à Philargyrius, les biographies placées en tête des commentaires de Donat[5] et de Servius[6], les notices qui accompagnent certains manuscrits[7] fournissent ainsi des indications puisées aux sources primitives[8]. Seulement à côté de renseignements précieux s'y trouvent bien des erreurs qui doivent être élaguées par une critique judicieuse et c'est ce à quoi ont travaillé avec soin plusieurs des éditeurs de Virgile qui ont voulu raconter sa vie. Parmi les travaux de ce genre que nous pouvons consulter avec le plus d'utilité sont ceux de MM. O. Ribbeck[9],

(1) « Amici familiaresque P. Vergilii, in iis quæ de ingenio moribusque ejus memoriæ tradiderunt... » Aul. Gel., *Noct. Attic*, XVII, 10.

(2) Cf. Madwig, *De Ascon. Ped.* etc. Copenh., 1828, in-8.

(3) Grammairien du IIe siècle. Cf. l'éd. de Suétone de A. Reifferscheid, p. 52 sqq.

(4) Grammairien et poète du IVe siècle; il nous reste des fragments de sa vie de Virgile. Cf. *Anthol. lat.* de Burmann.

(5) Cette biographie est sans doute puisée en grande partie dans le *De viris illustribus* de Suétone. Cf. Reifferscheid, p. 54-68.

(6) Cf. E. Thomas, *Essai sur Servius; scoliastes de Virgile*, 1879.

(7) Deux manuscrits de Berne, un de Munich et le *Reginensis* du Vatican.

(8) Voir, pour les témoignages anciens sur la vie de Virgile, M. Sonntag, *Vergil als Bukolischer Dichter*, Leipzig, 1891. Cf. H. Nettleship, *Ancient Lives of Vergil with an essay...* etc., Oxford, 1879.

(9) Lips., Teubner, 1859-1868, 5 vol., y compris les *Prolegomena* et l'*Appendice*.

E. Benoist[1], G. Thilo[2], A. Waltz[3] et A. Cartault[4].

Virgile naquit sous le consulat de Licinius Crassus et de Cn. Pompée le Grand, en l'année 684 de Rome, le jour des ides d'octobre, c'est-à-dire le 15 octobre de l'an 70 av. J.-C.[5]. Il s'appelait PUBLIUS VERGILIUS MARO. Du moins les inscriptions des premiers siècles de l'ère chrétienne et les manuscrits les plus anciens donnent pour la plupart Vergilius, de même qu'on lit chez presque tous les auteurs grecs Βεργίλιος ou Οὐεργίλιος. Ce n'est qu'à partir du v[e] siècle qu'on trouve des exemples de l'orthographe Virgilius, qui commença à être adoptée vers le IX[e] siècle et finit par triompher au XV[e]. Malgré les protestations d'Ange Politien, qui en prouva dès cette époque l'incorrection, elle se maintint jusque dans ces derniers temps; mais les éditeurs reviennent maintenant à la forme primitive[6].

Le lieu de sa naissance était, non pas la ville même de Mantoue, mais une campagne, appelée Andes[7], qui faisait partie du territoire de cette cité et à proximité de ses murs; aussi Macrobe appelle-t-il le poète « *a rure Mantuano poetam*[8] ». Mantoue n'en avait pas moins le droit de revendi-

(1) *Œuvres de Virgile, texte... avec un comment. crit. et explic., une introd. et une notice*, Paris, 3 vol. in-8, 3e tir. 1884. Notice sur Virgile, tom. I, p. LXXXV-CXXVII; addit div., 339 sq.

(2) *Vergili carmina*, Leipzig, 1886.

(3) *Les Bucoliques*, in-18 de 118 p., 1893; *les Géorgiques*, in-18 de 228 p., 1898.

(4) *Étude sur les Bucoliques*, in-18 de VIII-503 p., 1897.

(5) Le jour n'est pas moins certain que l'année. Cf. Mart., XII, 67, 3: « Octobres Maro consecravit Idus. »

(6) L'orthographe par *i* fut surtout amenée par l'étymologie qui faisait dériver le nom du poète de *virgo* ou *virga*. Le mot écrit par un *e* aurait une origine rustique si on le fait venir, comme Glück, du celtique *vergo* (allem. *Werk*), ou, comme Corssen (*Ueber Aussprache*, t. I, p. 543), de *Vergiliæ*, constellation des Pléiades. Cf. F. Hübner, *Flockeisens Jahrb.*, 77, p. 360 sqq.; H. Hagen, *ib.*, 95, p. 608; Th. Creizenach, *ib.*, 97, p. 294-296.

(7) On a voulu quelquefois l'identifier avec *Pietola*, à trois milles de Mantoue.

(8) *Saturn.*, V, 2, 1. Si, dans le même passage, Macrobe lui donne l'épithète de *Venetus*, c'est que Mantoue faisait partie de la Vénétie.

quer l'honneur de lui avoir donné le jour, et de là le mot de Martial « *Marone felix Mantua est* [1] ». Virgile d'ailleurs, sans avoir jamais dit qu'il fût né dans l'enceinte de la ville, la reconnaissait bien pour sa patrie : vous vous rappelez les vers de la troisième Géorgique :

Primus ego in *patriam* mecum, modo vita supersit,
Aonio rediens deducam vertice musas;
Primus Idumæas referam *tibi, Mantua*, palmas [2];

et l'épitaphe qu'on lui a attribuée, sans en connaître l'auteur, porte : « *Mantua me genuit...* »

Son père était de médiocre condition. On ne sait pas au juste si celui-ci appartenait d'origine au village d'Andes [3] et s'il y avait toujours été agriculteur [4]. Il est permis de croire qu'il y exerça un certain temps le métier de potier et qu'il ne l'abandonna, pour en prendre un plus lucratif, que le jour où un certain Magius, appariteur d'un magistrat de la ville, le prit à gages en lui confiant le soin de sa propriété de campagne. Dans tous les cas, il passe pour s'être montré fermier si actif et si honnête, que son maître, gagné par ses qualités, conçut pour lui de l'affection et lui donna en mariage sa fille Maia ou Magia Polla [5]. Par suite de cette union, il devint plus tard propriétaire, en tout ou en partie, de la terre qu'il gérait; peu à peu il augmenta son bien en faisant valoir ses troupeaux et en se livrant à l'agriculture; enfin, grâce à des efforts persévérants, assez semblables

(1) I, 61, 2. Cf. VIII, 73, 9; XIV, 195, 2.

(2) *Georg.*, III. v. 10-12

(3) L'épigramme VIII (X) des Catalepton et un vers (v. 28) de la IXe églogue ont fait supposer qu'il était venu de Crémone à Mantoue; mais l'épigramme n'est pas authentique et le vers a été mal interprété.

(4) Le métier de potier, *figulus*, était mentionné par plusieurs biographes, entre autres par Phocas, qui en plaisantait : « figuli suboles nova carmina finxit... » v. 7.

(5) Au moyen âge, ces noms produisirent de singulières légendes sur la naissance et la vie de Virgile.

sans doute à ceux du Tityre de la première Églogue, il se constitua une propriété, sinon très riche, du moins assez importante pour qu'un homme sans ambition pût s'en contenter[1].

Pour ne rien négliger de ce que nous savons des proches de Virgile, ajoutons tout de suite qu'il eut deux frères, Silon et Flaccus, l'un qui vécut à peine, l'autre qui mourut à peu près au moment de la publication de la cinquième Églogue, coïncidence qui a fait supposer à quelques commentateurs[2] qu'il a voulu faire allusion dans ce morceau au frère qu'il venait de perdre par le personnage allégorique de Daphnis. Il eut aussi, par sa mère, un demi-frère, du nom de Valérius Proculus[3].

II

De ses premières années nous ne connaissons presque rien. Il semblerait résulter de la biographie de Donat que, jusqu'à l'âge de quinze ans, il fut complètement élevé à Crémone[4]; mais il est probable qu'en résumant trop rapidement le récit de Suétone, le biographe ici a commis une abréviation fautive. Il vaut mieux, croyons-nous, s'en rapporter à la tradition générale qui nous le montre, pendant son enfance, à Andes, dans la maison paternelle, élevé, comme le dit Macrobe[5], « au milieu des pacages et des arbres ». C'est là, sans nul doute, qu'il puisa cet amour des choses de la nature qu'il sut si bien exprimer

(1) « Et tibi magna satis. » *Eclog.* I, v. 47.
(2) Donat, Suet., éd. Reifferscheid, p. 57.
(3) Soit que Magia fût déjà veuve avant d'épouser le père de Virgile, soit qu'elle se fût remariée après sa mort.
(4) « Initia ætatis Cremonæ egit usque ad virilem togam... » 6 sq.
(5) *Saturn.*, V, 2, 1 : « inter silvas et frutices educto. »

plus tard. Il est certain toutefois qu'il quitta la campagne de bonne heure. A douze ans, d'après la *Chronique d'Eusèbe*[1], il étudiait à Crémone, ville qui, sans être très éloignée, avait l'avantage d'offrir pour l'instruction des jeunes gens plus de ressources que Mantoue.

A quinze ans, en l'an 55 av. J.-C., sous le consulat de Crassus et de Pompée, les mêmes qui avaient été déjà consuls ensemble l'année de sa naissance, il prit la robe virile; et ce fut ce jour-là précisément, dit Donat[2], que mourut Lucrèce. J'ai déjà expliqué, en parlant de Lucrèce[3], mon opinion sur ce rapprochement, tout artificiel et erroné, qui n'a été imaginé que pour exprimer un jugement littéraire et voir dans l'auteur des *Géorgiques* l'héritier poétique, désigné par le destin, du chantre de *la Nature*.

Peu après il quitta Crémone et alla continuer ses études à Milan. De là, si l'on s'en rapporte à l'interpolateur qui a comblé une lacune dans le texte de sa vie mise en tête du commentaire de Servius, il passa à Naples et enfin à Rome. Quoi qu'il en soit de son séjour d'alors à Naples, il est certain qu'il arriva à Rome en l'an 53. Il avait alors dix-sept ans.

Nous sommes peu renseignés sur les études qu'il y fit, sur la société qu'il y fréquenta et sur la durée du temps qu'il y passa avant de venir s'installer à Andes. Nous n'ignorons pas cependant qu'il y étudia sérieusement la rhétorique à l'école de l'un des excellents rhéteurs qui l'apprirent à Octave, celle de l'habile Épidius[4]. On a même dit, en se basant sur la communauté d'une étude faite sous le même maître, qu'il avait dû, à ce moment, nouer des liens de camaraderie avec Octave; mais il ne faut pas oublier que le petit-neveu du dictateur n'avait alors que dix ans, et en admettant même que, vu la précocité de son

(1) S. Jérôme, *Chr. d'Eus.*, Ol. 180, 3, c'est-à-dire en l'année 58 av. J.-C.
(2) Suét., éd. Reifferscheid, p. 55.
(3) Cf. 1re partie, liv. IV, ch. I, 1. Tom. II, p. 461.
(4) Voir plus haut, p. 17.

instruction, il eût suivi l'enseignement du rhéteur en même temps que Virgile, il semble bien que la différence d'âge, encore plus que la différence de situation, aurait mis obstacle à leur liaison. Le fait de leur rencontre chez le professeur n'est pas impossible, mais la conclusion qu'on en tire ne comporte aucune certitude. Toujours est-il que les leçons d'Épidius furent très utiles à Virgile. Non pas qu'il devînt orateur, loin de là; il ne plaida qu'une seule fois dans sa vie; il était si timide et avait la parole si embarrassée lorsqu'il devait improviser, qu'il aima mieux s'abstenir du barreau[1]. Mais il connut à fond toutes les règles de la composition, et nous verrons, par l'analyse de ses œuvres, combien il sut mettre cette science à profit.

D'après la plupart des commentateurs, il étudia particulièrement la philosophie sous la direction de Siron[2]. Ce philosophe, en effet, se trouvait alors à Rome et Cicéron[3] parlait de lui avec éloge. Il était un des représentants les plus autorisés de l'épicurisme. Ses leçons durent produire une vive impression sur l'esprit de son élève, qu'elles disposèrent on ne peut mieux à admirer le *De natura rerum* de Lucrèce, dès qu'il parut[4] : nous avons une preuve de cette admiration dans la VIe Églogue où, voulant mettre dans la bouche de Silène un chant digne d'un dieu, il résumera en quelques vers précis la cosmogonie du grand poète, à qui il rendra ainsi le plus bel hommage. Cependant il ne faudrait voir, ni dans ce passage des *Bucoliques*, ni dans le fait qu'il écouta l'enseignement de Siron, la preuve d'une prédilection absolue, même à cette époque de sa vie, pour la doctrine épicurienne. En même temps qu'il l'étudiait, son attention ne pouvait pas ne pas se por-

(1) Suét., éd. Reifferscheid, p. 58. — Cf. Sén., *Controv.*, III : « Vergilium illa felicitas ingenii in oratione soluta reliquit. »

(2) Σείρων. Cf. Haupt, in Herm., I, p. 40.

(3) Cic., *de Fin.*, II, 35; *Epist. ad Fam.*, VI, 11.

(4) Cette publication se fit à la mort de Lucrèce, qui naquit, avons-nous dit, vers l'an 95 av. J.-C. et mourut à l'âge de quarante-quatre ans, c'est-à-dire vers l'an 51. Cf. 1re partie, tom III, p. 461.

ter sur les autres systèmes : son intelligence s'ouvrait à ce que chacun d'eux présentait d'ingénieux ou de profond, et nous verrons, lorsque nous chercherons à nous rendre compte de ses opinions philosophiques, qu'il fut de ceux qui, comme Cicéron, se montrèrent éclectiques. L'école de Siron eut du moins l'avantage de lui donner le goût des sciences exactes, celui des observations personnelles, et ne contribua pas peu à lui faire acquérir cet amas de connaissances d'où devait naitre, en quelque sujet qu'il traitât, une exactitude technique digne d'un savant professionnel.

Il reçut aussi, dit-on, les leçons de Philodème[1], savant et poète, à qui Cicéron décerne le même éloge qu'à Siron dans le dernier chapitre du deuxième livre de son traité *de Finibus*[2], et celles du grammairien Parthénius[3], plus apte que personne à inspirer aux jeunes gens, avec le culte des poètes, l'habitude de la poésie, puisque lui-même à son mérite de critique littéraire joignait, paraît-il, un véritable talent dans l'art d'écrire en vers. Ses rapports avec eux ne sont pas prouvés d'une manière indiscutable; mais, quels qu'aient été ses maitres, il n'est pas douteux qu'il ait acquis, pendant ce séjour à Rome, auprès d'excellents professeurs, une connaissance déjà profonde de la littérature grecque aussi bien que de la littérature latine.

Est-il vrai qu'il ait tiré de ce séjour un autre profit en nouant alors des relations avec un grand nombre de poètes et de grands personnages? Sans doute l'occasion de se créer des amis et quelques protecteurs ne lui manqua pas :

(1) Voir A. Korte, art. du *Rhein. Mus.*, t. 45, 1890, p. 172-177.

(2) « Sironem et Philodemum, cum optimos viros, tum homines doctissimos. »

(3) Grec de Nicée, fait prisonnier pendant la guerre contre Mithridate, il avait été amené à Rome en 65 av. J.-C. Nous avons de lui un petit ouvrage en prose *Sur les Infortunes amoureuses*, qu'a publié la Bibliothèque Didot (1856), mais de ses poèmes il ne reste que quelques titres; nous savons seulement par Macrobe que Virgile les connaissait et les estimait assez pour en introduire à l'occasion la traduction d'un vers parmi les siens. (*Saturn.*, V, 17.)

mais, si son caractère doux et tendre était de nature à lui en donner, sa timidité, ses manières rustiques, sa mélancolie et son goût de la solitude ne lui permirent certainement pas d'en faire autant qu'on le suppose généralement. Du reste rappelons-nous que, lorsqu'il arriva, Catulle venait de mourir, Lucrèce allait disparaître[1], Properce et Ovide n'étaient pas nés, Tibulle n'avait guère qu'un an. A la vérité, Calvus, Cornificius Gallus, Helvius Cinna, le grammairien-poète Valérius Caton, Terentius Varron le polygraphe, Furius Bibaculus vivaient encore; et Varron d'Atax, Lucius Varius si cher à Catulle, Plotius Tucca, Pollion l'ami et le patron de Cinna, Cornélius Gallus, Æmilius Macer, Horace, quoique plus jeune, étaient en âge de le connaître. Mais quelques-uns d'entre eux, comme Furius Bibaculus, par exemple, qui se montrait ardent adversaire de César et de sa famille, ne furent jamais ses amis, et parce que nous savons que beaucoup des autres le devinrent, il ne s'en suit pas que nous soyons autorisés à faire remonter sa liaison avec tous ceux-là mêmes sans exception à cette époque de sa jeunesse, qui précéda son retour et son installation au pays natal.

Je suppose que cet événement eut lieu, soit lorsque son père devint aveugle dans ses derniers jours, soit lorsqu'il mourut. L'un ou l'autre de ces deux malheurs, en apportant un trouble profond dans la famille et dans la gestion du patrimoine, put rendre désormais nécessaire sa présence à Andes. La vie d'ailleurs tout isolée et silencieuse qu'il devait y mener n'était pas faite pour lui déplaire. Près de sa mère et de son frère, au milieu du paysage verdoyant et calme où s'était bercée son enfance, il pouvait rêver en paix, travailler tranquillement à quelque œuvre poétique, et nous aimons à nous le représenter dans cette campagne dont la description faite par Dunlop a paru à Sainte-Beuve[2] composée avec tant de soin et de vérité qu'il

(1) Voir 1re partie, tom. II, p. 557.
(2) *Étude sur Virgile*, 3e éd., 1879, p. 38

a pris plaisir à la traduire : « La ferme, le domaine de Virgile, nous dit Dunlop, était sur les bords du Mincio. Cette rivière, qui, par la couleur de ses eaux, est d'un vert de mer profond, a sa source dans le Bénaque ou lac de Garda. Elle en sort et coule au pied de petites collines irrégulières qui sont couvertes de vignes; puis, passé le château romantique, qui porte aujourd'hui le nom de Vallegio, situé sur une éminence, elle descend à travers une longue vallée, et alors elle se répand dans la plaine en deux petits lacs, l'un au-dessus et l'autre juste au-dessous de la ville de Mantoue. De là, le Mincio poursuit son cours, dans l'espace d'environ deux milles, à travers un pays plat mais fertile, jusqu'à ce qu'il se jette dans le Pô (à Governolo). Le domaine du poète était situé sur la rive droite du Mincio, du côté de l'ouest, à trois milles environ au-dessous de Mantoue et proche le village d'Andes ou Pietola. Ce domaine s'étendait sur un terrain plat, entre quelques hauteurs au sud-ouest et le bord uni de la rivière, comprenant dans ses limites un vignoble, un verger, un rucher et d'excellentes terres de pâturage qui permettaient au propriétaire de porter ses fromages à Mantoue et de nourrir des victimes pour les autels des dieux. Le courant même, à l'endroit où il bordait le domaine de Virgile, est large, lent et sinueux. Ses bords marécageux sont couverts de roseaux, et des cygnes en grand nombre voguent sur ses ondes ou paissent l'herbe sur sa marge humide et gazonnée. » Ainsi, en portant ses pas un peu au-delà des limites de son domaine, Virgile pouvait visiter, d'un côté, le cours grandiose du rapide et majestueux Éridan « ce roi des fleuves », de l'autre, le Bénaque, qui ressemble par moments à l'Océan agité ; et, lorsque, sans chercher dans ses promenades une émotion propre à lui suggérer de vives images, il restait en repos, à l'ombre de ses grands arbres, dans le murmure de ses abeilles, il goûtait en poète la fraîcheur profonde d'un paysage dont la douceur un peu pâle et stagnante lui offrait cette tranquillité silencieuse qui prête si bien à la mélancolie et au rêve.

III

Comme vous le pensez bien, il n'avait pas attendu son départ de Rome pour essayer ses moyens poétiques, mais son retour à Andes ne put que l'encourager à persévérer dans la voie qu'il avait entrevue. A-t-il détruit lui-même les premiers essais de sa muse, les jugeant indignes de ceux qui suivirent? On pourrait le croire lorsqu'on réfléchit à la sévérité qu'il témoignait à l'égard de ses œuvres et au vœu exprimé dans son testament au sujet de l'Énéide. Des petits poèmes qui lui ont été attribués comme ayant été composés, soit dans les dernières années de son séjour à Rome, soit lors de son installation à Andes, il en est bien peu qui puissent être de lui et l'authenticité de ce peu même, comme nous le verrons plus loin, est sérieusement contestée. En tout cas Virgile n'a jamais tenu à les rappeler; il ne les a mentionnés nulle part dans ses écrits, et bien évidemment il ne faisait commencer sa véritable carrière de poète qu'à partir de la composition des *Bucoliques*.

Dans ses études grecques, tout en lisant Homère, Hésiode, les tragiques et aussi les grands prosateurs tels que Thucydide, il s'était fait surtout le disciple de l'école Alexandrine et il y avait pris pour maître de prédilection Théocrite. Les attraits qu'avait pour lui la vie des champs l'avaient porté naturellement vers le poète créateur du genre pastoral. De plus, nous avons vu combien les écrivains romains étaient toujours fiers de transporter de la Grèce dans leur patrie un genre de littérature nouveau et le genre pastoral se trouvait le seul qui n'y eût pas encore été naturalisé. Ces deux motifs eussent été sans doute suffisants pour l'entraîner de ce côté. Il y en eut un autre, dit-on, qui fut décisif.

Pollion, qui avait rendu de grands services à Antoine

après la guerre de Modène en facilitant son accord avec Lépide, en avait été récompensé par lui et, à la suite de la conclusion du second triumvirat, avait reçu, en qualité de lieutenant, le gouvernement de la Gaule cisalpine. Il y était arrivé vers la fin de l'année 43, et Virgile, qui peut-être lui avait été présenté déjà à Rome, eut l'occasion de nouer alors des relations avec lui. C'était un de ces hommes qui, tout en s'occupant des affaires de l'État, n'en montraient pas moins une grande activité littéraire : il composait pour le moment des tragédies[1] et son goût pour la poésie, qui le rendait capable de donner quelques bons conseils en cet art, devait aussi le rendre favorable à un poète qui, sans avoir encore de réputation établie, était néanmoins connu comme tel des amis auxquels il avait montré ses essais. Après avoir vu des fragments de premières tentatives idylliques, il l'engagea à persévérer, et ses encouragements, en se joignant aux deux mobiles qui agissaient sur l'esprit de Virgile, le déterminèrent.

Les *Bucoliques* ou *Églogues*[2] furent composées de l'an 42 à l'an 37 av. J.-C.[3]. Mais notons qu'elles ne le furent pas dans l'ordre où les présentent les éditions et qui pourtant est l'ordre des manuscrits, celui même que leur a donné l'auteur quand, après les avoir produites au jour séparément[4], il prit le soin d'en publier l'ensemble. L'exemple de

(1) Cf. *Ecl.*, III, 86 ; *Ecl.*, VIII, 10.

(2) Virgile appelait son ouvrage *Bucolicon liber*. Cf. Colum., VII, 10 ; Ov., *Trist.*, II, 438 ; Aul. Gel., *Noct. Att.*, IX, 9.

(3) Cela fait un peu plus de quatre ans. Suétone, Donat et la Vie des commentaires de Servius parlent de trois années seulement ; mais les biographes anciens tiennent d'une source primitive, peut-être d'Asconius Pedianus lui-même, que Virgile a commencé à publier des *Bucoliques* à l'âge de vingt-huit ans, c'est-à-dire à partir d'octobre 42, et nous nous trouvons conduits par l'étude des faits au milieu desquels s'est poursuivie cette composition jusqu'en 37. Cf. Cartault, p. 72-74.

(4) M. Sonntag (p. 198) ne pense pas que Virgile ait publié ses Églogues séparément avant de les donner toutes ensemble, mais nous en avons la preuve dans l'Églogue V où (v. 85-87), par la bouche de Ménalcas, il reven-



Catulle nous a déjà montré[1] comment un écrivain peut tenir à rompre l'ordre chronologique dans le classement de ses œuvres lorsqu'il croit pouvoir d'une autre façon éveiller davantage l'attention du lecteur.

De ces compositions, au nombre de dix, il s'en trouvait cinq qui étaient des dialogues, quatre, des monologues, et une qui, quoique dialoguée, ne se composait que de deux morceaux de longue haleine. En mettant celle-ci dans la catégorie des monologues, on arrivait à équilibrer en nombre les uns et les autres, et, pour produire dans l'ensemble une variété soutenue, il n'y avait qu'à les entremêler régulièrement en faisant suivre chaque dialogue d'un monologue. C'est ce que fit Virgile. De plus, lorsqu'il publia son édition complète, il eut encore une autre préoccupation. Il était alors en relations avec Octave; mais ces relations n'avaient commencé que dans le cours même de la composition et il tenait à ce que celle des Églogues qui en avait célébré le commencement fût la première pièce du recueil, pour qu'elle devînt pour ainsi dire une dédicace à Octave du recueil tout entier. De là, on le comprend, une classification bien différente de l'ordre chronologique[2].

Les deux premières en date furent II et III; l'Églogue V les désigne comme antérieures à elle-même et elle les désigne seules, lorsque Ménalcas y dit à Mopsus en lui faisant don de son léger chalumeau : « C'est avec lui que j'ai chanté *Formosum Corydon ardebat Alexim* et encore *Cuium pecus ? an Meliboei ?* » vers qui commencent les deux Églogues en question. Par le soin qu'elle prend de les rappeler, elle dit suffisamment qu'il n'y en avait aucune autre[3]. Il faut en

dique la paternité des Églogues II et III. Si celles-ci n'avaient pas paru précédemment et si Virgile n'avait pas craint d'en voir accaparer la propriété par autrui, pourquoi aurait-il donné cet avertissement au lecteur ? Un tel avis n'avait pas sa raison d'être dans une édition d'ensemble.

(1) Cf. 1re partie, tom. II, p. 537, note.

(2) Pour établir cet ordre chronologique on a imaginé bien des systèmes dont le résumé se trouve dans l'ouvrage de M. Sonntag cité plus haut.

(3) A. Feilchenfeld, *Diss. inaug.*, p. 15.

conclure qu'elle-même vint la troisième. Toutes les trois sont de 42-41.

La IV[e] porte sa date. Elle est adressée à Pollion et se donne un ton plus élevé, dit-elle, pour être digne d'un consul :

Si canimus silvas, silvæ sint Consule dignæ ;

or nous savons que Pollion fut consul en 40 ; elle a donc été composée dans la seconde moitié de cette année-là.

L'Églogue VI le fut quelques mois plus tard. Varus, soit tout de suite après la reddition de Pérouse, soit après la paix de Brindes, venait de remplacer Pollion dans le gouvernement de la Gaule cisalpine. Il avait très probablement connu Virgile à Rome, avait suivi peut-être avec lui les leçons de Siron ; même sans cela d'ailleurs il n'eût pas laissé de savoir quel était son talent poétique ; et il désirait comme Pollion être célébré par lui. Il eût voulu un poème épique ; mais Virgile ne se sentait alors, ni de force, ni d'humeur à entreprendre une œuvre de ce genre ; pour saluer son entrée en charge, il lui dédia le chant de Silène vers la fin de l'an 40.

L'Églogue VII, qui est le récit de Mélibée racontant la lutte poétique de Corydon et de Thyrsis, n'a aucune dédicace et ne contient rien qui en indique la date exacte. Elle a été composée presque dans le même temps que l'Églogue VI, un peu après, semble-t-il, plutôt qu'auparavant. Elle doit être de l'hiver 40.

La VIII[e] est cette composition dialoguée qui a tenu la place d'un monologue parce qu'elle s'en rapprochait le plus, chacun des deux personnages en scène n'y prenant la parole qu'une seule fois. Elle est adressée à Pollion au moment où, victorieux des Parthini, il était en train de ramener ses troupes. Le milieu de l'an 39 est la date qui lui convient.

Puis vinrent les Églogues I et IX qui ont rapport à un des événements de la vie de Virgile qui lui furent le plus

pénibles. La plupart des biographes, interprétant à leur manière certains passages de la première, ont raconté qu'il s'était vu restituer par Octave la propriété des Andes qui lui avait été enlevée. Tels ne seraient pas les faits indiqués par le texte, si nous nous en rapportons à MM. Sonntag et Cartault[1]. Crémone, explique M. Cartault, avait été mise, vraisemblablement vers la fin de 43, au nombre des villes condamnées à être dépouillées de leur territoire en faveur des vétérans; conformément aux règles observées dans la fondation des colonies militaires, on avait procédé immédiatement aux travaux d'arpentage et de délimitation, puis à l'examen des réclamations, enfin au tirage au sort des lots, en un mot à toute cette série de formalités et d'opérations qui généralement ne demandaient pas moins de trois ans. Interrompues même en 42, année pendant laquelle les vétérans allèrent combattre à Philippes, elles ne durent prendre fin qu'en 40. Mais le territoire de Crémone n'étant pas suffisant, on s'avança alors de quinze mille pas sur celui de Mantoue[2] et l'on commença de ce côté les travaux techniques ordinaires. Ce fut seulement dans le moment de ces travaux, au cours de l'an 39, que Virgile, qui n'avait encore témoigné aucune émotion en adressant la VIII[e] Églogue à Pollion, se sentit tout-à-coup personnellement menacé. Le sénateur Cornélius Gallus, poète et savant, qui était de son âge et avec qui, presque certainement, il s'était intimement lié depuis quelque temps déjà, se trouvait remplir une fonction officielle auprès de Varus. Sur son conseil et avec sa recommandation, il se rendit à Rome sans tarder, vers la fin de l'été. Il se présenta à Octave qui le reçut avec bienveillance, vit dans les bonnes paroles qui lui furent adressées par le triumvir une promesse lui garantissant la conservation de ses biens, revint à Andes heureux du résultat de sa démarche et s'empressa d'exprimer sa reconnaissance à celui qu'il considérait

(1) Cf. M. Sonntag, p. 32 sq.; M. Cartault, p. 61-69.
(2) « Mantua væ miseræ nimium vicina Cremonæ ! » *Ecl.*, IX, 28.

désormais comme son bienfaiteur par cette Églogue I où il se représentait lui-même sous la figure de Tityre jouissant d'une situation privilégiée au milieu de ses malheureux voisins. Il se trompait. Soit que Varus n'eût pas reçu de Rome un ordre positif, soit que, malgré la puissance d'Octave, ses vétérans, de qui sa fortune dépendait, osassent faire valoir des prétentions contraires à son avis, Virgile ne jouit pas longtemps de la tranquillité sur laquelle il comptait. Un jour même, dans une altercation avec l'un d'eux, il faillit devenir victime de leur violence et n'échappa à la mort que par la fuite. Il s'en revint à Rome pour y faire de nouvelles démarches auprès d'Octave et c'est à Rome même, à la fin de l'an 39 ou au plus tard dès le commencement de l'an 38, d'après M. Cartault, qu'aurait été écrite l'Églogue IX. Le poète y rappelle, vous le savez, par la bouche de Lycidas, qu'on avait répété partout « qu'en récompense de ses vers il avait obtenu la faveur de conserver tous ses biens », et à Lycidas il fait répondre par Mœris : « On te l'avait dit, et le bruit en a couru ; mais nos vers, Lycidas, ont autant de force, au milieu des traits de Mars, que les colombes de Chaonie aux approches de l'aigle » :

Audieras, et fama fuit ; sed carmina tantum
Nostra valent, Lycida, tela inter Martia, quantum
Chaonias dicunt aquila veniente columbas.
v. 11-13.

Octave l'assura de nouveau de sa protection ; mais apparemment, conclut M. Cartault, il ne lui restitua pas son domaine paternel, puisque jamais, dans aucun des livres des *Géorgiques*, où il était pourtant si naturel que le poète parlât de cette restitution, nous n'en trouvons la moindre mention. Seulement Virgile reçut tout de suite une compensation [1] que Mécène sans doute, entrant pour la

(1) M. A. Waltz (*Les Bucol.*, 1893, p. 13) émet le même avis : « Ces puissantes recommandations valurent-elles au poète la restitution de son patri-

première fois dans sa vie, avec cet à propos et cette délicatesse dont il était doué, se chargea de lui offrir.

Dans la société de Mécène et reçu par Octave, il passa alors quelque temps à Rome. Il écrivit la X[e] Églogue, dans l'année 37, et non auparavant comme E. Krause le suppose avec O. Ribbeck, puisqu'il y est question d'une Lycoris qui a abandonné Corn. Gallus pour suivre un officier dans l'expédition dirigée sur le Rhin et qu'après J. César il n'y eut aucune armée romaine conduite sur le Rhin avant 37[1]. Il prenait soin d'annoncer dès le premier vers de cette composition qu'elle serait la dernière de ce genre :

Extremum hunc, Arethusa, mihi concede laborem.

Notons ici qu'en répondant à l'amitié de Mécène et d'Octave il ne faisait rien de contraire à ses sentiments politiques. Depuis longtemps il avait témoigné ses opinions. N'avait-il pas, dans des vers écrits avant la composition des *Bucoliques* et qu'il inséra dans l'une d'elles[2], parlé de

moine ou lui donna-t-on en compensation un autre domaine plus sûr? Cette dernière hypothèse est la plus probable : rien n'indique qu'il soit revenu à Andes après ces événements. »

(1) En résumé, l'ordre chronologique de la composition des Eglogues, d'après le système qui vient d'être expliqué, est le suivant : II, III, V, IV, VI, VII, VIII, I, IX, X. Il diffère sensiblement de celui qu'on adopte le plus souvent et qui place I et IX immédiatement après II, III, V, parce qu'on suppose que Virgile aurait été tout d'abord dépouillé de son domaine, puis rétabli dans ses droits, puis molesté par les vétérans et en fin de compte maintenu. Une chose toutefois s'accorde dans les deux systèmes : c'est l'antériorité de I par rapport à IX. Mais cet ordre même se trouve interverti, à l'exemple du Pseudo-Probus, par H. Nettleship (*Ancient Lives of Vergil with an essay on the poems of Vergil in connection with his life and times*, Oxford, 1879, p 42) et par E. Krause (*Quibus temporibus, quove ordine Verg. Eglogas scripserit*, Berlin, 1884, p. 14). Les travaux consciencieux de tant de savants d'opinions opposées montrent combien de pareilles recherches chronologiques rencontrent d'obstacles et comment parfois il est prudent de ne pas tenir absolument à préciser certains détails lorsque d'ailleurs on peut, sans cela, se représenter assez bien les vicissitudes de la vie d'un homme et se rendre compte des sentiments de son âme.

(2) Voir plus loin l'analyse de l'Églogue IX.

cette comète qui se montra pendant les Jeux funèbres célébrés en l'honneur du dictateur, dans laquelle la superstition populaire avait voulu voir l'âme même du grand homme et qu'Octave s'était empressé de faire figurer par une étoile d'or sur la tête de la statue de son père adoptif? Il est évident que Virgile n'avait jamais été du parti des meurtriers de César. La vue des ruines causées par les guerres civiles, qui devait produire une si grande impression sur sa sensibilité, ne contribua pas peu à le confirmer, comme bien d'autres, dans le désir qu'une main ferme y mît une fin. Et s'il est certain que les avances qui lui furent faites par Mécène lui devinrent avantageuses, il n'est pas douteux non plus qu'il n'eut rien à renier de son passé ni de ses idées du moment pour s'engager dans des relations si favorables à sa carrière et à sa gloire littéraire.

Quelque prix d'ailleurs qu'il attachât à ces relations, quelque agrément d'esprit qu'il y trouvât, il ne s'en rendit jamais l'esclave. Rien ne le prouve mieux que ses absences fréquentes de Rome, où il posséda une maison sur le mont Esquilin près des jardins de Mécène, et l'empressement qu'il mit toujours à se réfugier à la campagne, séjour de prédilection qui lui offrait, avec une vie semblable à celle du passé, la contemplation poétique de la nature et la pleine tranquillité nécessaire à ses chers travaux. Les moyens de satisfaire son goût ne lui manquèrent pas, s'il est vrai que, grâce aux libéralités de ses puissants amis, il eut, non seulement une propriété en Campanie [1], mais une aussi dans les environs de Tarente.

C'est en effet à Tarente que nous le voyons presque aussitôt après la composition de sa dernière Églogue. La vie mondaine et agitée de la ville avait dû, à cette époque surtout, lui être singulièrement à charge. Les graves soucis qu'il venait d'éprouver au sujet de son patrimoine, le renoncement forcé à son domaine familial et à toutes ses habitudes quotidiennes laissaient en son âme, malgré la

(1) Aul. Gel., *Noct. Att.*, VII, 20, 1.

compensation qu'il avait reçue, l'amère tristesse d'une spoliation subie, d'une sorte d'exil. Cet événement pénible s'était même produit peu après les malheurs domestiques les plus cuisants : son frère et sa mère étaient morts récemment, et des parents qu'il avait tendrement affectionnés il ne lui restait plus que son demi-frère Proculus; jugez de la profonde affliction d'une âme aimante comme la sienne. Ajoutez à tout cela que sa santé s'était sensiblement altérée et vous comprendrez quel besoin il avait senti d'aller chercher loin de Rome, pour quelque temps, une paisible retraite.

A peine arrivé dans la campagne qu'arrose le Galèse[1], au milieu des bois de pins dont parle Properce, il s'occupa, puisqu'il s'était résolu à ne plus composer d'églogues, de publier le recueil complet[2] de celles qu'il avait écrites. C'est à cette publication que bien certainement fait allusion Properce lorsque, résumant dans une de ses élégies[3] les divers titres de gloire du poète de Mantoue, il considère les *Bucoliques* comme ayant été produites à l'ombre des bois du Galèse :

> Tu canis umbrosi subter pineta Galesi
> Thyrsin, et...

(1) Le séjour de Virgile sur les bords du *Galæsus* est rappelé par la IVe Géorgique dans la description de la petite propriété du vieillard de Tarente :

> Namque sub Œbaliæ *memini* me turribus altis,
> Qua niger humectat flaventia culta Galæsus,
> Corycium *vidisse* senem...
>
> V. 125-127.

(2) M. Schaper, suivant un système qui a été souvent réfuté, suppose deux publications faites par Virgile et place celle des Églogues IV, VI et IX après la composition des *Géorgiques* seulement. M. Sonntag suppose aussi deux recueils, l'un comprenant les Égl. II, III, V, IV, VII, VIII, offert à Pollion en l'an 39, l'autre comprenant les Égl. I, VI, IX, X ; mais M. Cartault m'a semblé avoir raison de n'accepter ni cette théorie des deux recueils, ni la postériorité de l'Égl. VI à l'Égl. VIII.

(3) *Ad Lynceum poetam*, Eleg. II, 36, v, 61 sq.

IV

Il avait en même temps une autre œuvre sur le chantier. Mécène, d'accord en cela comme en presque toutes choses avec Octave, lui avait conseillé d'appliquer son amour des choses rustiques à un travail plus élevé que celui de simples poésies légères. Il lui avait montré combien il importerait à l'État de rendre à la vie des champs sa considération et de créer, non pas seulement parmi les vétérans mis en possession de terres, mais aussi et surtout chez les chefs des grandes familles qui, sans avoir perdu tout souvenir des vertus de leurs ancêtres, semblaient, en dehors des guerres civiles, ne savoir plus que faire, un mouvement d'opinion en faveur de l'agriculture, cette féconde mamelle à laquelle puisaient leur vigueur de caractère les Caton, les Fabius, les Cincinnatus et tous les grands hommes de la Rome antique. Peut-être même Octave était-il intervenu personnellement et, sans entrer autant que Mécène dans des considérations politiques, avait-il eu l'habileté de faire appel à sa bonté d'âme en lui disant le service que pourrait rendre aux agriculteurs inexpérimentés un livre où seraient enseignés, en vers qui, par la frappe, s'imposeraient à leur esprit, les préceptes d'une science si nécessaire à la bonne direction de leurs incessants et rudes travaux. Il l'aurait engagé en quelque sorte à une entreprise philanthropique. Du moins le mot introduit au commencement du poème dans l'invocation adressée au maître tout-puissant semble indiquer un rôle de ce genre :

> Ignarosque viæ mecum miseratus agrestes.
>
> I, v. 41.

Ne nous arrêtons pas cependant, plus qu'il ne faut, à l'interprétation de ce vers en ce qui concerne l'intervention

d'Octave ; tenons seulement pour assurée celle de Mécène. Virgile n'a pas caché qu'il avait reçu de lui une invitation pressante :

> ...Tua, Mæcenas, haud mollia jussa.
> III, v. 41.

Mais s'il a rappelé ainsi l'avis que lui avait donné l'intime conseiller d'Octave, ce n'était pas qu'il l'eût suivi à contre-cœur, loin de là. Arrivé à la maturité de l'âge, il sentait, depuis quelque temps déjà, qu'on doit en écrivant rechercher un autre but que le plaisir qu'on éprouve à composer, et son aspiration secrète de faire non plus œuvre d'agrément, mais œuvre utile, répondait trop bien aux desseins de l'homme d'État pour qu'il ne s'empressât pas de donner dans le sens indiqué une forme définie à la pensée, vague encore, qu'il avait conçue. Il s'était rendu compte tout de suite de l'importance de la tâche qu'il assumait : « Sans toi, disait-il à Mécène, mon âme n'entreprend rien de grand »,

> Te sine nil altum mens inchoat....
> III, v. 42.

et il ne doutait pas [1] que la gloire lui serait assurée, s'il l'exécutait à souhait. Il s'y attacha et y travailla sept années.

Est-ce à dire que dans ce long espace de temps (de l'an 37 à l'an 30) il ait vécu constamment dans la retraite ? Assurément non. Ses goûts le portaient de préférence dans sa propriété de Campanie, aux environs de Naples et de Nole, mais il ne négligeait pas de venir parfois à Rome pour y entretenir avec ses amis, devenus plus nombreux, les relations suivies que lui commandait son affection pour eux. Nous n'ignorons pas, en effet, quels charmes il trouvait à l'amitié. Tous les témoignages anciens, conformes à ce que disait de lui Asconius, nous le représentent comme un

(1) Cf. *Georg.*, III, 8 sq.

homme d'humeur douce, bienveillante et exempte d'envie, se plaisant aux louanges données aux autres semblant ne rien posséder en propre et ayant sans cesse à la bouche ce mot : « Tout est commun entre amis. » Horace éprouvait à le voir un plaisir tout particulier. Nous le comprenons aux transports de joie qu'il manifesta lorsque, précisément à cette époque, dans le voyage à Brindes, où il faisait partie du cortège de Mécène, il trouva Virgile attendant à Sinuesse[1] avec Plotius et Varius le passage de ce cortège pour s'y joindre. « Le jour suivant se lève pour nous bien heureux ; car, à Sinuesse, nous rencontrons Plotius, Varius et Virgile : la terre n'a jamais porté d'âmes plus belles et plus sincères, d'hommes auxquels je sois plus sincèrement attaché. Oh ! quels embrassements ! que de joie ! Tant que je conserverai ma raison, rien au monde ne me paraîtra préférable à un ami[2]. » Si l'éloge s'adresse également aux trois, parce qu'il eût été difficile de faire à chacun une part différente, soyez sûrs que les termes en sont choisis pour s'appliquer particulièrement à Virgile :

> ...animæ quales neque candidiores
> Terra tulit ..

Anima candida, âme pure et sereine, voilà bien l'expression qui convient à son caractère.

(1) Walckenaer, dans son *Histoire de la vie et des poésies d'Horace* (liv. IV, § 7), croit que Virgile, Plotius et Varius s'étaient rendus de Rome à Sinuesse par mer ou bien qu'ils s'y trouvaient depuis quelque temps pour y prendre des bains. Il n'est guère vraisemblable cependant que, s'ils étaient partis de Rome, ils se fussent séparés de leurs amis pour toute la première partie du voyage, et, d'un autre côté, l'hypothèse d'un séjour à Sinuesse pour motif de bains est toute gratuite. Ne serait-il pas plus simple de penser que Virgile était venu directement de sa propriété de Campanie au-devant de Mécène (le trajet était de quarante milles environ) et que ses deux amis étaient partis comme lui des environs de Nole et de Naples où les Romains venaient si souvent en villégiature. Il leur eût été permis, à la vérité, de ne pas dépasser Capoue, puisque Mécène devait s'y arrêter, mais par déférence pour lui, ils ont pu se faire un devoir d'aller un peu au delà.

(2) *Sat.*, I, 5, v. 39-43.

Non pas que je prétende, en ce qui concerne la pureté de ses mœurs, que le surnom de Parthénias, qu'il avait reçu des Napolitains, puisse servir de preuve de cette chasteté quasi virginale qu'on lui attribuait par suite d'une étymologie fausse, appliquée à son nom même; sa nature sensible et tendre devait en mainte occasion le laisser désarmé contre les désirs passionnés et il a su dépeindre l'amour avec trop de vérité pour qu'il nous soit permis de supposer qu'il ne l'a pas connu. Mais, sans contredire en tout point ce qu'on a raconté de certaines de ses fragilités, sans repousser absolument les imputations dont on l'a chargé et dont plusieurs ne reposent que sur des interprétations tirées de quelques passages de ses *Églogues*[1], il est impossible de nier la retenue relative qu'il montra au milieu du libertinage effronté de ses contemporains et de lui refuser, comme marque distinctive de son caractère, cette candeur exceptionnelle que nous révèle à travers ses écrits une muse toujours chaste dans ses expressions, toujours réservée dans ses images.

Aussi ne trouvons-nous dans aucun de ses poèmes comme dans les œuvres de Catulle, d'Horace, de Tibulle, de Properce et de tant d'autres, des récits d'amours personnelles qui, pour être fautives, n'en laissent pas moins que de donner parfois à la biographie d'un auteur la saveur d'un roman. Dans sa vie point d'aventure scandaleuse, et les dates principales des événements qui la marquent sont celles de la composition et de la publication de ses divers ouvrages.

Les *Géorgiques*, venons-nous de dire, furent terminées en l'an 30. Mécène, à qui il les dédiait[2], les connaissait et plusieurs de ses amis en avaient eu vraisemblablement des lectures partielles; mais il n'eût pas voulu les publier

(1) Voir ce que nous disons du personnage d'Alexis dans le compte rendu de l'Églogue II, (liv. II, ch. 2), et de Plotia dans une des pages qui ont rapport à Varius (liv., IV ch. 8, § 6).

(2) *Georg.*, I, 2; III, 41; IV. 2.

avant de les lire tout entières à Octave. Les anciens biographes nous apprennent qu'il le fit après la bataille d'Actium pendant qu'Octave séjournait à Abella pour soigner sa gorge malade et que cette lecture dura quatre jours, Mécène remplaçant l'auteur lorsque celui-ci se sentait fatigué[1]. Sans nul doute, la chose n'eut lieu que vers la fin de l'année 29. Car, immédiatement après Actium, Octave n'était revenu en Italie que pour réprimer à la hâte une sédition militaire et était reparti aussitôt en Orient, où il avait rattaché l'Égypte au domaine de l'empire et pacifié l'Asie Mineure, faits auxquels se rapporte l'épilogue du poème :

Hæc super arvorum cultu pecorumque canebam
Et super arboribus, Cæsar dum magnus ad altum
Fulminat Euphraten bello, victorque volentes
Per populos dat jura, viamque affectat Olympo[2].

Voilà ce que je chantais sur la culture des champs, sur l'entretien des troupeaux et sur les arbres, tandis que, sur les bords de l'Euphrate aux eaux profondes, le grand César lance la foudre des combats, donne en vainqueur des lois aux peuples heureux de les accepter, et se fraie un chemin vers l'Olympe.

Sa rentrée à Rome ne s'était effectuée qu'au mois d'août 29, et le triple triomphe qu'il célébra fut suivi de jeux auxquels nous savons[3] que sa santé ne lui permit pas d'assister. C'est donc pendant qu'il eut alors à se soigner qu'il se fit donner connaissance des *Géorgiques*, et tout de suite après Virgile les publia.

Quelques commentateurs, à la vérité, suivant en cela l'anecdote racontée par Servius, disent que Virgile avait d'abord terminé son poème par un long éloge de Cornélius Gallus, mais que ce personnage, qui était devenu gouverneur de l'Égypte, s'étant rendu coupable de conspiration et ayant été réduit à se tuer, le poète, obligé de supprimer cet éloge, le remplaça par l'épisode d'Aristée. Or Gallus se

(1) Servius, éd. Thilo, I, p. 2; Donat. Suét., éd. Reifferscheid, p. 60.
(2) *Georg.*, IV, 559-562.
(3) Dion, LIII.

tua en l'an 26. Il faudrait donc admettre que les *Géorgiques* n'auraient reçu leur forme définitive que postérieurement à cette date, et que l'auteur, après les avoir achevées dans leur première forme, aurait attendu plus de quatre ans pour les publier. Ou bien, dira-t-on, comme on a tenté de le faire, pour répondre à la dernière partie de l'objection, que Virgile, après les avoir publiées d'abord en 29, en aurait donné une nouvelle édition en 25 ou préparé du moins cette deuxième édition qui n'aurait paru qu'après sa mort ? Mais comment expliquer, dans ce cas, une disparition si complète de la première publication, qu'il ne serait resté nulle part la mention d'aucun vers, d'aucun mot de cet éloge d'un grand personnage dont la disgrâce et la mort tragique avaient suscité au plus haut point l'attention publique ? Si l'on songe d'ailleurs combien il est invraisemblable que Virgile ait jamais réservé une place importante [1] à Gallus dans un poème qu'il dédiait à Mécène et dans lequel il ne louait Octave qu'en quelques vers, on rejettera cette anecdote comme une fable, d'autant plus qu'elle n'est racontée que par Servius et que, si des manuscrits la donnent aussi dans la biographie écrite par Donat, c'est par suite d'une interpolation [2] empruntée presque textuellement à Servius lui-même. Nous devons nous en tenir à la tradition d'après laquelle le poète, après avoir achevé ses *Géorgiques* et les avoir publiées à la suite de la lecture faite à Octave, consacra jusqu'à sa mort tout son temps, sans interruption, à la composition de l'*Énéide* [3].

(1) On a cherché aussi à répondre à cette objection en ne supprimant pas l'épisode d'Aristée dans la première édition, mais en l'y modifiant de manière à mettre dans la bouche de Protée les vers 286-314, vers où il est question de l'Égypte et dans lesquels, sous forme de prophétie, devait être intercalé, dit-on, l'éloge de Gallus ; une nouvelle disposition des diverses parties de l'épilogue aurait dès lors facilité la suppression de sa louange réduite à des proportions beaucoup moindres. Cf Wageningen, *de Verg. Georg.*, pp. 100-104.

(2) Aussi Reifferscheid supprime-t-il de son texte cette interpolation. Cf. Hagen, *Sch. Bern. ad Virg. Buc. atque Georg.*, 1867, pp. 734-745.

(3) Cf. A. Waltz, *les Géorgiques*, pp. 7-9.

V

Déjà en composant les Géorgiques[1], il avait eu la pensée d'écrire ensuite un poème épique : on peut supposer du moins que la demande lui avait été adressée de célébrer en une épopée les victoires de l'héritier de César et qu'il répondait par une promesse formelle à cette invitation quand, venant de dire à Mécène que « sans lui, son âme n'entreprenait rien de grand », il ajoutait :

> Mox tamen ardentes accingar dicere pugnas
> Cæsaris, et nomen fama tot ferre per annos,
> Tithoni prima quot abest ab origine Cæsar [2].

Bientot même je me disposerai à chanter les éclatants combats de César et à faire vivre son nom dans l'avenir autant d'années qu'il s'en est écoulé jusqu'à lui depuis la naissance de Tithon.

Qu'est-ce d'ailleurs que ce temple symbolique qu'il se promettait alors d'élever en l'honneur de César, où, au milieu des images de l'Égypte domptée et de tant de peuples divers soumis, on devait voir revivre « la postérité d'Assaracus, cette race de héros issus de Jupiter, et Tros leur père, et le dieu du Cynthe, le fondateur de Troie ? » N'était-ce pas déjà l'*Énéide* que concevait vaguement son imagination en travail ? Mais, après Actium, après le triple triomphe qui affirmait la pacification du monde et la grandeur de Rome, il sentit en lui, avec cette âme de poète qui est l'âme de tous, un besoin impérieux d'exprimer en une œuvre nationale, et la reconnaissance due au triomphateur, et le

1. Quelques commentateurs n'ont pas craint de prétendre que, dès sa jeunesse, il s'était essayé dans le genre épique en traitant un sujet pris à l'histoire des rois albains ; mais il est inutile de réfuter une opinion qui ne repose sur rien.

2. Géorg., III, 46-48.

soulagement, la félicité, la fierté qu'éprouvèrent les Romains à se voir enfin, en paix, les maîtres du monde. Sa timidité seulement eût pu l'empêcher de se lancer dans une si grandiose entreprise, mais, « s'il fallut, dit Sainte-Beuve[1], un mot d'Auguste pour l'y décider, ce mot ne fit qu'éclairer à ses propres yeux son désir, lui en donner le courage, et illuminer rapidement en lui le chaos fécond qui aspirait de soi-même à la lumière ».

On verra tout à l'heure, par l'analyse de *l'Énéide*, l'immensité des études auxquelles il dut se livrer pour accomplir un travail qui ne réclamait pas seulement tout ce que son génie pouvait trouver de poésie, mais qui demandait, avec la connaissance de toute l'épopée et de la tragédie grecque, celle des antiquités les plus lointaines de l'Italie, non moins que celle des annales particulières de Rome. Ici, dans sa biographie, je m'attache à préciser surtout, en même temps que les motifs qui le portèrent à écrire ses poèmes et qui élevèrent, à chaque période de sa vie, le ton de sa poésie, l'ordre chronologique dans lequel ont été composées les diverses parties de chacune de ses œuvres.

Pour l'*Énéide*, il avait, d'après Donat, commencé par écrire en prose le canevas de son sujet ; puis il se mit, sans en suivre l'ordre régulier, à en composer, tantôt une partie, tantôt une autre, selon l'inspiration qui lui venait. Quand il doutait de la valeur d'un morceau, il en donnait lecture à quelques amis de goût pour connaître leur opinion[2]. Il était bien aise aussi sans doute, lorsque toute une partie lui semblait à peu près achevée, de voir l'im-

(1) *Ét. sur Virgile*, 3e éd., p. 58. Sainte-Beuve démontre éloquemment comment Virgile n'a pas cherché à plaire par un acte de poésie purement officielle, n'a pas chanté la fortune d'un homme, mais celle de la nation, et n'a fait, en rattachant la gloire d'Auguste à celle de Rome, que répondre au sentiment unanime de ses contemporains. — Cf. M. G. Boissier, *Revue des Deux-Mondes*, tom. LXVII, p. 874.

(2) « Recitavit et pluribus, sed neque frequenter, et ea fere de quibus ambigebat, quo magis judicium hominum experiretur. » Donat, Suét., éd. Reifferscheid, p. 62.

pression qu'elle pouvait produire sur ses amis. On ne s'aventurerait pas beaucoup en supposant que Mécène fut un de ceux-là. Horace, avec qui il était intimement lié, dut aussi en être, et si, dans les trois premiers livres de ses *Odes*, il n'a jamais, en parlant d'Auguste, fait aucune allusion au poème dont Énée, fils de Vénus, était le héros[1], ce silence n'a tenu vraisemblablement qu'à un parti pris de discrétion amicale. La même réserve toutefois ne fut pas montrée par tous et nous trouvons l'indiscrétion bien apparente dans l'élégie où Properce, dès l'année 26 ou 25, saluait d'avance l'*Énéide* par ce cri d'enthousiasme :

> Actia Vergilio custodis littora Phœbi,
> Cæsaris et fortes dicere posse rates,
> Qui nunc Æneæ Trojani suscitat arma
> Jactaque Lavinis mœnia littoribus.
> Cedite, Romani scriptores, cedite, Graī;
> Nescio quid majus nascitur Iliade[2].

C'est à Virgile qu'il appartient de chanter les rivages d'Actium qu'Apollon protège et les flottes victorieuses de César, lui qui maintenant fait revivre les exploits du Troyen Énée et les murailles fondées au rivage de Lavinium. Cédez le pas, écrivains Romains, et vous Grecs, cédez le pas ; je ne sais quoi va naître de plus grand que l'Iliade.

A cette époque, il est vrai, l'œuvre était déjà avancée ; Auguste s'impatientait de ne pas être mis suffisamment au courant de ce qui en était fait, et Virgile, qui tenait à ne lui communiquer que des chants soignés et finis, s'excusait de ne pouvoir encore lui donner cette satisfaction vu l'importance des études de toute sorte auxquelles l'avait entraîné son sujet. « Je reçois fréquemment de vos lettres. [illegible] mon Énée, si, en vérité, je le [illegible] je vous l'enverrais bien volon-

[illegible] Janus [illegible]
[illegible] entière [illegible].
[illegible] ne [illegible]

tiers; mais c'est une grande chose si peu finie que je crois parfois avoir manqué de sens en entreprenant une tâche trop vaste; d'autant plus qu'il me faut, comme vous le savez, joindre à mon travail de composition des études d'un autre ordre et bien plus importantes. »

Ego vero frequentes a te litteras accipio... De Ænea quidem meo, si mehercle jam dignum auribus haberem tuis, libenter mitterem. Sed tanta inchoata res est, ut pæne vitio mentis tantum opus ingressus mihi videar : cum præsertim, ut scis, alia quoque studia ad id opus, multoque potiora, impertiar [1].

Il finit cependant par céder à son désir et, vers l'an 23, il lui lut, devant Octavie[2], dit-on, trois livres complets, le second, le quatrième et le sixième, selon Donat, le premier, le troisième et le quatrième, selon Servius. L'impression produite par cette lecture fut profonde et eut tout de suite un grand retentissement en dehors de la famille impériale. Virgile devint aux yeux du public le poète national par excellence. Les Romains se le montraient avec admiration et lui témoignaient les marques de leur respect lorsqu'il paraissait au milieu d'eux, dans la rue. Un jour même, au théâtre, l'assemblée des spectateurs se leva tout entière devant lui, comme elle avait coutume de le faire devant Auguste.

Les érudits n'ont pas manqué de vouloir se rendre compte de l'ordre chronologique dans lequel furent composés les divers chants du poème. M. Ribbeck a traité la question très savamment[3] et de la discussion approfondie à

(1) Fragment cité par Macrobe, *Saturn.*, I, 24, 11.

(2) D'après la tradition rapportée par Donat, en entendant les vers du VIe livre consacrés à Marcellus, Auguste n'aurait pu retenir ses larmes et Octavie se serait évanouie; plus tard elle aurait témoigné sa reconnaissance au poète en lui faisant compter pour chacun des vers de cet épisode dix mille sesterces (2,000 francs). De nos jours, la poésie et l'art se sont emparés de la tradition : Ingres y a puisé le motif d'une de ses plus belles compositions.

(3) *Proleg.*, ch. VI, pp. 56-88.

laquelle il s'est livré voici la conclusion : le premier a dû être écrit entre 29 et 27; le huitième aussi ; le troisième et le quatrième, après 28; le sixième, vers 23 ou 22; le second, après le troisième et le quatrième; puis vint la composition du cinquième et du neuvième tour à tour; le septième est des dernières années de la vie du poète; quant au dixième, au onzième et au douzième, on ne peut rien affirmer.

Quoiqu'il en soit de cette question, il est certain que, l'*Énéide* n'étant pas achevée, Virgile, pour mettre la dernière main tout particulièrement aux livres où se passait la première partie de l'action de son poème, résolut de faire un voyage de plusieurs années dans la Grèce et dans l'Asie[1]. Mais sa santé s'était de plus en plus délabrée, une course imprudente, faite à Mégare sous un soleil trop ardent, l'abattit encore davantage, et quand Auguste, qui revenait d'Orient, le rencontra à Athènes, il le trouva si malade qu'il lui conseilla de retourner avec lui en Italie. La traversée ne fit qu'empirer son état; en débarquant à Brindes, il mourut le 10 des calendes d'octobre 735, c'est-à-dire le 21 septembre de l'an 19 av. J.-C., à l'âge de cinquante et un ans.

Il laissait un testament qui disposait de ses biens, réglait le sort de son *Énéide* et désignait le lieu de sa sépulture.

Sa fortune n'était pas mince. Elle comprenait, paraît-il, outre sa maison de Rome et ses propriétés rurales, environ dix millions de sesterces (deux millions de francs). Il est probable qu il ne la tenait pas tout entière de la munificence d'Auguste et de Mécène. Nous savons avec quelle facilité les Romains, en mourant, instituaient des legs en faveur de ceux qu'ils aimaient et admiraient; Cicéron, comme orateur et homme d'État, en reçut beaucoup; Virgile, comme poète national et le plus glorieux repré-

(1) Horace adressa alors au vaisseau qui allait l'emporter l'ode III[e] du livre I[er] où domine un vague pressentiment du malheur qui devait le priver d'un ami si cher.

sentant en littérature de la politique du jour, pouvait aussi avoir bénéficié de donations importantes. Et puis rien ne prouve qu'il ne se soit pas intéressé, comme la plupart de ceux qui jouissaient d'une certaine fortune, à quelque entreprise commerciale et maritime : son éducation rustique l'avait disposé à la pratique des placements d'argent sérieux, et nous trouvons dans une des odes de son ami Horace une invitation à diner qui, si c'est bien à lui qu'elle est adressée, nous laisse entrevoir quelque plaisanterie à ce sujet [1]. Dans tous les cas, personne n'a jamais attribué l'accroissement de ses richesses à une source impure. Nous n'ignorons même pas qu'il était assez scrupuleux pour ne pas accepter de ses puissants amis toutes sortes de libéralités, et Donat nous apprend [2] qu'Auguste lui ayant offert les biens d'un exilé, il les refusa. Si donc la somme considérable de son avoir ne doit pas nous étonner, elle n'implique non plus rien qui puisse nous inquiéter au sujet de sa réputation. Il en laissa la moitié à son demi-frère Proculus, un quart à Auguste et l'autre quart, partagé en trois douzièmes, à Mécène, à Varius et à Plotius Tucca [3].

Cette partie de son testament ne souleva aucune difficulté, mais il en fut autrement de la seconde. Il y avait expliqué que son *Énéide*, n'étant pas achevée, devait être détruite. Or les lois étaient formelles et la volonté d'un testateur disposant de son bien semblait inéluctable. Auguste cependant s'opposa à l'exécution d'un ordre qu'il considérait comme un sacrilège. Le chef-d'œuvre, disait-il,

(1) Les scoliastes Acron et Porphyrion, qui intitulent l'ode (IV, 12), l'un *ad Virgilium negotiatorem* (*à Virgile le négociant*) et l'autre simplement *ad Virgilium*, pensent tous les deux que c'est à Virgile le poète et non à un autre Virgile qu'elle est adressée. Comme Henri Estienne, Rodeille, Wetzel, Jahn, Bothe, etc., Walckenaer est du même avis et se montre disposé à croire que l'épithète de *negotiatorem* n'est pas une interpolation de copiste, mais faisait partie du manuscrit primitif comme une raillerie de plus d'Horace envers son ami. Cf. *Hist. de la vie et des poés. d'Hor.*, 2e éd., tom. I, p. 172. — Voir, au volume suivant, l'analyse de l'ode.

(2) Donat, Suét., éd. Reifferscheid, p. 57.

(3) Id., p. 63.

faisait désormais partie du patrimoine du peuple romain et l'auteur n'avait pas eu le droit, dans une heure de désespoir, d'en commander la destruction, Une pièce de trente-cinq hexamètres qui lui avait été attribuée, mais qui, avons-nous déjà dit[1], n'est pas de lui, nous le montre prenant la décision, contraire aux lois, qui sauva l'*Énéide* :

Ergone supremis potuit vox improba verbis
Tam dirum mandare nefas? Ergo ibit in ignes
Magnaque doctiloqui morietur Musa Maronis?
Ah scelus indignum !...
Sed legum est servanda fides ; suprema voluntas
Quod mandat fierique jubet, parere necesse est.
Frangatur potius legum veneranda potestas,
Quam tot congestos noctesque diesque labores
Hauserit una dies !

v. 1-5 ; 14-19.

Quoi ! Dans ses dernières paroles une voix injuste a pu ordonner un si affreux sacrilège ? Quoi ! on livrerait aux flammes et à la mort la muse puissante de l'éloquent Virgile ! O crime indigne !... Mais les lois doivent être observées ; une volonté dernière ordonne et décide il faut lui obéir. Ah ! que soit donc brisée l'autorité vénérée des lois plutôt que de laisser détruire en un seul jour l'œuvre accumulée de tant de jours et de nuits !

Ces vers n'ont pas la beauté que leur attribue un jugement de Voltaire[2], mais l'acte d'Auguste, qui d'ailleurs portait en lui-même sa récompense, a été approuvé du monde entier. En chargeant Varius et Plotius Tucca de reviser et de publier l'*Énéide*, il a sauvé pour toute la suite des siècles une des œuvres les plus pures de la littérature ancienne et de l'intelligence humaine.

La revision n'en fut pas longue. Les deux amis de Virgile n'avaient pour mission que de mettre le texte en ordre

(1) Ci-dessus, p. 158.
(2) « Ils semblent beaux et semblent partir du cœur. » *Essai sur la poésie épique*, ch. 3.

en faisant un choix entre les différentes leçons que, dans certains passages, l'auteur avait laissées incertaines : ils ne devaient rien y ajouter. Ils ne complétèrent même pas les vers restés inachevés. Et la publication ne se fit pas attendre. Car Horace, dans l'hymne officiel qu'il composa, deux ans à peine après la mort de Virgile, pour la célébration des *Jeux séculaires*, fait à plusieurs reprises des allusions formelles aux événements racontés par l'*Énéide* ; il en adopte la donnée, il voit en Auguste l'illustre petit-fils d'Anchise et de Vénus, et il le représente :

Bellante prior, jacentem,
Lenis in hostem,

noble attitude qui fait penser aussitôt au beau vers de l'*Énéide* :

Parcere subjectis et debellare superbos [1].

Il est probable qu'Auguste avait tenu à ce que la publication du poème consacré à la glorification de sa maison et du peuple romain précédât la fête splendide qu'il avait imaginée pour célébrer la grandeur de Rome et la sienne [2].

A cette date, Virgile, qui, grâce à lui, n'avait été privé d'aucun de ses titres de gloire, reposait, selon le désir qu'il avait exprimé en mourant, sur le territoire de Naples, dans la tombe sur laquelle on avait gravé cette épigraphe qu'il s'était, dit-on, préparée à lui-même :

Mantua me genuit, Calabri rapuere, tenet nunc
Parthenope ; cecini pascua, rura, duces [3].

(1) *Æn.*, VI, v. 853.

(2) Cf. art. de M. G. Boissier, intitulé *La Publication de l'Énéide*, dans la *Revue de Philologie*, tome VIII, 1864, pp. 1-4.

(3) « Mantoue m'a donné le jour, les habitants de Calabre m'ont ravi, maintenant c'est Parthénope qui me détient ; j'ai chanté la vie pastorale, l'agriculture, les héros. »

CHAPITRE II

PETITS POÈMES QUI ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS A VIRGILE.

I. Plusieurs ne lui appartiennent pas; mettre dans cette catégorie ceux qui sont intitulés : *De viro bono et prudente ; — De rosis nascentibus et senescentibus ; — De est et non monosyllabis ; — In obitum Mæcenatis* et *De Mæcenate moribundo ; — Ætna ; — Diræ.* — II. D'autres, quoique l'authenticité n'en soit pas prouvée, peuvent être de lui, ont d'ailleurs une valeur indiscutable et figurent, non sans raison, dans les éditions complètes de ses œuvres. Le *Culex*. — III. La *Ciris*. — IV. Le *Moretum*. — V. La *Copa*. — VI Le recueil intitulé *Catalecta*.

I

Il n'est pas permis, au moment d'entreprendre l'analyse des œuvres de Virgile[1], de passer sous silence tous les petits poèmes qui lui ont été souvent attribués. La plupart, je l'ai déjà dit, ne sont certainement pas de lui et il n'en

(1) C'est le moment aussi de dire quelques mots des manuscrits qui servent à établir le texte des divers ouvrages de Virgile. Nous en possédons sept écrits en lettres capitales et par conséquent très anciens, puisque cette écriture ne s'est guère maintenue en Italie longtemps après l'invasion des Barbares. Le plus ancien de tous est l'*Augusteus*, ainsi nommé par Pertz parce que ce savant, qui en a le premier rassemblé les fragments, le croyait contemporain d'Auguste ; on peut le faire remonter, sinon au Ier, du moins au IIIe ou au IIe siècle ; on en a 7 feuillets, dont 4 sont conservés au Vatican et 3 à la bibliothèque royale de Berlin. Viennent ensuite, dans l'ordre chronologique, le *Sangallensis* et le *Veronensis* du IVe s., le *Vaticanus*, le *Mediceus* et le *Palatinus* du Ve s., le *Romanus* du VIe s. — Le *Sangal-*

est même pas un dont on puisse affirmer nettement l'authenticité. Mais on ne saurait méconnaître l'intérêt qui s'attache à des morceaux si souvent commentés et dont plusieurs ont un mérite assez grand pour avoir maintenu jusqu'aujourd'hui, chez les érudits les plus experts, la dis-

lensis (Bibl. du chap. de Saint-Gall, n. 1394) se compose de 12 feuillets, dont 1 porte seulement un titre et les 11 autres une partie du liv. IV des Géorgiques avec des fragments des trois premiers livres de l'Énéide. Le *Veronensis* (Bibl. capit. de Vérone, n. 40), qui n'est pas seulement en écriture capitale du IVe s., mais aussi en écriture mérovingienne du VIIIe s., se compose de 344 feuillets, dont 128 palimpsestes. Mai et Keil en ont tiré les *Scholia Veronensia*, recueil attribué à Probus. Le *Vaticanus* (Bibl. du Vatic., lat. n. 3225) qui, après avoir appartenu au cardinal Bembo, a été donné au Vatican par Fulvio Orsini, ne contient que des fragments épars des Géorgiques et de l'Énéide. Le *Mediceus* (Bibl. Laurent., XXXIX, 1) forme un volume de 220 feuillets qui contiennent les Bucoliques depuis VI, v. 48, les Géorgiques et l'Énéide en entier. Étudié d'abord par Alde Manuce, puis par Nic Heinsius, il a été publié par Foggini en 1741. Le *Palatinus* (Bibl. du Vatic., lat. n. 1631) provient de la bibliothèque palatine de Heidelberg et se compose de 571 feuillets. On en trouve une collation dans l'édition de Ribbeck qui lui attribue une grande importance. Le *Romanus* (Bibl. du Vat., lat. n. 3867) qui, au XIIIe siècle, appartenait peut-être à un des monastères dépendants de l'abbaye de Saint-Denis, contient, en 309 feuillets, toutes les œuvres de Virgile, mais avec quelques lacunes. Ces manuscrits, comme l'a reconnu Ribbeck, dérivent d'un archétype qui renfermait huit vers à la page et qui, d'après les fautes qu'il contenait, peut passer pour avoir été écrit sous la dictée; ils n'en sont pas moins les meilleurs de tous. D'autres, moins anciens et moins importants, ne laissent pas que d'avoir leur utilité pour combler certaines lacunes ou confirmer certaines leçons. Tels sont les trois manuscrits de Berne dont le premier, du Xe s., ressemble au *Romanus*, et les deux autres, du IXe s. (n. 165, vol. de 219 feuil., renfermant Bucoliques, Géorgiques et Énéide jusq. XII, 918 avec de nombreuses gloses marginales; et no 239, vol. de 148 feuil. contenant l'Énéide I, 321 — XII, 681) représentent assez bien le *Veronensis*. Tel est le manuscrit de la biblio thèque ducale de Wolfenbüttel, le *Gudianus codex*, du IXe s., vol. de 27 feuil., où l'Énéide a une lacune au Liv. II, v. 567-588, et dont l'analogie avec le *Palatinus* est assez grande pour qu'on puisse le consulter à défaut de celui-ci. Tel est encore celui de Prague (Bibl. du chap., L. 86), du XIe s., vol. de 198 feuil., qui présente au livre II de l'Énéide la même lacune que le *codex Gudianus* et dont M. Kviczala, dans deux études publiées à Prague en 1878 et 1881, a montré l'importance. Notre Bibliothèque nationale possède aussi un assez grand nombre de ces manuscrits : les uns du IXe s., comme le no 7506, vol. de 96 feuil., qui contient des fragments de l'Énéide;

cussion toujours ouverte sur la question d'une telle origine.

Au nombre de ceux que, d'un accord général, on rejette maintenant en dehors de la collection des œuvres du grand poète, est celui qui porte pour titre *De viro bono et prudente*. Il se compose de vingt-six hexamètres et représente

le n° 7929, vol. de 133 feuil., qui renferme les sept derniers livres de l'Énéide et dont le texte est souvent celui du *Romanus*; le n° 7926, vol. de 207 feuil., où l'Énéide est mutilée à partir de XII, 138; le n° 7925, vol. de 161 feuil., avec de nombreuses gloses et le *carmen Octaviani*; les autres du xe s., comme le n° 10367, vol. de 246 feuil.; le n° 7927, vol. de 126 feuil., où sont les petits poèmes et le *carmen Octaviani*; etc.; tous manuscrits dont on trouvera d'excellents fac-simile dans la précieuse *Paléographie des classiques latins* de M. Émile Chatelain.

A la suite de cette nomenclature il n'est pas indifférent non plus de mentionner les éditions où les érudits ont le mieux arrêté le texte des œuvres complètes de Virgile. Voici les principales : édition *princeps* publiée à Rome vers 1469, in-fol ; G. Fabricius, avec comm. de Donat et de Servius, 1551, in-fol.; J. L. de La Cerda, Madrid, 1608-1617, 3 vol. in-fol.; Dan. Heinsius, Lyon, 1636, in-12; Nic. Heinsius, Amsterdam, Elzévir, 1676; *Cum notis variorum*, Leyde, 1680; Le P. de la Ruë, *ad usum Delphini*, Paris, 2e éd., 1682; Burmann, Amsterdam, 1746, 4 vol. in-4; Heyne, 3e éd., Leipzig, 1798-1800, 5 vol., reproduite dans la collection N. E. Lemaire, Paris, 1822; Ph. Wagner, Leipzig, 1830-1841, 5 vol., avec de précieuses dissertations intitulées *Quæstiones Vergilianæ*; Hoffmann-Peerlkamp, Amsterdam, 1843; J. Chr. Jahn, Leipzig, 4e éd., 1850; Dübner, Paris (Didot), 1858; Conington, Londres, 1862-1871; Haupt, Leipzig, 1873; A. Forbiger, Leipzig, 4e éd., 1872-1875, 3 vol.; Kappes, Leipzig, 1873-1875; Ladewig, Berlin, 1877, remaniée pour les Bucoliques et les Géorgiques par C. Schaper, Berlin, 1883, et pour l'Énéide par P. Deuticke, Berlin, 1889; les trois éd. de Güthling, de Kloucek et de G. Thilo, Leipzig, 1866; Ribbeck, Leipzig, 1859-1868, éd. minor, 1889; E. Benoist, Paris (Hachette), 1867-1872, 3e tir., 1884, 3 vol. gr. in-8; éd. pet. in-16. 14e tir. revu par L. Duvau, 1901.

La liste dressée par Heyne en 1671 des éditions qui avaient paru depuis 1467 remplissait déjà 75 pages in-quarto; Barbier, dans la collection Lemaire (t. VII), puis Ph. Wagner (t. IV de la 4e éd. de Heyne) l'ont continuée jusqu'en 1832. Aujourd'hui il faudrait plusieurs volumes pour cataloguer toutes les éditions et les travaux d'érudition auxquels ont donné lieu les œuvres de Virgile. J'en citerai plusieurs des plus récents à mesure que l'occasion s'en présentera dans les pages qui suivent; mais ceux de mes lecteurs qui voudraient se livrer à des recherches particulières sur l'ensemble feront bien de recourir aux catalogues de la *Bibliotheca philologica classica* qui paraissent tous les trimestres avec des tables annuelles.

l'homme de bien, le sage, tel que le montrait la doctrine de Pythagore, tel aussi que nous l'a dépeint Horace. L'imitation de certains vers de celui-ci y est évidente. « Qui donc est libre ? s'écrie Horace dans une de ses satires. Le sage, celui qui n'obéit qu'à ses propres lois..., qui a la force de combattre les passions, de mépriser les honneurs, et qui, se renfermant tout en lui-même, n'offre aux accidents du dehors qu'une surface ronde et polie sur laquelle ils n'ont pas de prise. »

> Quisnam igitur liber? Sapiens, sibi qui imperiosus;...
> Responsare cupidinibus, contemnere honores
> Fortis, et in se ipso totus, teres atque rotundus,
> Externi ne quid valeat per læve morari... [1].

L'auteur du *De viro bono et prudente* exprime les mêmes pensées et se sert parfois de termes identiques :

> Vir bonus et sapiens,...
> Judex ipse sui, totum se explorat ad unguem :
> Quid proceres, vanique ferat quid opinio vulgi
> Securus, mundi instar habens, teres atque rotundus,
> Externæ ne quid labis per lævia sidat [2].

L'imitation d'ailleurs provient d'un écrivain dont la langue et le style poétique dénotent un temps de plusieurs siècles postérieur à celui de Virgile. Nous ne devons pas nous étonner de voir les éditeurs et traducteurs d'Ausone mettre ce morceau au nombre de ses *Idylles*.

Il en est de même de la pièce qui, outre le titre assez long *De rosis nascentibus et senescentibus*, porte aussi celui, plus simple, de *Rosetum*. C'est une élégie de cinquante vers qui ne manque pas d'agrément. Le poète, pour se ranimer aux émanations du matin, erre par les sentiers d'un jardin

(1) Hor., *Sat.*, II, 7, v. 83, 85-87
(2) V. 1, 3-6.

dont les rosiers brillent humides, à l'heure où se fait sentir la piquante fraicheur qui annonce le retour doré du jour. En admirant les roses, il se demande « si l'aurore leur emprunte sa teinte rosée ou si elle la leur donne et si c'est le jour naissant qui les peint de ses couleurs » :

Ambigeres, raperetne rosis Aurora ruborem,
An daret, et flores tingeret orta dies;
v. 15-16.

pensée gracieuse que Parseval de Grandmaison, dans ses *Amours épiques*[1], a traduite ainsi :

L'œil doute si l'Aurore, à son charmant réveil,
Doit son frais coloris à leur éclat vermeil,
Ou si le jeune essaim de ces filles de Flore
A trempé ses couleurs des couleurs de l'Aurore.

Puis il remarque la rapidité avec laquelle elles naissent, se transforment, dépérissent et meurent. Il se plaint de la cruauté de la nature qui rend éphémère leur beauté et qui nous ravit ses dons dès qu'elle nous les a montrés. On songe à la mélancolie que respirent les stances de Malherbe à Duperrier,

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin,

lorsqu'on lit :

Quam longa una dies, ætas tam longa rosarum,
Quas pubescentes juncta senecta premit.
Quam modo nascentem rutilus conspexit Eous,
Hanc rediens sero vespere vidit anum.
v. 43-46.

La durée d'un jour est la durée que vivent les roses; pour elles la puberté touche à la vieillesse qui les tue, et celle qu'a vue naître la

(1) Ch. VI, v. 275.

brillante étoile du matin, lorsqu'elle la revoit le soir à son retour, est flétrie.

Les deux derniers vers surtout sont empreints de ce sentiment poétique. «Jeune fille, cueille des roses, tandis que la fleur est nouvelle et nouvelle ta jeunesse, et souviens-toi qu'ainsi que la leur, fugitive est ta vie. »

Collige, virgo, rosas, dum flos novus, et nova pubes,
Et memor esse ævum sic properare tuum.
v. 49-50.

Ne dirait-on pas que Ronsard avait présente à l'esprit toute la fin de cette idylle dans le moment où il composa l'ode à Cassandre, si justement célèbre et qu'on ne peut plus oublier une fois qu'on l'a lue?

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait desclose
Sa robe de pourpre au soleil
A point perdu, ceste vesprée,
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au vostre pareil.

Las! voyez comme en peu d'espace.
Mignonne, elle a dessus la place,
Las! Las! ses beautez laissé cheoir!
O vrayment marastre Nature.
Puis qu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir!

Donc, si vous me croyez, mignonne,
Tandis que vostre age fleuronne,
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez vostre jeunesse :
Comme à ceste fleur, la vieillesse
Fera ternir vostre beauté.

Mais l'idylle latine n'a pas la fraîche et charmante naïveté de l'ode française. On y sent trop le travail, la recher-

che, l'afféterie. Après que l'auteur, par exemple, a trouvé au jour et à la rose, même rosée, même couleur, même aurore, parce que, dit-il, l'étoile et la fleur appartiennent toutes deux à Vénus, il ne se contente plus de la comparaison qu'autorisent les nuances visibles de l'une et de l'autre, il veut prêter à l'étoile jusqu'au parfum de la fleur, expliquant que, si l'on respire mieux celui de la rose, c'est qu'il est plus rapproché, tandis que l'autre se dissipe dans les hautes régions des airs.

Ros unus, color unus, et unum mane duorum.
 Sideris et floris nam domina una Venus.
Forsan et unus odor : sed celsior ille per auras
 Difflatur : spirat proximus iste magis.
v. 17-20.

L'image n'a rien de disgracieux ; mais elle surprend par sa hardiesse et son pédantisme[1]. Cette affectation est le propre d'une littérature vieillie, elle n'a rien de commun avec la manière de Virgile. Aussi jugeons-nous le *Rosetum* beaucoup mieux classé dans les œuvres d'Ausone que dans les siennes.

Certains éditeurs et commentateurs ont également attribué à Ausone le poème *De est et non monosyllabis ;* et de fait ni la langue ni la versification des vingt-cinq hexamètres dont il se compose ne sont celles du siècle d'Auguste. On peut donc affirmer qu'il n'appartient pas à Virgile. S'en suit-il qu'il appartienne à Ausone? nullement, et l'on est plutôt tenté d'en reconnaître l'auteur dans le grammairien Priscien,

(1) J. J. Ampère, dans son *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne* (2e éd., 1867, tom. I, pp. 269-270), y voit une de ces imaginations dont Calderon et Lope de Vega remplissent leurs vers *cultos*, espèce de tirade lyrique jetée dans leurs drames ; il remarque à ce sujet que la muse latine décrépite a transmis ses travers à la muse moderne naissante qu'il compare à une jeune fille qui prendrait, pour s'embellir, le fard et les mouches de son aïeule.

qui vécut un peu plus tard encore, qui composa plusieurs poèmes de quelque importance en hexamètres et passe pour avoir écrit aussi[1] les sommaires en acrostiches des comédies de Plaute. Du reste, la pièce est peu poétique : elle a pour sujet l'importance des monosyllabes *oui* et *non*. L'auteur y montre que ces deux petits mots, opposés l'un à l'autre, reviennent à chaque instant dans toutes les affaires possibles, entre gens d'humeur facile ou difficile, qu'il s'agisse des clameurs du forum, des querelles du cirque des discussions du Sénat, des débats pacifiques de la famille, des controverses des écoles de rhéteurs ou des chicanes des philosophes ; et il termine par cette exclamation : « Quelle vie que celle de l'homme, qu'agitent ainsi deux monosyllabes ! »

Qualis vita hominum, duo quam monosyllaba versant!

Quant aux deux élégies sur Mécène, dont l'une, *In obitum Mæcenatis*, ne compte pas moins de cent quarante-quatre vers, et l'autre *de Mæcenate morituro*[2] en a trente-quatre, elles figurent à la vérité sous le nom de Virgile dans plusieurs manuscrits et la langue, comme la versification, se rapproche sensiblement de la meilleure époque[3]; mais on ne relève rien de saillant dans le long éloge de cet homme qui, « descendant des rois de l'Étrurie, bras droit de César, chargé de la garde de la grande cité et alors qu'il pouvait tout dans l'intimité d'un tel ami, n'a pourtant jamais fait sentir à personne le pouvoir de nuire » :

Regis eras genus Etrusci : tu Cæsaris almi
Dextera, Romanæ tu vigil urbis eras.

(1) Cf. 1re partie, tom., I, p. 287.

(2) Ou *moribundo*. — Primitivement les deux morceaux étaient donnés ininterrompus comme ne formant qu'une seule élégie ; c'est Pierre Pithou qui, le premier, les a divisés.

(3) Cf. J. Ch. Wernsdorf, *Poetæ lat. min.*, pp. 155-182 ; Ribbeck, *Appendix Vergiliana*, p. 193.

Omnia cum posses, tanto tam carus amico,
Te sensit nemo posse nocere tamen.
In obit., v. 13-16.

La valeur des idées y reste généralement si minime et, en même temps, le travail de rhétorique y est si apparent, qu'il semble bien difficile d'y reconnaître la main d'un grand écrivain. Elles ont dû sortir de ces écoles de rhéteurs du premier siècle de notre ère, où la forme élégiaque, mise en honneur, après Catulle, par Cornélius Gallus, Tibulle, Properce et Ovide, était cultivée avec grand soin dans les exercices de style auxquels se prêtaient si bien des sujets comme ceux-là.

L'*Ætna* et les *Diræ* [1] sont aussi des poèmes qu'on trouve dans d'anciennes éditions de Virgile [2] et qui ne doivent pas plus que les précédents être maintenus au nombre de ses œuvres.

Les discussions sur l'*Ætna* ont divisé longtemps les commentateurs de bien des manières : tandis que les uns voulaient l'attribuer au poète de Mantoue, d'autres en donnaient la paternité à Quintilius Varus, d'autres à Manilius et d'autres encore à Claudien. Mais les excellents arguments qu'a fait valoir J.-Ch. Wernsdorf [3] permettent de penser que tous ces divers avis étaient erronés et que le véritable auteur de ce poème didactique, en six cent quarante-cinq hexamètres, n'est autre que Lucilius Junior, l'ami de Sénèque. Je parlerai de lui plus tard.

Le poème de cent quatre-vingt-trois hexamètres que donnent les manuscrits sous le titre de *Diræ* comprend deux parties bien distinctes : la première du vers 1 au vers 104, est une série d'imprécations inspirées à l'auteur par

(1) Ils sont cités par Donat (*Vita Vergilii*, ch. 7), qui les considère comme des ouvrages de la jeunesse de Virgile, et aussi par Servius au commencement de son *Commentaire de l'Enéide*.

(2) Entre autres l'édition Aldine, 1517, 1534; celle de Scaliger, 1572, 1595.

(3) *Poet. lat. min.*, tom. IV ; dissertation, texte et notes, pp. 3-214 ; excurs., pp. 346-389.

la perte d'une propriété qui vient de lui être enlevée pendant la guerre civile ; la seconde exprime les vifs regrets que lui cause sa séparation d'avec Lydia, sa bien-aimée. La démarcation est si prononcée entre les deux morceaux qu'on a reconnu [1] la nécessité de distinguer en eux deux poèmes : l'un auquel on a conservé le titre de *Diræ*, l'autre qu'on appela *Lydia*; mais, quoi qu'il en soit de cette division qui enlève à la composition ce qu'elle présentait de disparate sous la forme d'un poème unique, il est certain que l'auteur des deux morceaux distincts est le même ; car, dans le premier, il est déjà parlé de Lydia comme de la personne aimée dont la perte lui rend celle de sa propriété plus douloureuse encore.

Le ton des *Diræ* est on ne peut plus déclamatoire. A Battarus [2], qui l'a déjà entendu [3] et dont les invectives personnelles contre les ravisseurs se sont jointes aux siennes [4], il déclare qu'il faudrait pour enchaîner sa voix un renversement de l'ordre entier de la nature :

Et conversa retro rerum discordia gliscet
Multa prius, fuerit quam non mea libera avena.
v. 6-7.

Et aussitôt il commence. Il souhaite que les dons de Cérès se dessèchent dans les sillons, que les prairies jaunissent sous les feux ardents du soleil, que les fruits se détachent des branches avant d'être mûrs, que les bois restent sans feuillage et les sources sans eau,

Desint et silvis frondes et fontibus humor.
v. 16.

(1) F. Jacobs, *Heeren's Bibliothek*, 1792, pp. 56-61 ; *Vermischte Schriften*, V, p. 639 sq.

(2) Je laisse de côté toutes les suppositions qui ont été faites sur le nom de Battarus, puisqu'elles n'aboutissent à rien.

(3) C'est ce que nous apprend le premier vers : « *Repetamus carmine voces.* »

(4) Nous pouvons le croire d'après le lugubre refrain des vers 54 et 71 :
Tristius hoc, memini, revocasti, Battare, carmen.

Il veut que les fleurs, qui étaient la brillante parure de son domaine, n'exhalent plus, au lieu de doux parfums et d'émanations embaumées, qu'un souffle pestilentiel et des poisons mortels,

> Mittant pestiferos æstus et tetra venena.
> v. 23.

Il appelle sur le bois, qui faisait ses délices et qu'il a mille fois chanté, sur les vignobles et sur les champs voisins le feu du ciel et la colère des vents. Il invoque Neptune : il lui demande de noyer sous les eaux de la mer envahissante et des fleuves remontant à leur source, avec les restes de cet incendie, tout ce qu'aura épargné la foudre de Jupiter, afin que l'étranger surpris ne trouve plus qu'un immonde étang. Ces imprécations sont coupées, à intervalles inégaux, par des vers qui se répètent en forme de refrain [1] et qui semblent n'arrêter un instant son indignation que pour lui permettre un nouvel élan. Cependant, comme tout mouvement violent, son emportement tombe et fait place, dans sa douleur, à un sentiment plus doux. Exilé, condamné sans avoir pu se défendre, réduit à la misère, il dit adieu à ces malheureuses terres qu'il a été obligé d'abandonner pour payer à un soldat le prix d'une guerre désastreuse :

> Exsul ego, indemnatus, egens mea rura reliqui,
> Miles ut accipiat funesti præmia belli;
> v. 84-85.

et la tristesse qu'il éprouve à la pensée qu'il ne les verra plus jamais, qu'il est à jamais aussi séparé de sa chère Lydia, plus douce à son cœur que tous ses biens, trouve chez lui des accents plus émouvants que la colère :

(1) C'est d'abord celui-ci (v. 25 et v. 47) :

> Sic precor, et nostris superent hæc carmina votis.

puis celui que je viens de citer à la note précédente.

Dulcia rura valete, et Lydia dulcior illis !
v. 89.

Il adresse des paroles attendries à ses pauvres chèvres, compagnes de son infortune, qui maintenant peuvent descendre plus lentement[1] de la montagne puisqu'il ne les mènera plus brouter dans les pâturages d'autrefois; puis il renouvelle une dernière fois ses adieux à son ancienne demeure, à sa Lydia, celle qu'il aimera toujours et dont toujours son âme entretiendra le souvenir enchanteur :

Rura valete iterum; tuque, optima Lydia, salve;
. . . . . semper amabo,
Gaudia semper enim tua me meminisse juvabit.
v. 95; 102-103.

La deuxième partie, où l'amant gémit sur la mort de Lydia, commence par l'expression gracieuse et touchante de sentiments vrais. Il envie le sort des champs, des riantes prairies, qui possèdent sa belle maîtresse; car elle les voit, elle leur parle; ses yeux leur sourient; elle leur module à demi-voix les vers qu'il a composés pour elle et leur chante aussi ce qu'elle lui disait tout bas à l'oreille. Heureux, cent fois heureux, s'écrie-t-il, le gazon qu'elle effleure de ses pieds d'albâtre! Heureuse la grappe encore verte qu'elle cueille de ses doigts de rose ! Heureuses les fleurs au milieu desquelles, sur la tendre verdure où reposent ses membres délicats, elle raconte le secret de leurs anciennes amours! Et c'est par un refrain répété à trois reprises,

Invideo vobis, agri,...
v. 104; 111; 123.

(1) Il y a là un mouvement semblable à celui de la première Églogue de Virgile, où Mélibée dit à ses chèvres :

Ite meæ, felix quondam pecus, ite, capellæ; ...

la même situation produit les mêmes sentiments, l'homme étant toujours porté à croire que les êtres qui vivent autour de lui partagent sa douleur et sa joie.

qu'il exhale cette envie portée aux champs qui ont maintenant tout ce qui fit sa joie et son bonheur. Mais la suite ne répond pas à ce début. Il se demande pourquoi il est condamné à une douleur si cruelle, lorsque tant de dieux, qui ont aimé comme lui, n'ont pas subi les mêmes tourments; et le grand étalage d'érudition mythologique auquel il se livre alors, ainsi que le ton léger qu'il prend pour parler des amours toujours heureuses de l'âge d'or, dans lequel il regrette de ne pas être né, produit sur l'esprit du lecteur une impression tout autre que les plaintes précédentes.

Quel est l'auteur de cette double composition? La question reste sans réponse positive. Comme Lydie est précisément le nom de la personne que le professeur de poésie[1], Valérius Caton, avait chantée[2] dans un de ses poèmes les plus célèbres, et comme, d'autre part, Suétone parle d'un écrit ayant pour titre «*Indignatio*», dans lequel le même écrivain déplorait la spoliation de patrimoine dont il avait été victime à la suite des guerres civiles, beaucoup d'érudits ont été tentés, ainsi que J. Scaliger, de lui attribuer les *Diræ* et la *Lydia* dont il est ici question. Mais ceux qui soutiennent cette thèse ne peuvent l'appuyer d'aucun témoignage absolu d'écrivain ancien; et de plus il semble bien que la facture des deux morceaux appartient à l'époque des partages de terre qui eurent lieu sous Octave plutôt qu'à l'époque de ceux qui s'effectuèrent sous Sylla. Cependant il ne suffit pas que la spoliation décrite par le poète des *Diræ* ait été semblable à celle que subit alors Virgile pour les identifier : on ne peut en effet relever dans les *Diræ* aucun rapport sensible avec quelqu'une de ses œuvres connues et le nom de Lydia ne se retrouve nulle part chez lui. Dans ces conditions, il vaut mieux, à mon sens, avouer l'incertitude où l'on est, et tout en reconnais-

(1) Cf. 1re partie, tom. II, p. 577.
(2) *De Illustr. Gramm.*, ch. XI.

sant que l'œuvre est sans doute de son temps, ne pas l'en affirmer l'auteur[1].

II

Avec les *Diræ* j'arrive à l'examen de quelques autres petits poèmes qui figurent d'ordinaire dans les éditions complètes des œuvres de Virgile et dont l'authenticité ne laisse pas d'être l'objet de certains doutes, mais qui pourraient être de lui et dont la valeur du moins est indiscutable[2]. Ce sont : le *Culex*, la *Ciris*, le *Moretum*, la *Copa* et le recueil intitulé *Catalecta*.

(1) Cf. Ribbeck, *Appendix Vergil.*, p. 22 sq. — E. Benoist, après avoir écrit à la page XLV du tome I de son édition « qu'on sait *d'une manière incontestable* qu'il faut rendre à Valérius Caton les *Diræ* », revient sur cette affirmation, au tome III, dans une note de la page XXXIX : « J'ai dit que les *Diræ* étaient de Valérius Caton ; mais cette pièce est d'une époque postérieure à ce grammairien poète, probablement de 713, sans toutefois avoir été composée par Virgile. » Une telle rétractation, qui prouve la bonne foi de l'érudit, montre aussi combien, en ces sortes de questions, on doit se garder d'être trop affirmatif.

(2) Du recueil primitif où s'étaient accumulés tous les petits poèmes attribués à Virgile, ainsi que les morceaux de toute provenance qui le concernaient, se formèrent, après l'époque de Priscien, deux familles de manuscrits : les uns contenant le *Culex*, les *Diræ*, la *Copa* et le *Moretum*, et dont le principal en notre possession est le *Vaticanus* 3252 du IXe s. (ils portent tous un titre commun : *Virgilii Juvenalis* ou *Juvenalis Ludi libellus*) ; les autres comprenant la *Ciris*, les *Catalecta*, etc , et dont le plus important est le *Rehdigeranus* du XIIIe ou XIVe s. Mais il en est aussi qui contiennent des poèmes empruntés aux deux divisions ainsi caractérisées ; le type le plus complet de cette troisième famille est le *Helmstadiensis*, écrit au milieu du XVe siècle et qui les comprend tous.

Les premiers éditeurs se servirent de ces manuscrits sans fixer une critique très rigoureuse sur la distinction à faire de ce qui pouvait être admis comme probable ou possible. Nicolas Heinsius le premier y donna un soin scrupuleux. Les travaux les plus notables à ce sujet furent ensuite celui de

Le *Culex* se compose de quatre cent quatorze hexamètres, dont les quarante premiers forment une dédicace que l'auteur adresse à Octavius en lui promettant pour plus tard des vers plus graves et plus dignes de son goût. Cet Octavius est sans doute celui sur la mort de qui nous trouverons une pièce dans le recueil des *Catalecta*, et celui-là même qu'Horace appelle *optimus* en le nommant auprès de Plotius, de Varius, de Mécène, de Virgile, de Valgius, des deux Viscus, etc., au nombre des hommes doctes, ses amis, dont il recherche pour ses écrits la précieuse approbation[1]. Peut-être était-il parent d'Octave César; mais assurément ce n'est pas ce dernier que les poètes désignaient par le simple nom d'Octave, ils eussent manqué à toutes les convenances en le traitant avec cette familiarité[2].

Un simple moucheron, tel est le héros du poème. Un berger, dès le matin, conduit son troupeau vers les sommets verdoyants de la montagne. Ses chèvres, tantôt, réunies, grimpent agilement aux fissures aiguës d'une roche solitaire, tantôt, éparses dans les buissons, attaquent d'une dent avide les lambrusques touffues des broussailles (v. 41-57). Heureuse la vie du pasteur qui les mène! Il ne possède ni les lambris dorés, ni les magnificences qu'empoisonnent l'avarice et la crainte : ses palais, ce sont les bois ; ses parfums d'Arabie, ce sont les fleurs qui teignent de leurs riches couleurs la verdure des herbes; son âme est pure, son cœur tranquille; il peut, sans souci, rêver ou moduler sur ses pipeaux sa chanson accoutumée (v. 58-100). Quand, vers le milieu du jour, le soleil darde ses rayons

Schrader, *Emendationes*, de J. Sillig pour le 4e vol. du Virgile de Heyne-Wagner, de Hertzberg dans plusieurs études très appréciées, de Ribbeck dans son *Appendix Vergiliana*, de Ladewig, de Haupt, de E. Benoist dans leurs éditions de Virgile.

(1) Hor., *Sat.*, X, 10, ad fin.

(2) Cf. Weichert. *Poet. lat. reliq.*, p. 219; Walkenaer, *Hist. de la vie et des poésies d'Horace*, 2e éd., tom. I, p. 362.

(3) Voir cette description du bonheur de la vie pastorale, *Appendice* CCXCVII.

sur les hauteurs, il rassemble ses chèvres, les fait descendre aux basses rives d'un ruisseau murmurant; elles s'y couchent à l'ombre des arbres de haute futaie et lui-même s'étend pour goûter, sous l'épaisse feuillée, le sommeil si doux que donne un lit de verdure (v. 100-160). Il s'endort, mais à peine a-t-il fermé les yeux qu'apparait un énorme serpent au corps marbré de tâches hideuses qui gagne son repaire pour se dérober aux feux du jour. Avant de s'y glisser, le colossal reptile inspecte du regard tous les lieux à la ronde, et vis-à-vis de lui s'offre le berger étendu. Alors ses pupilles s'élargissent ; sa gueule est béante; il s'irrite, siffle, se lève sur sa masse tortueuse, souffle à se rompre et va s'élancer, quand l'humble moucheron le devance et, piquant le berger de son aiguillon à l'endroit le plus sensible de l'œil, l'avertit de se soustraire à la mort. Éveillé en sursaut, celui-ci, tout à sa rage, écrase le pauvre petit dont l'âme s'envole. Puis, se retournant, il aperçoit le serpent; pâle d'épouvante et presque hors de lui-même, il bondit en arrière, arrache à l'orme voisin une forte branche et engage avec lui un combat redoutable d'où, par l'effet du hasard ou d'une divinité protectrice, il finit par sortir victorieux. Le reptile meurt à ses pieds, et lui se rassied (v. 161-200) Mais déjà du flanc doré de l'Œta, Vesper s'avance, le pâtre rassemble de nouveau son troupeau et, tandis que l'ombre s'étend, il chemine et regagne le lieu du repos nocturne que réclame sa fatigue. Dès que le sommeil lui a infusé sa douce langueur, le fantôme du moucheron se présente à lui. Tout triste, il se plaint d'avoir été tué par la main même de celui à qui il a sauvé la vie. Il lui fait ensuite la peinture des maux qu'il souffre à errer sur les bords du Phlégéton, cette immense barrière que Minos a jetée entre la prison du crime et la demeure des âmes pieuses. Comme il vient d'être obligé de traverser les deux séjours, il lui décrit longuement et les criminels qu'il a vus souffrir d'un côté et les héros qui, de l'autre, vivent entiers dans leur gloire. Quant à lui, misérablement laissé sans sépulture, les

Furies l'entourent et ses maux n'auront aucune fin, le cœur de celui qui les a causés restant insensible à sa plainte. « Adieu, lui dit-il, bien que tu m'entendes, tu rejetteras toutes mes paroles aux vents qui les emporteront dans l'espace. Je m'éloigne pour ne jamais revenir. Toi, hante les fontaines, les verts réduits des bois et les pacages, sois heureux. »

Et tamen etsi audis, dimittis omnia ventis
Et mea diffusas rapientur dicta per auras.
Digredior numquam rediturus : tu cole fontes
Et virides nemorum silvas et pascua lætus [1].
v. 380-383.

Il dit et, en soupirant avec tristesse ce dernier adieu, il disparait. Soudain l'insouciance du berger l'abandonne : la mort du moucheron l'affecte douloureusement. Il s'évertue à lui rendre dignement les derniers devoirs et, ne s'épargnant aucune peine pour lui témoigner sa reconnaissance, il lui élève un tertre couvert de fleurs avec cette épitaphe gravée sur un marbre poli de ses mains :

Parve Culex, pecudum custos tibi tale merenti
Funeris officium vitæ pro munere reddit.
v. 613-614.

Petit Moucheron, le pâtre te devait ces honneurs funèbres en retour du bienfait de la vie, il te les rend.

Même en ces derniers temps, plusieurs des érudits qui ont étudié le plus sérieusement le *Culex*, y ont vu l'œuvre de Virgile. Il est certain d'ailleurs que Virgile a composé sur le même sujet un poème portant le même titre. Suétone nous raconte[2] que Lucain était si léger de caractère et si

(1) Ces quatre vers ne sont pas disposés de la même façon dans toutes les éditions ; mais je suis la disposition qu'ont adoptée Haupt, Ladewig, Ribbeck et Benoist.

(2) « Ut... initia sua cum Virgilio comparans ausus sit dicere : quantum mihi restat ad Culicem. » Suét., *Vit. Lucani*; Reifferscheid, p. 50.

exubérant de langage qu'après ses premiers débuts il osa, dans une préface, établir la comparaison entre eux et ceux de Virgile et s'écrier : « Que me reste-t-il à faire pour atteindre au *Moucheron* ? » Martial parle également de ce *Culex* dans deux de ses épigrammes. D'un côté, il montre le poète de Mantoue recevant des bienfaits de Mécène l'inspiration de ses plus grandes œuvres : « Et soudain, dit-il, l'Italie, les combats, un héros se révélèrent à celui qui, d'une voix novice, n'avait encore su que pleurer sur un moucheron[1] ». De l'autre, il adresse un manuscrit du petit poème à un de ses amis et lui écrit : « Reçois, homme studieux, le *Moucheron* de l'éloquent Maro ; ne quitte pas aujourd'hui le badinage pour entonner l'*Arma virumque*[2]. » Stace, lui aussi, mentionne deux fois le *Culex* de Virgile. Dans la préface du premier livre des *Silves*, il s'autorise de son exemple pour publier des poésies fugitives : « On lit le *Moucheron*, on accueille même la *Batrachomyomachie* ; et il n'est point de poète illustre qui n'ait préludé à ses ouvrages en laissant errer sa plume sur quelque sujet léger[3]. » Puis, au second livre du même recueil, dans la pièce où il célèbre le jour de naissance de Lucain, il a l'air de croire que l'auteur de la Pharsale l'a composée à un âge où Virgile n'avait même pas écrit le *Culex* : « Voilà, fait-il dire à Calliope annonçant les destinées de Lucain, voilà quelles seront les destinées de Lucain, voilà quels seront les chants de sa jeunesse, à l'entrée de la vie, avant l'âge où Virgile a chanté son *Moucheron*[4]. » Enfin à tous ces témoignages

(1) *Epigr.*, VIII, 56, v. 19 et 20 :

Protinus Italiam concepit, et Arma virumque,
Qui modo vix Culicem fleverat ore rudi.

(2) *Epigr.*, XIX, 185 :

Accipe facundi Culicem, studiose, Maronis ;
Ne nugis positis Arma virumque canas.

(3) « Sed et Culicem legimus, et Batrachomyomachiam etiam agnoscimus : nec quisquam est illustrium poetarum, qui non aliquid operibus suis stilo remissiore præluserit. » Préface adressée à Stella, jeune patricien, auteur d'élégies.

(4) *Silv.*, II, 7, v. 73 et 74 :

Hæc primo juvenis canes sub ævo,
Ante annos Culicis Maroniani.

vient s'ajouter celui d'un grammairien qui remarque que Virgile a donné au mot *labrusca* deux genres différents, en l'employant au féminin dans ses *Bucoliques* et au neutre dans son *Culex*[1].

Malgré tant d'attestations, bon nombre de savants, tels que L. Muller[2], Fr. Baur[3], W. Hertzberg[4], ont persisté à nier l'authenticité du poème que nous possédons. Martial et Stace, disent-ils, tout en croyant tenir entre les mains le *Culex* de Virgile, pouvaient en avoir un autre ; ou bien nous-mêmes en avons-nous un qui n'est pas celui qu'ils avaient sous les yeux. Ceux qui soutiennent cette thèse avouent bien qu'il y a entre la phraséologie du morceau en question et celle de Virgile de nombreuses analogies et que la versification offre des deux côtés de remarquables rapports; toutefois ils remarquent que les effets d'harmonie imitative sont recherchés dans le *Culex* avec quelque affectation et qu'on n'y relève pas, au même degré que dans les *Églogues*, certaines particularités de métrique telles que césures au cinquième pied, hiatus, allongement d'une syllabe brève à la césure, élisions nombreuses. Ils portent leur attention sur l'emploi des particules et des conjonctions et constatent des différences. Ils notent aussi dans le *Culex* des mots qu'ils ne rencontrent pas dans Virgile, comme *inevectus*, *conscéleratus*, ou des constructions contraires à sa langue, comme *inquit* placé au commencement d'un discours. Puis, passant des considérations de pure technique à l'examen de l'œuvre appréciée sous le rapport littéraire, ils ajoutent qu'ils n'y voient pas, ainsi que dans les *Églogues* et les *Géorgiques*, une harmonie com-

(1) « Labrusca, genere femineo, Verg. in Bucolicis, neutro Vergilius in Culice. » Nonius. Cf. *Buc.*, V, 7; *Culex*, 53.

(2) *De re metr.*, p. 42 ; 217-237 ; *Rhein. Mus.*, XXIII, 4, p. 658, année 1868.

(3) Ist der uns überlieferte Culex ein Jugendgedicht des Vergilius? Fleckeisens Jahrb., 93, pp. 357-377.

(4) Introduction à sa traduction, pp. 5-25. — E. Benoist partage ses idées ; *Introd. du tom.* III, pp. XLI-XLII.

plète entre la forme et le sujet, entre le style et les idées ; que l'art déployé dans l'expression y forme contraste avec la pauvreté de la matière ; et que, à l'encontre des œuvres virgiliennes, le plan n'en est pas bien réglé, certains épisodes y prenant des développements disproportionnés. Enfin ils y rencontrent des imitations de plusieurs passages des *Églogues* et de l'*Énéide*[1].

A la plupart de ces objections il n'est pas impossible de répondre. Si dans le *Culex* on rencontre deux ou trois mots et autant de constructions qui ne se retrouvent pas dans les œuvres incontestablement authentiques de Virgile, n'y en a-t-il pas également dans les *Géorgiques*[2] qu'on chercherait en vain dans l'*Énéide* ? Si la matière n'est pas importante, Stace ne vient-il pas de nous expliquer comment les poètes célèbres préludent parfois à leurs plus grandes œuvres par des compositions sur des sujets minimes ? Si le ton ne concorde pas avec l'exiguité du héros, n'est-ce pas là le propre de tous les poèmes héroï-comiques ? Et si les épisodes abondent et prennent une étendue qui semble déranger l'harmonie d'un plan régulier, cette disproportion même ne résulte-t-elle pas en grande partie d'un contraste voulu, cherché, entre le ton et l'idée ? Que prouve aussi l'imitation plus ou moins réelle des quelques passages qu'on cite ? Virgile n'aurait-il pas pu, après avoir écrit le *Culex*, reprendre dans les œuvres suivantes deux ou trois idées exprimées déjà par lui dans sa jeunesse ? Quant à la forme des vers, dont la construction on ne peut plus soi-

(1) Notamment de l'Égl. VI et du VIe ch. de l'Énéide. — Cf. Fr. Baur, pp. 371-373.

(2) Ainsi, pour m'en tenir au seul troisième livre des Géorgiques : le mot *muletrarium* (v. 177), dont il n'y a pas d'autre exemple chez les écrivains latins ; le mot *camurus* (v. 55), qu'on ne voit ensuite que dans les commentateurs qui le citent et dans Prudence, *Peristeph.*, XII, 53 ; le mot *abolere* (v. 560), signifiant *purifier en lavant, désinfecter*, tandis que, dans l'Énéide, Virgile n'en use que dans le sens où il a toujours été employé, *arrêter dans sa croissance, faire disparaître, détruire* ; la construction *arcere aliquid alicui* (v. 155) ; etc.

gnée, satisfait l'oreille la plus délicate, elle surprend un peu, il faut le reconnaitre, de la part d'un poète tout jeune; mais elle n'a rien cependant qui présente une objection irréfutable. Elle n'est pas en désaccord absolu non plus avec l'époque dont il s'agit : L. Muller et Fr. Baur d'ailleurs, tout en disant que l'œuvre n'est pas de Virgile, ne font pas comme W. Hertzberg qui croit devoir la placer dans la première moitié du premier siècle de notre ère, entre Ovide et Perse; ils pensent qu'elle appartient au siècle d'Auguste.

Pour ma part, j'inclinerais donc volontiers vers l'opinion de Näke[1], de W. Teuffel[2] et de Ribbeck[3], qui tous jugent que le *Culex* en notre possession n'est autre que celui de Virgile. Évidemment il a subi bien des modifications: d'abord, les rhéteurs des écoles y ont porté la main, la gentillesse du sujet attirant leur goût d'ornementistes; sans doute aussi, le moyen âge y a jeté quelques interpolations, ou gloses versifiées, ou vers cités d'ailleurs; de plus, de maladroits copistes ont défiguré des passages dont il est devenu très difficile de rétablir le texte véritable. Mais, quoi qu'il en soit des vicissitudes par lesquelles a dû passer ce petit poème et à quelque avis qu'on veuille s'arrêter sur son origine, il est incontestable qu'il a de la valeur et mérite l'attention que nous venons de lui prêter[4].

(1) Ad Val. Cat., *Dirœ*. I. p. 227.

(2) *Pauly's Real.-Enc.*, année 1851, p. 2657.

(3) *Append. Vergiliana*. p. 20-22 : Cf. id. *Vermutungen zum Culex*, in *Rhein. Mus.*, XVIII. pp. 100-112.

(4) Outre les ouvrages déjà cités, voir : Bücheler, *Conjectanea in Moretum, Copa, Culex*, in *Rhein. Mus.*, XLV, 5, pp. 321-328; R. Unger, *Conjecture on the Ætna, Culex and Ciris*, in *Journal of Philology*, n. 32, pp. 313-319; R. Hildebrandt, *Vergils Culex*, Leipzig, 1887 : A. Liverani, *Il Culex, carme attribuito a Virgilio*, Milano, 1897, 26 p.

III

La *Ciris* ne doit pas être non plus dédaignée. Elle n'appartient pas au même genre que le *Culex*; la matière que l'auteur y traite est mythologique : c'est la fable de Scylla, fille de Nisus, roi de Mégare, entraînée par sa passion amoureuse à trahir son père et sa patrie et, à la suite de son crime, métamorphosée par Amphitrite en l'oiseau Ciris. Il avait sans doute pour modèle quelque poète grec Alexandrin, comme Callimaque ou Parthénius ; le choix même du sujet, la citation qu'il fait de sources grecques[1] auxquelles il lui a été facile de puiser et l'étymologie grecque[2] qu'il prend soin de donner du nom de l'oiseau, tout permet cette supposition.

Le poème se compose de cinq cent quarante et un vers dont les cent premiers sont consacrés à la dédicace. Il est vrai que celle-ci se divise en deux parties à peu près égales : cinquante-trois vers où l'auteur, adressant cette œuvre à Messala, s'excuse de ne pouvoir encore lui en envoyer une plus sérieuse et plus importante; et les quarante-sept autres qui forment une sorte de préface où, avant d'aborder l'histoire dont il se propose de développer le récit, il énumère les diverses traditions fabuleuses dans lesquelles figure le nom de Scylla et appelle sur le volume qui va

(1) Il mentionne, au vers 88, les savants écrits de Paléphate. Ce philosophe péripatéticien s'était occupé, parait-il, de l'origine des traditions mythologiques.

(2) C'est en souvenir du forfait commis, dit-il au vers 488, que, sous la forme d'oiseau, Scylla s'appelle Ciris :

Esset ut in terris facti de crimine Ciris ;

l'étymologie grecque, en effet, est κείρειν, *couper*, et le crime de Scylla a été de couper le cheveu de Nisus, qui faisait sa force et celle de son peuple.

naitre la protection des Muses dont il cultive depuis longtemps les autels.

Le commencement du récit montre Mégare, la plus renommée des villes répandues autour de la cité royale de Pandion, assiégée par la flotte dévastatrice de Minos. A ce monarque puissant, les Mégariens et Nisus, leur roi, osent résister : ils sont valeureux et les dieux leur ont promis le salut tant que sur la tête de Nisus se dressera le cheveu de pourpre qui brille au sommet de sa chevelure blanche (101-128). Mais Scylla, la fille de Nisus, a violé le temple de la vindicative Junon ; elle s'est attiré aussi par quelque propos la vengeance du cruel enfant qui subjugue et les hommes et les dieux. Amour fait pénétrer en elle une indomptable passion. Et la voilà qui, délaissant sa quenouille et son luth, erre par la ville, monte et remonte sur les remparts, comme pour en admirer les tours élevées, mais en réalité pour regarder au loin le camp de Minos vers qui se porte son âme. Où les destins vont-ils l'entrainer ? Que va-t-elle tenter, l'insensée ? Et si, pour l'envoyer à celui qu'elle aime, elle coupe le cheveu fatal de son père, quel sort lui est réservé ! (129-205.) Cependant, une nuit, elle descend furtivement de sa couche solitaire ; l'oreille inquiète, elle s'avance dans le palais, et, munie de l'arme nécessaire qu'elle a cachée sous son vêtement, elle se dirige vers la salle où repose son père (206-219). Le peu de bruit qu'elle vient de faire toutefois suffit pour donner l'alarme à la vieille Carmé, sa nourrice. Celle-ci a toute l'expériehce de la vie. Elle la surprend, la saisit dans ses bras, lui demande la cause de sa présence nocturne en pareil lieu. Elle a remarqué, depuis quelque temps déjà, l'émotion qu'éprouvait la jeune fille en embrassant la blanche chevelure de son père et reconnu en elle tous les signes d'une passion dévorante. Nourrirait-elle en son cœur une flamme coupable ? Ou s'il s'agit d'un amour légitime, qu'elle le dise ; sa nourrice lui est entièrement dévouée et affrontera toutes les épreuves pour la tirer de l'état affligeant où elle la voit. En l'interro-

geant, en lui parlant avec tendresse, elle la reconduit doucement dans son lit virginal, et Scylla éplorée lui fait, avec l'aveu de sa passion, celui du projet qu'elle était sur le point d'accomplir (220-282). A cette affreuse nouvelle, Carmé est épouvantée ; son affliction est d'autant plus vive que cet amour éprouvé par Scylla pour Minos lui rappelle le plus pénible de ses malheurs passés ; car Minos, en poursuivant jadis Britomartis, a causé la mort de cette fille chérie qu'elle avait eue de Jupiter. Britomartis perdue, il lui restait du moins la consolation de porter toutes ses espérances sur celle qu'elle chérissait comme une seconde fille ; et voici que la nouvelle enfant, qui rendait la vie encore douce à sa vieillesse, se laisse entraîner à un exécrable forfait. Ah ! loin d'elle la pensée de combattre l'amour, on ne lutte pas contre les dieux ! Mais que Scylla renonce à son projet et demande à son père le droit de s'unir à celui qu'elle aime. Nisus, qui n'a qu'elle, se laissera convaincre assurément. Si, par impossible, rien ne pouvait le fléchir, alors, mais alors seulement, elle-même deviendra complice (283-339). Ces paroles calment la jeune fille, qui s'endort et repose le reste de la nuit sous la garde de la vieille nourrice attristée (340-348). Le lendemain et les jours suivants, Scylla circonvient son père de mille façons et recourt à toutes les ruses possibles pour l'amener à demander la fin des hostilités ; elle fait même, à prix d'argent, parler les devins, qui annoncent en Minos un allié, un gendre futur ; Carmé essaie aussi avec elle certains sortilèges. Mais toutes les tentatives échouent. Nisus a tant de confiance en son cheveu de pourpre que rien ne l'ébranle. Alors Carmé, selon sa promesse, s'associe à l'entreprise désespérée de celle dont elle veut le bonheur (349-385). Le cheveu coupé, Mégare est prise. Mais Scylla ne reçoit pas de Minos la récompense qu'elle attendait de sa trahison. Prisonnière du vainqueur, elle est enchaînée au mât du navire qui la porte loin de sa patrie. Elle se lamente d'être punie de son crime par le seul homme qui eût dû le lui pardonner : on l'entend exhaler au milieu des

flots sa plainte inutile, et la voix finit par lui manquer. Mais, dans cette longue course, sa misère et sa beauté émeuvent de pitié l'épouse de Neptune (385-484). Amphitrite la métamorphose en oiseau : elle devient Ciris (485-507). Au milieu toutefois des rocs et des grèves où elle va vivre, un châtiment nouveau l'attend. Jupiter, pour récompenser de sa piété le roi Nisus qui l'a toujours honoré, lui rend la vie et le transforme en aigle marin, de telle sorte que le père trahi pourra, en son courroux éternel, s'attacher indéfiniment à la poursuite de sa fille coupable (508-541).

La notice biographique qui précède le commentaire de Servius sur l'*Énéide* attribue à Virgile ce poème qui, sous bien des rapports, n'est pas indigne de lui. Le style est riche et animé ; les développements du sujet se suivent dans l'ordre d'une composition nettement réglée ; les descriptions, qui ne manquent pas de variété, se recommandent, tantôt par l'énergie des traits, tantôt par la grâce des détails ; et les caractères des personnages sont étudiés avec soin, la manière dont sont rendus leurs sentiments dénote une entente de l'âme humaine qui rappelle assez bien la science virgilienne. Comme description, dont l'exécution présentait une réelle difficulté, voyez à l'*Appendice*[1] celle de la métamorphose, qui n'est nullement inférieure aux tableaux du même genre décrits par Ovide. Comme peinture des sentiments, je voudrais reproduire textuellement toute la scène entre Scylla et Carmé. La tendresse de la vieille nourrice ; ses efforts maternels pour arriver à la connaissance du mal qui ronge le cœur de la jeune fille ; la délicatesse que met celle-ci dans la réponse aux soupçons d'amour criminel ; l'hésitation qu'elle témoigne ensuite à prononcer le nom de celui qu'elle aime ; l'émotion de Carmé ; la prudence et le dévouement dont elle fait preuve dans les conseils qu'elle donne et les promesses qu'elle prononce ; son habileté à relever le

(1) Appendice, CXCVIII.

courage de la pauvre désespérée et les soins qu'elle ne cesse de lui prodiguer jusqu'à la fin de la nuit; tout cela (si j'en excepte un léger abus de notions mythologiques au sujet des malheurs de Britomartis) est dit d'une manière touchante et comme il faut. Mais la scène est trop longue pour être citée en entier; je dois me contenter d'en rappeler les derniers vers :

His ubi sollicitos animi relevaverat æstus
Vocibus et blanda pectus spe luserat [1] ægrum,
Paulatim tremebunda genis obducere vestem
Virginis et placidam tenebris captare quietem
Inverso bibulum restinguens lumen olivo,
Incipit ad crebrosque insani pectoris ictus
Ferre manum, adsiduis mulcens præcordia palmis.
Noctem illam sic mœsta super morientis alumnæ
Frigidulos cubito subnixa pependit ocellos.
v. 340-348.

Par ses paroles elle a un peu calmé l'orage qui bouleversait l'âme de Scylla et d'une douce espérance elle a flatté son cœur malade. Alors doucement, d'une main tremblante, elle ramène le tissu sur les joues de la jeune fille et, pour appeler le repos à la faveur des ténèbres, elle retourne la lampe où meurt soudain la lumière avide d'huile. Puis, portant la main sur ce sein dont les bonds précipités indiquent le délire, elle y promène d'incessantes caresses, douces au cœur qui y bat. Durant toute cette nuit, c'est ainsi que la pauvre nourrice, accoudée près de son enfant qui se meurt, veille sur elle, les yeux alourdis par la fatigue.

Il y a cependant pour la *Ciris* beaucoup moins de présomptions que pour le *Culex* en faveur d'une origine virgilienne. La préface du poème, en effet, nous fournit des indications qui la démentent formellement; l'auteur y parle de lui-même comme d'un homme d'un âge mûr, que

(1) Leçon de Ribbeck, Ladewig et Benoist. Var. : *vicerat*.

les désillusions de la vie portent à ne plus croire aux faveurs mensongères de la foule,

> Irritaque expertum fallacis præmia vulgi,
> v. 2.

et qui, se réfugiant dans l'étude de la sagesse, écrit un poème philosophique. Ce n'est pas, comme on l'a quelquefois supposé, le poète Cornélius Gallus. Car, dans une vingtaine de passages au moins de la *Ciris*, on relève des vers totalement ou partiellement identiques à ceux des *Bucoliques* et de l'*Énéide*, tels que ceux que je choisis tous dans la même Églogue :

> Dum queror et divos (quamquam nil testibus illis
> Profeci) extrema moriens tamen adloquor hora.
> *Eclog.*, VIII, 19-20; *Ciris*, 405-406.
> Ut vidi, ut perii, ut me malus abstulit error.
> *Eclog.*, VIII, 41 : *Ciris*, 430.
> . . . extremum hoc munus morientis habete.
> *Eclog.*, VIII, 60; *Ciris*, 267.
> . . . . numero deus impare gaudet.
> *Eclog.*, VIII, 74; *Ciris*, 373[1].

et l'on serait entraîné à accuser Virgile de les avoir pris à son ami [2]. Comment d'ailleurs Virgile qui, dans la sixième [3], et surtout dans la dixième Églogue, a parlé longuement de Gallus en mentionnant ses œuvres imitées d'Euphorion de

(1) Comparez de même : *Ciris*, 96-97, *Eclog.*, III, 63 ; *C.*, 125, *Ec.*, IV, 47 ; *C.*, 167, *Æn.*, IV, 301 ; *C.*, 185, *Ec.*, II, 60 ; *C.*, 210, *Æn.*, I, 152 ; II, 303 ; XII, 618 ; *C.*, 211, *Georg.*, I, 316 ; *C.*, 233, *Ecl.*, VIII, 4 ; *C.*, 299, *Ec.*, X, 59 ; *C.*, 302, *Ec.*, VIII 59 ; *C.*, 318, *Æn.*, V, 625 ; VIII, 575 ; *C.*, 349, *Ec.*, VIII, 17 ; *C.*, 350, *Ec.*, VIII, 30 ; *C.*, 370, *Ec.*, II, 11 ; *C.*, 398, *Ec.*, IV, 49 ; *C.*, 437, *Ec.*, X, 69 ; *C.*, 474, *Æn.*, III, 74 ; *C.*, 475, *Æn.*, V, 124 ; *C.*, 476, *Æn.*, III, 125-127 ; *C.*, 538 sq., *Georg.*, I, 406-409. Voir, au sujet de ces rapprochements, L. Schwabe, *In Ciris observat.*, 1871, p. 2 sqq.

(2) Cf. W. Hertzberg, avant-propos de sa traduction de *Ciris*.

(3) *Églog.*, VI, 64-73.

Chalcis [1], aurait-il pu garder le silence sur un ouvrage dont il aurait personnellement tiré tant de profit ? Mieux vaut donc, si l'on tient à le mettre sous un nom déterminé, le placer, comme le conseille W. Teuffel, sous celui de Lynceus, dont je dirai quelques mots plus tard. En tout cas, si les nombreuses réminiscences des poèmes de Virgile nous commandent de croire qu'il a été composé après eux, les imitations non moins fréquentes que nous y trouvons de deux catégories des poésies de Catulle nous interdisent d'en reculer bien loin la date de composition. Voyez par exemple les vers suivants :

> Hæc *tamen interea*, *quæ* possumus in quibus ævi
> Prima rudimenta et primos exegimus annos,
> *Accipe dona...*
> *Cir.*, 44-46.
> Cecropius *suaves expirans* hortulus auras...
> *Cir.*, 3.
> Jamque adeo dulci *devinctus lumina somno...*
> *Cir.*, 206.
> Ut, cum cæsa pio *cecidisset victima ferro...*
> *Cir.*, 366.

Ils sont évidemment imités, les premiers, dans certains mots comme dans le mouvement général de la phrase, d'une élégie de Catulle :

> Nunc *tamen interea* prisco *quæ* more parentum
> Tradita sunt tristes *munera* ad inferias
> *Accipe...*
> CI, 7-9.

les trois autres, de son poème intitulé *les Noces de Thétis et de Pélée* :

> Regia quam *suaves expirans* castus odores...
> *Epith. Th. et P.*, 87.

(1) *Églog.*, X, 50.

Aut ut eam tristi *devinctam lumina somno*...
Epith. Th. et P., 122.
Quæ, velut ancipiti *succumbens victima ferro*...
Epith. Th. et P. 369.

Or il a été remarqué [1] que ces deux sortes de poèmes du poète de Vérone n'ont eu d'imitateurs qu'à l'époque d'Auguste, tandis que plus tard ce sont spécialement ses ïambes et ses hendécasyllabes qui ont donné lieu à des imitations.

Quant au personnage à qui la *Ciris* est dédiée et que l'auteur appelle *Juvenum doctissime* [2], on est généralement d'accord [3] pour le reconnaître dans le fils aîné de l'orateur Messala Corvinus. Il était surnommé Messalinus [4], fut consul en l'an 3 av. J.-C., et se trouva tout naturellement en rapports d'amitié avec Tibulle, le principal des poètes du cercle dont son père était le protecteur [5].

IV

Le poème que j'ai cité après la *Ciris* est le *Moretum*. Il n'a pas, à beaucoup près, la même étendue que les deux précédents, se composant seulement de 124 ou de 122 hexa-

(1) L. Muller, *De re metr.*, p. 42.

(2) Au vers 54.

(3) W. Teuffel, art. dans *Pauly's Real.-Enc.*, VI, 2, p. 2657; W. Hertzberg, ouvr. cit., p. 55; Ribbeck, *Append. Verg.*, p. 16; E. Schwabe, ouvr. cit., p. 3.

(4) « Valerius Messalinus, cui parens Messala ineratque imago paternæ facundiæ. » Tac., Ann., III, 34.

(5) Pour la *Ciris*, outre les ouvrages indiqués ci-dessus, voir : J. Sillig, t. IV du Virgile de Heyne-Wagner ; H. Beck, *De Ciri*, 1839 ; G. Pütz, Adnotat. ad Cirin, 1846 ; dans Fleckeisens *Jahrb.*, art. de M. Hertz, E. Bährens et L. Schwabe, 103, p. 860 sq. ; 105, p. 833 sq. ; 107, p. 617 sq. et p. 773 sq. Voir surtout la thèse pour le doctorat ès lettres de M. Ad. Waltz.

mètres selon qu'on y maintient ou qu'on en élague deux vers[1] omis par un grand nombre de manuscrits et considérés par la plupart des éditeurs comme interpolés.

La scène est rustique. Un paysan nommé Simylus se lève, deux heures avant le jour, afin de préparer, avant de partir aux champs, ce qui lui est nécessaire pour sa nourriture. Il allume sa lampe dans l'âtre à un tison presque entièrement consumé dont il réveille, en soufflant dessus, la flamme assoupie, et, abritant d'une main cette lumière contre le vent, il ouvre son grenier (v. 1-15). A un amas de grains il prend huit livres, nettoie sa meule, et, tandis qu'il se livre au dur travail de la mouture, il entonne un chant agreste qui soulage son labeur. Pendant ce temps, sur son ordre, Scybale entasse du bois sur le foyer et fait tiédir de l'eau. Scybale est la seule gardienne de son logis; nous la voyons :

Afra genus, tota patriam testante figura,
Torta comam labroque tumens et fusca colore,
Pectore lata, jacens mammis, compressior alvo,
Cruribus exilis, spatiosa prodiga planta.
Continuis rimis calcanea scissa rigebant.
v. 32-36.

De race africaine, tout en elle dit sa patrie : cheveux crépus, lèvres épaisses et teint noir foncé; poitrine large, mamelles tombantes, ventre étroit, jambes grêles, pieds à la plante démesurément large, au talon dont des fentes profondes sillonnent la corne.

Le blé moulu, Simylus crible la farine, l'étale sur une aire polie, y jette l'eau tiède, pétrit la pâte, la parsème de sel, la

De Carmine Ciris, Paris, 1881, in-8 de 87 p., divisé en six parties : 1° Quid de auctore *Ciris* a veteribus traditum sit, quidque ex ipso carmine didicerimus. — 2° Quid *Ciris* auctor Græcis litteris quidque Catullo debuerit. — 3° Qua ratione *Ciris* auctor Virgilium imitatus sit. — 4° De linguæ usu et re metrica in *Ciri*. — 5° Quatenus possit definiri *Ciris* auctoris persona. — 6° Quali fuerit ingenio et quem locum auctor *Ciris* inter poetas latinos obtineat.

(1) V. 36 et 75.

façonne, la divise en pains et les porte dans l'âtre prêt à les recevoir (v. 36-51). Tandis qu'ils y cuisent, il ne reste pas inactif; à ces pains, grâce au fromage rond, traversé de sparte, qui pend à son foyer avec le vieux faisceau d'aneth, il veut joindre quelque complément agréable (v. 52-60). Touchant à sa cabane, est un petit jardin[1] qu'il a coutume de cultiver dans l'intervalle de ses travaux des champs ; les légumes qu'il y récolte en abondance ne sont pas tous pour lui ; chaque semaine il en porte à la ville et en tire de l'argent ; mais, comme cet argent ne lui sert pas à rapporter des mets qui rehaussent ses repas, il demande parfois aux produits de son jardin l'apprêt de quelque régal. C'est ce qu'il fait en ce moment (v. 61-86). Il cueille quatre aulx, de la rue, de l'ache, de la coriandre. Puis il rentre et demande son mortier. Il y dépose les têtes des aulx, qu'il a dépouillés de leurs téguments ; il y met du sel, du fromage durci par la salaison et les herbes cueillies. Au moyen d'un pilon, il broie le tout, en fait une pâte homogène, qui n'est ni verte ni blanche, dont la vive odeur lui fait plus d'une fois venir les larmes aux yeux, y verse ensuite goutte à goutte de l'huile de l'arbre de Pallas et un peu de fort vinaigre, la bat, la remue de nouveau, et la retire enfin, sous la forme de boule, devenue un parfait *moretum* (v. 87-117). Muni de provisions, il part joyeux au labourage (v. 118-124).

Ce sujet, qu'avait traité d'abord Parthénius de Nicée, avait été déjà l'objet d'une composition latine : Suéius, comme j'ai eu précédemment l'occasion de le dire[2], avait imité le poète grec dans une poésie dont Macrobe[3] nous a conservé quelques vers ; mais le peu qui nous en reste suffit pour nous montrer combien l'essai de Suéius était supérieur au poème que nous possédons en entier. Devons-nous penser qu'il est de la plume de Virgile ? Les avis,

(1) Voir à l'Appendice CXCIX le passage concernant le jardin.
(2) Ire partie, tom. II. p. 596.
(3) Macrob., *Saturn.*. II, 14.

comme toujours, sont divisés. W. Hertzberg[1], à l'avis duquel E. Benoist se rangerait volontiers[2], trouve dans ce morceau une idylle plus vraie que les *Églogues* de Virgile, en ce sens que l'action s'y présente avec plus de simplicité et moins de rhétorique, sans ornements étrangers, sans l'expression de sentiments propres au poète; il est donc tenté d'y voir une autre main[3]. Mais tel n'est pas l'avis de Ribbeck[4], qui, malgré cette différence entre les deux manières de dépeindre la vie rustique, ne juge pas qu'il ait été impossible à l'auteur des *Bucoliques* d'écrire le *Moretum*. Après avoir invoqué, avec le témoignage de Donat et de Servius, celui des manuscrits et de la note si formelle relevée sur l'un d'eux par Isaac Vossius[5], il conclut qu'à défaut de preuves contraires, on doit maintenir le *Moretum* au nombre des œuvres virgiliennes. Tous d'ailleurs s'accordent à reconnaître qu'il date du temps d'Auguste[6], et la plupart ajoutent qu'il est un des morceaux les plus achevés que nous tenions des Latins dans le genre des Idylles.

V

La pièce intitulée *Copa*, c'est-à-dire *la Cabaretière*, est plus courte encore que le *Moretum*; elle est écrite en distiques et n'a que trente-huit vers.

(1) *Introd.*, p. 93-96.
(2) *Introd.* du tom. III, p. XLIV.
(3) Cf. Sillig, t. IV de l'éd. Heyne-Wagner, p. 306.
(4) *Append. Vergil*, p. 15.
(5) Dans son livre *De poet. græc.*, 9, Vossius dit avoir relevé sur le manuscrit Ambrosianus cette note : « *Parthenius Moretum scripsit in græco, quem Virgilius imitatus est.* »
(6) Lachmann, *Comment. in Lucretium*, p. 326; Haupt, *Quæst. Catull.*, p. 52.

Les quatre premiers montrent la cabaretière Syrisca, coiffée de la petite mitre grecque, savante en l'art d'agiter les hanches avec souplesse au son des crotales. Et aussitôt suit une invitation pressante à venir. A quoi bon chercher loin d'elle la chaleur et la fatigue? Voici des coupes, des roses, des flûtes. Sous cette grotte ménalienne, près de ce ruisseau qui murmure, la piquette ne manque pas. Il y a des petits fromages, des prunes polies comme cire, des pommes au délicat vermillon. Ici est Cérès toute parée, ici est Amour, ici est Bacchus. Allons, venez, reposez-vous à l'ombre des pampres. Et maudit soit qui s'inquiète du lendemain! La mort nous avertit: « Vivez, dit-elle, j'arrive! »

Il est bien vrai que la gaieté et la rapidité d'allure de ce morceau sont en contradiction[1] avec les qualités ordinaires qui caractérisent les œuvres de Virgile. De plus, quelques critiques y ont relevé une proposition qu'on retrouve entièrement dans les *Géorgiques*,

> Nunc *cantu* crebro *rumpunt arbusta cicadæ*,
> *Copa*, 27.
> Et *cantu* querulæ *rumpent arbusta cicadæ*,
> *Georg.*, III, 228.

ainsi que deux noms auxquels sont accouplées les mêmes épithètes que dans l'*Énéide*,

> Quid *cineri ingrato* servas bene olentia serta?
> *Copa*, 35.
> Flebant et *cineri ingrato* suprema ferebant.
> *Æn.*, VI, 213.
> Et trichila *umbriferis* frigida *arundinibus*.
> *Copa*, 8.
> . . . . . et crines *umbrosa* tegebat *arundo*.
> *Æn.*, VIII, 34.

(1) W. Herzberg, *Introd.*, p. 103.

Et ils ajoutent que « quelque peu de soin que les écrivains de l'antiquité aient pris de ne pas se répéter, on ne conçoit guère le rapprochement de trois expressions aussi importantes dans une courte poésie, opéré d'ailleurs sans raison apparente[1]. » Mais remarquez d'abord que des trois expressions la dernière, au contraire, n'a aucune importance ; l'épithète, quoique renfermant un sens analogue, n'y est même pas identique; pour la seconde, avouez qu'il est bien naturel d'appeler insensibles les cendres d'un mort et qu'un poète n'encourrait pas l'accusation de se répéter en appliquant ce qualificatif au même mot en deux poèmes différents. Il n'y a donc que la proposition se rapportant au chant des cigales qui soit réellement une répétition. Dites-vous en outre que, si la *Copa* est de Virgile, il l'a écrite vraisemblablement avant ses grands ouvrages et que, par conséquent, alors même qu'on admettrait qu'il y a eu trois répétitions, elles n'auraient pas été commises dans la courte pièce mais dans l'ensemble des *Géorgiques* et de l'*Énéide*. Quant à l'objection tirée du ton et du fond d'idées du morceau, elle a sa valeur; il ne faudrait pas cependant en exagérer la portée. Quel est l'homme, si enclin qu'il soit à la mélancolie, qui, un certain jour, n'en sorte tout à coup en se livrant à un accès de pétulance, d'autant plus vive alors qu'elle est plus rare? Du reste, la langue et la versification de la *Copa* dénotent, sans conteste, l'œuvre d'un vrai poète, et l'on est obligé d'y constater, dans la construction des vers, des marques de ressemblance très sensibles avec la manière de Virgile. Aussi, ne soyons pas surpris de voir des savants comme Lachmann[2] attribuer à celui-ci une œuvre qu'autorisent à laisser en son nom et le témoignage de plusieurs manuscrits et celui du grammairien Charisius[3].

(1) E. Benoist, *Introd.* du tom. III, p. XLV-XLVI.

(2) *Comment. in Lucret.*, p. 164.

(3) P. 47, P. : « Quamvis Vergilius librum suum *Copam* inscripserit. » — En tout cas, ne l'attribuons pas à Valgius Rufus, comme l'a fait sans raison C. D. Ilgen dans ses *Animadv. phil. et crit. in carm. Virg. quod Copa inscribitur*, Halle, 1820.

VI

La liste que j'ai donnée se termine par les *Catalecta*, qui forment un recueil de quatorze morceaux distincts.

Donat parle de deux autres recueils intitulés *Priapeia* et *Epigrammata*. Mais des *Priapeia* il s'en trouve trois en tête des manuscrits des *Catalecta*, et tous les trois, écrits d'un ton moqueur sur le même sujet, peuvent rester pour nous sans nom d'auteur[1]. Quant aux pièces qui composaient le livre des *Epigrammata*, il est possible que plusieurs d'entre elles fassent aujourd'hui partie des *Catalecta*; quelques autres échantillons nous sont fournis par les anthologies[2]; mais la seule épigramme de Virgile qui soit bien connue est celle que Donat et Servius citent à part et que, tout jeune, il écrivit contre un gladiateur qui, pour ses brigandages, avait été lapidé :

> Monte sub hoc lapidum tegitur Ballista sepultus;
> Nocte die tutum carpe, viator, iter.

Sous ce monceau de pierres, bien recouvert, Ballista est enseveli; nuit et jour, en toute sûreté, tu peux, voyageur, te mettre en route.

Nous n'avons à nous occuper que des *Catalecta*[3].

Le premier morceau, formé de trois distiques, est adressé à Plotius Tucca, ami intime de Virgile, et le plaisante sur son amour pour une belle qu'il ne parvient pas à voir.

Le deuxième est une épigramme, en quatre choliambes[4],

(1) Cf. Ribbeck, *Append. Verg.*, p. 4 sq.; W. Hertzberg, *Introd.* p. 110 sq.

(2) Riese, *Anth. lat.*, I, p. XXVIII sq.

(3) Les manuscrits intitulent ce recueil *Catalepton* ou *Cathelepton*, ce qui fait supposer à Bährens (*Poetæ latini min.*, tom. II) que le nom véritable était Κατάλειπτα. E. Cartault, lorsqu'il le cite dans son *Ét. sur les Bucoliques*, lui conserve le nom de *Catalepton*.

(4) Iambiques senaires dont le dernier pied est un spondée.

contre C. Annius Cimber. Ce rhéteur, qui avait la manie de couper et d'abréger les vocables, ou d'assaisonner ses discours de mots baroques empruntés aux Celtes et aux Germains, passait pour avoir empoisonné son frère. Aussi l'auteur, en énumérant quelques-uns de ces mots difformes, fait-il semblant de les prendre pour les noms des substances vénéneuses qu'il a dû mêler pour opérer l'empoisonnement. Quintilien, lorsqu'il parle de l'affectation qu'apportent certains orateurs dans leur style, cite en entier cette épigramme et l'attribue formellement à Virgile, qu'il félicite de s'être élevé fort ingénieusement contre un abus si condamnable [1]. Ausone lui aussi, lorsque, dans une de ses *Idylles*, il se demande quel est le sens des mots tronqués mentionnés dans le troisième vers de cette pièce, les place, avec le recueil des *Catalecta*, sous le nom de Virgile [2].

Les numéros 3 et 4, l'un de six vers ïambiques et l'autre de neuf, sont deux épigrammes contre Noctuinus. Celui-ci vient d'épouser la fille d'Atilius, le dissipateur, et va emmener à la campagne sa belle épouse, qu'il ne méritait pas. L'auteur plaisante le mari comme le père sur les résultats de cette alliance. Le dernier vers du n° 3,

Gener socerque, perdidistis omnia,

Gendre et beau-père, vous avez tout perdu,

est l'imitation non déguisée du dernier vers d'une épigramme dirigée par Catulle contre César, beau-père de Pompée,

Socer generque, perdidistis omnia [3].

Le n° 5 (quarante vers, ïambiques trimètres et ïambiques dimètres alternant) est une invective virulente contre un certain Lucius et sa sœur. C'est la seule pièce du recueil

(1) « Affectatio, in quam mirifice Virgilius. . » *Inst. orat.*, VIII, 3, 28.

(2) Dic, quid significent Catalecta Maronis?... » *Idyl.*, XII, *Grammaticomastix*, v. 5.

(3) Cat., *Carm.*, XXIX, 25.

dont on puisse dire avec quelque certitude qu'elle n'est pas œuvre virgilienne; car les détails de biographie personnelle, que l'écrivain nous donne au début, sont en désaccord avec ce que nous connaissons de Virgile.

Le n° 6, en six distiques, contient, au contraire, certains détails qui nous le désignent comme en étant l'auteur. C'est une invitation à Vénus où le poète parle de son Troyen Énée et des rivages aimés des environs de Naples.

Il en est de même de la pièce 7, écrite comme le n° 2 en vers scazons ou choliambes (quatorze vers). Il y renonce à ses travaux, à la société de ses amis, pour suivre les doctes leçons du grand Siron, *magni docta dicta Sironis*, et se livrer avec lui à l'étude de la philosophie. De l'avis de presque tous les commentateurs, ce fut en effet Siron, nous l'avons vu [1], qui lui fit connaître la doctrine d'Épicure. On sait d'ailleurs ce que valent ces renoncements d'un poète à la douceur de la poésie; Virgile a pu très bien dire, dans un moment d'enthousiasme pour ses nouvelles études, qu'il ne voulait plus avoir avec les Camènes, qui lui étaient douces, que des rapports rares et discrets,

> Dulces fuistis...
> Revisitote, sed pudenter et raro;
> v. 13-14.

un tel engagement, prononcé lui-même en jolis vers, n'était pas de force à l'empêcher de revenir bientôt à elles pour toujours.

La pièce 8 (vingt-cinq ïambiques) est dirigée contre un parvenu, qui y est appelé du nom fictif de Sabinus, mais qui, en réalité, n'est autre que P. Ventidius Bassus, homme de très basse naissance, longtemps muletier, entrepreneur de transports publics, et devenu, grâce à la faveur d'abord de J. César, puis d'Antoine, lieutenant d'armée et personnage consulaire. Nous manquons de renseignements sur

(1) Voy. plus haut, p. 211.

les rapports qu'eut Virgile avec lui, rapports qui, si l'on en juge par le ton de la pièce, ne purent être que très mauvais ; mais la précision de tout ce qui y est dit sur les voituriers et les routes de Mantoue et de Crémone nous désigne bien comme auteur le poète qui, né à Mantoue, connaissait mieux que personne tout ce pays de la Gaule Cisalpine. L'épigramme a dû être écrite par lui dans sa jeunesse, au moment où il faisait ses délices des poésies de Catulle ; car, outre l'intérêt du piquant qu'elle renferme, elle a celui d'une parodie on ne peut plus exacte du petit poème que cet écrivain avait intitulé *Dedicatio phaseli*[1] et qu'elle suit, d'un bout à l'autre, presque vers par vers, d'une manière aussi amusante qu'ingénieuse.

La neuvième pièce, en deux distiques, est dédiée à Varius, ami intime de Virgile : il y est joué sur les mots *puer* et *putus* à propos d'un jeune garçon dont le nom n'est pas prononcé.

Toutes les autres pièces sont également en distiques. Les six vers du numéro 10 ont pour titre *Ad villam Sironis*. Virgile s'adresse à la petite maison qui fut naguère la propriété de son ancien maître Siron et dans laquelle, après ses malheurs, il se réfugie avec tous ceux qu'il aime. L'authenticité de ce morceau est sérieusement mise en doute, et ce qui fait supposer[2] qu'un autre que Virgile l'aurait composé, en parlant en son nom, c'est qu'au nombre des êtres aimés, pour qui est demandée la protection de la petite maison, figure avant tout son père ; or on croit généralement que son père, à l'époque dont il s'agit, n'existait plus ; le faussaire aurait donc confondu les dates.

La onzième pièce, la plus étendue du recueil, comprend soixante-quatre vers. Elle est adressée à M. Valérius Messala dont elle célèbre les louanges. Mais l'excès même

(1) La pièce IV du recueil de Catulle que nous avons vue dans un des volumes précédents. Cf. 1re partie, tom. IV, *App.*, LVIII. — Voir à ce sujet R. Klotz, *De Catulli carm. IV ejusque parodia Virgiliana*. Lips., 1868.

(2) Cf. A. Cartault, *Étude sur les Buc. de Virg.*, pp. 15-16.

de l'éloge, non moins que l'abus d'érudition mythologique qu'on y remarque, nous incite à penser qu'elle pourrait bien ne pas avoir été écrite par Virgile. C'est l'avis de plusieurs éditeurs. Quelques-uns ont même cherché à indiquer le nom de l'écrivain qui l'aurait composée ; mais sur cette question les suppositions sont seules permises ; une des plus vraisemblables est celle de Ribbeck[1], qui désignerait de préférence Lygdamus, poète contemporain de Tibulle et dont je parlerai plus tard.

Le numéro 12, formé de douze vers, montre l'inconstante Fortune renversant d'un signe de tête, en un moment, l'homme dont la puissance a dompté les rois et les peuples. Quel est celui que vise cette épigramme ? Est-ce Alexandre-le-Grand, Mithridate, Jugurtha, Pompée ou Marc Antoine? Haupt et Ribbeck pensent qu'il s'agit du roi de Pont, E. Benoist croirait plutôt qu'il est question du rival d'Octave.

Les douze vers de la treizième pièce sont adressés à Antonius Musa, médecin d'Auguste. L'auteur, en le louant de son esprit, de sa science et de son mérite littéraire, lui témoigne en termes délicats une sincère amitié.

Le numéro 14 est une élégie de huit vers sur la mort de l'homme lettré nommé Octavius à qui est dédié le *Culex*[2]. Pour cette pièce, ainsi que pour les deux précédentes, comme rien absolument n'en dément l'authenticité, il nous est permis de les laisser sous le nom de Virgile.

Avec ces derniers morceaux du recueil des *Catalecta*, me voici arrivé au terme de l'examen des nombreux poèmes attribués, la plupart à tort certainement, quelques-uns avec raison sans doute, à Virgile. Les longues discussions qu'ont soulevées entre érudits les questions qui les concernent et les mérites intrinsèques de beaucoup d'entre eux

(1) *Append. Verg.*, p. 12 sq.
(2) Voy. plus haut, p. 252.

me commandaient de m'y arrêter : il fallait à la fois en exposer le contenu et m'expliquer aussi brièvement que possible, mais consciencieusement, sur ce que je crois permis de penser de chacun d'eux. J'aborde maintenant la tâche plus agréable de l'examen des œuvres virgiliennes dont l'authenticité ne fait aucun doute.

CHAPITRE III

Les Églogues.

I. Motifs de l'ordre suivi par nous dans l'explication des *Églogues* ou *Bucoliques*. Analyse de l'Églogue II, qui a pour titre *Alexis*. Réminiscences qu'on y trouve de plusieurs Idylles de Théocrite. Innovations qu'y apporte Virgile. Opinions diverses des commentateurs sur le personnage d'Alexis. Comment le travail d'invention du poète nous l'y montre entrant du premier coup dans sa voie. — II. Églogue III; *Palæmon*. Imitations de Théocrite. Originalité plus prononcée que dans la pièce précédente. — III. Églogue V; *Daphnis*. Même procédé de composition par la contamination de deux idylles grecques, avec une large part d'invention personnelle. Allusion qu'il n'est pas interdit de voir sous le nom de Daphnis. — IV. Églogue IV; *Pollion*. Composition qui, sans cesser d'appartenir au genre bucolique, se fait remarquer par une noble inspiration, par l'élévation des sentiments patriotiques et humanitaires. Portée qu'elle avait; graves discussions qu'elle a suscitées. — V. Églogue VI; *Silène*. Pièce dédiée à Varus; personnage tiré de deux légendes différentes; composition très originale malgré des réminiscences dans les détails. — VI. Églogue VII; *Mélibée*. Retour au genre pastoral et à l'imitation de Théocrite. Chants amébées se répondant par couplets de quatre vers. Ce qui appartient en propre à Virgile dans ce morceau. — VII. Églogue VIII; *La Magicienne* ou *Damon et Alphésibée*. Chants amébées d'une composition toute particulière avec l'emploi d'un refrain. Sujet des deux morceaux distincts de cette pièce; comparaison avec les idylles grecques dont ils sont imités. — VIII. Églogue I; *Mélibée et Tityre*. Poème pastoral, absolument virgilien, qui s'applique aux faits contemporains et à l'un des événements les plus importants de la vie du poète. Ce qu'il faut reconnaître de fiction et de vérité dans les deux personnages qu'il y met en scène; reproches immérités qu'on lui a adressés au sujet des sentiments qu'il leur prête. — IX. Églogue IX; *Mœris*. But et pensée de ce petit poème où les deux bergers mis en scène, Mœris et Lycidas, parlent tout le temps du poète Ménalcas, forcément éloigné de ses terres et qui n'est autre que l'auteur. Habileté de composition. — X. Églogue X; *Gallus*. Pièce écrite, à la demande de Gallus, sur l'amour malheureux de ce poète pour Lycoris; sujet plus élégiaque que bucolique, mais que Virgile fait rentrer habilement dans le cadre pastoral. La partie principale, la plainte de Gallus, est un morceau de haute volée. — XI. Observations générales sur les *Églogues*.

I

L'ouvrage auquel Virgile donna, lorsqu'il en publia l'ensemble, le titre de *Bucolicon liber*[1], comprend six poèmes que nous appelons indifféremment *Bucoliques* ou *Églogues*[2]. Vous avez vu, par la première partie de ce chapitre, dans quelles conditions et dans quel ordre le poète les composa: reste à les analyser et à tirer de cette analyse détaillée la conception générale qu'elle comporte. Mais je crois qu'il est nécessaire, pour ce travail, de suivre l'ordre chronologique de la composition : on comprend mieux les allusions que l'auteur fait aux événements politiques comme à ceux de sa vie ; on relève plus facilement celles qu'il fait aussi, dans certaines Églogues, à ce qu'il a écrit précédemment dans d'autres ; et enfin il se dégage de cette manière de procéder une idée plus nette du développement de son

(1) Voyez note 2 de la page 216.

(2) Wagner croit que l'appellation d'*Églogues* qui, du temps de Virgile, ne désignait pas le poème pastoral tout spécialement, n'est pas de lui, mais de grammairiens d'un âge postérieur. D'autres pensent (voy. note 2 de la p. 223) qu'il y a eu deux éditions partielles faites successivement par lui et supposent que l'une parut sous le nom de *Bucoliques*, l'autre sous celui d'*Églogues*, et que les deux titres se sont ensuite confondus.

Les manuscrits les plus anciens au moyen desquels on établit le texte des *Bucoliques* sont : le *Palatinus*, auquel il ne manque pour être complet que la fin de l'Églogue III à partir du vers 71 et le commencement de l'Églogue IV ; le *Romanus*, qui comprend les six premières Églogues, plus la dixième à partir du vers 10 ; le *Mediceus*, qui donne toutes les dernières depuis le vers 48 de la sixième ; le palimpseste de Vérone, qui fournit quelques passages : III, 27-52 ; V, 86-VI, 21 ; VII, 12-47 ; VIII, 19-44. A ces textes écrits en capitales doivent être joints d'autres manuscrits moins anciens, comme le *Gudianus codex* et les trois *Bernenses*, qui ont de grandes analogies, le premier avec le *Palatinus*, le *Bernensis A* avec le *Romanus*, les deux autres avec le *Veronensis*, et qui, par conséquent, sont d'un utile secours là où les plus anciens présentent des lacunes ou des leçons incertaines.

CHAPITRE III

Les Églogues.

I. Motifs de l'ordre suivi par nous dans l'explication des *Églogues* ou *Bucoliques*. Analyse de l'Églogue II, qui a pour titre *Alexis*. Réminiscences qu'on y trouve de plusieurs Idylles de Théocrite. Innovations qu'y apporte Virgile. Opinions diverses des commentateurs sur le personnage d'Alexis. Comment le travail d'invention du poète nous l'y montre entrant du premier coup dans sa voie. — II. Églogue III; *Palæmon*. Imitations de Théocrite. Originalité plus prononcée que dans la pièce précédente. — III. Églogue V; *Daphnis*. Même procédé de composition par la contamination de deux idylles grecques, avec une large part d'invention personnelle. Allusion qu'il n'est pas interdit de voir sous le nom de Daphnis. — IV. Églogue IV; *Pollion*. Composition qui, sans cesser d'appartenir au genre bucolique, se fait remarquer par une noble inspiration, par l'élévation des sentiments patriotiques et humanitaires. Portée qu'elle avait; graves discussions qu'elle a suscitées. — V. Églogue VI; *Silène*. Pièce dédiée à Varus; personnage tiré de deux légendes différentes; composition très originale malgré des réminiscences dans les détails. — V.. Églogue VII; *Mélibée*. Retour au genre pastoral et à l'imitation de Théocrite. Chants amébées se répondant par couplets de quatre vers. Ce qui appartient en propre à Virgile dans ce morceau. — VII. Églogue VIII; *La Magicienne* ou *Damon et Alphésibée*. Chants amébées d'une composition toute particulière avec l'emploi d'un refrain. Sujet des deux morceaux distincts de cette pièce; comparaison avec les idylles grecques dont ils sont imités. — VIII. Églogue I; *Mélibée et Tityre*. Poème pastoral, absolument virgilien, qui s'applique aux faits contemporains et à l'un des événements les plus importants de la vie du poète. Ce qu'il faut reconnaître de fiction et de vérité dans les deux personnages qu'il y met en scène; reproches immérités qu'on lui a adressés au sujet des sentiments qu'il leur prête. — IX. Églogue IX; *Mœris*. But et pensée de ce petit poème où les deux bergers mis en scène, Mœris et Lycidas, parlent tout le temps du poète Ménalcas, forcément éloigné de ses terres et qui n'est autre que l'auteur. Habileté de composition. — X. Églogue X; *Gallus*. Pièce écrite, à la demande de Gallus, sur l'amour malheureux de ce poète pour Lycoris; sujet plus élégiaque que bucolique, mais que Virgile fait rentrer habilement dans le cadre pastoral. La partie principale, la plainte de Gallus, est un morceau de haute volée. — XI. Observations générales sur les *Églogues*.

I

L'ouvrage auquel Virgile donna, lorsqu'il en publia l'ensemble, le titre de *Bucolicon liber*[1], comprend six poèmes que nous appelons indifféremment *Bucoliques* ou *Églogues*[2]. Vous avez vu, par la première partie de ce chapitre, dans quelles conditions et dans quel ordre le poète les composa : reste à les analyser et à tirer de cette analyse détaillée la conception générale qu'elle comporte. Mais je crois qu'il est nécessaire, pour ce travail, de suivre l'ordre chronologique de la composition : on comprend mieux les allusions que l'auteur fait aux événements politiques comme à ceux de sa vie ; on relève plus facilement celles qu'il fait aussi, dans certaines Églogues, à ce qu'il a écrit précédemment dans d'autres ; et enfin il se dégage de cette manière de procéder une idée plus nette du développement de son

(1) Voyez note 2 de la page 216.

(2) Wagner croit que l'appellation d'*Églogues* qui, du temps de Virgile, ne désignait pas le poème pastoral tout spécialement, n'est pas de lui, mais de grammairiens d'un âge postérieur. D'autres pensent (voy. note 2 de la p. 223) qu'il y a eu deux éditions partielles faites successivement par lui et supposent que l'une parut sous le nom de *Bucoliques*, l'autre sous celui d'*Églogues*, et que les deux titres se sont ensuite confondus.

Les manuscrits les plus anciens au moyen desquels on établit le texte des *Bucoliques* sont : le *Palatinus*, auquel il ne manque pour être complet que la fin de l'Églogue III à partir du vers 71 et le commencement de l'Églogue IV ; le *Romanus*, qui comprend les six premières Églogues, plus la dixième à partir du vers 10 ; le *Mediceus*, qui donne toutes les dernières depuis le vers 48 de la sixième ; le palimpseste de Vérone, qui fournit quelques passages : III, 27-52 ; V, 86 - VI, 21 ; VII, 12-47 ; VIII, 19-44. A ces textes écrits en capitales doivent être joints d'autres manuscrits moins anciens, comme le *Gudianus codex* et les trois *Bernenses*, qui ont de grandes analogies, le premier avec le *Palatinus*, le *Bernensis A* avec le *Romanus*, les deux autres avec le *Veronensis*, et qui, par conséquent, sont d'un utile secours là où les plus anciens présentent des lacunes ou des leçons incertaines.

Virgile, avons-nous dit [1], avait été porté par une lec[illegible] [illegible] de Théocrite au désir de doter la littérature [illegible] maine d'un genre de poésie qu'elle ne possédait pas. [illegible] devons donc retrouver dans ses *Églogues*, et surtout [illegible] celle qu'il composa la première, de nombreuses rém[illegible] cences du poète sicilien. En effet, nous lisons dans [illegible] des *Idylles* de celui-ci des plaintes adressées par un am[illegible] à la personne qui dédaigne ses avances : dans l'Idylle [illegible] c'est un chevrier qui s'efforce de fléchir Amaryllis et [illegible] après s'être livré au plus violent désespoir, se laisse [illegible] [illegible] pour y rester [illegible] jusqu'à ce qu'il soit dé[illegible] par les loups ; dans l'I[illegible] c'est Polyphème, qui, s[illegible] [illegible] la mer, exprim[illegible] ments à l'égard de Gala[illegible] [illegible] par se consoler [illegible] par un travail analogue [illegible] la *Com*[illegible] nous avons étudié dans [illegible] de Térence [illegible] presque tous l[illegible] auteurs [illegible] latins, a [illegible] sujets [illegible] imita[illegible] et a pri[illegible] principe [illegible] d, au[illegible] [illegible] son [illegible] Non co[illegible] e d'un [illegible] [illegible] nom[illegible] ils, il e[illegible]

emprunté encore aux Idylles VI, VII et X. Corydon, par exemple, pour s'excuser du penchant qui le porte vers Alexis, se sert de termes que vous retrouverez, aux vers 30 et 31 de l' Idylle X, dans la bouche de Boukaios parlant de son amour pour Bombyka. Virgile, évidemment, savait par cœur les poèmes de Théocrite, et, lorsqu'il se proposait[1], en composant l'Églogue II, de faire une étude d'après lui, les souvenirs épars dans sa mémoire se présentaient spontanément à son esprit, il n'avait qu'à les coordonner.

Mais il le faisait artistement en imprimant à son œuvre la forme et le sentiment qui devaient en marquer l'originalité.

Remarquez d'abord que la plupart des détails qu'il emprunte à ses modèles sont modifiés sensiblement par lui. Je ne puis m'arrêter à signaler les additions, ornements et modifications qu'il y apporte ; quelques indications suffisent pour en donner l'idée. Ainsi, aux vers 46-55, dans la composition de la gerbe aux couleurs et aux parfums variés que la naïade doit offrir à Alexis, il y a, à la vérité, des fleurs qui sont les mêmes que dans les guirlandes et couronnes offertes par les bergers des Idylles imitées en ce moment, mais il les décrit par des qualificatifs différents et il les mêle à d'autres dont il n'est nullement question dans les passages de Théocrite. Aux vers 25-27, Corydon, lorsqu'il énumère ses avantages, parle de sa beauté, de même que, dans l'Idylle VI, le Cyclope a fait valoir les charmes de sa personne ; mais, en représentant la fatuité du monstre amoureux, il y avait chez Théocrite une sorte d'ironie propre à faire sourire le lecteur ; chez Virgile, au contraire, le ton est sérieux et l'impression du lecteur tout autre. Les vers 17 et 18, que j'ai cités tout à l'heure, proviennent d'un souvenir de l'Idylle X, où Boukaios, qui aime Bombyka, loin de critiquer sa mai-

(1) Cette intention de Virgile a bien été démontrée par C. Schaper dans son étude *De Eglogis Vergilii interpretandis et emendandis*. Posen, 1872, in-4. pp. 16, 20.

greur et l'effet du soleil de Syrie sur ses traits, compare son teint brun à la couleur du miel et ajoute[1] : « Noires aussi sont la violette et la jacinthe tachetée[2], et cependant dans les couronnes, ce sont elles qu'on estime le plus » ; vous voyez combien l'imitation ici s'éloigne de l'idée primitive : Virgile y a ajouté l'avertissement à Alexis ; il a produit l'antithèse au moyen du troëne, plante dont ne parlait pas Théocrite ; et il a marqué le mouvement oratoire, non seulement par les deux épithètes *alba* et *niger*, dont l'opposition est d'autant plus forte qu'elles répondent aux deux mots *candidus* et *niger* employés deux vers plus haut, mais encore par la position importante qu'occupent symétriquement dans la phrase les deux verbes *cadunt* et *leguntur*. Il n'est pas jusqu'au choix de la scène qui ne présente le même caractère d'originalité. Ainsi que dans les *Idylles*, elle est placée en Sicile ; car Corydon dit bien que « les mille brebis qui sont à lui paissent sur les montagnes siciliennes » :

> Mille meæ siculis errant in montibus agnæ ;
> v. 21.

mais, en parlant des hêtres touffus sous lesquels erre et gémit le pâtre, l'auteur n'a guère en vue que les hêtres de sa propriété[3] et des environs de Mantoue, il ne dépeint sur cette scène les animaux, les fleurs et les plantes que d'après l'observation qu'il en a faite personnellement dans le pays pittoresque qui lui est familier.

Une innovation qui attire surtout l'attention, c'est la substitution d'Alexis à Amaryllis et à Galatée. Elle a été interprétée de plusieurs façons. Les uns n'ont voulu la regarder que comme un jeu d'esprit suscité par le désir littéraire de varier le sujet. Les autres ont tenu, au con-

1) V. 28 sq.

(2) La jacinthe des poètes sur laquelle les anciens lisaient les lettres YA ou AI.

(3) Cf. *Egl.* IX, 9.

traire, à y voir le souvenir d'une aventure personnelle, Corydon représentant Virgile lui-même et Alexis un jeune esclave pour qui il aurait ressenti de l'inclination. L'opinion de ces derniers s'appuie sur une tradition ancienne. Au dire de Martial, d'Apulée, de Donat et de Servius[1], Virgile, admis à la table de Pollion, y ayant admiré un jeune échanson nommé Alexandre, aurait exprimé cette admiration par l'Églogue II, et Pollion, charmé de cette pièce, lui aurait fait cadeau de l'esclave : on ajoute d'ailleurs que Virgile prit grand soin de l'instruction d'Alexandre et réussit à faire de lui un savant grammairien. Jusqu'à quel point ce récit permet-il d'incriminer les mœurs du poète, on ne saurait l'établir. Nous avons vu, dans sa biographie, combien sa réserve et sa continence ordinaires contrastaient avec le libertinage de ses contemporains, puisqu'elles lui avaient acquis parmi eux une réputation de chasteté quasi virginale[2]. En tout cas, quand même la substitution d'Alexis aux personnages féminins des Idylles ne serait qu'une invention poétique, sans allusion aucune à un fait réel et personnel, il resterait à examiner le choix d'un pareil thème ; mais souvenons-nous que, pour apprécier équitablement les idées des anciens, il est nécessaire de les juger d'après les règles établies par leur moralité publique et non d'après celles, plus épurées, qu'a créées la nôtre. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de cette question, l'introduction du personnage d'Alexis reste toujours, par rapport aux poèmes imités, une innovation qui est le propre du poète latin.

N'oubliez pas non plus de mettre au compte de son travail d'invention les transitions au moyen desquelles il

(1) Martial (*Epigr.* VIII, 56, 6) et Servius (ad *Eclog.*, II) parlent d'Alexandre comme d'un esclave de Mécène ; ils confondent les dates, puisque les relations de Virgile avec Mécène n'eurent lieu que plus tard ; mais Apulée (*Apolog.* 10) et Donat (*Suét.*, éd. Reiffers., 9) ne commettent pas la même erreur, c'est à Pollion qu'ils attribuent la possession de l'esclave.

(2) Voy. plus haut, p. 227.

réussit avec tant d'art à joindre les unes aux autres toutes ses réminiscences.

Enfin, la part de ce travail constatée, voyez combien sont déjà marqués dans cette première œuvre les sentiments et la manière de les exprimer qui le caractériseront dans les œuvres suivantes. L'éloge des champs et de la vie rustique mis dans la bouche de Corydon, s'efforçant de détourner Alexis du séjour de la ville, n'est-il pas déjà l'affirmation d'une conviction que le poète attestera de nouveau dans la dixième Églogue et dont il donnera la parfaite expression dans les *Géorgiques ?* La peinture de l'amour malheureux dont il fait ici l'heureux essai ne restera-t-elle pas un des sujets sur lesquels il se plaira constamment à revenir, qu'il s'agisse de Pasiphaé, d'un chevrier anonyme et de Gallus, dans la sixième, la huitième et la dixième Églogue, ou d'Orphée dans les *Géorgiques*, ou de Didon dans l'*Énéide* ? En même temps les plaintes de Corydon ne prennent-elles pas tout de suite cette forme oratoire, si bien construite, si correcte, dont Virgile, dans ses autres ouvrages, revêtira toujours le langage de la passion sans en amortir la véhémence et la vérité? Sans doute les sujets qu'il abordera plus tard auront plus d'élévation et beaucoup plus d'ampleur. Son génie se développera, progressera. Ses écrits acquerront aussi plus de précision dans les détails, plus de cohésion dans les idées et de fermeté dans le plan[1]. Mais, ni par le sentiment, ni par le style il ne se mettra en opposition avec ce petit poème qui, précisément parce que nous l'y voyons entrant dans sa voie du premier coup, a pour nous un intérêt tout particulier.

(1) On peut, en effet, trouver que l'Églogue II, malgré le talent qui y est déployé, laisse bien des points indécis et flottants. Elle ne nous donne pas une idée absolument nette de Corydon; nous ne nous expliquons pas comment, possesseur de mille brebis, de chèvres et de terres, il mène lui-même ses troupeaux et s'occupe de travaux ordinairement réservés aux serviteurs à gages. Nous ne savons rien de Thestylis dont il prononce le nom pour exciter la jalousie d'Alexis. La scène n'a pas de couleur locale bien déterminée : est-ce la Sicile ou n'est-ce pas plutôt la Gaule Cisalpine? Enfin

II

Églogue III. Palæmon. — Ménalcas, un tout jeune homme qui fait paître un troupeau appartenant à son père, rencontre Damœtas, à qui Ægon, rival en amour de Ménalcas, a confié momentanément la garde de ses moutons. Dépité des assiduités d'Ægon auprès de celle qu'il aime, Ménalcas, avec la fougue de son âge, interpelle tout de suite Damœtas sur un ton provocateur; celui-ci lui répond avec le sang-froid que donne un âge plus mûr, et tous deux pendant quelque temps s'adressent de mutuelles récriminations. Tel est le préambule, tout en action, de cette églogue qui n'a pas, comme la précédente, d'introduction narrative (v. 1-20).

Accusé d'avoir voulu dérober un chevreau à Damon, Damœtas s'en défend en affirmant que la bête lui appartenait, puisqu'elle avait été l'enjeu d'un combat de chant dont il était sorti vainqueur. Ménalcas met insolemment en doute ce mérite poétique et s'attire un défi qu'il lui est impossible d'esquiver. L'importance de l'enjeu que propose Damœtas, une génisse, l'embarrasse à cause de la surveillance que son père et sa marâtre exercent sur lui, et il préférerait n'exposer que deux coupes de bois dont il décrit le travail artistique; mais Damœtas, qui possède aussi deux coupes du même artiste, y trouvant trop peu de valeur, il est

la question de temps soulève des objections : au vers 10, il s'agit de la moisson et, au vers 66, du labourage; au vers 8, on est à une heure encore très chaude du jour, et, au vers 67, l'ombre projetée sur la montagne annonce le coucher du soleil; on est aussi quelque peu surpris de la rapidité d'évolution des divers sentiments qui se succèdent, dans l'âme de Corydon, bien qu'en y réfléchissant on comprenne que Virgile avait le droit d'user de la licence des poètes dramatiques pour résumer en quelques instants une action qui, en réalité, n'a pu s'effectuer que dans un temps assez long.

entrainé par la discussion à mettre au combat le prix demandé. En ce moment même arrive à propos le voisin Palæmon qu'ils prennent pour arbitre : tous les trois s'installent commodément sur un tendre gazon ; le juge fixe gravement les tours de parole et indique comme forme du débat le chant amébee :

Incipe, Damœta ; tu deinde sequere, Menalca,
Alternis dicetis ; amant alterna Camenæ.
v. 58-59.

Commence, Damœtas ; puis toi tu répondras, Ménalcas ; vous chanterez alternativement, les chants alternés plaisent aux Muses.

Douze fois Damœtas prend la parole et s'exprime en deux vers, tantôt poursuivant le même sujet, tantôt changeant de matière brusquement pour mettre en défaut son adversaire. Il commence par une invocation à Jupiter, continue par cinq distiques amoureux ayant rapport, les trois premiers à Galatée, le suivant à Phyllis, le dernier à Amaryllis, en consacre ensuite deux à l'éloge de Pollion, puis trois à des sujets rustiques variés, et finit en proposant une énigme. Chaque fois Ménalcas lui répond, en deux vers également, et selon les règles de ces sortes de débat, c'est-à-dire en suivant toujours la pensée de son émule, mais sans perdre pour cela toute liberté d'invention, puisqu'il a le droit de recourir, tantôt à l'analogie ou au renchérissement, tantôt à l'ironie ou au contraste. C'est le procédé de l'analogie, soit pure et simple, soit avec tendance à diversifier, qu'il suit dans la réponse aux couplets I, IX, XI et XII, celui de l'enchérissement sur l'idée pour les couplets III, VII, X, celui du contraste pour II, VI, VIII, et celui de la raillerie et du persiflage pour IV et V. Entre les deux concurrents, dont l'un, entièrement libre, doit briller par le bonheur et l'imprévu des thèmes qu'il propose, et l'autre, qui, ne jouissant pas de la même indépendance, ne peut faire valoir son mérite que par la souplesse avec laquelle il oppose chacune de ses répliques à chaque couplet pro-

noncé, l'auteur naturellement, pour qu'on ne puisse pas l'accuser de faiblesse dans une partie de son œuvre, maintient la partie égale. Si bien que l'arbitre Palæmon, à la fin du débat, peut, sans nous étonner, ne se prononcer ni pour l'un ni pour l'autre et les déclarer tous deux dignes de la victoire.

Dans cette Églogue III Virgile a fait, comme pour l'Églogue II, beaucoup d'emprunts à Théocrite. Il s'est de nouveau servi de deux Idylles, de l'Idylle V pour modèle principal et de l'Idylle IV pour modèle secondaire, sans se priver d'en imiter plusieurs autres encore dans quelques détails.

L'Idylle V, qu'il a eue surtout en vue, nous représente un chevrier de Sybaris et un berger de Thurium qui, venant à se rencontrer sur les rives du Crathis, s'injurient, s'accusent réciproquement de s'être volés et protestent tous les deux sans se convaincre, quand l'un soudain provoque l'autre à un combat poétique. Le défi est accepté, mais ils s'injurient de nouveau en se disputant au sujet de l'enjeu comme sur le choix de l'endroit où aura lieu le débat. Enfin ils appellent un bûcheron qui doit servir de juge et commencent leurs chants, alternés par couplets de deux vers. Ils y parlent de leurs troupeaux, de leurs amours dont ils discutent le mérite, des cadeaux qu'ils peuvent donner, de leurs vices qu'ils se reprochent l'un à l'autre, de leurs aventures, de leurs vœux, de la nourriture de leurs bêtes, et il leur arrive même d'interpeller, l'un ses chèvres, l'autre ses moutons, qui ne se tiennent pas suffisamment tranquilles pendant cette joute poétique. Lorsque le bûcheron s'est fait une opinion, il les arrête et décerne le prix au chevrier, à qui il recommande de lui envoyer un bon morceau le jour où il sacrifiera cet agneau aux nymphes. Le chevrier laisse entendre l'expression de sa joie.

Ces quelques mots d'analyse de la pièce grecque montrent combien le poète latin en a profité et combien aussi il s'en est écarté. La scène initiale des injures a été composée par lui avec habileté ; chacun des deux hommes s'y trouve avoir un caractère bien distinct ; les paroles

méchantes renferment plus d'ironie que de rustique violence. Il a inventé l'épisode du vol du bouc de Damon, et, en donnant à Damœtas la facilité d'expliquer noblement que la chose emportée était le prix légitime d'une victoire poétique, il a trouvé la plus naturelle des transitions pour faire passer ses deux personnages de l'échange des injures à la provocation au chant. Il a développé la contestation sur l'enjeu en y rassemblant, profondément modifiés, divers traits épars en d'autres Idylles, et, par contre, il a supprimé la discussion sur le choix de l'endroit de la lutte. Il a donné à ce débat un arbitre de condition moins humble que le bûcheron, et qui sait, avec dignité, en s'installant, prononcer quelques paroles de circonstance, puis aussi rendre sa sentence sans rien demander. Enfin, le débat poétique n'a pas chez ses personnages le caractère personnel qu'il a chez ceux de Théocrite : ceux-ci conservent en chantant leur animosité première et ne dialoguent que sur eux et sur leurs affaires; ceux de l'Églogue, au contraire, comme s'ils oubliaient leur querelle, donnent à leur chant un caractère idéal, parlent, tout en employant la première personne, d'amours qui ne sont pas les leurs et de choses qui leur sont étrangères, à ce point que Virgile y a trouvé moyen, non seulement d'adresser des compliments à son protecteur Pollion, mais encore de mêler à cet éloge des railleries contre Bavius et Mævius, deux poètes contemporains qui appartenaient à une école différente de la sienne. Théocrite évidemment se rapprochait davantage de la nature et du type réel du poème amébée ; mais Virgile restait lui-même en répondant à un besoin d'élégance et de noblesse ; son originalité certes est plus accentuée ici que dans l'Églogue II.

Elle le sera davantage encore dans le poème suivant.

III

Églogue V. Daphnis. — Ainsi que dans l'Églogue précédente, il n'y a pas de préambule narratif et les personnages se présentent d'eux-mêmes : ce sont également deux pâtres, d'âges et de caractères différents : Ménalcas, plus âgé et plus calme, est surtout un bon poète ; Mopsus, plus jeune et quelque peu infatué de son mérite, surtout un bon joueur de syrinx :

Tu calamos inflare leves, ego dicere versus.
v. 2.

Toutefois l'entrée en matière est loin de ressembler à l'autre. Au lieu des paroles méchantes que s'envoyaient Damœtas et son rival, ceux-ci s'abordent en se témoignant beaucoup d'égards. Au plus âgé, qui lui propose de s'asseoir à l'ombre des ormes et des coudriers, le plus jeune répond qu'il est tout prêt à lui obéir, mais lui montre dans le voisinage une grotte, tapissée de vigne vierge, qui lui semble un endroit préférable, et Ménalcas non seulement se rend aussitôt à son avis, mais, tout en se dirigeant vers la grotte, lui adressse un compliment sur lequel il ne tarde même pas à renchérir pour lui donner pleine satisfaction (v. 1-19).

Dès qu'ils sont assis, Mopsus commence. Il fait entendre pour la première fois, comme il vient d'en prévenir son ami, un chant qu'il a composé tout récemment. Le sujet en est la mort de Daphnis.

Il montre le deuil des nymphes dans le moment où la mère de Daphnis tenait embrassé le corps misérable de son fils, et le deuil des hommes, des animaux, des monts et des forêts. Il prononce, non sans transformer sensiblement la

légende, l'éloge du héros rustique dont il semble faire une sorte d'introducteur du culte de Bacchus sur la terre en même temps qu'il célèbre sa beauté traditionnelle. Puis, après avoir dépeint, avec l'abandon des champs par les dieux qui aimaient Daphnis, la désolation de la campagne, la disparition des moissons et des fleurs, il recommande aux pasteurs de lui rendre les honneurs qui lui sont dus et dit l'épitaphe qu'ils devront graver sur son tombeau (v. 20-44).

Ménalcas félicite Mopsus en qui il voit le digne élève du maitre qui lui a donné des leçons, c'est-à-dire sans doute[1] de Daphnis lui-même. Puis, d'une façon modeste, il annonce qu'il va, comme il pourra, *quocumque modo*, élever aux nues ce Daphnis, si cher à Mopsus. Celui-ci accepte comme une véritable faveur l'audition d'un morceau dont on lui a déjà fait l'éloge (44-55).

Daphnis, chante le poète, est dans les cieux ; l'allégresse se répand partout. Pan, les bergers, les Dryades la ressentent; il n'est pas jusqu'aux montagnes, jusqu'aux rochers qui ne crient aussi : « C'est un dieu, c'est un dieu, Ménalcas ! » Et Ménalcas l'invoque ; il lui a élevé deux autels ainsi qu'à Phébus ; deux fois par an, il le fêtera régulièrement. Et toujours, tant que le monde durera, comme à Bacchus, comme à Cérès, les habitants de la campagne rendront un culte au dieu Daphnis (v. 56-80)[2].

Mopsus à son tour complimente Ménalcas. De même qu'il y a contraste entre la tristesse de la nature dépeinte par le premier chant et l'allégresse dite par le second, les félicitations données à l'un et à l'autre diffèrent. Dans les siennes, Ménalcas vient de comparer le plaisir qu'il a ressenti à la douce impression qu'on éprouve en se laissant bercer par le sommeil ou en apaisant sa soif à l'eau courante d'un ruisseau ; Mopsus, au contraire, parle du charme

(1) Virgile ne le dit pas clairement, mais cela ressort du v. 52 : « Amavit nos quoque Daphnis. »

(2) On trouvera ce chant de Ménalcas à l'*Appendice* cc.

grandiose qu'ont le sifflement de l'auster qui se lève, le fracas des flots sur le rivage, le grondement des torrents. Différemment émus, mais émus tous les deux, ils tiennent à se témoigner leur satisfaction et s'offrent réciproquement un cadeau en termes aimables qui en rehaussent le prix (v. 80-90).

Cette Églogue ne nous présente donc pas un combat de chant; les deux pâtres prennent seulement plaisir à se communiquer leurs œuvres, et c'est volontairement, sans aucun jugement d'arbitre qui les y force, qu'ils abandonnent, l'un une syrinx, l'autre une houlette. Mais ceci n'empêche pas que leurs deux chants, comme les chants amébées de l'Églogue III, sont d'égale longueur, vingt-cinq vers chacun, et traitent un même sujet par contraste. Il en résulte même une certaine invraisemblance; car, d'après ce que disent Ménalcas et Mopsus, leurs chants sont composés depuis quelque temps déjà, et s'ils les ont déjà écrits séparément, sans entente, on est tenté de se demander d'où en provient la concordance.

Ici encore nous relevons le même procédé de composition que précédemment, la *contamination* de deux Idylles de Théocrite, accompagnée de quelques emprunts de détails à d'autres Idylles. Les deux modèles sont les Idylles I et VII. La VII[e] a fourni l'exemple d'un développement général servant à encadrer deux chants; elle montre, en effet, Simichidas et Lykidas se livrant, dans une rencontre, à l'expansion d'une estime réciproque, puis se procurant l'un à l'autre le plaisir d'entendre l'œuvre d'un ami. Quant à l'Idylle I, non seulement elle a pu donner l'idée du début, puisqu'elle met en scène un chevrier joueur de syrinx et le berger Thyrsis un chanteur, mais elle est certainement la source où Virgile a puisé la plus grande partie du chant de Mopsus, Thyrsis y disant un poème sur la mort de Daphnis. Seulement, dans cette Idylle I, Thyrsis est le seul des deux personnages en scène qui produise un chant, tandis que, dans notre Églogue, Ménalcas répond à Mopsus, et ce n'est plus seulement la mort de Daphnis que

traite Virgile, c'est aussi son apothéose. L'idée du contraste entre les deux parties et la composition de la deuxième partie, voilà son invention. Jamais jusque-là son originalité ne s'était si bien manifestée.

Ajoutez qu'elle s'affirme encore par l'allusion que renferme la fin du poème. Il s'y met personnellement en vue, lorsque Ménalcas, en donnant sa syrinx, rappelle que c'est sur elle qu'il a chanté les deux Églogues précédentes[1]. Quelques commentateurs ont même pensé que Mopsus devait représenter un des jeunes poètes contemporains; mais cette supposition ne repose sur aucun fondement; il est vraisemblable, au contraire, que l'auteur désirait faire rejaillir sur lui seul les jolis compliments exprimés et par Ménalcas et par Mopsus. Il avait d'ailleurs un intérêt puissant à mettre pour ainsi dire sa signature au bas de son œuvre et à revendiquer du même coup la paternité de ses deux premières Églogues : répandues séparément et sans nom d'auteur, elles auraient pu être attribuées à quelque écrivain peu délicat, désireux de se les approprier. Quant à l'allusion qu'on voit généralement sous le nom de Daphnis, elle n'a rien d'impossible. En célébrant la mort précipitée et le culte de Daphnis, devenu dieu protecteur des champs et des bergers, il pouvait fort bien songer à la mort de César que la croyance populaire venait de mettre au rang des dieux et que les habitants de la Transalpine tout particulièrement étaient autorisés à considérer comme un bienfaiteur[2]; ses sentiments politiques l'auraient aisément porté à cette allégorie; mais rien ne prouve absolument qu'elle soit entrée dans ses intentions[3].

(1) Voir la partie biographique, p. 217.

(2) Le dictateur lui avait accordé le droit de cité.

(3) A. Feilchenfeld, Schaper, Kolster, E. Krause, Sonntag, A. Cartault sont plus ou moins pour la négative : les *Scholia Bernensia*, Servius (*ad Eclog.* V), Glaser, Kappes, Nettleship, E. Benoist (t. I, p. 46), A. Waltz (p. 84), pour l'affirmative. — Il est inutile de s'arrêter à l'hypothèse de Donat, d'après laquelle Virgile aurait célébré sous le nom de Daphnis son frère Flaccus, qui venait de mourir.

IV

ÉGLOGUE IV. POLLION. — Si grande qu'ait été l'originalité de Virgile dans la pièce qui vient d'être analysée et si haut que le ton de la poésie bucolique y ait été porté, celle que nous abordons lui est, sous ce double rapport, de beaucoup supérieure. Ici le poète traite un sujet national, auquel il ne peut rien trouver d'analogue chez Théocrite, et compose une œuvre patriotique, dont il marque la grandeur en lui donnant le ton inspiré de la prophétie. Il l'adresse à son protecteur Pollion, alors consul, et le prévient, dès les premiers mots, par son invocation aux Muses, qu'il leur demande une plus noble inspiration et des accents plus élevés. Mais son projet n'est pas de se montrer infidèle au genre bucolique, il n'invoque pas d'autres muses que celles de Sicile, il veut seulement hausser la note sans la forcer : *paulo majora canamus*, se contente-t-il de leur dire (v. 1-3). Aussi son lyrisme prophétique ne sera pas tellement agité qu'il ne puisse l'accorder avec cette ordonnance savante à laquelle son art oratoire s'est attaché dès l'origine et dont il ne se départira jamais.

Au moment fixé pour l'accomplissement des anciennes prédictions, le poète appelle la protection de la déesse Lucine sur l'enfant dont la naissance intéresse le bonheur du monde entier (v. 4-10). Il félicite Pollion, sous les auspices de qui commencera l'âge nouveau, en même temps que paraîtra cet enfant qui, par les vertus qu'il tient de son père, pacifiera les peuples, et que les destins appellent à figurer un jour au milieu des héros et des dieux (v. 11-17). Puis, s'adressant à l'enfant, il lui prophétise comment se développera l'âge d'or à mesure qu'il grandira. Pendant son enfance, on verra la terre, délivrée d'animaux féroces et de plantes vénéneuses, produire sans culture les fleurs et les plantes d'agrément (v. 18-25). Lorsqu'il sera en âge d'étu-

dier les exploits de son père, les productions utiles la couvriront en abondance ; cependant, comme quelques traces de l'ancienne perversité y subsisteront encore, le travail et les entreprises guerrières n'en seront pas tout à fait bannis (26-36). Enfin, quand il aura atteint l'âge viril, toute terre spontanément produira toutes choses et les hommes en paix jouiront d'une félicité complète (37-45). Viens donc, lui dit-il, viens remplir la carrière glorieuse qui t'est réservée ; l'univers, à ta venue, tressaille de joie (46-52). Faisant alors un retour sur lui-même, il souhaite de vivre assez longtemps et d'avoir assez de souffle pour chanter les exploits de son héros (53-59). Et après l'avoir ainsi suivi par l'imagination à travers les phases de sa vie merveilleuse, il revient, en terminant, à la réalité présente, c'est-à-dire au berceau ;

> Incipe, parve puer, risu cognoscere [1] matrem :
> Matri longa decem tulerunt fastidia menses.
> Incipe, parve puer : qui non risere parenti
> Nec deus hunc mensa, dea nec dignata cubili est.
>
> v. 60-63.

Commence, jeune enfant, à reconnaître ta mère en lui souriant : ta mère pendant dix mois a souffert de longs ennuis. Commence, jeune enfant : celui qui n'a pas souri à sa mère n'a pas été jugé digne de partager la table d'un dieu, ni le lit d'une déesse.

(1) D'autres traduisent : « *commence à reconnaître ta mère à son sourire* » et lisent plus loin : « *cui non risere parentes, celui à qui leurs parents n'ont pas souri.* » Cette traduction du vers 60 n'est pas d'accord avec le développement du vers 61, et si, plus loin, les manuscrits portent *cui non risere parentes*, il est probable que la cause en est à la difficulté qu'on éprouvait pour la construction de phrase *qui non risere parenti* au pluriel avec le *hunc* qui suit au singulier. Mais Quintilien précisément (*Inst. orat.*, IX, 3, 8) donne l'explication grammaticale de cette figure assez rare, et repousser le texte qu'il cite serait lui attribuer une erreur si grossière qu'elle me semble impossible. Cf. E. Benoist (t. I, p. 45), E. Plessis (art. du *Bull. de la Fac. des lett. de Poit.*, 1887), A. Cartault (*Ét. sur les Buc.*, pp. 246-247), A. Waltz (*Les Buc.*, p. 47 et p. 83).

Pour comprendre la portée de ce morceau, il faut se rendre compte des événements qui venaient de se produire [illegible]t des sentiments qu'éprouvaient les Romains dans le mo[illegible]ent où il a été écrit. Sur l'entremise de Coccéius Nerva, [illegible]s négociations conduites par Mécène et Pollion venaient [illegible]boutir à une paix inespérée et que tout le monde, après [illegible]t de guerres civiles, sentait le besoin de croire défini[illegible]e. L'allégresse était générale. On entrevoyait une ère [illegible]velle de délivrance et de bonheur. On comptait sur [illegible]omplissement de prédictions au sujet desquelles s'ac[illegible]ent les croyances populaires et la science des sa[illegible]. La doctrine religieuse des Étrusques [1], les livres si[illegible]ns refondus récemment et dans lesquels s'étaient in[illegible]uites, à côté des oracles sur les dix âges du monde, [illegible]tain nombre d'idées orientales et de prophéties de [illegible]r messianique, l'enseignement des astronomes et des [illegible]ophes, tout inspirait la pensée d'une rénovation uni[illegible]e. L'heure en était arrivée. Et le poète, se faisant [illegible]prète de la joie de tous, l'exprime à sa manière. [illegible]ue la vie du monde doit recommencer, il suppose à [illegible]ouvelle période le commencement que la poésie attri[illegible] à l'ancienne, et de là cette peinture de l'âge d'or qu'il [illegible]résente : avec les prédictions religieuses et la théo[illegible]entique de la grande année il combine l'ancienne trad[illegible]on de la mythologie, si féconde en détails bucoliques.

Ma[illegible] d'où vient qu'il fasse dépendre le retour et le développ[illegible]ement de cet âge d'or de la naissance et de la vie d'un[illegible]fant ? A-t-il puisé l'idée première de cette invention dans [illegible]s prophéties messianiques dont je viens de parler ? C'est [illegible]ossible. En tout cas, gardons-nous de voir en lui, com[illegible] on l'a fait quelquefois, un messager du christianism[illegible]. Aucun Romain ne donnait aux oracles recueillis de[illegible]es livres sibyllins le sens que les Juifs attachaient aux paroles de leurs prophètes. Si Virgile parle de la Vierge,

(1) Voir mon *Ét. p. s. d'Introd. à l'Hist. de la litt. rom.*, liv. I, ch. 2.
(2) Je reviendrai plus loin sur ce sujet.

sa *Virgo* n'est nullement la mère de l'enfant, c'est cette fille de Jupiter et de Thémis qui, après avoir vécu sur la terre pendant l'âge d'or, était remontée au ciel, quand parut l'âge de fer, et y était devenue sous ce nom une constellation; avec le renouvellement de l'âge d'or, elle doit revenir sur la terre, *Jam redit et Virgo* (v. 6). S'il associe un enfant au sort du monde, c'est pour honorer le père de cette magnifique flatterie, qu'il verra ses propres vertus renaître en un fils prédestiné qui, avec elles, gouvernera l'univers pacifié :

Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.
v. 7.

Quel est donc cet enfant? Il est tout naturel de penser que Virgile a eu simplement en vue le fils de Pollion, à qui la pièce était adressée et qui venait de contribuer à la paix de Brindes. Il le félicitait, non seulement au sujet de cette naissance, mais aussi de ce qu'elle se produisait sous son consulat, qui devenait ainsi la date marquée par les destins pour le commencement de l'ère nouvelle. L'enfant, Asinius Gallus, arrivait certes dans les conditions les plus favorables à de brillantes destinées, et le rôle de Pollion pendant la guerre, comme son élévation au consulat, l'autorisait à concevoir pour lui-même et pour son fils toutes les ambitions. Si l'on songe qu'en ce moment Octave n'avait pas conquis la toute-puissance et que le poète n'avait pas encore été mis en relations avec lui, on admettra bien qu'il a pu adresser à l'homme puissant, qui le recevait à sa table avec bienveillance, une pièce de vers aussi accentuée que celle-ci. Du reste Asinius Gallus, plus tard, affirmait que c'était lui qu'elle visait; Asconius Pedianus, écrivain consciencieux, dont la bonne foi n'est pas douteuse, rapportait le lui avoir entendu dire, et des écrivains anciens tels que Macrobe[1] et saint Jérôme[2] citent, en par-

(1) *Saturn.*, III. 7. 1.
(2) *Chron. Eus. ad Olymp.*, 118, 2.

lant de l'Églogue IV, le nom de ce fils de Pollion sans aucune hésitation[1]. Cependant la question a été souvent controversée, et des commentateurs ont détourné sur plusieurs autres enfants la prédiction de Virgile. Les uns ont pensé au fils de Marcellus, dont Octavie était enceinte quand, à la suite de la paix de Brindes, elle épousa Antoine. Les autres ont mis en avant l'enfant qui devait naître de Scribonia, femme d'Octave, enceinte aussi à la même époque[2]. Mais pourquoi Virgile aurait-il, à cette date, attribué de pareilles destinées à l'enfant d'un homme aussi obscur que Marcellus[3] ? Et comment, d'autre part, s'il avait visé celui de Scribonia, aurait-il dédié une telle prophétie à Pollion qui n'était pas l'ami d'Octave[4] ? On comprend, dans tous les cas, qu'il n'ait pas tenu, dans la suite, à fournir d'éclaircissements sur sa pensée. Car, en admettant qu'il se fût agi de l'enfant à naitre de Scribonia, puisque celle-ci avait accouché d'une fille, la prédiction expliquée eût certainement prêté à rire; et dans le cas, au contraire, où, comme je le pense, il eût eu à nommer Asinius Gallus, en avouant nettement l'application de l'oracle à ce personnage, il eût été désagréable à Octave devenu son bienfaiteur. Mieux valait garder le silence et laisser à la prophétie le caractère mystérieux qui convient si bien à ces sortes de paroles.

Mais le doute qui, malgré nos présomptions, plane encore sur ce problème, n'enlève rien aux qualités brillantes du morceau. On ne remarque à vrai dire dans la peinture du développement de l'âge d'or aucune invention puissante, mais les détails en sont excellemment dits; il y a aussi un mouvement d'une beauté incontestable dans le passage où sont décrits l'émotion de la nature, les tressaillements de la terre et des cieux qui saluent le divin

(1) Cf. C. Pascal, *La Questione dell' egloga IV di Vergilio*, Torino, 1880, in-8.

(2) F. D. Changuion, *Virgil and Pollio*, Basle, 1876.

(3) P. A. H. Wimmers, *De Verg. Ecl. quarta*, 1874, p. 23 sq.

(4) P. A. H. Wimmers, p. 32.

enfant[1]; et puis, d'un bout à l'autre, s'exprime au plus haut point cet amour de la paix et du bonheur universels, ce sentiment patriotique et humanitaire qui inspirera si souvent le poète des *Géorgiques* et de *l'Énéide*.

V

Églogue VI. Silène — L'Églogue VI n'est pas moins originale que la précédente.

Elle fut dédiée à Varus qui avait succédé à Pollion dans le commandement de la Cisalpine. Le nouveau gouverneur avait témoigné au poète les mêmes sentiments que l'ancien; et sans doute il entrait dans cette bienveillance, non seulement le souvenir de rapports antérieurs qui auraient été noués, croit-on, à l'école de Siron, mais aussi quelque intention intéressée; car il eût désiré être célébré par lui et lui avait suggéré l'idée d'écrire sur les dernières guerres civiles, au milieu desquelles il avait eu l'occasion de se signaler, un poème du genre épique. Peut-être la fin de l'Églogue à Pollion, où Virgile semblait annoncer qu'il se livrerait un jour volontiers à un poème de ce genre pour chanter les exploits d'un héros, lui donnait-elle l'espoir qu'il consentirait à l'entreprendre en sa faveur. Mais il n'était pas entré alors dans l'esprit du chantre de la paix de dire l'histoire des guerres fratricides, et s'il sembla un moment vouloir donner satisfaction au vœu de Varus, il est probable que cette hésitation ne dura guère; il lui envoya une pièce de courte haleine qu'il fit rentrer dans le cadre bucolique, s'excusant, par politesse, de n'avoir pu, après quelques essais infructueux[2], sortir du genre auquel Apollon l'avait averti de rester fidèle.

(1) Cf. G. Boissier, *La religion romaine*, liv. I, ch. IV, 3.

(2) On a beaucoup discuté sur ces essais arrêtés par Apollon au moment

Cette excuse, qui ne va pas sans éloge, lui sert de dédicace (1-12). Puis il entre en matière par la description d'une scène rustique, mais non plus, comme dans ses premières Églogues, en n'y mettant que des bergers : son personnage principal est le dieu Silène. Deux légendes grecques, appartenant à des époques différentes, représentaient Silène, l'une, la primitive, comme un sage et une sorte de prophète au courant des lois qui ont créé le monde et qui régissent les forces de la nature[1]; l'autre, de beaucoup postérieure, comme un demi-dieu champêtre, père nourricier de Bacchus, se plaisant en la société des satyres et devenu le type de l'intempérance. Virgile puise aux deux légendes à la fois.

Il nous montre d'abord Silène qui s'est endormi, à moitié ivre comme d'ordinaire, et que surprennent dans son sommeil deux jeunes pâtres ou deux jeunes satyres[2] et la plus belle des naïades, Æglé. Ils l'enchaînent avec ses propres guirlandes; la rieuse Æglé lui barbouille même le front de mûres; et lui, se réveillant, se met à rire du tour qu'on lui a joué; il adresse malicieusement une menace discrète à la naïade et exécute, pour ses deux compagnons seulement, dit-il, la promesse qu'il leur a faite depuis longtemps de chanter devant eux. Comme à la voix d'Apollon et d'Orphée, la nature entière est attentive à ce qu'il dit (v. 13-30).

« où il chantait les grands personnages et les combats — *Cum canerem reges et prælia* »; on s'est demandé quels étaient ces travaux, et, entraînés tant par un faux sens donné au mot *reges* que par le désir de faire concorder ces premières tentatives épiques avec l'*Énéide*, on a supposé qu'il avait entrepris l'histoire des premiers rois de Rome ou même celle des rois albains. L'hypothèse n'est pas admissible. Virgile, dans ce préambule de l'Églogue VI, ne fait qu'opposer une réponse au vœu qui lui avait été exprimé; les essais, dont il parle, s'ils avaient eu lieu, auraient nécessairement porté sur les derniers événements qui seuls permettaient l'éloge de Varus; mais il est vraisemblable que, la matière des guerres civiles lui répugnant, il n'a semblé hésiter que pour donner à son refus une forme plus polie.

(1) Preller, *Griech. Mythol.*, I, 573-579.

(2) Ils ne sont pas désignés autrement que par le mot *pueri*.

Mais, ce chant devant se prolonger jusqu'à la fin du jour, le poète ne nous le donne pas *in extenso*; il nous en présente seulement le résumé rapide.

La première partie traite de l'origine du monde : c'est en quelques vers précis (v. 31-40), comme je l'ai montré en parlant de Lucrèce[1], un aperçu scientifique des différents âges de la création, aperçu conforme à l'enseignement d'Épicure et à celui de l'auteur du *De natura rerum*. Virgile, qui vient de l'étudier à fond, fait ici l'analyse succincte, mais très poétique, de la première moitié du V[e] livre de ce poème auquel il emprunte même le vocabulaire de son illustre prédécesseur.

Des origines du monde il passe, dans la seconde partie, aux récits les plus anciens de la mythologie : la renaissance de l'humanité grâce aux pierres de Pyrrha; le châtiment de Prométhée sur le Caucase; la perte d'Hylas dans l'expédition des Argonautes; l'amour fatal de Pasiphaé, récit un peu plus développé que les autres et dans lequel on relève à côté de grands mouvements pathétiques un emprunt fait à l'*Io* de Calvus; l'histoire d'Atalante et des pommes des Hespérides, résumée en un seul vers; celle des sœurs de Phaéton qui, dans leur douleur, sont transformées en aunes; la fondation du bois sacré de Grynium, sujet d'un poème de Cornélius Gallus, qui, par une allégorie délicate, est dépeint ici se promenant sous la conduite d'une Muse sur les monts d'Aonie et recevant de Linus, comme signe de son mérite poétique, la syrinx sur laquelle Hésiode a chanté jadis; puis l'histoire de Sylla, avec sa meute aboyante, entraînant les compagnons d'Ulysse au fond des abimes; celle de Térée et de Philomèle. Le chant ne cesse, au grand regret de l'Olympe, qu'à l'heure où Vesper invite les bergers à rassembler et à compter leurs brebis (v. 41-86).

La rapidité avec laquelle se succèdent, dans cette seconde partie, les sujets isolés qui la composent, ne permet

(1) 1[re] partie, tom. II, pp. 490-491.

pas au poète de ménager entre eux les transitions capables de les lier les uns aux autres. Les légendes qu'il mentionne le plus volontiers sont celles où figurent des métamorphoses, celles où l'amour joue le principal rôle. Mais il ne semble pas avoir suivi dans son choix une pensée maîtresse. Il profite de l'étude à laquelle il s'est livré des poètes Alexandrins pour composer une sorte de recueil mythologique auquel, si l'unité du fond n'est pas apparente, il donne du moins l'unité de la forme : de chaque fable il prend le point culminant et fait saillir le trait caractéristique en quelques beaux vers. L'originalité d'une telle composition est indéniable. Sans doute, il se permet çà et là quelques emprunts comme celui que je viens de signaler à propos de l'*Io* de Calvus. L'idée, par exemple, de faire offrir à son ami Cornélius Gallus la syrinx d'Hésiode est sans doute tirée d'Hésiode lui-même, qui, au commencement de sa *Théogonie*, raconte qu'un jour où il menait son troupeau au pied de l'Hélicon, les Muses, l'ayant rencontré, lui donnèrent, avec l'inspiration divine, un sceptre de laurier. Il doit aussi à Théocrite quelque chose des vers consacrés aux histoires d'Hylas et d'Atalante. Mais le tout, en somme, est de lui ; et, dans cette pièce écrite d'ailleurs tout entière dans le style le plus élégant, son désir d'innover se manifeste si nettement qu'on se demande si, au moment même où il affirmait à Varus qu'il se sentait obligé de se renfermer dans le genre bucolique, il ne s'essayait point à en sortir.

VI

ÉGLOGUE VII. MÉLIBÉE. — Dans ce nouveau morceau, au contraire, nous revenons tout à fait au genre pastoral des Églogues II, III et IV, et d'une manière assez prononcée à l'imitation de Théocrite. Nous y avons un nouvel exemple

de chants amébées, mais qui, cette fois, se répondent par couplets de quatre vers. Du reste la scène est dessinée plus nettement : c'est bien dans la Transpadane qu'elle est placée, puisque le Mincio se trouve désigné nommément; s'il y est question de pâtres arcadiens, ce mot ne veut pas dire que ce sont des bergers venus d'Arcadie dans les environs de Mantoue, mais bien qu'ils sont bons chanteurs et bons juges en matière de chant, Pan, l'inventeur de la syrinx, étant d'origine arcadienne.

Le préambule narratif, tout en donnant la description pittoresque de l'endroit agréable où se passe l'action, fournit sur les personnages les renseignements nécessaires à leur introduction. Mélibée nous raconte comment il assista à un combat de chant. Il s'était mis à la recherche de son bouc, égaré à la tête de son troupeau, quand il rencontra, assis à l'ombre d'une yeuse, Daphnis qui s'apprêtait à servir d'arbitre entre Corydon et Thyrsis, deux véritables virtuoses. Daphnis, après l'avoir rassuré sur le sort de son troupeau, l'ayant invité vivement à rester, il s'était décidé à sacrifier pour quelques instants ses travaux rustiques au plaisir d'assister à une lutte si intéressante; et, de mémoire, il nous dit ce qu'il en a retenu (v. 1-20).

Dans ce combat, c'est le chevrier Corydon qui parle le premier, le berger Thyrsis lui répond. L'un et l'autre prennent six fois la parole, de sorte que chacun chante vingt-quatre vers, le même nombre absolument que dans l'Églogue III où chaque concurrent disait douze couplets de deux vers. Il n'y a plus, comme là, une différence d'âge et de fortune entre les chanteurs; mais, si la situation respective des deux personnages est sensiblement égalisée, leurs deux caractères, cependant, ne se ressemblent pas. Corydon est très respectueux envers les maîtres de son art; naturellement enthousiaste, il montre en toutes choses de beaux sentiments et trouve, pour les dire, des images gracieuses, des expressions élégantes. Thyrsis est personnel, plus porté à mordre les maitres qu'à les caresser; réaliste, aux images riantes et aux douces expres-

sions, il préfère la vigueur et l'énergie. Virgile, pas plus ici que dans l'Églogue III, ne pouvait chercher à mettre dans son œuvre une partie contrastant avec l'autre par une infériorité de composition ou d'élocution ; mais, par le contraste des caractères et des idées qui en résultent, il rend Corydon plus sympathique et explique ainsi très suffisamment la défaite de Thyrsis.

Je n'ai pas besoin de revenir longuement sur les règles et les procédés des vers alternatifs. Le premier des deux concurrents passe librement d'un sujet à un autre ; l'autre répond en recourant, soit à l'analogie avec changement de ton ou enchérissement dans l'idée, soit à l'ironie, soit au contraste ; et, comme la liberté du premier est entière, il ne faut pas prendre tout ce qu'ils disent pour des confidences personnelles, leur talent poétique s'exerce sur les affaires d'autrui non moins que sur les leurs propres.

Après une invocation aux nymphes, auxquelles il demande un mérite égal à celui de son ami Codrus (couplet I, v. 21-24), Corydon parle du présent qu'un jeune chasseur fait à Diane en lui promettant pour l'avenir une statue de marbre (II, v. 29-32); il supplie de venir en son logis, sitôt que ses bœufs seront rentrés, Galatée, dont il dépeint la beauté en trois comparaisons rustiques des plus élégantes (III, v. 37-40); il demande pour son troupeau, à l'approche des chaleurs de l'été, la protection des arbres touffus, de l'herbe fraîche et des sources (IV, v. 45-48) ; il s'extasie sur la fécondité automnale de la campagne que le seul départ du bel Alexis suffirait pour dessécher (V, v. 53-56) ; il déclare qu'à tous les arbres qu'aiment les dieux il préfère le coudrier, parce que c'est l'arbre qu'aime Phyllée (VI, v. 61-64).

Thyrsis, en répondant, souhaite une couronne de laurier qui fasse que Codrus crève de dépit (couplet I, v. 25-28) ; parle du présent qu'un jeune jardinier fait à Priape en lui promettant pour l'avenir une statue d'or (II, v. 33-36) ; dit à Galatée, en trois comparaisons rustiques des plus mordantes, combien elle doit le mépriser si le jour ne lui

paraît pas déjà beaucoup trop long avant que ses bœufs ne soient au logis (III, v. 41-44); montre comment, en hiver, il se défend du froid (IV, v. 49-52); décrit la sécheresse de l'été que l'arrivée de Phyllis suffirait pour faire cesser (V, v. 57-60); déclare qu'à tous les arbres, quels qu'ils soient, il préfère, non pas l'arbre aimé de Lycidas, mais Lycidas en personne (VI, v. 65-68).

Dans le couplet I, c'est le procédé de l'analogie avec transformation de ton; dans les numéros II et III, l'analogie avec enchérissement sur l'idée et avec persiflage; dans les couplets IV et V, le contraste; et dans le numéro VI, l'analogie avec une opposition ironique. Les répliques de Thyrsis se font remarquer, en outre, beaucoup plus souvent que celles de Ménalcas dans la troisième Églogue, par une correspondance symétrique des épithètes employées et de la forme du vers.

Une différence à noter encore, entre les deux morceaux, c'est l'absence complète dans celui-ci d'allusions aux hommes et aux événements contemporains.

Les imitations de Théocrite y sont assez fréquentes : on y relève quelques emprunts importants faits à la VIII[e] et à la IX[e] Idylle, quelques-unes aussi à la VII[e], à la XI[e] et à d'autres encore. Mais, malgré tout, l'originalité de l'auteur s'y déploie bien plus aisément que dans celles des œuvres précédentes où se voit l'étude du même modèle. Ainsi l'idée de faire raconter le débat poétique par un des assistants lui appartient; toute la trame de la narration qui sert de préambule est de son invention; les couplets I, II et VI des deux chanteurs et la réplique du couplet III sont entièrement de lui; enfin, si la première partie du couplet III [1] et les couplets IV [2] et V [3] contiennent des réminiscences, on ne les reconnaît qu'à travers des modifications caractéristiques. La conclusion elle-même, quoique imitée de celle de la VIII[e] Idylle, en est

(1) Cf. Théocr., *Idyll.* XI, 19 sq.
(2) Cf. *Idyll.* VIII, 37; V, 51; XI, 51; IX, 19.
(3) Cf. *Idyll.* VIII, 45-48.

bien différente. Théocrite représente le vainqueur ravi et le vaincu désolé, puis il ajoute : « *Depuis ce jour, Daphnis devint le premier parmi les bergers*, et, à peine à la fleur de l'âge, il épousa la nymphe Naïs. » Chez Virgile, Mélibée ne raconte ni la joie ni la tristesse de l'un et de l'autre concurrent ; après avoir rappelé la dernière réplique de Thyrsis, il termine son récit en disant aussitôt : « Je me souviens de ces chants et de la défaite que, malgré ses efforts, subit Thyrsis. *Depuis ce jour, Corydon est pour nous Corydon.* »

Hæc memini, et victum frustra contendere Thyrsim.
Ex illo Corydon Corydon est tempore nobis.
v. 69-70.

Cette pensée de Théocrite, que la réputation du vainqueur est désormais bien établie, se représente ici, mais sous une forme on ne peut plus originale, Mélibée par la répétition du nom de Corydon, affirmant que sa supériorité maintenant est tellement incontestable qu'on ne saurait plus lui donner de plus bel éloge que son propre nom [1].

VII

ÉGLOGUE VIII. LA MAGICIENNE (*Pharmaceutria*) OU DAMON ET ALPHÉSIBÉE [2]. — Cette pièce contient encore deux chants amébées, mais qui prouvent combien Virgile apportait de soin à mettre de la variété dans les divers poèmes dont se composerait le recueil de ses Églogues. Alors que les compositions précédentes offraient, l'une douze couplets alter-

(1) C'est ainsi que Quintilien (*Inst. orat.*, X, 112) dira que la supériorité de Cicéron fut telle que son nom devint celui de l'éloquence.

(2) Le premier de ces deux titres est celui sous lequel on désigne le plus souvent l'Églogue VIII, bien qu'il ne puisse en réalité s'appliquer qu'à la dernière partie de cette composition.

natifs de deux vers, une autre deux chants d'une seule venue composés chacun de vingt-cinq vers, une troisième six couplets alternatifs de quatre vers, celle-ci présente deux morceaux d'une seule venue et qui sont d'égale étendue, mais coupés en neuf strophes nettement séparées par un refrain : ces strophes, en outre, forment, de chaque côté, trois divisions ternaires où, sauf dans la troisième, elles se correspondent exactement.

L'auteur annonce d'abord, en cinq vers, son sujet, c'est-à-dire son intention de rapporter les deux chants qu'ont fait entendre, au milieu de l'admiration de la nature, Damon et Alphésibée. Au moyen d'une répétition harmonieuse produite par le premier et le dernier de ces cinq vers, il indique aussi l'innovation toute spéciale de son Églogue, l'emploi d'un refrain.

Il la dédie alors à Pollion, sans le nommer, à la vérité, mais en le désignant clairement : il célèbre, en effet, sa récente victoire sur les Parthini (v. 6-7), fait allusion à ses compositions dramatiques (v. 10), et rappelle les encouragements que sa muse a reçus de lui (v. 12).

Après cette dédicace, il ne s'arrête pas à nous renseigner sur les deux chanteurs. Il nous dépeint seulement l'heure matinale à laquelle ils chantent et l'attitude de Damon au moment où, le premier des deux, il produit son poème (v. 14-15). Le sujet en est le désespoir d'un chevrier qu'a trahi celle qu'il aime.

Le chevrier, trompé par Nysa, en invoquant les dieux qui ont connu les serments de la perfide, dit à sa flûte de répéter une dernière fois les accents du Ménale, ce mont aimé de Pan et dont les bois sonores ont toujours entendu les chants d'amour des bergers. Voilà, en deux strophes (v. 17-24), qui forment, pour ainsi dire, préambule, l'exposition de la matière dramatique à traiter, l'annonce de la solution à laquelle il faut nous attendre et l'explication du refrain :

Incipe Mænalios mecum, mea tibia, versus.

Viennent alors les gémissements des malheureux à la pensée qu'un rival s'apprête aux cérémonies du mariage qu'il avait rêvé pour lui-même (25-30) ; il reproche à Nysa l'oubli de ses serments (31-35) ; et sa douleur le reporte au souvenir gracieux des circonstances dans lesquelles est né son fatal amour (36-41). Il le connaît maintenant ce dieu Amour, cause de tant de crimes sur la terre ; il ne trouve pas assez d'imprécations à lancer contre lui (42-50). Mais que la nature soit bouleversée, que les eaux engloutissent le monde ! Lui va se donner la mort en se précipitant dans la mer ! (50-61) Et son chant se termine par le refrain modifié comme il convient à sa résolution.

Desine, Mænalios, jam desine, tibia, versus.

La partie de Damon terminée, Virgile prie les Muses de dire la réplique donnée par Alphésibée (62-63). Ce second chant suit un thème formant absolument contraste avec le premier. D'un côté, c'était un amant s'abandonnant, sans aucun espoir à tous ses regrets, et finissant par le suicide ; de l'autre, c'est une femme amoureuse qui lutte énergiquement pour ramener à elle celui qu'elle aime et qui, à la fin, voit le succès de ses efforts. Le moyen qu'elle emploie est un sacrifice magique ; de là le nom de *Pharmaceutria* sous lequel on l'a désignée.

Après avoir ordonné les préparatifs du sacrifice, elle se promet de l'accomplir dans toutes ses parties en prononçant à mesure des paroles magiques ; car la puissance des paroles magiques, croit-elle, est sans bornes ; et celles qu'elle choisit, qui sont le refrain de son incantation, « Amenez de la ville auprès de moi, ô mes enchantements, amenez Daphnis »,

Ducite ab urbe domum, mea carmina, ducite Daphnim,

indiquent le but qu'elle poursuit (64-71). Elle ceint l'image du bien-aimé de trois fils de couleurs différentes, fait à

chacun trois nœuds pour nouer les liens de Vénus (72-78). Elle fait un peu durcir de l'argile, fondre de la cire et brûle des lauriers avec du soufre pour que le cœur de Daphnis soit dur aux autres, tendre pour elle seule et se consume pour elle (79-83). Elle lui souhaite des transports semblables à ceux de la génisse inquiète qui cherche son petit (84-89). Elle enfouit sous le seuil de sa demeure, pour y ramener l'infidèle, des souvenirs laissés par lui (90-93). Elle prépare des plantes dont le pouvoir magique est reconnu (94-98). Enfin elle ordonne à Amaryllis d'aller jeter dans un cours d'eau voisin les cendres du foyer du sacrifice (99-103). Mais, en ce moment même, heureux présage, sort une flamme soudaine, et elle entend les aboiements de son chien, qui annoncent un arrivant. « Cessez, dit-elle, il revient de la ville, cessez, ô mes enchantements, c'est Daphnis. »

Parcite, ab urbe venit, jam parcite, carmina, Daphnis.
v. 109.

Le refrain final ainsi se trouve modifié comme l'a été celui du premier chant.

De ces deux morceaux qui composent l'Églogue VIII, l'un procède surtout de la troisième et de la onzième Idylle de Théocrite, l'autre de la deuxième.

Nous avons vu que les Idylles III et XI avaient déjà servi de modèle à l'Églogue II pour le chant de Corydon ; Virgile y revient de nouveau parce qu'il a de nouveau à dépeindre un désespoir d'amour ; mais, en portant son imitation sur les deux mêmes pièces, il différencie du tout au tout les personnages qui en sortent. Corydon, qui commence par nous annoncer qu'il va mourir, raisonne si bien que sa passion, passant par des phases successives, s'amortit et qu'il finit par se résigner ; Damon, qui nous donne, au début, un avis semblable sur ses intentions, reste, sans la moindre incertitude, dans les mêmes sentiments jus-

qu'au bout et se tue comme il l'a dit. La conclusion est plus conforme à l'Idylle III. Mais de ce que Damon meurt comme le chevrier de cette Idylle, il ne s'en suit pas que son chant soit moins original que celui de Corydon, au contraire ; les quatre premières strophes appartiennent tout à fait à Virgile qui en fait un poème si bien romain qu'en parlant des cérémonies du mariage, il ne mentionne que des usages nationaux ; et, dans les cinq autres, qui sont remplies d'emprunts, il réussit à donner une telle unité aux détails rapportés, que l'ensemble, qui est en progrès réel sur l'Églogue II sous tous les rapports, semble venir entièrement de lui.

Pour le chant d'Alphésibée, l'imitation est moins heureuse. Non pas que le poète latin s'y prive d'être lui-même : sa magicienne est loin de suivre pas à pas les pratiques de la magicienne grecque, elle en délaisse beaucoup, en modifie plusieurs et en emploie quelques-unes qui sont uniquement latines ; sa conclusion est aussi toute différente puisque, pour mener jusqu'à la fin le contraste qui existe avec le morceau de Damon, il fait suivre le sacrifice d'un heureux présage et du retour de Daphnis, tandis que, dans l'Idylle, la malheureuse reste en sa douleur ; il va même, pour ajouter une couleur plus latine à son œuvre, jusqu'à mêler à ses emprunts grecs quelques souvenirs des poètes latins, ses devanciers ou ses contemporains : il répète, par exemple, un vers entier[1] de son ami Varius, à qui il trouve ainsi moyen de rendre un hommage public d'admiration, et il vise évidemment, à propos de l'amour de la génisse pour son petit, le joli passage de Lucrèce que je me suis plu à citer en parlant du *De natura rerum*[2]. Mais l'Idylle II, une des plus parfaites, sinon la plus parfaite de toutes les compositions de Théocrite, et pour laquelle Racine professait une telle admiration qu'il disait « n'avoir jamais rien vu de plus vif et de plus beau dans toute l'antiquité », était

(1) V. 88. Cf. Macr., *Saturn.*, VI, 2, 20.
(2) Ire partie, tome II, p. 530.

un modèle inabordable. Lui-même semble en avoir eu le sentiment. Loin de chercher à lutter avec le poète dont l'admirable sincérité d'accent avait rendu avec tant de vivacité, de force et de pathéthique, les souffrances de la femme torturée par toutes les ardeurs de l'amour, il laisse de côté ce qu'il y a de vivant et de réel dans le récit passionné fait par la magicienne à la divine Séléné après l'accomplissement du sacrifice et il se borne à la description de la cérémonie magique. Mieux eût valu ne pas encourir une comparaison qui, en s'imposant, devait forcément, quelque mérite qu'eût le chant d'Alphésibée, tourner au détriment de son auteur.

VIII

Églogue I. Mélibée et Tityre. — Aucun risque de ce genre avec la pièce qui, mise en tête du recueil pour le motif que j'ai indiqué[1], ne vint que la huitième par ordre de composition. C'est un poème pastoral absolument virgilien. Si le style ne peut point ne pas s'y ressentir de la longue étude que le poète a faite des *Idylles*, il est impossible d'y relever aucune imitation directe, et ceux qui l'ont essayé n'ont réussi qu'à noter quelques concordances d'expressions insignifiantes dues au hasard beaucoup plus, sans doute, qu'à une réminiscence. Déjà, dans l'Églogue IV, dont le sujet était particulièrement original, il avait montré une grande indépendance, quoique lié dans une certaine mesure par les traditions mythologiques de l'âge d'or; mais, cette fois, il use d'une liberté complète; et son originalité a d'autant plus d'intérêt pour nous qu'elle se porte

(1) Page 217.

sur les faits contemporains et sur un des événements les plus importants de sa propre vie. La scène se passe dans sa propriété d'Andes, sous les vieux hêtres, à l'endroit où sa prairie descendant en pente douce aboutissait aux eaux dépendant du Mincio.

Mélibée, dépossédé de son patrimoine lors du partage des terres aux vétérans et partant pour l'exil avec son troupeau de chèvres, rencontre Tityre qui, assis à l'ombre d'un hêtre, joue tranquillement de ses pipeaux rustiques. Il s'étonne de le voir si heureux quand tout le monde, comme lui-même, est frappé par le malheur. Tityre lui répond qu'il doit son bonheur à un dieu dont il ne négligera jamais le culte. Sans lui porter envie, Mélibée ne peut s'empêcher, en face de cette félicité, de s'apitoyer de nouveau sur son propre sort, qu'il eût dû, hélas! prévoir depuis longtemps, prévenu comme il l'avait été par de mauvais présages, et il lui demande quel est ce dieu qui l'a protégé (v. 1-18). Tityre, pour le lui dire, commence le récit d'un voyage qu'il a fait à Rome, cette ville grandiose qui produit à qui ne l'a point vue encore une impression sans pareille. Mais quel motif avais-tu de la voir? interroge l'autre. Le désir d'être libre, réplique Tityre, qui entre alors dans la confidence de ses affaires personnelles. Grâce à l'économie de sa chère Amaryllis, si peu semblable en cela à Galatée qui dépensait tout ce qu'il gagnait, il avait pu enfin amasser quelque pécule et songer, sur le tard, à aller réclamer le rachat de sa liberté. Mélibée s'explique maintenant l'aspect de tristesse qu'avait pris un moment la propriété; cette absence en était la cause. Oui, mais elle était nécessaire, et Tityre raconte comment il a vu à Rome le jeune héros, son sauveur, qui lui a dit de faire paître ses bœufs, d'atteler ses taureaux comme par le passé. « Heureux vieillard! ainsi tes champs te resteront! » s'écrie Mélibée.

Fortunate senex! ergo tua rura manebunt.
v. 46.

Et, par le tableau des charmes que présente le domaine de Tityre, il lui dit combien grande doit être sa joie de n'en être pas dépossédé. Aussi, répond l'heureux propriétaire, en revenant sur l'idée qu'il a exprimée dès le début et en donnant à l'expression de sa reconnaissance une simplicité plus naturelle dans le dernier vers que dans les quatre premiers, « jamais les traits de mon bienfaiteur ne s'effaceront de ma mémoire ». A cette conclusion, Mélibée joint la sienne. Au bonheur dont va jouir son voisin, il oppose les douleurs de l'exil auquel lui-même se voit condamné avec tant d'autres. Il s'attendrit en pensant à la chaumière qu'il ne verra peut-être plus jamais, aux champs qu'il avait si bien soignés et que la cruauté des guerres civiles fait passer aux mains d'un soldat brutal; il prend en pitié lui et son cher troupeau qui ne retrouveront nulle part ailleurs les choses qu'ils aimaient tant au pays natal[1]. Et il se retire; l'invitation que lui adresse Tityre de passer la nuit chez lui ne sera pas acceptée; l'ombre qui s'allonge en descendant du sommet de la montagne ne peut que précipiter son départ,

Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.
v. 83.

Il y a dans Tityre bien des particularités qu'on ne saurait appliquer à Virgile: par exemple, l'âge du personnage qui est un vieillard ; son état d'esclave qui le force à aller à Rome pour y racheter sa liberté ; sa liaison d'abord avec Galatée, la dépensière, puis avec Amaryllis, la femme économe. Le poète avait besoin de mettre en présence les deux interlocuteurs d'un poème pastoral, il les a créés en l'état infime où ils devaient être, mais en leur appliquant une allégorie transparente pour tout le monde. Il revenait d'obtenir d'Octave le privilège d'être maintenu en possession de sa propriété, alors que tous ses voisins étaient bru-

(1) Je donne tout ce passage à l'*Appendice*, CCI.

talement expulsés ; il représenta ceux-ci en Mélibée et il prêta à Tityre sa situation privilégiée en lui faisant exprimer les sentiments de reconnaissance qu'il éprouvait pour son bienfaiteur. C'est à nous de reconnaître dans ses personnages la part de la fiction et celle de la vérité. Ce qui est vrai, c'est le bonheur ressenti par lui-même, qui peut, comme par le passé, ainsi que le dépeint Mélibée (v. 51-58), jouir d'un doux repos, dans la fraîcheur de ses eaux et de ses arbres, bercé par le chant des vignerons, le bourdonnement des abeilles et le roucoulement des ramiers ; c'est la gratitude profonde qu'il voue à son sauveur ; c'est aussi la douleur des malheureux qui, privés de leurs biens, s'en vont en exil.

On lui a reproché d'avoir donné aux témoignages de sa reconnaissance une forme exagérée et de n'avoir pas mis dans la bouche de Tityre les paroles de compassion que méritaient les Transpadans dépouillés. Il y a, en effet, dans la promesse que fait Tityre de rendre désormais à Octave le culte qu'on réserve aux dieux quelque chose qui blesse nos idées à nous. Mais, ne l'oublions pas, telles n'étaient pas celles des Romains qui venaient d'établir la divinité de César et qui n'allaient pas tarder à associer le culte d'Octave, de son vivant, à celui de leurs dieux Lares. Et la seconde partie du reproche est absolument imméritée. Si, dans cette Églogue, qui est adressée à Octave lui-même, Tityre ne prononce aucun mot qui puisse, par une sorte de blâme, diminuer l'expression de son dévouement, à côté de lui n'y a-t-il pas Mélibée qui se charge de parler au nom des Transpadans et d'appeler sur eux la compassion ? Pouvait-on imaginer rien de plus osé que ces plaintes si pathétiques que fait entendre le malheureux pâtre en déplorant les calamités de la guerre civile et le rapt de sa terre en faveur d'un soldat inhumain ? En vérité, ce qui me frappe le plus dans cet ensemble, c'est non pas l'adulation du remerciement, mais bien le courage qu'il y avait à y joindre le cri de détresse de tous ceux qui ne partageaient pas le bonheur du privilégié. L'énergie de la protestation des

victimes est au moins égale à celle des actions de grâces de celui qui était épargné. Le poète me semble avoir rempli son devoir, tout son devoir.

IX

Églogue IX. Mœris. — Nous avons vu, dans la biographie de Virgile, combien fragile et éphémère fut sa sécurité. Les vétérans, loin de Rome, en ces temps de trouble, étaient parfois plus puissants que ceux à qui Rome obéissait et qui, pour les guerres futures, avaient tout à craindre de leur mécontentement. Les bonnes paroles d'Octave, qui lui avaient inspiré tant de confiance, ne produisirent pas l'effet sur lequel il comptait. Ceux qui, dans le partage des terres, venaient d'acquérir un droit sur sa propriété non moins que sur les propriétés voisines, élevèrent contre lui leurs revendications. Il fallut engager, soutenir des procès ; et, un jour, le centurion Arrius, qu'excitait un pareil débat, l'eût certainement tué si, pour échapper à son glaive, il ne s'était précipité dans les eaux du Mincio qu'il traversa à la nage. Il fit toutes les concessions que lui commandait son salut et se réfugia à Rome. Mais il semble bien qu'en ce moment même il ne désespérait pas encore de revenir bientôt en maître dans son domaine. Du moins tenta-t-il de nouvelles démarches pour atteindre ce résultat, et la neuvième Églogue ne fut évidemment composée qu'à cette intention. Pour comprendre le but et la pensée de ce petit poème bucolique, il suffit de savoir que le Ménalcas dont il y est question du commencement jusqu'à la fin n'est autre que Virgile lui-même.

Deux bergers, l'un âgé, du nom de Mœris, l'autre beaucoup plus jeune, Lycidas, se rendant en même temps à Mantoue, se sont rencontrés sur la route et s'y dirigent ensemble. Mœris, ancien fermier de Ménalcas, qui vient

d'être expulsé de sa terre, lui reste attaché de cœur, et si en ce moment il porte des chevreaux en présent au nouveau propriétaire, il ne s'acquitte de cette corvée obligatoire qu'à contre-cœur. Tels sont les sentiments qu'il exprime à Lycidas (v. 2-6). Celui-ci s'étonne du départ de Ménalcas ; car il avait entendu dire que, pour honorer son talent de poète, on avait fait, dans le partage des terres, une exception en sa faveur (v. 7-10). Hélas ! réplique Mœris, rien de plus vrai ; mais en ces temps où les armes priment tout, que peut la poésie ! Et il dit comment Ménalcas et lui-même auraient perdu la vie si, à tout prix, Ménalcas n'avait pas mis fin à ses procès (v. 11-16). Là-dessus tous les deux à l'envi font l'éloge du poète ; dont la perte eût été un malheur public, un désastre pour la poésie. Qui donc eût chanté comme lui en jolis vers, dont je me souviens ? s'écrie Lycidas, qui se met à en citer trois. Et ceux-ci ? ajoute Mœris, qui en cite également trois (v. 17-29). Lycidas, poète lui-même, mais dont le talent n'est comparable, avoue-t-il modestement, qu'à celui d'un oison criant au milieu de cygnes mélodieux, est mis en goût par ces citations ; il en demande d'autres à Mœris. Le vieillard, en cherchant dans ses souvenirs, lui donne satisfaction une fois, deux fois encore, en répétant de Ménalcas d'abord un appel à Galatée, puis un chant sur l'astre de César (v. 30-50). Mais il se plaint de son peu de mémoire, et Lycidas a beau l'inviter à s'asseoir un moment pour chanter plus aisément, a beau lui offrir de porter ses chevreaux s'il aime mieux chanter en marchant, il refuse et finit par donner pour raison qu'on chantera plus à loisir quand Ménalcas sera de retour (v. 50-67).

Il est inutile, ce me semble, d'insister beaucoup sur l'habileté de composition de cette Églogue. Virgile n'y laisse pas en doute, un seul instant, sa rentrée en possession des biens momentanément détenus par celui qui les lui a pris : il a cédé à la force pour sauvegarder ses jours, mais il ne considère pas sa cause comme perdue, et il la plaide sans aucune récrimination contre la non exécution de la pro-

messe qui lui avait été faite. Il ne la mentionne, cette promesse, que comme un bruit qui a couru dans le pays ; il se garde bien de prononcer le nom d'Octave et il attribue le malheur qui lui arrive à la tourmente d'une époque de guerres où la voix retentissante de Mars étouffe les autres. Cependant il a soin de montrer combien le traitement qu'il subit prend un caractère particulièrement grave, combien sa situation spéciale mérite l'attention et la bienveillance : en lui, ce n'est pas un citoyen ordinaire qu'on persécute, mais un poète, et un poète connu, estimé, déjà l'égal de Varius et de Cinna, dont le génie, en un mot, fait honneur aux lettres et à Rome. Il tient à en donner la preuve et expose son talent sous ses divers aspects, c'est-à-dire également heureux dans l'imitation et dans l'invention ; il imagine de faire citer par ses personnages quelques vers, censément fragments de ses œuvres, deux fragments de trois vers et deux de cinq, opposés symétriquement l'un à l'autre pour rendre plus apparentes les qualités qui les distinguent.

Des deux premiers, l'un est la traduction du commencement de la III[e] Idylle de Théocrite, élégamment, sinon très exactement reproduit[1], l'autre, un spécimen original où le poète promet à Varus, si toutefois son pays de Mantoue ne subit pas le sort de l'infortunée Crémone, que les cygnes du Mincio, dans leurs chants sublimes, porteront son nom jusqu'au ciel. Des deux autres, le premier est une reproduction d'un passage de la XI[e] Idylle, où Polyphème cherche à attirer Galatée dans sa grotte : l'imitation, plus libre que la précédente, ne rend peut-être pas tout le pittoresque du modèle, mais elle donne à l'appel du Cyclope, en

(1) Aulu-Gelle, dans le chapitre où il traite de la traduction de passages remarquables des poètes grecs, cite précisément ces trois vers de la IX[e] *Églogue* et cherche à montrer qu'avec autant de savoir que de goût, *scite et considerate*, Virgile ne s'efforçait pas de traduire tout mot pour mot, n'usait jamais de violence pour transporter les beautés de la langue grecque dans l'autre et laissait de côté ce qu'il croyait ne pouvoir et ne devoir pas rendre. *Noct. Att.*, IX, 9.

vers d'une beauté parfaite, plus de vivacité et d'énergie. Le dernier est de son invention : il l'avait écrit vraisemblablement dans le temps même où apparut le *sidus Julium* et il l'intercale ici non seulement comme un échantillon de son génie créateur, mais aussi comme un moyen de plaire à Octave qui avait attaché, comme l'on sait[1], une grande importance politique à la superstition populaire résultant de cette apparition.

Tout cela assurément est fort ingénieux ; et, même en admettant que le cadre de l'Églogue lui ait été suggéré par l'Idylle VII, dans laquelle Simichidas et le chevrier Lycidas conviennent d'abréger la longueur du chemin qu'ils suivent ensemble en se communiquant l'un à l'autre une pièce de leur propre composition, il ne faudrait pas moins, par suite des modifications profondes apportées au dessin général de l'original, remarquer, en même temps que son habileté, le pouvoir d'invention qu'il y témoigne. La pièce, en tout point, lui méritait l'obtention du résultat qu'il cherchait. Octave, néanmoins, ne crut pas pouvoir édicter une exception à l'acte qui avait englobé une partie du territoire de Mantoue dans l'infortune de Crémone. Seulement je ne doute pas que l'Églogue IX n'ait beaucoup contribué à gagner définitivement sa bienveillance au malheureux poète, qui ne tarda pas à recevoir une large compensation.

X

Églogue X. Gallus. — Loin d'Andes et menant une vie nouvelle, Virgile sentait en lui toutes sortes de motifs pour passer à un genre de poésie plus grave que le genre bucolique. Il y était résolu. Cependant, Cornélius Gallus, poète

(1) Voir plus haut, p. 222.

élégiaque de grande renommée et l'un des amis qu'il affectionnait le plus, venait d'être victime d'une douloureuse aventure. Après avoir possédé longtemps et chanté dans ses vers, sous le nom de Lycoris, une femme du nom de Cythéris, qu'il aimait passionnément, il avait été délaissé par elle ; l'infidèle avait suivi un officier de l'armée d'Agrippa dans l'expédition que celui-ci dirigeait en Gaule et en Germanie ; l'amant trahi montrait un grand désespoir ; il disait ses douleurs avec une ardeur égale à celle qu'il avait mise à célébrer son bonheur ; et rien, vous le savez, n'est plus sensible à un poète malheureux en amour que la sympathie, mêlée d'admiration, témoignée par le public à son talent comme à sa souffrance. Il demanda à Virgile de lui payer, en ces tristes circonstances, le tribut de son affection, et Virgile qui, tout en compatissant à son malheur, en véritable ami, ne demandait pas mieux, comme poète, que de travailler à l'expansion de la réputation de son cher confrère, lui donna pleine satisfaction. Il fit entrer dans le nombre de ses Églogues une dixième pièce qu'il déclara devoir être la dernière.

Les commentateurs, à la vérité, ont émis des suppositions à l'infini sur le but que se proposait l'auteur. Les uns[1] ont vu dans ce morceau une consolation adressée à Gallus ; d'autres[2], une tentative pour lui ramener Lycoris ; d'autres encore[3], une recommandation à Auguste en faveur du poète qui, dans le moment, était occupé à défendre les côtes de l'Italie contre les dévastations de Sextus Pompée ; quelques-uns enfin[4], une sorte de parodie de la première Idylle de Théocrite, propre à guérir Gallus de son amour, en l'en faisant rire. La dernière hypothèse est absolument inadmissible ; il y a bien dans l'Églogue des em-

(1) W. H. Kolster, éd. de Virg., p. 265.
(2) E. Krause, p. 64.
(3) Sonntag, *Vergil als Bukolischer Dichter*, p. 161 sq.
(4) G. Gevers, *Die zehnte Ekloge des Vergil eine Parodie*, 1864, in-8. — Cf. O. Ribbeck, *Proleg.*, p. 11.

prunts de quelque importance faits à l'Idylle I, mais il faut vraiment plus que de la bonne volonté pour y trouver une parodie quelconque des passages imités ; l'introduction et la conclusion qui encadrent la pièce sont d'un sérieux parfait et le reste ne présente rien qui soit en désaccord avec elles. Je ne vois non plus rien qui ressemble à une recommandation à Octave ; si la plainte de Gallus mentionne en deux vers (v. 44-45) sa présence à l'armée, l'intention de lui en faire un mérite n'est pas suffisamment marquée pour y voir la pensée maîtresse de l'Églogue. D'autre part, les sentiments exprimés par l'amant trahi sont assez délicats pour inspirer à sa maîtresse le regret de l'avoir abandonné et le désir de revenir à lui ; mais Virgile ne laisse nullement entendre qu'il est chargé de tenter un rapprochement, il dit simplement qu'il n'écrira rien qu'elle ne puisse lire (v. 2). Enfin, il semble bien plutôt plaindre son ami de l'inanité de l'amour dans lequel il le voit persister que lui chercher des motifs de consolation ; la preuve en est que la fin du monologue élégiaque qu'il lui prête nous le montre dans les mêmes sentiments que précédemment (v. 69). Tenons-nous-en donc aux termes mêmes dont se sert Virgile pour nous rendre compte de ses intentions. Il n'a pas voulu, dit-il, répondre par un refus à la demande du poète, son excellent ami,

. . . . Neget quis carmina Galli?
v. 3.

et il dira les tourments de l'amour de Gallus,

. . . . Sollicitos Galli dicamus amores.
v. 6.

Le sujet était plus élégiaque que bucolique ; mais il s'arrange de façon à lui donner la couleur pastorale. Il se représente lui-même comme un chevrier assis au milieu de ses chèvres, occupé à tresser une corbeille et disant en

21

même temps ses vers aux bois dont l'écho lui répond (v. 7-8). Son chant le transporte en Arcadie, où Gallus, transformé lui aussi en berger et entouré de ses moutons, se trouve couché au pied d'un roc solitaire. Là lui sont rendus, en l'absence des Muses qui n'ont pas été prévenues, les témoignages de la sympathie universelle. Les arbres, les monts et les rochers pleurent son malheur. Ses brebis se montrent sensibles à ses maux. Les pâtres du pays, qui lui sont étrangers, lui demandent la cause d'un amour si violent. Et les dieux eux-mêmes, grecs ou romains, Apollon, Sylvain et Pan, viennent lui parler : le premier plaint la folie de sa passion ; le dernier, l'inutilité de pleurs dont se moque le cruel Amour, qui ne se rassasie point de larmes (v. 9-30). Après le défilé de ce cortège, où apparaissent l'ordonnance régulière et la gravité cérémoniale d'une pompe romaine, Gallus, tout entier à ses pensées, se fait entendre. « Oui, dit-il, Arcadiens, les seuls qui savez chanter, vous célébrerez mes souffrances et ce me sera un soulagement après ma mort. Ah ! que n'ai-je toujours vécu parmi vous, auprès d'une Phyllis ou d'un Amyntas qui m'eussent été chers ! » Mais à peine a-t-il exprimé ce vœu, que l'image de Phyllis et celle d'Amyntas sont repoussées bien loin : c'est Lycoris seule qui, en ces verts bosquets, comme ailleurs, serait capable de le rendre heureux. Il l'appelle. Hélas ! au cri de son rêve répond la triste réalité des faits. Mars ne les tient-il pas éloignés l'un de l'autre ? Et n'est-elle pas, sans lui, la cruelle, dans les neiges des Alpes et les frimas du Rhin ! Avec une délicatesse de sentiments et une grâce d'expression qu'on ne saurait trop louer, oubliant alors ses griefs, il s'apitoie sur le sort de la perfide qui est exposée à souffrir du froid et dont peut-être les glaçons déchirent les pieds délicats ! (v. 31-50.) Puis, revenant à la pensée de tout à l'heure, il prend la résolution de vivre définitivement en Arcadie. Il chantera, au milieu des bergers, en s'accompagnant de leur instrument champêtre, les vers qu'il avait naguère composés avec une ambition plus haute. Entre temps, il usera ses

forces à chasser le sanglier, à courir parmi les rochers, l'arc à la main. Vains projets ! Il sent tout de suite l'inanité de pareils efforts ! Jamais, quoi qu'il fasse, son amour ne lui laissera de paix ; il se déclare vaincu. « L'Amour, conclut-il, triomphe de tout; nous aussi, cédons à l'Amour. »

> Omnia vincit Amor, et nos cedamus Amori.
> v. 69.

Le chevrier Virgile, ayant terminé cette plainte, s'aperçoit que Vesper paraît, cesse de tresser sa corbeille et fait rentrer ses chèvres (v. 70-77).

Je viens de dire qu'il y a dans cette pièce une imitation de la Ire Idylle de Théocrite. Il suffit de parcourir cette Idylle pour reconnaître les rapports nombreux qu'on relèverait entre le cortège qui se rend auprès de Gallus, languissamment couché au pied d'un roc, et celui qui défile devant Daphnis mourant. Il y a aussi quelques imitations partielles et peu importantes d'autres Idylles[1]. Il ne serait pas impossible non plus d'y trouver un ou deux souvenirs de Lucrèce : par exemple, la grosse couronne qu'agite sur sa tête, à chaque pas qu'il fait, le dieu Silvain (v. 25), rappelle celle du dieu Pan au IVe livre du *De natura rerum*[2]. Je ne parle pas des quelques vers[3] dont le fond appartenait réellement à Gallus et qui se trouvent intercalés dans la plainte de l'Églogue; cette citation, qui donne au langage du personnage en scène une plus grande apparence de vérité, est un hommage rendu par l'auteur à l'ami

(1) Idylle VIII, 50; V, 32 sq.; VII, 111 sq.; X, 25.

(2) Lucr., *De Nat. rer.*, IV, 586 sq.

(3) Ce sont les vers 46-49; quelques commentateurs veulent même y joindre les vers 44 et 45, ce qui n'aurait rien d'invraisemblable. — Mais ayez soin, à propos de cette citation, de remarquer qu'elle ne peut être tout à fait textuelle, puisqu'il a fallu mettre en hexamètres ce que Gallus avait exprimé en distiques élégiaques. Cf. Cartault, *Ét. sur les Bucol.*, p. 400, et Welker, *Commentationes de C. Cornelii Galli Forojuliensis vita et scriptis... Particula altera...*, 1844, p. 10.

dont il voulait faire valoir le talent poétique en signalant de lui de très beaux vers, expression de sentiments délicats.

Mais, en somme, quelle que soit l'importance de ce qui, dans la pièce, n'appartient pas en propre à Virgile, l'ensemble ne laisse pas que d'être très original. La partie capitale, qui est la plainte de Gallus [1], est un morceau de haute volée, où la passion est rendue sous cette forme naturelle et touchante qui atteindra plus tard son plus haut degré de perfection dans la peinture de l'amour de Didon. Le ton que prend ici la poésie pastorale montre aussi que l'auteur des Églogues fût aisément devenu, s'il y avait travaillé, un des poètes élégiaques les plus remarquables de Rome.

XI

De l'analyse détaillée à laquelle nous venons de procéder, la conclusion à tirer peut se résumer en quelques observations générales.

Les *Églogues* sont de deux sortes. Les unes, pures études d'après Théocrite, en conservant le cadre matériel des *Idylles* et les procédés de l'Alexandrinisme, nous présentent, au milieu d'allusions mythologiques, une scène champêtre. Par une méthode employée déjà par les auteurs dramatiques, le sujet y est ordinairement le produit de la combinaison de deux pièces du poète syracusain. Les personnages grecs y sont transportés avec leurs noms et, en général, la scène où se passe l'action y est censément sicilienne. L'auteur, en un mot, y travaille surtout à exprimer en latin tout ce qui peut être rendu de son modèle. Cette imitation, toutefois, ne le laisse ni indifférent aux exigences

(1) Voir *Appendice*, CCII.

du milieu dans lequel il vit, ni oublieux des choses que lui a apprises son expérience personnelle. D'un côté, le réalisme de Théocrite, avec la crudité de langage et la grossièreté de manières de ses paysans, choquerait le goût de la société à laquelle il s'adresse ; il leur enlève donc leur brusquerie, l'âpreté de leurs railleries, les affine, les idéalise en quelque sorte. D'autre part, fils de cultivateur, aimant la campagne, dont il goûte les charmes et connait les travaux, il n'a pas besoin pour la décrire d'emprunter chaque détail à son modèle; ce qui l'entoure, au contraire, le porte à introduire constamment dans ses descriptions quelque image de ce qu'il voit, à marquer de traits lui appartenant en propre les sites, les animaux, les fleurs dont il parle. Cette double tendance, à la vérité, ne laisse pas que de nuire au naturel, à la simplicité et à la netteté de la composition. S'il civilise si bien ses bergers et ses chevriers que nous ne les entendons jamais discuter ou s'aimer qu'avec des épigrammes ou des galanteries de bon ton, ils n'ont plus cette apparence naïve que Théocrite, avec tant d'art, réussissait à leur laisser. Et de même, le besoin qu'il éprouve de nous représenter ce qu'il a sous les yeux nous déroute parfois singulièrement; alors même qu'il invoque les muses siciliennes et place expressément les personnages en Sicile, il nous arrive de nous demander si nous ne sommes pas plutôt transportés par lui dans les environs de Mantoue, sur les bords du Mincio. De là, trop souvent, dans la nature de ses personnages, comme dans celle des lieux où ils agissent, une certaine indécision qui nous trouble. Mais il ne faudrait pas nous attacher à ne voir dans la partie originale de ces sortes d'églogues que ce qu'elles ont de défectueux ; n'oublions pas comment, dès la première en date de ces compositions [1], se sont révélés à nous et l'âme du poète et le génie de l'écrivain.

Ce goût d'invention personnelle devait le conduire à créer un nouveau genre de poème bucolique, l'églogue à

(1) Voir page 237.

allusions contemporaines. Non pas qu'il ait imaginé le premier l'emploi de l'allusion dans ce genre de poésie; nous en avons un exemple assez vif dans l'Idylle VII, *les Thalysies*, où les deux bergers qui font assaut de talent poétique, sous les noms de Simichydas et de Lycidas, ne sont autres que Théocrite et un poète de ses amis. Non pas non plus que l'allusion aux contemporains n'ait pas été pratiquée par Virgile dès ses premiers poèmes; dans l'Églogue III, nous trouvons des éloges à l'adresse de Pollion et des railleries contre Bavius et Mævius, et nous savons que, à l'Églogue II déjà, bien des critiques voient un jeune esclave de Pollion dans Alexis et Pollion dans Iollas. Mais, ces allusions qui, dans les premières compositions, étaient, en somme, clairsemées et fugitives ou n'apportaient point de modification sensible à la manière ordinaire du poème pastoral, prennent ensuite un caractère différent; la propre vie de l'auteur, ses sentiments et ceux de ses amis, voilà le fond de la plupart de ses dernières Églogues; l'allégorie y devient le sujet même, revêtu de la forme bucolique comme d'un travestissement. Est-ce à dire que, chez lui, cette nouvelle manière ne vaille pas l'autre? Non, certes. Le ton poli, élégant de ses chants pastoraux convient mieux, après tout, aux personnages que nous savons travestis en bergers qu'à des paysans donnés pour des pâtres véritables. Et puis, comme il s'agit de faits réels qui l'intéressent vivement, il lui est bien plus facile de faire passer en nous toutes les émotions qu'il exprime en les ressentant. Dire la reconnaissance d'un obligé envers son bienfaiteur, dépeindre la douleur d'un citoyen dépossédé de son patrimoine, montrer la passion d'un amant trahi et délaissé par sa maîtresse, sont d'excellents sujets poétiques; mais combien meilleurs sont-ils encore, lorsque c'est le poète lui-même qui remercie celui qui l'a sauvé, lorsque c'est lui à qui l'on a ravi les biens, ou lorsque l'amant au désespoir est le plus cher de ses amis! Comparez du reste la plainte de Gallus à celle de Corydon ou à celle du chevrier de la huitième Églogue, vous reconnaîtrez qu'elle est la plus impressionnante des



trois, la plus humaine, la plus parfaite. Et puis ne craignez pas que les sentiments personnels l'enserrent dans le cercle étroit d'un égoïsme qui ne lui permettrait de se laisser toucher que par son intérêt ou celui de ses intimes; il a pitié des malheureux et sait, non sans courage, faire entendre leurs gémissements et leurs protestations aux plus puissants; il aime sa patrie, dont il admire la grandeur et qu'il voudrait voir à jamais délivrée des maux de la guerre; il embrasse en ses vœux l'humanité entière à laquelle, dans un élan d'enthousiasme, il prédit une ère nouvelle qui sera celle de la justice et du bonheur universels.

A l'égard de la nature d'ailleurs, dans toutes ses Églogues indistinctement, à quelque genre qu'elles appartiennent, sa sensibilité est telle que, non content de comprendre à merveille tout ce qui se passe en elle, il l'associe constamment aux joies et aux douleurs de l'homme, dont il lui fait en quelque sorte partager la vie. Non seulement nul mieux que lui ne décrit, par exemple, l'heure du soir, où, sous les derniers rayons du soleil, son regard suit l'ombre qui s'étend sur la montagne, et les bœufs, qui reviennent à pas lents vers la ferme; non seulement il connaît, dans la nature animée, les bêtes, les arbres, les plantes et les fleurs par leurs noms et par leurs qualités comme des êtres qui lui sont chers; mais à tous il prête les sentiments de l'âme humaine; si Tityre délaisse pour un temps sa demeure, aussitôt les pins, les fontaines, les arbustes pleurent son absence et le rappellent :

Ipsæ te, Tityre, pinus,
Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant;
Eclog., I, 38-39.

Si Gallus se désespère, les monts, les rochers, les lauriers, les bruyères, non moins que les hommes et les dieux, déplorent son sort, et ses brebis l'entourent en compatissant

à sa peine; car, dit-il, elles ne restent pas insensibles à nos maux,

> Stant et oves circum, nostri nec pœnitet illas.
> *Eclog.*, X, 16.

Aussi avec quelle sincérité fait-il l'éloge de cette vie des champs qu'il préfère à tous les plaisirs de la ville! Et avec quel accent de vérité dépeint-il le malheur de ceux qui se trouvent enlevés tout à coup aux charmes des lieux champêtres, habités et aimés depuis longtemps! Grâce à sa sensibilité, Virgile, malgré le travail d'imitation auquel il se livre, est déjà, dans ses Églogues, un véritable poète, et, ne resterait-il de lui que ce recueil, il mériterait d'être classé au nombre de ceux qui doivent être le mieux étudiés.

Cependant, plus on avance dans l'étude de ces petites compositions, plus on s'aperçoit de l'impatience qui le prenait de sortir d'un genre de poésie qui ne répondait plus aux besoins de son génie. Tantôt il parle du plaisir qu'il éprouvera plus tard à chanter les hauts faits d'un héros, tantôt il s'exerce à résumer une doctrine philosophique, tantôt enfin, sans sortir du cadre qu'il s'impose encore, il écrit une véritable élégie. On sent qu'il se cherche une voie nouvelle. Il a désormais la certitude de s'être fait une langue, un style, une versification dont les qualités ne l'abandonneront plus[1], et il peut prendre une décision

(1) Je parlerai de sa langue et de sa versification lorsque j'aurai terminé l'analyse des *Géorgiques* et de l'*Énéide*. Notons seulement ici l'erreur que Gebauer, O. Ribbeck et H. Kolster ont commise en s'efforçant de diviser en strophes toutes les *Églogues* indistinctement. Parce qu'elles présentent, comme toutes les autres œuvres de Virgile d'ailleurs, des périodes poétiques régulièrement pondérées, il ne s'ensuit pas qu'il faille y chercher les divisions savamment combinées que ces érudits se sont ingéniés à représenter par des figures algébriques. Il ne faut voir, croyons-nous, d'arrangement absolument symétrique que dans celles des *Églogues* où se trouvent des chants alternés; et c'est ce que nous avons remarqué à mesure qu'ils se sont présentés. Ailleurs, on n'arrive au résultat cherché que par le moyen d'hypothèses qui se contredisent souvent et en recourant à toutes sortes de

conforme à ses goûts. Le même amour de la campagne, qui l'a porté tout d'abord vers le poème pastoral, va le porter vers celle des poésies didactiques qui enseigne les travaux rustiques ; à l'étude littéraire, au travail de pur agrément va succéder l'œuvre utile, ayant un but moral et social et qui, tout en donnant satisfaction à ses aspirations personnelles, répondra aux vues politiques de ses puissants protecteurs[1].

procédés difficiles à admettre, tels que suppression de vers, supposition de lacunes, altération du texte des manuscrits. Cf. Conington, *De Verg. mar.* etc.. t. I, p. 44 ; E. Benoist, *Œuv. de Virg.*, t. I, p. 4 ; Waltz, *Les Bucol.*, p. 35.

(1) Pour les motifs qui l'incitèrent à écrire les *Géorgiques*, voir plus haut, p. 224.

CHAPITRE IV

Les Géorgiques.

I. Nombreuses lectures qui ont servi à Virgile pour la préparation de ses Géorgiques. Imitations fréquentes, mais qui ne nuisent nullement à son originalité : en empruntant aux uns et aux autres la poésie et les documents du passé, il s'assimile le tout dans une œuvre bien personnelle. — II. Simplicité du plan : deux parties, traitant, la première, du règne végétal, la deuxième, du règne animal ; chaque partie composée de deux livres ; et chacun des quatre livres renfermant deux divisions. — III. Analyse du *livre premier* : 1° travail des champs considérés en eux-mêmes ; 2° examen du calendrier et des signes qui doivent en régler l'exécution. Introduction, épisode et morceau principal. — IV. *Livre deuxième* : 1° notions générales sur les diverses espèces d'arbres et sur les sols qui leur conviennent ; 2° culture de la vigne et accessoirement des autres arbres. Habileté d'exécution qui donne et de l'attrait et une suite parfaite aux préceptes les plus techniques et les plus arides de l'arboriculture. Beauté particulière de certains morceaux. — V. *Livre troisième*, qui, comme le premier, commence par une introduction importante. Les deux divisions sont : 1° l'élevage du gros bétail ; 2° celui des brebis, des chèvres et des chiens. Importance de l'épisode sur le fléau qui détruit les troupeaux et richesse de ce livre en développements poétiques. — VI. *Livre quatrième*, sur l'apiculture : 1° mœurs des abeilles et formation de leurs ruches ; 2° récolte de leur miel et soins à prendre, soit pour les défendre contre leurs ennemis, soit pour renouveler leurs races éteintes. Les derniers préceptes donnent matière au rappel de la fable d'Aristée ; appréciation de ce grand épisode final. — VII. Observation d'ensemble : soin qu'a pris Virgile de ne pas s'astreindre à tout dire. Fréquence de son enseignement. Agrément qu'il y a répandu. Perfection du style et finesse exquise de la forme. Profondeur de la pensée, qui n'est point philosophique à la manière de Lucrèce, mais qui est pieuse. Charme que répand partout la profonde sensibilité du poète. Patriotisme ardent qui l'animait. Admiration des contemporains, bien méritée.

I

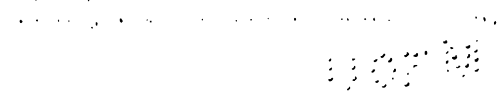
Il avait fallu que Virgile se préparât aux Géorgiques par des lectures spéciales. Les connaissances personnelles qu'il avait acquises par son expérience de la vie rustique étaient

grandes ; mais il ne pouvait paraitre ignorer ce qui avait été écrit avant lui, soit en vers, soit en prose, sur la matière qu'il se proposait de traiter, et beaucoup d'écrivains déjà s'étaient occupés du même sujet ; il n'était pas mauvais non plus qu'il se rendît compte des qualités que d'autres avaient déployées dans le genre de poésie qu'il allait aborder.

Certes, il ne laissait pas que d'avoir lu depuis longtemps, presque au même titre que l'Iliade et l'Odyssée, toutes les poésies du vieil Hésiode[1], *Les Travaux et les Jours, la Théogonie, le Bouclier d'Héraclès*, les divers petits poèmes didactiques, généalogiques et épiques qui lui sont attribués. Mais il avait dû revenir avec soin sur l'étude de la première de ces œuvres. *Les Travaux et les Jours*, en effet, dont l'ensemble se compose de quatre parties bien distinctes (1° une exhortation au travail, 2° des conseils sur l'agriculture, suivis de quelques avis sur la navigation, 3° des préceptes de morale à l'usage des habitants de la campagne, 4° une sorte de calendrier marquant les jours favorables pour telle ou telle chose), l'intéressaient maintenant au plus haut point, au moins dans deux de ces parties, la deuxième et la quatrième[2]. La deuxième surtout avait trait à son sujet. Là, Hésiode, après avoir démontré aux paysans la nécessité de la tâche qui leur incombe (v. 384-404) et leur avoir adressé des instructions générales sur l'installation agricole, sur la confection des instruments de culture et sur le choix des serviteurs (405-447), procède à l'énumération des soins auxquels ils doivent se livrer dans le cours d'une année. C'est par l'automne, c'est-à-dire par le labour et les semailles, d'où dépend le reste, qu'il commence (448-492). Il indique ensuite, pour l'hiver, qui

(1) Voir, sur Hésiode, MM. A. et M. Croiset, *Hist. de la Littér. grecque*, 2e éd., tom. I, pp. 447-548, et particulièrement en ce qui concerne *Les Travaux et les Jours*, pp. 459-505.

(2) La quatrième partie, *Les Jours*, comprend 62 vers et commence au vers 765.



interrompt les travaux des champs et dont il décrit les rigueurs, les précautions à prendre contre le froid et contre les maladies (493-563). A partir du printemps, lorsque revient l'hirondelle et qu'on travaille la vigne, il dit (564-581) quelle activité doit être montrée sans relâche aucune jusqu'aux jours caniculaires, les seuls pendant lesquels le cultivateur peut et doit se permettre quelque repos (582-596). Enfin, avec la fin de l'été, viennent les travaux, plus agréables mais non moins fatigants, de la récolte, battage du blé qu'il faut emmagasiner et garder, rentrée des fourrages et vendanges (597-617). Tout cela, à la vérité, comme il est facile de le voir par le nombre de vers affectés à chaque saison, est énoncé très rapidement; le poème indique l'ordre des travaux rustiques beaucoup plus qu'il n'en présente l'enseignement, et sauf quelques préceptes sur la confection des instruments aratoires et sur plusieurs points relatifs au labour, on n'y trouve aucune leçon technique ; certaines questions importantes, comme la culture des arbres fruitiers, y font même complètement défaut. Virgile, avec l'étendue et la précision du plan qu'il avait l'intention de suivre, ne pouvait donc pas espérer mettre beaucoup à contribution *Les Travaux et les Jours*, d'autant plus que, pour la plupart, les instruments, les procédés de culture, les coutumes et les croyances attachées à la signification plus ou moins favorable des jours n'étaient plus les mêmes de son temps, en Italie, qu'au temps d'Hésiode, en Béotie. Mais il savait qu'il trouverait dans la poésie primitive de l'aède rustique, qui avait passé sa vie au grand air, avec la connaissance familière des astres, des mœurs des animaux, de la vie des plantes et des labeurs des paysans, sinon une science agricole bien déterminée et un traité en règle, du moins toutes sortes de détails bien vus, bien entendus, bien compris, un sentiment profond de la nature et cette sorte de parfum de la terre dont la saveur exquise apaise et fortifie l'âme[1].

(1) Voici l'indication des vers des *Géorgiques* qui pourraient être rapprochés de certains vers d'Hésiode. C'est le premier livre qui donne lieu au

Après être remonté avec Hésiode jusqu'aux origines de la poésie didactique, il rencontrait dans la littérature grecque du VIe et du Ve siècle, plusieurs poèmes appartenant à ce genre de poésie. Xénophane de Colophon, par exemple, avait écrit en hexamètres un ouvrage, Περὶ φύσεως, où son esprit curieux et plein de finesse avait su joindre aux vues philosophiques de Thalès et d'Anaximandre [1] des observations ingénieuses sur certains phénomènes de la nature. Parménide d'Elée, son successeur légitime, avait, à son exemple, composé un poème et disserté magistralement sur la vérité, τὰ πρὸς ἀλήθειαν, et sur l'opinion, τὰ πρὸς δόξαν, c'est-à-dire sur l'Être unique, immuable, parfait et sur la mobilité des phénomènes physiques ; poète, à la fois d'une dialectique, d'une abstraction et d'une exaltation surprenantes, il avait, comme devait le faire Lucrèce chez les Latins, philosophé avec toute son âme et rendu par le rythme des vers la joie de son esprit et l'émotion de son cœur [2]. Empédocle, personnage original dont la vie ne fut pas moins curieuse que sa mort [3], avait laissé trois poèmes [4], formant ensemble près de six mille hexamètres

plus grand nombre de ces rapprochements : L. I, v. 111 ; *Trav.*, 473. — 121 sq. ; *Tr.*, 42 sq. — 127 ; *Tr.*, 117. — 131 ; *Tr.*, 50. — 158 ; *Tr.*, 391. — 167 ; *Tr.*, 455. — 170 ; *Tr.*, 425. — 175 ; *Tr.*, 627. — 259 ; *Tr.*, 494. — 277 sq. ; *Tr.*, 800 sq. — 285 ; *Tr.*, 793 et 777. — 299 ; *Tr.*, 389. — 330 ; *Tr.*, 527-530. — 334 ; *Tr.*, 511. — 341 ; *Tr.*, 585. — L. II, v. 260 ; *Tr.*, 611. — 411 ; *Tr.*, 643. — L. III, v. 328 ; *Bouclier*, 393-395. — L. IV, v. 244 ; *Tr.*, 305. — 336 sq. ; *Théogonie*, 240-264.

(1) Nous n'en avons qu'une trentaine de vers en une quinzaine de fragments.

(2) Ce qui nous reste de Parménide a été édité par Müller dans la Biblioth. Didot, 1860.

(3) Il parcourait les villes, pompeusement traîné sur un char, vêtu de pourpre, couronné d'un bandeau d'or et se donnant pour un dieu. On croit généralement qu'il mourut en se précipitant dans le cratère de l'Etna, d'où avait été rejetée une de ses sandales.

(4) Un poème sur la médecine, Ἰατρικός ; un autre sur les maladies de l'âme, Καθαρμοί, chants de purification ; un troisième, le plus étendu, sur la nature, Περὶ φύσεως. De l'ensemble il reste environ quatre cent cinquante vers. Éd. Karsten, Amsterdam, 1838 : H. Stein, Bonn, 1852. On trouve dans

où était exposée une cosmologie assez semblable à celle de ses prédécesseurs; sans montrer la méthode serrée de Parménide, il avait témoigné de qualités qui font le véritable poète, l'enthousiasme, le don d'animer ses conceptions, la facilité et l'ampleur d'une phrase égayée de brillantes images et de gracieuses comparaisons. Si la lecture de tels auteurs ne fournissait pas à Virgile beaucoup de matériaux pour le fond même du poème qu'il voulait entreprendre, elle lui montrait combien la langue des vers, entre des mains habiles, peut apporter de souplesse et d'élégance à une composition de ce genre [1].

Non moins que ces philosophes, les écrivains de l'école d'Alexandrie, avec leur amour de la science et leur talent dans l'art de la versification, s'étaient livrés à la poésie didactique, et quelques-uns d'entre eux avaient abordé en plusieurs de ses parties le sujet dont il se préoccupait.

Ménécrate, d'Ephèse, qui vivait dans la première moitié du IVe siècle, avait composé un ouvrage intitulé: *Les Travaux*, qui n'est pas arrivé jusqu'à nous, mais dans lequel nous n'ignorons pas qu'il avait parlé des champs, des troupeaux et des abeilles.

Ératosthène, de Cyrène, né dans le premier quart du IIIe siècle et chargé par Ptolémée Évergète de la direction de la bibliothèque d'Alexandrie après la mort de Callimaque, dont il était l'élève, philosophe médiocre, mais savant de premier ordre en géographie mathématique et en chronographie comme en philologie, avait écrit quelques poèmes: deux petites épopées, *Hermès* et *Anterynnis*, récit du meurtre d'Hésiode et de la punition de ses meurtriers; une élégie, *Érigone*, où vraisemblablement il était question de la culture de la vigne, Érigone étant la fille de l'Icarius

le vers 490 du livre II des *Géorgiques* une réminiscence d'un vers d'Empédocle, cité par Clément d'Alexandrie :

Ὄλβιος, ὃς θείων πραπίδων ἐκτήσατο πλοῦτον.

(1) Voir l'*Hist. de la Littér. grecque* de MM. Croiset, tom. II. pp. 531-536, pour Empédocle; p. 522-529 pour Parménide; et pp. 503-512 pour Xénophane.

à qui Dionysios passait pour avoir enseigné cet art. Nous ne possédons que quelques fragments de ces poèmes[1]; mais il se trouve que l'un d'eux appartenant à l'Hermès et relatif à la division du monde en cinq zones, semble bien avoir été imité par Virgile dans un passage de son premier livre[2].

Nicandre, de Colophon, né vers la fin du IIIe siècle, outre des sujets d'histoire et de géographie, avait traité quelques sujets d'histoire naturelle, écrit notamment sur l'agriculture et sur l'élevage des abeilles, Γεωργικά, Μελισσουργικά, et composé deux poèmes, l'un de 958 vers, Θηριακά, l'autre de 630 vers, Ἀλεξιφάρμακα, sur les remèdes contre les morsures des animaux et contre les empoisonnements de tout genre. Les fragments fort courts qui nous restent des Γεωργικά et des Μελισσουργικά ne nous permettent pas de retrouver les réminiscences qu'a pu montrer Virgile de la lecture qu'il en avait faite; mais nous savons par Quintilien qu'il ne se fit point faute d'en user[3]; c'est au premier de ces deux poèmes d'ailleurs qu'il emprunta le titre même du sien; et nous voyons par les deux autres ouvrages, qui eux nous ont été conservés[4], que, bien qu'ils n'eussent pas pour lui le même intérêt que les premiers, ils les avait pourtant étudiés avec soin, puisque nous en trouvons chez lui plusieurs traces évidentes[5].

Celui toutefois des didactiques Alexandrins qui devait le plus attirer son attention était Aratus, poète de la cour d'Antigone Gonatas, roi de Macédoine, et dont j'ai parlé

(1) Voir l'*Anthologie* de Jacobs, I, pp. 227-229.

(2) *Géorg.*, I, 233-239.

(3) « Quid? Nicandrum frustra secuti Macer atque Virgilius? » *Inst. orat.*, X, 1, 56.

(4) Ils ont été publiés dans le *Corpus poet. græc.*, Genève, 1811; dans les *Poet. græci bucol. et didact.*, de Didot, 1846, et par Otto Schneider, *Nicandrea*, Leipzig, 1856.

(5) *Georg.*, III, v. 414; Nicand., *Th.*, 35, 51-53. — v. 421; *Th.*, 179. — v. 425 sq.; *Th.*, 359-371. — v. 435 sq.; *Th.*, 25-34 et 137 sqq. — v. 513; *Th.*, 185.

dans la première partie de cette histoire[1] à propos de Varron d'Atax et de Cicéron. Fort instruit en plusieurs sortes de sciences, mais moins savant cependant que la plupart des poètes qui viennent d'être mentionnés, il avait eu l'heureuse fortune d'exposer en vers faciles, élégants et d'une précision qui les gravait aisément dans le souvenir, les notions astronomiques enseignées par Eudoxos de Cnide et les connaissances météorologiques de son temps. J'ai expliqué comment par les qualités de son style, l'harmonie de sa versification et l'habileté de certaines digressions relatives aux vieilles légendes, il avait réussi à mitiger si bien l'aridité de telles matières que les Grecs, charmés de trouver dans ses compositions le moyen d'apprendre agréablement des choses reconnues difficiles, en avaient fait des ouvrages classiques, et que Cicéron, pour révéler la même science à ses contemporains, n'avait trouvé rien de mieux que de leur présenter la traduction de ses *Phénomènes* et de ses *Pronostics*[2]. Virgile n'eut garde de négliger une source si féconde de renseignements scientifiques; nous en avons la preuve dans un grand nombre de passages de son livre 1er concernant le cours des astres, les signes qui annoncent le vent, la pluie ou le beau temps et les pronostics à tirer de l'aspect de la lune et de celui du soleil[3].

Les poètes n'étaient pas d'ailleurs les seuls écrivains qu'il

(1) 1re partie, tom. II, p. 590-591.

(2) Peut-être faut-il voir dans les Φαινόμενα et les Διοσημεῖα deux livres d'un seul poème dont le titre général serait celui du premier livre.

(3) *Georg.*, I, v. 244 sq.; Arat., *Phén.*, 45-48. — 353; *Phén.*, 10-13. — 356 sq.; *Pron.*, 177 sq. — 361; *Pron*, 181. — 365; *Pron.*, 194. — 370; *Pron.*, 201. — 374; *Pron.*, 299. — 376; *Pron.*, 222. — 377; *Pron.*, 212. — 378; *Pron.*, 215. — 379; *Pron.*, 224. — 381; *Pron.*, 208 — 382; *Pron.*, 231. — 385; *Pron.*, 219. — 387; *Pron.*, 210. — 392; *Pron.*, 214. — 395; *Pron*, 281. — 397; *Pron.*, 206-207. — 401; *Pron.*, 256.— 402; *Pron.*, 267. — 410 sq.; *Pron.*, 269-277. — 432 sq.; *Pron.*, 70-72. — 438; *Pron.*, 87-89. — 441; *Pron.*, 90. — 442; *Pron.*, 96. — 446; *Pron.*, 97. — 453; *Pron.*, 102. — 454; *Pron.*, 106. — 458; *Pron.*, 93-95. — 459; *Pron.*, 128. — *Georg.*, IV, v. 192; *Pron.*, 296-298.

eût à étudier dans la littérature grecque pour connaître tout ce qu'elle contenait ayant rapport à son sujet. Xénophon[1] n'avait-il pas écrit l'*Économique*, un de ses plus délicieux ouvrages, sur la vie des champs, et tout en enseignant les qualités morales qui y sont nécessaires au père de famille, les devoirs qui y sont réservés à la femme dans l'administration intérieure de la maison, n'avait-il pas exposé les règles de l'agriculture? L'âme inquiète et mélancolique de Virgile s'attachait, sans nul doute, toute charmée, aux pages réconfortantes de cet homme de cœur, qui avait pratiqué la vie rustique pendant plus de vingt ans à la tête d'un grand domaine, et qui aimait ardemment la campagne, non pas pour y chercher l'oubli des tracas de la ville et des misères humaines, mais pour y déployer une activité vigoureuse, consciente de l'utilité de ses efforts et portant en elle-même sa récompense parce qu'il l'exerçait, au milieu des siens, avec amour et générosité pour tous, avec piété envers les dieux, sans autre passion que celle du bien. Servius nous dit que le poète en tira grand profit[2].

Sans lui offrir le même attrait, les œuvres d'Aristote[3], dont les copies, au temps de Cicéron, s'étaient largement répandues à Rome grâce aux soins du grammairien Tyrannion, lui fournissaient une collection précieuse de documents. L'immense savoir que le philosophe devait à ses propres recherches, facilitées par la magnificence d'Alexandre le Grand, comme à la connaissance des travaux des spécialistes[4] qui l'avaient précédé, s'était porté sur toutes les parties de la nature. On avait de lui, entre autres écrits, une *Physique* en huit livres sur les conditions essentielles de l'existence des êtres sensibles; un traité *du*

(1) Né entre 430 et 425 av. J.-C.

(2) « Sane sciendum Xenophontem scripsisse unum librum œconomicon, cujus pars ultima agriculturam continet, de qua parte multa ad hoc opus Vergilius transtulit... » Serv., *ad Georg.*, I, 43.

(3) Né en 384 à Stagire.

(4) Il en a cité lui-même un grand nombre.

Ciel en quatre livres; les *Météorologiques* en quatre livres; la série des petits ouvrages que nous englobons sous le titre de *Parva naturalia*; les *Physiognomiques*; le travail intitulé *Situations et noms des vents*; et surtout des livres nombreux sur le règne animal qu'il avait considéré sous les différents points de vue auxquels on pouvait l'étudier : l'anatomie comparée, la physiologie, l'embryogénie, les mœurs des animaux, leur répartition géographique, les relations qui existent entre eux, avaient été de sa part l'objet d'un examen approfondi [1]. Virgile, en lisant ces divers ouvrages d'Aristote, avait sous les yeux le résumé méthodique de tout ce que l'on connaissait des phénomènes dont le ciel et la terre sont le théâtre; et le plaisir qu'il avait pris de tout temps à observer les animaux [2] lui permettait de suivre avec d'autant plus d'intérêt ce que le philosophe avait dit d'eux qu'il pouvait souvent le confirmer ou le commenter par ses observations personnelles. Aussi ceux des érudits qui s'ingénient à relever dans les *Géorgiques* ce qui, de près ou de loin, présente quelque ressemblance avec les écrits des Grecs, peuvent-ils noter plus d'un rapprochement entre l'*Histoire des animaux* et les deux derniers livres du poème.

Il en est de même pour Théophraste [3], qui, disciple d'Aristote, reprit en partie son enseignement, écrivit, entre autres choses, dix-huit livres *sur la Physique*, seize livres sur *les Opinions des Physiciens*, et composa sur le règne végétal deux grands ouvrages : l'*Histoire des plantes*, Περὶ φυτῶν ἱστορίας, en neuf livres, et *Les Causes des Plantes*, Περὶ φυτῶν αἰτιῶν, en six livres. Dans l'un de ces deux derniers ouvrages [4], l'auteur s'était attaché à distinguer les diffé-

(1) Sur les travaux zoologiques d'Aristote, voir E. Perrier, *La Philosophie zoologique avant Darwin*, Paris, 2e éd., 1886, p. 16.

(2) Au sujet des observations personnelles de Virgile sur les animaux, voir la thèse pour le doctorat ès lettres de M. A. Le Breton *De animalibus apud Vergilium*, Paris, 1895.

(3) Né dans l'île de Lesbos en 372, mort en 287, connu surtout chez nous par ses *Caractères*, qui ont inspiré La Bruyère.

(4) Nous les avons complets. Voir l'édition Wincmer (Bibl. Teubner, 1854-1864), 3 vol. avec apparat critique.

rences qui marquent les diverses espèces de plantes, considérées successivement au point de vue de leur composition, de leurs accidents, de leur naissance, de leur manière de vivre, des usages qu'on en fait. Dans l'autre, il avait expliqué, par la théorie des quatre causes aristotéliciennes (matière, forme, cause efficiente et cause finale), les différences précédemment décrites. Celui-là était un travail essentiellement descriptif; celui-ci, une œuvre beaucoup plus philosophique, mais qui contenait néanmoins, à côté des explications théoriques, une quantité considérable de faits réels bien observés. Tous les deux, écrits d'ailleurs avec cette habileté de parole, cette clarté et ce style brillant[1] qui étaient le propre de Théophraste, ne comportaient pas moins d'intérêt pour Virgile que l'*Histoire des animaux* d'Aristote, et les commentateurs à la recherche des imitations que renferment les *Géorgiques* n'ont pas manqué d'y trouver, dans les deux premiers livres, un certain nombre de ressemblances avec l'un et l'autre.

A ces trois illustres auteurs grecs s'en joignaient beaucoup d'autres qui, dans leurs écrits en prose, avaient traité incidemment de diverses parties de l'agriculture. Varron en connaissait plus de cinquante et en citait une quarantaine[2] qu'on pouvait, dans l'occasion, consulter avec fruit.

(1) Strabon (XIII, p. 618) voit en Théophraste celui de tous les disciples d'Aristote qui se montra le plus habile à parler, λογιώτατος, et Quintilien (*Inst. orat.*, X, 1,83) applique à son style l'expression de *nitor divinus*, *poli merveilleux*. Cf. *Hist. de la Litt. gr.* de MM. Croiset, 2e éd., tom. V, p. 32-44.

(2) Avec Xénophon, Aristote et Théophraste, il citait Hiéron de Sicile et Attale Philométor; Démocrite le physicien; Architas le pythagoricien, Amphilocus d'Athènes, Anaxipoles de Thase, Apollodore de Lemnos, Aristophane de Mallus, Antigone de Cyme, Agathocle de Chio, Apollonius de Pergame, Aristandre d'Athènes, Bacchius de Milet, Bion de Solos, Chereste et Chéréas d'Athènes, Diodore de Priène, Dion de Colophon, Diophane de Nicée, Épigène de Rhodes, Éragon de Thase; les deux Euphronius, celui d'Athènes et celui d'Amphipolis; Hégésias de Maronée; deux Ménandre, l'un de Priène et l'autre d'Héraclée; Nicésius de Maronée; Pythion de Rhodes; puis d'autres dont il

Nul doute que Virgile n'ait suivi son conseil en parcourant tout au moins les plus remarquables d'entre eux.

Mais de tous les écrivains agronomes étrangers celui que Varron recommandait le plus et qui avait depuis longtemps le plus de vogue à Rome n'appartenait pas à la la littérature grecque; c'était le Carthaginois Magon. Il avait écrit en langue punique vingt-huit livres, dans lesquels il avait amassé avec le plus de méthode possible ce qui avant lui se trouvait épars dans les travaux de son pays sur l'agriculture, art qui n'y florissait pas moins que le commerce. Après la prise de Carthage, le Sénat de Rome lui avait rendu le plus glorieux des hommages, en ordonnant, lors de la distribution des bibliothèques entre les rois d'Afrique, que ses vingt-huit livres fussent traduits en latin[1]; et parmi les hommes assez versés dans la langue punique pour se charger de cette traduction s'était surtout distingué D. Silanus, membre d'une des plus illustres familles de la république. Plus tard, Cassius Denys d'Utique en avait fait une traduction grecque en vingt livres, dans laquelle il avait fondu tout un choix de documents empruntés aux écrivains de la Grèce; puis était venu Diophane de Bithynie qui avait réduit cette dernière œuvre en un bon abrégé de six livres, offert par lui au roi Déjotarus. Que Virgile ait compris dans ses lecture préliminaires l'ouvrage si réputé de Magon, nous le croyons d'autant plus facilement que Servius le mentionne immédiatement après l'*Économique* de Xénophon comme l'une des sources principales auxquelles se plut à recourir l'auteur des *Géorgiques*[2].

ne pouvait dire la patrie en donnant leurs noms : Androtion, Æschrion, Aristomène, Athénagoras, Cratès, Dadis, Denys, Euphiton, Euphorion, Eubolus, Lisimaque, Mnaséas, Ménestrate, Pleutiphane, Persis et Théophile. *De re rust.*, I, 1.— Columelle répétera presque tous ces noms comme étant ceux d'auteurs auxquels lui-même, à son tour, a recours pour écrire son traité d'agriculture. Cf. Colum., *De re rust.*, I, 1.

(1) Cf. Plin., *Hist. nat.*, XVIII, 5.

(2) « Sicut etiam de Georgicis Magonis Afri. » Suite du texte de Servius

Les écrivains latins agronomes ne manquaient pas non plus : il eût été étonnant qu'un art pratiqué dans les plus beaux temps de la république par ceux-là mêmes qui la dirigeaient n'eût pas inspiré à quelqu'un d'entre eux d'en noter par écrit les préceptes. Vous avez vu[1] comment Caton, qui regardait l'agriculture comme l'école la meilleure pour former des citoyens et des soldats, avait composé en cent soixante-deux chapitres un recueil de recettes, de règles et d'observations consignées par lui à mesure que les travaux des champs lui en fournissaient l'occasion. D'autres, à son exemple, et sans se laisser décourager par l'importance du travail de Magon, traduit peu après la mort de Caton, avaient écrit sur l'économie domestique et agricole. Sans parler d'Ambivius, de Mamilius Sura, de Licinius Mænas, de C. Matius, qui semblent n'avoir abordé la matière qu'indirectement, nous pouvons affirmer, d'après les témoignages formels des anciens les plus compétents, que les deux Sasenna, le père et le fils, ainsi que Cn. Tremellius Scrofa avaient composé sur l'ensemble des choses rurales des ouvrages faisant autorité[2] et que Virgile, par conséquent, ne pouvait négliger. Varron, en dernier lieu, venait de publier un traité des plus remarquables en trois livres : l'analyse que vous en avez lue[3] vous a montré, par le nombre des divisions et des subdivisions qu'on observe dans chacun de ces trois livres, avec quel ordre et quelle précision il avait marché à travers toutes les questions que comportait son sujet ; elle vous a signalé les ornements qu'il s'était efforcé de jeter sur la sécheresse d'un travail si didactique en encadrant la partie technique, sous la forme du dialogue, dans une petite action dramatique, qui varie avec chaque livre ; et si vous vous rappe-

cité à la note 2 de la page 337. — Du reste, la réputation de Magon se maintint longtemps encore après Virgile. Columelle l'appelle le père de l'économie rurale, *rusticationis parentem*.

(1) 1re partie, tom. II, pp. 334-340.

(2) Id., p. 371.

(3) 1re partie, tom. III, 588-594.

lez qu'à cet agrément de la composition il faut joindre encore le mérite de la pensée et de l'expression, vous vous ferez une idée du goût tout particulier que Virgile dut éprouver pour la lecture d'une œuvre si bien entendue et dont la forme rehaussait la richesse du fond.

Mais rien ne prouve mieux l'originalité de l'auteur des *Géorgiques* précisément que les larges modifications qu'il sut apporter au plan suivi par Varron, afin d'éviter, dans son poëme, ces détails arides, ce morcellement des développements qu'un prosateur, avec quelque précaution, pourrait se permettre, mais qui, avec n'importe quels ornements, eussent paru tout-à-fait excessifs dans une composition poétique. De même qu'il ne perdit jamais de vue les poètes didactiques latins qui s'étaient occupés des phénomènes de la nature, comme Varron d'Atax ou Cicéron[1], et surtout le plus grand de tous, le merveilleux chantre du *De natura rerum*[2], de même il eut toujours devant les yeux les

(1) Pour Varron d'Atax et Cicéron, voir 1re partie, tom. II, pp. 590-595; pour Lucrèce, id., pp. 459-533.

(2) Il y a des rapprochements à faire entre : *Géorg*, I, 375-376, et Cic., *Pronost.*, cit. dans le *de Divinat.*, I, 8 et 9; le même passage, plus *Géorg.*, II, 403, et Varron d'Atax cit. par Servius.

Quant à Lucrèce, ses vers étaient tellement présents à l'esprit de Virgile qu'à chaque instant on en trouve dans les *Géorgiques* des réminiscences plus ou moins marquées. La liste en est longue. Cf. *Géorg.*, I, 45 sq.; *Lucr.*, V, 208. - 60; *L.*, V, 924 — 63; *L.*, V, 925. — 66; *L.*, V, 742. — 85; *L.*, VI, 155. — 88; *L.*, VI, 962. — 93; *L.*, I, 494. — 114; *L.*, II, 376. — 187; *L.*, II, 114. - 198; *L.*, V, 206. — 238: *L.*, V, 372. - 251 sq, *L.*, I, 1065-1068 et V, 652. — 311: *L.*, V, 357 — 318; *L.*, VI, 116. — 323; *L.*, IV, 167. — 327; *L.*, VI. 427. — 330; *L.*, V, 1218. — 333; *L.*, VI, 290. — 365, *L.*, II, 206. — 378; *L.*, IV, 545. — 382; *L.*, V, 1082. — 396: *L.*, V, 574. — 410 sq.; *L.*, V, 1076-1079. — 472; *L.*, VI, 681 — 477: *L.*, I. 124. — 508: *L*, V, 1293. — *Géorg.*, II, 36; *L.*, V. 1368. - 43; *L.*, VI, 840. — 49; *L.*, III, 273. — 109; *L.*, I, 165. — 139; *L.*, V, 29. — 143: *L.*, V, 201. — 148: *L.*, I. 181. — 150: *L.*, III, 741. — 164; *L.*, V, 1255. — 208; *L.*, I. 18. — 216; *L.*, V, 253. — 238; *L.*, V, 1367. — 246; *L.*, II, 409, et IV. 222. — 249; *L.*, I. 313. — 294; *L.*, I, 203, et III, 946. — 324; *L.*, I. 251, et II, 992. — 330; *L.*, V, 803. — 331; *L.*, V, 779. — 340; *L.*, V. 1111. - 361; *L.*, III, 449. — 427; *L.*, II, 650. — 428; *L*, I, 253. — 460 sq.: *L.*, II, 24 sq — 475; *L.*, I. 922 sq. — 477; *L.*, V, 751. — 491; *L.*, I, 78, et III, 37. — 494; *L*, III, 994. — 500 sq.; *L.*, V, 937 sq. — 509;

prosateurs qu'il pouvait avec raison, considérer comme les maîtres de l'agronomie romaine et surtout Varron le Polygraphe. Des uns il cita souvent les expressions poétiques, comme il citait d'ailleurs celles de tous les poètes grecs et latins dont il avait fait l'étude[1]; aux autres il demanda, non moins fréquemment, ainsi qu'il en avait le droit et le devoir, les documents du passé. Seulement il sut, comme nous allons le voir, s'assimiler le tout en fondant ses divers emprunts dans une œuvre bien personnelle et de tout point vraiment admirable.

II

Le plan des *Géorgiques*[2] est d'une rare simplicité. Il se trouve tracé dans les quatre premiers vers, qui indiquent nettement les objets des quatre livres dont se compose la totalité du poème : 1° culture des terres labourables;

L., III, 70. — 523 ; *L.*, III, 892. — 524 ; *L.*, I, 258. — *Géorg.*, III, 10 sq. ; *L.*, I, 117 sq. et 925-930. — 38 sq. ; *L.*, III, 997-1000. — 85 ; *L.*, V, 1074, V, 29, et VI, 1224. — 149 ; *L.*, V, 33. — 197 ; *L.*, I, 273, et II, 676. — 203 ; *L.*, III, 487. — 223 ; *L.*, II, 28. — 241 : *L.*, VI, 700 ; — 250 ; *L.*, VI, 287. — 264 ; *L.*, V, 860. — 287 ; *L.*, II, 318, 662, et V, 863. — 289 sq ; *L.*, I, 921-929, et V, 99. — 360 ; *L.*, VI, 625. — 361 ; *L.*, VI, 551. — 416 ; *L.*, II, 408, — 454 ; *L.*, IV, 1060. — 478 sq. ; *L.*, VI, 1136 sq — 516 : *L.*, II, 352. — 521 ; *L.*, II, 362. — 529 ; *L.*, II, 97. — *Géorg.*, IV, 50 : *L.*, IV, 568 sq. — 59 ; *L.*, III, 589. — 77 ; *L.*, VI, 450. — 114 ; *L.*, V, 1357. — 136 ; *L.*, VI, 530. — 172 ; *L.*, VI, 148 sq. — 223 ; *L.*, I. 163. — 238 ; *L.*, V, 1320. — 471 ; *L.*, IV, 35. — 498 ; *L.*, III, 455. — 514 ; *L.*, II, 146. — 534 ; *L.*, I, 40. — 544 ; *L* , III, 52. — Cf. L. Benoist, *Œuv. de Virg.*, 3e tir., 1884, tom. I. passim p. 100-293.

(1) Vous en trouverez plus loin la preuve à la fin de l'analyse de chacun des livres des *Géorgiques*.

(2) Des manuscrits que j'ai cités à la page 238, ceux qui concernent le texte des Géorgiques sont : le *Mediceus*, qui les donne au complet ; le *Palatinus*, auquel il manque la fin du livre I à partir du v. 323 et le commencement du livre II jusqu'au vers 139 ; le *Romanus*, qui présente deux lacunes

2° culture des arbres et en particulier de la vigne ; 3° éducation des troupeaux ; 4° éducation des abeilles. Par une gradation d'autant plus habile qu'elle répond à l'ordre naturel des choses, le poète passe « des plantes qui s'élèvent à peine au-dessus du sol à celles dont l'apparence est plus grande ou plus belle, puis aux êtres animés, et, parmi eux, à ceux dont les mœurs marquent un instinct voisin de l'intelligence humaine[1] ». Il distingue ainsi très expressément l'agronomie proprement dite des autres sciences avec lesquelles l'avaient trop souvent confondue les prédécesseurs de Varron ; il fait de son ouvrage deux parties égales en consacrant les deux premiers livres au règne végétal, les deux derniers au règne animal, et il a soin de marquer cette distinction par l'étendue du préambule du 1er et du 3e livre, alors que le 2e et le 4e n'ont chacun que quelques mots d'introduction.

Chaque livre, d'ailleurs, renferme deux divisions. Pour le premier, celles-ci sont bien indiquées, d'abord par le vers du début,

Quid faciat lætas segetes — quo sidere terram
Vertere...

puis par le résumé que le premier vers du livre II présente de tout ce qui a été dit jusque-là,

Hactenus arvorum cultus — et sidera cæli ;

travaux des champs considérés en eux-mêmes, examen du calendrier qui doit en régler l'exécution : voilà les sujets

(II, 1-215, et IV, 37-81) ; l'*Augusteus*, qui contient le livre I, sauf deux lacunes (81-120 ; 201-240), plus un passage du troisième (181-220) ; le *Vaticanus*, qui fournit six fragments (III, 1-21 ; 146-215 ; 285-348 ; IV, 97-124 ; 471-497 ; 532-548) ; le *Veronensis*, qui en donne huit (II, 92-117 ; 274-299 ; 352-377 ; 535-542 ; III, 1-12 ; 351-401 ; IV, 436-464 ; 522-549) ; et le *Sangallensis*, qui n'en a que deux (IV, 315-419 ; 535-566).

(1) Note de M. E. Benoist sur les quatre premiers vers des *Géorgiques*. T. I, p. 100.

qu'elles traitent ; l'une s'arrête au vers 203 ; l'autre, au vers 463, avec lequel commence l'épisode final.

Le second livre a sa section moins sensiblement marquée ; cependant elle existe au vers 259 : ce qui précède donne des notions générales sur les diverses espèces d'arbres et sur les propriétés du sol qui leur conviennent ; et, ces observations faites,

> His animadversis,...

ce qui suit, jusqu'au vers 458, c'est-à-dire jusqu'au tableau final de la vie champêtre, s'applique à la culture de la vigne et, accessoirement, de quelques autres arbres d'une importance moindre.

Les divisions du troisième livre, indiquées dès le début du poème par ces mots :

> ... quæ cura boum, qui cultus habendo
> Sit pecori,

sont précisées au vers 286 :

> Hoc satis armentis : superat pars altera curæ ;

d'une part, le gros bétail qu'il faut élever en vue des emplois auxquels on le destine, et, de l'autre, l'élevage des brebis, des chèvres et des chiens.

Enfin, le quatrième, qui ne s'occupe que des abeilles, traite, jusqu'au vers 227, de leurs mœurs et de la formation de leurs ruches, et passe alors à la récolte de leur miel, aux précautions à prendre contre leurs ennemis et pour le renouvellement des ruches détruites.

Des épisodes terminent les deux derniers livres comme les deux premiers.

D'un coup d'œil, se remarquent tout de suite la symétrie et l'unité de ce plan si simple : voyons maintenant le développement.

III

Livre I. — Le poète, après avoir indiqué brièvement, en s'adressant à Mécène, la matière qu'il se propose de traiter (v. 1-4), invoque les dieux et les déesses du ciel et de la terre chargés spécialement de veiller sur les champs et comprend dans cette invocation, bien qu'on ne sache encore, dit-il, quelle place il doit occuper un jour dans leur conseil, César (Octave), dont le soutien lui est nécessaire dans l'entreprise audacieuse où il s'engage :

Da facilem cursum, atque audacibus annue cœptis,
Ignarosque viæ mecum miseratus agrestes[1],
Ingredere, et votis jam nunc assuesce vocari,
v. 40-42.

Soutiens mes pas, protège mon entreprise hardie, et, sensible comme moi aux misères du laboureur inexpérimenté, viens, accoutume-toi dès maintenant à recevoir les vœux des mortels.

Après les promesses du culte que nous avons entendu exprimer par Tityre dans l'Églogue II, cette manière de parler ne doit pas nous surprendre et trouve son explication, non seulement dans l'apothéose récente de César, mais dans les tendances que manifestaient déjà les Romains à mêler à leurs dieux Lares le Génie du puissant héritier du dictateur. Virgile n'était pas l'inventeur de cette adulation qui, pour ses contemporains, n'avait rien du caractère monstrueux qu'elle a pour nous.

Dès qu'il s'est mis en règle avec tous ceux dont il a à ménager la bienveillance plus ou moins divine, il entre dans son sujet.

Au retour du printemps, le laboureur doit commencer

(1) Voir sur ce vers p. 221.

ses travaux et faire reluire au contact du sillon le soc de la charrue. Mais avant d'entr'ouvrir avec le fer une terre inconnue, il faut étudier la nature du sol et celle du climat, pour varier, d'après les différences qu'on y constate, le mode du labour et le choix des cultures (v. 43-117). Les difficultés que l'agriculteur rencontre en cette tâche sont grandes : ce sont elles d'ailleurs qui, primitivement, ont donné naissance aux différents arts ; c'est le besoin pressant au sein de la misère qui, en forçant l'homme à réfléchir, lui a fait imaginer ses instruments de travail, et il n'est point d'obstacles dont n'ait triomphé un labeur opiniâtre (v. 118-159).

> Tum variæ venere artes : labor omnia vicit
> Improbus, et duris urgens in rebus egestas.

Après cette digression poétique vient l'énumération des instruments dont le laboureur doit se munir d'avance (v. 160-175) et des soins qu'il lui faut apporter à la préparation d'une aire à battre le grain (v. 176-186); puis l'indication des signes auxquels la floraison de certains arbres lui permet de prévoir le rendement de son blé (v. 187-192) et celle des précautions à prendre dans la manipulation et la sélection de ses semences (v. 193-203). Là finit la première partie du livre.

La seconde commence par les préceptes relatifs à la répartition des semailles selon les différentes saisons; les constellations, le lever et le coucher des astres indiquent au laboureur les diverses époques de l'année où il convient de semer l'orge, le lin et le pavot (v. 204-214), les fèves, le millet et la luzerne (v. 215-218), le froment et l'épeautre (v. 219-226), la vesce, l'humble faséolle et la lentille de Péluse (v. 227-230). Si donc le soleil, en traversant les cinq zones de la voûte céleste[1], parcourt les douze signes obli-

(1) Division en cinq zones célestes, inventée par les géographes anciens qui y faisaient correspondre une division semblable de cinq zones de la terre.

ques du zodiaque, il importe de se rendre compte des effets divers que produit sur la terre cette évolution annuelle (v. 231-258). Mais ce n'est pas seulement l'ordre des saisons qui doit régler les travaux de l'agriculture. Certains d'entre eux, tels que réparation du soc, marque des troupeaux, mesurage des grains, confection des pieux, des vases, des corbeilles, etc., peuvent être réservés aux jours de pluie (v. 259-267); d'autres, déterminés par la religion, aux jours de fêtes (v. 268-275). Le calendrier indique, en outre, ceux qu'il faut éviter dans les jours néfastes, ceux au contraire qu'il est bon d'entreprendre aux jours les plus favorables (v. 276-286). Et puis l'heure de la journée n'est pas indifférente : quelques travaux s'accommodent mieux de la fraîcheur du matin ; d'autres, de la chaleur du midi (v. 287-299). En nul temps d'ailleurs l'oisiveté complète n'est permise. Sans doute, l'hiver invite au plaisir en permettant de jouir du fruit des labeurs de l'année ; mais, même en la saison des froids, les occupations ne manquent point (v. 299-310). Enfin, il est nécessaire de se mettre en garde contre les terribles phénomènes qui troublent la tranquillité de la nature. Parfois des tempêtes, où se déchaînent, dans des trombes de pluie, les vents et le tonnerre, éclatent à l'époque de la moisson et la menacent de ruine. Pour détourner de nous de tels désastres, observons les constellations, mais, avant tout, honorons les dieux et rendons à Cérès le culte qui lui est dû (v. 310-350). Jupiter lui-même a déterminé dans le ciel les signes précurseurs du temps et, grâce à eux, le laboureur expérimenté sait prévoir le vent (v. 351-369), la pluie (v. 370-392), le beau temps (393-423). L'aspect de la lune et celui du soleil tout particulièrement fournissent de nombreux pronostics (v. 424-465). A ce sujet, Virgile avance que le soleil prédit jusqu'aux calamités publiques et rappelle, avec les avertissements donnés par l'astre au moment de la mort de César, les prodiges de toute sorte qui annoncèrent le retour des guerres civiles. Il supplie les divinités nationales d'épargner les luttes sanglantes en ne s'opposant point aux efforts

du héros qui travaille à réparer tant de maux (v. 465-514)[1].

Les morceaux principaux de ce livre sont la description de la tempête qui ravage une moisson ; le résumé des pronostics qui permettent de prévoir l'orage ; et l'épisode des prodiges concernant la mort de César. Le second montre comment Virgile sait avec simplicité s'attacher aux détails pris dans la nature et, en même temps, combien aussi, dans les passages où il exprime les mêmes idées que d'anciens écrivains, il trouve moyen d'ajouter une nouvelle élégance à ceux de ces détails qu'ils ont exprimés avant lui. Si Aratus, par exemple, au nombre des premiers symptômes de l'orage, indique en termes un peu secs le bruit précurseur des rivages et des forêts,

ἀκταί τ' εἰνάλιοι ὁπότ' εὔδιοι ἠχήεσσαι
Γίγνονται, κορυφαί τε βοώμεναι οὔρεος ἄκραι ;

lui répète l'indication, mais ainsi :

et aridus altis
Montibus audiri fragor aut resonantia longe
Litora misceri et nemorum increbrescere murmur.
v. 357-359.

(1) En dehors des réminiscences déjà signalées aux pages 336 et 342, on peut encore trouver à faire, dans le cours de ce premier livre, des rapprochements avec plusieurs poètes grecs : un avec Apollonius, v. 325 ; *Arg.*, IV, 1282 ; un avec Orphée, v. 330 ; *Hymn.*, XIX, 13 ; un avec Aristophane, v. 392 ; *Guêpes*, 262 ; un avec Parthénius, v. 437, cit. de Macrob.; *Saturn.*, V, 17, 18 ; cinq avec Théocrite, v. 16 sq. ; *Id.*, I, 123 sq. — v. 146 ; *Id.*, XXI, 1.— v. 297 ; *Id.*, X, 47.— v. 332 ; *Id.*, VII, 77. — v. 399 ; *Id.*, VII, 59 ; dix avec Homère, v. 96 ; *Il.*, V, 500.— v. 106 ; *Il.*, XXI, 257-262. — v. 138 ; *Il.*. XVIII, 486. — v. 237 et v. 248 ; *Od.*, XI, 19. — v. 281 ; *Od.*, XI, 315. — v. 325 ; *Il.*, XVI, 393. — v. 375 ; *Il.*, III, 7. — v. 384, *Il.*, II, 459 sq. — v. 447, *Od.*, V, 1 ; quelques-uns aussi avec des textes latins : le vers 320 avec un fragment d'Attius ; le v. 495 avec un passage de Catulle, LXVIII, 151, et les vers 101 et 461 avec deux proverbes, cités par Macrobe, *Saturn.*, V, 20, et I, 7, proverbes que j'ai mentionnés, l'un en parlant des plus anciens recueils de poésies latines (1re partie, tom. I, p. 82), l'autre à propos des titres des *Satires Ménippées* (1re partie, tom. II, p. 601).

Si l'auteur grec constate, en deux mots, comme un des signes du phénomène, les champignons qui se forment à la mèche de la lampe,

> Ἢ λύχνοιο μύκητες ἀγείρωνται περὶ μύξαν
> Νύκτα κατὰ σκοτίην,

lui, de la même idée, tire tout un petit tableau :

> Ne nocturna quidem carpentes pensa puellæ
> Nescivere hiemem, testa cum ardente viderent
> Scintillare oleum et putres concrescere fungos.
>
> v. 390-392.

La jeune fille elle-même, le soir, en filant la quenouille, sait prévoir l'orage, lorsque sur la mèche en feu elle voit scintiller l'huile et se former de noirs champignons.

Cette description, aussi élégante que simple de minimes détails, présente, avec les deux autres morceaux, un contraste qui dit assez la souplesse avec laquelle le poète change de ton et sème dans sa composition la variété, celle de toutes les qualités d'un ouvrage à laquelle le lecteur est au plus haut point sensible. La peinture de la tempête est saisissante et laisse une impression profonde[1]. Quant à celle des présages qui ont annoncé la mort de César et les malheurs de la République, elle se développe avec une majesté sans pareille et dont a été vivement touché notre grand V. Hugo : nous le sentons à la manière dont il en a traduit les derniers vers où Virgile, après avoir déploré les désastres causés par la guerre, s'écrie dans l'élan d'un magnifique mouvement :

> Scilicet et tempus veniet, cum finibus illis
> Agricola, incurvo terram molitus aratro,
> Exesa inveniet scabra robigine pila,
> Aut gravibus rastris galeas pulsabit inanes,
> Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.
>
> v. 493-497.

(1) Voir *Appendice*, cciii.

V. Hugo, en conseillant à un de ses amis de prendre en main le vieux poète que lui-même, dit-il, a lu tant de fois, lui recommande de faire cette lecture avec le respect du passé et de méditer :

Car les temps sont venus qu'a prédits le poète :
Aujourd'hui dans ces champs, vaste plaine muette,
Parfois le laboureur, sur le sillon courbé,
Trouve un noir javelot qu'il croit des cieux tombé ;
Puis heurte pêle-mêle, au fond du sol qu'il fouille,
Casques vides, vieux dards qu'amalgame la rouille,
Et, rouvrant des tombeaux pleins de débris humains,
Pâlit de la grandeur des ossements romains !

Les Rayons et les Ombres, VIII, 53-60.

Je donne à l'*Appendice*[1] tout cet épisode jusqu'à l'invocation aux divinités tutélaires de Rome, et si je ne la joins pas au reste, ce n'est pas que je la trouve indigne de la page que je cite, c'est uniquement pour ne pas produire une citation d'une longueur démesurée ; car cet appel aux dieux au milieu du tableau de la triste situation de l'empire est bien à sa place, et l'on y reconnait l'expression sincère d'un des sentiments qui ont toujours le plus animé Virgile, l'horreur de la guerre civile avec l'aspiration à une paix durable, dont la seule garantie n'était plus à ses yeux, comme aux yeux de la plupart de ses contemporains, que dans la toute-puissance de César Octave.

IV

Livre II. — Des leçons sur la culture des champs et de l'examen des signes au moyen desquels on peut la mener à bien, l'auteur passe à l'étude des arbres en adressant une

(1) Voir *Appendice*, CCIV.

courte, mais brillante invocation à Bacchus qui, selon les données de la mythologie grecque[1], était le protecteur, non seulement de la vigne, mais de tous les arbres fruitiers (v. 1-8). Il indique tout d'abord de quelles manières diverses se reproduisent les arbres, les uns naturellement, les autres, grâce aux moyens que l'art, aidé de l'expérience, a découverts, par les boutures, par le marcottage, par la greffe (v. 9-34). Il n'a garde toutefois d'oublier Mécène sous les auspices de qui il tient à travailler, et, au moment d'aborder la grosse question des procédés de culture propres à chaque espèce, il le prie de le suivre dans une exposition qui, bien qu'il n'ait pas la volonté de tout détailler, n'en est pas moins considérable (v. 35-46). Les arbres qui naissent d'eux-mêmes puisent dans le sol une vigueur naturelle, mais sont inféconds. D'autre part, ceux qui proviennent de semence, poussent lentement et ne produisent que des fruits dégénérés. Tous également ont besoin du travail de l'homme, qui les transplante, les transforme de diverses manières, les ente en écusson et les greffe. Mais il faut savoir à quelle sorte d'arbre il convient d'inoculer l'écusson qu'on a pris à un arbre d'une autre espèce : le stérile platane, par exemple, se transforme en un pommier vigoureux, le hêtre en châtaignier ; l'orme en poirier; et puis il n'y a pas qu'un mode de greffer (47-82). Entre les arbres, il faut encore choisir les espèces les meilleures : tous les oliviers, tous les poiriers, ne portent pas des fruits semblables, et serait-il possible d'énumérer les différents vins que donne la vigne ? (v. 83-108). De plus, tout pays n'est pas bon pour toute espèce de plantes ; chaque arbre a sa patrie ; d'où résulte la nécessité d'examiner le climat propice à chacun d'eux (v. 109-135). Et, à ce propos, le poète amène l'éloge de l'Italie, le plus fécond, selon lui, le plus beau, le plus riche et le plus puissant de tous les pays (v. 136-176). Enfin, il est indispensable de considérer la nature du sol ; car, si chaque cli-

(1) Cf. Preller. *Griech. Myth.*, I, pp. 554-556.

mat a ses produits propres, il en est de même de chaque terrain; ainsi ceux où l'argile est sèche conviennent à l'olivier; dans ceux que vivifie une douce humidité et où croît naturellement un gazon toujours vert, la vigne se marie heureusement à l'ormeau (v. 176-225). On reconnaît les qualités de chacun d'eux aisément : sont-ils de terre friable, ou salée, ou grasse, ou humide, ou lourde, ou légère, ou noire, ou froide, des signes certains nous l'indiquent (v. 226-258).

Aux observations générales succède une série de conseils sur la culture de la vigne. Choix du terrain où doit être préparée la pépinière, disposition des plants, profondeur des fossés destinés à les recevoir, choix de leur exposition, plantation des rejetons à l'époque du printemps, lorsque tout renaît dans la nature, précautions à prendre pour les défendre contre l'abondance des pluies et les ardeurs de la canicule, travail du sol au hoyau et même à la charrue, échalassement, épamprement et taille, construction des haies qui épargnent au feuillage les déprédations des animaux, derniers travaux qui précèdent la maturité du fruit et soins de prévoyance qui doivent s'étendre sur l'année suivante, telles sont les questions que le poète passe en revue (259-419). Il consacre ensuite quelques vers à l'olivier et aux autres arbres fruitiers, qui, pour produire des fruits abondants, ne réclament presque pas de culture; et il se demande comment l'homme hésiterait à planter et à cultiver les arbres, lorsque tous, sans exception, ont leur utilité, soit qu'ils donnent aux troupeaux leur feuillage, aux bergers leur ombrage, des haies pour les moissons, des sucs pour l'abeille, soit que leur bois serve à la construction des vaisseaux et des maisons, à la confection des armes du chasseur et de toutes sortes d'instruments nécessaires aux mille besoins de la vie. Rien est-il comparable à tant de bienfaits? (v. 420-457). Heureux, s'écrie-t-il alors, trop heureux l'homme des champs, s'il connaît son bonheur! Et cette exclamation devient le prélude d'un éloge enthousiaste de la vie champêtre. Sa joie est

grande de pouvoir la célébrer ; car si le vœu le plus élevé qu'on puisse adresser aux Muses est de remonter aux principes des choses, de pénétrer les mystères de la nature[1], ce n'en est pas moins un sort enviable que de goûter les délices de la campagne, de connaître les divinités champêtres, et Pan, et le vieux Sylvain, et les Nymphes sœurs entre elles. Le sentiment qu'il a des labeurs salutaires et des joies pures d'une telle vie lui en fait tracer une magnifique peinture (v. 458-542)[2].

Vous trouverez à l'*Appendice*[3] ce tableau qu'admirait beaucoup Fénelon et qui a servi de modèle à plusieurs de nos poètes français, entre autres à Racan, auteur d'un mérite beaucoup moindre assurément que Virgile, mais, comme lui, amant véritable de la nature et d'une mélancolie sereine et élevée. Vous y verrez aussi[4] l'éloge de l'Italie, où respire si chaleureusement son amour de la patrie, et qu'a imité, non sans bonheur, notre André Chénier[5] en le modifiant comme il fallait pour l'appliquer au beau pays de France. J'y ai joint encore le passage où se décrit l'action vivifiante du printemps[6]. Mais je ne sais ce qu'il faut le plus admirer dans ce second livre, de la beauté de ces morceaux qui se détachent de l'ensemble par leur éclat exceptionnel, ou de l'habileté avec laquelle le poète non seulement décrit, sans fatigue aucune pour le

(1) Hommage rendu à Lucrèce. Voir, sur ce passage, 1re partie, tom. II, pp. 507-508.

(2) Rapprochements possibles de vers de ce second livre avec des poètes grecs : v. 43 ; Hom., *Il.*, II, 489. — v. 107-108 ; Théocr., *Id.*, XVI, 60. — v. 280 sq. ; Hom., *Il.*, XIX, 362. — v. 309 ; *Odys.*, V, 313. — v. 310 ; *Il.*, XI, 156, et XX, 492. — v. 525 ; *Odys.*, X, 412. — v, 537 ; Théocr., *Id.*, XII, 15. — v. 542 ; Callimaque, cité par les comment. ; et avec des poètes latins : v. 43 ; Hostius, cité par Macrobe, *Saturn.*, VI, 3. — v. 192 ; Catulle, XXXIX, 11. — v. 401 ; Varius, cité par Marius Victorinus. — v. 505 sq. ; Varius, cité par Macrobe, *Saturn.*, VI, 1. — Ajouter ceux qui ont été signalés à la page 342.

(3) *Appendice*, CCVII.

(4) *Appendice*, CCV.

(5) *Hymnes et Odes*, I.

(6) *Appendice*, CCVI.



lecteur, les parties les plus techniques de l'arboriculture, mais soutient notre attention en la concentrant sur un objet autour duquel il groupe tous les autres. Il était impossible de parler successivement de tous les arbres sans tomber dans les redites fastidieuses et les développements démesurés; mais le plan est si ingénieusement conçu, si savamment suivi que rien d'essentiel ne reste oublié et que cependant ces défauts sont évités. La vigne, voilà l'arbre qui apparaît comme le héros du chant; je la comparerais volontiers au personnage qui, dans un drame bien monté, remplissant le rôle principal, se trouve presque toujours en scène et ne se laisse jamais oublier alors même qu'il en est momentanément absent. Dès le début, en effet, si le poète invoque une divinité, c'est Bacchus, le protecteur, à la vérité, de tous les arbres, mais particulièrement le dieu du vin. A mesure qu'il émet ensuite les notions générales qui remplissent la première partie, c'est à la vigne avant tout qu'il en fait l'application : s'agit-il, par exemple, des variétés de chaque espèce, il ne consacre pas moins de vingt vers sur vingt-six aux différentes sortes de raisins. Dans la seconde partie, par un procédé inverse, il ne fait plus ressortir d'un aperçu général ce qui intéresse spécialement la vigne, mais il la prend comme point de départ d'une vue d'ensemble, et s'il présente les préceptes qui en règlent la culture, il établit à chaque instant, soit une comparaison qui marque la différence des procédés à employer pour telles ou telles autres espèces, soit une généralisation qui applique ce qu'il vient de dire à la totalité des arbres ou à un groupe entier. Puis, il arrive à l'épisode final par une opposition bien tranchée entre les longs travaux réclamés par la vigne et la culture facile des autres arbres, dont les produits cependant ne laissent pas que d'être précieux. Ainsi, dans un livre où la diversité des sujets paraissait périlleuse, l'unité, grâce à une conception géniale et à la souplesse d'une exécution artistique, est devenue parfaite.

V

Livre III. — Avec la gravité religieuse qui ne l'abandonne en aucun chant de son poème, Virgile, en commençant celui-ci, invoque Palès, déesse des troupeaux, en même temps qu'Apollon pasteur[1]; et comme, après avoir traité des végétaux, il se propose maintenant la tâche non moins grande de traiter des animaux, il donne, à cette seconde partie de son œuvre, l'introduction qu'elle mérite. Il annonce que, dédaignant les sujets rebattus, il veut illustrer sa patrie en abordant ceux qui jusqu'ici ont été laissés intacts; il se promet, lorsqu'il aura pris son essor et que son nom volera de bouche en bouche, d'aller élever dans la plaine verdoyante de son pays natal un temple de marbre où sera placée la statue de César (Octave), qui en sera la divinité. Il laisse même entrevoir déjà le projet qu'il aurait formé de célébrer un jour en vers épiques la gloire du grand homme et la grandeur de Rome. Pour le moment, son ambition est de suivre, sous les auspices de Mécène, la voie nouvelle qu'il vient de s'ouvrir et de parcourir avec lui les forêts des Dryades, les bocages où nul poète latin n'a encore pénétré (v. 1-48).

Entrant alors dans le développement de son sujet, il s'occupe d'abord du gros bétail et considère parallèlement les soins à donner aux animaux en vue des emplois auxquels ils sont destinés, le labour et les luttes. Le point essentiel est le choix de ceux qui doivent être appelés à la reproduction. Certains signes qu'il faut connaître dénotent les meilleures génisses, et il importe d'observer les limites dans lesquelles se restreint chez elles l'âge propice à la

(1) La légende disait qu'Apollon avait fait paître, en Thessalie, sur les bords de l'Amphryse, les troupeaux d'Admète, roi de Phères.

fécondation ; qu'on ne craigne pas de les réformer en temps voulu et qu'on choisisse, chaque année régulièrement, pour entretenir et perpétuer le troupeau les rejetons les plus propres à ce travail (v. 49-71). Il en est de même des chevaux : on reconnaît, dès leur enfance, les poulains de bonne race; et, après qu'ils sont devenus étalons, dès qu'ils n'ont plus la vigueur, l'ardeur et la rapidité de la jeunesse, si noble que soit leur origine, qu'on les enferme dans la métairie, en ménageant leur honorable vieillesse (v. 72-122). Pour les deux espèces, lorsqu'approche la saison des amours, on s'efforce de fortifier le père et d'amaigrir la mère : les germes créateurs sont ainsi plus vigoureux et fécondent plus sûrement le champ de l'amour que n'obstrue pas un embonpoint excessif (v. 123-137). Une fois la fécondation opérée, on s'occupe de la mère : on lui évite toute fatigue; on la soustrait à la fureur des taons en ne la faisant paître qu'aux heures où le soleil est le moins ardent (v. 138-156). Lorsque les génisses ont mis bas, c'est des petits surtout qu'on prend soin : après avoir distingué ceux qu'on choisit pour perpétuer le troupeau, ceux qu'on réserve pour les autels des dieux et tous ceux qui n'auront qu'à paître dans la verte prairie, on façonne, dès leurs premières années, ceux qu'on veut dresser à la vie et aux travaux de la campagne. Il faut apporter la plus grande attention à bien nourrir toute cette jeunesse (v. 157-178). Les jeunes chevaux, d'autre part, réclament une longue éducation : ce n'est qu'à cette condition qu'ils sauront figurer fièrement dans les batailles ou disputer le prix de la course dans la vaste étendue du stade. Mais, pour les dresser, qu'on ne leur donne pas trop tôt une forte nourriture, ils montreraient une humeur intraitable (v. 179-208). Qu'il s'agisse d'ailleurs des chevaux ou des taureaux, il n'est pas de plus sûr moyen d'entretenir leur vigueur que de les dérober aux aiguillons de l'amour. A l'appui de ce dernier précepte, le poète décrit les combats meurtriers que se livrent à coups de cornes les taureaux amants d'une même génisse ; et, entraîné par la

beauté grandiose du spectacle que présente l'amour exerçant son empire sur le monde entier, il dépeint le délire et les ardeurs auxquels s'abandonnent tous les êtres indistinctement qui peuplent la terre, hommes, bêtes sauvages, habitants des eaux, habitants des airs, troupeaux, et surtout l'avidité du feu que Vénus elle-même allume aux entrailles des cavales (v. 209-283).

Mais il trouve qu'il s'attarde, que le temps fuit et qu'il lui faut aborder la dernière partie de la matière de ce chant. Bien que plus aride et concernant des animaux de moindre importance, tels que brebis et moutons, elle lui plaît, dit-il ; car il se sent attiré par l'attrait de ces sommets du Parnasse où nul sentier avant lui n'a été frayé (v. 284-294)). Il énumère les précautions qu'on doit prendre, pendant l'hiver, à l'égard des brebis, tenues au chaud dans leurs étables, et aussi à l'égard des chèvres, celles-ci n'étant pas moins intéressantes que celles-là et produisant tout autant de profit, quel que soit le prix des laines les plus riches (v. 295-321). Il enseigne comment, au retour de la belle saison, il faut mener les unes et les autres dans les vertes campagnes en choisissant pour elles les endroits qui leur conviennent le mieux aux différentes heures de la journée (v. 322-338). Ce qui le conduit à dire les mœurs de certains peuples moins favorisés du ciel que les Romains, tels que les nomades d'Afrique, qui s'enfoncent durant des mois entiers dans d'interminables déserts, emportant tout avec eux, abri, famille, chiens et armes, ou tels que les Scythes, dont les troupeaux restent constamment enfermés dans des étables sans visiter jamais de campagnes verdoyantes, tandis qu'eux-mêmes vivent au milieu des neiges amoncelées, n'ayant pour tout vin qu'une liqueur fermentée, faite de sorbes acides, et pour tout vêtement que la dépouille des bêtes fauves (v. 339-383). Après cette digression, il reprend la série des conseils concernant les animaux en question. Il explique de quelle manière on obtient d'eux les meilleurs produits : une bonne laine et un bon lait (v. 384-403). Il ajoute quelques avis au sujet

des chiens, qu'il serait imprudent de négliger, puisqu'ils veillent à la garde des bergeries et qu'ils servent à chasser toute sorte de gibier (v. 404-413). Il recommande la destruction des animaux nuisibles (v. 415-439) et fournit des préceptes sur les moyens de préserver le bétail des maladies ou de l'en guérir (v. 440-462). On ne saurait, dit-il, trop se hâter de remédier à une contagion dès qu'on en aperçoit les symptômes : car ces pestes s'abattent sur les pacages plus fréquemment que l'orage sur la mer et elles enlèvent des troupeaux entiers. Il en donne comme exemple celle qui fit des pâturages du Norique une vaste solitude et en présente une description qui forme un des épisodes les plus célèbres des *Géorgiques* (v. 463-506)[1].

Thucydide avait donné de la peste qui ravagea Athènes dans la seconde année de la guerre du Péloponèse un récit dont se souviennent à jamais tous ceux qui l'ont lu; Lucrèce[2] l'avait imité en décrivant le même fléau et en accentuant cette peinture des couleurs de son énergique poésie ; et Virgile n'a pas craint d'aborder après eux un sujet analogue, bien qu'il sût que les conditions n'étaient pas aussi favorables pour lui que pour eux. Le grand historien, en effet, et le chantre sublime du *De natura rerum* s'étaient attachés à représenter la misère des hommes en butte au redoutable poison et ils devaient d'autant plus nous intéresser qu'ils nous disaient les maux de nos semblables. Mais lui n'avait pas les mêmes moyens de nous

(1) Rapprochements possibles de vers de ce troisième livre : 1° avec des poétes grecs : v. 7 ; Pindare, *Olymp.*, I, 27. — v. 38 sq. ; Hom., *Od.*, XI, 593 sq. — v. 103 sq. ; id., *Il.*, XXIII, 362 sq. et 997 sq. — v. 150 ; Eschyle, *Les 7 Ch.*, 141. — v. 151 ; *Od.*, XXII, 299 sq., et Apollon., *Arg.*, I, 1265 sq. — v. 172 ; *Il.*, V, 838. — v. 194 ; *Il.*, XX, 226 sq. — v. 200 ; *Od.*, V, 109. — v. 218 ; Apollon., *Arg*, II, 89. — v. 223 ; *Il.*, I, 402. — v. 232 ; Eurip., *Bacch.*, 742. — v. 237 sq. ; *Il.*, IV, 422 sq. — v. 357 ; *Od.*, XI, 15 sq. — v. 434 ; *Il.*, XXI, 541. — v. 495 ; *Il.*, X, 495 — v. 522 ; Callimaque, *H. à Cérès*, 29 ; — 2° avec des poètes latins : v. 9 ; Ennius, cité par Cic., *Tusc.*, I, 15. — v. 18 ; Catulle, LXIV, 387. — v. 76 ; Ennius, fragm. *Annal.* — v. 116 sq. ; Varius, cité par Macrobe, *Saturn.*, VI, 2. — v. 253 ; id., cité par Macrobe, *Saturn.*, V, 2. — Cf. p. 343.

(2) Voir 1re partie, tom. II, p. 500, et *Appendice*, LIV.

émouvoir ; c'était d'animaux seulement qu'il pouvait nous parler. Cependant sa sensibilité et son art sont tels qu'il arrive à produire sur nous les mêmes impressions que ses deux grands devanciers. Soit qu'il décrive, aux premiers symptômes du mal, la brebis qui ne broute plus que nonchalamment la pointe des herbes et n'a plus, au retour de la prairie, la force de se traîner à la suite du troupeau ; soit qu'il observe sur le malheureux coursier, autrefois vainqueur des luttes, l'action du venin et dans la période qui précède l'heure de la mort et à cette heure même ; soit qu'il montre les bœufs d'un même joug succombant l'un après l'autre, les cadavres en décomposition s'entassant dans les étables, et le laboureur réduit à les enfouir dans la terre sans utiliser, sans même oser toucher de la main leurs dépouilles infectées ; son émotion est vive et nous gagne. Le passage, où il dépeint le désordre jeté par la contagion dans les mœurs des animaux qui oublient, avec le soin de leur nourriture, et leurs colères et leurs craintes, a impressionné tout particulièrement La Fontaine qui l'a imité dans une de ses plus belles fables, *Les Animaux malades de la peste* :

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés :
On n'en voyait point d'occupés
A chercher le soutien d'une mourante vie ;
Nul mets n'excitait leur envie ;
Ni loups ni renards n'épiaient
La douce et l'innocente proie ;
Les tourterelles se fuyaient :
Plus d'amour, partant plus de joie.
Fables, VII, I, v. 7-14.

Il est difficile de se rendre compte, par un simple extrait, de l'effet que produit l'ensemble de cet épisode, et d'autre part il est trop étendu pour que je le donne à l'*Appendice* ; c'est pour cela que je l'analyse ici afin d'inspirer le désir de recourir au texte et de le lire en entier. Je ne puis pas non plus reproduire in extenso l'épisode ayant rapport à

l'action exercée par l'amour sur le monde entier; mais il est facile du moins d'en détacher un passage, celui du combat des deux taureaux amoureux de la même génisse[1]. Ce troisième livre d'ailleurs est on ne peut plus riche en développements poétiques, et même, dans les parties les plus techniques, on n'a que l'embarras du choix pour en citer : je me contente de présenter le portrait du poulain de bonne race[2].

VI

LIVRE IV. — Le dernier chant est entièrement consacré aux abeilles, êtres bien petits, à la vérité, mais dont la vie en société réglée, le gouvernement, les mœurs, les passions et les combats, dit-il, méritent d'être célébrés en un poème digne de l'attention de Mécène, si toutefois Apollon le permet (v. 1-7).

Aussitôt il traite du séjour qu'il convient de choisir pour les ruches, lieu inaccessible aux vents, à l'abri des dévastations de la brebis et du chevreau, non fréquenté par la mésange ou par l'hirondelle en quête de la proie qui doit nourrir ses petits, verdoyant, ombragé par un palmier ou par un olivier sauvage, arrosé par un frais ruisseau, non loin des fleurs du vert gazon, du serpolet odorant, des bouquets de sarriette et des plants de violettes (v. 8-32). Il explique comment, dans l'endroit ainsi choisi, on doit préparer les ruches, les défendre contre l'excès du froid et celui de la chaleur, les préserver de toute émanation fétide et du bruit que renvoie l'écho des rochers (v. 33-50). Il prescrit les précautions à prendre lorsque les abeilles essaiment (v. 51-66) et aussi ce qu'il faut faire pour mettre

(1) *Appendice*, CCIX.
(2) *Appendice*, CCVIII.

fin aux grands combats qu'elles se livrent entre elles et pour assurer, par la mort du moins digne des prétendants à la royauté, la tranquillité d'un peuple. Il y a d'ailleurs parmi les races des abeilles comme parmi les rois un choix à faire: il n'est pas indifférent de reconnaître celles qui doivent produire le miel le plus doux et le plus pur ; et certains signes les distinguent (v. 67-102). D'autres fois aussi des essaims tout entiers délaissent les ruches pour se livrer à un vol capricieux : rendre les rois sédentaires en leur arrachant les ailes et entourer les ruches de jardins parfumés de fleurs et d'herbes odoriférantes, voilà les meilleurs remèdes contre ces sortes d'exodes intempestifs (v. 103-115). Par là le poète est amené à dire quelques mots des jardins et il cite, dans un charmant épisode, comme le plus habile en l'art du jardinage, un vieillard de Tarente dont il se rappelle avoir visité le modeste enclos[1]; mais il regrette de ne pouvoir s'étendre à son gré sur cet art, qu'il laisse à d'autres le plaisir de chanter, et il en revient en hâte aux abeilles (v. 116-152). Il étudie les lois qui les régissent ; la prévoyance qui les fait pourvoir, l'été, aux besoins de l'hiver et mettre en commun les trésors qu'elles amassent ; la sagesse avec laquelle est établie entre toutes la division du travail[2]; l'ordre qui règle leurs heures de repos ; leur manière de perpétuer leur race ; leur soumission absolue et leur dévouement au roi, qui est comme le lien vivant qui les unit et dont la mort entraine la dissolution même de leur association (v. 153-218). A la vue de ce spectacle merveilleux, il ne s'étonne pas que des sages aient pu penser qu'il y a en elles une parcelle de l'intelligence divine et comme une émanation du ciel (v. 219-227).

Il passe ensuite à leur produit. Il indique les époques auxquelles on peut recueillir leur miel et les moyens d'opérer cette récolte sans danger d'être piqué par elles (v. 228-238). Il conseille de leur en laisser une partie pour

(1) *Appendice*, CCX.
(2) *Appendice*, CCXI.

leur provision d'hiver, mais de songer, en cette saison, tout en parfumant la ruche de thym, pour en éloigner les insectes ravageurs, à en retrancher les cires vides de miel, où se cachent ces bêtes nuisibles (v. 239-250). Leurs ravages ne sont pas les seuls accidents qu'aient à craindre les abeilles ; comme nous, elles sont sujettes aux maladies. L'invasion du mal dans la ruche se fait reconnaître tout de suite à des signes non équivoques, et, dès qu'on les remarque, il importe de recourir aux remèdes dont l'expérience a démontré l'efficacité (v. 251-281). Mais si les ruches venaient tout à coup à se vider sans qu'il y restât de quoi en renouveler les essaims, il est pour les constituer à nouveau, dit Virgile, un procédé qu'a découvert Aristée, berger d'Arcadie. Au commencement du printemps, dans un emplacement très étroit, qu'entourent des murs percés sur les quatre côtés d'ouvertures obliques, on expose, couché sur un lit de feuillage, de thym et de garou, le corps d'un taureau de deux ans qu'on a assommé et dont on a meurtri les chairs à force de coups sans toutefois entamer la peau ; peu après, le sang de l'animal fermente, la corruption se produit, et avec elle, tout un peuple d'insectes qui bientôt se munissent d'ailes et finissent par prendre l'essor en essaims nombreux. Une telle découverte mérite d'être narrée dans tous ses détails, et voici, d'après l'ancienne tradition, de quelle divinité Aristée la tenait (v. 282-314).

Le berger d'Arcadie, inventeur de l'apiculture, ayant perdu les abeilles qui faisaient sa gloire, se désolait sur les bords du Pénée, se demandant la cause d'un tel malheur et appelant à son aide sa mère Cyrène, nymphe de ce fleuve. Du fond de son humide séjour, où l'entourent les autres nymphes qui filent une laine des plus fines, couleur de verre, et qui se font des récits d'amour, sa mère l'entend. Émue à sa voix, elle ordonne aux flots de s'ouvrir devant lui. Il descend jusqu'au bord du royaume des eaux où il contemple avec autant d'étonnement que d'admiration les grottes, les forêts retentissantes et tous les fleuves souterrains qui s'en vont arroser les diverses contrées du

monde (v. 315-373). Cyrène, avec les nymphes, le reçoit sous la voûte de rocailles de son palais, lui fait dire le sujet de sa douleur, et, après avoir invoqué l'Océan, père de toutes choses, qui répond par un heureux présage, elle l'engage à consulter un devin que révèrent toutes les divinités de la mer, le pasteur des troupeaux de Neptune, Protée. Elle le prévient qu'on n'apprend rien de lui qu'en l'enchaînant de force, et que, même enchaîné, il a recours à mille métamorphoses pour épouvanter celui qui le tient; il faut, sans crainte, attendre qu'il reprenne sa forme première. Du reste, elle promet à Aristée de le conduire elle-même dans la retraite où le vieillard vient se reposer chaque jour, de sorte qu'il pourra facilement s'emparer de lui. C'est ce qu'elle fait, non sans avoir pris soin de répandre sur le corps du jeune homme un parfum capable de lui donner la vigueur nécessaire à cette entreprise (v. 374-424). Protée arrive, est saisi, tente ses ruses ordinaires pour résister, mais, voyant l'inutilité de ses métamorphoses, révèle à Aristée la cause de son infortune (v. 425-452). « Tu expies, lui dit-il, un grand forfait; c'est Orphée qui te suscite ce châtiment parce que tu as poursuivi sa jeune femme et que, dans sa hâte à t'échapper par la fuite, elle n'a pas vu l'énorme serpent qui l'a tuée. Et quelle fut la douleur du malheureux époux! Il pleurait sur sa lyre et le jour et la nuit. Ses chants plaintifs émurent jusqu'aux ombres du Tartare où il osa pénétrer. Le roi de l'Enfer lui-même se laissa fléchir. Mais, hélas! malgré la condition qui lui avait été imposée, il tourna la tête pour voir sa chère Eurydice avant qu'elle ne fût sortie du sombre séjour; et il la perdit de nouveau. Alors, durant des mois entiers, il remplit de ses accents douloureux les monts et les plaines du Riphée, sans jamais ouvrir son cœur à aucune consolation, et les femmes de Thrace, voyant une injure pour elles dans ses regrets si vifs, l'immolèrent. Quand elles le mirent en lambeaux, jusqu'à son dernier souffle, ses lèvres déjà glacées appelaient encore : « Eurydice! Malheureuse Eurydice! » et tout le long du

fleuve, l'écho des rives répétait: « Eurydice! » (v. 453-527) Ainsi parle Protée, et, d'un bond, il s'élance dans les profondeurs de la mer. Mais Cyrène n'abandonne pas son fils; elle lui dit que les nymphes ont ruiné les ruches pour venger Eurydice, qui dansait avec elles au fond des bois sacrés; qu'il faut leur sacrifier quatre taureaux et autant de génisses, puis, neuf jours après, apaiser les mânes d'Orphée et d'Eurydice en offrant à l'un des fleurs du pavot, symbole de l'oubli, et à l'autre une brebis noire. Aristée, sans retard, exécute les ordres de sa mère. Et, chose merveilleuse! le neuvième jour, à peine a-t-il offert aux mânes des deux époux les dons prescrits, il voit s'élever des cadavres décomposés des huit victimes sacrifiées aux nymphes de nombreux essaims d'abeilles qui, dans leur vol, vont se suspendre en grappes aux branches faibles des arbres (v. 528-558).

Après cet épisode, le poète a rempli sa tâche; il ne reste plus qu'à dater et à signer son œuvre. Il le fait en rappelant en quelques mots les circonstances politiques, glorieuses pour Auguste, au milieu desquelles il la publie, le pays qu'il habite pour le moment et les poésies pastorales qu'il a précédemment composées (v. 559-566)[1].

Des quatre livres des *Géorgiques* le dernier est sans doute

(1) Rapprochements possibles de vers de ce quatrième livre : 1° avec des passages de poètes grecs : v. 83; Hom., *Il.*, V, 801. — v. 98; Callimaque, *H. à Cérès*, 6. — v. 172; Hom., *Od.*, IX, 391. — v. 175; Callim., *H. à Diane*, 60. — v. 238; *Il.*, XXIV, 212. — v. 263 sq.; *Il.*, XIV, 394-399. — v. 301; *Od.*, XIII, 277. — v. 320; *Il.*, I, 351. — v. 323; *Od.*, IX, 529. — v. 328; *Il.*, I, 353-356. — v. 333; *Il.*, XVIII, 35-36. — v. 336 sq.; *Il.*, XVIII, 39-49. — v. 358; *Il.*, XXIV, 96. — v. 360; *Od.*, XI, 243. — v. 372; *Il.*, XVI, 391. — v. 376; *Od.*, I, 146. — v. 381; *Il.*, XIV, 246. — v. 386 sq.; *Od.*, 384-461. — v. 391; *Il.*, I, 358. — v. 392; *Il.*, I, 70. — v. 423; *Il.*, V, 185, et XV, 308. — v. 469; *Il.*, IX, 154. — v. 471; *Il.*, XXIII, 72. — v. 474 sq.; *Od.*, XI, 36 sq. — v. 496; Eurip., *Phénic.*, 1453. — v. 498; *Il.*, XXIII, 100. — v. 510 sq.; *Od.*, XIX, 518 sq., XVI, 217 et Moschus, IV, 21 — v. 527; *Od.*, IV, 570. — v. 531; Esch., *Agam.*, 165. — v. 538; *Od.*, III, 382. — v. 557; *Il.*, II, 89; — 2° avec des poètes latins : v. 335, Catulle LXIV, 311. — v. 523; Ennius, *Ann.*, 422, éd. Vahlen. — Cf. les rapprochements avec Lucrèce, p. 343.

celui que Virgile prit le plus de plaisir à composer. On croit le sentir à l'admiration qu'il professe pour l'industrieux insecte dont il célèbre le travail et les vertus, au riche coloris dont il revêt les moindres parties de son enseignement, à l'essor, plus libre que jamais, de son imagination. Rien de mieux observé que la vie de ce peuple des abeilles si actif, si prévoyant, si soumis aux lois d'une association bien réglée; l'exactitude de ses observations et de ses préceptes repose évidemment sur son expérience personnelle, et à l'attention qu'il met à nous faire aimer ces petits animaux, nous reconnaissons l'amour qu'il leur porta lui-même. Avec quelle complaisance n'ennoblit-il pas toutes leurs actions, montrant leur dévouement au roi jusqu'au sacrifice de leur propre vie, comparant l'énergie et la bonne ordonnance de leurs efforts aux puissants travaux de la forge des Cyclopes et dépeignant les combats de leurs essaims et de leurs chefs rivaux en vers non moins épiques que ceux qu'il consacrera plus tard aux batailles d'Énée et de Turnus! Et puis, à propos de ce qui les concerne, quels jolis épisodes! La nécessité d'avoir des fleurs dans le voisinage des ruches amène, avec l'occasion de ne point passer sous silence l'art du jardinage, la description inoubliable du petit jardin du vieillard de Tarente. La ruine complète de tous les essaims d'un apiculteur donne matière au rappel de la belle fable d'Aristée... A ce mot, je vous entends, vous m'arrêtez. « Cette fable, me dites-vous, ne repose que sur une erreur que contredit la science; jamais essaims d'abeilles ne sont sortis de la décomposition de cadavres ». Eh oui, je le sais; mais ne vous récriez pas trop; écoutez plutôt ce que dit là-dessus, dans le beau livre qu'il a intitulé *l'Insecte*, un des profonds philosophes qui chez nous ont le mieux étudié et le plus délicatement raconté la nature : « Tous les modernes ont triomphé de l'ignorance de Virgile et de sa fable d'Aristée, qui tire la vie de la mort et fait naître ses abeilles du flanc de ses taureaux immolés. Moi, je n'en ai jamais ri. Je sais, je sens que toute parole de ce grand poète sacré a une

valeur très grave, une autorité que j'appellerais augurale et pontificale... » Et Michelet voit dans la résurrection des abeilles de Virgile « un chant plein d'immortalité, qui, dans le mystère des transformations de la nature, contient notre meilleur espoir : que la mort n'est pas une mort, mais une nouvelle vie commencée. » Il croit même que le récit fait par le poète a dû avoir quelque base sérieuse, un côté de vérité. Car, ajoute-t-il, « Virgile est un enfant de la terre, la noble et candide figure du vieux paysan italien, religieux interrogateur, soigneux et naïf interprète des secrets de la nature. Qu'il se soit trompé sur les mots, qu'il ait mal appliqué les noms, cela n'est pas impossible; mais pour les faits, c'est autre chose : ce qu'il dit, je crois qu'il l'a vu. » Il explique comment lui-même, allant visiter le cimetière où reposaient son père et son fils, fut induit en erreur à la vue d'insectes, de la même grosseur, du même aspect que les abeilles, et qui, vraies filles de la mort, après être sorties d'eaux morbides et d'un milieu de résidus de la vie en dissolution, mènent leur saison d'amour sous le soleil et dans les fleurs au milieu des tombes. Le savant Réaumur, lui aussi, confessait qu'il y avait été un moment trompé. Rien n'empêche donc de supposer que Virgile, confondant ces fausses abeilles avec les vraies, ait cru trouver en elles une confirmation du fait affirmé par la légende. J'avoue cependant que je ne suis pas obligé d'émettre cette supposition. Pas n'était besoin pour lui d'avoir vu dans ce qui l'entourait une sorte de preuve venant à l'appui de la tradition. Du moment que celle-ci se présentait à lui avec l'autorité des siècles passés, pourquoi l'aurait-il rejetée? Et je vais plus loin. Alors qu'il eût eu conscience de n'avoir en elle qu'une fable, ne lui aurait-il pas suffi, pour s'en emparer, d'y trouver un thème de poésie digne de sa muse? Aurait-il même eu le droit, dans une œuvre poétique traitant des abeilles, de passer sous silence l'origine que leur attribuait cette antique légende? Aussi n'avons-nous pas à discuter la valeur scientifique du procédé qu'elle enseigne. Ce doit

être assez pour nous que, sa place étant logiquement marquée dans le poème, elle ait fourni le pathétique épisode qui en est le couronnement. Il nous faut approuver de tout point le jugement de Delille, qui, dans la préface de sa glorieuse[1] traduction en vers des *Géorgiques*, s'exprime ainsi : « La reproduction des abeilles est une tradition que Virgile adopta, sans doute, moins comme naturaliste que comme poète, parce qu'elle amène cette belle fable d'Aristée, qui est reconnue pour un chef d'œuvre de sentiment et de poésie, et dont on achèterait volontiers les beautés par quelques erreurs ». Les beautés de ce morceau final sont telles que, dans tous les temps, les lettres et les arts y ont puisé la plus heureuse inspiration : les vers si touchants sur les malheurs d'Orphée[2] ont donné naissance à un drame de Politien, à un roman de Klinger, à une délicieuse composition de Gluck, à une autre composition, d'un genre moins relevé, mais néanmoins célèbre, d'Offenbach, aux peintures dont Paul Baudry a orné le plafond de l'Opéra.

VII

En somme, si, après avoir lu les *Géorgiques*, on veut s'expliquer à soi-même l'impression qu'elles laissent, on se

(1) Traduction glorieuse, en effet; car, publiée en 1769, elle valut à son auteur une réputation immédiate de grand poète, les félicitations enthousiastes de Voltaire et, quelque temps après, sa double nomination de membre de l'Académie française et de professeur de poésie latine au Collège de France. Cependant, comme l'a très bien jugé Dussault, si l'ouvrage est charmant, d'une correction rare, d'une facilité et d'une souplesse admirable, qui suppose le goût le plus délicat et le plus fin, une connaissance approfondie de notre style poétique, il ne rend pas les grâces sévères, les beautés mâles, imposantes et pures de l'original, auxquelles sont substituées des grâces un peu maniérées, une espèce d'afféterie et de coquetterie. Suivant l'expression de Chateaubriand : « C'est un tableau de Raphaël merveilleusement copié par Mignard. »

(2) *Appendice*, CCXII.

rend compte de l'admiration que produisent tout à la fois l'excellente disposition d'un sujet parfaitement étudié, les qualités du style, la noblesse des pensées morales, la vivacité des sentiments, l'élévation du but.

Le grand nombre de lectures et d'observations personnelles auxquelles Virgile s'était livré, en lui fournissant un amas considérable de matériaux, n'était pas sans danger. Un autre que lui eût pu se laisser entraîner à vouloir profiter de tous les détails de son savoir et de cet amoncellement, quelque ordre qu'il y eût mis, n'eût sans doute tiré qu'un poème aussi indigeste qu'immense. Mais lui ne tient nullement à tout dire ; il a soin de nous le déclarer :

Non ego cuncta meis complecti versibus opto,
Non, mihi si linguæ centum sint, oraque centum,
Ferrea vox.

II, 42-44.

Je n'ai pas le désir d'embrasser tout dans mes vers; non, quand j'aurais cent langues, cent bouches, une voix de fer.

Il fait son choix, et non seulement il élimine les objets dont la description inutile ferait longueur, mais il ne conserve que ceux qu'il juge indispensables. Du plan de Varron au sien il y a loin. Non pas qu'il cherche par cette élimination à s'épargner la difficulté de développements techniques ; l'habileté qu'il montre à surmonter l'aridité de certaines matières nous est une preuve du peu de crainte qu'il éprouve à les aborder ; sans jamais chercher l'occasion de tours de force puérils, il semble s'y complaire, et n'aurions-nous à citer pour exemple que les vers où il décrit la charrue (I, v. 169-175), les diverses manières de greffer (II, v. 73-82), les causes et les remèdes de la gale des brebis (III, v. 440-460), les plantes propres à purifier les ruches pestiférées ou bien la reproduction artificielle des abeilles (IV, v. 264-280 ; 295-314), nous ne saurions douter du plaisir qu'il prend à apporter une précision minutieuse dans les détails les plus ingrats.

Cette étude consciencieuse des parties les moins souriantes de l'art qu'il enseigne n'est-elle pas, d'ailleurs, la cause du respect avec lequel ceux des Romains qui écriront dans la suite sur l'agriculture parleront toujours de ses *Géorgiques?* Sa science ne sera-t-elle pas invoquée comme celle d'un grand naturaliste et par Pline et par Columelle en maints chapitres de leurs ouvrages? Et si aujourd'hui nous rencontrons chez lui deux ou trois erreurs comme celle qu'on relève dans le premier livre au sujet des lunaisons, nous n'avons ni à lui reprocher des affirmations que professaient comme lui les savants de son temps, ni à nous targuer, sur ces quelques points, d'une supériorité que nous ne devons qu'au travail accumulé des siècles. D'après le témoignage des écrivains latins les plus érudits en la matière, il en a connu tout ce qu'il était possible de savoir; qu'il s'agisse d'astronomie, pour définir les saisons et les pronostics du temps; de physiologie, pour décrire les phénomènes de la vie des animaux; de botanique, pour expliquer les variétés, le développement et les propriétés des plantes; de géologie, pour distinguer la nature et la qualité des différentes sortes de terrains, son poème leur présentait la certitude documentée d'un ouvrage scientifique [1].

Nous voyons en outre l'agrément qu'il s'est plu à répandre sur son enseignement si précis. A la bonne ordonnance du plan et au choix très mesuré des matériaux mis en usage s'allie la beauté du style. Les idées se succèdent si naturellement qu'elles semblent s'enchaîner d'elles-mêmes et qu'il n'a besoin le plus ordinairement pour les lier ensemble d'aucune autre transition qu'une simple conjonction; elles offrent cependant une variété qui empêche

(1) Columelle, en parlant de Virgile, dit de suivre « comme ceux d'un oracle, les conseils du plus véridique des prophètes, *verissimo vati velut oraculo* ». *De re rust.*, I, 4. — J'ai eu souvent occasion, dans ma thèse latine *De vitibus atque vinis apud Romanos* (1863, in-8 de 103 p.), de citer des passages des *Géorgiques* dont cet auteur et Pline le Naturaliste invoquaient l'autorité.

toute monotonie. On peut dire qu'il en est de son poème comme d'un tableau réussi où les teintes qui séparent les différentes couleurs sont assez légères pour qu'il devienne impossible à l'œil le plus attentif, même en apercevant leur variété, de distinguer celle qui finit de celle qui commence. Sans accuser un renoncement absolu à l'école Alexandrine, il en rejette l'afféterie, la préciosité, la surcharge d'ornements; et s'il use volontiers des légendes helléniques que le cours de son sujet lui présente ; s'il est heureux de répéter les noms harmonieux de la Grèce, que rencontre sa plume; s'il aime, à propos des moindres objets comme des plus grandes choses, par de légères esquisses tracées en quelques mots comme par de larges descriptions développées en épisodes, à éveiller souvent les sensations pittoresques; si, en résumé, il n'est jamais avare d'agréments, jamais non plus on n'en surprend chez lui la recherche ou l'abus. Ajoutez qu'à ses leçons, si abondamment, mais si sagement ornées d'images, il donne la forme qui peut le mieux en augmenter le charme : l'expression en est nette, claire, facile, élégante et rendue en vers d'une facture et d'une harmonie supérieures à tout éloge.

Mais cette perfection du style et ce goût exquis de la forme n'enlèvent rien à la profondeur de la pensée. Sans entrer, comme Lucrèce, dans les développements philosophiques qui conviennent au *De natura rerum*, mais qui ne seraient pas à leur place dans les *Géorgiques*, il est philosophe et mêle à ses préceptes sur l'art agricole, tantôt des réflexions puisées dans la connaissance des recherches les plus abstraites de la science, tantôt des remarques dictées par une haute sagesse. Parle-t-il, par exemple, des productions propres à chaque contrée, il fait ressortir le principe lucrétien de l'immutabilité des lois de la création, de « ces pactes éternels fixés par la nature aux diverses parties de la terre depuis l'origine du monde » :

Continuo has leges æternaque fœdera certis
Imposuit natura locis, quo tempore primum...
I, 60-61.

Traite-t-il de la reproduction des troupeaux, il énonce cet autre principe de la continuité des espèces par la succession ininterrompue des générations :

> Atque aliam ex alia generando suffice prolem.
> III, 65.

Indique-t-il en même temps la brièveté de l'âge pendant lequel la génisse reste propre à la fécondation, il émet cette plainte philosophique que, « pour les pauvres mortels, les plus beaux jours s'en vont les premiers »,

> Optima quæque dies miseris mortalibus ævi
> Prima fugit.
> III, 66-67.

Conseille-t-il de ne transplanter l'arbrisseau que dans un terrain semblable à son sol natal et de lui donner, dans sa nouvelle demeure, la même exposition au soleil que dans l'ancienne, il a soin de noter, non moins sagement, la force qu'ont sur tous les êtres leurs premières habitudes,

> ... Adeo in teneris consuescere multum est !
> II, 272.

En dépeignant la terre et ses végétaux et ses bêtes, il ne se contente pas de voir les beautés pittoresques qu'étale aux yeux la nature et les avantages utiles qu'on retire de ses productions, il s'attache aussi à l'influence morale qu'elle exerce sur l'âme de l'homme qui vit en communication directe et constante avec elle. Personne n'a mieux décrit le bonheur de ceux qui savent pratiquer les vertus de la vie des champs ; mais nul non plus n'a mieux dit les fatigues incessantes, le travail opiniâtre qu'elle leur impose, la force de caractère dont ils ont besoin pour lutter sans relâche contre des éléments dont le déchaînement peut, en une heure, réduire à néant le résultat de tant d'efforts. La nature n'est plus ici, comme dans les *Bucoliques*, l'encadrement d'une scène de convention où se

meuvent des personnages occupés à chanter leurs loisirs et leurs amours, en ne cherchant pour ainsi dire, dans leurs invocations aux nymphes et aux dieux, que des ornements poétiques pour leurs vers; elle n'est pas non plus celle qu'analyse Lucrèce, afin de la dépouiller des idées religieuses qu'ont attachées aux phénomènes dont elle est le théâtre les croyances séculaires de l'humanité, celle qu'Épicure voudrait présenter à la contemplation des sages du haut du temple où se reposerait leur oisive sérénité; non, c'est la nature des paysans qui peinent, qui mènent une existence dont la noblesse consiste dans le travail, qui, ayant mille ennemis à combattre, mille fléaux à prévoir, ont conscience, malgré leur mâle énergie, d'avoir besoin d'une Providence, et qui, sérieusement, du fond du cœur, invoquent la protection divine. Virgile, comme Lucrèce, est philosophe; mais il est pieux. Le précepte qui domine dans les *Géorgiques* est celui-ci : « Avant tout, honore les dieux » :

In primis venerare deos....
I, 337.

Sa piété lui défend les élans de colère et de révolte auxquels se livre Lucrèce à la vue des terribles catastrophes de la terre et des maux qui de toute part menacent ses habitants; mais il est pris pour eux d'une immense pitié, et, si les féeries de la nature lui fournissent parfois quelque motif d'oublier sa douleur, il n'en jette pas moins très souvent, avec un accent exquis de douceur et de tendresse, la plainte qui est dans son cœur. La condition de l'homme lui paraît déplorable. Il remarque que, « des cinq zones qui embrassent la terre[1], celle du milieu est toujours brûlée par un soleil ardent, les deux extrêmes assombries et engourdies par les pluies et le froid, et que les deux autres seules nous sont, dans notre misère, un présent de la munificence des dieux » :

(1) Voir la note de la page 347.

Quinque tenent cælum zonæ, quarum una corusco
Semper sole rubens, et torrida semper ab igni;
Quam circum extremæ dextra lævaque trahuntur.
Cæruleæ, glacie concretæ atque imbribus atris;
Has inter mediamque, duæ mortalibus ægris
Munere concessæ Divum.
I, 233-238.

Il ne se fait aucune illusion sur les soucis de l'existence qui nous y est réservée, en quelque lieu que ce soit, et bien qu'il préfère de beaucoup la vie des champs à celle des villes, bien qu'il célèbre dignement les vertus familiales, la simplicité des mœurs, l'activité bienfaisante et le bonheur relatif des campagnards, il n'en gémit pas moins sur les malheureux mortels dont le bel âge, les joies et les plaisirs sont bien courts en comparaison des maladies, des peines, de la vieillesse et de la mort qui viennent ensuite:

... Subeunt morbi, tristisque senectus,
Et labor, et duræ rapit inclementia mortis.
III, 67-68.

Et cette pitié qu'il témoigne à l'homme, il la ressent également pour les animaux, en qui il voit nos compagnons, et dont les goûts, les passions, les efforts, les maladies et la mort lui semblent mériter aussi le plus vif intérêt. Il recommandera, par exemple, à votre bienveillance, pour que vous lui réserviez une honorable vieillesse, le noble étalon à qui l'âge ou quelque mal a ravi ses forces;

Hunc quoque, ubi aut morbo gravis, aut jam segnior annis
Deficit, abde domo, nec turpi ignosce senectæ;
III, 95-96.

il vous attendrira sur le sort du taureau, qui, vaincu par un rival, s'en va au loin pleurer amèrement son ignominie, les coups qu'il a reçus de son insolent vainqueur et la perte non vengée de l'objet de ses amours;

Victus abit, longeque ignotis exsulat oris,
Multa gemens ignominiam, plagasque superbi
Victoris, tum, quos amisit inultus, amores;
III, 225-227.

après avoir dit tout le travail que s'imposent les industrieuses abeilles, il vous avertira de craindre pour elles les rigueurs de l'hiver, de compâtir à leur désespoir et à leur misère en pourvoyant à leur avenir;

Sin duram metues hiemem, parcesque futuro,
Contusosque animos et res miserabere fractas;
IV, 239-240.

il vous saisira d'une profonde émotion au récit des tortures au milieu desquelles se débattent en vain les pauvres bêtes innocentes que vient d'atteindre le mal implacable de la peste (III, 478-566).

Sa sensibilité se porte jusque sur les végétaux. Il leur prête des sentiments humains: la crainte, l'audace, l'étonnement, la tristesse et la joie. Semblable à l'enfant qui se réfugie dans le sein de sa mère, le laurier du Parnasse, tout petit, cherche un abri sous l'arbre élevé qui lui a donné naissance;

... Parnasia laurus
Parva sub ingenti matris se subjicit umbra.
II, 18-19.

Le platane, une fois greffé, s'étonne en grandissant de la transformation qui le féconde et regarde avec surprise sur ses branches un feuillage nouveau pour lui, des fruits qui ne sont pas les siens;

... et ingens
Exiit ad cælum ramis felicibus arbos,
Miraturque novas frondes et non sua poma.
II, 80-82.

Dès qu'elles sentent la tiède haleine du zéphir printanier, les jeunes plantes osent s'épanouir aux rayons du soleil qu'elles ne connaissent pas encore, et la vigne, qui ne craint plus la menace des autans, pousse des bourgeons, déploie toute sa frondaison,

> ... zephirique tepentibus auris...
> Inque novos soles audent se germina tuto
> Credere ; nec metuit surgentes pampinus austros,...
> Sed trudit gemmas et frondes explicat omnes.
> II, 330-335.

Attribuant aux arbres et aux plantes la même activité, les mêmes impressions qu'aux animaux, il leur témoigne de la même manière sa sympathie; il se réjouit avec eux de la riante expansion de leur fécondité, prévoit avec sollicitude tout ce qui peut concourir à leur bien-être, s'inquiète des dangers qu'ils ont à redouter, et, lorsqu'ils périssent victimes de quelque fléau, tel que tempête ou incendie, s'apitoie sincèrement sur leur sort.

Ainsi s'étend sur tout le poème, avec ces effusions d'universelle sympathie, une mélancolie douce et pénétrante. L'émotion vraie du poète entraîne la nôtre; en ses vers nous sentons son âme; et quand même il n'y aurait dans les *Géorgiques* que le charme de cette sensibilité joint aux beautés de son enseignement, de ses descriptions et de sa langue, nous comprendrions déjà l'immense effet qu'elles produisirent sur les Romains. Mais il y a plus. Un patriotisme ardent anime l'œuvre d'un bout à l'autre. Ce n'est pas pour le plaisir d'écrire que l'auteur la compose : il a devant lui un but élevé. La grandeur de Rome et de l'Italie, maîtresses du monde, voilà ce qui l'inspire. S'il s'attache tant à célébrer l'agriculture, c'est qu'il voit en elle le principe même des mâles vertus qu'ont pratiquées jadis les vieux Sabins et les compagnons de Romulus, celles qui ont permis à la vaillante Étrurie de grandir, à Rome de devenir la merveille de l'Univers et de renfermer sept collines en sa vaste enceinte :

Hanc olim veteres vitam coluere Sabini,
Hanc Remus et frater, sic fortis Etruria crevit
Scilicet et rerum facta est pulcherrima Roma,
Septemque una sibi muro circumdedit arces.
II, 532-535.

Les mœurs dégénérées, les guerres civiles l'ont fait négliger; il importe de la relever, de rendre aux citoyens l'estime d'un art si fécond en richesses comme en héros. Pour cela il faut que les victoires d'Auguste finissent d'affermir la paix du monde; il faut que le respect des dieux ramène l'ordre dans les mœurs. Aussi fait-il du culte de la divinité la première règle de la vie et chante-t-il le triomphe de l'empereur comme le gage assuré de la fortune publique. Il nous semble bien parfois que les éloges décernés au chef de l'État prennent le ton de la courtisanerie; mais ils répondent aux sentiments de reconnaissance qu'éprouvaient presque unanimement les Romains qui, aspirant au relèvement définitif des ruines causées par les guerres civiles, confondaient dans les mêmes vœux la dynastie de César et la nation. Et tous ces morceaux sur les tristes résultats de la discorde, sur les triomphes d'où dépend la pacification de l'empire, sur le rôle glorieux de l'Italie et sur les destinées de Rome, loin d'être de vains hors-d'œuvre, sont l'essence même du poème qui est une œuvre nationale et dynastique. Pour nous, à vingt siècles d'intervalle, le caractère spécial des *Géorgiques* n'a plus qu'un intérêt historique bien éloigné, mais, si nous nous reportons dans le milieu qui les a vues paraître, nous reconnaissons combien le patriotisme qu'elles expriment devait impressionner les contemporains et ajouter pour eux à l'effet produit par les diverses et merveilleuses qualités de l'ouvrage.

En insistant sur celles-ci comme je viens de le faire, je ne crains pas d'être accusé d'exagération : Virgile lui-même, en mourant, ne considérait-il pas les *Géorgiques* comme la meilleure de ses œuvres et le plus beau monument de sa gloire? Il avait pourtant écrit la grande épo-

pée de l'*Énéide*; mais il n'avait pas eu le temps d'y mettre la dernière main, de sorte qu'il se défiait du jugement que porterait sur elle la postérité, tandis qu'il avait achevé, poli et parfait dans ses moindres détails le poème que nous venons d'étudier et sur lequel il croyait pouvoir fonder l'espoir de son immortalité.

Nous allons voir d'ailleurs quelle erreur était la sienne, en condamnant au feu son *Énéide*, et quelle perte eût subie la littérature latine, si Auguste ne s'était pas opposé à l'exécution du testament qui en prescrivait la destruction.

CHAPITRE V

LES SIX PREMIERS LIVRES DE L'ÉNÉIDE.

I. La légende grecque d'Énée. Principe de cette légende dans Homère; caractère et mission du héros d'après l'*Iliade;* mission sensiblement modifiée par les successeurs d'Homère. Comment la légende grecque s'insinua chez les Romains en s'alliant aux traditions anciennes du pays latin, s'empara peu à peu des esprits, passa à l'état de croyance, fut rapportée par les premiers poètes épiques et adoptée par les historiens et les érudits. Motifs qu'avaient l'aristocratie et le peuple de Rome pour l'admettre. Intérêt puissant qu'y trouvait Auguste. Avantage que Virgile vit à la prendre pour sujet d'un poème qui devait être la glorification d'Auguste et de Rome, et réunir en lui seul une Odyssée et une Iliade latines. — II. Livre *premier* : Après une tempête suscitée par la colère de Junon, Énée, détourné de l'Italie, aborde sur les côtes de Lybie où règne Didon, qui lui fait un accueil hospitalier et, s'enflammant d'amour, lui demande le récit de ses malheurs. Remarques sur la description de la tempête, imitée d'Homère; sur le discours de Jupiter à Vénus, lequel est une des bases de l'Énéide; sur la situation du héros devant les peintures du temple de Carthage; sur le moyen employé par Vénus pour enflammer Didon, imité d'Apollonius de Rhodes. — III. Livre *deuxième :* première partie du récit d'Énée, la ruine de Troie. Remarques sur l'histoire du cheval de bois, qui est loin d'avoir été inventée par Virgile; sur la conduite d'Énée lors du meurtre de Priam ; sur son prétendu calme après la disparition de Créüse, son épouse. — IV. Livre *troisième* : dernière partie du recit d'Énée : son départ de la Troade et ses pérégrinations jusqu'à son arrivée chez Didon. Épisodes moins pathétiques que dans le livre précédent; observations auxquelles ils donnent lieu. Intérêt tout particulier que ce livre présente aux archéologues. — V. Livre *quatrième :* l'amour de Didon. La peinture des progrès de sa passion est un modèle de perfection. L'entretien de Junon et de Vénus sur l'union d'Énée et de Didon ne répond pas tout à fait au ton de l'épopée; mais que de beautés dans les tableaux qui suivent : scène de la chasse et de l'hymen; action de la Renommée; dernière entrevue de Didon et d'Énée; désespoir et mort de la reine. Remarques sur le développement du caractère du héros, sur l'analyse que fait Virgile de l'âme d'une amante, sur le soin qu'il prend de rattacher à son sujet, qui est Rome, les épisodes les plus capables d'en détourner l'attention. — VI. Livre *cinquième* : les Troyens abordent en Sicile, où Énée sacrifie aux mânes de son père et célèbre des jeux en son honneur. Importance attachée par l'auteur à cette description, imitation très originale de celle

des jeux célébrés, dans l'*Iliade*, par Achille en l'honneur de Patrocle. Explication qui y est donnée de la généalogie de certaines grandes familles de Rome. La fin du livre (incendie d'une partie de la flotte, fondation d'une ville troyenne en Sicile, voyage d'Énée vers Cumes) montre également combien le poète s'attache à marquer dans ce passé lointain l'explication ou de faits qui devaient suivre ou de choses de son temps. — VII. Livre sixième : descente d'Énée aux enfers sous la conduite de la sibylle. Dans des sacrifices, des cérémonies et des incidents préliminaires, Virgile se livre encore au même travail explicatif que dans le livre précédent. Mais, à l'entrée des enfers, pour lui comme pour le héros, l'instant est solennel : il invoque les dieux, sentant combien hautes, combien graves sont les questions qu'il aborde. Analyse de ses peintures, de ses idées savantes et nobles, philosophiques et patriotiques. Dans son poëme national, il est de tous les poëtes anciens celui qui a le mieux préparé les esprits à la religion chrétienne.

I

Non seulement les craintes qu'avait conçues Virgile ne se réalisèrent pas ; mais l'*Énéide*, malgré certaines parties visiblement non revues et inachevées, fut accueillie par les Romains avec un enthousiasme plus grand encore que les *Géorgiques*. C'est que, dans une langue poétique tout aussi belle, les convictions patriotiques et dynastiques, dont ils avaient été heureux de trouver l'expression en plusieurs passages du poème didactique, avaient pris une forme bien plus nette et plus grandiose. Une épopée nationale venait de naître, qui répondait à leurs aspirations et, consacrant le culte indivisible d'Auguste et de Rome, donnait pleine satisfaction à leur reconnaissance comme au légitime orgueil que leur inspiraient la domination maintenant incontestée du monde et l'éclat de toutes les gloires d'un long passé.

Mais comment Virgile a-t-il eu l'idée de prendre pour sujet d'un poème épique, qui devait être la glorification d'Auguste et de Rome, l'établissement du Troyen Énée dans le Latium, c'est-à-dire une légende concernant un

héros qui a vécu plus de quatre cents ans avant que Rome ait été fondée[1] ? Quel intérêt présentait la personne de ce héros pour en faire l'Achille ou l'Ulysse d'une Iliade ou d'une Odyssée latine ? Telle est la première question qui se pose au début de toute étude un peu approfondie de l'*Énéide*.

Le rôle d'Énée, dans l'Iliade d'Homère, n'a pas l'importance de ceux de héros tels qu'Achille, Ajax, Diomède, Ulysse, Hector ou Sarpédon ; mais il ne s'y présente pas non plus, sous une figure insignifiante, dans un état tout à fait obscur et secondaire. Il y paraît comme le personnage qui peut se vanter d'être issu de l'irréprochable Anchise et d'avoir Vénus pour mère : les Troyens n'ont pas seulement en lui un conseiller dont ils recherchent avec respect les avis ; en maintes circonstances aussi ils recourent à sa bravoure, et lorsque, dans le Ve chant, Mars leur parle de lui, il le leur désigne comme le « guerrier qu'ils honorent à l'égal du divin Hector »[2]. Au chant V^e de même, dans le moment où les Troyens en fuite sont poursuivis par les Grecs jusque sous leurs murs, Hélénus, celui des fils de Priam qui possède le mieux la science des augures, pour rétablir le combat, après s'être approché d'Énée et d'Hector, leur adresse à tous deux ces paroles : « Énée, et toi, Hector, c'est sur vous surtout, parmi les Troyens et les Lyciens, que repose cette tâche, parce que vous excellez dans toute entreprise, qu'il s'agisse de combattre ou de délibérer »[3]. Priam, à la vérité, qui semble craindre dans Énée le chef futur de la branche cadette de la grande famille de

(1) Sur la légende d'Énée, voir : Preller, *Römisch. Myth.*, p. 667 sq.; Schwegler, *Röm. Gesch.*, I, p. 279 sq. et p. 367 sq. ; A. Scheben, *De poetis Æneæ fugam atque fata describentibus*, Münstereifel, 1828, in-4° ; Wörner, *Die Sage von den Wanderungen des Æneas*, Leipzig, 1882 ; Sainte-Beuve, *Étude sur Virgile*, Paris, 1879, ch. IV et X, p. 109 sq.; Hild, *La Légende d'Énée avant Virgile*, Paris, 1883 ; G. Boissier, *Nouvelles Promenades archéol.*, 2e éd., Paris, 1899, ch. III, § 1, p. 127 sq.

(2) *Il.*, V, 467.

(3) *Il.*, VI, 77-79.

Tros, dont lui-même représente la branche aînée[1], ne cherche pas à le mettre en relief, de sorte que nous le voyons parfois, « se tenir tout au dernier rang de l'armée pour marquer son mécontentement au grand roi, qui n'honore pas suffisamment ses vertus »[2]. Mais, à l'encontre de Priam, le peuple de Troie ne lui ménage pas son admiration ; les peuples alliés se plaisent aussi à marcher sous ses ordres : au chant XIIIe, lorsqu'il s'avance contre Idoménée pour sauver la dépouille d'Alcathoüs, une foule de chefs marchent derrière lui : « Les peuples, dit le poète, suivaient, comme sur les pas du bélier suivent les brebis qui vont boire au sortir du pâturage, et, de même que le berger se réjouit en son âme, Énée se réjouissait au fond du cœur en voyant cette foule de peuple le suivre lui-même »[3].

Une autre cause d'ailleurs que sa réputation de brave guerrier et de bon conseiller attire sur lui l'estime et le respect ; à des preuves certaines, on a reconnu qu'il est le favori des dieux. Et de fait, si Vénus le protège au point de descendre sur le champ de bataille et de recevoir, en le défendant, une blessure dont elle ne regrette point la vive souffrance parce qu'elle l'a reçue « pour celui de tous les hommes qui lui est le plus cher »[4], d'autres dieux encore le favorisent. Lorsqu'il est blessé, Apollon le dérobe aux coups de l'ennemi, met à sa place un fantôme qui lui ressemble et le transporte, loin de la mêlée, dans son temple de Pergame, où Latone et Diane, déesses amies des flèches, viennent le guérir et renouveler sa beauté[5]. Il y a autour de

(1) Tros, petit-fils de Dardanus, avait eu trois fils, dont le plus jeune, Ganymède, avait été ravi par Jupiter. D'Ilus, l'aîné, était né Laomédon, père de Priam ; et d'Assarus, le second, Capys, père d'Anchise. Énée se trouvait donc être, comme les enfants de Priam, arrière-petit-fils d'un fils de Tros. Cette généalogie est expliquée tout au long par Énée lui-même, parlant à Achille dans le XXe chapitre de l'*Iliade*, v. 230-241.

(2) *Il.*, XIII, 459-461.

(3) *Il.*, XIII, 491-495.

(4) *Il.*, V, 378.

(5) *Il.*, V, 445-450.

lui, de la part des divinités de l'Olympe, comme une émulation de sollicitude et de tendresse. Il en est digne ; car la piété est un des signes distinctifs de son caractère ; et Neptune a bien soin de le rappeler à Junon quand il cherche à détourner du héros la colère implacable dont elle poursuit les Troyens : « Pourquoi, lui dit-il, à cause des fautes d'autrui dans lesquelles il n'est pour rien, le magnanime Énée souffrirait-il des maux immérités, lui qui sans cesse présente de gracieuses offrandes aux dieux qui habitent le vaste ciel ? »[1].

Ainsi, sans être placé dans l'Iliade au premier plan, sans y accomplir d'exploits extraordinaires, Énée s'y distingue par son esprit de sagesse, par sa vaillance et par un renom de piété qui lui vaut, avec le respect des hommes, la protection divine. Mais ce n'est pas tout. A côté de Priam, dont la chute est imminente et qui le tient en disgrâce, il semble concentrer sur lui l'espoir d'une régénération future de la race troyenne. Une sorte de mystère l'entoure : il est l'homme réservé par les destins à une grande mission. Ecoutez ce que dit encore Neptune à Junon : « Il est dans sa destinée d'échapper aujourd'hui à la mort, pour que ne disparaisse pas de la terre, sans laisser de rejeton, toute la race de Dardanus, de celui que Jupiter a chéri plus qu'aucun des autres enfants qu'il a eus de femmes mortelles. *Car déjà Jupiter a pris en haine la race de Priam, et maintenant il est arrêté qu'Énée tout-puissant règnera sur les Troyens, lui, et les fils de ses fils, qui naîtront dans l'avenir.* »

ἤδη γὰρ Πριάμου γενεὴν ἤχθηρε Κρονίων·
νῦν δὲ δὴ Αἰνείαο βίη Τρώεσσιν ἀνάξει,
καὶ παίδων παῖδες, τοί κεν μετόπισθε γένωνται.
Il., XX, 306-308.

Voilà le principe de la légende d'Énée. Non pas qu'Homère, qui n'a conduit le récit du siège de Troie que jus-

(1) *Il.*, XX, 297-299.

qu'aux funérailles d'Hector, ait jamais exprimé la pensée d'un exode des Troyens sous la conduite d'Énée à la recherche en pays lointain d'une patrie nouvelle. Évidemment, au contraire, dans les paroles ci-dessus de Neptune, il laisse entendre que les Troyens qui survivront à la ruine de la ville pourront, sous la direction du héros, fonder dans les environs du mont Ida un nouvel établissement; et cette sorte de prédiction, faite après coup comme toutes les prédictions de poèmes, n'est prononcée ici que pour plaire à quelque prince qui, au temps où chantait Homère, se flattait de descendre d'Énée en régnant sur un peuple issu ou censément issu des anciens habitants de Troie. Mais l'idée de la mission réservée par les dieux à Énée, survivant aux malheurs de sa patrie, n'en est pas moins créée, et avec elle, le caractère précis du personnage. Ce caractère, qu'on ne saurait désormais modifier sans détruire la personnalité même du héros, lui sera scrupuleusement conservé par tous ceux qui dans la suite voudront le représenter; mais il n'en sera pas de même du but de sa mission, et la prédiction du XX[e] chant de l'Iliade n'est que le point de départ de la légende qui va se développer.

Si nous avions les chants des successeurs immédiats d'Homère, nous y trouverions le récit des derniers temps du siège de Troie et, sans aucun doute, nous y verrions agir Énée jusqu'à la prise de la ville, absolument comme dans l'Iliade. Malheureusement nous ne les possédons pas; nous n'en avons qu'un reflet dans le poème composé beaucoup plus tard par Quintus de Smyrne[1], qui conçut l'ingénieux dessein de rattacher l'Iliade à l'Odyssée, en racontant les faits survenus entre la mort d'Hector et le moment où la flotte triomphante des Grecs fut dispersée par une tempête qui les voua la plupart à la mort et les autres aux plus dures pérégrinations. L'impression que nous laisse cet

(1) Poème en quatorze chants, intitulé *La Suite d'Homère*, Τὰ μεθ' Ὅμηρον, publié vers la fin du IV[e] siècle de notre ère. Cf. *Hist. de la Litt. grecque* de MM. Croiset, tom. V, pp. 903-905.

ouvrage est que les vieilles épopées cycliques, qui en fournirent les éléments, ne devaient s'éloigner en rien des données homériques. Elles avaient bien établi cette tradition qu'Énée, protégé de Jupiter à cause de sa piété, celui des Troyens le mieux vu des Grecs à cause de son esprit de justice, qui lui faisait condamner le rapt d'Hélène par Pâris et le mettait, pour ainsi dire, en opposition avec la famille de Priam, avait pu, le jour de la prise et du sac de Troie, soit par le seul effet de la volonté divine, soit avec le consentement même des Grecs qui lui auraient accordé la faveur d'un traité particulier, sauver son père et ses dieux, réunir aussitôt les quelques survivants de cette immense ruine et aller avec eux s'établir non loin de là.

Mais l'imagination hellénique, mise en éveil, ne devait point tarder à modifier les résultats de la fuite d'Énée et de ses compagnons. A une époque que nous ne saurions préciser, mais, au plus tard, vers le VI[e] siècle avant notre ère, on commença à éloigner Énée de la terre troyenne, à lui faire chercher à travers les mers le lieu marqué par le destin pour l'établissement de son royaume. Comme Vénus, née de l'écume des flots, était adorée par les Grecs sous le nom d'Aphrodite (ἀφρός, écume), et qu'en divers lieux où florissait le commerce maritime, des temples lui avaient été élevés où elle était appelée Ἀφροδίτη Αἰνειάς, on voulut voir dans cette épithète d'Αἰνειάς qui ne marquait peut-être que l'illustration et la gloire de la déesse (αἰνέω, louer, glorifier), un souvenir de son fils. On imagina qu'Énée, quittant les rivages de la Troade et guidé par une étoile que sa mère faisait luire au ciel, avait élevé des temples en son honneur là où l'arrêtaient pour un temps ses pérégrinations. On le conduisit ainsi en Thrace où il passa pour avoir fondé, à l'embouchure de l'Hèbre, la ville d'Ænos ; on le fit aborder aux différentes îles de la Grèce où son nom se trouvait l'objet de quelque tradition locale, remonter dans la mer Ionienne jusque sur les rivages de l'Épire, doubler la côte du Brutium, passer en Sicile, toucher à Cumes, longer l'Italie jusqu'au Latium

et se fixer en ce lieu comme en la demeure qui lui était destinée, puisque c'était le dernier endroit où s'élevât un temple d'Aphrodite.

La légende grecque, une fois créée, n'avait plus qu'à s'implanter chez les Romains. Il fallait pour cela qu'elle pût s'allier aux anciennes traditions du pays sans les détruire Revenir sur l'origine même et sur les premiers temps de Rome n'était plus possible : la fable des deux frères allaités par la Louve ; la disparition subite de Romulus fait dieu ; la constitution de l'État par un prince pacifique dont l'esprit s'éclairait de conseils divins ; les exploits de son vaillant successeur affirmant par la ruine d'Albe l'hégémonie romaine sur la confédération latine ; en un mot, l'histoire primitive avait été trop souvent répétée par les pontifes et par les chants des banquets pour qu'il fût permis d'y toucher ou d'y introduire quelque héros qui eût dépouillé de leur part de gloire ceux que le peuple entier avait, de tout temps, honorés comme les créateurs de la ville. Mais on pouvait, du moins, transporter en des temps antérieurs à toutes ces traditions intangibles l'origine des aïeux du roi Romulus, et plus la race de ceux-ci allait devenir ancienne et noble, plus l'orgueil des Romains devait en être flatté.

La légende nouvelle vint prendre son point d'appui sur la cité sainte des Latins, sur la ville de Lavinium, à laquelle aucune tradition locale n'avait affecté le nom d'un fondateur, précisément parce que, sanctuaire des Pénates de la confédération entière, elle s'était formée de colons envoyés par toutes les autres villes. Rien, en vérité, ne convenait mieux à une cité ayant ce caractère religieux que l'attribution, en qualité de fondateur, de cet héroïque et pieux fugitif, sorti avec ses dieux des ruines du plus grand empire, fils d'une divinité, et qui n'avait fait, en venant la bâtir, qu'obéir à l'ordre formel du destin. L'idée par elle-même ne présentait donc aucune difficulté, et, de ce qu'elle venait du dehors, elle n'en reçut pas moins un bon accueil. Nous savons que, loin de mépriser les élé-

ments étrangers, les Romains, fiers qu'ils étaient d'eux-mêmes, ne manquaient jamais d'introduire chez eux et de s'approprier ce qui, sous quelque rapport que ce fût, devait servir leur puissance ou leur gloire. Énée leur parut bon à prendre.

Ils firent en sorte de le naturaliser tout à fait. Ils lui prêtèrent les mêmes dieux Pénates qu'à eux-mêmes, trouvèrent, dans les oracles les plus antiques de l'Italie, la prédiction des signes par lesquels s'était manifestée son arrivée, donnèrent de sa mort une explication dans le genre de celle qu'ils avaient inventée pour motiver l'apothéose de Romulus, et l'admirent au nombre de leurs dieux sous le nom de *Jupiter indiges*. Son fils Iule (Ascagne), son successeur à Lavinium, en fondant la ville d'Albe-la-Longue, devint après lui l'ancêtre de tous les princes qui gouvernèrent cette puissante cité et, par Numitor, l'un d'eux, celui de Romulus lui-même. Tout le temps compris entre la mort d'Énée et la fondation de Rome se trouva ainsi rempli par la longue série des rois d'Albe et la légende de l'établissement du héros Troyen dans le Latium unie par des liens indissolubles aux traditions les plus nationales.

Cette naturalisation complète de la fable grecque, comme on le pense bien, ne s'accomplit pas tout d'un coup : il fallut un temps assez long pour que l'idée première, une fois insinuée, prît consistance et revêtît sa forme définitive. Mais, peu à peu, elle s'empara des esprits, passa à l'état de croyance, et nous pouvons considérer comme un fait non douteux, qu'à l'époque de la guerre de Pyrrhus, elle était décidément adoptée. Pausanias, en effet, nous dit qu'une des causes qui poussèrent le roi d'Épire à combattre les Romains fut le désir qu'il avait, en sa qualité de descendant d'Achille, d'atteindre en eux les descendants de l'ancien compagnon d'Hector, et Timée de Tauroménium, qui vivait à l'époque de cette guerre dont il a écrit le récit, entrait dans les détails de la légende d'Énée. Un peu plus tard, nous entendons aussi les Acarnaniens, qui sollicitaient

du sénat romain le secours de la république contre les Étoliens, invoquer à l'appui de leur demande l'abstention de leurs aïeux dans l'entreprise des Grecs contre Troie. Puis le sénat lui-même n'hésite plus à consacrer officiellement la croyance des Romains à leur origine troyenne; en mainte circonstance, il l'allègue comme raison d'État; veut-il, par exemple, à la veille de Zama, pour assurer, selon l'ordre des oracles sibyllins, une protection de plus à la république, obtenir des habitants de Pessinonte la cession de leur statue de la mère des Dieux, il leur rappelle que les citoyens de Rome appartiennent comme eux à la race phrygienne; traite-t-il avec le roi de Syrie Antiochus, il lui impose une condition en faveur de la petite ville d'Ilion, dont le peuple, dit-il, est apparenté aux Romains. Énée, désormais, appartient bien à Rome; il y est publiquement reconnu, honoré comme le plus lointain aïeul de Romulus et de son peuple.

La littérature ne pouvait rester indifférente à une croyance d'une telle importance [1]. Les devins tout d'abord, sans nul doute, s'y étaient attachés; car l'obscurité de faits remontant jusqu'aux confins des temps héroïques et des temps fabuleux n'était point faite pour déplaire à leur esprit prophétique. Nous lisons dans Tite-Live, à propos de l'institution des jeux apollinaires, les deux prophéties du devin Marcius [2], et la première des deux fait allusion précisément à l'origine troyenne des Romains:

Amnem, *Trojugena*, Cannam, *Romane*, fuge; ne te alienigenæ cogant in campo Diomedis conserere manus.

Descendant des Troyens, fuis, Romain, le fleuve Canna; que des étrangers ne te forcent pas à combattre dans la plaine de Diomède.

Les poètes épiques surtout se plurent à la rapporter. Lorsque Naevius, le premier, voulut créer l'épopée latine, en

(1) Cf. A. Scheben, *De poetis Æneæ fugam atque fata ante Virgilium describentibus*, Münstereifel, 1828, in-4°.
(2) Tit.-Liv., XXV, 12. Voir, sur les prophéties de Marcius, 1re partie, tom. I, pp. 79-80.

chantant sous le titre de *Bellum punicum*[1], la première période de la lutte gigantesque de Rome contre Carthage, il ne s'en tint pas aux souvenirs des faits auxquels il venait d'assister; il rattacha les événements présents aux plus antiques traditions des deux peuples, et non seulement il raconta la légende d'Énée depuis sa fuite de Troie jusqu'à son établissement dans le Latium, mais, les origines de Rome expliquées, il dit aussi celles de Carthage et parla de Didon et de sa sœur Anne. Niebuhr pense même que ce fut lui qui eut cette heureuse conception poétique de conduire Énée jusqu'à la ville que fondait Didon pour mettre ainsi les deux personnages en présence et produire entre les deux peuples naissants le premier motif de l'inimitié qui devait un jour les mettre si cruellement aux prises. Mais aucune preuve absolue n'appuie l'hypothèse de l'érudit allemand; aucun fragment du *Bellum punicum* ne nous renseigne d'une manière certaine sur ce point particulier; et tout ce qu'il nous semble permis d'affirmer, c'est la juxtaposition, dans le début du poème, des traditions ayant rapport à la fondation des deux grandes républiques rivales.

Ennius, sur un ton plus élevé et plus savamment, entreprit, à son tour, de célébrer la gloire de Rome. Comme son plan[2] embrassait, non plus seulement une guerre punique, mais bien l'histoire romaine tout entière dans l'ordre chronologique des faits, il ne pouvait prêter aux origines de Carthage la même attention que son prédécesseur; il ne tenait pas d'ailleurs à refaire complètement la partie qu'avait si largement développée le *Bellum punicum*; Didon nécessairement fut négligée. Mais, sans s'attarder autant que Nævius à la légende d'Énée, il ne manqua pas de rappeler la destruction de la ville de Priam, les voyages, l'arrivée du héros Troyen, tous les faits auxquels, d'après cette tradition, se rattachait la fondation de Rome. La

(1) Voir l'analyse que j'ai essayé de donner du poème de Nævius, 1re partie, tom. I, pp. 208-215.

(2) Voir l'analyse du poème *Les Annales*, 1re partie, tom. I, pp. 240-267.

moitié du premier des dix-huit livres dont se composait son poème y fut affectée.

Sans avoir l'occasion d'y insister de la même manière, ceux des poètes latins qui se livrèrent à d'autres genres que l'épopée, y firent volontiers allusion. Attius, quand il choisit pour sujet de tragédie un des faits les plus connus de l'histoire nationale, le dévouement de Décius, crut plaire au public et prêter à sa pièce un attrait de plus en l'intitulant *Les fils d'Énée ou Décius*, *Æneadæ sive Decius*[1]. Lorsque Lucrèce, au début du *De natura rerum*, invoqua la vivifiante déesse qui peuple les terres et les mers, il n'appela pas Vénus autrement que mère d'Énée et des Romains, « *Æneadum genetrix*[2] ».

On ne peut pas dire d'ailleurs que ce fut seulement la tournure poétique de la légende qui portait ainsi sur elle, comme sur n'importe quelle fable, tous ceux qui écrivaient en vers. La preuve en est que les prosateurs les plus graves, grammairiens et historiens, faisant profession de discuter le fond des choses, ne s'attachèrent pas moins à elle que les poètes. Leurs travaux d'érudition en consolidèrent l'autorité. Et comment le public n'y aurait-il pas ajouté foi du moment qu'un historien aussi sérieux que Caton l'admettait tout au long dans le premier des sept livres de ses *Origines*[3] ? Varron « le plus savant des Romains », n'en parlait-il pas aussi dans les commencements de son grand ouvrage sur les *Antiquités humaines* et dans le travail intitulé par lui *De gente populi romani*[4] ?

Et puis quel motif le peuple aurait-il eu de récuser une tradition glorieuse dont la suppression ne lui aurait laissé pour premiers aïeux que les rustiques et grossiers compagnons de Romulus? N'y avait-il pas pour les simples citoyens eux-mêmes quelque honneur à retirer d'une origine en laquelle les plus puissants et les plus ambitieux

(1) Cf. 1re partie, tom. II, p. 236

(2) *De nat. rer.*, I, 1.

(3) Cf. 1re partie, tom. II, p. 327.

(4) Cf. 1re partie, tom. III, p. 578 et p. 584.

se targuaient de trouver leurs plus anciens titres de noblesse ? Car ce n'était pas une mince illustration pour une famille que figurer au nombre de celles qu'on appelait *troyennes*, c'est-à-dire qui se flattaient, comme les Memmius, les Sergius, les Cluentius, d'établir un arbre généalogique remontant à quelque lieutenant d'Énée. La mode s'en accrut beaucoup au temps de César. Nous n'ignorons pas que des savants de mérite tels qu'Atticus n'hésitaient pas alors à mettre leur érudition au service des grandes maisons pour leur créer des généalogies aussi lointaines que possible [1] et nous avons vu au nombre des ouvrages de Varron un travail d'ensemble intitulé précisément *De familiis Trojanis* [2]. César, avec son ambition et sa hardiesse ordinaires, s'était fait la part la plus belle. Vous vous rappelez que, le jour où il prononça à la tribune aux harangues l'éloge de sa tante Julie, il ne craignit pas d'affirmer devant le peuple que sa race alliait à la sainteté des rois la majesté religieuse des dieux; il expliqua que, si, du côté maternel, elle descendait, par la famille Marcia, du roi Ancus Marcius, elle appartenait, du côté paternel, à la famille qui tenait son nom d'Iule, fils d'Énée et petit-fils de la déesse Vénus [3]. Vous vous souvenez aussi que le matin de Pharsale, il s'inspira de sa prétention à cette origine divine pour donner à ses soldats le mot d'ordre *Vénus victorieuse*.

Auguste, héritier de César, ne pouvait pas tenir moins que le dictateur à une tradition qui légitimait son pouvoir au point de faire voir en lui-même le successeur attitré de Romulus comme d'Énée. Et nous comprenons dès lors combien lui dut être agréable le choix d'Énée pour héros de l'épopée de Virgile. Le poète, à la vérité, après avoir, dans un passage des Géorgiques, promis à l'empereur de consacrer à ses exploits un poème héroïque, ne tenait pas d'une manière absolue sa promesse, en ce sens qu'il ne pré-

(1) Première partie, tom. III, p. 341.
(2) Id., p. 584.
(3) Id., p. 336.

sentait, ni la personne, ni les hauts faits d'Auguste comme l'objet unique de ses vers. Mais combien ne valait-il pas mieux pour la politique du chef de l'État et pour sa gloire de voir concentrer sur lui l'illustration entière de la nation! D'abord, en chantant l'arrivée d'Énée dans le Latium, Virgile laissait au héros les traits principaux sous lesquels Homère l'avait dépeint, mais dans sa grande piété, dans ses exploits aboutissant à la création du nouveau royaume, dans son esprit sage et modéré, ne faisait-il pas ressortir une ressemblance assez frappante avec le soin que prenait Auguste de restaurer le culte des dieux, avec son triomphe qui établissait l'unité de l'empire, avec son désir de pacification universelle? En même temps, au moyen des épisodes savamment amenés dans le cours du poème et qui déroulaient aux yeux, par des oracles et par des prédictions de toute sorte, les beautés de l'histoire nationale, l'attention du lecteur n'était-elle pas ramenée à chaque instant sur lui pour confondre en une même admiration le fondateur de la race et le créateur de l'ordre actuel des choses? En un mot, si c'était le nom d'Énée qui figurait au fronton de l'édifice, n'était-ce pas sur la statue du prince, élevée en plein centre, que rejaillissait l'éclat de tout ce qu'il contenait?

Pour Virgile aussi, le choix de la légende d'Énée valait mieux que celui qu'il eût fait de l'établissement du pouvoir d'Auguste. Avec ce dernier sujet, personnel à l'empereur, il eût été entraîné à célébrer, en les décrivant, la longue série de ces guerres civiles dont il avait l'horreur, et son poème eût pris, quoi qu'il fît, le caractère d'une basse courtisanerie. De plus, il eût rencontré toutes les difficultés dont Lucain, malgré son génie, n'a pu triompher entièrement et contre lesquelles se débat quiconque entreprend de chanter en vers épiques des faits trop présents à la mémoire; si l'on veut reproduire exactement les événements, on tombe, comme nous l'avons vu pour les derniers livres des *Annales* d'Ennius, dans la sécheresse de la chronique; et si l'on essaye d'y mêler la fiction, le lecteur, qui ne peut

plus faire la part exacte de la fable et celle de la vérité, en veut à l'auteur de l'incertitude dans laquelle est jeté son esprit. La conception qui permettait de placer l'action du poème dans la période des temps légendaires et d'y rattacher incidemment ce que tous les temps suivants, y compris le présent, avaient produit de glorieux pour le pays, offrait ce grand avantage de tenir le milieu entre cette épopée historique si difficile à réaliser et l'épopée purement mythologique dont l'érudition, chère à l'école d'Alexandrie, peut bien, sous une main habile, plaire à un monde choisi d'artistes et de savants, mais qui ne saurait s'adresser à un peuple. Les antiques traditions dont allait user Virgile, tout en lui donnant le droit de recourir comme Homère à l'intervention des dieux et des déesses, étaient trop connues du public pour l'effaroucher ; elles avaient, en outre, un caractère si national que, dès les commencements de la littérature latine, elles s'étaient présentées à Nævius, non moins qu'à Ennius, comme la base naturelle de toute épopée patriotique. Et n'était-ce pas une œuvre patriotique que voulait, avant tout, accomplir l'auteur de l'Énéide?

Un autre motif puissant l'avait encore porté à faire d'Énée le héros de son poème. C'était la faculté qu'il trouverait en ce personnage de multiplier les imitations d'Homère, dont il se promettait de suivre les pas comme ceux d'un guide infaillible. La pensée lui était venue de doter la littérature romaine d'une Odyssée et d'une Iliade réunies en une seule et même composition. Profitant des qualités de pieuse sagesse et de courage tout à la fois que le chantre de la guerre de Troie avait attribuées au fils d'Anchise et de Vénus, il imagina de diviser les douze chants[1] de son œuvre en deux parties égales, dont l'une,

(1) L. Lersch (*Süddeutsche Schulzeitung*, IV, 2, p. 88 sq.) suppose que Virgile, donnant à chacun des chants de l'*Énéide* la même étendue qu'à chacun des livres des *Géorgiques*, aurait composé son épopée, à l'imitation de celles d'Homère, de vingt-quatre chants et non de douze ; la division que nous avons ne serait pas de lui ; mais le témoignage précis de Donat contredit une telle conjecture.

les six premiers, devait dire les aventures d'Énée courant les mers avec une parfaite soumission à la volonté des dieux jusqu'à son débarquement à l'embouchure du Tibre, aventures comparables à celles de l'Odyssée, et l'autre raconterait les luttes soutenues sur le sol de l'Italie, les combats livrés au redoutable Turnus, exploits qui rappelleraient ceux qu'avait célébrés l'Iliade.

L'examen, livre par livre, de chacune de ces deux parties, va nous montrer comment il exécuta ce projet.

II

D'après le principe que devait établir Horace dans sa lettre aux Pisons sur l'art poétique, Virgile se jette tout de suite au milieu des faits dont les premiers seront portés plus tard à notre connaissance sous forme de récit. Il nous présente Énée errant, depuis sept années déjà, à la recherche de sa nouvelle patrie, dans le moment où, après avoir perdu son père Anchise en Sicile, il s'éloigne de ce pays pour gagner l'Italie. La ruine de Troie n'a pas apaisé la haine de Junon contre les malheureux débris de la grande cité. Un nouveau grief est même venu se joindre à toutes les causes de son ancienne rancune. Elle sait que la ville tyrienne de Carthage, dont elle a fait depuis peu son séjour de prédilection et qu'elle voudrait voir un jour maîtresse de l'univers, doit trouver dans la race qui sortira du sang des Troyens une ennemie capable de la détruire. Elle n'en est que plus acharnée à poursuivre Énée et ses compagnons, à les éloigner le plus qu'elle peut du Latium. « Tant devait être laborieux, s'écrie le poète en marquant le caractère national du poème, l'enfantement de la nation romaine! »

Tantæ molis erat romanam condere gentem!
v. 33.

Junon, pour donner cours à sa colère, va donc trouver dans la patrie des orages, en Éolie, le dieu et le gardien des vents; elle lui signifie brièvement son dessein; Éole lui obéit, frappe de la pointe de sa lance la montagne qui s'ouvre et d'où se précipitent à l'instant tous les vents. La flotte d'Énée est en proie à la tempête. Des vingt navires qui la composent, les uns sont jetés entre les brisants, d'autres vont échouer dans les syrtes et les sables; un d'eux tout entier périt sous ses yeux (v. 34-123)[1]. Ce déchaînement des vents, l'effroi d'Énée, le regret qu'il exprime alors de n'être pas mort au pied des remparts de Troie, tout cela est imité du livre V de l'Odyssée et aussi du livre XII, où Ulysse, en deux circonstances, est assailli par une tempête; mais les détails empruntés sont si artistement agencés et en même temps si habilement modifiés pour qu'ils s'appliquent exactement à la situation d'Énée, différente de celle d'Ulysse, qu'on ne saurait sérieusement critiquer une imitation dont il sort une peinture originale, d'une grandeur, d'une simplicité et d'une vérité incontestables.

La scène suivante, d'ailleurs[2], qui forme contraste avec Homère, nous est une preuve que, malgré son penchant à l'imiter, Virgile conserve sa liberté d'invention. Dans le poème grec, c'est Neptune lui-même qui, de son trident, bouleverse la mer. Dans l'*Énéide*, Neptune, au contraire, apaise l'orage. Dès qu'il s'aperçoit du trouble que les fureurs de sa sœur Junon viennent de produire dans son empire, il réprime les vents, les gourmande de s'être échappés sans son ordre. Il ne se sert de son trident que pour relever les vaisseaux échoués, et, quand, à sa voix, tout s'est calmé, il s'élance sur son char, qui poursuit sa course sur la surface aplanie des eaux (v. 124-156). Le calme soudain que, par un mot, il a ramené, devient ici l'occasion d'une belle comparaison sur l'effet que produit parfois,

(1) Voir *Appendice*, CCXIII.
(2) Voir *Appendice*, CCXIV.

chez un grand peuple, la parole d'un homme digne de respect sur une multitude en révolte[1].

Si apaisée que soit la mer, Énée n'en est pas moins détourné de l'Italie. Au sortir de la tourmente qui a harassé ses compagnons, il gagne la terre la plus proche, les rivages de la Libye, et c'est dans une anse tranquille et sûre qu'il y aborde avec les sept vaisseaux, seul débris de sa flotte (v. 157-173). Le voyageur Schaw et Chateaubriand, en son *Itinéraire*, ont cru retrouver sur la côte d'Afrique le refuge décrit par le poète; d'autres jugent que la description qu'il en donne est toute d'imagination, avec quelque souvenir de ce petit port de Phorcys dans lequel Homère fait déposer Ulysse par les Phéaciens lorsqu'ils le ramènent au pays d'Ithaque. Quelques traits et le motif général du dessin ont bien l'air, en effet, d'une réminiscence de l'Odyssée.

Tandis que ses compagnons, à peine débarqués, s'occupent des premiers apprêts d'un repas frugal, Énée monte sur un rocher pour se rendre compte des lieux et aussi pour regarder au loin sur la vaste mer s'il n'y découvrira pas quelqu'un des navires perdus. Il n'en voit pas; mais il aperçoit une troupe de cerfs, les poursuit et réussit à en abattre sept, nombre égal à celui de ses vaisseaux. Ce butin, joint à une distribution du vin dont le généreux Aceste a chargé la flotte, permet à tous un repas réconfortant. Énée s'efforce en même temps de relever les courages par de fortifiantes paroles. « Les malheurs passés, plus cruels encore, ne font-ils pas prévoir la fin des malheurs présents?... Peut-être même ces souvenirs auront-ils un jour quelque charme... Et puis n'a-t-on pas la promesse des demeures paisibles du Latium où sera relevé l'empire de Troie? Il faut donc prendre patience et se réserver pour des jours prospères. »

(1) Nous avons vu (1re partie, tom. III, p. 26) qu'on a quelquefois trouvé dans cette comparaison une allusion à certain triomphe de l'éloquence de Cicéron.

O passi graviora, dabit deus his quoque finem[1].
. . . . . forsan et hæc olim meminisse juvabit.
Tendimus in Latium, sedes ubi fata quietas
Ostendunt; illic fas regna resurgere Trojæ.
Durate, et vosmet rebus servate secundis.
v. 198-207.

Cependant Jupiter, abaissant ses regards sur la terre, les arrête sur le rivage de la Libye et Vénus profite de ce moment pour se plaindre à lui de la persécution dont souffre son fils. « Est-ce donc là le prix de sa piété ? Est-ce ainsi que s'accomplit la promesse qui lui a été faite de rétablir son empire ? »

Hic pietatis honos? Sic nos in sceptra reponis?
v. 253.

Jupiter, après avoir écouté sa plainte, lui donne un baiser de père et la rassure. Le discours qu'il lui tient et qui comprend toute la prédiction de la grandeur romaine, est, selon l'expression de Sainte-Beuve, une des colonnes de l'*Énéide*. Avec la hauteur de vue qui sied au maître des dieux, il déroule l'ordre futur des destins, depuis l'arrivée d'Énée dans la terre promise du Latium, depuis la fondation d'Albe-la-Longue par Ascagne-Iule, et depuis Romulus, père de Rome et des Romains, jusqu'à la revanche que prendra la descendance d'Énée sur Phthie, sur Mycènes, sur Argos, ces patries des grands ennemis du nom troyen, jusqu'à l'apaisement de Junon qui elle-même secondera la domination universelle du peuple-roi revêtu de la toge,

Romanos rerum dominos gentemque togatam,

jusqu'à l'empire enfin de César Auguste, descendant d'Iule, vainqueur des peuples de l'Orient, pacificateur du monde

(1) Au lendemain de nos malheurs de 1870, Paul Baudry, dans la décoration du foyer de l'Opéra, a transcrit ce vers sur le papyrus que tient en main Calliope, celle des Muses qui représente la poésie héroïque.

et que Vénus un jour recevra dans le ciel (v. 254-296).

Il dit et ordonne à Mercure d'aller à Carthage préparer Didon et ses sujets à prendre pour les Troyens des sentiments bienveillants (v. 297-304).

Le lendemain, dès l'aurore, Énée, après avoir caché sa flotte dans la profondeur de la baie, explore le pays, accompagné du seul Achate. Au milieu de la forêt, sa mère se présente à lui sous la figure, le vêtement et les armes d'une jeune chasseresse. Ces sortes de rencontres et de déguisements ne sont pas rares dans l'Odyssée, où Minerve apparaît plus d'une fois à Ulysse sans lui dire qui elle est; mais ce qui fait ici le mérite original de Virgile, c'est d'avoir donné à la beauté virginale que prend malicieusement la déesse l'empreinte de la douce gravité de la tendresse maternelle. On comprend qu'à sa vue le héros hésite à voir en elle une simple mortelle; mais Vénus, sans lui permettre de s'arrêter à ce doute, s'empresse de répondre à ses questions sur le pays où il est; elle lui raconte sur Didon comme sur la colonie qu'elle fonde tout ce qu'il a intérêt de connaître. Puis elle l'interroge à son tour. « Je suis, dit-il, avec une onction qui dénote son caractère essentiellement religieux, le pieux Énée, qui emporte mes pénates avec moi », et brièvement il se plaint de l'état misérable auquel il est réduit. Elle le rassure, en lui expliquant, par l'augure de douze cygnes qui volent en groupe au-dessus d'eux, après avoir échappé à la poursuite d'un aigle, que les douze vaisseaux qu'il croit avoir perdus dans la tempête sont sauvés et entrent dans le port. Elle lui montre le chemin qui conduit à la ville, et aussitôt elle disparaît en se révélant dans une ravissante transfiguration (v. 305-405).

Tout en regrettant de n'avoir reconnu sa mère que trop tard pour lui témoigner sa tendresse filiale, Énée poursuit sa marche. Vénus d'ailleurs prend soin de l'environner, lui et Achate, d'une nuée protectrice qui leur permettra de se mêler aux Tyriens sans être vus d'eux. Du haut d'une colline ils voient d'abord l'ensemble de la ville qui se fonde

et qui, par l'animation de son peuple, ressemble à une ruche en pleine activité. « O bienheureux, s'écrie mélancoliquement le héros qui songe que son peuple à lui ne peut encore en faire autant, ceux dont les murailles s'élèvent déjà ! »

O fortunati, quorum jam mœnia surgunt !

Ils descendent ensuite au milieu de la ville, jusqu'à un bois sacré où l'on bâtit un temple immense en l'honneur de Junon. Là, s'offre à eux un spectacle bien fait pour les remplir de la plus douce espérance au sujet de l'accueil qui leur est réservé. Ils ont la preuve que chez le peuple qu'ils rencontrent « il y a des larmes pour l'infortune, des cœurs qu'émeuvent les misères humaines »,

Sunt lacrimæ rerum, et mentem mortalia tangunt.

Sur les murs sont des peintures qui représentent les principales scènes du siège de Troie,

. . . Iliacas ex ordine pugnas.

Arrêté devant elles, Énée revoit les combats où se sont illustrés tant de braves guerriers et lui-même ; il s'y reconnait aux prises avec les princes Grecs,

Se quoque principibus permixtum agnovit Achivis.

Et comme Ulysse qui, chez Alcinoüs, pleure à entendre le récit des exploits des Grecs et de ses propres actions, lui aussi, en contemplant les témoignages imprévus de la gloire troyenne et de la sympathie qu'il inspire lui-même, cède à un mouvement de sensibilité qui fait couler ses pleurs. (v. 406-493.)

Son attention toutefois est bientôt appelée ailleurs par un incident inespéré. La reine Didon, dans l'éclat d'une merveilleuse beauté, arrive, entourée d'un brillant cortège

de jeunes hommes, s'assied, sous la voûte du temple, sur le trône élevé d'où elle rend la justice à son peuple, et tout à coup arrive vers elle, au milieu d'une foule immense, une députation des Troyens qui montaient les douze vaisseaux nouvellement arrivés et à qui les Tyriens ont voulu refuser l'hospitalité. Ilionée, le plus âgé, prend la parole au nom de tous, dit à la reine ce qu'ils sont, dans quelles conditions ils abordent en son empire et implore d'elle un traitement humain, qui leur permette de réparer leurs navires pour faire route bientôt, soit vers le Latium, sous la direction d'Énée, s'ils ont le bonheur de retrouver leur généreux chef, soit, s'ils sont privés de lui, vers les parages hospitaliers de la Sicile. Didon, non sans baisser la tête, comme honteuse du peu d'égards dont se plaignent les étrangers, leur explique la sévérité des siens par la nécessité que commande la sécurité d'un empire nouveau ; elle leur offre son aide, les convie même à entrer en communauté avec les Tyriens et leur promet de faire rechercher dans toute l'étendue de son royaume leur chef Énée dont elle souhaite ardemment la présence (v. 494-578). Ainsi invoqué de part et d'autre, le héros n'a plus qu'à se montrer ; le nuage qui l'enveloppe se dissipe ; et, comme par un coup de théâtre, il parait à tous les yeux, éblouissant de jeunesse et de force. Car Vénus vient de faire pour lui ce qu'a fait Minerve pour embellir Ulysse aux yeux de Nausicaa : de sa divine haleine elle l'a paré de tous les dons qui font la beauté d'un homme. Il se fait connaître à Didon et la remercie en termes chaleureux de l'hospitalité offerte à ses compagnons, qu'il honore tous l'un après l'autre d'une cordiale poignée de main. La reine, tout émue, lui renouvelle l'expression de sa sympathie en un petit discours qui se termine par cette belle pensée « qu'ayant été malheureuse elle-même, elle a appris à secourir les malheureux »,

Non ignara mali, miseris succurrere disco [1].

(1) Une expression analogue se trouvait dans une épigramme de Syrius Méléagre, poète érotique du IIe s. av. J.-C., à qui il était arrivé de dire

Elle l'invite à la suivre dans son palais; il obéit; et, tandis qu'elle envoie aux naufragés des vivres en abondance et ordonne chez elle les apprêts d'un banquet digne d'un tel hôte, lui, en bon père, charge son fidèle Achate d'aller chercher en toute hâte le jeune Ascagne et de lui apporter de la flotte, pour qu'il les offre en présent à la reine, certains objets précieux arrachés au sac de Troie (v. 454-656.)

Cependant Vénus, qui craint l'inconstance féminine et qui se défie d'une hospitalité reçue dans une contrée où domine Junon, juge bon de recourir à la ruse pour jeter au cœur de Didon un amour inexpugnable. Le moyen qu'elle emploie ressemble quelque peu à celui dont elle a usé déjà, selon Apollonius[1], pour inspirer à Médée l'amour de Jason; mais outre que, dans le cas de Médée, il n'y avait aucune substitution de personne, le récit d'Apollonius, détaillé et ornementé à la façon des Alexandrins, est d'une mignardise et d'un badinage que ne se permet pas Virgile avec les dieux qui travaillent à la fondation de l'empire de Rome. Le poète veut bien imiter dans leurs qualités ses modèles de l'école d'Alexandrie, mais il se défend de leurs gentillesses un peu mièvres et d'un genre de grâce qui ne conviendrait pas au cadre du grandiose romain.

Vénus imagine donc d'enlever Ascagne au moment où il s'apprête à rejoindre son père et d'engager son fils Amour, le jeune oncle d'Ascagne, à se substituer pour une nuit en sa place. Amour se prête volontiers à ce déguisement; secrètement armé de ses traits, il arrive au palais de Didon

οἷδα παθὼν ἐλεεῖν. Mais Sainte-Beuve se demande si, malgré la ressemblance de l'expression, la pensée est bien la même. « Ce mot élégant et ingénieux, dit-il, caché dans une inspiration érotique qu'on ose à peine citer, et qui s'y rapporte, se peut-il comparer à la parole clémente, salutaire et tout humaine par laquelle Didon accueille les Troyens? Ce n'a donc été que justice si les hommes ont répété et répètent encore le vers de Virgile, qui n'est qu'un écho de tous les cœurs, et si les érudits seuls savent qu'une pensée approchante, exprimée en trois mots, existait auparavant chez Méléagre, dans une épigramme à la Ganymède. » *Ét. sur Virg.*, p. 277.

(1) *Argon.*, III.

à l'instant où déjà commence le festin; c'est lui qui apporte les présents précieux d'Énée, et l'infortunée Phénicienne, déjà vouée au fléau futur, s'embrase à tout regarder, les présents et l'enfant. A ce faux Ascagne « elle s'attache des yeux, de toute son âme, et, par moments, elle le caresse contre son sein, ne sachant pas, l'imprudente victime, quel dieu puissant repose sur ses genoux. »

> Hæc oculis, hæc pectore toto
> Hæret; et interdum gremio fovet, inscia Dido,
> Insidat quantus miseræ deus!

A la fin du festin magnifique qu'elle offre à ses nombreux convives, elle invoque les dieux en faveur des Troyens et des Tyriens réunis. Puis le chantre à la longue chevelure, Iopas, sur une cithare dorée, fait entendre les chants qu'Atlas autrefois lui a enseignés, chants qui nous rappellent ceux de Silène et de la VI[e] Églogue, et la fête se prolonge à la grande joie des deux peuples. Cependant Didon, dont ne se sépare pas le jeune dieu et qui s'entretient avec Énée, boit l'amour à longs traits. Elle ne se lasse pas d'interroger le héros sur les combats des Grecs et des Troyens et, après mille questions, elle ne trouve rien de mieux, pour jouir plus longtemps de sa vue et de ses paroles, que de lui demander le récit entier des derniers jours de Troie et de tous ses voyages depuis sept ans.

Ce récit va remplir les deux livres suivants.

III

Au milieu du silence qu'établit l'attention de l'assemblée, Énée, malgré la douleur que ravivent en lui de cruels souvenirs, pour complaire à Didon, consent à les rappeler

(v. 1-12). Sa situation est comparable à celle d'Ulysse commençant, à la table d'Alcinoüs, le long récit de ses malheurs; aussi, l'exorde des deux narrations exprime-t-elle le même sentiment. Et Voltaire s'en souviendra dans sa *Henriade*, où Henri, interrogé par Élisabeth sur les malheurs de la France, s'écriera :

> Faut-il que ma mémoire
> Rappelle de ce temps la déplorable histoire ?
> Mon cœur frémit encore à ce seul souvenir ;
> Mais vous me l'ordonnez, je vais vous obéir.
> *Henr.*, I, 377 sq.

Les Grecs, raconte Énée, fatigués de la longueur d'une guerre qui n'aboutit pas, recourent à la perfidie. Ils construisent un immense cheval de bois qu'ils disent être une offrande à la déesse Pallas pour qu'elle favorise leur retour chez eux, et, après avoir introduit dans la cavité du colosse une poignée de guerriers d'élite, simulent un départ définitif, mais vont simplement s'abriter dans l'île de Ténédos en face de Troie. Les Troyens, heureux de leur libération, se répandent hors des murs. Ils s'étonnent à la vue de ce cheval monstrueux. Les uns approuvent Thymœtès qui est d'avis de l'introduire dans la ville ; d'autres, plus prudents, comme Capys, préféreraient le détruire ou tout au moins le sonder. Laocoon, prêtre de Neptune, accourt du haut de la citadelle, s'écrie que « quoi que ce soit, il craint les Grecs, alors même qu'ils font des offrandes »,

> Quidquid id est, timeo Danaos et dona ferentes,

et, dans son indignation, lance sur la machine un javelot qui s'y enfonce et fait résonner sourdement les profondeurs,

> Insonuere cavæ gemitumque dedere cavernæ [1].

(1) Remarquez l'harmonie imitative de ce vers dont tous les mots sans exception sont terminés par un *e*.

Mais un incident se produit qui ne permet pas d'écouter son sage avis. Des bergers traînent à grands cris devant Priam un jeune homme garrotté. Tout d'abord on l'insulte, mais on comprend à ses gémissements qu'il a été maltraité par les Grecs. Alors on l'interroge, et il raconte que, compagnon naguère du fameux Palamède, après que celui-ci fut tombé victime de la jalousie d'Ulysse, il ne sut pas cacher sa colère et devint à son tour un objet de haine pour cet homme perfide sur les conseils de qui Calchas, persuadant aux Grecs qu'ils obtiendraient leur retour par le sacrifice de l'un d'entre eux, le désigna comme victime; au moment du sacrifice, il a brisé ses liens et s'est réfugié dans un marais fangeux, attendant le départ des Grecs, si par hasard ils s'y décidaient; il n'a plus d'espoir que dans la clémence de Priam. A l'accent de vérité qu'ont ses paroles, la multitude est prise de compassion, et Priam, qui ordonne aussitôt de lui délier les mains, lui promet de le traiter à l'égal des Troyens, s'il déclare nettement sur quel conseil et dans quel but les Grecs ont construit le cheval. Dans un discours d'une perfidie consommée, Sinon après avoir pris les dieux à témoins de sa sincérité, explique que, d'après les conseils de Calchas, ce cheval a reçu des proportions gigantesques pour qu'il devînt impossible aux Troyens de l'introduire dans leur citadelle; c'est une offrande faite à Minerve : elle entraînerait la ruine prochaine de Priam et de son peuple, si des mains sacrilèges la profafanaient; et comme elle est le gage du salut des Grecs, il leur a été prédit que, si la citadelle de Troie la recevait, l'Asie porterait bientôt ses ravages jusque sous les murs de Pélops.

Voilà comment un langage insidieux devait triompher de ceux que n'avaient pu dompter ni dix ans de siège ni mille vaisseaux.

Un prodige épouvantable semble confirmer les paroles du traître. Deux serpents énormes, venus de Ténédos, s'avancent sur le rivage, terrifiant la foule, vont droit à Laocoon, saisissent ses deux enfants dont ils déchirent les

membres, et comme il se porte à leur secours, l'enlacent lui-même, le tuent, malgré ses cris affreux, en même temps qu'eux, puis gagnent le sanctuaire de Pallas où ils se cachent au pied de la déesse. [1]

Les Troyens voient dans cette mort le châtiment du sacrilège qu'il vient de commettre en lançant son javelot. Ils croient à la prétendue prédiction faite aux Grecs : ils ouvrent une brèche à leurs murs, et, malgré le bruit d'armes qui, quatre fois, résonne dans la fatale machine, malgré les avis de Cassandre, ils l'introduisent dans l'enceinte sacrée. Après quoi, le reste du jour, ils se réjouissent et décorent leur temple de festons joyeux.

La nuit seule met fin à leur fête. Mais, pendant qu'ils dorment, la flotte grecque revient, les guerriers que renferme le cheval en sortent, massacrent les sentinelles qui gardent les portes de la ville, l'ouvrent aux troupes débarquées, qui l'envahissent, et y sèment l'incendie (v. 13-267).

Cette histoire du cheval de Troie est loin d'avoir été inventée par Virgile. Hygin[2] rapporte qu'elle avait été accréditée par des poètes même antérieurs à Homère ; et, en effet, il en est parlé dans le IV[e] et le VIII[e] livre de l'*Odyssée* comme d'une chose connue. Sans remonter si haut, il est certain qu'elle avait fourni des thèmes divers aux tragiques grecs les plus anciens tels que Sophocle, qui avait écrit un *Sinon* et un *Laocoon*, aux poètes épiques comme Pisandre le Rhodien, qui, au VII[e] siècle av. J.-C.,

(1) Un des chefs d'œuvre de la sculpture antique, dû aux artistes rhodiens Athénodore, Agésandre et Polydore, représente avec une vigueur extraordinaire le groupe de Laocoon et de ses deux enfants. Sadolet, dans une de ses belles poésies latines, a heureusement exprimé l'impression que ce marbre nous donne des souffrances physiques et morales de ce malheureux père, *veros saxo moriente dolores.* — Voir sur la comparaison de l'œuvre sculpturale et de la description de Virgile le livre que Lessing a intitulé *Laocoon* et dans lequel le célèbre critique détermine les limites respectives des arts plastiques et de la poésie.

(2) *Fab.*, CVIII.

dans ses *Théogamies héroïques*, avait donné une narration très détaillée de la prise de Troie, ou comme Euphorion de Chalcis, l'Alexandrin qui, au commencement du IIe siècle, se plaisait aux récits de faits romanesques et rares. Les premiers poètes latins également avaient puisé à cette source de poésie : vous vous rappelez que, dans la liste des œuvres de Livius Andronicus et de celles de Nævius, figure une tragédie intitulée *Equus Trojanus*[1]. Virgile, bien certainement, n'avait rien négligé de tout cela. Nous ne savons pas au juste ce que, dans le discours si habile qu'il met dans la bouche du traître, il a pu prendre à l'éloquence du Sinon de Sophocle ; nous ignorons aussi jusqu'à quel point on doit s'en rapporter à Macrobe, lorsque, pour le besoin sans doute de la cause que défend un de ses personnages, l'auteur des *Saturnales* fait dire à celui-ci que « la ruine de Troie, avec Sinon, le cheval de bois et tous les autres détails du second livre de l'*Énéide* ont été complètement empruntés à Pisandre[2] ». Heine a longuement réfuté cette dernière opinion[3]. Mais, quelque secours que Virgile ait pu demander à ses prédécesseurs, tenons pour assuré qu'aucun d'eux n'avait apporté le même art que lui à donner à la fable le plus de vraisemblance possible. Le fait en lui-même n'est pas croyable. Comment admettre qu'un peuple entier soit assez crédule pour se laisser prendre à un piège aussi grossier ? Mais toutes les circonstances sont si fortement enchaînées, tous les moyens disponibles, la religion, les prodiges, l'habileté de la trahison, la haine des destins, sont mis en œuvre avec tant de puissance que, le charme des vers aidant, on se laisse convaincre. Et peu importe, après tout, le nombre d'emprunts qu'a pu faire l'auteur. Comme le dit Delille : « Quel homme, se promenant au bord d'une belle rivière qui coule à plein canal, peut avoir l'envie et le loisir de rechercher quelles

(1) Ire partie, tom. I, p. 189 et p. 205.
(2) *Saturn.*, V, 2.
(3) Dans son éd., *Excursus*, IV.

sources obscures, quelles filtrations cachées ont augmenté de quelques gouttes d'eau l'abondance de son lit et la majesté de son cours? »

Pendant que les Grecs se répandent dans la ville, Énée, en songe[1], voit apparaître Hector sanglant qui lui annonce la fatale nouvelle et lui recommande de fuir et d'emporter les dieux tutélaires de la patrie. A cette apparition, au fracas des armes qui se rapproche de plus en plus, il se réveille. Aussitôt il comprend la vérité, saisit ses armes et ne songe plus qu'à rassembler des compagnons pour mourir glorieusement (v. 268-317). Panthée, prêtre d'Apollon, le premier qu'il rencontre, lui fournit sur le désastre des renseignements qui le confirment dans sa résolution désespérée. Des guerriers se rassemblent autour de lui. Il les harangue et marche à leur tête. La fortune sourit à leurs premiers efforts; Androgée et sa troupe tombent sous leurs coups. Alors Corœbus leur conseille de se revêtir de l'armure de ceux qu'ils ont massacrés, et cette ruse, qui d'abord réussit, leur permet d'abattre un grand nombre d'ennemis. Mais sur quoi compter quand on a les dieux contre soi? A la vue de Cassandre prisonnière et chargée de chaines, Corœbus, qui l'aime, se précipite ; ils le suivent et sont reconnus des Grecs qui s'acharnent après eux, tandis que ceux des Troyens qui combattent du haut du temple de Minerve les méconnaissent et lancent aussi des traits sur eux. Ils sont écrasés, périssent presque tous ; et si le destin d'Énée eût été de périr, il l'eût mérité par sa valeur. Mais il est entraîné avec quelques survivants hors de la mêlée (v. 318-437).

Des cris l'appellent au palais de Priam qu'assiège Pyr-

(1) Voir *Appendice*, ccxv. — Chateaubriand, qui voyait dans ce songe d'Énée « comme un abrégé du génie de Virgile, où l'on trouve, dans un cadre étroit, toutes les beautés qui lui sont propres », n'a pas négligé de l'imiter, au XVIIIe livre des *Martyrs*, dans l'apparition de Démodocus à Cymodocée endormie.

rhus et que défendent les derniers guerriers du vieux roi. Il s'y introduit, réussit à faire s'écrouler sur les assiégeants une tour qui en ensevelit une multitude sous ses débris. Mais d'autres les remplacent. Pyrrhus, bouillant d'audace, les anime : rien ne l'arrête, ni barrières, ni soldats. Ainsi qu'un fleuve débordé qui précipite avec fureur dans la plaine ses eaux écumantes, l'armée des Grecs envahit la demeure royale[1]; les chambres nuptiales sont saccagées, le pillage achève ce que ne consume pas l'incendie. Priam, ceint d'un glaive inutile, veut, malgré son âge, combattre lui-même l'ennemi. Hécube, entourée de ses filles près de l'autel de l'enceinte sacrée, l'attire à ses côtés. « Cet autel nous protégera tous, lui dit-elle, ou nous mourrons ensemble. » Mais voici que Pyrrhus poursuit et tue sous leurs yeux leur fils Politès. Alors Priam, oubliant sa faiblesse, insulte le cruel vainqueur et lance contre lui un trait impuissant. Aussitôt il est saisi, traîné dans le sang de son fils jusqu'au pied de l'autel et tombe sous le glaive de Pyrrhus, qui le lui plonge dans le flanc jusqu'à la garde (v 438-558).

Cette grande description de la destruction du palais de Priam rappelle quelques beaux vers, que j'ai cités, d'un fragment parvenu jusqu'à nous de l'*Andromacha Æchmalotis* d'Ennius[2] et Racine s'en est souvenu lorsque, dans sa tragédie d'*Andromaque*, il a fait dire à la veuve d'Hector, parlant à sa confidente :

Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle
Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle.
Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants,
Entrant à la lueur de nos palais brûlants,
Sur tous mes frères morts se faisant un passage,
Et, de sang tout couvert, échauffant le carnage.
Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants,
Dans la flamme étouffés, sous le fer expirants[3].

(1) Voir *Appendice* CCXVI.
(2) 1re partie, tom. I, p. 234.
(3) *Androm.*, act. III, sc. 8.

Toutefois plusieurs commentateurs, Tissot entre autres, ont reproché à Virgile de n'avoir pas donné à son héros l'énergie qui lui convenait après le meurtre de Priam. « Le trépas du père de la patrie, dit le sévère critique, devrait allumer sa fureur... ; il devrait courir, le glaive en main, au meurtrier de Priam. » La chose, en vérité, est facile à dire ; était-elle possible ? Priam mort, sa ville et son palais détruits, quel résultat attendre d'un acte aussi téméraire ? Il n'était pas permis au poète de faire tuer Pyrrhus par Énée, puisqu'il était avéré que ce prince alla ensuite fonder un royaume en Épire. Or, il fallait de toute nécessité qu'Énée, à un moment donné, se retirât. Quel moment pouvait être mieux choisi que celui où les destinées de la grande cité viennent de s'accomplir tout à fait par la fin du grand monarque dont les yeux se ferment au milieu de l'incendie de tout ce qui fit sa puissance ? Le héros a vaillamment combattu jusqu'à la dernière heure. Tous les autres l'ont abandonné, *deseruere omnes*. Il lui reste maintenant à remplir des devoirs envers son père, sa femme et son fils, qu'il a négligés absolument tant qu'une lueur d'espoir est restée pour son pays et son roi. Il lui reste aussi à sauver les dieux de la patrie.

Le voilà donc seul, errant dans les ruines pour gagner son propre palais. En passant près du temple de Vesta, il aperçoit, qui s'y cache, la femme funeste, seule cause à ses yeux de tant de maux, la belle Hélène. Il est sur le point d'exercer sur elle la vengeance que réclament les mânes de ses concitoyens [1], quand Vénus, sans cacher sa divinité, s'offre à ses regards et arrête son bras. Elle lui dit qu'Hélène n'a été que l'instrument de la colère des dieux, qu'eux seuls pré-

(1) Les vingt-deux vers (v. 567-588) ayant rapport à la rencontre d'Hélène ne se trouvent pas dans la plupart des anciens manuscrits et avaient été sans doute supprimés, sinon par Virgile lui-même, du moins par Tucca et Varius, ses éditeurs, non pas, comme on l'a dit, parce qu'il eût été trop honteux qu'un héros voulût égorger une femme, mais à cause de la contradiction qu'ils offraient avec le récit que Déiphobe fait à Énée dans le VIe livre.

cipitent Troie du faîte de sa grandeur, et qu'il doit se hâter de fuir, conduit par elle jusqu'à l'antique demeure de ses aïeux, où il retrouvera ceux qui lui sont chers et qu'elle a protégés elle-même pendant tout le temps de son absence (v. 558-620). Dans l'horreur du saccagement, il y arrive, grâce à ce secours de la déesse qui lui ouvre un chemin à travers les traits et les flammes (v. 621-633). Mais son père refusant de le suivre et voulant mourir là où meurt sa patrie, il s'apprête, malgré les larmes de sa femme et de son fils, à aller se jeter avec Anchise au milieu des vainqueurs, quand une langue de feu brille sur le front d'Iule, prodige aussitôt confirmé par un coup de tonnerre et la chute d'une étoile qui, en tombant du ciel, effleure le faîte du palais et va, comme pour leur montrer la route, cacher son éclat dans la forêt de l'Ida. Anchise, dès lors, ne résiste plus. Énée lui confie les objets sacrés, les dieux de la patrie et de son foyer, le charge sur ses épaules, dit à son jeune fils de marcher à ses côtés, à Créüse de suivre ses pas et à ses serviteurs de se rendre par divers chemins à une colline qu'il leur désigne comme rendez-vous dans le voisinage de la ville (v. 634-729).

Après un trajet troublé par une poursuite des Grecs et par une peur d'Anchise qui ont fait précipiter sa marche dans des chemins détournés, il arrive enfin au temple de Cérès sur la colline désignée. Mais, au moment où il croit tout sauvé, il s'aperçoit d'un immense malheur : Créüse n'a pu le suivre. Accablé de douleur, il confie ses dieux, son père et son fils à ses compagnons, revient sur ses pas, rentre dans la ville, la parcourt, remonte jusqu'au palais de Priam, ose même appeler à grands cris celle qu'il a perdue. Tout à coup l'ombre de Créüse paraît devant lui. Elle lui annonce qu'il trouvera de brillantes destinées dans les fertiles campagnes qu'arrose le Tibre, mais qu'elle ne peut le suivre, et que, sans avoir à subir la servitude des Grecs, elle est retenue désormais sur les rivages de Troie par la mère des dieux. Trois fois Énée, tout en larmes, veut la serrer dans ses bras; l'image s'échappe, semblable au songe qui s'envole (v. 730-794).

Cependant la nuit s'est écoulée; il revient vers ses compagnons qu'il est surpris de trouver beaucoup plus nombreux; et comme la ville, tenue par l'ennemi, n'a plus rien à espérer, il se retire avec eux, et, portant de nouveau son père, gagne le sommet de la montagne (v. 795-804).

Des nombreux épisodes que contient ce livre remarquez que le dernier, la disparition de Créüse, était indispensable; car, la présence de la femme d'Énée maintenue, plus d'amour possible avec Didon, plus de mariage avec Lavinie, plus de poème. On a dit qu'en la circonstance Virgile laisse trop de calme à son héros. Son désespoir est cependant marqué par cette course périlleuse à travers la ville où retentissent ses appels, *iterumque iterumque vocavi*. Quelle preuve d'amour plus sensible eût-il pu lui témoigner que d'exposer sa vie pour la rechercher? Et quand la séparation éternelle est annoncée, l'émotion de l'époux qui pleure, a mille choses à dire, s'efforce en vain de serrer dans ses bras celle qu'il perd à jamais, n'est-elle pas vive? Je sais bien qu'on ne le voit pas, comme Orphée après la perte d'Eurydice, errer en gémissant durant des mois entiers au milieu des rochers; mais les événements sont pressants; le soin de ses dieux, de son père, de son fils, des débris d'un peuple dont il devient le chef, le réclame, et, pour être nécessairement contenus, ses regrets n'en sont pas moins sincères. Considérez d'ailleurs qu'il y a encore ici un autre motif que ceux-là pour ne pas insister sur l'affliction profondément ressentie; n'oubliez pas que c'est Énée lui-même qui en fait le récit, et cela devant Didon, à l'instant précis où le dieu Amour, qui se dissimule sous les traits d'Ascagne, leur souffle à tous les deux le feu d'une passion mutuelle. N'eût-il pas été singulier de s'étendre outre mesure sur une douleur qu'il suffisait, ce me semble, de rappeler en quelques termes expressifs?

IV

Le TROISIÈME LIVRE, suite du récit d'Énée, dit ses pérégrinations depuis la construction et le départ de sa flotte jusqu'à son arrivée chez Didon.

Le premier pays où il aborde est la Thrace. Tandis qu'il y jette les premiers fondements d'une ville, il est effrayé par un prodige qui se produit à l'endroit où se trouve enfoui le cadavre de l'infortuné fils de Priam, Polydore, assassiné par le roi de la contrée, Polymnestor. Après avoir célébré les funérailles de cette victime de la cupidité d'un traître, il quitte à la hâte une terre aussi inhospitalière (v. 1 72). Il se rend à Délos, où il est reçu par le roi Anius, prêtre de Phœbus et vieil ami d'Anchise. Il consulte le dieu du temple antique, qui lui ordonne de chercher la terre d'où ses pères sont sortis. Anchise déroule alors les traditions des anciens âges et croit qu'il s'agit de la Crète (v. 73-120). Le bruit qui s'est répandu qu'Idoménée, détrôné, a fui et laissé déserts les rivages de cette île, y pousse d'autant plus les Troyens. Après avoir côtoyé Naxos, Donysa, Oliaros, Paros, les Cyclades, ils arrivent et s'empressent de fonder une cité à laquelle ils donnent le nom de Pergame. Mais une épidémie fond sur eux et déjà Anchise conseille d'aller consulter de nouveau Apollon, lorsque les dieux de Troie qu'Énée a emportés lui annoncent de la part même du dieu de Délos que la terre désignée par l'oracle est celle que les Grecs nomment Hespérie, d'où est sorti Dardanus[1], et que les descendants des Œnotriens appellent Italie. Anchise, qui se souvient de

(1) Dardanus, selon Denys d'Halicarnasse, était fils de Coryte, roi d'Étrurie, fondateur de la ville de Cortone. Obligé de s'expatrier par son peuple en révolte, il se réfugia d'abord dans l'île de Samothrace, puis en Phrygie, où il épousa la fille de Teucer.

prédictions analogues de Cassandre, qu'on n'écoutait pas, reconnaît l'erreur qu'il a commise et la flotte quitte Pergame en y laissant quelques hommes (v. 121-191).

Un orage, qui dure trois jours et autant de nuits, les jette sur les Strophades habitées par la sinistre Céléno et les autres Harpies. En débarquant, ils s'emparent de bestiaux errant sur la côte; mais, deux fois, ils s'apprêtent à profiter de leur butin, et, deux fois, les monstres, aussi dégoûtants que voraces, troublent et souillent leur festin. Alors ils leur font la guerre et la cruelle engeance s'enfuit, sauf toutefois Céléno, qui, perchée sur la pointe d'un rocher, leur prédit qu'en punition de leur attaque, ils n'entreront pas en possession de la ville qui leur est destinée avant que la faim ne les ait forcés à broyer sous la dent et à dévorer leurs tables. Anchise prescrit des sacrifices solennels pour détourner l'effet de cette horrible prédiction; puis ils remettent à la voile (v. 192-269).

Ils passent auprès de plusieurs îles, fuient les rochers d'Ithaque, patrie du cruel Ulysse, et s'arrêtent dans le golfe de Leucate, à l'endroit même où se livrera plus tard la bataille d'Actium (v. 271-288). « On pourrait être tenté de croire, dit M. Boissier, que c'est Virgile qui a imaginé cet incident, qui lui permettait de rapprocher la fortune d'Énée et celle d'Auguste. Il n'en est rien, et la légende était beaucoup plus ancienne qu'Auguste et que Virgile, puisque Varron l'avait rapportée; mais on comprend que le poète en ait tiré un grand profit[1] ». Il y montre en effet Énée s'y arrêtant avec complaisance, y suspendant dans un temple un de ses plus glorieux trophées, et y célébrant déjà, avec ses compagnons, des jeux troyens qui sont comme l'annonce des jeux actiaques qu'institua l'empereur en mémoire de sa fameuse victoire sur Antoine.

Parti d'Actium, Énée longe les côtes de l'Épire et entre dans le port de Chaonie. Il y apprend avec la plus vive surprise que le Troyen Hélénus est devenu l'époux d'An-

(1) *Nouvelles promenades archéologiques*, 2e éd., p. 213.

dromaque et aussi le roi de cette partie de l'Épire depuis la mort de Pyrrhus, fils d'Achille. Il rencontre alors la veuve d'Hector, tout entière livrée au culte de sa douleur et qui, fondant en pleurs à sa vue, lui dit par suite de quelles vicissitudes il la voit ce qu'elle est (v. 289-343). Cet épisode est un des plus beaux de l'Énéide [1]. Type accompli de l'amour conjugal, Andromaque s'y montre, malgré son double mariage forcé avec Pyrrhus et avec Hélénus, inaltérablement fidèle à la mémoire de son premier mari, et, par la dignité, la majesté de son deuil, inspire la plus respectueuse sympathie. C'est la lecture de ce morceau touchant qui, comme nous le dit Racine lui-même dans la préface de sa tragédie, lui en a fourni tout le sujet.

Tandis qu'Énée écoute la reine, Hélénus survient, reconnaît ses compatriotes, les reçoit avec une cordiale émotion et leur offre une riche hospitalité dans cette ville qui, à chaque pas, par des noms qui leur sont chers, leur rappelle Troie. Ils y passent deux jours. Lorsque le moment de partir est proche, comme Hélénus est très habile devin, Énée ne manque pas de le consulter. Après un sacrifice, tous deux se rendent dans le temple d'Apollon et le pontife inspiré lui dévoile une partie de l'avenir : « L'emplacement de la ville promise lui sera marqué par la rencontre d'une énorme laie blanche, étendue sur le sable et entourée de trente nouveau-nés, blancs comme elle ; mais la partie de l'Italie où il doit s'établir n'est pas celle qui se trouve en face de l'Épire ; il lui faudra naviguer dans les eaux de la Sicile, éviter avec soin Charybde et Scylla, et, lorsqu'il approchera de la ville de Cumes, visiter la Sibylle qui lui aplanira les dernières difficultés du voyage. » Après cette réponse beaucoup plus claire que celle de Délos, on se dirige vers les vaisseaux ; Hélénus comble de présents Énée, Anchise et leurs compagnons ; Andromaque, qui reconnait dans les yeux, les mains, les traits d'Ascagne le portrait

(1) « Est hoc episodium inter felicissima et pulcherrima. » Heyne. — Voir l'*Appendice* CCXVII.

de son cher Astyanax, qui serait du même âge, lui apporte des habits d'une grande richesse; Énée les quitte avec des souhaits de bonheur et aussi avec des paroles d'espérance en une alliance future de leurs deux peuples, s'il réussit à donner au sien une nouvelle patrie (v. 344-505).

Les Troyens franchissent, avec mille précautions, mais sans incident, la mer qui sépare l'Épire de l'Italie; ils aperçoivent bientôt une colline que surmonte un temple et au pied de laquelle s'ouvre, du côté de l'Orient, un port où ils abritent leurs vaisseaux [1]. C'est l'Italie! Tous, avec Anchise, la saluent pieusement; mais, comme le leur a conseillé Hélènus, ils ne séjournent pas en un lieu qu'habitent des Grecs; après quelques heures de repos, ils abandonnent cette plage trop suspecte (v. 506-550).

Ils rasent la côte de l'Apulie et de la Calabre, aperçoivent Tarente, évitent les écueils de Charybde et ont devant eux le spectacle de la Sicile avec l'Etna (v. 551-587). La montagne, « qui tantôt lance dans les airs des nuages de noire fumée mêlés de cendres brûlantes et de tourbillons de flamme qui vont toucher les astres, tantôt vomit des pierres arrachées de ses entrailles et rejette avec bruit dans l'espace des roches fondues, tout en bouillonnant au plus profond de ses abîmes », est représentée en quelques vers sonores et brillants, que Sénèque a admirés sans réserve [2], qu'Aulu-Gelle s'est permis de critiquer [3] et dans lesquels, pour dire vrai, on sent un peu d'effort, mais qui, par l'accumulation des hyperboles, rendent bien le travail et le fracas du volcan :

Horrificis juxta tonat Ætna ruinis
Interdumque atram prorumpit ad æthera nubem
Turbine fumantem piceo et candente favilla
Attollitque globos flammarum et sidera lambit,

(1) Les renseignements précis donnés ici par Virgile font reconnaître le village de Castro, non loin du promontoire qu'on appelle aujourd'hui Santa-Maria di Luca.

(2) Sen., *Epist.*, 79, 5.

(3) *Noct. Att.*, XVII, 10.

Interdum scopulis avulsaque viscera montis
Erigit eructans, liquefactaque saxa sub auras
Cum gemitu glomerat, fundoque exæstuat imo.

L'endroit où ils se sont abrités, sans le connaître, est le pays des Cyclopes. Ils voient accourir un malheureux, sale et décharné, qui les supplie de l'emmener avec eux. C'est un Grec, du nom d'Achéménide[1], un ancien compagnon d'Ulysse, oublié par lui dans le séjour de Polyphème. Anchise généreusement lui tend la main et il leur raconte la vie misérable qu'il mène depuis plusieurs mois en ces lieux abhorrés. Tandis qu'il parle, paraît la masse énorme de Polyphème qui s'avance dans la mer[2]. Énée aussitôt fait couper les câbles et ordonne la fuite. Le géant aveugle entend le bruit, pousse un cri terrible, et la foule des cyclopes, hideux enfants de l'Etna, accourt sur le rivage; les Troyens, grâce à leur précipitation et au vent qui les favorise, leur échappent[3]. Ils se décident à retourner sur leurs pas pour contourner la Sicile (v. 588-682).

Ils passent à côté de Pantagia, du golfe de Mégare, de Thapsus, s'arrêtent un moment à l'île d'Ortygie, où ils rendent leurs devoirs à la source sacrée d'Aréthuse, franchissent le promontoire de Pachinum, découvrent de loin Camarina, Gela, Agrigente aux vastes remparts, Sélinonte riche en palmiers, Lilybée « qui cache sous les ondes de perfides écueils », et abordent enfin à Drépanum, où un grand malheur, non prédit par les oracles, frappe Énée.

(1) Ovide a raconté aussi l'histoire d'Achéménide dans le XIV[e] livre de ses *Métamorphoses*.

(2) Le tableau de Polyphème est imité du IX[e] chant de l'*Odyssée*.

(3) Encore maintenant le peuple appelle *Scogli de' Ciclopi* les blocs de lave qui, aux environs d'Aci-Castello, ont été projetés dans la mer par l'Etna, et l'on répète que ce sont les rochers lancés contre Ulysse par Polyphème. « Pour moi, dit M. Boissier (*Nouv. Prom. arch.*, p. 225), quand je voyais de loin leur masse noire couverte d'écume blanche et dominant les flots de plus de 60 mètres, je croyais avoir sous les yeux les Cyclopes eux-mêmes s'avançant dans la mer à la poursuite d'Enée. » — Voir *Appendice* CCXVIII.

Son père y meurt. Virgile eût pu le faire mourir plus tôt ; car des traditions diverses montraient son tombeau en plusieurs des lieux parcourus jusque-là, mais le poète trouvait en ce personnage vénérable l'interprète le plus digne d'expliquer au héros les nombreux oracles des dieux et il ne l'a séparé de lui que le plus tard possible, alors que sa présence allait devenir gênante, la gravité de son caractère ne pouvant concorder avec l'aventure amoureuse qui allait suivre, si autorisée des dieux qu'elle dût être.

C'est, en effet, en quittant ce « triste rivage » de Drépanum que, par l'événement raconté au début du poème, Énée se trouve porté presque dans le palais de Didon. Le narrateur n'a garde de revenir sur des faits que connaît celle qui l'écoute : il les résume en une phrase d'une politesse gracieuse : « Au sortir de ces lieux, lui dit-il (v. 715), une divinité m'a conduit sur vos rivages »,

Hinc me digressum vestris deus appulit oris.

Et ainsi se termine un récit, dont l'étendue nous permet de supposer qu'il dura toute la nuit, mais auquel les Tyriens et encore moins Didon ne se lassèrent pas de prêter leur attention.

La fin n'est pas aussi pathétique que le commencement. Après la description dramatique que le livre II[e] avait donnée de l'effondrement en une nuit du grand empire de Priam, il fallait bien s'attendre à ne pas trouver dans le III[e] des épisodes aussi continus et des scènes aussi émouvantes. Mais il semble que l'auteur ait négligé parfois de répandre sur certains passages de cette deuxième partie de la narration tout l'intérêt qu'ils comportaient. Ainsi, dans celui qui a rapport au meurtre de Polydore, sa fable de la moisson de traits changés en arbrisseaux (v. 45-46) ne nous touche pas autant que si, comme l'ont fait Euripide et Ovide, il avait rappelé la douleur, le désespoir et la vengeance d'Hécube. Dans la description de la peste qui chasse

les Troyens de la Crète, six vers lui suffisent pour esquisser le tableau d'un pareil événement; ne pouvait-il pas, sans chercher à reproduire la grande peinture de Lucrèce, amener quelque situation qui nous eût émus, par exemple, le jeune Ascagne, sur qui repose la grandeur future de Troie, subitement menacé de mort par l'atteinte du mal, ou bien Énée lui-même se prodiguant au milieu des siens et bravant le fléau avec la même intrépidité qu'il avait bravé l'ennemi sur les champs de bataille? Il n'y a pas que les hauts faits de guerre qu'on apprécie et la poignée de main donnée par Napoléon aux pestiférés de Jaffa[1] ne lui est pas moins glorieuse que ses grandes victoires des Pyramides et d'Aboukir. L'incident qui suit le départ de Crète ne me semble pas non plus de nature à satisfaire complètement l'esprit du lecteur. N'est-il pas singulier qu'un être aussi dégoûtant que la harpie Céléno devienne l'interprète choisie par les dieux pour annoncer leurs intentions, et ne doit-on pas s'étonner aussi de la grande terreur qu'une parole de cette misérable créature inspire tout à coup à des hommes qui viennent de combattre avec valeur toute la bande monstrueuse? A la vérité, c'était là une tradition antique et que, dans le même temps que Virgile, ont rapportée Denys d'Halicarnasse et Strabon; mais il y en avait une autre tout aussi ancienne et relevée par le savant Varron, suivant laquelle la prédiction avait été faite par l'oracle de la forêt de Dodone, au pays de Chaonie; peut-être eût-il mieux valu l'adopter.

A côté d'ailleurs de ces observations, qu'on ne doit avancer qu'avec timidité, il faut placer le juste éloge qui revient

(1) Je cite à dessein le nom de Jaffa comme exemple de l'impression que produit sur l'esprit un épisode de ce genre; car, si un nom avait dû laisser sur la gloire de Napoléon une tache ineffaçable, c'est bien celui de cette ville où il avait donné à ses officiers l'ordre abominable de faire fusiller en masse 2,000 Turcs prisonniers qu'il ne pouvait envoyer en Égypte et qu'il ne voulait ni nourrir, ni libérer. Mais il visita les pestiférés; un grand peintre, Gros, représenta cette scène dans un tableau admirable que multiplia la gravure, et c'est maintenant le seul souvenir qu'éveille le nom de Jaffa.

à des morceaux tout à fait dignes d'admiration. J'ai dit tout à l'heure combien l'épisode de la veuve d'Hector, par sa touchante beauté, a inspiré l'un de nos poètes dont le goût délicat était le plus difficile à contenter; celui des Cyclopes, en son genre, n'est pas moins appréciable, le poète y rivalise avec Homère et parfois avec avantage. Le livre entier présente en outre aux archéologues un intérêt tout particulier. Déjà, à l'époque de Virgile, c'était, on peut le dire, une œuvre d'archéologie : en suivant aussi exactement que possible les pérégrinations d'Énée dans les contrées désignées par les légendes de l'antiquité, il relevait soigneusement les traces des faits historiques que signalaient ces légendes; il marquait, avec l'origine de certaines coutumes de la religion romaine, la fondation des villes, la nationalité et la parenté des peuples; ce n'était point pour ses contemporains un des moindres attraits de son poème que d'y pouvoir puiser tant de science avec si peu de fatigue. Et nous, à notre tour, bien que ces anciennes traditions n'aient point à nos yeux l'intérêt national qu'y trouvaient les Romains, nous nous y attachons encore, nous aimons à reconnaître, à préciser les endroits par lesquels il a promené son héros. Il n'a jamais donné des lieux de longues descriptions; les villes dont il parle ne sont plus aujourd'hui dans l'état où elles étaient de son temps, de même qu'en son temps on les voyait comme on ne les voyait pas à l'époque d'Énée; mais les traits ordinairement rapides dont il use ont une précision remarquable; on arrive sans trop d'incertitude à dresser la carte des voyages qu'il décrit, et un érudit comme M. G. Boissier, dont les *Promenades archéologiques* ont une saveur spéciale, réussit à nous replacer partout où va Énée, nous permet de regarder l'écrivain de plus près, nous met, pour ainsi dire, en communication directe avec lui, rajeunit et rafraîchit notre admiration en ranimant en nous, par une perspective nouvelle, le sentiment de ses beautés véritables.

V

Le IVe livre nous offre un intérêt tout autre : il pourrait être intitulé *Didon* ou mieux encore *L'Amour de Didon;* car il est entièrement consacré à l'histoire de la passion que la reine vient de puiser aux lèvres du héros en l'écoutant.

A peine, en effet, le récit d'Énée est-il terminé que le feu secret qu'il a allumé en son cœur la brûle, l'agite et l'empêche de goûter les douceurs du repos. Dès le matin, ne se possédant plus, elle dévoile à sa sœur Anna l'état de son âme. « Si sa volonté ferme, immuable, lui dit-elle, n'était pas de renoncer à jamais au mariage, Énée seul lui ferait éprouver une faiblesse qui triompherait d'elle. Mais que Jupiter la foudroie, si elle viole jamais les lois saintes de la pudeur! En mourant, Sichée, qui le premier s'est uni à son destin, a emporté ses amours. »

> Ille meos, primus qui me sibi junxit, amores
> Abstulit.

Sa sœur l'encourage : « Pourquoi se condamner à ne jamais connaître les joies de la maternité? Les cendres d'un mort sont-elles sensibles à sa fidélité? Et puis, le penchant qu'elle éprouve n'est pas seul en jeu. Ses devoirs envers son peuple ne commandent-ils pas de s'allier à l'homme dont la valeur saura défendre Carthage contre ses nombreux ennemis? Qu'elle implore donc l'appui des dieux et profite des circonstances pour retenir les Troyens chez elle » (v. 1-53.)

Ces paroles sont trop conformes à ses désirs pour ne point les aviver. Elle se met à sacrifier chaque jour aux dieux, interroge avec anxiété les entrailles des victimes, ne songe qu'à l'union qu'elle rêve. La flèche qui l'a blessée la suit

partout, elle porte partout avec elle le trait meurtrier[1]. Le jour, la nuit, qu'elle soit près ou loin d'Énée, elle ne voit, elle n'entend que lui. Le soin même de sa renommée de reine, le soin de son peuple l'abandonne (v. 54-89). A la peinture des rapides progrès de l'amour, peinture qui est un modèle de perfection et qu'aucun autre poète n'a jamais surpassée, le poète joint ici, de la manière la plus vive, une leçon profonde sur le mal que peut faire à un empire la passion d'un prince. Sitôt que Didon néglige son devoir, son peuple oublie sa propre défense et ses plus grands intérêts : la jeunesse ne s'exerce plus aux armes, les travaux du port et des remparts sont délaissés, et les grandes tours qui s'élevaient menaçantes contre l'ennemi ne nous semblent plus déjà, dans leur inachèvement, présenter d'autre menace que celle de leur écroulement.

... Pendent opera interrupta minæque
Murorum ingentes.

Pour assurer le sort de la cité qu'elle protège, Junon désire hâter l'accomplissement des vœux de Didon. Elle ne dédaigne pas d'aller trouver Vénus afin de lui proposer d'y travailler ensemble. Celle-ci ne se laisse pas prendre à un langage artificieux qui ne tend à rien moins qu'à dérober l'empire du monde à l'Italie pour le fixer sur les rivages libyens ; mais elle sourit à la ruse qu'invente la reine des dieux en vue de consommer un hymen dont le résultat cherché par cette ennemie des Troyens, l'alliance intime des deux peuples, ne dépendra jamais, après tout, que de l'arrêt des destins d'accord avec la volonté de Jupiter (v. 90-128). Cet entretien des deux déesses ne répond pas tout à fait au ton de l'épopée ; Junon y joue un rôle étrange, et le sourire malin de Vénus suffirait à lui seul pour en constater la frivolité. La scène n'en prépare pas moins

(1) C'est l'expression même de Fénelon quand il représente Télémaque brûlant d'amour pour Eucharis.

celle qui suit et qui, celle-là, ne laisse rien à désirer.

Dans la vie de plaisirs qu'on mène maintenant au palais de Carthage, une partie de chasse s'apprête. Au milieu des grands de la ville et des principaux Troyens paraissent Didon et Énée, vêtus et armés magnifiquement, resplendissants de beauté [1]. Et voici que par monts et vallées s'élancent à l'envi tous les chasseurs au milieu de qui le jeune Ascagne se distingue par sa juvénile ardeur. Mais, par l'effet de la ruse de Junon, un orage éclate; çà et là, chacun cherche un abri; Didon et le chef des Troyens arrivent à la même grotte. Sous l'éclat des éclairs, au bruit du hurlement des nymphes, la malheureuse oublie toute retenue, commet une faute qu'elle couvre du nom d'hymen.

Conjugium vocat; hoc prætexit nomine culpam.
v. 129-172.

Aussitôt la Renommée, qui de tous les fléaux est le plus rapide, parcourt les grandes villes de la Libye. Elle fait circuler de bouche en bouche des bruits déshonorants, représente les deux princes passant l'hiver dans la mollesse, sans souci de leurs royaumes, esclaves d'une honteuse passion (v. 173-197) [2]. Le portrait de la hideuse déesse, œuvre qui appartient en propre à Virgile, est saisissant; il n'a été égalé chez les anciens [3] par aucun des poètes qui ont voulu le refaire, ni par Stace, dans le troisième livre de la *Thébaïde*, ni par Valérius Flaccus dans le second de l'*Argonautique*. Ovide est celui qui a le mieux réussi à produire un effet qui s'en rapproche en dépeignant, au livre XII[e] des *Métamorphoses*, le palais de la Renommée plutôt qu'elle-même.

(1) Voir *Appendice* CCXIX.

(2) Voir *Appendice* CCXX.

(3) Il a été imité chez nous par Boileau, au chant II[e] du *Lutrin*, par J.-B. Rousseau, dans son *Ode au prince Eugène*, par Voltaire, au VIII[e] chant de la *Henriade*.



Le roi Iarbas, fidèle au culte de Jupiter, s'indigne des bruits qui lui parviennent. Lui qui a cédé à la Tyrienne fugitive la plage qu'elle possède et qui n'a pu se faire aimer d'elle, se plaint au dieu, qu'il adore en cent temples immenses, de l'amour qu'elle accorde aujourd'hui à un Phrygien efféminé (v. 198-218). Jupiter l'écoute. Il juge, en effet, qu'Énée ne tarde que trop à remplir la tâche glorieuse pour laquelle Vénus sa mère a pu l'arracher aux armes des Grecs. Il charge Mercure d'aller le lui rappeler. Le messager fidèle, plus vite que les vents, se rend à Carthage, où il voit Énée coquettement revêtu d'un manteau de pourpre, que lui a donné Didon, et concourant à la création de la grande cité. Il lui reproche d'être devenu l'esclave d'une femme et de travailler à lui élever sa ville sans plus songer ni à sa propre gloire ni à l'avenir de son héritier à qui sont dus et le royaume d'Italie et la terre de Rome (v. 219-278). A cet avis venu de Jupiter, Énée revient aussitôt au sentiment du devoir, prend en horreur la vie qu'il mène et se résout à fuir. Il recommande à ses principaux compagnons de préparer les vaisseaux pendant qu'il cherchera pour parler à la reine l'instant le plus propice. Mais qui peut tromper une amante? Didon craint tout, même le calme; et la cruelle Renommée, d'ailleurs, l'avertit des préparatifs de la flotte. Transportée de fureur, elle court comme une bacchante à travers la ville. Elle prévient la démarche d'Énée (v. 279-304). Elle l'accable de reproches, se répand en supplications, en plaintes touchantes (v. 305-330). Lui, soumis à Jupiter, les regards immobiles, comprime avec effort le trouble de son cœur, et lorsqu'il prend enfin la parole, c'est pour expliquer la résolution d'un départ prochain, qu'il ne méditait pas clandestin. « Jamais, dit-il, il ne niera les bienfaits d'Élise dont le souvenir restera cher à son cœur. Mais elle sait bien qu'aucune promesse d'hymen n'a été faite par lui. Ce n'est pas en Libye que les oracles lui ont ordonné de s'établir; l'ombre d'Anchise qui lui apparaît chaque nuit, l'intérêt d'Ascagne, l'ordre formel qu'il vient de recevoir de

Jupiter, lui prescrivent de gagner l'Italie » (v. 330-361). A mesure qu'il parle, le courroux de Didon s'accroît. Il éclate : « Non, s'écrie-t-elle, tu n'es pas le fils d'une déesse, tu ne descends pas de Dardanus, perfide ! Engendré par le Caucase aux âpres rochers, nourri du lait des tigresses d'Hyrcanie, il n'a pour ma douleur, ni un regard, ni une larme, ni un mot de pitié !.. Plus de bonne foi nulle part ! Je l'ai accueilli sans ressources lui et ses compagnons, j'ai partagé mon trône avec lui. Et maintenant, à l'entendre, Apollon, les oracles, Jupiter lui-même ordonnent son départ. Voilà ce dont s'occupent les Immortels ! Va donc, je ne te retiens plus, je ne réfuterai pas tes impostures ! Poursuis l'Italie à la merci des vents ! Mon ombre, après ma mort, t'assiégera en tous lieux, et les supplices que te méritera ton crime seront connus de moi dans le séjour des mânes ! » Elle dit, se dérobe et tombe défaillante entre les mains de ses femmes qui vont la déposer sur sa couche. Le pieux Énée voudrait la consoler et calmer ses ennuis; mais, tout en gémissant profondément et bien que son âme soit ébranlée par la force de son amour, il obéit cependant aux ordres des dieux et rejoint la flotte (v. 361-392).

Cette dernière entrevue où le langage de la passion, chez Didon, passe par toutes les phases possibles, depuis l'humble prière et les reproches attendris jusqu'à l'ironie amère et les accents les plus déchirants de la fureur, est d'un pathétique achevé. On a beaucoup disserté toutefois sur l'insensibilité d'Énée qui, dans une pareille circonstance, sans l'expression d'aucun regret, ne sait répondre aux premières apostrophes de la malheureuse reine que par les arrêts du destin. En fait, il se conduit en piètre amoureux. Aussi, n'est-ce pas en lui que nous avons vu naître et progresser la passion, cause de la faute commise dans la grotte. Lui, n'a cédé qu'à une défaillance passagère, à un sentiment très vrai, très vif, mais nullement comparable à celui de la femme qui s'est emparée de lui; et si, par l'impulsion de quelque divinité, il a pu oublier son devoir un instant, il faut, pour que son caractère de piété et de pa-

triotisme sorte de cette aventure sans trop en souffrir, qu'il rachète cet oubli momentané, dès qu'il en reçoit l'ordre, par un retour aussi ferme qu'immédiat à sa mission doublement sacrée d'aller établir ailleurs ses pénates et son peuple. Il ne s'appartient pas ; n'ayant le droit, ni d'aimer, ni de vivre pour lui-même, il ne peut que gémir en son cœur sur les résultats déplorables d'une rencontre à laquelle il lui est interdit de donner suite. Les paroles de tendresse qu'il prononcerait ne seraient qu'un leurre pour l'infortunée qui leur ouvrirait l'oreille. Il faut qu'il se taise, qu'il comprime les mouvements de son cœur. Sans être insensible, il est obligé de le paraître. C'est ce que le poète s'efforce de nous faire comprendre dès les premiers discours de Didon,

. . . . . ille Jovis monitis immota tenebat
Lumina, et obnixus curam sub corde premebat;
v. 331-332.

et ce qu'il prend soin de nous répéter à la fin par les quatre vers que j'ai traduits plus haut :

At pius Æneas quamquam lenire dolentem
Solando cupit et dictis avertere curas,
Multa gemens magnoque animum labefactus amore,
Jussa tamen divûm exsequitur classemque revisit.
v. 393-396.

Une fois rentré dans son rôle sacerdotal de chef de nation, il n'en sortira plus. En vain Didon abaisse son orgueil d'amante jusqu'à une tentative humiliante en lui adressant sa sœur Anna, non plus pour invoquer les droits de son prétendu hyménée, mais pour implorer comme seule grâce un court délai, une trêve, le temps de calmer son délire, il reste inflexible; « sa grande âme est pénétrée de douleur, mais sa volonté demeure immuable, et de ses yeux coulent des larmes inutiles. »

. . . . magno persentit pectore curas :
Mens immota manet ; lacrymæ volvuntur inanes.
v. 448-449.

C'est alors que, succombant à sa destinée, la reine délaissée prend la résolution de mourir. Des prodiges sinistres lui apparaissent ; elle croit entendre dans la nuit la voix de Sichée, aux mânes de qui elle n'a point gardé la foi promise ; comme Penthée, comme Oreste, elle est poursuivie de remords (v. 450-473). Pour cacher ses apprêts de mort, elle dit à sa sœur désolée qu'elle veut essayer, par des cérémonies magiques, de ramener l'infidèle ou de se soustraire à sa passion ; elle la prie d'élever, en plein air, dans le palais, un bûcher où seront détruits, avec force incantations d'une prêtresse massylienne, les armes et les vêtements laissés par le perfide, son lit et tout ce qui rappelle son souvenir. Anna, qui ne suppose pas un malheur plus grand qu'à la mort de Sichée, l'aide avec confiance. Le bûcher s'élève, les objets y sont déposés (v. 474-503). Une première cérémonie a lieu dans laquelle la prêtresse a recours, sur des autels voisins du bûcher, à toutes les pratiques ordinaires et où Didon, tenant en main la farine sacrée, implore la justice et la vengeance de la divinité, s'il en est une, qui s'intéresse à ceux qui aiment sans être aimés (v. 504-521). Pendant toute la nuit, sans un instant de repos, elle se livre aux transports divers de son amour, qui lui inspire mille projets aussitôt abandonnés que conçus, à la douleur, à la colère, au désespoir (v. 522-553). Dans le même temps, Énée, qui a tout disposé pour appareiller, a cherché dans le sommeil, sans doute grâce au sentiment du devoir accompli, quelque soulagement à tant de fatigue ; mais un songe l'agite. C'est Mercure qui, de nouveau, l'avertit et le met en garde contre les projets sinistres que peut former la reine contre ses vaisseaux. Il se lève à la hâte, donne le signal du réveil général, fait couper les amarres ; et la flotte déjà s'éloigne du rivage (v. 554-583).

Dès que l'aurore verse sur la terre ses premières clartés, Didon, du haut de son palais, aperçoit le port abandonné, les vaisseaux qui voguent au loin. Elle se meurtrit la poitrine, elle arrache ses beaux cheveux, et de sa bouche s'échappent des plaintes, des regrets, des reproches, des paroles entrecoupées qui trahissent le désordre de son esprit, des imprécations surtout contre ce peuple à qui Énée la sacrifie, et à qui, par une sorte de vue prophétique, elle voue la haine éternelle de sa propre nation d'où sortira le vengeur de tant de perfidie (v. 584-630)[1].

Elle ne tarde pas davantage à se débarrasser d'une vie odieuse. Elle envoie Barcé, la vieille nourrice de Sichée, prévenir sa sœur qu'elle vienne avec les bandelettes sacrées pour livrer aux flammes l'image du traître. Et à peine Barcé est-elle partie, qu'elle gravit les degrés du bûcher, s'arme de l'épée d'Énée, embrasse d'une dernière pensée sa vie tout entière, dont l'arrivée des Troyens a seule interrompu la gloire, trouve, au moment suprême, une consolation dans le présage sinistre que de loin la flamme du bûcher va porter aux yeux du fugitif, et se frappe (v. 631-662). Un cri s'élève, la flamme pétille, le trouble se répand partout. Anna, éperdue, accourt, fend la foule, appelle à grands cris sa sœur expirante, monte les degrés, l'embrasse, étanche le sang de sa plaie. Trois fois la mourante se soulève, trois fois elle retombe. Enfin Junon, touchée de ses souffrances, envoie vers elle Isis qui détache son âme des liens du corps et sa vie s'exhale dans les airs (v. 663-705).

Tel est le dénouement de ce drame qui se développe avec un art consommé dans une série de belles scènes d'un intérêt constamment soutenu. Un poète grec, Apollonius de Rhodes, avait, avant Virgile, élargi le cadre de l'épopée en y faisant entrer l'amour et en dépeignant cette passion « avec assez de puissance à la fois pour la rendre digne des grands noms de la légende et assez de nouveauté pour laisser une trace impérissable[2] ». Virgile l'avait

(1) *Appendice* ccxxi.
(2) MM. Croiset, *Hist. de la Litt. grecque*, tome V, p. 234.

étudié plus d'une fois et s'en est souvenu. La sœur de Didon, par exemple, en attisant par ses premiers conseils un feu naissant, n'agit pas autrement que Chalcippe, la sœur de Médée, au troisième livre des *Argonautiques*. L'envoi d'Éros par Vénus auprès de la flotte d'Æétès n'avait pas manqué non plus d'analogie, nous l'avons vu au premier livre [1], avec le moyen employé par la même déesse pour enflammer le cœur de la reine de Carthage. Enfin plus d'un détail de la subtile analyse qu'a faite Apollonius de l'âme d'une amante se retrouve ici. Mais quelle différence entre la vérité et la vigueur constantes de l'un et les inégalités de l'autre qui, à l'expression des sentiments forts, ne joint que trop souvent, tantôt la forme érudite, tantôt les gentillesses de l'Alexandrinisme ! Sans contester au poète rhodien le génie qu'il lui a réellement fallu pour se livrer le premier à une telle étude de la passion, sans rien dissimuler non plus des emprunts que lui a faits Virgile, quel tribut d'éloge ne devons-nous pas à celui-ci pour la perfection qu'il y a apportée ! Dans le tableau neuf et profond qu'il présente, que de traits qui n'appartiennent qu'à son âme, consciente déjà en quelque sorte de la révolution morale qu'entrainera bientôt dans le monde une religion nouvelle ! L'amour de Didon, sans avoir les luttes, les scrupules, les délicatesses de la tendresse chrétienne, en a déjà à plusieurs moments la pudeur, les remords et la tristesse [2].

Remarquez, en outre, avec quelle habileté le poète ne cesse pas un instant de rattacher à son sujet, qui est Rome, les épisodes qui, par l'intérêt particulier qu'ils suscitent, pourraient en détourner l'attention. Le livre n'a d'autre but, en somme, que d'expliquer poétiquement la lointaine origine de la lutte héroïque que soutinrent Carthaginois et

(1) Ci-dessus, p. 401.

(2) J.-P. Charpentier, dans la courte étude sur Virgile que contient son ouvrage *Les Écrivains latins de l'empire*, appuie beaucoup « sur cette peinture de la passion faite avec une délicatesse exquise qui semble une divination de la pudeur chrétienne ». Éd. 1859, pp .145-147.

Romains pour la domination du monde. Et dès le début nous voyons s'ouvrir cette lutte, sinon entre les deux peuples, du moins entre les divinités qui les protègent. Si les Troyens ont été portés vers l'Afrique par une tempête, c'est que Junon a voulu retarder la fondation du royaume de Romulus; si Vénus jette au cœur de Didon un fatal amour, c'est pour qu'Énée, bien reçu par elle, puisse réparer sur les rivages libyens le désastre qu'il vient de subir; Junon favorise ensuite cette passion afin d'amener un hymen qui, en fixant les Troyens loin de l'Italie, assurerait l'empire à Carthage; Jupiter intervient pour rendre à leurs destinées le cours que leur ont prédit les oracles; et lorsque Énée, remis dans la voie du devoir par un avis céleste, délaisse la protégée de Junon, l'infortunée, qui le voit fuir, lance sur lui et ses descendants la malédiction qu'un Carthaginois doit accomplir un jour. Hannibal, et la Trébie, et Trasimène, et Cannes, tant de désastres qui mirent Rome à deux doigts de sa perte, se présentent à l'esprit. « Cette mort de Didon, avec les imprécations qui présagent Hannibal, dit Sainte-Beuve[1], est magnifique et d'un ordre unique en poésie. »

VI

Livre V. — Les Troyens viennent de s'éloigner de Carthage, non sans apercevoir l'incendie qui l'éclaire et sans éprouver en leurs cœurs un triste pressentiment de ce qui s'y passe. Bientôt de sombres nuages leur inspirent la crainte d'une nouvelle tempête. L'habile pilote, Palinure, conseille de ne pas lutter contre les vents contraires et de s'arrêter à la terre la plus proche, la Sicile. Énée l'écoute d'autant plus volontiers que ce pays lui est cher, parce qu'un Troyen,

(1) *Ét. sur Virg.*, p. 164.

le vieil Aceste, en est le roi et parce qu'y reposent les restes de son père Anchise, dont justement l'anniversaire de la mort est tout proche. Aceste accueille ses compatriotes en amis et son hospitalité les console de leurs fatigues (v. 1-41). Le lendemain, Énée réunit ses compagnons et, du haut d'un tertre, leur adresse une harangue solennelle qui leur annonce la série des fêtes par lesquelles il honorera la mémoire de son père. Alors il couronne sa tête du myrte maternel; tous les assistants en font autant, et, suivi d'une foule immense, il se rend au tombeau, où il offre un sacrifice qui est agréable aux mânes, puisqu'un serpent, génie tutélaire du lieu ou ministre mystérieux du mort, vient en goûter les prémisses pour rentrer ensuite sans colère au fond du mausolée (v. 42-103). C'est, selon l'usage, le neuvième jour après cette cérémonie que doivent avoir lieu les jeux annoncés. Ce jour-là, au milieu d'un grand concours de peuple, les prix proposés sont étalés et le clairon donne le signal des luttes (v. 104-113).

La première est une joute nautique à laquelle prennent part quatre galères. Elles doivent lutter de vitesse pour revenir à leur point de départ après avoir tourné un rocher qui se voit au loin dans la mer et qu'on a pour la circonstance orné de branches de chêne[1]. Les concurrents sont Gyas, Mnesthée, Sergesthe et Cloanthe, ces trois derniers de qui plus tard tiendront leurs noms trois grandes familles romaines, les Memmius, les Sergius et les Cluentius. Gyas, aux acclamations de la foule, prend d'abord et garde l'avance jusqu'au rocher; mais là son pilote, Ménœtès, manque de hardiesse, navigue trop au large et si mollement que, se voyant dépasser par Cloanthe, dans son impatience, le bouillant jeune homme précipite à la mer l'homme trop prudent et prend sa place. On rit de la déconvenue de Ménœtès qui se réfugie tout ruisselant sur l'îlot. Toutefois Gyas ne peut rattraper le temps perdu :

(1) M. G. Boissier reconnait ce rocher dans l'îlot qu'on appelle aujourd'hui *Isola d'Asinello*. Cf. *Nouv. Prom. arch.*, p. 245.

Cloanthe restera le premier. En vain s'efforcent Mnesthée et Sergesthe : celui-ci s'approche trop des écueils et y échoue; celui-là tient bon jusqu'au bout, dépasse même Gyas, s'anime de plus en plus aux cris qui l'excitent, et n'est plus séparé du futur vainqueur que par un faible intervalle, lorsque les divinités marines, invoquées par Cloanthe, poussent son vaisseau plus prompt que la flèche jusqu'au port. Alors sont décernées les récompenses que proclame la voix d'un héraut. Après avoir octroyé à chaque navire trois taureaux, du vin et un grand talent d'argent, Énée donne à Cloanthe un manteau d'or, à Mnesthée une riche cuirasse, à Gyas deux bassins d'airain et deux coupes d'argent. Sergesthe lui-même, qui a réussi à sauver son navire, reçoit pour prix de ses efforts une esclave habile à tisser et mère de deux jumeaux (v. 114-285).

Ce concours fini, Énée se rend dans une vallée verdoyante [1] qu'enferment, comme un cirque, les contreforts que jette vers la mer le mont couvert de forêts. La foule le suit et se presse tout autour de ce théâtre naturel. Il appelle ceux qui veulent lutter de vitesse à la course à pied et leur promet des prix. Les deux amis, Euryale et Nisus, que nous retrouverons plus tard, sont parmi eux. C'est Euryale qui l'emporte sur tous grâce à une ruse de Nisus qui, dans le moment où il est le premier, tombant par accident, profite de sa chute pour arrêter et faire tomber aussi Salius qui le suit de près. Salius élève bien une réclamation contre l'irrégularité du procédé dont il est victime. Mais Énée y coupe court en distribuant plus de récompenses qu'il n'en a promis (v. 286-361).

Vient ensuite le combat du ceste. Seul des Troyens, Darès, le puissant athlète, se présente et nul de ses compagnons n'ose s'avancer contre lui ; déjà il espère pouvoir, sans travail, recevoir le prix convenu, quand Aceste gourmande le sicilien Entelle, si connu jadis par sa force,

(1) Celle où, comme l'indique Virgile un peu plus loin (v. 550), se trouvait le tombeau d'Anchise.

héritier des lourds gantelets d'Éryx. Bien qu'il ne soit plus jeune, Entelle se lève ; mais Darès, à la vue d'armes si pesantes, ne les accepte pas. Entelle propose alors de combattre avec des cestes égaux et une lutte acharnée commence. Après des péripéties, inquiétantes un instant pour le Sicilien, elle se termine par la défaite du Troyen, que ses amis reçoivent dans leurs bras, la tête vacillante et les dents brisés [1]. Entelle complète sa victoire en abattant d'un coup terrible le taureau qui en est le prix et déclare renoncer désormais au ceste et à son art (v. 362-484).

A cette lutte succède un concours de tir à l'arc auquel s'apprête à prendre part Aceste lui-même. Hippocoon frappe le bois du mât tout au sommet. Mnesthée, le vainqueur de la joute navale, rompt de sa flèche le nœud qui y retient la colombe attachée par la patte. Eurytion vise l'oiseau qui s'envole dans l'espace et l'atteint. Par ce fait il est victorieux. Aceste néanmoins veut prouver sa force et, sans but, lance son trait dans les airs. Alors se produit un prodige inattendu, dont le sens ne sera expliqué que plus tard par les devins. La flèche, en volant, s'enflamme et se perd dans les cieux en y traçant un sillon de feu. Énée, qui ne voit en cela que la bienveillance de Jupiter envers Aceste, l'embrasse, le proclame le premier de tous et lui décerne une magnifique coupe ciselée, sans faire tort des récompenses qu'ils ont méritées à Eurytion et aux deux autres, qui ne sont pas jaloux du vieux roi [2] (385-544).

Enfin, la plaine est dégagée et l'on voit apparaître, chevauchant en trois escadrons, de jeunes Troyens que commandent trois chefs aussi jeunes qu'eux : le fils de Polités, futur fondateur de la ville de Politorium, Atys qui doit donner son nom à la grande famille Attia, et le plus beau de tous, Iule (Ascagne). Les trois petites troupes se livrent à mille évolutions, simulant entre elles des combats, et offrent aux regards de la foule un spectacle qui l'enchante,

(1) Voir *Appendice* CCXXII.
(2) Voir *Appendice* CCXXIII.

spectacle, dit le poète, qu'Iule transportera plus tard chez les Albains et qui se perpétuera chez les Romains sous le nom toujours conservé de *Jeux troyens*. Ainsi se termina la fête célébrée en l'honneur des mânes d'un père (v. 545-603.)

Le développement considérable donné à la description de cette fête indique assez l'importance qu'y attachait l'auteur. Les jeux avaient eu, de tout temps, une grande place dans la vie des anciens et les jeux funèbres particulièrement y avaient été tellement pratiqués que bien des poètes épiques, après Homère, en introduisirent, comme lui, quelque célébration dans le cours de leurs épopées. Combien Virgile ne devait-il pas être tenté de faire de même, lui qui savait l'intérêt que les Romains de son temps attachaient aux jeux de toute espèce ! La passion des spectacles de l'amphithéâtre et du cirque était d'autant plus vive chez eux que le forum ne se prêtait plus à celle qu'ils avaient témoignée naguère pour les luttes de la parole et les débats politiques ; il était certain de les charmer en leur montrant chez leurs ancêtres des goûts semblables aux leurs. Et puis, il y avait là pour lui une occasion de plus d'imiter son grand modèle. Homère, au XXIII[e] livre de l'*Iliade*, avait décrit longuement les jeux célébrés par Achille aux funérailles de Patrocle ; il était bien permis à Énée d'honorer son père comme Achille avait honoré son ami. Les circonstances, à la vérité, n'étaient pas les mêmes et la place occupée, dans l'un et l'autre poème, par Patrocle et par Anchise, n'avait pas une importance égale ; les honneurs rendus au héros grec immédiatement après sa mort se comprennent mieux et sont mieux amenés dans l'*Iliade* que ceux que nous voyons rendre dans l'*Énéide* au vieillard pacifique décédé déjà depuis un an. On ne peut pas dire, cependant, qu'il y ait dans ce récit une faute de goût ou de composition. Le caractère religieux qu'avait pris Anchise aux yeux du peuple entier des Troyens autorisait son fils à les associer à la célébration de l'anniversaire d'un deuil qui avait dû ressembler quelque peu à un

deuil public, et le contraste entre les émotions suscitées par le drame de la passion de Didon et le calme reposant de cette longue cérémonie funèbre ne manque pas d'habileté.

D'autre part, si Virgile imite Homère, il sait, dans cette imitation, comme dans presque toutes celles qu'il fait de son glorieux prédécesseur, ne pas renoncer à son propre génie. Non seulement il garde son indépendance en produisant des incidents nouveaux dans ceux des jeux qu'il répète après le poète grec, tels que la course à pied, la lutte du ceste et le tir à l'arc; mais il en supprime un certain nombre et les remplace par d'autres. Avec raison il laisse de côté la course des chars, que la poésie, même en dehors de l'épopée, avait trop souvent décrite pour qu'on y pût encore beaucoup innover; et il dépeint une course de vaisseaux qui n'a pas seulement l'avantage de prêter à de nombreux détails d'un nouveau genre, mais qui de plus est excellemment choisie pour les hommes que leurs longues pérégrinations sur mer viennent, durant sept ans, de préparer à cet exercice bien mieux qu'à l'autre. Il néglige également la lutte corps à corps, le combat des guerriers armés, celui du disque, celui du javelot; il préfère réduire le nombre des concours et donner en échange un spectacle auquel ses contemporains seront beaucoup plus sensibles. Nous savons que le jeu troyen, *ludus Trojanus*, sorte de carrousel où s'exerçaient sous les yeux de leurs pères l'adresse, la force et la grâce des jeunes Romains, était très prisé d'Auguste, qui l'avait remis en honneur dans les fêtes célébrées après la bataille d'Actium. L'empereur, qui ne perdait aucune occasion de profiter de tout rapprochement du présent avec le passé, tint à faire figurer, dans cette cavalcade d'une origine vénérable, en tête des enfants des premières familles ceux de sa propre maison. Virgile entrait donc absolument dans ses vues en rappelant l'antiquité de cette institution, et le bruit produit à Rome par la rénovation qu'en avait faite Auguste ne pouvait qu'attirer l'attention sur cette partie de son poème. Un autre attrait qu'il y

sème, c'est l'explication de la généalogie de certaines familles, connues alors de tout l'empire et qu'il trouve moyen de rattacher au temps légendaire d'Énée. Les vainqueurs de la joute navale, comme les jeunes chefs des enfants du jeu troyen, deviennent les ancêtres les plus lointains des grands de la Rome impériale : ainsi Atys, présenté comme l'ami intime du jeune Iule et le fondateur futur de la *gens* Atia, indique l'origine de la mère d'Auguste, Atia, nièce de J. César qui descend d'Iule.

Mais passons à la deuxième partie du livre où reprennent cours les aventures du héros.

Tandis que les Troyens sont attentifs aux jeux, leurs femmes qui, selon l'usage antique, en sont exclues, déplorent la perte d'Anchise près d'autels élevés sur le bord de la mer. Mais les larmes qu'elles répandent ne proviennent pas seulement de ce trépas. Elles contemplent avec douleur l'immense étendue des flots, songent à la patrie perdue, aux mille dangers qu'elles ont courus depuis sept ans, à ceux qui les attendent encore dans de nouveaux voyages. Junon, dont la mort de Didon n'a fait qu'exciter la colère, profite de ces dispositions et envoie parmi elles, sous la figure de Béroé, la vieille épouse du Thrace Doryclus, la déesse Iris qui leur persuade, par un discours artificieux, qu'une nouvelle Troie peut s'élever en Sicile même, si elles ont le courage de priver Énée de sa flotte en l'incendiant. Elles hésitent un moment entre cette terre de Sicile qu'elles aiment avec excès et le royaume qui leur a été promis ; mais elles reconnaissent qu'elles ont affaire à une divinité, et dès lors, au moyen de brandons allumés aux foyers sacrés, elles mettent le feu aux navires (v. 614-663).

Eumèle en porte la nouvelle au tombeau d'Anchise ; Ascagne, le premier, sur son cheval rapide, s'élance au rivage et apostrophe les Troyennes ; Énée le suit de près avec la foule des siens. Les femmes, revenues de leur emportement, fuient et se cachent dans les rochers. Cependant l'incendie se propage et tous les efforts seraient vains, si Jupiter, imploré par Énée, ne lançait du haut de

nuages amoncelés une pluie torrentielle qui l'éteint. Le gros de la flotte échappe enfin au fléau : quatre vaisseaux sont entièrement détruits (v. 664-699).

Une si grande perte afflige Énée qui, ne pouvant emmener avec lui tout son monde, ne sait quel parti prendre. Un de ses compagnons les plus vieux, Nautès, lui conseille de créer en Sicile, avec le consentement d'Aceste, une ville qui porterait le nom de ce roi et où il laisserait, avec les femmes, les hommes débiles et tous ceux qui n'éprouvent pas le besoin de la gloire. L'avis est confirmé par un songe dans lequel Anchise lui parle dans le même sens et lui prescrit en même temps, lorsqu'il partira avec l'élite de son peuple, d'aller consulter l'oracle de la Sibylle; car elle doit, lui dit-il, le faire pénétrer dans les Champs Élysées où il verra toute sa postérité et connaîtra les remparts qui lui sont réservés,

Tum genus omne tuum et quæ dentur mœnia disces.

C'est par cette prescription, remarquez-le en passant, que le poète prépare le sujet du sixième livre tout entier (v. 700-740).

Obéissant aux ordres de son père, Énée s'entend avec Aceste qui se réjouit de l'accroissement de son royaume par la fondation d'une ville où resteront une partie des Troyens et la plupart de leurs femmes. On élève un temple à Vénus sur le sommet du mont Éryx; puis la séparation a lieu au milieu des larmes et, après les sacrifices d'usage, la flotte abandonne les rivages siciliens (v. 741-778). Vénus, qui craint de nouvelles persécutions de Junon, se rend auprès de Neptune et le supplie de permettre au héros d'atteindre le but de son voyage (v. 779-798). Le souverain des mers la rassure, lui dit qu'Énée abordera sans danger aux portes de l'Averne en ne perdant qu'un seul des siens, qui paiera de sa tête le salut de tous, et s'apprête à parcourir son empire apaisé au milieu d'un nombreux et brillant cortège (v. 799-815). La victime désignée se trouve

être Palinure, pilote du premier des vaisseaux de la flotte; pendant que celle-ci navigue dans le calme de la mer et du ciel, il cède au sommeil et, poussé par la main d'un dieu, il tombe dans les flots qui l'engloutissent. Énée ne s'aperçoit de sa disparition qu'au moment d'approcher des écueils des Sirènes, prend en main le gouvernail et poursuit heureusement sa route, non sans déplorer le sort du malheureux qui va rester sans sépulture sur une plage inconnue:

Nudus in ignota, Palinure, jacebis arena!
v. 871.

C'est par ce vers que le V[e] livre se termine dans presque toutes nos éditions[1]; ainsi l'ont voulu Tucca et Varius, les premiers éditeurs de l'*Énéide*. Il paraît cependant, d'après l'affirmation de Servius et de Probus, que Virgile l'avait terminé par les deux vers qui font aborder le héros au rivage de Cumes et qui pour nous commencent le VI[e] livre. La question d'ailleurs n'a pas grande importance. J'aime mieux insister sur le soin apporté par le poète à marquer dans ce passé lointain l'explication de faits qui devaient suivre ou de choses présentes.

Nautès, le vieil et sage compagnon qui porte aux Troyens l'avis de l'incendie de leur flotte, rappelle la famille Nautia, qui n'était pas une des moins connues de Rome et dont l'antiquité, d'après le témoignage de Servius, avait été notée par Varron dans son traité de *Familiis Trojanis*[2].

La ville dont Énée trace les limites d'accord avec Aceste est celle qui de ce nom prit celui d'Égeste et de Ségeste. Elle avait eu une histoire importante, était devenue la rivale de Sélinonte, l'avait vaincue et avait tenu tête à Syracuse. Déchue déjà très sensiblement à l'époque de l'arrivée des Romains en Sicile, elle n'avait pas manqué de

(1) Ribbeck toutefois s'est conformé, dans la sienne, aux renseignements fournis par Servius.

(2) Cf. aussi Denys d'Halicarnasse, VI, 69.

se prévaloir auprès d'eux de son origine troyenne et eux l'avaient traitée en alliée et en parente. Cicéron, dans les *Verrines* [1], venait de parler encore, comme d'une opinion courante, des causes qui méritaient aux habitants de Ségeste la bienveillance de la République [2].

Le temple élevé sur le mont Éryx [3] avait eu de longue date une grande réputation et, durant des siècles, les navigateurs qui passaient dans ces parages s'y étaient rendus pour y faire leurs dévotions, à quelques nations qu'ils appartinssent ; car la divinité qu'on y adorait, qu'elle fût appelée Astarté par les Phéniciens, Aphrodite par les Grecs, Vénus par les Latins, était au fond la même pour tous, et, tous y apportant de riches offrandes, il était devenu un des plus riches du monde. Au temps de sa plus grande prospérité, ce dut être un édifice phénicien, puisque les plus basses assises des énormes substructions qui le soutenaient et qui existent encore [4] portent des lettres phéniciennes ; mais rien n'empêche de croire que le monument dû aux Phéniciens avait été bâti sur l'emplacement d'un sanctuaire construit auparavant et c'est de celui-là que Virgile raconte la fondation par Énée, attribuant ainsi aux ancêtres des Romains la gloire première d'une création que les Carthaginois jadis avaient sans doute revendiquée pour eux-mêmes. Éryx d'ailleurs, dont le mont portait le nom, était, d'après la tradition, fils de Vénus et de l'argonaute Butès, et par conséquent, par sa mère, frère d'Énée ; aussi le poète, en faisant, dans les premiers vers du livre, aborder le héros au royaume

(1) *Verr.*, IV, 33, 72.

(2) Cette ville aujourd'hui a tout à fait disparu : il n'en reste, sur le Monte-Barbaro, que les ruines d'un théâtre, et, sur une hauteur voisine, un temple, qui n'a jamais été fini, mais dont les détails attirent la curiosité des archéologues. Voir ce qu'en dit M. G. Boissier, *Nouv. Prom. arch.*, pp. 248-252.

(3) Aujourd'hui *monte San-Juliano.*

(4) Cf. Salina, *Le mura fenicie di Erice*, dans les *Notizie degli scavi*, avril 1883.

d'Érycie, appelle-t-il cette côte de la Sicile *litora fraterna*. Par sa position, le mont présentait aussi comme poste de guerre des avantages dont les Carthaginois n'avaient pas méconnu l'importance : Amilcar Barca y avait même établi son quartier général pendant les quatre dernières années de la première guerre punique et les généraux de Rome lui en avaient disputé avec acharnement la possession. L'endroit éveillait donc dans l'esprit des Romains des souvenirs patriotiques de tout genre, et lorsque nous lisons dans l'historien Diodore que la déesse, qui n'y était plus adorée depuis la domination romaine que sous le nom de Vénus Érycine, voyait son temple fréquenté alors, non seulement par les marins, mais par les personnages les plus considérables, tels que consuls et préteurs, nous nous expliquons l'intérêt que Virgile trouvait à en parler.

Les sacrifices, que le chef des Troyens accomplit sur son vaisseau avant de donner le signal du départ, indiquent l'ancienneté des cérémonies sacrées auxquelles devait procéder tout commandant de flotte romaine en pareille circonstance.

La description du cortège de Neptune, qui vient un peu plus loin, semble bien une allusion au bas-relief en marbre, œuvre admirable de Scopas, qui, au temps de Virgile, se trouvait exposé à Rome dans le temple du dieu. Les détails de ce groupe, tels que Pline le Naturaliste nous les fait connaitre [1], se retrouvent pour la plupart dans la peinture du poète, de sorte que les lecteurs de l'Énéide devaient nécessairement établir entre les deux images un rapprochement dont la surprise ne manquait pas d'agrément.

Enfin, la mort de Palinure permet d'amener dans le livre suivant un épisode ayant trait à l'origine du nom du cap de Lucanie appelé par eux *Palinurum promontorium*.

(1) *Hist. nat.*, XXXVI.

VII

Si l'on en croyait Montaigne[1], le cinquième livre que nous venons d'examiner serait, après les Géorgiques qu'il estime « le plus accomply ouvrage de la poésie », l'œuvre la plus parfaite de Virgile et l'emporterait sur toutes les autres parties de l'*Énéide*, bien que, comme celles-ci, il laisse « recognoistre ayseement qu'il y a des endroits ausquels l'aucteur eust donné encores quelque tour de pigne, s'il en eust eu le loisir ». Cependant, malgré les qualités propres qui distinguent le récit du séjour d'Énée en Sicile, cette supériorité que lui attribue le célèbre moraliste sur le reste du poème n'est pas admise par l'opinion générale. On s'accorde davantage à suivre le jugement de Sainte-Beuve. « Le SIXIÈME CHANT, dit-il[2], est réputé le plus beau, le plus savant, le plus noble, le plus philosophique et le plus patriotique de l'*Énéide*, de même que le quatrième en demeure le plus passionnément tendre, et le second le plus tragique et le plus lamentable. » Le sujet de ce sixième chant est la descente d'Énée aux enfers.

A peine arrivé à Cumes, le héros, avec une partie de ses compagnons, se rend sur la hauteur où s'élève le temple d'Apollon, près de l'antre redouté de la Sibylle. Pendant qu'ils admirent les bas-reliefs dont le fameux artiste Dédale a orné l'entrée de l'édifice, Achate, qui les a précédés, leur amène Déïphobe, fille de Glaucus, prêtresse de Phébus et d'Hécate. Sur les ordres qu'elle leur donne, ils s'empressent d'accomplir un sacrifice. Alors, elle les conduit sur le seuil de l'antre, et là, sentant la présence et le souffle de la divinité, elle ordonne à Énée d'offrir ses vœux et ses

(1) *Essais*. II, 10.
(2) *Ét. sur Virg.*, 3e éd., p. 168.

prières. Il implore la fin des malheurs des Troyens, fait vœu d'élever à Phébus et à Diane un temple de marbre, d'établir des jeux sous le nom d'Apollon, et promet à la vierge sainte de réserver dans son empire un auguste sanctuaire où seront déposés les arrêts qu'elle prononcera sur les destinées de son peuple. La Sibylle, en proie au délire divin, lance de sa bouche écumante l'oracle que répètent les cent avenues de la caverne dont les cent portes viennent de s'ouvrir d'elles-mêmes. « Les maux des Troyens, dit-elle, sont finis sur mer, mais non sur terre. Ils arriveront au royaume de Lavinium ; mais la guerre les attend ; le Tibre roulera des flots de sang; qu'Énée lutte jusqu'au bout avec audace ! » L'oracle rendu et la fureur de la prophétesse tombée, Énée, dont le courage tranquille a prévu tous les obstacles, lui affirme qu'il est prêt à les affronter ; seulement, il la supplie de lui accorder une grâce, celle de pénétrer par le lac et les bois de l'Averne, dont elle a la garde, dans le royaume infernal où il puisse voir et entretenir Anchise, son père tant aimé. « La difficulté, lui répond-elle, n'est pas d'y entrer, c'est d'en sortir ; il y a témérité à l'entreprendre et, bien peu l'ont osé; mais, si tel est son vœu, il faut qu'il remplisse deux formalités : qu'il cherche d'abord au fond du bois, sur un arbre touffu, un rameau d'or qu'aucun mortel ne saurait cueillir sans la volonté des dieux ; qu'il rende ensuite les derniers devoirs à un des siens dont il ne connait pas encore la mort et dont le cadavre gît sur la plage » (v. 1-155).

Émù de cette nouvelle et ne sachant de qui il s'agit, Énée regagne le rivage. Il y trouve le cadavre de Misène, guerrier qui jadis, aux côtés d'Hector, maniait avec une égale habileté le clairon des combats et la lance et qui vient de se noyer dans les roches. Tous les Troyens pleurent sa perte, se mettent à abattre des arbres de la forêt pour préparer son bûcher. Pendant qu'Énée participe lui-même à ce travail et qu'il songe à l'arbre portant le rameau d'or, il voit descendre des cieux deux colombes, oiseaux chers à sa mère : il la prie de le guider par elles

vers le précieux rameau. Les colombes, en effet, voltigent peu à peu, le conduisent dans le bois jusqu'aux gorges infectes de l'Averne et se posent sur l'arbre d'où il arrache le présent que réclame Proserpine et qu'il s'empresse de porter à la demeure de la Sibylle. Revenant aussitôt vers ses compagnons, il rend avec eux les derniers devoirs à son malheureux ami et lui élève un vaste monument au pied d'une montagne qui, de ce fait, doit éternellement s'appeler Misène,

> Monte sub aerio, qui nunc Misenus ab illo
> Dicitur æternumque tenet per sæcula nomen.

Les deux formalités qu'a prescrites la Sibylle sont donc remplies (v. 156-236). Il retourne vers elle, accompagné d'un certain nombre de Troyens, et, près d'un gouffre, dont l'entrée, taillée dans le roc, est défendue par des bois ténébreux et par les eaux noirâtres d'un lac aux exhalaisons impures, il procède, pendant toute la nuit, aux sacrifices qui lui rendront favorables les dieux de l'enfer. Et voilà qu'aux premières lueurs de l'aube, la terre mugit sous leurs pas, la cime des forêts se met à trembler, les chiens hurlent dans l'ombre; car la déesse Hécate approche. « Loin d'ici, profanes, s'écrie la Sibylle; fuyez de ce bois sacré. Et toi, en avant, glaive en main, c'est l'heure du courage et de l'audace ! » A ces mots, elle s'élance dans le gouffre béant et, d'un pas intrépide, le héros la suit de près (v. 237-263).

En cet endroit de son récit, le poète, intimidé, s'arrête : « O dieux, s'écrie-t-il, dieux qui commandez à l'empire des âmes ; ombres muettes, et vous, Chaos et Phlégéton, séjour silencieux de la nuit infinie; qu'il me soit permis de répéter ce que j'ai entendu ; puissé-je, sans blesser votre puissance, révéler les mystères ensevelis dans les profondeurs et les ténèbres de la terre ! »

> Di, quibus imperium est animarum, Umbræque silentes,
> Et Chaos et Phlegethon, loca nocte silentia late,

Sit mihi fas audita loqui, sit numine vestro
Pandere res alta terra et caligine mersas.
v. 264-267.

Pour lui, non moins que pour son héros, l'instant est solennel. Jusqu'ici il a pu, depuis le premier vers du livre, comme au livre précédent, s'attacher à chercher dans les incidents créés par lui l'explication de certaines choses du présent. Le vœu, par exemple, que fait Énée d'ériger dans son royaume un temple de marbre et de créer des jeux sous le nom d'Apollon. est une allusion évidente au temple du dieu élevé à grands frais par Auguste sur le mont Palatin et aux jeux Apollinaires qui, depuis la première guerre punique, étaient célébrés à Rome avec beaucoup de pompe. La promesse faite à la prophétesse de garder religieusement dans un sanctuaire les décrets qu'elle prononcerait sur les destinées romaines rappelle le soin qu'on avait pris constamment de conserver dans le temple de Jupiter Capitolin les livres sibyllins, le pieux travail qu'on s'était imposé pour les reconstituer après l'incendie qui les avait détruits au temps de Sylla, le respect aussi avec lequel Auguste venait de renfermer les livres nouveaux dans deux cassettes mises sous la sauvegarde de la statue d'Apollon. La description des funérailles de Misène, qui représente celui qui officie promenant trois fois l'eau lustrale autour de ses compagnons, les aspergeant d'une rosée légère avec un rameau d'olivier, et ne prononçant les paroles d'adieu, *novissima verba*, qu'après avoir ainsi purifié l'assemblée, retrace exactement, dans leur origine lointaine, les cérémonies funèbres des Romains. Enfin le monument élevé au mort explique la dénomination du fameux cap Misène auquel la station de la flotte d'Auguste donnait plus d'importance que jamais. Mais, au moment de la descente d'Énée aux enfers, ce n'est plus de tout cela qu'il s'agit. Le poète voit se soulever devant lui les plus hautes, les plus graves des questions qui aient jamais agité l'esprit humain : questions de l'immortalité de l'âme, de la vie

future, de la justice exercée dans cet autre monde par la divinité à l'égard des hommes. Aussi se demande-t-il s'il ne commet pas un de ces actes interdits aux mortels, dont l'audace pourrait paraître criminelle aux dieux, en cherchant à découvrir les secrets qu'ils ont cachés à tous les regards. Et de là cette invocation qu'il leur adresse et qui donne à son entreprise un caractère tout particulier de grandeur et de solennité.

Il a bien soin d'ailleurs d'affirmer qu'il n'invente rien et que tout ce qu'il va dire il l'a entendu, *sit mihi fas audita loqui*. Cette affirmation a même donné lieu à bien des discussions. L'évêque anglais Warburton[1], en faisant du sixième livre de l'Énéide une étude approfondie, émit l'opinion que Virgile annonçait ainsi l'intention de dévoiler l'enseignement reçu dans les mystères d'Éleusis. L'hypothèse était si séduisante que Voltaire fut d'abord tenté de l'adopter; mais, après l'avoir approuvée, il ne tarda pas à la combattre : « Cette descente aux enfers, dit-il, imitée d'Homère beaucoup moins qu'embellie, et la belle prédiction des destins de César et de l'empire romain, n'ont aucun rapport aux fables de Cérès et de Triptolème. Ainsi, il est fort vraisemblable que le sixième livre de l'Énéide n'est point une description de mystères : si je l'ai dit, je me dédis. » Et il avait raison. Comment croire, en effet, que le poète, alors même qu'il eût été initié aux mystères de la grande déesse, eût osé, en s'adressant à Auguste, qui l'était certainement, violer ses serments et commettre une indiscrétion à ce point criminelle qu'Horace, qui n'avait pas la même piété que lui, la considérait comme un sacrilège et se défendait de la souffrir chez quiconque habiterait sous son toit?

. . . . . vetabo, qui Cereris sacrum
Vulgarit arcanæ, sub isdem
Sit trabibus.

Carm., III, 2, v. 26-28.

(1) *Virg. op.*, lib. VI, *proœmium*.

La vérité est que, par un mode de travail que nous n'avons cessé de constater chez lui, il a pris de côté et d'autre les renseignements divers qui pouvaient lui être utiles. Récit de la descente d'Ulysse aux enfers dans l'*Odyssée*, légendes mythologiques transférées de Grèce en Italie, opinions des Étrusques, traditions nationales, croyances des anciens Romains à la persistance de la vie chez les morts et opinions nouvelles du peuple sur la nature et le sort de l'âme[1], systèmes de philosophie, tous les témoignages lui serviront[2]; à l'étude des idées populaires tant anciennes que récentes, il joindra celle des doctrines imaginées par les savants; et de cet ensemble de matériaux, dont la discordance est si grande qu'il lui sera parfois impossible de les fusionner complètement, il tirera une œuvre originale où les élans ordinaires de son âme sensible le porteront, à certains moments, aussi près que possible de notre propre religion. Ne nous étonnons donc pas si, au moment précis où il aborde la tâche immense et ardue qu'il veut assumer, il témoigne solennellement l'émotion qu'il éprouve et cherche en même temps à se couvrir de l'autorité de tous les documents dont il s'est entouré.

Le choix même d'un gouffre de l'Averne, comme ouverture du chemin qui conduit à l'empire des morts, montre assez, dès le début, l'indépendance avec laquelle il imite la descente d'Ulysse aux enfers. Homère, sans rien préciser, avait conduit son héros « à l'extrémité du vaste Océan, dans le pays où les Cimmériens vivent enveloppés d'obscurité et de brouillards. Là, avait-il dit, jamais le soleil bril-

(1) Sur les vicissitudes qu'a traversées, chez les Romains, la croyance à la vie future et sur ce qu'on en pensait vers les dernières années de la république, lire M. G Boissier, *La Religion romaine*, liv. I, ch. v, 1.

(2) La science dont Virgile avait fait preuve dans sa description des enfers fut tout de suite admirée des savants, qui se mirent à étudier tout particulièrement cette partie de l'*Énéide*, comme nous le dit Servius au commencement de ses commentaires sur le livre VI° : « Totus quidem Virgilius scientia plenus est, in qua hic liber possidet principatum... adeo ut plerique de his singulis hujus libri integras scripserint pragmatias. »

lant ne les éclaire de ses rayons, ni quand il monte dans le ciel étoilé, ni quand il redescend du ciel vers la terre; mais une triste nuit s'étend sur ces misérables mortels[1]. » En plaçant la scène du récit dans ce lointain mystérieux, il l'avait mise suffisamment à l'abri de toute curiosité. Virgile, qui tient avant tout à s'appuyer sur une tradition familière à ses lecteurs, ne craint pas, au contraire, de la placer dans un pays qu'ils fréquentent. Mais, s'il se prive ainsi du prestige exercé sur l'imagination par l'inconnu d'une région éloignée, il trouve moyen néanmoins de créer autour des lieux qu'il décrit un mystère assez effrayant pour en inspirer l'horreur et des obstacles assez grands pour en défendre l'accès aux vivants. Il faut à Énée la protection toute particulière de la divinité pour qu'il puisse s'y aventurer impunément.

Après s'être élancé dans le gouffre, Énée marche, guidé par la Sibylle, au milieu de ténèbres semblables à celles d'une nuit qu'éclairerait à peine la lune voilée par les nuages, et le vestibule des enfers se présente à eux, gardé non seulement par les monstres qu'ont créés les fables les plus anciennes, comme Briarée aux cent bras, l'Hydre de Lerne aux affreux sifflements, la Chimère armée de flammes, les Gorgones, les Harpyes et Gérion au triple corps, mais aussi par des spectres allégoriques, pour la plupart d'invention plus récente, tels que la Guerre meurtrière, la Discorde insensée avec sa chevelure de vipères, le Deuil, les Remords vengeurs, les pâles Maladies, la triste Vieillesse, la Crainte, la Faim, mauvaise conseillère, la hideuse Pauvreté, les Joies coupables de l'âme, toutes personnifications des maux physiques ou moraux qui tuent l'homme[2] (v. 267-293).

De là part le chemin qui les conduit sur les bords de l'Achéron, dont les eaux sont sous la garde de Charon,

(1) Hom., *Od.*, XI, 13 sq.
(2) *Appendice* CCXXIV.

affreux nocher, à la barbe épaisse, aux yeux étincelants. Des ombres, aussi nombreuses que les feuilles qui tombent dans les forêts aux premiers froids de l'automne, se pressent vers sa barque en tendant les mains vers la rive opposée; il admet tantôt les unes, tantôt les autres, et repousse le reste au loin. Énée s'étonne de cette rigueur. La Sibylle lui explique que seuls ont droit au transport ceux dont les ossements reposent dans un tombeau; les autres doivent auparavant errer sur les bords durant cent années. Il reste pensif et déplore en lui-même le sort de plusieurs de ses compagnons engloutis dans les flots, quand s'avance vers lui son ancien pilote Palinure qui lui raconte sa mort et le supplie de l'emmener avec lui. La Sibylle repousse la prière du malheureux, puisqu'elle est contraire aux lois du destin, mais elle apaise sa douleur en lui laissant espérer une sépulture prochaine et l'honneur de donner son nom à la terre qui recevra son corps (v. 294-382).

La légende du nautonier des morts, fort en vogue dans la Grande-Grèce et admise aussi par les Étrusques, dont elle flattait la sombre imagination[1], s'était introduite de bonne heure à Rome, y faisait partie des croyances populaires et s'y trouvait rappelée dans un grand nombre de sépultures. La meilleure preuve nous en a été donnée par certaines tombes découvertes à Tusculum et à Préneste qui datent des guerres puniques et qui renfermaient des squelettes tenant encore dans les dents la pièce de monnaie destinée à Charon comme payement de son office[2]. La nécessité de la sépulture des corps pour assurer le transport immédiat des morts entrait aussi dans cette croyance. Dans l'antiquité la plus lointaine, en effet, alors qu'on pensait que le corps et l'âme avaient ensemble une seconde vie dans la tombe, on avait fait naturellement de l'ensevelissement dans cette tombe la condition indispensable du repos éternel; plus

(1) Voir mon *Ét. sur les peuples anc. de l'It. pour servir d'introd. à l'hist. de la litt. rom.*, liv. I, ch. II, 2, p. 41.
(2) Cf. Marquardt, *Röm. Altherth.*. V, 1, 355.

tard les idées s'étaient modifiées en ce qui concernait la vie commune des deux parties de l'être, mais le préjugé primitif était resté enraciné, et bien qu'on eût fait des enfers le séjour des âmes, on était resté persuadé qu'il fallait, pour leur en assurer l'entrée, que les corps eussent reçu des funérailles accomplies selon les rites. Peut-être la théologie païenne avait-elle voulu, par la sévérité d'un dogme qui frappât les vivants de terreur, les obliger à ne pas laisser les morts sans sépulture. Mais Virgile, tout en se gardant bien de ne pas conformer son récit à ces croyances du peuple de Rome, ne laisse pas que de s'attendrir sur la dureté de l'exil centenaire infligé à ceux qui, contre leur désir et leur propre volonté, restent privés des honneurs funèbres : il montre son héros, après l'explication de la Sibylle, profondément pensif et plein de pitié pour des âmes qui subissent un traitement immérité,

Multa putans sortemque animo miseratus iniquam;

et il met dans la bouche de la Sibylle elle-même des paroles de consolation pour Palinure, qui non seulement verra cesser bientôt son malheur, mais recevra, dans l'honneur d'un nom immortel, une sorte de compensation du tourment qu'il aura souffert.

A l'approche de deux êtres vivants Charon s'inquiète et s'irrite; mais son courroux tombe sitôt que lui est montré le rameau d'or, et il les transporte dans son léger esquif sur l'autre bord en face de l'antre de Cerbère, monstre à trois gueules, dont ils font cesser les aboiements furieux en lui jetant un gâteau soporifique préparé à cette intention par la prophétesse. Ils entrent alors dans les enfers (v. 383-424).

Ils rencontrent tout d'abord le tribunal du grand juge Minos qui, après enquête sur la vie de chacun, assigne aux ombres les places qu'elles ont méritées. Il n'y avait rien dans les enfers d'Homère de cette justice distributive dont l'idée

donne à la description du poète latin une haute moralité. Non content des deux séjours du Tartare et de l'Élysée, réservés l'un au crime et l'autre à la vertu, il en imagine même un troisième qu'un sentiment de compassion lui fait ouvrir à ceux qui n'ont pu qu'entrevoir la vie ou qui n'y ont été, ni complètement coupables, ni tout à fait vertueux, séjour qui nous fait penser tantôt au Purgatoire de la religion chrétienne, tantôt aux Limbes qu'elle fixe comme demeure aux enfants morts avant le baptême. Des lieux différents y sont affectés à diverses catégories d'ombres, pour la plupart ombres de ceux dont une mort inattendue a coupé l'existence prématurément. Ici sont les enfants arrachés du sein maternel, et avec eux (ce qui peut nous paraître peu équitable, mais qui s'explique par le respect que témoignaient les Romains à tout arrêt rendu légalement) les victimes d'injustes accusations et d'erreurs judiciaires. Là restent accablés de tristesse ceux qui, sans avoir commis de crime auparavant, se sont détruits eux-mêmes et voudraient souffrir maintenant, à la clarté des cieux, les misères de la vie auxquelles ils se sont dérobés. Voltaire, dans ses *Réflexions sur le suicide*, a traduit en beaux vers ce passage remarquable :

Proxima deinde mæsti loca, qui sibi letum
Insontes peperere manu lucemque perosi
Projecere animas. Quam vellent æthere in alto
Nunc et pauperiem et duros perferre labores !
Fas obstat tristique palus inamabilis unda
Alligat et novies Styx interfusa coercet.

Là sont ces insensés qui, d'un bras téméraire,
Ont cherché dans la mort un secours volontaire,
Qui n'ont pu supporter, faibles et furieux,
Le fardeau de la vie imposé par les dieux.
Hélas ! ils voudraient tous se rendre à la lumière,
Recommencer cent fois leur pénible carrière :
Ils regrettent la vie, ils pleurent; et le sort,
Le sort, pour les punir, les retient dans la mort.
L'abîme du Cocyte et l'Achéron terrible
Met entre eux et la vie un obstacle invincible.

Un peu plus loin, en des sentiers mystérieux, à l'ombre d'une forêt de myrtes, errent dans la vallée des larmes, *lugentes campi*, en souffrant leurs anciennes douleurs, les âmes qu'ont égarées de trop vives passions. Même pour les criminelles, comme Phèdre, le séjour semble suffisant au poète qui a si bien décrit les fureurs de l'amour : c'est un fléau, à ses yeux, qu'elles ont subi quelque peu malgré elles, et si leurs blessures restent ouvertes, pas n'est besoin, selon lui, de les envoyer dans le Tartare. Au milieu d'elles Énée aperçoit la reine de Carthage[1]. Cette rencontre le trouble ; il veut s'excuser d'un départ dont il ne prévoyait pas la suite et auquel les ordres des dieux ont pu seuls le résoudre ; mais Didon, impassible et détournant la tête, s'enfonce avec colère dans l'épais bocage. On sent, à ce silence sublime, que, même après sa mort, elle n'a point pardonné et que son courroux attendra la vengeance d'Hannibal. Enfin, plus loin encore, dans un endroit écarté, demeure une foule de guerriers, victimes des luttes sanglantes auxquelles ils se sont livrés. Bon nombre de Troyens s'y trouvent et parmi eux Déiphobe, le fils de Priam, époux d'Hélène, horriblement mutilé par Ménélas dans la nuit de la prise de Troie. Énée s'attarderait avec lui, si la Sibylle ne le pressait de sortir de cette dernière des régions qui précèdent le Tartare et l'Élysée (v. 425-546).

Le Tartare se montre à gauche, entouré du Phlégéton qui roule des torrents de flammes. C'est une prison deux fois aussi vaste qu'il y a d'espace de la terre au ciel. La porte immense en est d'airain. Il est gardé au dehors par Tisiphone, au dedans par une hydre énorme, armée de cinquante gueules béantes, et il répand au loin des gémissements, le sifflement des fouets vengeurs, le cliquetis des chaînes de fer. Mais nul homme pur ne saurait y pénétrer. La Sibylle se contente de dire à Énée, sans approcher, ce qu'elle sait de ce qui s'y passe : la confession publique de leurs fautes qu'exige des pervers le juge Rhadamante ; le

(1) Voir *Appendice* ccxxv.

premier châtiment que leur infligent les Furies; les peines diverses qui les accablent éternellement. Elle lui énumère aussi ceux qui y sont enfermés. Et dans cette énumération le poète suit le même système que dans la description du vestibule des enfers; à côté des grands coupables de la mythologie, les Titans, Salmonée, Titye, etc., il place les méchants dont les crimes appartiennent à la vie commune: non seulement ceux qui ont transgressé les lois et consommé des forfaits, comme le fils qui a maltraité son père, le père qui a commis un inceste avec sa fille, l'adultère qui a égorgé un mari outragé, le patron qui a nui à son client, l'affranchi qui a trahi son maître, le magistrat prévaricateur, le traître qui a combattu sa patrie et l'a vendue à un maître orgueilleux, mais aussi — voyez comme il se rapproche des idées modernes et chrétiennes — ceux qui ont manqué d'humanité, tels que la foule immense des mauvais riches que leur passion de l'or a empêchés de donner une partie de leurs biens à leurs proches. Encore la Sibylle ne fournit-elle qu'un résumé de tant de crimes et de supplices qu'il serait impossible, dit-elle, de passer tous en revue. Le temps presse, d'ailleurs; elle se dirige vers l'Élysée, à l'entrée duquel Énée dépose le rameau d'or offert à la déesse (v. 547-635).

Il entre alors dans le charmant séjour de la félicité. Les ombres y jouissent d'un air plus pur et d'un soleil qu'elles seules connaissent. Elles s'y livrent surtout aux occupations qui ont fait la plus grande joie de leur vie terrestre. Ici les détails n'abondent pas; car, si les peintures de la douleur sont inépuisables, celles du bonheur prêtent moins à la variété, et, comme le fait remarquer l'abbé Delille, « le goût exquis du poète ne se méprend jamais sur l'effet et la mesure de ses tableaux ». Dans cette demeure fortunée sont, à côté de la brillante lignée des héros magnanimes des temps légendaires, tous ceux qui ont mérité la même récompense par leurs vertus: vaillants qui firent le sacrifice de leur vie à la patrie, prêtres qui accomplirent saintement leurs devoirs, poètes religieux dont les vers furent avoués

d'Apollon, inventeurs des arts qui civilisèrent les peuples, et quiconque fut digne par ses bienfaits de la reconnaissance des autres. Entre tous se fait remarquer par sa taille élevée Musée, le poète divin. C'est à lui que s'adresse la Sibylle pour savoir où se tient Anchise. Musée les conduit par des plaines riantes jusqu'au fond d'une vallée où ils le trouvent (v. 636-677).

Le rôle prêté ici à Musée a paru déconcerter plus d'un commentateur. Turnèbe, Muret, Sirlet, J. Scaliger, Taubmann, etc., se sont plaints de l'ingratitude de Virgile à l'égard d'Homère, à qui il devait tant et qu'il aurait bien pu, selon eux, prendre pour guide dans l'Élysée comme il l'avait suivi si souvent dans ses œuvres. Mais Homère, ont répondu Ménage et quelques autres, n'était, ni mort, ni même sans doute né à l'époque où Énée visitait les enfers; comment le faire figurer parmi les ombres? Musée, au contraire, disciple d'Orphée, représentait la poésie sacrée primitive et Virgile avait certainement lu dans la *République* de Platon qu'on lui devait des chants sur la vie réservée aux bienheureux. Soit : la réponse est assez péremptoire. Mais pourquoi celui qui, comme nous allons le voir, s'est montré assez ingénieux pour rappeler dans l'Élysée la gloire des descendants d'Iule, n'a-t-il trouvé aucun artifice pour y nommer aussi celle du plus illustre des poètes? Ne pouvait-il pas y faire annoncer Homère soit par Musée lui-même, soit par la Sibylle ou Anchise, soit de toute autre manière? Il nous eût satisfaits en témoignant à son grand prédécesseur des sentiments de respect et d'admiration semblables à ceux que Dante plus tard ne négligera pas de lui témoigner à lui-même; et il se fût épargné ce reproche que Sainte-Beuve, malgré son peu de tendance à le critiquer, n'a pu s'empêcher d'exprimer en ces termes : « Homère brille dans l'Élysée du sixième livre par son absence même ; et ç'a été un oubli étrange de la muse virgilienne de n'avoir peint nulle part ce maître vénéré et ce grand ancêtre comme elle l'aurait pu »[1].

(1) *Ét. sur Virg.*, 3e éd., p. 173.

A partir de la rencontre d'Anchise et d'Énée commence le développement d'idées toutes nouvelles et c'est ici surtout qu'on trouve la preuve très sensible de l'impression laissée dans l'esprit de l'auteur par les lectures philosophiques auxquelles il s'est livré, principalement par l'étude qu'il a faite des doctrines de Pythagore et de Platon.

Après que le père et le fils ont manifesté le plaisir de se revoir, Énée s'étonne à la vue d'un spectacle inattendu. Dans un bois que baignent les eaux d'un fleuve, il aperçoit une multitude d'âmes qui, semblables à des essaims innombrables d'abeilles, couvrent les deux rives. « Quel est ce fleuve? quelle est cette multitude? » demande-t-il. Anchise, qui n'est venu précisément dans la vallée profonde où on l'a rencontré que pour étudier en ce spectacle toute la suite de ses descendants, lui répond que ce sont les âmes à qui le destin doit de nouveaux corps et qui viennent, avant de remonter sur la terre, boire aux eaux du Léthé l'oubli complet du passé. « Eh quoi ! mon père, s'écrie-t-il, d'où leur vient cet amour insensé de la vie? » Et Anchise, sans tarder, entre dans les explications (v. 678-722).

Les âmes des hommes, lui dit-il, sont une émanation du souffle divin, une parcelle de l'âme universelle qui vivifie la masse entière de l'univers. Mais, dès que ce souffle, sur la terre, s'unit au corps, il perd à ce contact une partie de sa pureté; « enfermée dans les ténèbres de cette prison, l'âme ne voit plus le ciel », et même lorsqu'elle en est délivrée, elle en conserve des souillures dont il faut qu'elle se lave. Elle subit pour cela des purifications qui varient selon qu'elle s'est plus ou moins altérée, mais qui, pour lui rendre sa pureté primitive, durent mille ans. Après ce temps, la Divinité l'appelle sur les bords du Léthé, afin qu'oubliant le passé, elle désire revoir la terre et rentrer dans un corps nouveau (v. 723-750).

Cette explication donnée, Anchise conduit Énée, toujours accompagné de la Sibylle, au milieu de ces ombres,

sur une éminence qui permettra de mieux voir, et il lui montre, revêtues déjà des simulacres des corps qui les font reconnaître, les âmes illustres qui doivent perpétuer en Italie la gloire de la race de Dardanus. « Voici, lui indique-t-il, dans tes premiers descendants, les rois et guerriers Albains qui doivent fonder, avec Albe-la-Longue, Nomentum, Gabie, la ville de Fidènes, les tours de Collatie, Pométia, le fort d'Inuus, et Bola et Cora. Voici Romulus, sous les auspices de qui Rome, l'illustre Rome, féconde en grands hommes, portera son empire jusqu'aux bornes de la terre et sa magnanimité jusqu'aux cieux. Contemple cette nation, ce sont tes Romains. Celui-ci est César Auguste, fils du dieu César, de la postérité d'Iule; il ramènera l'âge d'or dans le Latium; les peuples frémiront à sa venue; et sa gloire ira par le monde plus grande encore que celle d'Alcide et de Bacchus » (v. 751-806).

Lorsqu'ont été ainsi rapprochées les deux grandes figures de Romulus et d'Auguste comme celles des deux pères de la patrie, Anchise désigne plus loin les successeurs immédiats de Romulus : Numa, qui assiéra Rome naissante sur la base des lois, le belliqueux Tullus, l'orgueilleux Ancus, les Tarquins et l'âme fière de Brutus qui, muni des faisceaux enlevés à la royauté, immolera des fils coupables à la sainte cause de la liberté; puis la longue suite des héros de la République : les Décius, les Drusus, Torquatus, Camille, César et Pompée, Mummius et Métellus vainqueurs de la Grèce, le grand Caton, Cossus avec ses dépouilles opimes, les Gracques, les deux Scipions, Fabricius, Serranus, les Fabius et le Temporiseur (v. 807-846). En voyant César et Pompée, Anchise n'oublie pas, tout en félicitant César de la clémence qu'il montrera dans sa victoire, de condamner les guerres horribles qui arment les bras des citoyens contre le sein de la patrie; et, après avoir reconnu l'un après l'autre tant d'hommes illustres, il ne manque pas non plus de fixer, en quelques mots d'une netteté qui a été souvent remarquée, le trait principal du génie romain, qui est de donner des lois au monde :

Excudent alii spirantia mollius æra,
Credo equidem; vivos ducent de marmore vultus,
Orabunt causas melius, cælique meatus
Describent radio et surgentia sidera dicent :
Tu regere imperio populos, Romane, memento;
Hæ tibi erunt artes, pacique imponere morem,
Parcere subjectis et debellare superbos.
v. 847-853.

D'autres, je le crois, animeront l'airain avec plus de souplesse, tireront du marbre des figures vivantes, plaideront mieux, décriront avec la baguette scientifique le mouvement des cieux et diront le cours des astres; toi, Romain, souviens-toi de commander au monde; tes arts, les voilà : dicter les conditions de la paix, épargner les vaincus et dompter les superbes.

Cependant le défilé des héros n'est pas terminé : après tous les autres paraît Marcellus, le vainqueur des Gaulois Insubriens, qui tuera de sa main leur chef Viridomare ; et, à côté de lui, son dernier descendant, le fils d'Octavie, neveu, fils adoptif et gendre d'Auguste, sur qui reposeront un moment toutes les espérances de l'empire, et qu'une mort prématurée enlèvera, déjà célèbre par sa valeur, à l'âge de vingt ans (v. 854-885). Cette ombre, réservée pour la fin, est des plus touchantes. Plus que pour nous encore elle devait l'être pour le peuple romain, qui s'était vivement attaché à ce jeune homme de généreuse nature, et surtout pour Auguste et pour Octavie. On dit, rapporte Donat, que le VI[e] livre de l'*Énéide* ayant été lu par le poète devant l'empereur et sa sœur, à ces mots : *Tu Marcellus eris,* Octavie tomba évanouie dans les bras d'Auguste, qui lui-même versait des larmes [1]. L'art, vous le savez, s'est emparé de cette scène, qui a fourni à Ingres le motif d'une de ses plus belles compositions.

(1) On dit aussi qu'Octavie fit remettre ensuite à Virgile autant de talents qu'il y avait de vers dans l'éloge de son fils, présent magnifique qui représenterait de nos jours cent cinquante mille francs environ.

Aussitôt qu'est finie cette revue grandiose des âmes appelées à animer les hommes qui accompliront les merveilleuses destinées de Rome, Anchise montre à son fils les guerres que lui personnellement va avoir à soutenir dans le Latium ainsi que les moyens d'exécuter la tâche qui lui incombe. Il le conduit ensuite jusqu'à la porte d'ivoire des Songes et le quitte. Énée, qui n'a plus rien à faire à Cumes, s'embarque sans retard et se rend tout droit au port de Caiète (v. 886-900).

Ainsi s'arrête la série des aventures du héros à travers les mers. Aucune ne pouvait mieux la terminer que cette descente aux enfers, dont le récit est de tout point admirable, soit qu'on examine l'art avec lequel y est amené, dans la conclusion, le tableau de la gloire des fils de Rome, soit que l'on considère les idées philosophiques et religieuses qui y sont auparavant exposées. Sans doute ces idées ne se présentent pas dans une cohésion parfaite : entre les ombres qui boivent les eaux du Léthé et celles qui nous sont décrites dans la vallée des larmes, dans le Tartare et dans l'Élysée, il y a une différence assez sensible ; les légendes et les opinions populaires, d'une part, les doctrines des philosophes, de l'autre, nous mettent, pour ainsi dire, sous les yeux deux enfers distincts, dont la contradiction peut bien passer inaperçue dans une lecture courante grâce au charme infini des vers, mais ne saurait échapper à l'analyse d'une critique attentive. Peut-être Virgile l'aurait-il beaucoup atténuée, s'il avait eu le temps de parfaire son œuvre. Il avait le goût trop délicat, soyez-en sûrs, pour ne pas s'en être aperçu. Mais ne croyez pas qu'en tout cas et même en cherchant à la dissimuler, il l'aurait fait disparaître entièrement. L'incohérence que nous relevons ici répondait trop à l'état des esprits de son temps pour ne pas leur plaire. Et les stoïciens le comprenaient si bien que, loin de renoncer aux antiques légendes, ils s'efforçaient de les expliquer dans le sens de leur système pour l'appuyer de l'autorité qu'ont toujours les croyances anciennes.

Aux yeux de la plupart des Romains d'alors, comme aux yeux du grand Homère, la vraie vie de l'homme était celle de la terre, et les âmes les plus illustres, après l'avoir quittée, ne pouvaient que déplorer de n'y être plus. « Ah ! ne cherche pas à me consoler de ma mort, disait le glorieux Achille à Ulysse qui le visitait dans les enfers [1]; j'aimerais mieux cultiver la terre, au service d'un homme pauvre qui aurait à peine de quoi se nourrir, que de régner sur toutes les ombres de ceux qui ne sont plus ! » Voilà l'opinion qui, à travers les siècles, s'était généralement maintenue dans le peuple, celle qu'Horace lui-même exprime, lorsque, dans une de ses odes, il dit à Dellius : « Nous partirons tous sur la fatale barque pour l'*exil éternel.* »

Sors... et nos in æternum
  Exilium impositura cymbæ [2].

Virgile veut enseigner tout le contraire. Pour lui, la vie véritable est dans l'autre monde; l'âme sur terre ne fait que se dégrader; sa patrie est là d'où elle vient; à la mort, elle sort d'une prison. Aussi Énée se dem[illegible]nde-t-il comment on pourrait aspirer à la vie terrest[illegible]ès avoir goûté celle de l'Élysée. Cette doctrine d'[illegible]urs n'est pas nouvelle : Platon l'a enseignée à ses disciples, Cicéron en a entretenu plusieurs fois ses amis et nous la lui avons entendu développer avec une rare éloquence dans le *Songe de Scipion* [3]. Mais eux n'en parlaient qu'aux lettrés. Virgile dans son poème national, en parle à tous. Il a intérêt à ne pas froisser les esprits, à ne pas les mettre en défiance, à ménager les opinions anciennes, à s'en servir comme les Stoïciens afin de mieux enter sur elles les idées nouvelles. En même temps, son imagination et son cœur lui donnent

(1) Hom., *Od.*, XI, 488 sq.
(2) Hor., *Carm.*, II, 3, 27-28.
(3) 1re partie, liv. VI, ch. II, 2; tom. III, p. 427.

l'intuition d'un grand nombre de pensées qu'enseignera le Christianisme. Avec l'origine divine de l'âme, il dit la lutte qu'elle soutient contre le corps, qui la souille, et la justice qui, après la mort, lui est rendue selon ses mérites; les récompenses des bons; les supplices des méchants, parmi lesquels il fait figurer le mauvais riche; la nécessité de la confession des fautes; celle aussi de passer par une purification, ainsi que l'existence entre le Tartare et l'Élysée de régions non sans analogie avec les Limbes et le Purgatoire. Nous pouvons affirmer que, par tout cela, il est de tous les poètes anciens celui qui a le mieux préparé les esprits à la religion chrétienne.

Mais nous ne saurions donner plus de force à notre affirmation qu'en citant quelques lignes d'un des excellents ouvrages de M. Boissier. « Cette conformité manifeste avec les doctrines chrétiennes, dit l'éminent auteur de *La Religion romaine, d'Auguste aux Antonins*[1], a dû donner vers la fin de l'empire une grande popularité au sixième livre de l'*Énéide*. Nous voyons qu'il est cité plus d'une fois par les Pères de l'Église. Saint Ambroise s'en sert pour établir que les païens avaient entrevu la croyance au Saint-Esprit[2]. Les poètes chrétiens s'en inspirent aussi très volontiers : ils imitent et quelquefois copient les descriptions de Virgile quand ils veulent dépeindre les enfers ou le paradis[3]. On en a enfin retrouvé des vers jusque sur les sépultures des catacombes, à côté de la croix et du monogramme du Christ[4]. Ce rapprochement, qui ne choquait alors personne, ne doit pas non plus nous surprendre aujourd'hui; il est naturel et légitime. L'examen du sixième livre nous amène au même résultat que l'étude de l'*Énéide* en général : Virgile nous fait toucher le point où l'esprit antique, parvenu à sa maturité, éclairé par l'expérience, épuré par la philo-

(1) Éd. 1878, p. 313.
(2) *De sancto spir.*, II, 5, 36.
(3) Sedulius, *Carm. pasch.*, II, 294.
(4) Marini, *Arvali*, p. 827.

sophie, plein du sentiment des instincts et des besoins nouveaux de l'humanité, donnait la main à l'esprit moderne et conduisait au Christianisme. » C'est le même jugement qu'a exprimé Victor Hugo dans ces vers des *Voix intérieures*[1] :

Dans Virgile parfois, dieu tout près d'être un ange,
Le vers porte à sa cime une lueur étrange.
C'est que, rêvant déjà ce qu'à présent on sait,
Il chantait presque à l'heure où Jésus vagissait.
C'est qu'à son insu même il est une des âmes
Que l'Orient lointain teignait de vagues flammes.
C'est qu'il est un des cœurs que déjà sous les cieux
Dorait le jour naissant du Christ mystérieux !
Dieu voulait qu'avant tout, rayon du Fils de l'homme,
L'aube de Bethléem blanchît le front de Rome.

(1) *Les Voix Int.*, XVIII.



CHAPITRE VI

LES SIX DERNIERS LIVRES DE L'ÉNÉIDE.

I. Différences qui marquent les deux grandes divisions du poème. Analyse du livre *septième*, qui a pour objet de faire naitre la guerre entre Troyens et Latins en écartant d'Énée toute apparence d'injustice. Reproches adressés à tort à Virgile sur la grossièreté de la fable des tables mangées, sur l'empressement de Latinus à promettre la main de sa fille, sur la futilité du fait qui met les deux peuples aux prises. Beauté de l'épisode d'Alecton; intérêt archéologique de la description de l'armée de Turnus — II. Livre *huitième :* Énée va demander et obtient contre les Latins d'abord l'alliance du vieil Évandre, roi du pays où s'élèvera un jour la puissance de Rome, puis celle des sujets révoltés de Mézence. Il reçoit de Vénus des armes fabriquées par Vulcain. Importance du rappel des vieilles traditions nationales et comparaison de la description du bouclier d'Énée avec celle du bouclier d'Achille dans l'*Iliade*. Grandeur et ingéniosité des moyens employés ici par le poète. — III. Livre *neuvième :* En l'absence d'Énée, sa flotte et son camp sont attaqués par les Latins. Épisodes des vaisseaux transformés en nymphes, de la mort de Nisus et d'Euryale, de l'exploit d'Ascagne contre Numanus, de la téméraire vaillance de Turnus dans l'intérieur même du camp. Certaines scènes de combat rapprochées de l'*Iliade*. — IV. Livre *dixième :* Retour d'Énée, dont l'importance est marquée par une assemblée des dieux et à partir duquel les choses changent de face. Différence de l'assemblée des dieux chez Virgile et chez Homère. Épisode de la mort de Pallas qui prépare et une scène du livre suivant et l'épisode final du poème; figures de Lausus et de Mézence; sentiments de pitié répandus par Virgile au milieu des horreurs du carnage — V. Livre *onzième :* Après un armistice qui permet d'ensevelir les morts et pendant lequel la cité de Laurentum montre un trouble des esprits favorable en somme aux Troyens, les hostilités reprennent. Stratégie des deux armées; mort de l'amazone Camille et déroute de la cavalerie rutule, qui explique l'arrivée presque simultanée devant Laurentum des deux princes rivaux. Questions diverses que soulèvent les épisodes de ce livre. — VI. Livre *douzième :* Duel de Turnus et d'Énée, convenu d'abord par un traité sacré, différé un moment par un incident, cause d'un nouveau carnage, mais qui enfin a lieu et donne le dénouement définitif du poème par la victoire d'Énée. Nouveaux rapprochements avec l'*Iliade*. Réponse au reproche d'insuffisance dans le dénouement.

I

Avec le sixième livre, avons-nous dit, se terminent les aventures d'Énée sur mer. En effet, à l'endroit où il aborde en venant de Cumes, il ne s'arrête que le temps de rendre les derniers devoirs à sa nourrice Caiète[1] qui, de même que Palinure et Misène, donnera son nom à la terre où elle est ensevelie[2]; des vents favorables lui font éviter le promontoire de Circé[3] où, grâce à cette protection de Neptune, ni ses compagnons, ni lui ne sont exposés aux philtres et aux métamorphoses de la redoutable enchanteresse; puis la brise tout à coup cesse de souffler, la rive lui présente un bois touffu qu'agrémente le chant des oiseaux et que traverse un beau et grand fleuve, il entre joyeusement dans ce lit ombragé du Tibre,

. . . et lætus fluvio succedit opaco.
v. 36.

Ici le poète s'interrompt. Son récit entre dans une nouvelle phase et les événements qu'il va chanter prennent une importance capitale; avant de dire l'état du Latium et les combats d'Énée, il sent plus que jamais le besoin d'être

(1) Quelques auteurs, d'après Servius, disaient Caiète la nourrice de Créüse et d'autres celle d'Ascagne. Sur la légende de Caiète, voir Retter, *Rœm. mythol.*, pp. 672-673.

(2) Aujourd'hui Gaète, en italien Gaeta.

(3) On l'appelle encore maintenant *monte Circello*. Bonstetten, dans son *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide* (Genève, 1804, 1816), dit que le souvenir des anciennes superstitions est resté si vif qu'aucun des habitants du *monte Circello* n'oserait entrer dans la grotte que l'on trouve au haut de la montagne et que le peuple croit avoir servi à la *Maga*, ou magicienne Circé.

secouru de la Muse, il l'invoque parce qu'une carrière plus vaste s'ouvre devant lui et qu'il est arrivé au point culminant de son œuvre :

Major rerum mihi nascitur ordo;
Majus opus moveo.
v. 44-45.

Cette invocation marque très nettement la division, dont j'ai parlé, des deux parties du poème ; et le poète a raison de nous prévenir ainsi des difficultés nouvelles qu'il va surmonter ; elles sont en effet plus grandes que celles qu'il a rencontrées jusqu'ici. Dans les six premiers livres, à chaque pas, il trouvait les souvenirs d'Homère, ceux des poètes épiques et lyriques qui avaient célébré à l'envi les lieux visités par les anciens combattants de Troie, il pouvait puiser à pleines mains au riche trésor des fables grecques ; maintenant, sur le sol italique, que n'a point rendu fécond en riches légendes l'imagination d'un peuple poétique, il en est réduit à quelques traditions rustiques, pour la plupart plus sévères que riantes, et doit chercher en ses propres ressources presque tous les ornements de son sujet. Ajoutez que, malgré l'unité de l'œuvre, la matière à traiter change profondément d'aspect : aux voyages maritimes et pacifiques, à la recherche d'une terre promise succèdent les combats pour la possession de cette terre; après une sorte d'*Odyssée* c'est une sorte d'*Iliade* qu'il entreprend, et lui qui n'aime rien autant que la paix, qui ne trouve jamais que de dures épithètes pour qualifier la guerre, se voit obligé de décrire les batailles, de célébrer la conquête armée d'un royaume.

L'objet particulier du SEPTIÈME LIVRE est de faire naître la guerre en plaçant Énée avec son peuple au milieu des plus grands dangers et en écartant de lui toute apparence d'injustice.

Le héros, on l'a vu, sans but choisi par lui-même, s'est laissé, avec une pieuse soumission, conduire tout le temps par ses dieux jusqu'à l'embouchure du Tibre, et leurs ora-

cles, à maintes reprises, l'ont convaincu des droits des Troyens sur le pays qui lui sera désigné. Mais cela ne suffit pas encore pour détourner de lui toute accusation contraire à son caractère de piété. Il faut que les dieux et les oracles d'Italie soient d'accord avec ceux des Troyens et que le récit de cet accord confirme en nous l'effet des récits précédents. Virgile se garde bien de faillir à cette précaution.

Il nomme d'abord le roi du pays, Latinus, dont il nous donne la généalogie d'après une légende reposant sur des rapprochements établis entre les divers cultes qui se succédèrent et se juxtaposèrent sur le sol de l'Italie centrale [1]. Ce roi n'a pour héritier de sa maison et de ses vastes domaines qu'une fille, Lavinia, dont la main est recherchée par plusieurs princes du Latium et de l'Ausonie entière, surtout par Turnus, roi des Rutules, que la reine Amata souhaite ardemment prendre pour gendre. Mais les dieux nationaux s'opposent à cette union. Des prodiges effrayants sont produits par eux, dans le palais, sur le laurier même ou près du laurier qui a donné son nom à Laurentum, la ville qu'a fondée Latinus ; celui-ci, alarmé, va consulter l'oracle de son père Faunus, réputé chez tous les peuples d'Italie, dans les bois religieux qui sont situés au pied de la source sacrée d'Albunea ; et là il lui est ordonné d'unir sa fille, non pas à un prince latin, mais à un étranger qui arrive et dont les descendants soumettront à leur empire tous les pays qu'éclaire le soleil. On comprend que Latinus ne garde pas le secret d'un tel avis et la Renommée vient d'en répandre au loin la nouvelle quand Énée débarque sur la rive du Tibre (v. 45-106).

Énée, de son côté, prenant avec les siens un repas où figure une sorte de gâteau sec qui sert de support aux mets, entend, dans le moment où leur faim non assouvie attaque cette sorte de galette aux bords très durs, le jeune Iule s'écrier qu'ils mangent leurs tables, et cette saillie de son

(1) Cf. Preller, *Rœm. mythol.*, 84, 676.

fils est saisie par lui avec empressement : il reconnaît dans le fait qu'elle relève l'accomplissement de la fameuse prédiction de la harpie Céléno. Le jour est enfin venu où les Pénates troyens vont pouvoir se fixer. Il fait des libations à Jupiter et à tous les dieux pour fêter cet heureux événement. Dès le lendemain, il ordonne de reconnaître les environs, le Numicius, les bords du Tibre, les remparts des belliqueux Latins ; il envoie vers Latinus cent ambassadeurs chargés de lui porter des présents et de solliciter son alliance ; il trace, en forme de camp[1], l'enceinte d'un premier établissement (v. 107-159).

Beaucoup de critiques, Heyne entre autres, censurent sévèrement le moyen dont se sert l'auteur pour amener la décision d'Énée. Le conte des tables mangées, disent-ils, est d'une puérilité indigne de l'épopée. C'était cependant une tradition connue de tous, Strabon l'a mentionnée, Denys d'Halicarnasse l'a exposée à peu près dans les mêmes termes que Virgile, et si, au lieu de l'élégance des fables grecques, elle a la naïveté d'une histoire de paysans, était-ce une raison pour ne pas lui donner dans le poème national la place qui lui revenait naturellement ? N'était-ce même pas une bonne fortune de pouvoir saluer l'arrivée d'Énée dans le Latium par une légende bien latine[2] ? Félicitons plutôt le poète de n'avoir point reculé devant la rusticité tout antique d'une croyance populaire qu'il a l'habileté de nous présenter en la faisant passer par la bouche naïve d'un enfant.

L'ambassade arrive à Laurentum. Un édifice auguste, immense s'élève sur la hauteur ; c'est le palais du roi, le temple dans lequel se tient l'assemblée religieuse des chefs de la nation et dont la description rappelle soigneusement

(1) « Ce camp d'Énée, dit Bonstetten (loc. l., p. 72), a subsisté plus de mille ans sous le nom de Troja. » Il était situé sur la rive orientale du Tibre, non loin des lieux où fut bâtie la ville d'Ostie. Cf. G. Boissier, *Nouv. Prom. arch.*, p. 297 sq.

(2) Cf. 1re partie, tom. I, pp. 35-36.

certaines coutumes des premiers Romains ainsi que quelques-uns des rois fabuleux de l'Italie primitive (v. 160-191).

Les députés y sont introduits et reçus par Latinus, assis sur le trône de ses pères, au milieu de sa cour. Il prend le premier la parole ; il leur dit qu'il n'ignore pas qui ils sont, et il leur offre, s'ils en ont besoin, une hospitalité qui n'est pas seulement conforme au caractère connu des Latins, mais que réclamerait aussi, ajoute-t-il, une vieille tradition dont il a entendu parler, d'après laquelle Dardanus, père de la race troyenne, serait né dans les campagnes du Latium (v. 192-211.) Ilionée, que son âge désigne comme orateur de la députation, le même qui a déjà harangué Didon dans le livre Ier, lui répond : il lui explique que les Troyens sont portés en ces lieux, non par les besoins de la flotte, non par une erreur de navigation, mais par la volonté seule de Jupiter, et que les mêmes dieux, qui en ont éloigné jadis Dardanus, les y ramènent. Il lui présente ensuite les dons d'Énée (v. 212-248). Latinus les accepte, se déclare prêt à conclure avec le héros troyen un traité d'alliance qu'il scellera en lui accordant la main de sa fille, et, à son tour, il leur offre à tous des présents. Les Troyens le quittent enchantés de telles promesses de paix et les portent à leur chef (v. 249-285).

Dans toute cette entrevue, malgré le cérémonial pompeux qui la règle et la richesse des dons de Latinus, on sent dans les discours du vieux roi plus de bonté et de simplicité que de grandeur : c'est, en effet, le caractère qui lui sera laissé dans la suite. Les paroles d'Ilionée, d'autre part, sont empreintes d'une grande dignité : il expose noblement la mission divine du héros et du peuple au nom de qui il parle, et lorsqu'il présente au roi la coupe d'or, le sceptre et la tiare qu'Énée lui envoie, il trouve, en rappelant les noms d'Anchise et de Priam qui s'en sont servis, les termes qu'il faut pour en augmenter l'importance. Plusieurs commentateurs toutefois se sont étonnés de l'empressement que met Latinus à promettre la main de sa fille. Il est de fait que, chez nous, une telle spontanéité paraîtrait assez

étrange. Mais il n'en était pas de même dans les temps antiques : nous voyons, dans Homère, Alcinoüs exprimer tout à coup à Ulysse un désir semblable ; et Alcinoüs n'avait pas à beaucoup près les mêmes motifs que Latinus pour agir ainsi. Rappelez-vous qu'il est question ici, non pas d'un mariage d'amour, mais d'une alliance politique que recherchent à l'envi les princes Latins, et n'oubliez pas que le roi a reçu du grand oracle de son père Faunus l'avis formel de leur préférer à tous le prince qui arrivera portant en lui la gloire future de la race latine. Or, le poète ne néglige nullement de nous dépeindre les réflexions auxquelles se livre le père de Lavinie pendant et après le discours d'Ilionée. Un doute sur le sens de l'oracle lui devient impossible : le prince qui lui a été annoncé et désigné ne peut être qu'Énée ; dès lors, il n'a pas à hésiter, et la rapidité, justifiée, de sa décision coupe court à des pourparlers qui d'ailleurs n'eussent pu amener dans le poème que des longueurs désagréables.

Voilà donc les droits du descendant de Dardanus bien établis : il a pour lui et la protection des oracles et celle du roi du pays lui-même. Si la guerre se produit, ce n'est certes pas lui qui la suscitera. Elle aura lieu cependant : Turnus, qui a le plus grand intérêt à viser l'héritage de Latinus et qui, de plus, aime réellement Lavinie ; la reine Amata, qui le protège ; les princes et les peuples, disposés à voir d'un œil jaloux l'étranger, doivent nécessairement se liguer contre lui. Le récit de la formation de cette ligue s'embellit des merveilles de l'épopée.

L'implacable épouse de Jupiter, à la vue de la joie des Troyens, ne peut contenir sa douleur et sa colère. Elle repasse dans l'amertume de son âme tous les affronts qu'a subis l'impuissance de sa haine. Ses plaintes rappellent, à la vérité, celles qu'elle a déjà exprimées, au début du premier livre[1], en voyant les Troyens s'éloigner joyeusement des côtes de Sicile ; mais, comme sa situation est devenue

(1) Liv. I, v. 37-49.

plus humiliante qu'alors, le poète en profite pour éviter le danger d'une répétition fastidieuse en donnant à sa rage des accents, sans doute moins dignes, mais plus vifs et plus amers. Elle reconnaît sa défaite, celui qu'elle poursuivait venant malgré elle d'aborder au Latium, mais au moins peut-elle éloigner le triomphe définitif en retardant le mariage, et, puisqu'elle ne trouve plus aucune aide dans les divinités du ciel, elle recourra aux monstres des enfers (v. 286-322)[1]. Elle évoque Alecton, cette fille de la Nuit, qui se plaît à semer la haine au sein des familles les plus unies et dont la hideur est telle que ses sœurs infernales et Pluton lui-même l'abhorrent (v. 323-340). Le portrait du monstre est d'une vigueur extrême de pinceau et sera loué par Juvénal dans sa X° satire; Delille admire beaucoup aussi le bref discours que lui adresse Junon : il y voit la plus belle expression qu'on puisse faire des scènes sanglantes qui vont avoir lieu.

Alecton, infectée du poison de la Gorgone, se rend au palais de Laurentum, dans l'appartement d'Amata, et fait glisser sur elle un venin qui d'abord agite ses sens sans la pénétrer entièrement. La reine, en larmes, s'adresse à son époux pour le faire revenir sur la promesse donnée à Énée, s'efforce d'interpréter l'oracle de Faunus à l'avantage de Turnus; mais Latinus ne se laisse pas fléchir. Alors le poison infernal se glisse dans la moelle de ses os. Elle se met à aller de ville en ville, répandant ses gémissements au milieu des belliqueux Latins. Elle ose plus. Elle imite l'ivresse des Bacchantes, cache sa fille dans une forêt de la montagne, la voue à Bacchus, entonne le chant de son hyménée avec Turnus, appelle à elle toutes les mères, dont les droits, crie-t-elle, sont violés, et, dans son délire, les incite à la même fureur (v. 341-405). Il y a là un récit d'une rapidité étonnante, que dépare un instant la comparaison peu noble du vertige d'Amata avec le tournoiement du sabot activé par le fouet d'un enfant; mais tous les autres détails

(1) Voir *Appendice*, ccxxvi.

concourent dignement à nous donner l'impression de la colère désordonnée d'Amata. La contradiction du vœu fait à Bacchus avec le chant d'hyménée qui le suit n'est qu'une preuve de ce désordre d'esprit.

Après avoir bouleversé la maison et la capitale de Latinus, la sinistre Alecton vole vers Ardée à la couche où repose Turnus. Elle se présente à lui pendant son sommeil et, sous la figure de Calybé, vieille prêtresse de Junon, elle l'avertit au sujet d'Énée et de Latinus. Mais comme il connaît déjà l'arrivée des Troyens et qu'il répond à ses avis avec une sorte d'ironie, elle s'irrite, se montre ce qu'elle est, lui enfonce dans le cœur une torche ardente. Il se réveille subitement, le corps inondé de sueur, l'âme en proie à la rage des combats. Son premier mot est un cri de guerre; sa pensée ressemble à l'eau qui, dans l'airain que chauffe la flamme, gronde, monte, bouillonne et s'exhale en noires vapeurs. Il appelle les chefs de ses guerriers Rutules contre l'étranger qui viole le sol de l'Italie, et ceux-ci avec enthousiasme lui témoignent leur dévouement (v. 406-474).

Mais cela même ne suffit pas. Il faut que Latinus se trouve privé de tout appui dans ses projets d'alliance avec Énée et que la campagne, non moins que la ville soulevée par Amata, soit portée à la guerre. Alecton se rend donc vers l'endroit où campent les Troyens et fait naître un incident d'où sort aussitôt un conflit armé entre eux et les laboureurs du voisinage[1].

Les fils de Tyrrhée, intendant des vastes domaines du roi, et surtout sa fille Silvie, prenaient plaisir à nourrir un magnifique cerf apprivoisé qu'ils laissaient errer en liberté. Au moment où Iule chasse, Alecton met les chiens sur la piste de l'animal, le lui montre, lui fait bander son arc, dirige le trait, et la pauvre bête, frappée mortellement, se réfugie péniblement dans la métairie qu'elle remplit de ses plaintes. Silvie y joint ses cris. Tyrrhée et les paysans les plus voisins accourent, munis de tisons, de bâtons et

(1) *Appendice*, CCXXVII.

de haches. Sans perdre de temps, Alecton s'élance sur le toit de la maison et, de son souffle infernal, fait retentir au loin la trompette d'alarme au son effroyable de laquelle les mères pressent leurs enfants contre leur sein. Les laboureurs en armes accourent de toutes parts. De son côté, la jeunesse Troyenne sort du camp au secours d'Ascagne. On se bat. Déjà l'aîné des fils de Tyrrhée tombe percé d'une flèche ; d'autres gisent comme lui et, avec eux, le vieux Galésus, le plus juste et le plus riche des Ausoniens, qui s'interposait pour rétablir la paix (v. 475-539).

Alecton, satisfaite, remonte vers Junon et lui demande de nouveaux ordres ; l'épouse de Jupiter lui répond que, du moment où les deux peuples sont aux mains, sa mission est remplie et lui dit de regagner au plus vite sa sombre demeure. Le monstre aussitôt déploie ses ailes hérissées de serpents et va se précipiter dans l'abîme que recouvre la forêt épaisse de la vallée d'Amsanctus (v. 540-571). Une légende latine faisait, en effet, de ce gouffre une entrée des enfers [1], et le départ dramatique d'Alecton termine comme il convient la narration de ses funestes exploits, narration qui, de l'avis général, mérite d'un bout à l'autre les plus grands éloges.

Quelques critiques toutefois, à l'exemple de Macrobe, blâment Virgile d'avoir donné pour motif à une guerre aussi importante que celle qui va surgir la simple mort d'un cerf. On pourrait leur répondre avec La Cerda que plusieurs grandes luttes de peuple à peuple n'ont pas eu de cause immédiate plus sérieuse ; lorsque les circonstances rendent l'explosion d'une guerre inévitable, il suffit de la moindre étincelle pour la produire. Mais c'est à dessein que le poète a fait choix d'un incident minime. Puisqu'il voulait montrer l'esprit des paysans Laurentins excités contre les Troyens, il fallait que ceux-ci commissent quelque action de nature à leur nuire, mais il était indispen-

(1) Il s'appelle aujourd'hui *Lago d'Ansante*, non loin de *Fricenti*, l'ancien *Æculanum* du pays des Hirpins.

sable que cette action fût aussi peu coupable que possible, afin de ne faire peser, ni sur Énée, ni sur ses compagnons la responsabilité de la guerre. Et voyez quelles précautions sont prises pour arriver à ce résultat : non seulement il ne s'agit que de la mort d'un cerf, mais c'est un enfant qui le tue, un enfant dont la main est dirigée par une divinité hostile : puis, si les Troyens sortent en armes de leurs retranchements, c'est pour défendre le fils de leur chef, qui lui-même s'attend si peu aux hostilités que, dans ce moment précis, il est absent de son camp et ne paraît pas ; ils ne font, quant à eux, que repousser violemment une violente attaque, et les Laurentins, en somme, sont si bien dans leur tort que le plus juste d'entre eux veut s'interposer pour les calmer. Tout cela est préparé, expliqué en quelques mots avec une rare habileté et Macrobe me semble bien, ainsi que ceux qui l'ont suivi, s'être fourvoyé dans un injuste reproche.

Cependant Junon, en renvoyant Alecton, a pris sur elle de mettre la dernière main à l'œuvre de la guerre. Une révolution s'accomplit dans Laurentum. Les paysans y ont amené les cadavres des deux principales victimes ; Turnus s'y est plaint d'être sacrifié à un jeune étranger ; les jeunes guerriers de la ville, excités par leurs mères, ont pris parti pour Amata ; tous réclament de Latinus une déclaration de guerre contre Énée. Le vieux roi, qui sait le sens des oracles et craint la colère des dieux, résiste opiniâtrement et, plutôt que de céder, préfère se retirer dans le fond de son palais en abandonnant les rênes du royaume. Comme il refuse d'ouvrir le temple de Janus (car un temple de ce Dieu, dit Virgile, a existé à Laurentum et ensuite dans toutes les villes albaines comme plus tard à Rome), c'est Junon en personne qui fait rouler les portes sur leurs gonds et livre passage à la guerre captive (v. 571-622). Cet éloignement de Latinus est le seul rôle compatible avec sa bonté et sa loyauté. Il ne peut, ni s'armer avec Énée contre sa famille, ni oublier ses promesses envers lui. Son inaction lui permettra plus tard de consommer

sans contradiction et sans honte une alliance qu'il n'aura jamais combattue. Elle a aussi cet autre avantage de mettre Turnus à la tête des ennemis des Troyens et d'opposer au fameux descendant de Dardanus un héros que l'amour, la jeunesse, l'ambition et la vaillance rendent un adversaire redoutable.

Le temple une fois ouvert, la guerre embrase à l'instant l'Ausonie. Cinq grandes villes, Atina, Tibur, Ardée, Crustumérie et Antemnes forgent sur l'enclume des armes nouvelles. Les clairons sonnent, les bataillons accourent de toutes parts. Et le poète sent plus que jamais le besoin de recourir aux Muses pour dépeindre tant de guerriers et de phalanges dont l'antique et glorieuse renommée, sans elles, resterait en grande partie perdue dans la nuit des temps (v. 623-646).

Alors commence un dénombrement des peuples alliés et de leurs chefs. Ce n'est pas une sèche énumération ; nous les voyons avec leurs costumes et leurs armes, nous recevons maints renseignements sur leurs coutumes guerrières, voire même sur leur histoire, sur le caractère distinctif et les traditions nationales de leurs divers pays.

Voici le farouche Mézence, venu des bords Tyrrhéniens, et, à ses côtés, son fils Lausus, digne d'avoir un père meilleur; le bel Aventinus, issu du bel Hercule et de Rhéa, entouré de guerriers habitués à combattre à la mode des Sabins, avec une pique armée d'un fer arrondi; les deux frères Catillus et Coras, qui arrivent des remparts de Tibur, ainsi nommée de Tiburtus leur frère; Cæculus, le fondateur de Préneste, dont les gens, avec ceux d'Anagnia, les Volsques et les Herniques, s'avancent la tête couverte d'une peau de loup, un pied nu et l'autre chaussé de cuir; Messape, fils de Neptune, conduisant les Fescennins et les Falisques qui, dans leur marche en bon ordre, chantent ses louanges; Clausus, issu du vieux sang des Sabins et l'ancêtre de la grande famille des Claudius, avec ses cohortes d'Amiterne, de la vieille ville de Cures, d'Érétum, de Nomentum, etc., si nombreuses qu'elles font trembler la terre

sous leurs pas; sous les ordres d'Halésius, fils d'Agamemnon, les Auronces, les Sidicins, les Osques, munis d'un javelot court, qu'ils lancent avec une courroie, et d'une épée recourbée; sous ceux d'Œbalus, les Sarrates et les peuples de Caprée, d'Abella et des rives de Sarrus, qui, coiffés de casques de liège, manient la pique à la manière des Teutons; les Æquicoles, que commande le glorieux Ufens, venu des hauteurs de Nersa; les Marses, dont le chef est le prêtre Umbron, habile dans l'art de charmer les serpents; puis, monté sur un char, le fameux Virbius, fils d'Hippolyte dont la résurrection légendaire est rappelée; et enfin Turnus lui-même, reconnaissable à sa haute taille, avec la jeunesse Argienne et les Auronces et les Rutules et les Sicaniens de vieille réputation et les troupes Sacraniennes et les Labiques aux boucliers peints, infanterie innombrable, que suit de près une puissante cavalerie dont les escadrons resplendissants d'airain obéissent à l'intrépide Camille, de la nation des Volsques. Les femmes qui se pressent sur le passage de la jeune héroïne contemplent avec admiration sa hardiesse, sa grâce, la légèreté de ses mouvements et l'éclat de sa parure guerrière (v. 647-817).

La charmante figure de Camille termine agréablement ce défilé de combattants que domine de toute la tête, *toto vertice*, le terrible et magnifique Turnus. Une telle composition, avec tous les détails curieux qu'elle contient, devait plaire infiniment aux contemporains de Virgile. Ils étaient émerveillés, nous le savons, de la science archéologique témoignée par lui dans cette énumération des héros, des peuples et des cités de la primitive Italie. Bon nombre de critiques modernes ne lui en ont pas exprimé la même satisfaction; ils eussent voulu qu'il ramassât de tous les côtés plus de curiosités encore et qu'il donnât de chaque peuple une peinture plus distincte avec des teintes spéciales, un coloris plus éclatant. Mais Virgile avait trop le sentiment de l'unité artistique d'une œuvre pour se laisser aller à un procédé qui eût compromis l'effet d'ensemble

qu'il cherchait. Un érudit avisé a comparé dernièrement[1], en les opposant l'un à l'autre, le dénombrement fait ici de l'armée de Turnus et celui de l'armée mercenaire de Carthage dans le roman de *Salammbô*, où Flaubert précisément a suivi le système indiqué. Or, chez notre savant romancier, du souci du réalisme dans les détails et de l'excès de coloris, il résulte la représentation d'une foule qui ressemble presque à une mascarade plutôt que d'une armée concourant à une action commune, une série de tableaux de genre au lieu de la grande peinture d'histoire qu'il avait l'intention d'exposer, et c'est là un défaut si choquant qu'il suffit de le relever pour comprendre du même coup tout le prix de la sobriété de Virgile dans sa description. Les détails, dans lesquels il entre, suffisent pour différencier à nos yeux les divers corps dont se compose l'armée qu'il dénombre, mais ils ne sont pas tellement disparates qu'on soit tenté de se demander comment tous ces corps obéiront à une même volonté. Ainsi l'harmonie qui règne dans l'ensemble du tableau nous donne mieux l'impression du danger considérable que cette masse compacte et bien soudée d'alliés redoutables va faire courir aux Troyens, que nous avons laissés, vers l'embouchure du Tibre, seuls et réduits à leurs propres ressources.

II

Conscient du péril dont le menace son isolement, Énée se livre à l'examen pénible de sa situation. Une nuit qu'il réfléchit seul sur la rive du Tibre, sous le poids de ses pensées, il cède au sommeil et un songe lui révèle ce qu'il doit faire. Mais ce n'est ni Anchise ni Vénus qui, dans ce rêve,

(1) M. G. Boissier, *Nouv. Prom. arch.*, éd. 1899, pp. 319-322.

lui apparaît : afin que nous soyons de plus en plus convaincus qu'il est l'objet de la protection des dieux du pays, c'est la divinité même du lieu où il repose, le Tibre, qui, vêtu d'une légère tunique aux plis azurés, lève entre le feuillage des peupliers sa tête ombragée d'une couronne de roseaux (v. 1-35). Le dieu le rassure, lui dit qu'il ne doit pas quitter, par crainte de la guerre, le pays latin, qui est bien la demeure réservée à ses Pénates ; il lui promet, comme signe de la vérité de ses paroles, la rencontre d'une laie blanche avec trente petits vers l'endroit où s'élèveront sa cité d'abord (Lavinium) et, trente ans plus tard, par les soins d'Ascagne, la ville d'Albe ; il lui recommande d'apaiser Junon par un sacrifice ; et, enfin, il lui indique, comme moyen de sortir des périls qui l'attendent, l'alliance d'un peuple constamment en guerre avec les Latins, du peuple de Pallantée, ville fondée et gouvernée par Évandre, Arcadien dont la race est issue de Pallas (v. 36-65). A son réveil, Énée rend grâce au Tibre, arme deux galères, rencontre sur le rivage la laie blanche avec sa portée blanche comme elle, les immole à Junon, laisse son camp, et, se confiant au dieu qui le protège, remonte avec ses deux navires les longs détours du fleuve. La nuit n'interrompt pas le travail de ses rameurs. Le lendemain, vers le milieu du jour, il voit de loin « des murs, une citadelle et quelques toits épars, que la puissance romaine a, depuis, élevés jusqu'aux cieux : c'était alors l'humble royaume d'Évandre ». Aussitôt il aborde (v. 66-101).

Nous retrouvons dans ce début du HUITIÈME LIVRE une de ces traditions latines qui, comme celle des tables mangées, avaient un caractère essentiellement rustique. L'opinion que la ville d'Albe tenait son nom de la couleur de la laie qu'on avait immolée avec ses petits sur l'emplacement où elle avait été fondée, était tellement répandue que nul à Rome ne l'ignorait. La laie étant l'animal qu'on immolait de préférence dans les traités d'alliance, la confédération latine comptant trente cités, et la ville d'Albe servant de cité sainte à cette confédération, tout le récit s'expliquait

facilement. Pour l'employer dans la légende d'Énée, qui faisait de Lavinium la ville sacrée des Pénates jusqu'à la construction d'Albe, on l'avait simplement appliqué à Lavinium comme à Albe, si bien que les trente petits signifiaient les trente années qui avaient séparé la fondation des deux villes non moins que les trente peuples confédérés. Virgile, en tout cela, n'inventait rien et même il lui eût été impossible de passer sous silence une des plus connues des vieilles traditions du Latium. Son mérite est de l'avoir mise en bonne place. Mais combien plus ingénieuse est l'idée qui suit d'excepter les habitants de Pallantée de la coalition formée contre les Troyens et de conduire Énée sur l'emplacement même que Rome doit occuper un jour! Aucun développement ne pouvait avoir plus d'intérêt pour les lecteurs romains que la description des lieux, du peuple, des cérémonies, qui se trouve tout naturellement présentée.

Au moment où le héros arrive, Évandre offre un sacrifice solennel à Hercule dans un bois sacré, aux portes de la ville. Afin que la cérémonie religieuse ne soit pas interrompue, c'est Pallas, le fils du roi, qui court au-devant des étrangers, leur demande qui ils sont et ce qu'ils veulent. Dès qu'il le sait, avec la franchise de son âge, il tend la main à Énée et le mène dans le bois sacré (v. 102-125). Mis en présence d'Évandre, Énée lui rappelle que leurs deux familles sont issues d'Atlas : ces liens de parenté, lui dit-il, l'ont engagé à ne pas se servir d'ambassadeurs, mais à venir en personne pour lui demander secours contre un ennemi qui, s'il réussissait à chasser les Troyens, se flatterait de soumettre à son joug l'Hespérie tout entière : la foi des Troyens, d'ailleurs, est sûre et leur valeur incontestable. Le vieux roi, qui a connu Anchise, est heureux de retrouver dans le fils la voix et les traits du père ; il déclare que sa main a déjà serré jadis les nœuds de cette alliance, promet pour le lendemain le secours demandé et invite ses hôtes à célébrer avec lui et son peuple la fête solennelle qu'on ne peut différer sans crime. Les mets et les coupes

qu'on avait enlevés sont donc rapportés ; Énée et les guerriers Troyens prennent part au festin sacré (v. 126-183). La scène entière, pleine de simplicité et de vérité, concourt puissamment à l'action; elle explique, par les divers motifs fournis dans les discours des deux princes, la rapidité de la solide amitié qui se forme entre eux. En même temps, le poète peut user de cette intimité pour mettre dans la bouche d'Évandre les renseignements relatifs au pays. Et tout d'abord, comme Énée doit se demander l'objet et l'origine de la fête à laquelle il participe, le roi les lui fait connaître.

On la célèbre, lui raconte-t-il, en reconnaissance d'un immense service rendu jadis à la contrée par Hercule. Dans une caverne profonde, dont les débris gisent épars sous les yeux des Troyens, vivait le hideux Cacus, fils de Vulcain, monstre à trois têtes, dont les vols et les meurtres faisaient depuis longtemps la terreur des environs. Rien n'arrêtait sa scélératesse, et lorsque, vainqueur de Géryon, Hercule, traversant l'Italie, s'arrêta sur les bords du Tibre pour y faire paître les taureaux et les génisses, fruit de sa victoire, le hardi brigand osa lui dérober quelques-unes des plus belles de ses bêtes. Pour empêcher qu'on ne suivît leurs traces, il les avait entraînées en arrière dans son antre. Mais le mugissement des génisses volées avertit Hercule. Il courut vers la caverne, fermée de toutes parts, où son ennemi s'était retranché. Il en força l'entrée, et malgré les rugissements du monstre, malgré les flammes et la fumée qu'il vomissait, il l'étreignit et le tua. Avec les animaux volés apparurent alors au grand jour les preuves de tous ses crimes. Un sacrifice fut immédiatement accompli pour célébrer une telle délivrance et, depuis, on n'a jamais cessé d'en fêter avec joie l'anniversaire. Potitius et la famille Pinaria ont érigé à cet effet dans le bois sacré un autel qui est proclamé le plus grand et sera toujours le plus grand aux yeux du peuple de Pallantée (v. 184-275). Après ce récit, le festin se prolonge ; des libations sont faites aux dieux ; les tables se couvrent d'un agréable dessert; puis les Saliens

se rangent autour des feux sacrés, des chœurs de jeunes gens et de vieillards chantent les louanges d'Hercule, et tout le bois retentit de leurs hymnes que répète l'écho des collines. Enfin, la cérémonie s'achève et tous prennent ensemble le chemin de la ville (v. 276-307).

La légende dont il est ici question était une des traditions liées de temps immémorial aux origines de Rome et faisait corps, pour ainsi dire, avec les institutions nationales. Dans le principe, à la vérité, le libérateur avait été le dieu sabin Sancus et le brigand vaincu s'était appelé Cæcius. Ce fut seulement à l'époque où, la religion italique se transformant d'après le modèle de la mythologie grecque, les savants de Rome cherchaient partout des rapports entre les dieux du Latium et les divinités ou les héros helléniques, que les personnages du mythe latin changèrent de noms ; en même temps que Sancus fut remplacé par Hercule, comme pour mieux marquer la moralité de la fable, Cæcius devint Cacus, *le Méchant*, en opposition à Évandre, *le Bon*. Mais les traits du drame étaient trop fortement imprimés dans l'esprit du peuple pour que l'influence grecque pût les effacer ; l'ordonnance primitive du récit et l'aspect général de la légende furent toujours respectés. La vieille Rome, en effet, était remplie des souvenirs de cette histoire. On y montrait le *forum boarium* où avaient été parqués les bœufs d'Hercule, le théâtre de la lutte à l'endroit qui fut longtemps appelé *l'échelle de Cacus*, la porte *Trigemina* dont le nom rappelait le monstre à trois têtes, et avec la route triomphale qu'avait suivie le vainqueur, l'autel le plus grand, *ara maxima*, consacré à Hercule triomphateur. A cet autel, où les deux familles des Potitii et des Pinarii purent seules, durant des siècles, offrir ou desservir le sacrifice, il y avait des cérémonies spéciales auxquelles prenaient part les prêtres Saliens et dans lesquelles on n'invoquait point d'autre divinité qu'Hercule ; on y donnait des repas au peuple ; on y célébrait, aux jours de triomphe, des sacrifices extraordinaires devant la statue d'Hercule, revêtue pour la circonstance des ornements

triomphaux ; on y venait jurer les contrats les plus sacrés. Ces monuments, ces pratiques montrent l'importance et la persistance des souvenirs de la légende, et rien ne nous prouve mieux combien ils étaient encore en honneur au temps d'Auguste que le début de l'histoire de Tite-Live, qui ouvre la série des exploits romains par la victoire d'Hercule. Mais Virgile a fait plus que Tite-Live : son esprit poétique, pénétré de respect pour le passé, a rendu à la fable son aspect antique, sa naïveté, sa forme vivante. A ce point que M. Michel Bréal, qui a fait du mythe d'Hercule et Cacus une étude approfondie et qui l'a retrouvé sous des aspects différents chez les divers peuples de la race indo-européenne, n'a pas hésité à voir dans ce passage de l'Énéide l'image fidèle d'une des créations du premier âge de l'humanité. Non pas qu'il prête à Virgile la connaissance de la signification primitive de ce mythe, mais il montre comment, en retraçant avec vérité et avec poésie un récit ancien dont les circonstances principales s'étaient bien conservées dans la mémoire du peuple, il lui est arrivé de se rencontrer à chaque pas avec les hymnes védiques. « C'est surtout, ajoute M. Bréal, dans la courte invocation des prêtres Saliens qu'il semble que Virgile ait retrouvé le ton de la poésie du premier âge. Il n'y a pas de vers dans ce morceau qu'on ne puisse commenter avec des centaines de vers tirés des Védas. Il cite, et dans les mêmes termes, des exploits de même nature... Rien ne peut donner une idée plus exacte de la poésie védique... N'est-il pas intéressant de trouver, dans le chef-d'œuvre de l'épopée savante, un fragment qui tiendrait sa place parmi les créations de la poésie la plus spontanée ? C'est le privilège du génie, il peut réveiller des échos endormis depuis des siècles. La muse qui a inspiré les premiers chants de l'humanité fait encore entendre de loin en loin ses accents [1] ».

(1) *Mélanges de mythologie et de linguistique*, 2e éd., pp. 148-149. — Voir le chant des Saliens à l'*Appendice*, CCXXVIII.

La suite de la narration, sans présenter aujourd'hui le même intérêt à nos mythologues, en avait tout autant pour les Romains, dont elle frappait vivement l'imagination par le contraste entre les splendeurs actuelles et la simplicité des origines.

Évandre, en regagnant sa ville, celle qui fera place à la cité de Romulus, explique à Énée l'histoire des lieux qu'ils parcourent. Il lui dit comment le pays fut habité d'abord par les Faunes et les Nymphes et par une race d'hommes sans aucune civilisation ; comment ensuite Saturne, y ayant trouvé un sûr asile et l'ayant appelé pour ce motif *Latium*, lui donna des lois et y fit régner l'âge d'or; puis, par quelles vicissitudes, l'amour de la paix et les mœurs s'altérant, il fut occupé successivement par plusieurs peuples et eut des rois, entre autres le gigantesque Thybris, jusqu'au jour où lui-même vint s'y fixer, conduit par la voix redoutable de la nymphe Carmenta, sa mère. Il lui montre alors l'autel de la nymphe et la porte que les Romains appelleront plus tard *Carmentale;* le vaste bois auquel Romulus donnera le nom d'*Asile;* le Lupercal; la forêt sacrée d'Argilète[1]; la roche qui sera nommée *Tarpéienne;* le mont qui deviendra le *Capitole* tout brillant d'or, pour le moment hérissé de buissons sauvages, mais que les Arcadiens déjà ne regardent qu'avec respect parce qu'ils en croient la cime habitée par Jupiter lui-même; puis, les débris des deux villes fondées primitivement, l'une par Janus[2], l'autre par Saturne[3]. En s'avançant ils voient des troupeaux de bœufs errer sur les terrains que couvriront un jour le *Forum romain* et le plus opulent des quartiers de la reine du monde. Enfin, ils arrivent à l'humble demeure royale : Évandre ne peut offrir à son hôte qu'un lit

(1) Voir, sur l'allusion que Virgile fait ici à l'institution des *Argées*, dans le tom. I de la 1re partie, la note de la page 65.

(2) De là le nom donné au mont *Janicule*.

(3) De là aussi la dénomination de *Saturnius* que porta d'abord le mont du Capitole.

de feuillage couvert de la peau d'une ourse (v. 306-368). Mais voyez avec quelle grandeur de sentiment et de langage il ennoblit sa pauvreté :

> Hæc, inquit, limina victor
> Alcides subiit, hæc illum regia cepit.
> Aude, hospes, contemnere opes et te quoque dignum
> Finge deo rebusque veni non asper egenis[1].

Le célèbre poète anglais Dryden, auteur d'une traduction en vers de l'*Énéide*, se sent saisi d'une religieuse admiration devant ce vers *Aude, hospes,...* « dont aucune langue moderne, aucun poète, dit-il, ne saurait rendre la majestueuse beauté ». Fénelon, dans ses *Lettres à l'Académie française* (IV) exprime le même sentiment et s'y laisse même aller si vivement qu'il exagère, à mon sens, la sévérité à notre égard, lorsqu'il dit que « la honteuse lâcheté de nos mœurs nous empêche de lever les yeux pour admirer ces paroles ».

Pendant que, sur sa couche rustique, Énée se livre à un court sommeil, sa mère Vénus songe au moyen de lui être utile dans les grands combats qui ne peuvent tarder. Elle va trouver Vulcain et le prie de bien vouloir faire forger pour lui une armure puissante. L'époux, qui ne saurait oublier complètement l'illégitimité de la naissance du héros, se montre quelque peu indécis, mais il ne résiste pas longtemps aux charmes séducteurs de la déesse. Dans une scène conjugale, qui n'était pas facile à décrire, mais où Aulu-Gelle[2] loue beaucoup la chasteté du pinceau de l'artiste, Vénus obtient ce qu'elle désire. Avant l'aurore, Vulcain se rend à l'antre où travaillent ses Cyclopes, qu'il trouve en train de façonner des foudres pour Jupiter, un char ailé pour Mars, une égide pour Minerve ; il leur

(1) Ces vers sont traduits à l'*Appendice* ccxxix.
(2) *Noct. Att.*, IX, 10.

ordonne de tout abandonner et d'appliquer sans aucun retard leur vigueur et leur habileté à la confection de l'armure du vaillant guerrier (v. 369-452). Cet épisode, notez-le, n'allonge en rien la durée de l'action, puisqu'il se passe dans le temps qu'Énée consacre nécessairement au repos.

Le lever du jour nous ramène auprès de lui. A l'heure matinale où il se rend auprès d'Évandre, il le rencontre venant à lui et n'ayant, dans sa noble simplicité, pour toute escorte que ses deux chiens. L'avis qu'il reçoit de son hôte est d'une importance capitale. Il apprend que Mézence, l'allié de Turnus, est un affreux tyran qui s'est enfui d'Agylla parce que sa cruauté sanguinaire avait soulevé son royaume contre lui ; que les Étrusques, dans leur légitime colère, se sont armés pour réclamer de Turnus l'extradition du coupable et qu'ils sont prêts à marcher, arrêtés seulement par un oracle qui leur défend d'avoir pour chef de leur expédition un Italien. Évandre, à qui ils se sont adressés, se sent, dit-il, trop âgé, et son fils ne peut le remplacer étant par le sang d'une mère Sabine uni à l'Italie. C'est Énée même que les dieux ont certainement désigné par l'oracle; qu'il marche donc à la tête des Italiens et des Troyens réunis ; et lui, roi de Pallantée, malgré le peu de ressources de sa ville, il lui fournira quatre cents cavaliers et laissera partir avec eux Pallas, l'espoir et la consolation de sa vieillesse (v. 454-519). Énée, malgré le prix de l'aide des Étrusques, réfléchit; car, pour se rendre vers eux, il faut qu'il prolonge son absence du camp. Mais, en cet instant, on entend dans le ciel, au milieu des coups de tonnerre, un appel de clairons, un cliquetis d'armes ; ce prodige, loin de l'effrayer, le décide ; car sa mère, explique-t-il, lui a promis, si la guerre s'allumait, de lui donner ce signal et de lui apporter peu après une armure forgée par Vulcain (v. 520-540). Aussitôt il procède avec Évandre à un sacrifice ; il retourne à ses vaisseaux où il fait un choix des guerriers qui doivent l'accompagner, ordonne aux autres de descendre le fleuve pour aller rassurer Ascagne et le camp. Puis il reçoit d'Évandre des chevaux

pour tous ses compagnons et un coursier d'une rare beauté pour lui-même. Tout s'apprête : les mères sont alarmées à la pensée des dangers que vont courir leurs fils. Le vieux roi adresse à son cher Pallas des adieux attendrissants [1], et, pendant qu'on le transporte défaillant dans sa demeure, nous voyons partir les escadrons que les mères tremblantes, debout sur les remparts, suivent longtemps des yeux à travers un nuage de poussière (v. 541-596).

Après une longue étape, ils s'arrêtent près d'un bois consacré jadis à Silvain par les Pélasges, premiers habitants du pays ; de la colline qui domine les environs Énée peut apercevoir toute l'armée de Tarchon et des Étrusques. Il laisse à ses guerriers le soin de réparer leurs forces et se retire à l'écart. Vénus, traversant les régions éthérées, s'offre alors à ses regards et, après lui avoir donné un baiser maternel, lui laisse l'armure étincelante qu'elle lui a promise (v. 597-616).

Le héros, fier d'un tel présent, ne peut en rassasier ses yeux : il examine le casque, l'épée, la cuirasse, les cuissards, la lance et surtout le bouclier que décorent de merveilleuses ciselures. Là, en effet, le dieu du feu, pour qui les oracles et l'avenir n'ont aucun secret, a gravé les fastes de l'Italie, les triomphes de Rome, toute la suite des futurs descendants d'Ascagne, et la longue série de leurs guerres.

> Illic res Italas Romanorumque triumphos,
> Haud vatum ignarus venturique inscius ævi,
> Fecerat Ignipotens; illic genus omne futuræ
> Stirpis ab Ascanio pugnataque in ordine bella.
> v. 626-629.

Homère avait décrit aussi un bouclier apporté par Thétis à son fils Achille avec toute une armure fabriquée également par Vulcain, et dans le don de Vénus à Énée on

(1) *Appendice*, ccxxx.

reconnait évidemment une imitation de l'*Iliade*[1]. Mais combien sont différentes les deux descriptions ! Dans le bouclier grec il n'y a rien qui se rapporte particulièrement à Achille : les scènes qui y sont représentées nous exposent, dans un abrégé en quelque sorte de la civilisation homérique, les mœurs et la vie des Grecs d'une façon générale ; elles pourraient tout aussi bien, dans leur harmonieuse beauté, figurer sur l'armure de n'importe quel autre guerrier du même temps. Le bouclier d'Énée, au contraire, ne peut convenir qu'à lui seul puisqu'il est l'image de sa postérité ; et les scènes dépeintes répondent exactement au sujet du poème ; non moins pathétique que le défilé des ombres du fleuve Léthé, au vi[e] livre, elles le complètent en déroulant, comme lui, la grandiose histoire de la patrie.

On y voit la louve allaitant les deux jumeaux ; l'enlèvement des Sabines et l'union des deux peuples, qui en résulte ; le supplice du perfide Mettus, ordonné par Tullus ; les descendants d'Énée défendant la liberté de leur ville contre Porsenna et les actes d'héroïsme de Coclès et de Clélie ; la défense du Capitole par Manlius réveillé aux cris des oies et renversant du haut de la citadelle les Gaulois sur le point de s'en emparer ; d'un autre côté, les cérémonies sacrées des Saliens, des Luperques, des Flamines, des prêtres de Mars ; ailleurs, le Tartare avec les criminels parmi lesquels Catilina tremble à l'aspect des Furies, et le séjour des justes à qui Caton donne des lois (v. 630-670).

Remarquons à propos de cette représentation du Tartare et de l'Élysée que Virgile, qui n'aurait pu nommer Cicéron devant Auguste sans remettre sous ses yeux le plus horrible forfait de sa vie, a trouvé néanmoins, par la peinture du supplice de Catilina dans les enfers, un moyen de rappeler à la reconnaissance des Romains le consulat du

(1) Hom., *Il.*, XVIII, 482-608. — Un petit poème, que l'antiquité avait pris l'habitude d'attribuer à Hésiode, mais qui vraisemblablement lui est postérieur, avait donné, comme l'*Iliade*, une description de bouclier, celui d'Héraclès. Cf. MM. Croiset, *Hist. de la Litt. gr.*, 2[e] éd., tom. I, p. 545.

grand orateur, père de la patrie. Avec Caton d'Utique il se trouvait plus à l'aise : le glorieux défenseur de la liberté n'avait pas voulu lui survivre, mais sa mort ne remémorait aucun crime, et nous avons expliqué déjà l'intérêt qu'avait Auguste à laisser louer en sa présence les grands citoyens de la république.

Nous pouvons observer d'autre part que rien jusqu'ici, sur les bords décrits du bouclier, ne fait double emploi avec le VI[e] livre ; les personnages et les épisodes sont différents. Une seule figure va reparaître la même, et elle occupera tout le centre de l'arme, c'est celle d'Auguste qui représentera la glorification du présent illuminé ainsi de tous côtés par l'éclat du passé. Le poète choisit dans la vie de l'empereur l'événement d'où devaient résulter la fin des guerres civiles, la pacification du monde, la puissance et la grandeur de l'empire romain ; et du combat d'Actium il tire quatre tableaux. Le premier (v. 671-688), montre sur la mer de Leucate les deux flottes rangées en bataille : d'un côté, Auguste, avec le peuple, le Sénat, les Pénates et les dieux de Rome, puis Agrippa la tête haute, conduisant ses légionnaires ; de l'autre, Antoine avec les forces de l'Orient et son épouse égyptienne. Le second (v. 689-703) représente le combat où, au milieu des hommes, des divinités étrangères, monstrueuses comme Anubis, lutten contre les dieux de la patrie. Le troisième (v. 704-713) dépeint la fuite des vaincus : Apollon, lançant d'en haut ses flèches contre eux tous ; Cléopâtre pâle déjà de sa mort future ; le Nil gigantesque, tout en pleurs, s'apprêtant à les recevoir dans ses retraites profondes. Le quatrième (v. 714-728) expose le triomphe d'Auguste qui, au milieu de l'allégresse générale, voue trois cents temples aux dieux et, assis sous le portique éblouissant d'Apollon, regarde passer en longue file les nations soumises du monde entier.

Énée, sans avoir la science des événements futurs, admire tous les détails de cette œuvre d'art et, la chargeant

sur ses épaules, porte avec lui le symbole de la gloire et de la destinée de ses descendants :

> Miratur, rerumque ignarus imagine gaudet,
> Attollens humero famamque et fata nepotum.
> v. 730-731.

Addison voit en ce dernier vers un des plus beaux de l'*Énéide* : non seulement, en effet, il résume dans la perfection ce qui vient d'être dit, mais il donne par une image pittoresque l'idée du sujet tout entier du poème. Il termine dignement un livre dont la composition est d'une beauté devant laquelle se sont inclinés presque tous les critiques et que Sainte-Beuve a appréciée en termes qui méritent d'être cités : « Qu'il est bien et tout à fait heureux, dit-il[1], d'avoir ainsi placé dans le cadre d'un même livre le tableau de la grandeur romaine parvenue à son comble, en regard de ces humbles et adorables antiquités, de cette première simplicité innocente des mœurs et des lieux : Auguste victorieux à Actium et entrant dans Rome par un triple triomphe, et Évandre offrant à Énée son lit de feuillage ! Pour moi, je ne sais rien de plus touchant et de plus neuf dans toute l'*Énéide* que ce huitième livre, et qui réponde mieux à l'idée que Virgile, entre tous les poètes latins, est celui qui s'exprime véritablement en prince et avec une vénérable majesté. Et c'est le cas de remarquer une fois de plus le tour habituel et presque nécessaire que prennent les choses au sein de ce noble talent : chez d'autres poètes, l'habileté apparaît sous forme brillante et gracieuse, l'ingénieux reste ingénieux; chez Virgile, l'ingénieux est poussé jusqu'au grand. »

(1) *Ét. sur Virg.*, 3e éd., pp. 177-178.

III

Ce qu'avait à craindre Énée se produit au camp des Troyens en son absence. Turnus, qu'avertit de son départ Iris envoyée par Junon, se hâte de mettre en marche son armée, et, tout à coup, les Troyens voient de loin s'amonceler un sombre nuage de poussière qui leur annonce l'arrivée de l'ennemi. S'ils n'écoutaient que leur courage et leur colère, ils sortiraient à sa rencontre; mais Énée, en habile capitaine, leur a prescrit, quoi qu'il advînt, d'éviter toute bataille rangée et de se défendre derrière leurs murs et leurs tours. Turnus en est réduit à se porter vainement çà et là, comme un loup furieux et avide devant les portes fermées d'une bergerie. Par quel accès pénétrer? Comment faire sortir les Troyens? Mais leur flotte est adossée contre un des côtés du camp. Il s'y précipite, appelle ses compagnons à l'incendie et leur donne l'exemple en saisissant lui-même un tison enflammé (v. 1-76).

Ce n'est pas toutefois dans les flammes que disparaît la flotte. Comme elle a été construite avec les pins sacrés de l'Ida, Jupiter a promis jadis à Cybèle que ceux des navires qui auraient transporté le fils d'Anchise jusqu'aux champs de Laurentum deviendraient des divinités de la mer; aussi, dès que la mère des dieux s'aperçoit du projet de Turnus, elle se montre, défend aux Troyens de s'armer pour la défense de leurs vaisseaux, et ceux-ci s'engloutissent soudain pour reparaître aussitôt sous la forme de jeunes nymphes. Ce prodige terrifie les Rutules. Turnus seul reste intrépide : il explique aux siens combien le fait de la disparition de la flotte, loin de leur être funeste, sert leur cause. La perte des Troyens, leur affirme-t-il, est désormais assurée, puisque tout espoir de fuite sur mer leur est enlevé et que, sur terre, ils sont impuissants : comment ceux qui n'ont pu

sauver de la ruine les grands murs de Troie seraient-ils capables de défendre de faibles retranchements ? Il les félicite des résultats de cette première journée, et, les invitant au repos réparateur de la nuit, il remet au lendemain l'attaque du camp, dont il fait surveiller toutes les issues par des postes d'observation (v. 77-167).

Dans cette première partie du NEUVIÈME LIVRE, Turnus, avant même tout combat véritable, se présente à nous avec cette impétuosité valeureuse qui jusqu'à la fin sera le fond de son caractère. Le premier, il court sur le camp ; le premier aussi, il lance un brandon sur la flotte ; et quand tous les siens sont saisis d'effroi à la vue du prodige, cette terreur générale fait encore mieux ressortir sa confiance et son audace. Quant à cette métamorphose des navires en nymphes de la mer, c'était une des vieilles traditions populaires qu'avaient conservées les Latins et que Virgile n'a garde d'oublier ; mais, comme il ne s'en dissimule pas l'invraisemblance, il croit bon de nous prévenir qu'il n'en a rien inventé et qu'il laisse aux Muses l'entière responsabilité d'un récit « auquel on a cru dans l'antiquité et que depuis on n'a cessé de redire »,

> Quis deus, o Musæ, ...
> Dicite : prisca fides facto, sed fama perennis.

Une précaution semblable avait été prise par Apollonius en racontant le fait incroyable du transport du vaisseau des Argonautes sur leurs épaules à travers les déserts. « Mon récit, avait-il dit, est celui des Muses, Μουσάων ὅδε μῦθος, et je ne fais que rapporter fidèlement leurs paroles divines, τήνδε πανατρεκὲς ἔκλυον ὀμφήν. »

Les Troyens ne se font aucune illusion sur le danger de leur situation : Mnesthée et Séreste, qu'Énée a désignés comme chefs du camp, les déploient le long des murs pour y veiller à tour de rôle ; mais, malgré les qualités de ces lieutenants, l'absence du grand chef inspire les craintes

les plus vives. Le prévenir au plus vite de ce qui se passe, voilà ce qu'il faudrait et ce à quoi songe le guerrier Nisus tout en gardant avec Euryale le poste qui leur a été confié. Vous devez vous rappeler que, dans le V° livre, deux des concurrents de la course à pied nous ont été présentés comme attachés l'un à l'autre par la plus vive amitié : le poète avait ses motifs pour nous les faire connaître ainsi; leur amitié va les rendre maintenant les héros d'un des épisodes les plus touchants et les plus célèbres de l'*Énéide*.

Nisus, habile chasseur des contrées giboyeuses de l'Ida, est le plus âgé des deux ; car Euryale, le plus beau des compagnons d'Énée, ne porte encore sur ses joues imberbes que le premier duvet de la jeunesse. Le premier confie à l'autre le projet audacieux, qu'il vient de former, de profiter de l'ivresse et du sommeil auxquels se sont livrés les Rutules pour sortir seul du camp et gagner Pallantée par une route qu'il croit connaître. Depuis longtemps il brûle du désir de tenter quelque action d'éclat et la gloire de l'avoir accomplie lui suffira, la récompense qu'il en recevra sera pour Euryale. Mais celui-ci proteste : son cœur bat de la même ardeur, il veut courir au même honneur. «Je n'ai point douté de ton courage, lui répond Nisus ; mais je désire me réserver un ami qui, en cas de malheur, me rende les derniers devoirs et je ne veux pas exposer à une grande douleur ta vénérable mère qui, contrairement à tant d'autres, a dédaigné l'asile de la Sicile pour t'accompagner jusqu'ici. » Ainsi Nisus a recours aux deux motifs qui lui semblent les plus puissants pour retenir au camp son jeune ami : vains efforts; Euryale ne s'arrête pas à discuter son discours : « Ce ne sont là que d'inutiles prétextes; hâtons-nous », s'écrie-t-il (v. 168-223). La détermination prise, ils se font relever dans le service du poste et se rendent ensemble au conseil des chefs de l'armée qui, vu la gravité des circonstances, délibèrent avec Iule, en pleine nuit, au centre du camp, et tout armés. Ils y sont introduits. Nisus expose ce qu'il veut tenter. Le vieil Alétès, fier de trouver dans la jeunesse troyenne des âmes si belles,

leur prend la main, les serre dans ses bras, les assure de la reconnaissance d'Énée. Iule, qui ne voit de salut que dans le retour de son père, leur promet, pour sa part, une récompense précise : à Nisus, divers objets d'une valeur considérable ; à Euryale, dont l'âge se rapproche du sien, une intimité qui l'associera constamment à ses travaux en paix comme en guerre. Euryale le remercie ; mais il implore de lui une grâce à laquelle il attache plus de prix qu'à toute chose, l'assurance formelle que sa mère, dont il va s'éloigner sans la revoir, puisqu'il se sent incapable de supporter la vue de ses larmes, sera secourue dans son abandon. Cette tendresse filiale arrache des larmes aux vieillards et surtout à Iule dont le cœur se serre à la pensée de son père. « Ta mère sera la mienne », lui dit-il, et, détachant de son épaule son épée dorée, il la lui donne. Mnesthée donne à Nisus la dépouille d'un lion ; Alétès échange avec lui son casque. Puis, tandis que tous les conduisent jusqu'à celle des portes du camp par où ils doivent sortir, Iule, dont le courage et la prudence virile ont devancé les ans, les charge pour son père de messages importants... paroles bien inutiles et que les vents emportent dans les nues, ajoute le poète, qui répand ainsi sur son récit, dès le début de l'expédition, la teinte lugubre de la catastrophe qui va se produire (v. 224-313).

La porte, choisie par les deux amis d'après les explications fournies au conseil des chefs, était celle qui tournait le dos à Pallantée et donnait sur la route conduisant par le rivage à Laurentum, c'est-à-dire au cœur du pays ennemi ; les Rutules devaient donc supposer qu'on ne tenterait aucune sortie par ce côté ; et Nisus, qui avait remarqué le peu de surveillance qu'ils y exerçaient, savait, en outre, qu'il pourrait, en se rejetant plus tard sur la gauche, gagner un chemin menant directement à la ville d'Évandre. La description que, dans ce récit, Virgile fait du campement et des environs est si exacte et les lieux mêmes, malgré les modifications inévitables du temps, se sont si bien conservés, qu'aujourd'hui encore il est possible de les reconnaître et

de suivre sur place, presque pas à pas, comme l'ont fait Bonstetten et M. Boissier[1] dans leurs études archéologiques, les diverses phases de l'audacieuse tentative.

Tout d'abord, elle réussit. Les Rutules, confiants dans la terreur que doivent éprouver les Troyens, ont beaucoup bu et dorment profondément. Nisus et Euryale passent impunément par-dessus leurs corps. Ils devraient comprendre que leurs moments sont précieux et se hâter de traverser ainsi tout le campement afin de remplir au plus tôt leur glorieuse mission. Mais l'occasion de massacrer des ennemis est trop belle pour que des guerriers avides de vengeance la laissent échapper : l'un et l'autre en tuent un grand nombre. Euryale n'est pas le moins ardent au carnage et c'est Nisus qui s'arrête le premier en l'avertissant que la nuit touche à son terme ; tous deux, se retirant alors sans être inquiétés, prennent le sentier de gauche que connaît Nisus. Seulement Euryale, avec la vanité de la jeunesse, s'est chargé d'un riche butin qui embarrasse sa marche et s'est même paré d'un casque étincelant qui reflète les rayons de la lune. Or, passe une troupe de trois cents cavaliers envoyés de Laurentum vers Turnus ; Volscens, leur chef, aperçoit de loin cet éclat et crie aux deux hommes de s'arrêter. Se gardant bien de répondre, ils cherchent une retraite dans le bois touffu qui borde le chemin. La troupe aussitôt en garde les issues. Nisus parvient pourtant à en sortir et déjà se croit tiré de danger quand il s'aperçoit qu'Euryale, moins habile et gêné par son butin, ne l'a pas suivi. Sans hésiter, il revient sur ses pas, cherche, entend un cri de détresse qui l'appelle, voit Euryale se débattant au milieu d'ennemis qui l'entraînent. Que faire ? Se jeter au milieu d'eux, c'est mourir sans aucun espoir de le sauver. Il veut les effrayer en les frappant sans se montrer. De deux javelots il en abat deux. Volscens, furieux de ne point voir d'où viennent les traits, pour venger la mort des siens, fond l'épée nue sur Euryale. A cette vue, Nisus se montre :

(1) *Nouv. Prom. arch.*, 2e éd., pp. 305-309

« C'est moi, moi seul qui ai tout fait, s'écrie-t-il, c'est moi qu'il faut frapper ! » Trop tard ! Dans son élan, Volscens a déjà percé le flanc d'Euryale qui tombe et meurt ainsi qu'une fleur brillante, tranchée par la charrue. Cependant Nisus se précipite au milieu des rangs serrés des Rutules, parvient jusqu'à Volscens, lui plonge son épée dans la gorge, puis tombe percé de coups et rend l'âme sur le cadavre de son ami (v. 314-445)[1].

Aucune analyse ne saurait rendre les beautés de ce morceau pour lequel les deux plus grands poètes de l'Italie moderne, l'Arioste et le Tasse, ont témoigné leur admiration en s'efforçant de l'imiter[2] et dont on ose à peine dire le bien qu'on en pense, tant on craint de ne pas le dire suffisamment. Virgile, tout le premier, a dû avoir le sentiment de la perfection à laquelle il venait d'atteindre ; car, dans une apostrophe aux deux humbles guerriers morts victimes de leur touchante amitié et de leur patriotique audace, il exprime l'espoir que ses vers leur assureront l'immortalité : « Heureux couple ! dit-il, si mes vers ont quelque pouvoir, jamais vos noms ne s'effaceront dans la

(1) *Appendice*, CCXXXI.

(2) Dans *Roland furieux* (ch. XVIII), quand Médor a conçu le projet d'aller enlever le corps de son roi Dardinel resté sans sépulture sur le champ de bataille, son ami Cloridan, plus âgé que lui, après avoir vainement essayé de le détourner de cette dangereuse entreprise, s'y associe lui-même, et tous deux, pour l'exécuter, se font remplacer, comme Nisus et Euryale, dans le poste qu'ils occupent sur les remparts ; arrivés dans le camp ennemi, eux aussi massacrent, durant leur sommeil, le plus de guerriers qu'ils peuvent ; et lorsque Médor, sur le point de réussir, déjà chargé du corps du roi, est assailli et succombe sous le nombre, Cloridan se porte à son secours et meurt près de lui. Dans la *Jérusalem délivrée* (ch. XII), Clorinde et Argant entreprennent d'incendier une machine de l'ennemi ; le sexe de l'héroïne et les idées chrétiennes de l'auteur modifient le dénouement ; mais tout le commencement est semblable à l'épisode de Virgile : Clorinde et Argant discutent ensemble, ils se présentent au conseil de Saladin et le vieux roi montre pour eux les mêmes sentiments que le vieil Alétès pour Euryale et Nisus : les scènes de la discussion du projet et de l'audience de Saladin sont tellement imitées qu'on y retrouve à chaque instant la traduction exacte des vers de Virgile.

mémoire des hommes, tant que la famille d'Énée vivra près de l'immuable rocher du Capitole et que la race des Romains présidera l'empire du monde ! »

Fortunati ambo ! si quid mea carmina possunt,
Nulla dies unquam memori vos eximet ævo,
Dum domus Æneæ Capitoli immobile saxum
Accolet imperiumque pater Romanus habebit.
v. 446-449.

Cette apostrophe donne ainsi une sorte de conclusion à l'épisode qui semble bien avoir trouvé son dénouement complet dans la mort des deux héros. Quelque complet toutefois qu'il nous paraisse, le poète va y ajouter un épilogue d'un naturel irréprochable et qui le lie on ne peut plus habilement au récit de l'action générale qui suit.

Au moment où les cavaliers de Volscens arrivent avec son cadavre et ceux des deux Troyens, les Rutules viennent de découvrir le massacre fait chez eux pendant la nuit. D'après les dépouilles qu'ils voient alors sur le corps d'Euryale, ils reconnaissent les auteurs du carnage et leur fureur s'exaspère : ils attachent au bout de deux piques les deux têtes sanglantes, et, conduits immédiatement par leurs chefs à l'attaque du camp des Troyens, ils leur présentent cet affreux spectacle qui, en les remplissant d'horreur, leur annonce l'échec de l'expédition. La malheureuse mère d'Euryale, à qui la nouvelle en est donnée, accourt aux remparts : sans crainte des traits qui y pleuvent, elle veut regarder la tête si chère de son fils ; sa douleur, ses cris, ses gémissements émeuvent les guerriers[1] ; il faut qu'on l'emporte pour que son désespoir n'amollisse pas leur courage (v. 451-502).

Ils en ont besoin plus que jamais ; car de tous côtés et par tous les moyens l'attaque se dessine. Ici, les assaillants se disposent en tortue pour tenter l'escalade ; là, avec

(1) *Appendice*, CCXXXII.

Messape et Mézence, ils se présentent munis d'échelles et de brandons fumants. Turnus dirige ses efforts contre une tour d'une hauteur prodigieuse, défendue par de nombreux guerriers ; il réussit à y jeter l'incendie ; elle s'écroule, écrasant sous sa masse tous les défenseurs, moins deux, qui eux-mêmes périssent presque aussitôt sous les coups de ceux qui les entourent. L'action devient générale : on combat de loin à coups de flèches, de javelots et de pierres. C'est alors qu'Iule, qui n'a jamais fait la guerre qu'aux hôtes des bois, prend part un instant à la bataille. Numanus, jeune beau-frère de Turnus et fier de cette alliance, s'étant avancé et ayant osé, dans un discours impudent, louer les mœurs sévères et le courage des robustes Latins pour mieux mépriser la mollesse et la couardise des Phrygiens qui s'abritent derrière des murs, Iule, outragé, tend son arc et l'atteint d'une flèche aiguë qui lui traverse les tempes. Les Troyens poussent des cris d'allégresse. Mais Apollon, bien que satisfait d'une telle fermeté, prend les traits de Butès, gardien vigilant de l'adolescent, pour lui dire de se contenter à son âge de ce coup d'essai. Les chefs répriment son ardeur martiale et le forcent à se retirer pendant qu'eux-mêmes retournent au combat (v. 503-663.)

Je ne sais pas vraiment si, en mettant en présence l'un de l'autre, Numanus et Iule, Virgile a eu, comme le pense Sainte-Beuve, l'intention de dépeindre le caractère et le type du vieux Latin du temps d'Énée en opposition « à Iule, favori d'Apollon, nourrisson de Vénus, ancêtre direct des Jules et des Césars, destinés particulièrement à amollir et à polir la rudesse romaine » ; mais je suis frappé du sentiment délicat exprimé par Apollon, sous la figure du sage écuyer du jeune prince. Il n'est pas bon qu'un adolescent puisse s'enorgueillir de verser le sang : voilà, au fond, l'avertissement du dieu. Pour les chefs, d'autre part, il y a évidemment tout intérêt à ne pas négliger un tel avis : ne sont-ils pas responsables, devant Énée, du salut de son fils et, devant la nation, de la vie de celui qui doit la perpétuer ? Je remarque d'ailleurs la précaution que prend le poète de

ne pas donner à Iule l'armure pesante d'un guerrier : si l'occasion lui est fournie de venger, malgré son âge, l'outrage fait au peuple Troyen, c'est qu'en l'absence du père, il ne doit pas y avoir à nos yeux d'autre représentant naturel de l'honneur national ; mais il ne porte qu'un arc, la seule arme qu'il ait encore maniée dans ses parties de chasse, la seule aussi qui convienne à son âge ; et, avec ce simple armement, ne verrions-nous pas une invraisemblance insigne dans l'imprudence que commettraient les chefs en lui permettant de prendre part à la mêlée qui va se produire ?

La confiance qu'éprouvent maintenant les Troyens rend quelques-uns d'entre eux téméraires. Deux guerriers d'une taille gigantesque, Pandarus et Bitias, ouvrent, sans ordre, la porte dont la garde leur est confiée, lancent aux ennemis le défi d'y entrer, et les abattent ou les mettent en fuite à mesure qu'ils le tentent. Les compagnons de ces deux géants se pressent vers eux, et, leur audace croissant, portent le combat hors du camp. Turnus, qui se livrait d'un autre côté à son ardeur guerrière, en recevant l'avis de cette sortie offensive, se porte aussitôt sur le point menacé ; il renverse ceux des Troyens qui sont en tête et, d'une falarique, frappe Bitias dont le corps immense, en tombant, fait gémir la terre sous son poids. A cette vue, les Troyens épouvantés se précipitent en désordre vers leur camp ; c'est à peine si Pandarus, usant de toutes ses forces, peut en refermer la porte. Et il ne voit pas, en la fermant, que Turnus lui-même l'a franchie. Voici maintenant le chef des Rutules exerçant ses ravages à l'intérieur. Vainement il veut l'arrêter : le javelot qu'il lance puissamment contre lui, détourné par Junon, va s'enfoncer dans la porte, et l'épée du redoutable héros lui fend la tête en deux moitiés. Les Troyens, de plus en plus effrayés, se dispersent devant Turnus. Si, en ce moment, il songeait à ouvrir la porte aux siens pour les introduire dans l'enceinte, c'en serait fait du camp tout entier ; mais son ardeur l'entraîne, il frappe et tue

quiconque se trouve devant lui. Enfin Mnesthée et Séreste accourent au bruit de ce massacre. Ils rallient les fuyards, leur font honte du désordre qu'un seul homme réussit à jeter parmi eux. Les rangs se reforment. Devant eux, Turnus, sans cesser de combattre et le cœur bondissant de rage, recule à pas lents. Sous une grêle de traits, il gagne la limite du camp, près du Tibre; et là, haletant, ruisselant de sueur, abandonné de Junon qui ne peut enfreindre les ordres de Jupiter, ne pouvant résister plus longtemps tout seul à tant d'ennemis, sans lâcher ses armes, il s'élance d'un bond dans le fleuve qui le rend à ses troupes, triomphant et le corps purifié de ses sanglantes souillures (v. 604-818).

Comme vous vous en apercevrez facilement au cours des trois derniers livres, l'auteur de l'*Énéide*, dans ses descriptions de combats, imite plus d'une fois les scènes décrites par Homère. Et cela se comprend. Les luttes d'homme à homme, fréquentes dans les batailles de l'antiquité, l'emploi des mêmes armes, produisant les mêmes blessures et les mêmes genres de mort, devaient amener souvent des rapprochements de détails inévitables; ils deviennent d'autant plus sensibles que Virgile, loin de les éviter, prend un plaisir d'artiste et de savant à les bien marquer. Ici même la valeur de Turnus résistant à l'armée entière des Troyens ressemble à celle d'Ajax supportant l'assaut des troupes d'Hector, tel que le dépeint Homère à la fin du XV[e] et au commencement du XVI[e] chant de l'*Iliade*. La situation des deux héros, à la vérité, n'est pas la même au début; mais l'épuisement que l'un et l'autre éprouvent vers la fin, tout en gardant leur fermeté, les rend un instant tellement semblables que le poète latin peut suivre son goût et transcrire à peu près plusieurs des vers grecs. Relevez le passage de l'Iliade : « Ajax, accablé de traits, ne tenait plus; il était vaincu par la volonté de Jupiter et par les coups que lui portaient les Troyens superbes; son casque brillant rendait un son horrible autour de ses tempes : car les bossettes, artistement travaillées, rece-

vaient de continuelles atteintes; son épaule gauche se fatiguait à porter sans relâche son bouclier mobile; mais les Troyens, répandus autour de lui, ne pouvaient l'ébranler, malgré les traits dont ils le harcelaient. Sa poitrine haletait, et une sueur abondante ruisselait de tous ses membres; il ne pouvait plus reprendre haleine; de toute part, il soutenait assaut sur assaut[1]. » Et voyez combien les idées qui y sont exprimées se trouvent répétées comme à plaisir dans le passage correspondant de l'*Énéide* :

Juppiter Irim
Demisit, germanæ haud mollia jussa ferentem,
Ni Turnus cedat Teucrorum mœnibus altis.
Ergo nec clipeo juvenis subsistere tantum,
Nec dextra valet : injectis sic undique telis
Obruitur. Strepit adsiduo cava tempora circum
Tinnitu galea, et saxis solida æra fatiscunt;
Discussæque jubæ capiti; nec sufficit umbo
Ictibus; ingeminant hastis et Troes et ipse
Fulmineus Mnestheus. Tum toto corpore sudor
Liquitur et piceum (nec respirare potestas)
Flumen agit, fessos quatit æger anhelitus artus.

Quel que soit pourtant le penchant de Virgile pour ces sortes de rapprochements, jamais il ne fait abandon de sa propre pensée. Toutes les péripéties de l'action qui se déroule tant au dedans qu'au dehors du camp des Troyens sont bien de son invention et, s'il met aussi dans la bouche de ses guerriers des apostrophes et des répliques arrogantes à la façon d'Homère, ces répliques lui appartiennent et sont toujours conformes au caractère comme au rôle des personnages en scène. Turnus, en particulier, ne fait rien, ne dit rien qui ne réponde à l'idée qu'il veut donner du héros. Audacieux jusqu'à la témérité, le jeune roi des Rutules peut, dans l'entraînement des combats, commettre certaines fautes, comme celle de ne point profiter de la

(1) *Iliad.*, ch. XVI, v. 102-111. Trad. de M. Ém. Pessonneaux.

terreur de ses ennemis pour ouvrir leur camp à ses troupes, mais c'est un adversaire redoutable et que sa valeur personnelle, non moins que la puissance de ses troupes, rend égal aux plus terribles des chefs d'armée que la terre ait produits. Le rapprochement que nous sommes involontairement amenés à établir entre lui et Ajax, le plus vaillant de tous les héros grecs d'Homère après Achille, contribue à le porter dans notre pensée aussi haut que possible. Nous attendons maintenant le retour d'Énée avec impatience : les Troyens ont été réduits à l'extrémité et ne pourraient sans doute plus soutenir un nouvel assaut, c'est au bras seul de leur grand chef qu'il appartient de les relever en combattant ce Turnus si redouté. Du reste, n'est-ce pas en vue de la gloire d'Énée que son ennemi a été rendu si grand à nos yeux? Ce IX[e] livre, le seul où le héros Troyen ne paraît pas, n'est-il pas rempli tout entier de l'absent dont l'éloignement reste à nos yeux un danger permanent pour les siens et dont le retour devient une nécessité ?

IV

Livre X. — L'importance de ce retour est si grande et doit marquer dans la série des événements un moment si décisif que l'Olympe s'en inquiète. Jupiter, qui semble vouloir réduire à l'inaction son irascible épouse, convoque l'assemblée des dieux pour les exhorter à la concorde. Il leur prescrit à tous de ne plus se mêler à la querelle engagée dans le Latium : il sera temps pour eux, leur dit-il, de s'occuper de combats lorsque l'altière Carthage menacera de ruine les remparts de Rome (v. 1-15). Vénus, toutefois, reste alarmée : elle se plaint du péril qui, à l'heure présente, pèse sur les Troyens, prie Jupiter de sauver du moins de ce danger son petit-fils Iule, à des paroles de feinte rési-

gnation joint l'expression de ses griefs contre Junon dont les actes ne cessent de contrarier les destins, et réclame la bienveillance de son père pour Énée et ses compagnons qui n'ont fait, en gagnant l'Italie, qu'obéir constamment aux oracles divins (v. 16-62). Junon réplique et, avec son énergie ordinaire, rejette sur Vénus elle-même et sur Énée la responsabilité des malheurs qu'ont subis et que subissent encore les Troyens (v. 63-95). De l'assemblée déjà s'élève le frémissement confus qui annonce la tempête, lorsque le maître souverain de l'univers prend de nouveau la parole, et tous se taisent (v. 96-103). Il déclare qu'il restera impartial entre les deux partis belligérants, dont chacun ne devra qu'à ses œuvres ses revers ou ses succès : « Jupiter, prononce-t-il, sera pour tous impartial : les destins suivront leur cours, »

Rex Juppiter omnibus idem.
Fata viam invenient.

Prenant alors le Styx à témoin de ses paroles, d'un signe de tête il ébranle l'Olympe, se lève de son trône d'or, et, au milieu du cortège des Immortels, regagne son palais.

Annuit et totum nutu tremefecit Olympum.
Hic finis fandi. Solio tum Juppiter aureo
Surgit, cælicolæ medium quem ad limina ducunt.
v. 115-117.

La scène est grande et le morceau qui la décrit, très brillant. On est d'autant plus tenté de s'y arrêter qu'il est le seul dans l'*Énéide* qui dépeigne cette assemblée générale des dieux qu'Homère, au contraire, a représentée si souvent. Virgile y prête aux divinités plus de décence et de gravité que le vieux poète grec ; il lui eût été impossible, à l'époque d'Auguste, de leur laisser les violences d'humeur qu'admettait la naïveté des temps antiques ; mais on se demande si les corrections qu'il se sent obligé d'apporter ainsi aux figures primitives n'enlèvent pas toute illusion

à leur sujet et si notre esprit, qui, en définitive, trouve quelque charme à s'abandonner aux créations naïves d'une antiquité reculée, ne résiste pas davantage à prendre au sérieux tous ces êtres divins qui, sans perdre, à vrai dire, aucune de leurs passions, se sont civilisés et déploient dans leurs discours une science, une dialectique digne des meilleures écoles des rhéteurs romains. Nos idées religieuses, je le sais bien, sont pour beaucoup dans une telle impression : les contemporains de Virgile, qui n'avaient point notre idéal divin, ne la ressentaient pas comme nous, et vraisemblablement ils étaient portés à admirer sans réserve l'art infini avec lequel il avait su donner à l'Olympe un aspect plus digne et plus majestueux. Une autre objection toutefois devait les frapper autant que nous : c'est l'espèce de contradiction qu'il est facile de relever entre l'ordre donné ici par Jupiter à tous les dieux, l'engagement qu'il prend lui-même de ne plus s'occuper de la querelle des Troyens et des Latins, et l'intervention réelle que lui et plusieurs divinités se permettront encore; leur intervention, sans doute, ne s'exercera pas de manière à contrarier les destins, mais enfin, quelque mitigée qu'elle soit, elle aura lieu. Ce désaccord ne s'explique guère que par la manière de travailler qu'avait adoptée Virgile et que vous connaissez[1] : comme il écrivait, tantôt une partie de son poème, tantôt une autre, sans suivre l'ordre du plan qu'il s'était tracé, mais en se réservant d'y mettre plus tard la dernière main, il est probable qu'il avait composé à part ce remarquable épisode et que sa mort prématurée seule l'a empêché d'y apporter les légères modifications qu'il eût fallu pour le faire concorder exactement avec les quelques passages en question. Quoi qu'il en soit, l'assemblée des dieux n'en est pas moins en elle-même un morceau de premier ordre, et qui, bien qu'il ait tout l'air d'un hors-d'œuvre, a le mérite de préciser excellemment l'heure à partir de laquelle, comme nous allons le voir, la fortune change de face.

(1) Voir page 231.

Après son exploit de la veille dans le camp troyen, Turnus commande de nouvelles attaques. Les assiégés, dont les rangs se sont singulièrement éclaircis, témoignent par leur attitude, non pas la perte de tout courage, car ils combattent vaillamment, mais le sentiment attristé de leur infériorité, et ils semblent s'attendre désormais aux plus cruels malheurs. Le jeune âge d'Ascagne, qui au milieu d'eux montre à découvert sa tête charmante, est comme l'emblème du danger que court l'armée tout entière (v. 118-145).

Cependant Énée, que nous avons laissé près des troupes tyrrhéniennes, a conclu rapidement alliance avec leur roi Tarchon, et comme elles n'attendaient qu'un chef étranger pour partir en expédition contre Mézence, il en a pris le commandement; il a lancé la cavalerie par les chemins de terre en lui fixant un rendez-vous et s'est embarqué à la hâte avec l'infanterie sur la flotte de trente vaisseaux qui était toute prête. Pallas l'accompagne ainsi que les autres chefs, dont il nous est donné une énumération qui est comme la contre-partie de celle qui a été faite des alliés de Turnus au septième livre : elle nous fournit quelques détails sur leur origine, les légendes qui les concernent, l'armée, les coutumes, les pays et la puissance des peuples auxquels ils commandent. Virgile n'y oublie pas les contingents venus des lieux témoins de sa naissance, le Pô, le Mincius et Mantoue (v. 146-214).

Mais comment prévenir Énée de la situation des Troyens enfermés dans leurs retranchements, pour qu'il livre bataille en arrivant et qu'il débarque en face de l'ennemi? Le poète en trouve le moyen dans le prodige même des vaisseaux métamorphosés en nymphes. Pendant la nuit, celles-ci s'avancent au-devant de la flotte, et comme le héros vigilant dirige lui-même son gouvernail, une d'elles, élevant la voix, le prévient de ce qui s'est passé : elle lui dit aussi que ses cavaliers viennent d'arriver, que Turnus voudra certainement les empêcher d'opérer leur jonction avec le camp, et qu'il ait à prendre, dès l'aurore, ses dispo-

sitions pour débarquer et livrer bataille. Il voit dans l'avis qu'il reçoit ainsi une nouvelle faveur des dieux et s'y conforme. Tout est prêt sur les vaisseaux pour une action immédiate lorsque brillent les premiers rayons du soleil et que de loin il aperçoit son camp. De la poupe élevée où il se tient debout, il agite son bouclier resplendissant. A ce signal, du haut de leurs remparts, les Troyens le reconnaissent : des cris d'allégresse retentissent dans leurs rangs, la confiance leur est aussitôt rendue. La joie qu'ils témoignent est d'autant plus vive qu'ils ne pouvaient pas espérer une telle rapidité de secours, leur chef reparaissant avec toute une armée dès le cinquième jour après son départ! Turnus, de son côté, s'y attend si peu que ce sont les cris de joie et l'ardeur nouvelle des assiégés qui attirent son attention vers le rivage. Il lui faut alors contenir ceux-ci tout en s'opposant à Énée. Il laisse devant les murs le monde nécessaire et va à sa rencontre. Mais déjà le débarquement s'est opéré : sauf le vaisseau de Tarchon, qui s'est brisé sur un écueil, tous les autres ont abordé sans dommage. Les deux armées se trouvent en présence (v. 215-309).

Les clairons sonnent : Énée fond le premier sur les bataillons ennemis et, sous ses coups, tombent l'un après l'autre maints guerriers renommés que rendent formidables leur taille, leur force et leurs armes. En sens contraire, le chef des Sabins, Clausus, accomplit des exploits du même genre. La mêlée, de ce côté, devient générale, et les combattants, comme les vents dans la tempête, s'entre-choquent avec une ardeur et des forces égales (v. 310-361). Sur un autre point, les cavaliers de Pallantée, gênés dans leurs mouvements par l'inégalité du terrain, ont dû mettre pied à terre et prennent la fuite. Pallas s'efforce de les rallier : tout en leur parlant, il leur donne l'exemple du courage et abat un grand nombre de Latins ; ses discours et ses exploits raniment ses troupes qu'il ramène au combat en immolant encore l'intrépide Halæsus qui, à la tête des Auronces, semait la mort autour de lui (v. 362-

425). Les bataillons latins reculent à leur tour, il faut que Lausus les raffermisse, Lausus, jeune, vaillant et beau comme Pallas, et, comme lui, condamné à ne plus revoir sa patrie ! (v. 426-438) Mais ce n'est pas ensemble qu'ils se mesureront. Turnus, qui vient d'accourir, ordonne aux Rutules de lui laisser le champ libre et provoque Pallas en termes arrogants et cruels. Le jeune homme, quoique surpris, sans s'intimider, lui répond, et, au grand effroi des siens, s'avance à sa rencontre. Avant de lancer son trait, il invoque Hercule, l'ancien hôte de son père ; mais Hercule, qui ne peut changer l'arrêt du destin, étouffe un gémissement, et Jupiter, après avoir répondu à cette douleur muette par quelques paroles bienveillantes, dans un mouvement d'émotion tout à la fois expressif et digne de sa majesté, détourne les yeux de cette lutte inégale. Le javelot que lance Pallas, traverse les bords du bouclier de Turnus et ne fait qu'effleurer son corps ; le dard, au contraire, que brandit puissamment le gigantesque guerrier, perce par le milieu le bouclier de Pallas et s'enfonce profondément dans sa poitrine. Le malheureux tombe et expire aussitôt. Le féroce vainqueur laisse son cadavre aux Arcadiens afin qu'ils le reportent à Évandre tel que ce roi, dit-il, méritait de revoir son fils après l'hospitalité donnée à Énée ; et, auparavant, il enlève au corps le riche baudrier d'or dont il veut désormais se parer comme d'une superbe dépouille (v. 426-500). Ici le poète interrompt un moment son récit et prépare habilement en quelques mots émus (v. 501-509) deux incidents qui se produiront dans les deux derniers livres. A propos des larmes que versent les Arcadiens en emportant sur son bouclier le cadavre de leur jeune chef, il insiste sur la gloire que Pallas vient d'acquérir par sa vaillance et voit dans cette gloire la consolation de son vieux père. Tel sera, en effet, un des sentiments auxquels Évandre obéira, lorsque, revoyant son fils inanimé, il aura en même temps devant les yeux les trophées remportés par lui sur l'ennemi. Virgile n'insiste pas moins sur la cruauté de Turnus et sur son orgueil ; et, s'il

déplore ainsi l'aveuglement des mortels qui ne savent se modérer dans le succès, s'il prévoit l'heure où l'orgueilleux vainqueur regrettera son triomphe et ses brillantes dépouilles, c'est que, à la fin du douzième livre, quand Énée tiendra Turnus étendu à ses pieds et se montrera prêt à lui faire grâce, la vue du baudrier de Pallas réveillera son courroux et amènera, avec la mort du chef des Rutules, le dénouement du poème. Voilà comment tout s'enchaîne étroitement dans une composition bien ordonnée, où les moindres détails annoncent et expliquent parfois longtemps d'avance les faits qui doivent prendre une importance capitale[1].

Énée, en apprenant la mort de Pallas, est atteint d'une telle douleur que son âme en est comme bouleversée : lui, le plus doux et le plus compatissant des héros, pour venger le fils d'Évandre, devient impitoyable. Le glaive en main, l'œil en feu, il s'ouvre un large chemin à travers les bataillons ; il voudrait trouver Turnus et, sur son passage, il immole tous les guerriers qu'il rencontre, voire même ceux qui, comme Magus et Liger, renversés par lui, implorent à genoux leur pardon. On croirait voir Égéon aux cent bras brandissant cinquante épées à la fois, tant il exerce sa fureur dans toute la plaine (v. 510-601). En même temps Ascagne et ses compagnons forcent le cercle qui les entourait et se jettent hors de leur camp (v. 602-605). Alors Junon, effrayée pour Turnus, demande à Jupiter de le soustraire au trépas, et le maître des dieux, sans laisser d'illusion sur l'avenir à son auguste épouse, lui accorde pour le moment la faveur qu'elle sollicite. Elle quitte aussitôt l'Olympe, forme d'une vapeur légère une ombre à l'image du héros troyen et présente à Turnus ce faux Énée qui semble le provoquer au combat. Turnus l'attaque, le presse, le voit fuir, le poursuit jusque sur un vaisseau ; mais à peine y est-il entré, la fille de Saturne rompt le câble du navire

(1) *Appendice*, CCXXXIII.

qu'emportent les vagues et l'ombre se dissout dans les airs. Sans comprendre la cause de ce prodige, le roi Rutule maudit son sort. Les siens, qui en ce moment combattent pour lui, ne vont-ils pas croire qu'il a fui, l'accuser de lâcheté et de trahison ? Pour effacer sa honte, il veut se tuer ; Junon l'arrête ; et le vaisseau, que secondent les flots et le vent, le mène jusqu'à sa capitale, Ardée (v. 608-688).

Cependant Mézence, l'horrible tyran que détestent les Tyrrhéniens, remplace Turnus dans le combat. Ils s'acharnent sur lui. Les comparaisons que le poète accumule pour dépeindre sa force et sa valeur sont bien faites pour frapper l'imagination. Assailli par d'innombrables ennemis, il leur résiste d'abord ainsi qu'un roc qui, exposé aux vents et aux vagues, brave les menaces du ciel et de la mer et reste debout. Puis, quand son bras abat ceux qui osent l'approcher, on n'ose plus l'attaquer que de loin, à coup de traits, comme le sanglier, qui, faisant face aux chasseurs, les tient à distance. Enfin, tel qu'un lion qui, tourmenté par l'aiguillon de la faim, se jette, la crinière hérissée, sur la proie qu'il a devant lui, il fond avec ardeur au milieu de tous, et c'est Acron, c'est le grand Orode qui tombent victimes de sa rage. La mêlée devient épouvantable : des deux parts on frappe, on est frappé, nul ne fuit. Et du palais de Jupiter, les dieux contemplent, en la déplorant, cette lutte sanglante, que suivent surtout les deux déesses qui se jalousent, Vénus et Junon (v. 689-761).

Le spectacle, en effet, mérite leur attention. Voici que Mézence, qui s'avance sous sa vaste armure, semblable au géant Orion, se trouve en présence d'Énée. Il lance contre lui un javelot ; mais l'arme glisse sur le bouclier et va frapper un malheureux à qui elle n'était pas destinée, le brave Antor, dont la mort nous est dite en un vers admirable et qu'on a souvent répété comme l'expression touchante du sentiment de la patrie,

Cælumque
Adspicit, et dulces moriens reminiscitur Argos.

Il jette au ciel un regard et, en mourant, se rappelle son cher pays d'Argos.

Énée, à son tour, lance sa javeline qui, traversant le bouclier de son adversaire, le blesse à l'aine et le trouble; déjà il se précipite sur lui, l'épée haute; mais le fils de Mézence se jette entre les deux combattants, fait à son père un rempart de son corps et lui permet de se retirer. Les Latins, lançant de tous côtés mille dards à la fois, forcent un instant Énée à se tenir sur la défensive; bientôt cependant il avance de nouveau et, Lausus commettant l'imprudence de lui résister encore, il lui plonge sa redoutable épée tout entière dans le sein. Mais quelle opposition entre les sentiments de ce vainqueur et ceux que nous avons vus tout à l'heure chez Turnus après la mort de Pallas ! Loin d'outrager sa victime et de la dépouiller, le fils d'Anchise, dès qu'il la voit par terre, ne prononce que des paroles de compassion, lui laisse ses armes, aide lui-même les Latins à relever son corps (v. 762-832).

Mézence étanchait, au bord du Tibre, le sang de sa blessure, lorsque les compagnons de Lausus lui amènent, couché sur son bouclier, le corps inanimé de ce fils, le seul être qui ait jamais inspiré à ce monstrueux tyran des sentiments humains. Sa douleur est poignante : il s'accuse d'avoir causé la mort de son enfant, voit dans ce malheur comme un châtiment de tous ses anciens crimes, sent les remords déchirer son âme, se reproche de vivre encore, et s'apprête à mourir dignement en faisant expier au vainqueur le trépas de celui sur qui s'était concentrée toute l'affection de son cœur. Il prend son cheval de bataille, sa seule consolation après son fils, lui parle comme à l'ancien compagnon de ses nombreuses victoires, qui doit triompher encore ou mourir avec lui, et, après s'être chargé les deux mains de javelots aigus, il se précipite dans la mêlée en appelant Énée d'une voix terrible. Énée se présente avec calme. Un combat d'un genre tout nouveau s'engage entre eux. Mézence, à cheval, décrit un vaste cercle autour de son ennemi, en le harcelant de traits. Énée ne peut d'abord que se défendre en tournant sur lui-même pour présenter toujours son bouclier aux dards qui s'y fixent;

fatigué bientôt de cette lutte inégale, il s'élance, darde un javelot dans la tête du coursier, qui renverse son cavalier et s'abat sur lui. Mézence dès lors est à la merci du héros : il lui demande, non pas la grâce d'une vie dont il ne saurait plus que faire, mais, après sa mort, un asile qui dérobe son corps à la fureur de ses sujets et le même tombeau que son fils. En exprimant cette prière, il reçoit le coup mortel qu'il attendait[1] (v. 832-908). Sa mort met fin au combat dont l'heureux résultat est la jonction de toutes les forces d'Énée.

De la description de cette longue bataille se détachent, à côté des deux grands chefs d'armée, Énée et Turnus, trois figures artistement dessinées et dont les traits restent à jamais gravés dans l'esprit. C'est celle de Mézence, cet infâme contempteur des dieux, qui finit, grâce au noble élan de son amour paternel, par attirer sur sa cruelle infortune un peu de cette commisération que notre sensibilité est toujours prête à accorder aux êtres les plus pervers, quand le moindre remords, ou le moindre sentiment honorable qu'ils témoignent, amortit chez nous l'impression d'horreur que nous ont fait éprouver leurs forfaits. Ce sont surtout les figures si sympathiques des deux jeunes guerriers Pallas et Lausus, dont nous déplorons la mort d'autant plus vivement que nous les avons vus doués l'un et l'autre de toutes les qualités physiques et morales qui peuvent embellir la jeunesse et lui promettre un long et brillant avenir. L'incomparable douceur d'âme de Virgile ne se montre nulle part mieux que dans ce X[e] chant de l'*Énéide*. « Dans tout ce livre, dit Sainte-Beuve[2], on sent peser tout ce qu'a de terrible et de fatalement accablant la guerre, cette lourde et cruelle balance qu'elle promène sur les têtes, et le Mars *égal* des deux côtés, comme le disait aussi Homère, et comme l'éprouvent encore de nos jours dans leurs luttes tous les peuples vaillants ; mais il est

(1) *Appendice*, CCXXXIV.
(2) *Ét. sur Virg.*, 3e éd., p. 180.

beau à Virgile, et c'est le secret de son génie, d'avoir ouvert et ménagé ces sources, ces torrents de pitié au milieu des horreurs du carnage. »

V

Livre XI. — Après sa victoire, Énée la constate par l'élévation d'un trophée formé des dépouilles de Mézence et qu'il consacre au dieu de la guerre. Il la proclame aussi devant ses troupes, auxquelles il accorde quelque repos, en leur recommandant toutefois de se tenir toujours prêtes pour un nouveau combat qui assurera leur triomphe définitif. En même temps, il leur prescrit de rendre les derniers devoirs aux guerriers généreux qui ont fait le sacrifice de leur vie sur le champ de bataille. Et tout d'abord il se rend auprès du lit funéraire de Pallas, que garde le vieil Acétès avec ses compagnons en deuil ; il y exprime noblement sa douleur, sa reconnaissance et ses regrets. Il organise le convoi qui doit mener à son malheureux père les restes du jeune héros, y déploie une pompe princière, et quand, derrière le corps orné de riches parures, le cortège funèbre se met en marche, composé de ceux qui portent les dépouilles conquises sur les Laurentins, des prisonniers enchaînés, victimes dévouées aux mânes du défunt, du pauvre Acétès qu'accable le désespoir non moins que le poids des ans, du cheval de guerre Æthon qui, l'air morne, semble pleurer son maître, des mille guerriers Troyens, Tyrrhéniens et Arcadiens qui s'avancent tristement, la lance renversée, lui-même l'accompagne longtemps sur la route conduisant à Pallantée et ne le quitte qu'après un dernier et douloureux adieu pour rentrer au camp, où l'appelle son devoir (v. 1-99).

Il y trouve des députés Laurentins venus pour solliciter

l'autorisation d'ensevelir ceux des leurs dont les cadavres restent étendus dans la plaine. Il en profite pour leur affirmer qu'il voudrait accorder la paix non seulement aux morts, mais aux vivants, qu'il fait la guerre, non aux Latins, mais à Turnus, et qu'il dépend de celui-ci de régler leur différend personnel en combat singulier. Le vieux Drancès, hostile au roi Rutule, admire grandement la noblesse de ce langage et se déclare favorable à une alliance prochaine entre Troyens et Latins. Les autres ambassadeurs approuvent ; une trêve de douze jours est conclue pour l'ensevelissement des morts ; et les deux peuples se mettent à abattre dans les mêmes forêts le bois nécessaire à leurs nombreux bûchers (v. 100-138).

Cependant Évandre apprend le malheur qui le frappe. Sans que personne puisse le retenir, il s'élance au-devant du cortège qui entre dans Pallantée au milieu des gémissements de tout son peuple. Sa douleur fait peine à entendre (v. 139-181)[1]. Elle ne profère pas le long cri de détresse de la mère d'Euryale ; elle n'exprime pas non plus la résolution farouche qui convenait au caractère indomptable de Mézence ; elle est celle d'un noble et bon vieillard, qui sent qu'avec son fils tout est fini pour lui dans la vie, mais qui n'exhale, dans son infortune, aucune plainte amère contre ses alliés, qui voit, au contraire, en eux l'espoir d'une vengeance future et trouve, non sans courage, une sorte de consolation dans cette espérance comme dans le pieux orgueil qu'il éprouve à la vue des trophées remportés par son fils. Il ne va pas jusqu'à dire comme le vieil Horace de Corneille s'écriant au sujet de deux de ses fils morts sur le champ d'honneur :

> Que des plus nobles fleurs leur tombe soit couverte.
> La gloire de leur mort m'a payé de leur perte[1].

Mais il y a déjà dans sa parole quelque chose de la fermeté d'un vieillard romain. La comparaison des trois plaintes

(1) *Appendice*. ccxxxv.

nous montre jusqu'à quel point l'art de Virgile sait varier ses effets, puisque, ayant à exprimer trois fois la douleur d'un père ou d'une mère après le trépas d'un jeune héros, il réussit à trouver dans le caractère même de ses personnages des manières de sentir et de gémir, qui sont propres à chacun d'eux, et qui, chaque fois, nous impressionnent différemment.

Il n'est pas indifférent non plus de remarquer comment le poète, devant dépeindre séparément les funérailles de Pallas et celles de tous les autres guerriers, entremêle les deux parties distinctes de son récit afin de répandre sur l'ensemble l'émotion que doit produire la plus dramatique des deux. Il décrit le départ du convoi de Pallas avant de nous dire les préparatifs faits chez les Troyens et les Latins pour ensevelir leurs morts, et ce n'est ensuite qu'après avoir montré la douleur d'Évandre qu'il revient vers les deux peuples pour leurs cérémonies générales. Cet ordre narratif est d'autant meilleur qu'il répond exactement à la succession naturelle des faits.

Ramenés au camp troyen, nous voyons donc les corps brûler sur les bûchers, tandis que l'armée, au milieu des accents des clairons et des cris, défile trois fois devant eux et qu'une foule d'animaux arrosent de leur sang la flamme funéraire (v. 182-202). Les Latins, de leur côté, rendent aussi les derniers devoirs aux leurs, qu'ils brûlent les uns dans la plaine, les autres à Laurentum même. C'est dans la ville que les suites affreuses de la guerre se font le plus sentir : les mères, les veuves, les orphelins y gémissent et la douleur publique amène dans un grand nombre d'esprits un revirement d'idées qui produit un trouble général (v. 203-224). Comme il convient au caractère du pieux Énée qu'il soit, à la fin de l'action, accueilli dans le Latium en allié plutôt qu'en conquérant, Virgile prépare peu à peu la transformation des sentiments du peuple de Latinus à son égard. Un changement subit qui se manifesterait au dernier moment serait contraire à toute vraisemblance ; aussi notre

attention est-elle bien éveillée sur les opinions qui déjà divisent et troublent la ville. Au début de la guerre, il n'y avait qu'un cri contre les Troyens ; les mères elles-mêmes, ameutées par la reine, étaient devenues belliqueuses ; Latinus, annihilé, s'était retiré dans le fond de son palais ; Turnus apparaissait comme tout-puissant. Maintenant, sous le coup des pertes cruelles qu'elle vient de subir, la population, qui s'en serait peut-être consolée dans l'ivresse d'une victoire, mais chez qui l'insuccès en accroît l'amertume, se laisse aller à des réflexions pénibles. Les guerriers restent tout prêts à combattre parce qu'il n'est pas dans leur nature de céder à un premier revers ; mais les autres écoutent plus volontiers ceux qui s'efforcent de leur démontrer qu'ils n'ont aucun intérêt à prolonger la guerre et qu'on ne la soutient, en somme, que pour le seul Turnus. Drancès, qui ne s'est jamais fait remarquer par sa bravoure, mais riche, important et dont la langue insidieuse sait couvrir de belles paroles des sentiments peu honorables, use des ressources de son éloquence pour satisfaire le ressentiment personnel qu'il a conçu depuis longtemps contre le roi des Rutules. Il ne néglige aucune occasion d'indisposer les esprits à son égard.

Les circonstances se prêtent on ne peut mieux à sa rancune. Il se trouve que, dans le moment même où la ville gémit sous le poids de son deuil, Latinus reçoit la réponse de Diomède à la demande d'alliance que les Laurentins lui ont adressée lors de l'ouverture des hostilités ; cette réponse est négative et rend leur situation tellement grave que le vieux roi convoque d'urgence dans son palais le conseil de la nation (v. 226-237). Nous assistons à cette séance. Sur l'invitation du roi, qui la préside, Vénulus, au nom des députés envoyés vers Diomède, rend compte de leur mission. De son rapport il résulte que ce prince, sur la coopération de qui on fondait les plus grandes espérances, parce qu'on se rappelait avec quelle vigueur il s'était mesuré avec Hector et avec Énée lui-même durant le siège de Troie, a fait de celui-ci le plus brillant éloge, a déclaré que jamais

plus il ne combattrait les Troyens, et a exprimé l'avis formel que les Laurentins agiraient sagement en traitant avec eux (v. 238-295). Un tel rapport ne laisse pas que de produire, en sens divers, une vive impression sur l'assemblée ; mais, la première agitation calmée, Latinus prend la parole. « Il eût mieux valu, dit-il, statuer avant les événements ; cependant, s'il en est temps encore, et si le refus de Diomède semble être de nature à laisser peu d'espoir sur l'issue de la guerre, pourquoi ne traiterait-on pas avec les Troyens à des conditions équitables, soit en leur construisant une flotte qui les conduirait en tel pays qu'ils voudraient, soit en les associant à l'empire des Latins par la cession d'un territoire qui fait partie du domaine royal et que personnellement il est tout disposé à leur céder ? » L'ennemi de Turnus, Drancès se lève aussitôt, et, se donnant comme l'interprète des vœux de la nation, il reproche au roi Rutule de s'imposer par la terreur, d'avoir été l'instigateur de la guerre et la cause de tant de malheurs ; il prie Latinus de cimenter la paix avec les Troyens, non pas seulement par les offres dont il vient de parler, mais aussi par le mariage de sa fille avec Énée, digne d'un tel hyménée ; il apostrophe Turnus lui-même, le supplie de mettre fin aux calamités publiques en se retirant, ou, s'il présume tant de son courage personnel, en osant répondre, dans un combat singulier, au héros qui le provoque [1]. A ces mots, le courroux de Turnus éclate. Il invective Drancès, dont l'ardeur martiale réside toujours dans la langue insolente et les pieds fugitifs ; et il nie qu'on puisse l'accuser d'avoir été vaincu, lui dont le bras a renversé Bitias, Pandarus, Pallas avec ses Arcadiens, et tant de guerriers dont les dépouilles ont couvert la plaine ; mais il laisse Drancès à ses perfides accusations ; c'est aux graves avis du roi qu'il veut répondre. Sans doute, s'il ne restait aucune chance de succès, il n'y aurait qu'à tendre aux vainqueurs des mains désarmées ; mais, après un seul revers, faut-il délaisser tout espoir ? A

(1) *Appendice*, CCXXXVI.

défaut de Diomède, n'a-t-on pas et Messapc, et Tolumnius, et Camille, et toute une élite de chefs aussi valeureux que puissants ? Du reste, si c'est lui seul qu'Énée défie, tant mieux, il saura certes affronter son rival ; mais que Drancès qui, en ce cas, ne mourrait pas à sa place, ne lui ravisse pas non plus la gloire que lui procurerait le triomphe ! (v. 296-444).

La discussion en est là, lorsque tout à coup un courrier se précipite dans le palais annonçant que l'armée d'Énée s'est mise en marche contre Laurentum. « Vantez-nous donc la paix du haut de vos sièges, s'écrie Turnus, lorsque, les armes à la main, on se jette sur le royaume ! » Il sort à la hâte et fait sonner pour toute l'armée le clairon d'appel. Latinus, désolé de ce contre-temps, regrette de n'avoir pas pris plus tôt une décision. Et tandis que la ville résonne du bruit des préparatifs guerriers, la reine, sur un char avec la jeune Lavinie qui tient ses beaux yeux baissés vers la terre, monte à la citadelle pour implorer la déesse Pallas en faveur de son protégé (v. 445-485).

Cette description du conseil de la nation et de la ville est prise sur le vif. Nulle part ailleurs on ne trouve dans l'*Énéide* une telle série de discours éloquents : la clarté des explications du refus de Diomède répétées par Vénulus ; les précautions dont use Latinus pour proposer l'alliance avec les Troyens sans dire un mot de Lavinie afin de ne point blesser Turnus ; la méchanceté de Drancès qui, sous des dehors cauteleux, adresse au jeune prince des propos qui doivent lui être le plus désagréables ; l'impétuosité et la sagesse à la fois de celui-ci qui, tout en répondant à son ennemi aussi durement qu'il le mérite, sait prendre, malgré sa colère, pour s'opposer à l'avis du roi, le ton respectueux d'un fils : tout cela est aussi bien exprimé que conçu. La rupture de l'assemblée avant l'émission du vote n'est pas moins ingénieuse, puisqu'elle permet la continuation de l'action, sans que nous ignorions désormais ce qu'il nous fallait connaître, à savoir les dispositions nouvelles qui animent, non seulement une grande partie du peuple, mais

la majorité des hommes les plus considérables de la cité. Il n'est pas douteux pour nous que, si le vote avait eu lieu, l'alliance proposée par Latinus eût été consentie, que l'attaque, qui éveille chez les guerriers le sentiment de la défense, rend seule à Turnus sa liberté d'action, mais que la plupart de ceux de qui dépendait la décision se montrent, tout autant que le roi, douloureusement affectés de n'avoir pu la prendre. Si Turnus vient à disparaître, les destinées d'Énée ne rencontreront plus d'obstacle, la main de Lavinie deviendra certainement le gage d'une union facile entre les deux peuples : telle est la conclusion qui devient évidente et que le poëte nous met effectivement sous les yeux en faisant apparaître aussitôt, dans le maintien le plus modeste, à côté d'Amata allant prier au temple pour Turnus, la jolie vierge, sa fille, qui est la cause innocente de la lutte et qui doit aussi en être le prix.

Cependant Turnus, revêtu de son armure étincelante, se rend aux portes de la ville pour prendre la direction des troupes. Il y trouve Camille, qui lui propose d'aller avec ses cavaliers Volsques au devant des cavaliers Tyrrhéniens. Il la félicite de son courage et accepte sa proposition; car, par ses éclaireurs, il vient d'apprendre qu'Énée n'a détaché en avant sa cavalerie légère avec mission de battre la plaine qu'afin de cacher son intention de franchir lui-même la montagne avec le gros de ses troupes pour surprendre la ville en suivant des chemins détournés; il a donc conçu le projet d'occuper dans la forêt avec son infanterie les positions qui commandent les gorges, d'en garder les issues, en un mot, d'y dresser une embuscade qui fera tomber l'ennemi dans son propre piége. Il livre à Camille le commandement de la cavalerie entière des alliés, en recommandant à Messape et autres chefs de la seconder de tout leur pouvoir, et il part avec ses cohortes dans la forêt pour exécuter le plan qui doit lui livrer les Troyens (v.486-531).

L'importance considérable que prend alors l'amazone

est particulièrement marquée par l'attention divine dont elle est l'objet. Diane, la chasseresse, qui la protège, la regarde du haut des cieux et raconte à Opis, une de ses compagnes préférées, les causes de son affection pour cette jeune fille. Elle dit comment le roi Métabus, fuyant devant ses sujets révoltés, lui a consacré jadis sa fille tout enfant, comment celle-ci fut élevée sauvagement dans les goûts et les exercices virils, refusa tout hyménée et mérita, par sa fidélité au culte de sa protectrice, d'être toujours aimée d'elle. Aujourd'hui la mort l'attend, la déesse le sait : aussi s'afflige-t-elle et veut-elle du moins lui donner une preuve de son amour. Elle ordonne à Opis de descendre sur la terre, de la surveiller et de la venger en perçant d'une flèche le guerrier qui lui aura donné la mort (v. 532-596).

Camille, dont la confiance est entière, se porte avec ardeur à la rencontre des ennemis. Quand les deux cavaleries arrivent à la portée du trait, elles s'arrêtent un moment, puis elles s'élancent l'une contre l'autre : les Latins, en ce premier choc, ont le dessous et font volte-face, mais ils reviennent à la charge et repoussent les Toscans qui fuient à toute bride ; les mêmes mouvements se produisent à deux reprises et, comme la mer en ses flux et reflux, la masse des combattants avance et recule tour à tour. A la troisième fois, les rangs se confondent dans un engagement terrible ; les gémissements se font entendre ; les blessés et les morts, leurs armes, leurs chevaux expirants roulent par terre. Dans la mêlée se distingue surtout Camille qui, entourée de l'élite de son escadron, combat de près ou de loin, à coups de lance, à coups de traits, et, de toutes les façons abattant des victimes innombrables, aux plus audacieux comme aux plus rusés fait mordre la poussière. Tarchon, qu'aiguillonne Jupiter, dès qu'il voit fléchir les siens, les admoneste violemment et leur donne l'exemple du dévouement en se jetant au plus fort de l'action : il pique droit sur Vénulus, l'enlève de cheval, et comme ferait un aigle d'un reptile saisi dans ses serres, l'emporte, le tient impuissant malgré ses efforts et le frappe au défaut

de la cuirasse. Cet acte de vigueur ranime les Toscans, qui se précipitent de nouveau. Pendant ce temps, Aruns suit les moindres mouvements de Camille et épie le moment de lui lancer le trait qu'il lui réserve; son attente est longue; mais enfin l'héroïne, qui malgré tout reste femme, se laisse tenter par la richesse et l'éclat des armes phrygiennes du guerrier Chlorée, ancien pontife de Cybèle; et tandis qu'elle le poursuit sans précaution, Aruns l'atteint en pleine poitrine d'un javelot mortel. On accourt, on la soutient; mais elle se sent mourir ; en général qui accomplit son devoir jusqu'au bout, elle ordonne de porter à Turnus l'avis de venir au plus vite la remplacer au combat, et elle ne laisse échapper ses armes qu'en expirant (v. 597-831).

Elle morte, les cavaliers Troyens, Tyrrhéniens, Arcadiens, serrent les rangs, s'avancent en masse profonde. Il est vrai qu'Opis, fidèle aux ordres de Diane, perce d'une flèche Aruns, qui paie de la vie sa victoire; mais que peut sur l'issue d'un combat la mort d'un guerrier dont le corps demeurera dans la plaine oublié et inconnu? La cavalerie légère de Camille, privée de sa reine, prend la fuite ; les escadrons Rutules et Latins la suivent; tous vont vers les remparts et se précipitent aux portes où se produit une bagarre meurtrière (v. 832-895). Turnus, d'autre part, à l'avis qu'il reçoit de la catastrophe qui met la ville en danger, abandonne, la rage au cœur, la position qu'il occupe pour se porter en hâte au secours de Laurentum. A peine est-il parti, qu'Énée, parvenu au défilé où il devait trouver sa perte, le traverse sans encombre. Il arrive, lui aussi, devant les remparts. Sans la nuit, qui survient, les deux rivaux pourraient en venir aux mains : chacun d'eux se retranche dans son camp (v. 896-915).

Ainsi finit le XIe livre, dont l'action, comme vous le voyez, se déroule presque tout entière, soit à Laurentum, soit dans les environs. Aussi est-ce à propos des événements qui y sont décrits que la question de savoir où était située cette ville a le plus souvent attiré l'étude des archéologues. Malheureusement aucune solution de ce problème

intéressant ne présente le caractère d'une certitude absolue. Sur l'affirmation de Fabretti, on avait regardé pendant longtemps les ruines considérables qu'on voit à *Tor Paterno* comme les antiques débris de la cité de Latinus, ce qui expliquait les premiers mots d'une inscription mise en ce lieu (LAURENTUM, ROMANÆ URBIS INCUNABULA); mais Fabretti n'avait appuyé son opinion sur aucune preuve, et Bonstetten, dont j'ai cité plusieurs fois déjà le *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide*, n'a pas eu de peine à démontrer combien elle lui semblait inadmissible, Tor Paterno n'étant qu'à cinq cents mètres du rivage et Laurentum, d'après le récit de Virgile, devant se trouver plus loin. Son raisonnement fit que Nibby, ayant découvert d'anciens débris beaucoup plus avant dans les terres, au *casale di Capocotta*, préféra fixer en cet endroit l'emplacement cherché. Seulement, si Fabretti avait mis la ville trop près de la mer, lui l'a supposée trop loin. M. G. Boissier, qui *de visu* a fait de tout ce pays une étude approfondie, ne combat pas moins le second avis que le premier, et il aime mieux s'arrêter « à deux ou trois kilomètres de la mer, un peu plus bas que Capocotta, un peu plus haut que Tor Paterno, à peu près à mi-chemin entre Ostie et Pratica [1] ». Il ne nous présente pas toutefois son opinion comme une vérité incontestable; mais c'est là, selon lui, le lieu qui convient le mieux aux descriptions du poème et où il semble que Virgile nous conduise par la main.

Quoi qu'il en soit de l'emplacement réel où se passent les mouvements militaires dépeints dans la seconde partie du XI[e] livre, toujours est-il que le poète, là comme partout, s'est efforcé de nous intéresser par la variété des récits. Non seulement les mêlées que produit le choc des deux corps de troupes ennemies y abondent, comme dans Homère, en incidents particuliers qui mettent certains guerriers individuellement aux prises en leur prêtant des manières aussi diverses que possible d'agir, de parler ou

(1) *Nouv. Prom. arch.*, 2[e] éd., pp. 332-346.

de mourir; mais ces mêlées mêmes sont d'un autre genre que les précédentes : au IXe livre, il s'était agi, après l'assaut d'un camp, d'une tentative de sortie opérée par les assiégés; au Xe, d'un combat d'infanterie où les cavaliers eux-mêmes avaient dû mettre pied à terre; ici, la cavalerie seule est engagée.

Une chose aussi qui avive notre attention, c'est la communication qui nous est faite du plan des opérations d'ensemble que conçoivent les chefs : nous n'assistons pas uniquement à la mêlée des guerriers, nous sommes mis d'abord au courant de la tactique à laquelle obéissent leurs mouvements. Nous savons que, pour surprendre Laurentum, Énée n'attire ostensiblement l'ennemi vers la plaine que pour diriger une marche secrète par la montagne; et nous voyons Turnus, renseigné sur cette ruse, prendre ses dispositions pour la faire tourner contre l'ennemi. Il y a là un art militaire qui donne au drame de la guerre des complications attrayantes et qui nous explique la succession des scènes dont nous avons le spectacle. Sans doute, la stratégie virgilienne n'est pas si savante, qu'un capitaine tel que Napoléon Ier ne puisse y trouver à redire [1], mais l'intérêt qu'elle répand sur les faits est indiscutable et bien supérieur à tout ce qu'on pourrait chercher chez Homère dans le même ordre d'idées.

Ajoutez enfin l'attrait tout particulier que donne à l'action guerrière du XIe livre la charmante figure de Camille. Il n'est pas douteux que Virgile, en la créant, ne se soit souvenu de la Penthésilée de l'*Iliade*, cette reine des Amazones, alliée de Priam, qui tombe sous les coups d'Achille et dont la beauté est si grande que le héros, en la dépouillant de ses armes, ne peut s'empêcher de la pleurer; mais combien peu ce souvenir a laissé de traces de réelle imitation! La figure est rendue vraiment neuve, tout à fait

(1) Napoléon, *Récits des guerres de César*, p. 209 sq.. — Cf. Segrain, *l'Énéide considérée par rapport à l'art de la guerre*, dans les *Mém. de l'Ac. des Inscr.*, XXIV.

originale ; elle se détache du poème non moins en relief que celles d'Euryale, de Lausus et de Pallas; on peut affirmer que c'est une des belles créations de l'épopée; et, de quelque art qu'ait fait preuve la poésie moderne lorsque, comme dans la *Jérusalem délivrée*, elle a imaginé des héroïnes du même genre, jamais elle n'a pu nous faire oublier « ce premier profil de Camille, comme dit Sainte-Beuve[1], si net, si pur, à la fois si correct et si aérien. »

Est-il besoin, après cela, de répondre longuement aux objections de quelques critiques qui voient dans l'importance du rôle de la jeune guerrière une diminution de celui de Turnus momentanément condamné à une inaction leur semblant ne pas convenir à son caractère? La résolution que prend ce prince, disent-ils, d'aller se mettre en embuscade, tandis qu'il charge une femme de courir sus à l'ennemi, n'est-elle pas de nature à laisser planer sur lui le soupçon d'un acte de lâcheté et sa conduite en cette circonstance est-elle bien celle d'un général en chef? Il suffit de rappeler la netteté de la situation : le mouvement de la cavalerie lancée par Énée dans la plaine n'est qu'une diversion et le gros de son armée s'avance avec lui-même par la montagne; Turnus marche donc là où la menace est la plus forte, là où se porte son adversaire; et si, ne pouvant être des deux côtés à la fois, il donne à une femme la mission de le représenter sur celui des deux points qui lui semble avoir le moins d'importance, c'est qu'il ne saurait confier un commandement de cavalerie à un meilleur lieutenant; il s'acquitte d'ailleurs, avant de s'éloigner, de tous ses devoirs de général en chef en lui fournissant les forces nécessaires et en plaçant sous ses ordres tous ceux qui peuvent la seconder. Camille, à la vérité, succombe; mais il n'y a là qu'un de ces malheurs qu'on peut subir en toute guerre sans l'avoir mérité par aucune lâcheté, par aucune imprudence. Cette disposition des faits procure au poète, sans inconvénient, selon moi, l'avantage appré-

(1) Page 182.

ciable d'expliquer d'une manière très naturelle l'arrivée presque simultanée devant Laurentum des deux rivaux, dont la rencontre devient d'autant plus dramatique que nous l'attendions comme le signe certain d'un dénouement prochain.

VI

Le LIVRE DOUZIÈME, en effet, doit clore le poème. Turnus, après avoir constaté que les Latins abattus n'ont plus d'espoir qu'en son dévouement, fait connaître à Latinus sa résolution d'appeler Énée à un combat singulier. Le roi, à qui depuis longtemps les présages ont dévoilé la mission divine du prince Troyen, cherche à détourner le jeune guerrier d'un dessein qui doit le perdre, et, sans rien lui dire qui puisse offenser son honneur, avec toutes sortes de précautions oratoires qui dénotent sa bonté, il lui conseille de retourner dans sa patrie auprès du vieux père qui gémit de son absence. La reine ne saurait exprimer le même avis, puisque le départ de Turnus consommerait l'avortement du projet auquel a été sacrifiée par elle la paix des Laurentins; mais, effrayée des dangers que présente un duel, elle l'adjure de renoncer à ce genre de combat, lui affirmant que, s'il y succombait, elle se donnerait la mort. Cependant, auprès d'elle se tient Lavinie; la jeune fille ne prononce aucune parole; seulement ses larmes, sa vive rougeur la rendent plus belle encore; si bien que le héros, enflammé de sentiments plus violents, se montre, malgré ce que lui ont dit Latinus et Amata, plus décidé que jamais à conquérir dans l'arène en question la main de leur fille. Sur l'heure, il veut qu'Énée soit prévenu et va tout bouillant dans son palais apprêter ses armes. Sa fureur terrible est celle d'un taureau qui, en mugissant, se prépare à la lutte. Elle fait contraste avec l'ardeur d'Énée, qui, dès

qu'il reçoit le message, témoigne sa satisfaction de pouvoir enfin mettre un terme à la guerre, rassure ses compagnons, apaise les craintes d'Iule, s'empresse de faire porter à Latinus les conditions de la paix et montre, avec un courage égal, un calme plus redoutable que la fureur de son rival (v. 1-112).

Vient alors une mise en scène splendide. Le lendemain, dès que brille le soleil, dans la plaine en vue des remparts, est disposé le champ clos destiné au combat : au milieu s'élèvent les autels de gazon où, sur les foyers sacrés, seront invoqués les dieux des deux peuples. Les armées s'avancent avec leurs chefs étincelants d'or et de pourpre; elles s'alignent dans leurs limites respectives, et tandis qu'elles restent attentives, leurs armes déposées à terre, la population de Laurentum, du haut des remparts, des tours et des toits, fixe les yeux sur le grand spectacle. Les rois paraissent : d'un côté, Latinus, le front ceint d'une couronne d'or, sur un char attelé de quatre coursiers, et derrière lui Turnus, tout armé, sur un char traîné par deux chevaux blancs ; de l'autre côté, Énée, resplendissant des feux de son armure céleste et auprès de qui marche Ascagne portant en lui, comme son père, la fortune de la Rome future. Un prêtre approche les victimes des autels embrasés. Les rois procèdent à la cérémonie religieuse. Énée, l'épée nue, invoque les divinités, sans oublier Junon qu'il espère apaiser, et s'engage à observer le traité dont il cite expressément les conditions. Latinus prend le même engagement sacré. Les paroles du premier sont majestueuses et font sentir, sous une forme aussi nette que le lui permet sa piété, la confiance de la victoire ; celles du second sont moins fières et laissent entrevoir à leur tour les pressentiments fâcheux qu'il se garde d'exprimer. Les rites une fois accomplis, les deux champions n'ont plus qu'à se mesurer comme se mesureront en leurs champs clos les preux de nos chansons de geste. La comparaison nous est d'autant plus permise que, dans ces poèmes, les tournois de nos chevaliers du moyen âge sont souvent accompagnés de

pratiques religieuses, de serments solennels, et que, de même qu'ici, comme on l'a déjà remarqué, une femme y est souvent le prétexte et le prix de la lutte. Mais ici, souvenons-nous-en, ce n'est point pour la femme seule que le duel va s'engager, il s'agit surtout du sort des deux peuples, du principe même des destins de la grande nation romaine, *magnæ Romæ*. Tel est le motif qui, dans la pensée du poète, doit exciter au plus haut point l'intérêt de ses lecteurs, et pour lequel il donne à l'action un cadre si grandiose.

Quelque attente cependant que produise sur l'esprit la magnificence de cette scène, préambule immédiat, doit-on supposer, du combat singulier des deux héros, Virgile imagine un moyen de la rendre encore plus vive en retardant tout à coup ce dénouement d'une manière aussi imprévue qu'originale. Junon, descendue sur le mont qui doit s'appeler plus tard mont Albain, pour regarder de là ce qui se passait dans la plaine de Laurentum, n'a pu soutenir la vue de la cérémonie qui lui présage le triomphe prochain d'Énée; dans l'impossibilité où elle se trouve de désobéir aux ordres formels de Jupiter par une intervention personnelle, elle a recours à Juturne, sœur de Turnus, qui, naguère aimée du roi des dieux, est maintenant au rang des immortelles; elle lui signale le danger que court ce frère bien aimé et l'invite à lui porter secours. Juturne se glisse alors parmi les Rutules sous la figure d'un de leurs plus valeureux guerriers, les excite, leur fait honte de laisser à leur chef tous les risques du combat, et, pour achever de les séduire, leur montre dans le ciel un présage si trompeur que l'augure Tolumnius, leur prédisant la victoire, sort le premier des rangs et blesse mortellement, du javelot qu'il lance, un des Arcadiens qui se trouvent devant lui. Les voisins du blessé se précipitent sur l'agresseur; mais les Rutules et les Laurentins s'avancent à leur rencontre; et les Troyens, les Tyrrhéniens, les Arcadiens, indignés, s'élancent alors à flots pressés; les autels sont mis au pillage malgré les prêtres qui enlèvent en hâte les coupes et les brasiers; Latinus

s'enfuit avec ses dieux qu'outrage la rupture du traité ; le cliquetis des armes retentit de toutes parts (v. 113-288).

Tandis que succombent les premières victimes, Énée, la tête nue, le bras désarmé, court vers les siens, leur crie de réprimer leur fureur, de lui laisser un soin que le traité ne réserve qu'à lui seul. Mais, en ce moment même, une flèche l'atteint et la force du coup est telle qu'on se demande s'il part de la main d'un homme. Rien ne pouvait mieux marquer la rupture subite de la paix à peine conclue. Et cet incident, ingénieusement inventé, va produire quelques péripéties nouvelles ; car Énée, dont la présence assure depuis le commencement du dixième livre le succès des Troyens, est obligé d'abandonner le champ de bataille, et son éloignement forcé, qui les trouble, doit nous inspirer pour eux les craintes les plus vives (v. 289-323).

Turnus, en effet, qui n'a rien fait pour arrêter le conflit, dès qu'il s'aperçoit de l'émotion causée par le départ de son rival, reprend ses armes abandonnées pendant le sacrifice, s'élance d'un bond sur son char et, dans une course impétueuse, renverse et tue sans pitié le plus d'ennemis qu'il peut. Il leur montre avec une atroce ironie, en leur faisant mesurer de leurs cadavres la terre de l'Hespérie, ce qu'il en coûte de vouloir y fonder des remparts. Partout où il se fraie un passage, les bataillons plient, reculent ou se dispersent (v. 324-382).

Pendant ce temps, Énée, qui s'est traîné péniblement dans son camp, se soumet aux cruelles souffrances d'une opération que le chirurgien Iapyx, malgré sa science, n'arrive pas à mener à bonne fin. De jeunes guerriers avec Iule l'entourent éplorés ; mais lui, appuyé sur sa longue javeline, reste insensible à leurs larmes comme à la douleur : il ne pense qu'au danger qui croît à chaque instant ; car déjà on entend se rapprocher le bruit des chevaux et les cris lugubres des combattants. Heureusement Vénus apporte un dictame qu'elle prépare à sa façon en lui communiquant une vertu secrète ; le dard de la flèche, resté dans la blessure, en sort aussitôt, et le héros, qui sent re-

naître sa force, brandit sa lance et reprend, sans plus attendre, son armure complète (v. 383-431). Cet épisode, fait pour montrer Énée dans toute sa fermeté d'âme, est si bien réussi que le Tasse l'a presque littéralement reproduit dans le XI[e] chant de sa *Jérusalem délivrée*[1]; l'habile imitateur a remplacé le savant Iapyx, cher à Apollon, par le docte Hérotime, favori des Muses, et la déesse Vénus par l'ange gardien de Godefroi; mais les divers détails, les sentiments, les termes mêmes sont identiques. Une chose toutefois qu'il n'a pu imiter, c'est l'adieu qu'Énée adresse à Ascagne en retournant au combat : ses belles et mâles paroles sont à citer : « Enfant, lui dit-il, apprends de moi la vertu et le vrai labeur; d'autres t'apprendront le bonheur. Aujourd'hui mon bras va te défendre dans la guerre et t'assurer le prix éclatant de la victoire. Toi, fais en sorte, lorsque l'âge aura mûri ta raison, de t'en souvenir, d'avoir toujours présents à l'esprit les exemples des tiens, ardent à te montrer le digne fils d'Énée, le digne neveu d'Hector. »

Disce, puer, virtutem ex me verumque laborem,
Fortunam ex aliis. Nunc te mea dextera bello
Defensum dabit et magna inter præmia ducet.
Tu facito, mox cum matura adoleverit ætas,
Sis memor, et te animo repetentem exempla tuorum
Et pater Æneas et avunculus excitet Hector.
v. 435-440.

Noble langage qu'on peut rapprocher de celui que tient Hector en quittant Astyanax[2]. La situation, il est vrai, n'est pas tout à fait la même. Astyanax, enfant au berceau, ne peut recevoir aucune leçon, et Hector, appelant sur lui la protection des dieux, exprime le vœu qu'il devienne un jour aussi vaillant et plus illustre que son père, qu'il fasse ainsi la joie et l'orgueil de sa mère. L'âge d'Iule, au contraire, permet à Énée de lui parler directement, et sa mère n'est

(1) Ch. XI, st. 68-75.
(2) Hom., *Il.*, VI, v. 472 sq.

plus. Mais, des deux côtés également, on reconnait l'émotion de la tendresse paternelle s'alliant au sentiment héroïque du devoir, et le morceau de Virgile, où les convenances de l'art ne sont pas bien moins observées que dans celui d'Homère, mérite qu'on s'y arrête avec admiration.

Après avoir effleuré son fils d'un baiser à travers son casque, Énée sort du camp, rallie ses bataillons, dont le sombre nuage s'abat bientôt sur la plaine comme la tempête que voient venir avec effroi ceux qu'elle menace. Avec beaucoup d'autres, Tolumnius, qui le premier a rompu le traité, tombe percé d'un trait. Les Rutules fléchissent à leur tour; mais parmi eux tous Énée ne cherche que Turnus. Juturne, émue du péril de son frère, renverse alors de son char celui qui le dirige, Métisque, dont elle prend la figure, les armes et la place. Elle a soin de guider les coursiers toujours loin du héros Troyen, si bien que celui-ci, désespérant d'atteindre le rival qui lui échappe sans cesse, après avoir pris à témoin de cette perfidie Jupiter et les autels garants de la foi jurée, se précipite enfin avec fureur au milieu des ennemis. Il en fait un carnage effroyable. Non moins sanglants sont les ravages de Turnus. Tels deux torrents écumants rouleraient leurs eaux avec fracas de la cime d'une montagne et dévasteraient tout sur leur passage. Le poète semble reculer avec horreur devant le récit de tant de trépas et se demande comment le maître puissant de l'univers a pu permettre ce choc épouvantable de deux nations destinées à vivre dans une paix éternelle. Question qu'ont toujours adressée et qu'adresseront toujours les hommes à la Providence, sous quelque nom qu'ils l'interrogent, à la vue des grandes catastrophes de l'humanité ; énigme pour eux éternellement insoluble ! (v. 441-553).

Énée cependant n'est pas tellement acharné à ce massacre que son esprit ne puisse s'ouvrir à une conception stratégique que lui inspire sa mère. Ses yeux se portent sur les remparts sans défense de Laurentum, et l'idée lui

vient de les attaquer à l'improviste. Il y dirige ses principaux guerriers munis d'échelles et de torches afin qu'ils réclament, la flamme en main, l'exécution du traité. Déjà les feux éclatent ; la division se met dans le peuple de Laurentum, dont une partie, entraînant avec elle Latinus, veut ouvrir les portes. Un événement tragique met le comble à ce désordre ; Amata, que terrifie la pensée d'avoir causé tant de ruines, se pend dans son palais; sa mort, pleurée désespérément par Lavinie, excite parmi les femmes de son entourage des lamentations bruyantes qui en portent la nouvelle jusqu'aux remparts, où Latinus se livre à sa douleur et se reproche mille fois de n'avoir pas eu, dès l'origine, la fermeté de tenir son premier engagement envers le prince Troyen (v. 554-613). Turnus qui, à l'extrémité de la plaine, lutte toujours, mais avec moins de feu qu'au début, entend en frémissant les clameurs qui lui viennent de la ville ; il s'arrête, et comme sa sœur, sous la figure de Métisque, veut encore une fois le détourner d'Énée, il lui avoue qu'il l'a reconnue dès qu'elle est venue, mais il lui déclare que, si jusqu'ici il s'est laissé conduire par elle, il ne peut sans ignominie, sans justifier les reproches de Drancès, laisser détruire Laurentum, éviter plus longtemps l'ennemi qui le provoque au combat. « Mieux vaut mourir, s'écrie-t-il, l'âme pure, exempt d'une telle honte et digne de mes illustres aïeux ! » Il voit d'ailleurs accourir vers lui un cavalier blessé qui lui transmet l'appel désespéré des Latins, lui dit la mort d'Amata, la prise imminente de la ville et ose même lui représenter la vanité des efforts auxquels il se livre si loin de l'endroit périlleux. A ces mots, le prince, interdit, sent bouillonner en son cœur toutes sortes de sentiments, mais la conscience de sa valeur l'emporte ; il prie sa sœur de ne plus s'opposer à ce que lui commande l'honneur, s'élance de son char, la quitte, s'ouvre rapidement un passage à travers les troupes vers les murs de Laurentum, et, arrêtant d'un signe de la main l'action des Rutules et des Latins, leur déclare à haute voix que le sort du combat le regarde.

Énée, dès qu'il l'entend, parait grand et terrible en son armure retentissante. Tous, Latinus présent, se tiennent silencieux autour des deux champions, et le duel, si longtemps retardé, si longtemps attendu, commence (v. 614-709).

Quelques critiques reprochent à Virgile d'avoir, dans cette partie qui précède le duel, prêté à Turnus des sentiments en désaccord avec ceux que devrait avoir un héros ; car le guerrier, disent-ils, semble heureux de la rupture du traité et avoue s'être laissé sciemment conduire par sa sœur loin de son adversaire. Mais ne serait-il pas plus juste de dire qu'il reste logique avec lui-même ? En effet, il ne s'est décidé à déclarer le défi que sous la pression des accusations de Drancès et surtout du découragement de ses troupes. Du moment qu'il voit ses troupes elles-mêmes s'opposer au pacte qui, dans le fond, lui est odieux, et que ce pacte est rompu sans qu'il ait rien fait personnellement pour le détruire, l'espoir de battre les Troyens dans une grande bataille se réveille en lui, il se précipite sur eux, et s'il ne cherche pas à se mesurer avec Énée, il n'hésite nullement, vous l'avouerez, à aborder n'importe quel autre des chefs les plus valeureux : ses exploits, ses ravages sont égaux à ceux qu'accomplit par ailleurs son redoutable rival. J'ajoute qu'il doit tout d'abord avoir d'autant moins de scrupule à agir ainsi que sa conduite lui est dictée par une immortelle connue de lui et qu'il n'est point d'usage qu'un héros, quel qu'il soit, cherche à se soustraire à une protection de ce genre. Maintenant, que son âme subisse une certaine émotion lorsque, paraissant devant l'autel, il se trouve en face de celui que Latinus n'a cessé de lui représenter comme l'être prédestiné dont les dieux annoncent le triomphe, quoi de plus vraisemblable ? L'homme, en qui est inné l'amour de la vie, n'est pas fait de telle pâte que la nature en pareille circonstance ne conserve quelque empire sur lui. Et si, après avoir cédé momentanément à cette émotion, Turnus conserve le sentiment de l'honneur au point de la secouer

dès que son devoir le réclame, qu'avons-nous à lui réclamer de plus ? Cette légère défaillance ne fait-elle même pas ressortir davantage la fermeté de caractère dont il donne la preuve en sachant, malgré ses craintes légitimes, malgré ce pressentiment de la mort que les anciens croyaient leur venir des dieux, s'élever à la résolution héroïque de se porter enfin à la rencontre d'Énée ? Quel avantage d'ailleurs Virgile aurait-il pu trouver à l'amoindrir ? N'est-ce pas de son énergie et de sa force que doivent résulter et la gloire de le vaincre et l'importance du combat qui va se livrer ?

Les deux champions d'abord, en courant l'un sur l'autre, lancent de loin leurs javelines, puis, comme deux taureaux que la haine a mis aux prises, ils s'abordent et, dans l'horrible fracas que produit le choc incessant de leurs boucliers, se portent avec leurs épées des coups redoutés. Longtemps les chances restent égales. Un moment même l'anxiété des Troyens est immense : Turnus, le corps dressé, l'épée haute, assène un coup formidable. Mais il avait, paraît-il, dans sa précipitation à se rendre au combat, pris le glaive de son écuyer pour le sien, et l'arme perfide se brise sur le bouclier forgé par les ouvriers de Vulcain. Le voici maintenant sans autre ressource que la fuite pour échapper à une mort immédiate. Il se met donc à courir, appelant ses Rutules à son aide, leur demandant sa véritable épée ; mais les siens, interdits devant les menaces d'Énée, ne sauraient lui obéir sans s'exposer au châtiment que leur attirerait une telle intervention. Seulement Énée, malgré son agilité naturelle, se trouve, par suite de sa blessure récente, incapable d'atteindre celui qu'il poursuit, et, bien qu'il le serre de près, cinq fois ils font le tour de l'arène sans résultat. Tout à coup il aperçoit profondément enfoncée dans le tronc d'un arbre récemment coupé par les Troyens la javeline qu'il a lancée au début du combat : il s'efforce de l'en tirer ; peine inutile, car Faunus, à qui l'arbre coupé était consacré, contrarie ses efforts. Profitant de ce temps d'arrêt, Juturne, toujours

sous les traits de Métisque, apporte à son frère l'épée qu'il réclamait. Vénus, de son côté, irritée de l'audace de cette nymphe, fait que, malgré Faunus, la javeline sorte du tronc. Et les deux rivaux, mieux armés encore que tout à l'heure, s'avancent de nouveau l'un contre l'autre (v. 710-790).

Tandis qu'ils luttent, Jupiter tient à préparer Junon au triomphe de la cause qu'elle a si opiniâtrement combattue. Il est naturel, n'est-ce-pas, que la paix soit ramenée dans l'Olympe avant qu'elle ne s'établisse sur la terre. Et Jupiter prend envers son auguste épouse tous les ménagements possibles : il ne froisse pas son amour-propre en lui parlant devant l'assemblée des dieux ; elle est seule et contemple le combat du haut d'un nuage éclatant lorsqu'il lui adresse la parole. Il lui reproche d'avoir produit, au moyen de Juturne, la rupture du traité et l'engage à mettre définitivement un terme à son courroux. Junon, les yeux baissés, se résigne, puisqu'il le faut, à l'hymen qui doit cimenter la paix des deux peuples, mais non sans réclamer quelque large compensation. Elle demande « que les Latins n'aient à renoncer ni à leur nom, ni à leur langue, ni à leurs costumes ; que le Latium subsiste ; qu'il y ait à jamais une race de rois Albains ; que ce soit la valeur italienne qui serve de fondement à la puissance future de Rome, et que, Troie ayant péri, son nom périsse avec elle. » Jupiter sourit et consent. Sa réponse est pour le poète un moyen de flatter une fois de plus l'orgueil national et de marquer aussi nettement que possible, avec le but religieux, la conséquence essentiellement religieuse de toute l'action de son poème. « Nous sommes d'accord, dit le maître des dieux. Les Ausoniens garderont, avec la langue et les mœurs de leurs pères, leur nom tel qu'il est ; les Troyens se confondront seulement dans ce vaste corps sans le dominer ; je donnerai aux deux peuples un culte et des rites semblables ; tous seront Latins avec un même langage ; et du mélange des deux sangs sortira une race qui, par sa piété, s'élèvera au-dessus de tous les hommes,

au-dessus même des dieux ! » Il ajoute, pour donner pleine satisfaction à l'altière déesse, qu'elle ne recevra d'aucune nation plus d'honneur que de la nation romaine. Aussi remonte-t-elle vers l'Olympe en montrant par sa joie le changement de son cœur (v. 791-842).

Après cela Jupiter n'a plus qu'à éloigner Juturne du champ de combat : il y envoie une des deux Furies qui veillent au pied de son trône. Celle-ci prend la forme d'un oiseau sinistre, va frôler de ses ailes les armes de Turnus, et, à ce signe funeste, Juturne, qui reconnaît le message de Jupiter, se voyant obligée d'abandonner son frère, le délaisse avec désespoir et disparaît dans le fleuve (v. 843-886).

Par cet abandon, Turnus se trouve livré à lui-même et les noirs pressentiments qui l'agitent sont loin d'augmenter sa force. Mais il n'en continue pas moins à déployer son courage, et comme pour l'instant il est à quelque distance d'Énée, qui l'outrage en lui adressant ses défis, il lui répond qu'aucune colère ne l'effraie si ce n'est celle de Jupiter. La vue subite près de lui d'une énorme pierre, qui jadis servait à borner deux champs, lui inspire même la pensée d'une attaque d'un nouveau genre : il saisit ce bloc que dix hommes sauraient à peine porter, le lève, se dresse de toute sa hauteur et veut en écraser son rival. Mais ses forces trahissent sa volonté ; la masse tombe avant d'avoir parcouru le trajet qu'elle avait à fournir. Cependant Énée brandit sa javeline. Comment y échapper ? Plus de course possible ; plus de secours ! L'arme, vigoureusement lancée, arrive avec l'impétuosité de la foudre, perce les sept lames du bouclier qui lui est opposé, pénètre à l'extrémité de la cuirasse et s'enfonce dans la cuisse du malheureux, dont la chute provoque chez les Rutules un long cri de douleur que répète l'écho des profondes forêts. Le vainqueur est aussitôt sur lui, le glaive en main. La prière du blessé toutefois le fait hésiter. Il fléchit, il va l'épargner, quand ses regards tombent sur le baudrier de Pallas, superbe dépouille dont Turnus n'a cessé de se parer depuis qu'il a égorgé le

jeune allié des Troyens. A la vue de cet objet qui lui rappelle une cruelle douleur, son courroux se ranime, la vengeance l'entraîne : « C'est Pallas, oui, c'est Pallas, qui t'immole par mon bras ! » s'écrie-t-il, et il lui plonge l'épée en pleine poitrine[1] (v. 886-952).

L'acte ainsi présenté, si cruel qu'il soit, n'a plus rien qui nous blesse. La pitié et l'indignation que nous avons ressenties lors de la mort du fils d'Évandre nous font comprendre le légitime ressentiment d'Énée ; nous lui savons gré de n'immoler son rival, ni à son intérêt, ni à sa vengeance personnelle ; Turnus ne subit, en somme, que le juste châtiment de la cruauté qu'il a commise naguère, et le coup sous lequel il succombe vient moins du bras qui le frappe que de son ancienne victime elle-même. Nous sommes touchés surtout du sentiment qu'éprouvait le vainqueur : il allait accueillir la prière de son ennemi, lui accorder sa grâce ! Qu'il y a loin de cette clémente sensibilité, de cette disposition généreuse au courroux farouche et implacable d'Achille qui, non content de tuer Hector, regrette[2] « de ne pouvoir le déchirer de ses dents et dévorer sa chair palpitante ! »

Ce contraste d'ailleurs entre le caractère d'Achille et celui d'Énée n'est pas la seule différence qu'on puisse relever dans les deux récits d'Homère et de Virgile. Le poète latin imite évidemment le poète grec : il s'en cache si peu qu'il reprend successivement un grand nombre des détails et des comparaisons de son modèle ; mais ni l'action des dieux, ni celle des héros ne se ressemblent. D'abord le duel n'est pas, dans l'*Iliade*, une chose convenue comme dans l'*Énéide :* la rencontre a lieu par hasard. Puis, le fameux Hector, le plus illustre des défenseurs de Troie, à notre grande surprise, dès qu'il aperçoit Achille, frissonne, prend la fuite, se laisse poursuivre par lui comme un cerf rapide par un chien ardent, fait ainsi trois fois le tour de

(1) *Appendice*, CCXXXVII.
(2) Hom., *Il.*, XXII, v. 346-347.

la ville de Priam, et ne se décide à la lutte que parce qu'il est trompé par Minerve qui se présente à lui sous la figure de Déïphobe et lui fait croire que ce frère bien aimé va combattre à ses côtés. Turnus, lui, une fois dans la lice, a bien des pressentiments de mort qui le troublent, mais il aborde vaillamment son rival, et si plus tard il prend momentanément la fuite, c'est parce que son épée s'est brisée et qu'il ne saurait, sans armes, échapper au trépas. Enfin, le rôle de Minerve prend dans l'*Iliade* une importance qui détruit absolument l'égalité du combat : non seulement elle rend à Achille sa longue lance après qu'il l'a lancée contre Hector, mais elle trompe indignement celui-ci qui ne trouve plus à ses côtés son frère Déïphobe quand, ayant lancé à son tour sa lance inutilement, il lui en demande une de rechange. Dans le poème latin, au contraire, Vénus ne rend sa javeline à Énée qu'au moment où Juturne a mis aux mains de Turnus sa véritable épée : les divinités tiennent ainsi la balance égale entre les deux champions dont le succès ou la défaite reste toujours dépendre de leur propre mérite. Les sentiments de l'honneur et de l'équité, vous le voyez, se sont singulièrement développés d'un poète à l'autre, et ceux des commentateurs, dont le plus grand plaisir consiste à énumérer les passages imités, ne se rendent pas un compte suffisant de la grande part d'originalité répandue dans celles-là mêmes des portions de l'*Énéide* où ils trouvent le plus d'occasions d'exercer leur travail.

Il n'est pas jusqu'à la manière dont se termine l'*Énéide* qui n'ait soulevé des critiques. Cette fin est trop brusque, a-t-on dit; elle ne présente pas un dénouement véritable. Et plusieurs sont partis de là pour avancer que tel ne devait pas être, dans l'intention du poète, le terme de son œuvre, mais que, s'il avait eu le temps d'y mettre la dernière main, il y aurait ajouté un ou plusieurs chants encore pour raconter les événements postérieurs à la mort de Turnus. L'erreur est manifeste. Jamais les amis de Virgile ne lui avaient entendu parler d'un pareil projet. Et

qu'aurait-il pu ajouter vraiment qu'il ne nous ait pas dit? Relisez les termes du traité juré par les chefs des deux peuples : il y est entendu « que, si Énée sort vainqueur du combat, il n'imposera aucun joug aux Italiens, qu'il ne réclamera nullement l'empire pour lui et les siens, mais qu'il donnera aux deux peuples unis en une alliance éternelle ses rites sacrés et ses dieux; que Latinus son beau-père commandera les armées, conservera son ancien pouvoir intégralement, et que les Troyens élèveront une cité à laquelle Lavinie donnera son nom. » Rappelez-vous tous les oracles qui nous ont indiqué l'avenir dans le même sens. Revoyez surtout l'accord que, dans les derniers moments, Jupiter et Junon passent entre eux pour préciser toutes les conséquences de la victoire du fils de Vénus. Et demandez-vous ensuite ce que la défaite de Turnus laisse d'indécis. Lui, la reine et Junon étaient les seuls obstacles à l'établissement dans le Latium du père de la race romaine; après le suicide d'Amata, et l'apaisement de Junon, sa mort est l'événement décisif qui entraîne, avec le mariage de Lavinie, la fondation de l'empire de Rome. Pas n'est besoin de retenir en scène des personnages qui ne peuvent plus rien faire que nous ne sachions. Avec la fin du duel l'action générale a son dénouement complet.

CHAPITRE VII

Observations sur l'ensemble de l'Énéide et conclusion générale.

I. Usage que Virgile a tiré du merveilleux dans l'exécution grandiose du plan qu'il s'était tracé. Comment le merveilleux fait partie intégrante de son sujet. Ses dieux répondent à un idéal tout romain ; mais leur élégante noblesse et l'épuration de leurs mœurs ne sont pas sans inconvénients. De même la nature divine de la mission d'Énée et la perfection morale du héros, qui ne laissent aux autres personnages humains qu'une action amoindrie ou tout à fait passagère, ne donnent pas à beaucoup près à l'ensemble du poème l'impression de chaleur et d'animation que procure la lecture d'Homère. Voilà le grand défaut de l'*Énéide*. — II. Des critiques se sont ingéniés à lui en trouver d'autres. Plusieurs y voient deux actions successives et par conséquent un manque d'unité. Reproche facile à réfuter ; car la mission, le caractère du héros, celui des trois grandes divinités qui sont en scène restent les mêmes d'un bout à l'autre, et la vision des glorieuses annales de Rome, qu'un art sans pareil ne cesse d'y introduire, confirme l'unité de l'action par le sentiment patriotique dont elle est la constante expression. Originale et harmonieuse beauté de l'ordonnance générale. — III. Cette originalité, quoi qu'on dise, se retrouve également dans la conception particulière et les détails des morceaux dont se compose chacun des douze livres ; le moindre examen montre combien ils diffèrent de ceux auxquels on les assimile. — IV. Nul d'ailleurs ne cherche à contester le charme que tous ces récits de l'*Énéide*, comme les peintures des *Géorgiques*, reçoivent de la perfection continue du style, des qualités de la langue et de la versification. — V. Ce qui nous frappe tout particulièrement, c'est la sensibilité du poète : elle lui inspire par moments comme un pressentiment des croyances qui vont se faire jour dans le monde. Elle nous explique l'influence profonde et durable que ses œuvres ont exercée sur l'imagination des hommes. Pieux respect que lui ont témoigné les premiers chrétiens. Croyance aussi des païens à son pouvoir prophétique. Couleur mystique répandue sur sa personne. Effets de l'admiration suscitée par cet esprit universel, ce poète de l'humanité.

I

L'analyse à laquelle nous venons de nous livrer de chacun des douze chants de l'*Énéide* vous a montré suffisamment, je pense, avec quel bonheur Virgile y répond à la grande idée conçue par lui de tirer de la légende d'Énée un poème religieux et national qui, en rappelant les traditions les plus antiques de la religion romaine et en célébrant toutes les gloires de Rome depuis les origines les plus lointaines jusqu'au temps présent, devait considérer comme l'achèvement des longs desseins d'une Providence certaine l'œuvre actuelle d'Auguste, ce chef de la famille Julia, descendance directe du pieux Énée, ce fondateur incontesté de l'unité de l'empire dans la pacification universelle du monde, et rénovateur des temples et du culte des dieux. Nulle part n'est absente du poème cette double pensée de la grandeur de Rome et de sa religion. Soit que dans les six premiers livres, où se résument les souvenirs du monde grec, nous entendions le récit des longs voyages du héros depuis le dernier jour de Troie jusqu'à son arrivée en Italie, soit que, dans les six derniers, où se révèle, avec le monde ausonien, l'antique et modeste berceau de Rome, nous assistions aux combats qui doivent amener l'établissement des Troyens dans le Latium, sans cesse nous voyons, accompagné de son fils Iule, Énée accomplissant la mission divine dont il est chargé, mission qui, par la translation de ses dieux au milieu des Latins, consiste à assurer en Italie la création d'un peuple dont la piété et les hauts faits feront un peuple sans égal, le peuple-roi.

C'est d'abord l'emploi du merveilleux qui a permis à Virgile d'exécuter sa grandiose conception. Le merveilleux,

Boileau nous l'explique, est absolument nécessaire à toute épopée. « La poésie épique, dit-il,

Dans le vaste récit d'une longue action,
Se soutient par la fable et vit de fiction ;

et le judicieux auteur de l'*Art poétique*[1] est tellement d'avis que Virgile a bien usé de ce moyen indispensable qu'ayant à donner un exemple du précepte qu'il vient d'affirmer, il ne croit pas pouvoir en présenter de meilleur que le début même de l'*Énéide :*

Qu'Énée et ses vaisseaux, par le vent écartés,
Soient aux bords africains d'un orage emportés ;
Ce n'est qu'une aventure ordinaire et commune,
Qu'un coup peu surprenant des traits de la fortune ;
Mais que Junon, constante en son aversion,
Poursuive sur les flots les restes d'Ilion ;
Qu'Éole, en sa faveur, les chassant d'Italie,
Ouvre aux vents mutinés les prisons d'Éolie ;
Que Neptune en courroux, s'élevant sur la mer,
D'un mot calme les flots, mette la paix dans l'air,
Délivre les vaisseaux, des Syrtes les arrache ;
C'est là ce qui surprend, frappe, saisit, attache.
Sans tous ces ornements, le vers tombe en langueur ;
La poésie est morte ou rampe sans vigueur ;
Le poète n'est plus qu'un orateur timide,
Qu'un froid historien d'une fable insipide.

Mais on se ferait une fausse idée de l'*Énéide*, si l'on ne voyait dans l'intervention des divinités et des personnages prophétiques, dans les oracles et les prodiges qui y abondent, que de purs ornements propres à donner plus de vigueur et de chaleur au récit du poète. Ici le merveilleux qui est répandu partout fait partie intégrante du sujet : c'est de lui que ressort le caractère même du poème.

Aussi remarquez-vous que les grandes divinités de l'Olympe ne tiennent plus à beaucoup près la même conduite que dans les poèmes homériques. Comme l'action

(1) *Art poét.*, ch. III, v. 161-162 et 177-192.

générale repose sur la soumission absolue et le respect du héros envers les dieux, Virgile présente ceux-ci d'une manière conforme à un idéal plus romain, leur donne plus de dignité, plus de majesté. Tout en prenant parti dans les affaires humaines pour ou contre certains mortels, ils ne s'abaissent plus à en venir personnellement aux mains avec les guerriers de la terre; ils ne se livrent même plus entre eux à des luttes, à des violences semblables à celles des hommes; si Vénus et Junon se trouvent opposées l'une à l'autre par les sentiments contraires que leur inspirent les Troyens, elles font valoir les droits qu'elles ont, soit à favoriser, soit à contrarier leurs desseins, en s'expliquant décemment devant Jupiter qui, lui, sans crainte d'être ouvertement désobéi comme il l'est parfois dans l'*Iliade*, connaît son pouvoir et sait que sa volonté, maintenant les arrêts du Destin, sera toujours écoutée lorsqu'il l'aura formellement exprimée. L'ordre règne dans l'Olympe ; la hiérarchie y est observée à tous les degrés, et chacun y montre un décorum parfait. Lorsque le maître des dieux, après avoir présidé leur assemblée, se lève de son trône et se retire, on les voit tous lui faire cortège comme des sénateurs qui marcheraient respectueusement à la suite du chef de l'État. Junon, toute reine qu'elle est et quelque orgueil qu'elle tienne de son rang, témoigne, en somme, à la puissance maritale la soumission d'une noble matrone. En même temps, sa dignité n'est jamais mise en doute : alors même qu'elle est le plus courroucée, Anchise peut recommander à son fils de ne point négliger son culte, et quelque obstacle qu'elle ait mis à l'accomplissement rapide de la mission troyenne, elle est de la part de Jupiter, dans le moment où elle doit se résigner à renoncer à son ressentiment, l'objet de tant d'égards que le peuple de Rome sera tenu de lui vouer des honneurs plus grands que n'importe quel autre peuple de la terre. Quant à Vénus, rien ne prouve mieux que sa décence, la pratique des convenances rigoureusement établie dans ce groupe des immortels; déesse des amours, elle l'est encore, mais seulement lorsqu'il le faut de toute nécessité, comme dans l'épisode de

Didon, où d'ailleurs l'initiative de Junon, qui par exception se trouve alors d'accord avec elle, atténue singulièrement son acte; à part cela, si tendre que soit son cœur et si charmante que soit sa beauté, elle est sérieuse, exprime avant tout l'amour maternel qu'elle porte à Énée et s'acquitte d'un tel rôle que la famille impériale et la race tout entière des Romains tireront gloire de l'invoquer comme leur mère.

Mais cette noblesse même des grands dieux et cette épuration de leurs mœurs ne sont pas, il faut le dire, sans inconvénients. D'abord leur élégance, produit d'une civilisation avancée, ne permet plus la naïveté courante qui était un des grands charmes du merveilleux d'Homère; si même la naïveté paraît encore de loin en loin, on ne la rencontre plus guère que dans quelques légendes latines, celle des tables mangées, par exemple, et celle de la laie blanche avec ses trente petits, légendes dont la rusticité tranche si vivement sur l'ensemble, qu'aux yeux de certains critiques elles semblent y faire tache. Et puis disparaît aussi ce que donnaient de force et de vie à ces récits naïfs les passions, les violences, les désordres, les joies et les douleurs d'immortels dont la manière d'être ne différait que par leur seule immortalité de celle des hommes auxquels ils étaient constamment mêlés. Dans l'*Iliade*, l'Olympe tout entier s'intéressait à la grande lutte engagée sous les murs de Troie, et chacun des dieux, en bien ou en mal, y agissait pour son compte. Dans l'*Énéide*, dès qu'il est question de quelque mauvaise besogne, aucune des grandes divinités ne s'en charge et c'est toujours quelque personnage de rang inférieur qui l'exécute : ainsi, pour faire plaisir à Junon, Éole, roi des vents, soulève les flots à l'insu de Neptune et Alecton, monstre des Enfers, que Pluton lui-même abhorre, jette la haine au cœur d'Amata, de Turnus et des peuples latins. Un seul cas fait exception, quand Amour, donnant suite au complot formé contre la tranquillité de Didon, enflamme la reine d'une brûlante passion pour Énée ; encore n'est-ce là, si puissant que soit

Amour, que l'acte d'un dieu enfant dont la malice doit rester éternellement incorrigible. Dans toutes les circonstances de ce genre, d'ailleurs, ces personnages secondaires n'apparaissent que pour un fait déterminé et ne remplissent qu'un rôle de courte durée, purement épisodique. Quant aux grandes divinités, dont la présence se fait sentir pendant le temps entier de l'action du poème, elles sont aussi peu nombreuses que possible, trois en tout, celles dont je viens de parler : Junon, qui s'attache à poursuivre les Troyens en retardant le plus qu'elle peut le dénouement marqué par les destins ; Vénus, leur bon génie, qui cherche, au contraire, à le précipiter ; et au-dessus d'elles deux, exerçant une autorité sereine qui est comme le symbole de la justice et de la raison, Jupiter, époux de l'une et père de l'autre, dont la volonté précisera l'heure de l'événement fatal. Tout cela, certes, devient majestueux, sévère, conforme aux tendances de l'esprit religieux des Romains, et peut-être au temps de Virgile, après tant de progrès faits depuis Homère dans les idées morales de l'humanité, n'était-il plus possible de faire entrer l'action des dieux d'une manière très différente de celle-là dans la conception d'un poème ayant pour base la religion de la patrie ; nous n'en sommes pas moins obligés de reconnaître qu'il en résulte pour nous une certaine froideur et qu'ici tout ce que le merveilleux gagne en dignité, l'action, moins vivante, le perd en intérêt.

Une observation analogue s'impose aussi en ce qui concerne les personnages humains du drame : la nature divine de la mission d'Énée fait partie du même merveilleux et entraine pour le caractère et le rôle du héros des conséquences forcées, dont on a parfois exagéré démesurément la critique parce qu'on oubliait la pensée primordiale du poème, mais qui néanmoins sont à relever. Non pas certes que ce rôle et ce caractère manquent de grandeur; il serait difficile, au contraire, d'en imaginer de plus grands et de plus moraux. Type idéal de chef d'État et de pontife romain, Énée, tout entier aux intérêts de son peuple et au

culte de ses dieux, fait le sacrifice absolu de sa personne. Bien qu'il sente sur lui le poids d'une triste destinée, les malheurs immérités qui l'ont frappé déjà, comme ceux qu'il subit ou qu'il prévoit encore, n'ébranlent à aucun instant sa résignation et sa piété : soumis à la volonté divine dont il cherche constamment la révélation dans les oracles, les présages et les signes de toute sorte, il est toujours prêt à renoncer à ses désirs, à ses préférences, à ses affections, et dès que d'en haut il entend la voix du devoir, son âme prend une fermeté dont ne saurait triompher aucune souffrance du cœur, aucune torture physique. Voyez-le sur la terre africaine. Il se laisserait entraîner, auprès d'une belle et puissante reine, à toutes les délices d'un amour partagé ; vous comprenez, malgré la discrétion du poète, qu'il serait très heureux de prolonger la défaillance à laquelle il a cédé par surprise ; mais au premier avis qui lui rappelle sa mission, quelque effet qu'aient produit sur lui les charmes de Didon, il n'aspire plus qu'à se détacher d'elle, il puise dans sa piété la force de surmonter au plus vite ses sentiments et, réprimant jusqu'à tout regret, il fuit avec cette sorte d'ardeur de sacrifice que nous montrera plus tard un néophyte chrétien tel que Polyeucte immolant tout de suite à la religion qui lui est révélée son amour pour Pauline[1]. De même regardez-le, alors qu'une blessure l'a mis dans la nécessité de s'éloigner du champ de bataille : les douleurs aiguës d'une cruelle opération ne lui arrachent pas un cri, pas une plainte; en ce moment où gémissent tous ceux qui l'entourent, il ne songe qu'à la cause sacrée dont il est le défenseur, à l'obligation qu'il a de recourir en hâte au combat. Cette impassibilité dans l'accomplissement, si pénible qu'il soit, de tous les devoirs, cette résignation, cette complète soumission aux ordres divins font bien de lui le héros le plus

(1) M. Boissier (*La Relig. rom.*, liv. I, ch. IV, 2) n'hésite pas à rapprocher le ton d'Énée, quand il dit à Didon : « Desine meque tuis incendere teque querelis » (IV, v. 360), de celui de Polyeucte, lorsqu'il répond à Pauline : « Vivez avec Sévère ! » (acte V, sc. 3).

parfait d'un poème religieux ; et si l'on songe combien la politique, chez le peuple romain, s'était liée dès l'origine aux pratiques sacrées, combien le principe et les ressorts de l'État s'y étaient confondus dans la religion, on jugera que les pieuses qualités du personnage s'accordaient également bien avec le but patriotique d'une œuvre nationale. Il fallait d'ailleurs que l'Énée du poème restât sensiblement le même que celui de la légende, et Virgile, surtout avec l'idée qu'il voulait donner des dieux, dont il pensait qu'il ne fallait rien dire qui ne fût noble et grand, ne devait point prêter les faiblesses humaines à celui que le culte romain avait mis au nombre des divinités Indigètes. La seule chose qu'il pouvait faire, et il n'y a pas manqué, c'était de le montrer compatissant aux faiblesses et aux douleurs des autres non moins que fort contre lui-même. Toujours est-il que la perfection morale de ce caractère ne présente pas pour l'action dramatique d'une épopée le même avantage que la passion. Aristote avait déjà remarqué que la plupart des règles prescrites pour la tragédie sont essentielles aussi à la poésie épique et avait ainsi fait entendre que les héros de celle-ci ont d'autant plus de chances de captiver l'esprit des lecteurs qu'ils ressemblent davantage par la violence de leurs sentiments aux grands personnages de la scène tragique. Ce principe doit être juste, puisque l'Achille de l'*Iliade* et le Renaud de la *Jérusalem*, les deux héros de l'épopée, tant ancienne que moderne, qui nous intéressent le plus, sont précisément deux caractères passionnés et tragiques. Or, Énée ne leur ressemble pas. La passion est si peu son fait et convient si peu à sa nature presque divine que, si une fois, par grande exception, il s'y laisse momentanément aller, le poète a bien soin, pour ne pas nous le dépeindre en cette défaillance passagère, de porter toute notre attention sur l'ardent amour de Didon et de ne parler de lui, pour ainsi dire, qu'à mots couverts. Sans doute, il nous apparaît à l'heure des batailles donnant vaillamment de grands coups d'épée au milieu de la mêlée ; mais nous savons qu'il ne combat que par nécessité et par

raison, qu'il n'aime que la paix, qu'il s'est efforcé d'éviter les hostilités, et que, s'il aspire à se mesurer seul à seul avec son rival, c'est non point par élan chevaleresque, mais par désir de mettre fin à la guerre au moyen du traité qu'il a proposé aussi avantageux que possible pour le peuple dont, avant tout, il recherche l'alliance nécessaire à l'accomplissement de sa mission. En somme, les yeux constamment fixés sur le ciel, jamais il ne s'appartient, jamais il n'agit par lui-même ; aucune résolution n'est prise par lui sans un signe, sans une parole des dieux ; confiant en leur force supérieure, il n'emploie la sienne propre qu'à se maîtriser pour être certain de mieux exécuter leurs arrêts. Rien de plus vertueux assurément et de plus grand que cet empire sur soi, mais rien aussi de moins conforme au principe d'Aristote et de moins propre à échauffer l'action générale d'un poème.

Ajoutez que par l'élévation d'Énée au-dessus des conditions ordinaires de l'humanité il devenait impossible de lui adjoindre des personnages de même calibre. Dans l'*Iliade*, auprès d'Achille il ne manque pas de héros dont les noms et les faits ont retenti par le monde : Agamemnon, Ulysse, Ajax, Priam, Hector et bien d'autres y tiennent leur place avec gloire, et leur action individuelle s'y fait sentir d'un bout à l'autre du poème. Dans l'*Énéide*, par suite du merveilleux spécial qui s'attache à la mission d'Énée, nul autre n'est chargé d'un rôle se rapprochant quelque peu du sien par l'importance, et nul autre non plus n'a d'action réelle durant toute l'épopée. Iule, en effet, qui l'accompagne, n'est qu'un enfant, un adolescent vers la fin, dont la vive intelligence comprend les leçons de vertu, d'honneur et de travail par lesquelles il le prépare à un glorieux avenir, mais incapable encore de les pratiquer en héros ; et quant au fidèle Achate, qui le suit partout, son rôle est si effacé, si secondaire, qu'on ne saurait sérieusement le comparer au Patrocle, ami d'Achille. Tous les autres ne font que paraître un moment ou n'agissent qu'un certain temps. Parmi eux, à la vérité, se trouvent des figures à

caractères, dont la physionomie, nettement déterminée, reste, après la lecture, d'une manière ineffaçable dans la mémoire. Personne n'oublie ni Didon, ce type original, qu'aucun poète dépeignant les transports de l'amour n'a jamais surpassé et dont les traits vigoureux laissent entrevoir, dans le dérèglement de la passion, la délicatesse d'une pudeur inconnue jusque-là ; ni Mézence, le farouche contempteur des dieux, l'impitoyable tyran des hommes, dont le cœur fermé à tout sentiment humain s'ouvre, lors de la mort de son fils, en un déchirement atroce à l'amour paternel ; ni Turnus que son âge, sa franchise, son élan, ses prétentions à la gloire comme à la main de Lavinie nous rendent sympathique. Seulement le rôle de Didon, qui vivifie le IV[e] livre, finit avec lui, et l'apparition muette de l'amante délaissée qui, dans les enfers, passe devant Énée sans daigner l'écouter, n'est qu'une sorte d'épilogue aussi rapide qu'éloquent de ce rôle terminé ; celui de Mézence se renferme en des limites bien plus étroites encore ; et si l'action de Turnus est la plus longue de toutes, s'étendant, sans de grandes interruptions, sur la lutte des Latins contre les Troyens depuis le VII[e] jusqu'au XII[e] livre, elle est, par contre, celle qui subit le plus directement la répercussion du merveilleux de la mission d'Énée : obstacle humain à la volonté divine, le guerrier, quoi qu'il tente, doit nécessairement échouer ; dès qu'il nous est présenté, nous savons, par tous les oracles et troyens et latins, quel sera le résultat de ses efforts, et cette certitude nous enlève une partie de leur intérêt ; je ne saurais mieux, ce me semble, rendre l'impression qui en résulte qu'en la comparant, abstraction faite du caractère méchant des démons, à celle que j'éprouve, dans la lecture du *Paradis perdu* de Milton, lorsque, convaincu d'avance de leur défaite, je vois les phalanges armées de Satan-Belzébuth s'élancer en révolte contre la puissance de Dieu. Avec ces trois figures il y en a d'autres qui, sans avoir la même vigueur de traits, nous frappent de différentes manières et, à des titres divers, se

fixent aussi dans notre esprit. Les six premiers livres montrent, à la prise de Troie, le traître Sinon ; le malheureux Laocoon ; le vénérable Priam succombant, dans son palais incendié, sous le fer du terrible Pyrrhus; et, dans la suite, Anchise, digne par sa piété d'avoir Énée pour fils ; Andromaque, si fidèle à la mémoire d'Hector ; les athlètes des jeux célébrés en Sicile; la Sibylle. Les six derniers représentent les deux amis Nisus et Euryale ; le vieil Évandre et son fils Pallas; Cacus et Alcide ; l'habile et haineux orateur Drancès; le vertueux Lausus, pleuré par son horrible père; la gracieuse guerrière Camille ; la reine Amata, dont les fureurs et l'énergie font contraste avec la bonté et la faiblesse du roi Latinus. Mais ces personnages secondaires [1] se succèdent et n'ont qu'une action temporaire ; plusieurs même et des plus touchants, tels qu'Euryale, Pallas, Lausus et Camille succombent sous nos yeux presque sans y avoir vécu ; et si leurs rôles à tous, quelque courts qu'ils soient, sont assez intéressants pour que leurs noms ne puissent être prononcés ensuite devant nous sans nous rappeler, avec la physionomie de chacun, le genre de sentiment, de vie ou de mort qui le distingue, cet intérêt particulier, tout en se portant sur de très beaux épisodes, tombe et change à chaque instant, de sorte que l'action générale, reposant presque tout entière sur le merveilleux qui vient d'être caractérisé et sur la grandeur essentiellement morale du héros principal, ne donne pas, à beaucoup près, l'impression de chaleur et d'animation que procure la lecture d'Homère. Voilà le grand défaut de l'*Énéide:* il faut avoir le courage de le constater et de s'en expliquer.

(1) Je m'abstiens de citer au nombre de ces personnages la princesse Lavinie, qui paraît sans jamais parler et dont le rôle insignifiant s'explique par ce que nous avons dit, en étudiant le théâtre de Plaute et de Térence, des conditions qui s'imposaient aux écrivains latins pour la mise en scène des jeunes filles de condition libre et de noble naissance.

II

On n'en est que plus à l'aise ensuite pour marquer tout ce qui fait la valeur de cette admirable épopée. Car d'autres défauts, à mon sens, elle n'en a pas. Il est bien vrai que des critiques malavisés se sont efforcés de lui en trouver ; mais il suffit d'un coup d'œil sur leurs réquisitoires pour en faire justice.

Plusieurs, tirant argument de ce que les deux moitiés de l'*Énéide* n'ont pas tout à fait le même caractère, puisque la première ressemble plutôt à l'*Odyssée* et la seconde à l'*Iliade*, prétendent y voir le développement de deux actions successives et, par conséquent, un manque d'unité. Les uns alors, qui affectent de considérer les six derniers livres comme inférieurs de beaucoup aux six premiers, jugent que le sujet se trouvait épuisé avec l'arrivée d'Énée dans le Latium, terme marqué par les destins à ses voyages. D'autres, au contraire, qui, faussant la pensée de Virgile, prennent l'invocation adressée aux Muses dans le début du VIIe livre comme un aveu qu'il fait de son entrée définitive en matière, s'étonnent qu'il ait consacré toute une moitié de l'ouvrage à des préliminaires hors de l'action véritable qui, pour eux, est la lutte armée soutenue par Énée pour fixer ses dieux chez les Latins. Quelques autres enfin qui, bien qu'ils distinguent deux actions, en admettent néanmoins dans une certaine mesure la succession, pensent que le poète eût dû donner à l'une des deux une préférence marquée et ne faire de l'autre qu'un accessoire, soit en prenant les pérégrinations du héros pour sujet et la guerre contre les Latins comme simple épilogue, soit en faisant de celle-ci sa matière et des courses maritimes d'Énée un simple prologue. La contradiction de ces trois opinions montrerait à elle seule l'inanité du blâme ; voyons-les cependant.

Et d'abord, rien n'est moins prouvé que la supériorité des six premiers livres sur les six derniers. De ce que nous admirons d'un côté des récits tels que la prise de Troie, l'amour de Didon, les jeux de Sicile et la visite aux enfers, s'en suit-il que le palais antique et majestueux où siège avec Latinus l'assemblée religieuse des chefs de la nation latine; la fureur infernale d'Alecton; la chaumière d'Évandre, ce vieux roi des Arcadiens, qui vit sous le chaume et que défendent deux chiens de berger là où s'élèvera plus tard la splendide demeure de l'empereur dont les armées commanderont au monde; l'histoire de Cacus vaincu par Alcide; bon nombre d'incidents de bataille qui donnent lieu aux tableaux comme aux mots les plus attendrissants de tout le poème; et le grand duel final des deux héros en présence ne méritent point également une pleine admiration? On a beau, comme Voltaire, oser avancer que le poète, dans la première moitié de son œuvre, avait épuisé tout ce que l'imagination a de plus grand, tout ce qui peut être dit au cœur, on a beau affirmer que, de la haute élévation où il était parvenu, il ne pouvait plus que descendre, nous sentons, nous savons le contraire. Nous n'irons pas, comme Chateaubriand, jusqu'à dire qu'en approchant de la fin, « le cygne de Mantoue a mis dans ses accents quelque chose de plus céleste, comme les cygnes de l'Eurotas, consacrés aux Muses, qui, avant d'expirer, avaient, selon Pythagore, une vision de l'Olympe, et témoignaient leur ravissement par des chants harmonieux [1] »; mais nous n'hésitons pas à constater qu'il a prouvé jusqu'à la fin la même vivacité d'esprit, la même jeunesse de talent, se montrant si peu épuisé de la longue course accomplie qu'un de ses morceaux les plus dramatiques et les plus saisissants est précisément le récit du combat décisif qui termine l'action. Lui-même, après avoir fini le VI[e] livre, se rendait bien compte de la richesse de matière que contenait toujours son sujet, et non seulement il ne croyait pas alors descen-

(1) *Génie du Christianisme*, 2[e] partie, liv. II, ch. 10.

dre des hauteurs où il s'était élevé, mais il était convaincu qu'il arrivait au point culminant, à la partie la plus importante de son œuvre : et de là le ton d'enthousiasme qu'il prend lorsqu'il voit devant lui, avec la carrière qui s'élargit, sa tâche grandir encore :

Major rerum mihi nascitur ordo;
Majus opus moveo.
VII, v. 44-45.

Mais c'est justement ce langage qui fournit à la seconde catégorie de nos critiques la base de leur reproche. « Voyez, nous disent-ils, combien il a le sentiment de deux actions distinctes : sur un ton qu'il s'est abstenu de prendre au début du livre I, il annonce un sujet nouveau et nous fait l'exposition d'un second poème ! » Interprétation tout à fait erronée, le poète ici n'ayant d'autre intention que de bien marquer cette progression des péripéties de l'action, qui, dans toute épopée comme dans toute composition dramatique, doit, en se manifestant, nourrir et soutenir l'attention jusqu'au dénouement. Parvenu au milieu de sa tâche et avant d'aborder la partie qui en est la plus difficile, il prend un moment haleine et demande de nouvelles forces aux Muses. Le procédé n'a rien que de très naturel : nous devons d'autant moins nous en étonner que nous le lui avons vu employer, tout à fait de la même manière, dans les *Géorgiques*, qui, elles aussi, sont divisées en deux parties d'un nombre égal de livres, et qui, au début de la seconde, contiennent une introduction particulière d'un ton très élevé. On ne conteste pourtant pas l'unité des *Géorgiques* ; pourquoi donc s'appuyer sur un tel motif pour contester celle de l'*Énéide* ?

Le grand tort des uns et des autres est, me semble-t-il, de se laisser entraîner à une fausse interprétation du dessein de Virgile par cette considération que, chacune des deux moitiés de l'*Énéide* rappelant plus particulièrement une des deux épopées d'Homère, chacune d'elles doit, par cela

même, traiter une matière distincte. Mais ce double rapprochement tient uniquement à la diversité des aventures d'Énée ; ses courses sur mer ressemblent quelque peu à celles d'Ulysse, ses combats dans le Latium à ceux d'Achille ; ce qui n'empêche pas que ses pérégrinations maritimes et sa guerre contre les Latins, qui tendent toutes au même but, rentrent toutes également dans un seul et même sujet, dans une seule et même action. Malgré leur diversité de caractère, qui fournit d'ailleurs l'avantage considérable de répandre plus de variété dans le récit, elles en sont si bien la matière naturelle que vraiment on ne voit pas pourquoi la première ou la dernière partie aurait été sacrifiée sous la forme de prologue ou d'épilogue. Quel était, en effet, le dessein de Virgile ? Je l'ai déjà expliqué, deux mots le résument. Il veut raconter, n'est-ce pas, comment Énée, chargé de porter ses dieux dans le Latium, les y fixe en une cité d'où sont appelés à sortir le peuple romain et la Rome d'Auguste. Eh bien, depuis le moment où le héros reçoit, à Troie, cette mission sacrée jusqu'au jour où sa victoire sur Turnus, près de Laurentum, lui en assure l'accomplissement, tous les événements qu'il subit, que ce soit sur mer ou sur terre, doivent indissolublement se lier dans un tout unique. Et cette unité, je le répète, est admirablement observée. Énée, du commencement jusqu'à la fin, est le même chef d'État religieux dont la seule pensée est de fonder la fortune de son peuple en lui conservant ses dieux ; Junon, tout le temps, est la même ennemie qui s'acharne à lui créer des obstacles ; Vénus ne cesse de le protéger du même amour maternel ; et partout devant lui se manifestent, par la volonté providentielle de l'immuable Jupiter, les mêmes prophéties, oracles et prodiges qui ne lui disent pas seulement la conduite à suivre, mais lui font voir, dans un défilé perpétuel des grands hommes de la Rome future, le vaste développement des destinées de sa race et le résultat grandiose que doit produire dans la suite des temps sa sainte expédition : cette vision continue de Rome toute vivante dans le récit de faits se passant quatre siècles au moins

avant sa fondation jette sur eux un éclat incomparable et, loin de détruire l'unité de l'action, la confirme par le sentiment patriotique dont elle est la constante expression.

L'intime union qu'un art sans pareil réussit à établir ainsi entre les origines les plus reculées de la nation et toutes les splendeurs de son histoire, y compris celles du présent, donne en outre au poème une originalité remarquable. Nævius et Ennius avaient bien rappelé ces origines au début de leurs deux épopées, mais ils ne l'avaient fait l'un et l'autre, comme nous l'avons vu, qu'à la manière des historiens qui, dans leurs récits chronologiques, racontent tout d'abord la naissance du peuple dont ils exposent ensuite les annales. Ici la chose est bien différente : la légende d'Énée forme à elle seule tout le sujet et c'est en elle que se déroule la vie entière de la patrie. L'histoire nationale s'y développe même si parfaitement que des scoliastes donneront au poème le titre de *Res gestæ populi romani*[1]. Pour arriver à un résultat si prodigieux que de difficultés ne fallait-il pas surmonter ! Dire, à propos des courses et des combats du héros troyen, les divers peuples qui ont constitué la cité romaine, leurs mœurs, leurs traditions locales, leurs généalogies héroïques ; faire la part qui leur revient aux vieilles races de la péninsule italique dont tous les habitants porteront un jour le titre de citoyen romain ; embrasser ainsi le cycle des récits et des croyances de l'antique Italie ; consacrer le mélange des mythologies qui s'est opéré dans la religion romaine sous les influences diverses qu'elle a subies ; recueillir avec les souvenirs religieux les faits historiques de la plus haute antiquité ; y retrouver les rites, les fêtes et les jeux, l'origine et les noms des grandes familles, les usages mêmes du moment ; dépeindre Rome en son obscur berceau et la montrer toute puissante sous Auguste après avoir représenté comme en un livre d'or tous ceux qui, depuis Romulus, ont travaillé à édifier son empire et sa majesté ; voilà ce que désirait faire et ce que

(1) Cf. Servius, *ad Æn.*, VI, 725.

fait l'auteur de l'*Énéide*, sans rien forcer, sans rien heurter, par le bon goût des moyens ou des épisodes les plus ingénieux et par une ordonnance générale dont on ne saurait trop vanter l'originale et harmonieuse beauté.

L'ordonnance, en effet, présente un tel enchaînement de toutes les parties, qu'il serait impossible de rien imaginer de plus uni, et ce mérite doit être considéré comme d'autant plus grand que, par un effort continu vers la variété, non seulement chacun des douze livres a sa physionomie propre, formant un tout qui a sa vie à part et qui contraste avec les autres, mais chaque livre, à son tour, se divise en quatre ou cinq récits complets en eux-mêmes et dont les caractères différents sont habilement opposés. Une soixantaine de scènes, dont la plénitude paraît parfaite à qui les considère séparément, se suivent ainsi dans l'ordre le plus naturel en formant douze actes, eux aussi bien remplis, bien distincts et en même temps si étroitement reliés entre eux que tous concordent harmonieusement à la même action générale. L'originalité de cette disposition artistique n'est pas moins incontestable que celle de la conception même du sujet.

III

Mais cette originalité, demande-t-on, se retrouve-t-elle également dans la conception particulière et dans les détails des cinquante ou soixante morceaux dont se compose le poème ? Pour répondre à pareille question, il faut, je pense, se rendre compte de l'érudition profonde de Virgile, se rappeler l'étude sérieuse qu'il avait faite de tous les poèmes grecs, homériques, cycliques, tragiques, alexandrins, de tous les poètes latins tant alexandrins qu'épiques et didactiques, de toutes les doctrines philosophiques, de tous les travaux savants des Figulus et des Varron sur les

antiquités divines et humaines. Il faut songer aussi au plaisir que goûtait alors tout lettré à montrer dans ses écrits ou à reconnaître dans ceux des autres les citations, les reproductions, les souvenirs et les traces des œuvres du passé : vous avez vu dans les volumes précédents combien les plus grands écrivains, comme Cicéron, avaient témoigné ce goût, et dans les premiers chapitres de ce volume-ci, ceux qui traitent d'Auguste, vous avez pu constater que l'exemple en venait encore de haut : l'empereur, à chaque instant, émaillait sa conversation et sa correspondance de maintes citations d'auteurs et particulièrement de vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Aussi ne devez-vous pas vous étonner que Virgile, en trouvant, à chaque pas qu'il faisait dans son travail, au sein du vaste répertoire de la science qu'il avait acquise, des matériaux pouvant servir à la construction et à l'ornementation de l'édifice qu'il élevait, en ait usé fréquemment et sans scrupule : soyez certains qu'il y mettait une sorte de coquetterie. Il va quelquefois jusqu'à reproduire, presque textuellement, un vers entier d'un de ses prédécesseurs latins, comme celui d'Ennius par lequel il dépeint dans le défilé des ombres le grand Fabius Cunctator[1] ; mais ne croyez pas qu'il se l'approprie à la façon d'un voleur qui voudrait cacher son larcin, il sait bien que tous les gens instruits le reconnaîtront, seulement il est convaincu surtout qu'ils lui sauront gré de cet hommage rendu au vieux poète des *Annales* et de la citation d'un vers qui mérite, par l'austérité de la pensée comme par la vigueur de l'expression, d'être tiré de l'antique épopée pour être remis en relief dans la nouvelle. Ces sortes d'emprunts d'ailleurs sont tout à fait rares chez lui. Presque toujours, dans les rapprochements d'expressions et de minimes détails que les commentateurs ont relevés entre son œuvre et celles des autres, ou bien il s'agit de souvenirs inconscients tels qu'il s'en produit souvent chez

(1) *Æn.*, VI, v. 846. Cf. notre analyse des *Annales* d'Ennius, 1re partie, liv. II, ch. II, 3 et particulièrement tom. I, p. 256.

tout écrivain qui a beaucoup lu, ou bien, lorsque l'imitation est volontaire, tout en la marquant assez pour en faire goûter l'intention artistique, il y apporte quelque modification capable de faire comprendre qu'il eût pu se passer de ce concours d'autrui, s'il y eût tenu.

Et ce qui est vrai de menus détails l'est bien plus encore des rapprochements qui portent sur des points plus importants, sur des scènes, sur des tableaux entiers. Rien d'erroné comme l'idée que vous seriez tout d'abord amenés à tirer de la longue énumération des morceaux imités telle que vous la présentent certains ouvrages d'érudition. A ne considérer que cette apparence, vous croiriez, entre autres choses, que la tempête du livre Ier reproduit exactement celles qui sont décrites dans l'*Odyssée ;* que dans le livre IIe, la destruction de Troie est entièrement copiée sur les *Théogannis*, poème d'ailleurs perdu, de Pisandre le Rhodien ; que, dans le IIIe, les voyages d'Énée ressemblent à ceux d'Ulysse et à ceux de Jason dans l'*Odyssée* et les *Argonautiques* d'Apollonius ; que, dans le IVe, Didon est le portrait de la Médée d'Apollonius et des tragiques grecs ; que, dans le Ve et le VIe, les jeux funèbres célébrés en souvenir d'Anchise et la descente du héros troyen aux enfers sous la conduite de la Sibylle répètent les jeux célébrés par Achille après la mort de Patrocle, au XXIIIe chant de l'*Iliade*, et l'apparition des morts devant Ulysse au pays des Cimmériens racontée par le XIe chant de l'*Odyssée* ; que, dans la seconde moitié du poème enfin, les combats des Latins et des Troyens sont la fidèle image de ceux de l'*Iliade* ; le bouclier d'Énée, celle du bouclier d'Achille ; et le duel final d'Énée et de Turnus, celle aussi du combat singulier d'Achille et d'Hector. Vous ne verriez bientôt plus dans l'*Énéide* que l'assemblage des pièces d'une mosaïque et, en y retrouvant presque partout Homère, vous finiriez par conclure, comme on a osé le dire, qu'elle n'est qu'une des œuvres du poète grec[1]. Mais si, par une ana-

(1) L'érudition s'était exercée sur ce sujet dès les temps les plus proches de la publication du poème : des détracteurs de Virgile tels qu'un Pérellius

lyse pareille à celle qui vient d'être faite des douze livres, vous examinez avec attention chacun des récits, vous apercevez combien ils diffèrent de ceux auxquels on les assimile : les situations ne sont plus les mêmes ; les caractères, les rôles et les discours des personnages non plus ; les incidents et les détails nouveaux y abondent ; des idées philosophiques inconnues au temps d'Homère y sont développées ; le but moral, tant religieux que patriotique, auquel tend le poète, s'y fait constamment sentir : en un mot, tout y est modifié, fondu, transformé, et si l'auteur y met à profit sa mémoire, il n'en fait pas moins preuve d'invention ; son imagination, qui n'a, c'est évident, ni la spontanéité, ni la richesse de celle d'Homère, s'est portée volontiers sur les fleurs du passé dont elle a recueilli les sucs, mais elle en forme un produit qui lui est propre, quelque chose de personnel et de vraiment original. On ne saurait mieux expliquer cette originalité que par la jolie comparaison qu'à employée Montaigne en parlant du travail d'invention d'un esprit qui, formé de nombreuses lectures, pense néanmoins par lui-même : « Les abeilles pillotent deça delà les fleurs ; mais elles en font aprez le miel, qui est tout leur ; ce n'est plus thym, ny mariolaine ; ainsi les pieces empruntées d'aultruy, il les transformera et confondra pour en faire un ouvrage tout sien [1]. »

Faustus et un Q. Octavius Avitus avaient dressé une liste de ses prétendus vols. Macrobe, avec un esprit moins malveillant, consacra encore quelques chapitres étendus de ses *Saturnales* aux emprunts faits par le poète à ses prédécesseurs. Chez les modernes, ce fut Fulvius Ursinus (Fulvio Orsini), philologue honoré des bienfaits du pape Grégoire XIII, qui, dans son *Virgilius collatione scriptorum græcorum illustratus* (1568), réunit le premier d'une manière assez complète la matière des ouvrages qui eurent ensuite pour objet de recueillir les passages imités des auteurs grecs. Celui de F. G. Eichhoff, *Études grecques sur Virgile* (1825), devint chez nous un des plus réputés. Il était logique d'ailleurs qu'on joignit à toutes ces citations grecques les citations latines qui semblaient offrir un intérêt du même genre, et la plupart des derniers éditeurs n'ont pas manqué de le faire, soit dans leurs notes courantes, soit dans des listes d'ensemble placées sans commentaire à la fin des volumes.

(1) *Essais*, liv. I, ch. xxv, 1.

IV

Ces récits dont la beauté particulière égale souvent, surpasse même quelquefois celle des récits homériques, et dont la fusion s'opère avec un bon goût incomparable dans l'harmonieuse unité de l'ensemble, reçoivent encore de la perfection continue du style, des qualités de la langue et de la versification un charme que nul ne cherche à contester. Il était impossible sous ce rapport à celui qui avait écrit les *Géorgiques* de se montrer supérieur à lui-même, et très grande devenait même la difficulté de s'égaler en un genre si différent; mais Virgile y a réussi : il est autre et non moindre. Dans l'épopée comme dans le poème didactique, son style s'adapte merveilleusement au genre qu'il traite, et, sans rien perdre à changer de ton, il y fait agir, sentir et parler ses héros avec le même bonheur qu'il a dépeint les travaux de la campagne et les mœurs des abeilles. Les nobles idées, les impressions diverses de la passion sont traduites par lui si naturellement que l'esprit du lecteur obéit sans effort à l'impulsion qu'il lui donne. Nous savons avec quelle lénteur, avec quelle sévérité il écrivait et revoyait sans cesse tout ce qu'il composait; mais ce travail de correction répétée ne nuit en rien à la rapidité du style; au contaire, son bon goût, qui lui fait supprimer tout développement de nature à rompre la proportion et l'harmonie des parties et qui ainsi nous laisse parfois le soin de compléter nous-mêmes[1] certains détails

(1) Il ne croit pas devoir nous dire, par exemple, comment le jeune Iule reprend auprès de Didon sa place un moment occupée par Cupidon. De même il ne nous prévient pas que Didon a une sœur et nous ne l'apprenons que par les confidences qu'elle lui fait. Lacunes provenant d'inattention et fautives, disent quelques critiques; non, mais lacunes volontaires et qui exonérent la narration d'arrêts inutiles.

allant de soi, donne plus d'aisance à l'allure générale, plus de mouvement à l'expression suivie de la pensée. Rien de décousu, rien de lâche; point de redondance; point de transitions verbeuses. Et malgré l'incessant labeur de l'écrivain, quelle facilité, quelle grâce! Combien l'art paraît peu dans la composition de ces phrases d'une exactitude et d'une élégance parfaites, où tout est mesuré, noble sans emphase, simple sans bassesse, où l'ombre et la lumière se distribuent également, où l'unité de la couleur ressort du mélange savant des nuances!

La langue latine n'était point riche comme la langue grecque en adjectifs formant image, en mots composés permettant d'exprimer facilement ce que se représente la fantaisie poétique; le vocabulaire était trop restreint pour qu'on pût en déguiser complètement l'indigence; et de là, une gêne inévitable qui se témoigne parfois par quelques périphrases banales comme « les dons de Cérès » ou « les travaux de Mars », par la répétition de quelques épithètes vagues telles que *fortis, ingens, immanis*[1]; mais à la pauvreté de l'idiome Virgile remédie de toutes les manières. D'abord, si son génie n'a pas la vigueur nécessaire pour jeter la langue entière dans un moule nouveau, il l'enrichit du moins, avec un esprit d'innovation remarquable, d'un grand nombre de mots et d'acceptions de mots[2] qui, inconnus avant lui, lui survi-

(1) Hertzberg (*Einleitung zur Æneis*, p. IX) a remarqué que dans l'*Énéide* l'adjectif *ingens* est employé 152 fois et l'épithète *immanis* 43 fois.

(2) Ladewig (*Éd. de Virg.* de 1870-1871) a dressé la liste de tous les mots employés par Virgile et qu'on ne rencontre avant lui dans aucun écrivain latin. En faisant abstraction de ceux de ces mots qui auraient pu exister auparavant, mais dont l'existence antérieure nous serait inconnue, soit parce que les écrivains n'auraient pas eu l'occasion de les employer, soit parce que les ouvrages où on en aurait fait usage ne nous seraient pas parvenus, et en ne tenant compte que de ceux qui semblent réellement appartenir à Virgile, on voit que son esprit d'innovation s'est manifesté grandement dans toutes ses œuvres ; car on rencontre un mot réellement nouveau par 46 ou 47 vers dans les *Bucoliques*, par 27 ou 28 vers dans

vront, surtout en poésie, et pour la plupart se populariseront de plus en plus. Et puis, du vocabulaire existant il tire tout ce que les termes peuvent donner par eux-mêmes, par la place qu'ils occupent, par des alliances, des constructions et des formes syntaxiques nouvelles[1], par des

les *Géorgiques*, et par 43 ou 44 vers dans l'*Énéide*. On remarque en outre que, sur ce point comme en tout le reste, il a fait preuve du meilleur goût : il s'est abstenu de former des composés et des dérivés bizarres, tels que *incurvicervicum, pudoricolor, trisæclisenex, tabificabilis, indecorabiliter, famulitas*, etc., n'émettant aucun de ces vocables contraires au génie de la langue, que nous avons signalés dans le travail d'invention de plusieurs des poètes ses prédécesseurs, et qui pour cette raison ne purent prendre vie comme les siens. — M. E. Benoist a donné à la fin de son 3e vol. des *Œuvres de Virgile* (p. 451 sq.) la liste de Ladewig en y ajoutant la mention des écrivains qui ont employé après Virgile les mots inventés par lui.

(1) Il serait fastidieux de relever ici toutes les particularités grammaticales qu'on remarque dans la langue des diverses œuvres de Virgile. Une liste qui ne remplit pas moins de quinze pages d'un texte très serré en est donnée, sous 130 numéros, dans la petite édition classique de Benoist, revue par M. L. Duvau. Je me contente d'indiquer, puisqu'elles ont rapport plus particulièrement à notre sujet, quelques-unes des acceptions nouvelles de mots anciens et aussi quelques-unes des nouveautés de construction : Ex. Sens nouveaux : 1° dans les substantifs ou mots pris substantivement : *æs*, pour *æs navium*, proue d'airain des vaisseaux; *brevia*, bas-fonds; *nidi*, petits oiseaux; *nubes*, foule d'êtres vivants; *origo*, ancêtre; *orsa*, entreprises; *sidus*, tempête; 2° dans les adjectifs : *ignarus*, qu'on ignore; *satur*, fertile; *terreus*, né de la terre; 3° dans les verbes : *aspectare*, pour *spectare ad*; *disjicere*, troubler; *eruere*, détruire entièrement; *movere*, labourer; *obsequitur*, dans le sens de *sonare facit; premere*, dans le sens de *opprimere; rapere*, conduire rapidement avec soi; *relinquere*, dans le sens de *deserere; respondere*, pour *resonare; resultare*, retentir; *se subjicere*, croître insensiblement; *solari*, avec un nom de chose pour régime dans le sens de adoucir; *spargere*, signifiant *conspergere; squalere*, être en friche; *tegere*, pour *protegere*.— Constructions nouvelles : 1° pour les substantifs des périphrases faisant image et ajoutant à l'expression une idée de puissance, d'éclat, etc. : *facies Caci; formæ luporum; imago Adrasti; ora Dianæ; pectora sororum; pondera baltei; terga ferarum*; *vis canum*; 2° dans les adjectifs, plusieurs construits pour la première fois avec le génitif : *felix operum; fidissima tui; impatiens vulneris; indignus avorum; maturus ævi;* d'autres, comme *bonus, expertus, felix, peritus*, construits avec l'infinitif; 3° dans les

tours et des locutions qui ajoutent à leur sens des nuances, des idées spéciales, des images plus vives et plus frappantes : il fait rendre aussi à leurs sons toute l'expression harmonieuse dont ils sont susceptibles. La versification d'ailleurs lui vient puissamment en aide pour produire les résultats qu'il veut obtenir. Non pas qu'il innove beaucoup en prosodie[1] : les règles en ont été établies avant lui

verbes construits avec l'infinitif, tels que *abnegare*, *adigere*, *impellere*, *sequi*, *obniti*, *tendere*, *trahere*; des verbes neutres avec l'accusatif ou devenant actifs, comme *erumpere*, *evadere*, *innare*, *insonare*, *ruere*, *gemere*, des verbes actifs, au contraire, tels que *flectere*, *oppetere*, *stabulare*, employés comme intransitifs; et d'autres construits, soit avec des régimes nouveaux : *accendere aliquem alicui rei; exardescere in aliquid, hortari aliquem in aliquid; irrumpere thalamo; navem appellere oris;* soit avec des sujets qu'ils n'avaient jamais eus : *assurgere* avec un nom de chose pour sujet, *ingruere* avec un nom de personne; d'autres encore présentant de nouvelles alliances de mots : *aperire annum*; *ciere bella; comitari supremum honorem; fatigare martem; ire per annos; libare oscula; resolvere curas; trahere ruinam*; etc.; 4° Enfin, des expressions formées avec des prépositions : *ab integro; ad prima; ante exspectatum; de more; ex longo; in unum; in primis; per mutua;* et quelques expressions adverbiales : *æternum*, *iterumque iterumque*.

(1) Sous le rapport de la quantité des syllabes, plusieurs singularités sont à remarquer dans la prosodie de Virgile. Il fait, tantôt brève, tantôt longue, la première syllabe des mots *Cyclops, Diana, Eous, Orion*. Il allonge dans *Itala* la première syllabe de l'adjectif *Italus*. Il fait la syllabe *li* longue dans *liquentia, liquitur, liquuntur,* et brève partout ailleurs dans les mots ayant le même radical que *liquidus*. A l'imitation d'Homère, il allonge la première syllabe dans *Priamides* et la laisse brève dans *Priamus* et *Priameius*. Il abrège la première syllabe et allonge la seconde dans *Sicanus*, mais allonge la première et abrège les deux suivantes dans *Sicanius* et *Sicania*. Il fait la première syllabe de *propago* brève au nominatif et longue aux cas obliques. Il allonge la première syllabe de *religio, reliquiæ*, sans écrire ces mots par deux *l*; et il redouble au contraire la lettre du radical dans *repperi, reppuli, rettuli*. Il transforme en consonnes les voyelles *i* et *u* dans certains mots et mesure ainsi *abiete, arietat, Lavinia, genua, tenuis*, etc., comme s'il y avait *abjete, arjetat. Lavjnia, genva, tenvis*. Il réunit deux *u* en une seule syllabe et dit *currum, manum* pour *curruum, manuum*. Il n'emploie au pluriel de *deus* et *idem* que les formes *di, dis, idem*. Bien qu'il n'use pas de la synizèse (prononciation de deux voyelles distinctes en un seul temps proso-



d'une manière assez précise déjà, et il ne cherche pas, comme le fera Ovide, à resserrer le cercle des licences admises dans l'emploi de l'élision et de la césure[1]; mais

dique sans en faire une diphthongue) aussi fréquemment que ses prédécesseurs, il réunit quelquefois *ee, ei, eji, ea, eo, oi*, dans des mots comme *deesse, Orphei, baltei, reice* (pour rejice), *deinde, aurea, alvearia, alveo, Menestheo, proinde.* Il fait toujours long *o* final, excepté dans *ego, duo, modo, scio* et *nescio*, et, sauf une seule exception, maintient cette quantité à l'interjection *o* devant un mot commençant par une voyelle. Il ne lui arrive qu'une seule fois de ne pas allonger la dernière syllabe d'un mot suivi d'un autre qui commence par une *s* et une autre consonne. Il ne se croit pas d'ailleurs obligé d'allonger cette syllabe lorsque le mot qui suit commence par la lettre double *z*. Enfin, il compte quelquefois pour longues, au temps fort, c'est-à-dire à la première syllabe du pied, la conjonction *que*, lorsqu'elle est suivie de deux consonnes ou d'une liquide ou de la sifflante et qu'elle se trouve répétée dans le vers; et il agit de même à l'égard de plusieurs finales brèves par nature, notamment pour des noms et adjectifs en *r* et en *s* et des formes verbales en *r* ou en *t*, lorsqu'il s'y croit autorisé par le mouvement du rythme combiné avec la césure, par la ponctuation, par le nombre des syllabes brèves ou par la rencontre d'un mot grec.

En général, Virgile conserve dans l'hexamètre latin la prépondérance qu'y tenaient les syllabes longues. Il y a chez lui, comme chez Lucrèce et à l'encontre de ce qu'on remarquera chez Ovide, plus de spondées que de dactyles. Ainsi, dans les *Bucoliques*, la moyenne des spondées pour les quatre premiers pieds est de 53 pour 100, dans les *Géorgiques* et l'*Énéide* elle s'élève à 56. C'est surtout lorsque le premier pied est spondaïque que la succession des dactyles est ensuite évitée, parce que leur rapidité serait en désaccord avec la lenteur du mouvement annoncé. Constante d'ailleurs est l'intention de concordance entre la mesure du vers et la pensée, la répétition du spondée exprimant surtout l'effort, la lenteur, la majesté et la tristesse, et celle du dactyle, la facilité, la rapidité, la grâce et la joie. Cette concordance est en outre rendue plus sensible par des procédés complémentaires, tels que l'allitération et la répétition de certains sons, qui produisent alors des effets imitatifs.

(1) Le mode des élisions, celui des césures et certaines singularités de fins de vers nécessitent aussi quelques remarques.

Virgile n'évite pas toujours l'hiatus. Par imitation de l'hexamètre grec, il lui arrive quelquefois de ne pas élider la voyelle longue suivie d'un mot commençant par une voyelle, et il lui garde sa quantité au temps fort, tandis qu'il l'abrège au temps faible; ex. :

Æn. IX, 290 : Hanc sine me spem ferre tuī : audentior ibo.

Ec.. VIII, 108 : Credimus? an qui amant, ipsi sibi omnia fingunt.

il ne néglige aucun des moyens que procure l'art poétique pour relever l'expression et ajouter à l'harmonie; son vers, qui est, pour ainsi dire, un composé de gravité romaine et de souplesse grecque, convient admirablement

Il lui arrive même, mais beaucoup plus rarement (deux fois en tout) de ne pas élider une voyelle brève. Ex. :

Æn. I, 405 : Et vera incessu patuit deă. Ille ubi matrem.

La césure ordinaire est la penthémimère, celle qui coupe le vers après deux pieds et demi. Il use fréquemment aussi de la césure hephthémimère, celle qui coupe le vers après trois pieds et demi, mais en prenant soin généralement de la faire précéder d'une trihémimère ou tout au moins d'une légère suspension au milieu du second pied ou au milieu du troisième. Il n'emploie que rarement (58 fois en tout, dont 9 fois dans les *Bucoliques*) la césure trochaïque, qui coupe le vers au milieu d'un dactyle. Ex. :

Ecl. V, 2 : Daphnin ad astra feremus; | amavit nos quoque Daphnis.

La coupe après la première syllabe du cinquième pied, qui rappelle la césure de Théocrite et qu'on nomme césure bucolique, se rencontre, au contraire, assez souvent, mais moins toutefois dans les *Géorgiques* et l'*Énéide* que dans les *Églogues*, où on la trouve 55 fois sur 830 vers. Enfin le sixième pied lui-même a quelquefois une césure, qui nécessite un monosyllabe pour terminaison du vers : Virgile en tire savamment des effets imitatifs, qu'il veuille marquer la majesté, *divum pater atque hominum rex*, ou la petitesse, *exiguus mus*, ou la pesanteur, *procumbit humi bos*, etc.

A côté de cette singularité de fin de vers, il en est d'autres. Sans parler des vers spondaïques, qui finissent par un dactyle et deux spondées, et qui sont beaucoup plus fréquents chez lui que chez Properce, Ovide et ses successeurs, notons ceux qui se terminent par de longs mots de quatre et cinq syllabes, employés surtout en traduction de noms empruntés du grec et dont on rencontre 9 exemples dans les *Églogues*, mais qu'on voit bien moins dans ses grands poèmes. Notons aussi les vers qui se terminent par une conjonction séparée du reste de la proposition ou par une préposition séparée de son complément; et enfin les vers dits hypermètres parce qu'ils ont, en apparence, une syllabe de trop, laquelle s'élide sur la première syllabe du vers suivant; Virgile s'y montre très hardi : il élide les particules *que* et *ve* ou des finales en *m*, non seulement quand elles se lient sans pause au vers qui suit, mais même quand elles en sont séparées par une forte ponctuation; il ose même, deux fois dans les *Géorgiques*, avec l'élision d'une finale en *a*, terminer le vers par un mot dactylique; ex. :

Géorg., III, 449 : Et spumas miscent argenti vivaque sulfura
Idæasque...

Quant aux 57 vers inachevés de l'*Énéide* que Virgile, d'après Weidner (*Comment. sur l'Én.*, Leipzig, 1869, p. 27 sq.), aurait laissés en cet état de propos délibéré, pour y chercher une singularité de métrique, il faut n'y



à la période rythmique dont il fait un constant usage et qui, par la cadence en même temps que par les coupes hardies, mais naturelles, les rejets variés, les effets imprévus, donne à l'esprit comme à l'oreille une pleine satisfaction.

V

Mais, au milieu de tant de qualités de la forme et du fond, que nous trouvons chez Virgile et qui devaient produire sur les contemporains une impression bien plus vive encore que sur nous, il en est une qui nous frappe, nous modernes, d'une manière toute particulière, c'est sa sensibilité [1]. La mélancolie d'une âme pure et tendre, la déli-

voir qu'une imperfection à laquelle le poète, enlevé trop rapidement à la vie, n'a pas eu le temps de remédier.

Pour toutes ces remarques, voir, entre autres ouvrages : L. Quicherat, *Traité de versification latine;* F. Plessis, *Traité de métrique gr. et lat.;* L. Havet, *Cours élém. de métr. gr. et lat.;* H. Bornecque, *Précis de pros. gr. et lat.* (in-18, 1900); L. Müller, *De re metrica*; B. Gossrau, *De hexametro Verg.*, dans son éd. de l'*Én.*, p. 624 sqq.; Rönström, *Metri Vergiliani recensio*, 1892; A. Waltz, dans la préf. de ses éd. des *Buc.* (1893, pp. 28-36) et des *Géorg.* (1898, pp. 25-32); E. Benoist, préf. de la pet. éd., 14e tir., 1901, pp. 21-27.

(1) On a souvent comparé la sensibilité de Virgile à celle de Racine. Chateaubriand, au ch. x du liv. II de la seconde partie de son *Génie du Christianisme*, donne des deux poètes un parallèle curieux. Il met à part la tragédie d'*Athalie*, parce que, « dans cette pièce, qui est l'œuvre le plus parfait du génie inspiré par la religion, Racine ne peut être comparé à personne »; mais, en général, il trouve que « Virgile remue plus doucement le cœur. On admire plus, dit-il, le poète français; on aime plus le poète latin ; le premier a des douleurs trop royales; le second parle davantage à tous les rangs de la société. En parcourant les tableaux des vicissitudes humaines tracés par Racine, on croit errer dans les parcs abandonnés de Versailles : ils sont vastes et tristes; mais, à travers leur solitude, on distingue la main régulière des arts et les vestiges des grandeurs. Les tableaux

catesse d'un cœur généreux, que remplit de compassion et de pitié la misère humaine, voilà ce que n'avait montré, comme la sienne, aucune œuvre antérieure. En lui toutes les infortunes de l'homme trouvent un douloureux écho, et sa sensibilité, qui l'incline sans cesse vers les faibles et les malheureux, qui lui fait désirer pour eux l'effet réparateur de la justice divine, lui inspire par moments un pressentiment des croyances qui vont se faire jour dans l'humanité. Si bien qu'en réunissant avec une science exquise tous les trésors intellectuels du passé, en exprimant avec un ardent patriotisme les sentiments du présent, il semble, par la douceur et la bonté de son âme, aller au-devant de l'avenir.

« Sa poésie, dit M. Boissier, parait avoir quelquefois des accents chrétiens ; il lui arrive d'exprimer des sentiments qui, sans être tout à fait étrangers au paganisme, lui sont moins ordinaires, et l'on trouve dans son poème une couleur générale qui n'est pas tout à fait celle des autres œuvres inspirées par les religions antiques. Il parle avec émotion des faibles et des humbles; il est plein de tendresse pour les malheureux et les opprimés; il compatit aux douleurs humaines. Son héros si triste, si résigné, si méfiant de ses forces, si prêt à tous les sacrifices, si obéissant aux volontés du ciel, a déjà quelques traits d'un héros chrétien. A côté de toutes les petitesses des dieux du paganisme qu'il n'a pu corriger tout à fait, quoiqu'il les ait fort atténuées, on est surpris de l'idée élevée qu'il se fait parfois de la divinité. Il la regarde comme la dernière ressource du malheu-

de Virgile, sans être moins nobles, ne sont pas bornés à certaines perspectives de la vie; ils représentent toute la nature. »

La mélancolie de Virgile et la tristesse ordinaire de son principal héros ont eu cependant leurs détracteurs. Scarron, qui n'a pas craint de traduire en vers burlesques les sept premiers chants de l'*Énéide* (*Virgile travesti*, 1648-1653), ne s'est pas fait faute d'en rire : il nous dépeint quelque part

Æneas pleurant comme un veau ;

mais on sait que ces sortes de parodie, en s'attaquant aux chefs-d'œuvre, ne leur ont jamais fait aucun tort.

reux qu'on outrage. A ces esprits violents qui méprisent l'humanité et qui n'ont pas peur de la force, il rappelle qu'il y a des dieux et qu'ils n'oublient pas la vertu ni le crime. Il les montre accordant à ceux qui viennent de faire une bonne action la meilleure et la plus pure des récompenses, la joie de l'âme, la satisfaction du bien accompli [1]. »

Ce caractère presque chrétien, presque moderne, que présente le génie de Virgile, est peut-être ce qu'il y a de plus original en lui, ce qui nous émeut le plus à la lecture de ses œuvres, et ce qui aussi nous explique le mieux, l'harmonie de leurs beaux vers aidant, l'influence profonde et durable qu'elles ont exercée sur l'imagination des hommes. Nous comprenons comment ce poète, qui avait tout fait avec Auguste pour rendre un nouveau lustre au culte des anciens dieux de Rome, fut considéré néanmoins par les premiers adeptes du Christianisme comme un précurseur de leur propre religion. Le respect de la divinité et celui de la misère humaine étant les mêmes chez lui que chez eux, ils voulurent le compter parmi les leurs et s'efforcèrent de le transformer en véritable croyant. La moralité et l'élévation de ses idées sur la vie future, qui se rapprochaient de leur doctrine sur tant de points, ne pouvaient provenir, leur semblait-il, que d'une inspiration du vrai Dieu. Ils se persuadèrent même qu'il était un des prophètes de la naissance du Christ, et l'annonce, dans la *IVe Églogue*, sans indication précise du nom, d'un enfant qui devait sauver le monde, leur semblait concorder si bien avec la venue du Sauveur qu'ils crurent retrouver jusque dans les détails et le style de ce petit poème les expressions symboliques de leur langue religieuse. Leur conviction à cet égard s'accrut de siècle en siècle. Ils attribuèrent plusieurs conversions à la lecture de ses vers. Et, lors du concile de Nicée, en 325, Constantin le Grand consacra solennellement l'opinion qu'on avait du sens prophétique de ses écrits en

(1) *La Relig. rom.*, liv. I, ch. IV, 3.

n'hésitant pas à produire devant les Pères de l'Église toute la partie intéressante de la fameuse églogue, de manière à ne permettre aucun doute sur la signification messianique qu'on devait lui donner [1]. Le moyen âge se garda bien de négliger une telle interprétation. On l'introduisit dans les cérémonies du culte. Comme, à cette époque, il était d'usage en certaines contrées, telles que Rouen, dans la célébration de la fête de Noël de représenter par des personnages vivants les prophètes qui avaient annoncé la naissance de Jésus et de faire répéter à chacun d'eux successivement les paroles de sa prédiction, un de ces personnages figura Virgile; lorsque son tour venait, on l'appelait : « Virgile, poète des gentils, lui disait-on, viens rendre témoignage au Christ ! »

Vates, Maro, gentilium
Da Christo testimonium ! [2]

Aussitôt le jeune homme, richement vêtu, qui simulait le poète, s'avançait et prononçait quelques mots rappelant le septième vers de l'églogue :

Jam nova progenies cælo demittitur alto.

Au milieu du XIIIe siècle, Dante, le poète théologien, n'hésita point, vous le savez, à se choisir Virgile pour guide dans les sphères de la foi chrétienne. Et, au temps encore de la

(1) On trouve dans les œuvres de l'historien ecclésiastique Eusèbe une traduction grecque du discours de Constantin et l'églogue y figure en vers grecs; mais l'érudit P. J. Rossignol, dans un travail intitulé *Virgile et Constantin le Grand* (1846), dont Sainte-Beuve rend compte dans ses *Portraits littéraires* (déc. 1847), montre, en la suivant depuis le premier mot jusqu'au dernier, par quel procédé cette traduction de Virgile, habilement infidèle et toute calculée, altère le sens en le tirant constamment vers le but proposé et transforme la poésie païenne du morceau en un poème chrétien.

(2) Du Cange, III, 255, 2e col., éd. Henschel.

Renaissance, Sannazar[1], dans le poème dévot qu'il intitula *De partu Virginis*, fit chanter la prophétie virgilienne aux bergers adorateurs de Jésus naissant.

A côté de la légende chrétienne, et dès les premiers temps, avait pris corps simultanément parmi les païens une tradition religieuse du même genre prophétique. Les ouvrages de Virgile, auxquels on n'avait pas tardé à prêter la même vertu qu'aux livres sibyllins, se trouvaient déposés dans un grand nombre de temples et l'on avait pris l'habitude d'y venir les interroger dans les circonstances difficiles : on les ouvrait au hasard et les vers sur lesquels on tombait servaient de réponse à la question posée : ces consultations s'appelaient *sortes virgilianæ*. Nous en trouvons des exemples célèbres chez plus d'un historien. Ainsi Spartien nous raconte qu'Adrien, incertain des dispositions de Trajan à son égard, eut recours à ce mode de divination et en reçut l'avis de sa grandeur future[2]. Julius Capitolinus rapporte que Clodius Albinus trouva le présage de ses succès dans les vers 857 et 858 du livre VI de l'*Énéide*[3]. Lampride cite plusieurs circonstances où Alexandre Sévère obtint de la même manière les pronostics de la brillante carrière qu'il devait remplir[4]. Et Trebellius Pollion nous dit que Claude II, désirant connaître la durée de son propre règne, la puissance qu'auraient ses descendants et le temps que vivrait son frère Quintillus, qu'il voulait associer à l'empire, eut par trois vers de l'*Énéide* les réponses à ses trois questions[5], L'emploi ainsi fait des *sortes virgilianæ* par les empereurs

(1) Né en 1458, mort en 1530, auteur de plusieurs poèmes latins et italiens. Saint-Marc Girardin a parlé favorablement du *De partu Virginis* dans son *Hist. de la littér. franç. au XVIe siècle*.

(2) Il était tombé sur les vers 808 sq. du liv. VI de l'*Énéide*. Voir Spart., *Vie d'Adrien*, ch. 2.

(3) Jul. Capitol., *Clod. Albin.*, ch. 5.

(4) Lampr., *Alex. Sev.*, ch. 4 et 14. Les vers de l'*Én.* étaient VI, 848 sq et 882.

(5) Treb. Pol., *Claud.*, ch. 10. Vers de l'*Én.* I, 266; I, 279; VI, 870.

et le soin pris par leurs biographes de mentionner les conditions dans lesquelles les faits semblaient avoir confirmé l'exactitude de ces oracles, en accrurent naturellement l'autorité. L'usage s'en répandit chez tous les peuples de l'empire indistinctement. Il se perpétua ensuite à travers tout le moyen âge. Au XVIe siècle encore, nous le voyons en pratique chez les personnages du *Pantagruel* de Rabelais[1]. Et il dura bien plus longtemps, même en très haut lieu; car on raconte[2] que Charles Ier, roi d'Angleterre, pendant sa guerre contre les Parlementaires, ayant voulu, dans une visite à la bibliothèque d'Oxford, recourir à la divination virgilienne, tomba sur un passage[3] qui offrait une coïncidence singulière avec sa situation et les malheurs qu'il devait subir[4].

Autre chose encore. En même temps que la croyance au pouvoir prophétique de Virgile s'était accrue, l'imagination populaire avait répandu sur toute sa personne une couleur mystique. Déjà ses premiers biographes entouraient son berceau de faits miraculeux; sa mère, disaient-ils, avait rêvé donner le jour à un laurier; son entrée dans le monde n'avait été accompagnée d'aucun vagissement; et le peuplier planté, selon l'usage, en souvenir de sa naissance avait dépassé rapidement tous les autres d'une manière prodigieuse[5]. Son tombeau était devenu bientôt un

(1) « Apportez-moi les œuvres de Virgile, et par trois fois avec l'ongle les ouvrants, explorerons, par les vers du nombre entre nous convenu, le sort futur de notre mariage... Aussi par sortes virgilianes ont été cognues anciennement et prévues choses insignes et cas de grande importance, voire jusques à obtenir l'empire romain. » *Pantagr.*, liv. III, ch. 10.

(2) Cf. Wren, *Parentalia*, p. 56.

(3) Vers de l'*Én.*, IV, 615 sq.

(4) Cf. pour les *Sortes virgilianæ* : Schwarz, *De sortibus poeticis*, Altorf, 1712; Du Cange, *Glossarium*, au mot *Sortes;* Gibbon, *Decline and fall*, t. VI, p. 333; Van Dale, *De oraculis ethnicorum*, pp. 35-356; du Resnel, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XIX, pp. 287-310; Disraeli, *Amenities of literature*, t. II; Lud. Lalanne, *Curios. des traditions*, etc.; Maury, *De la magie et l'astrologie au moyen âge.*

(5) Donat et Phocas, *Virgilii vita.*

lieu sacré qu'on honorait de pèlerinages fréquents[1]. Et ce ne fut plus seulement le don d'annoncer l'avenir qu'on lui reconnut; comme on lui attribuait la connaissance de toutes les sciences, notamment celle de l'astronomie, et que de là à croire qu'il avait possédé un pouvoir magique la distance n'était pas grande, des traditions en ce sens se formèrent sur lui de plus en plus fantaisistes. On alla jusqu'à voir dans le nom de son aïeul maternel *Magius* la preuve que son intelligence des choses surnaturelles était un héritage de famille, et dans sa volonté dernière de détruire son grand poème un de ces désirs si familiers aux enchanteurs d'emporter avec eux leurs secrets dans la tombe. Il fut ainsi transformé par les récits du moyen âge en un des magiciens et des enchanteurs les plus puissants du monde; il finit même par être réputé si supérieur aux autres que, lorsque les auteurs de ces histoires merveilleuses voulurent donner une haute idée des talismans dont ils célébraient la vertu, ils dirent que ces instruments de pouvoir magique[2] avaient été faits par lui. Dans ces sortes de romans, vous le savez, on ne s'embarrasse guère des distinctions dont les historiens se préoccupent : aussi Virgile y figure-t-il indifféremment sous le fabuleux empereur Octavien, sous le roi Servius, sous Titus, tantôt à Rome, tantôt à Naples, et tantôt aussi en Bretagne sous le roi Artus[3]. Sa magie se distingue d'ailleurs de celle des autres par les

(1) Voir Lemaire, *Virg. Opera*, t. VII, p. 388. — Cf. Plin. le J., *Epist.*, III, 7.

(2) En fait d'instruments de magie provenant de Virgile, on en montrait encore sérieusement à Florence au commencement du XVII[e] siècle : c'était un miroir dont il s'était servi, prétendait-on, pour ses opérations de nécromancie. (Cf. Naudé, *Apologie des grands hommes soupçonnés de magie*, p. 627.) Le trésor de Saint-Denis en possédait aussi un semblable qu'on y garda presque jusqu'au XVIII[e] siècle, non plus avec la même naïveté, mais comme l'objet curieux d'une ancienne superstition. (Fougeroux de Boudaroy en a fait le sujet d'un mémoire à l'Académie des Sciences, en 1787.)

(3) Un des derniers et des plus remarquables recueils de ces inventions est, au XV[e] siècle, celui qui porte pour titre *Faictz marveilleux de Virgille* (imprimé pour la dernière fois à Genève en 1867, 64 p. in-24).

intentions de bienveillance et de justice avec lesquelles il l'exerce : c'eût été un trop gros contresens de faire du poète à l'âme douce et tendre un enchanteur d'une méchanceté diabolique[1].

Aujourd'hui toutes ces inventions naïves n'obtiennent plus aucune créance, l'opinion de Constantin elle-même a été détruite par la logique des érudits[2] et nous ne cherchons plus dans tout cela que la preuve de l'effet considérable produit sur l'esprit des peuples par l'admiration d'un noble génie. Mais cette admiration, quelque singuliers qu'en aient été parfois les résultats, nous la comprenons parce que nous l'éprouvons nous-mêmes. Nos meilleurs écrivains, nos plus illustres poètes, les Michelet, les Victor Hugo[3] s'em-

(1) Sur la légende de Virgile au moyen âge, voir : Von Dobeneck, *Des deutschen Mittelalters Volksglauben und Heroensagen*, pp. 188-196; Genthe. en tête de sa traduction des *Églogues*, *Virgil als Zauberer in der Volkssage*, pp. 53-97; *Mémoires de Trévoux*, avr. 1743, pp. 705-720; A. Keller, *Li romans des sept sages*, pp. 203-214; Siebenhaer, *De fabulis quæ media ætate de Publ. Virg. Maronis circumferebantur*, 1837, in-4; F. Michel, dont la thèse pour le doctorat (Paris, 1846) *Quæ vices quæque mutationes et Virgilium ipsum et ejus carmina per mediam ætatem exceperint*, contient, pp. 15-38, un chapitre intitulé *De scriptoribus medii ævi qui quædam de magica Virgilii scientia retulerunt;* Édel. du Méril, dont les *Mélanges archéologiques et litt.*, in-8, 1850, renferment, pp. 125-478, un article ayant pour titre *De Virgile l'enchanteur;* Grässe, *Beiträge zur Lit. und Sage des Mittelalters*, in-4, 1850; G. Zappert, *Virgils Fortleben im Mittelalter*, 1851; et surtout D. Comparetti. *Virgilio nel medio evo*, 2 vol., 1re éd., Livourne, 1872; 2e éd., Florence, 1896; ouvrage traduit en anglais par E. F. M. Benecke avec une introduction de Rob. Ellis, Londres, 1895.

(2) Elle avait été partagée par Lactance (*De Inst. div.*, l. VII, 24) et par saint Augustin (*De Civit. Dei*, l. X, 27); aussi, malgré saint Jérôme, qui la repoussait énergiquement (*Epist. ad Paul.*, 53), elle avait eu de très nombreux adeptes. On la défendit longtemps. L'abbé Vervost la soutenait encore en 1844 dans une étude intitulée *Dissert. sur le sujet de la IVe Egl. de Virg.* Mais des réfutations comme celles de Blondel (*Des Sibylles célèbres*, p. 57), de Servais Galle (*De Sibyllis*, ch. XVIII, p. 382), de Rossignol (ouvr. cité) ne laissent aucun doute et sont sans réplique.

(3) Voir ci-dessus pp. 351, 366. 459. — Victor Hugo, à la vérité, dans son *William Shakespeare* (1re partie, liv. I, ch. II) ne lui reconnaît pas un

pressent à l'envi, comme ceux qui les ont précédés, de rendre pieusement hommage à celui dont le culte aura toujours ses fidèles. Leurs paroles enthousiastes ne s'adressent pas seulement au *prince des poètes latins*, comme l'appelaient les Romains ; c'est au poète de tous les temps, cet esprit universel qui, alors qu'il condensait, en des vers d'une beauté intraduisible[1], tant elle est incomparable, toute la poésie du passé, puisait en lui-même, avec le sentiment du présent, celui de l'avenir; c'est au poète de l'humanité, ce chantre immortel dans l'âme de qui toute âme solitaire, souffrante ou inquiète trouve à s'épancher, compagnon des heures secrètes de la vie, ami compatissant dont la morale, non moins fortifiante que douce, nous est chère, et que nous ne saurions plus délaisser dès que nous l'avons pratiqué.

génie suprême comme à Homère, mais il le met au rang des très grands esprits qui, comme Platon, Sophocle, etc., ont honoré l'humanité.

(1) Aucune lecture ne prouve mieux que celle de Virgile l'erreur de ceux qui prétendent que l'étude du latin est inutile pour comprendre les chefs-d'œuvre de la littérature latine : les traductions les meilleures en n'importe quelle langue n'ont jamais pu rendre ni son style, ni l'exacte expression de sa pensée.

TABLE DES MATIÈRES



LIVRE DEUXIÈME

Virgile





PARIS. — IMP. HEYMANN & GUÉLIS, 3, rue du Four.